



HAL
open science

Baron-sur-Odon (14), aménagement de la Rd8, rapport de fouille archéologique

Sophie Pillault, Clarisse Parra-Prieto

► **To cite this version:**

Sophie Pillault, Clarisse Parra-Prieto. Baron-sur-Odon (14), aménagement de la Rd8, rapport de fouille archéologique. [Rapport de recherche] Département du Calvados. 2016. hal-03341791

HAL Id: hal-03341791

<https://inrap.hal.science/hal-03341791>

Submitted on 12 Sep 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Calvados, Basse-Normandie

BARON-SUR-ODON

(parcelles ZB 641, 652, 656)

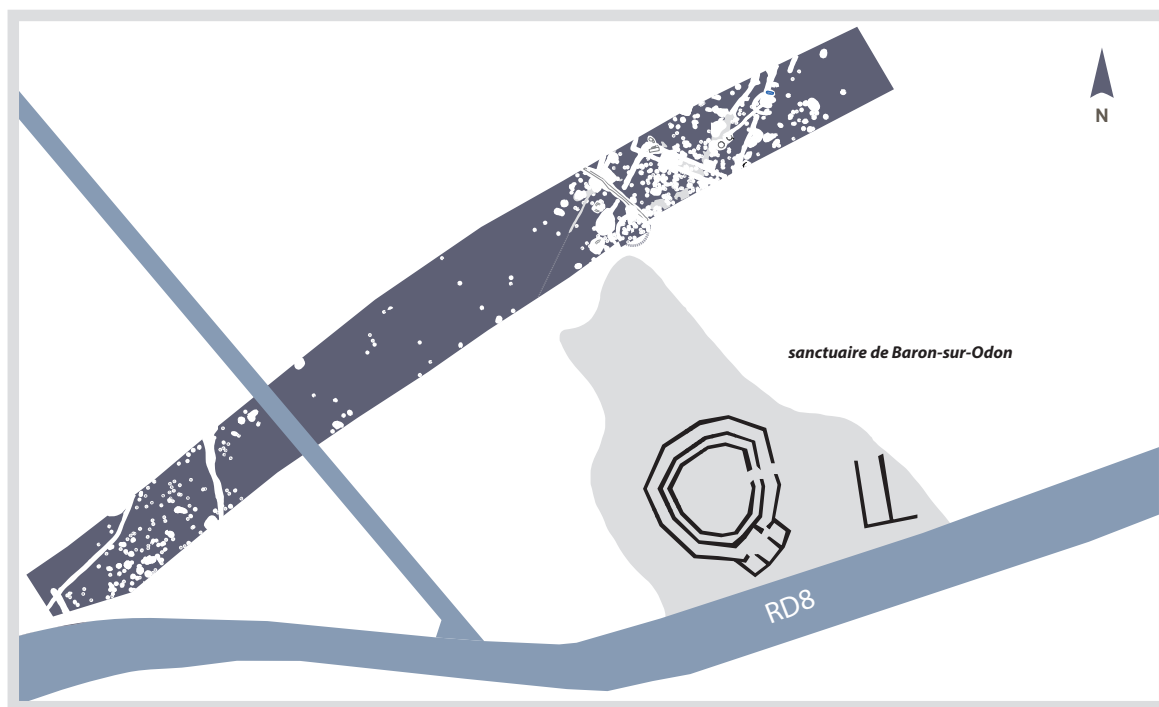
Aménagement de la RD 8

Arrêté de prescription n° 16-2014-69
code opération : 163534

RAPPORT FINAL D'OPERATION

opération de fouille préventive (du 31 mars au 13 juin 2014)

*Occupations datées du Bronze ancien à l'Antiquité
aux abords du sanctuaire gallo-romain de Baron-sur-Odon (Calvados)*



Sophie PILLAULT & Clarisse PARRA-PRIETO

avec les contributions de Nina Boulogne, Karine Jardel et Erwan Nivez

et la collaboration de Pierre Giraud, Annabelle Cocollos, François Charraud, Clément Fiant, Julia Gauvin, Cécile Germain-Vallée, Alban Gottfrois, Pierre-Marie Guihard, Aurore Lacroix, Anthony Mallet, Pierre Mauger, Cécile Riquier, Marie-Anne Rohmer, Xavier Savary, Grégory Schütz

DGA - Éducation, jeunesse et culture
Service Archéologie

Novembre 2016



Calvados, Basse-Normandie

BARON-SUR-ODON

(parcelles ZB 641, 652, 656)

Aménagement de la RD 8

Arrêté de prescription n° 16-2014-69
code opération : 163534

RAPPORT FINAL D'OPERATION

opération de fouille préventive (du 31 mars au 13 juin 2014)

*Occupations datées du Bronze ancien à l'Antiquité
aux abords du sanctuaire gallo-romain de Baron-sur-Odon (Calvados)*

Sophie PILLAULT & Clarisse PARRA-PRIETO

avec les contributions de Nina Boulogne, Karine Jardel et Erwan Nivez

et la collaboration de Pierre Giraud, Annabelle Cocollos, François Charraud, Clément Fiant, Julia Gauvin, Cécile Germain-Val-lée, Alban Gottfrois, Pierre-Marie Guihard, Aurore Lacroix, Anthony Mallet, Pierre Mauger, Cécile Riquier, Marie-Anne Rohmer, Xavier Savary, Grégory Schütz

Table des matières

Table des figures	6
-1- Données administratives, techniques et scientifiques	11
Fiche signalétique	12
Mots-Clés du Thésaurus	13
Générique de l'opération	15
Récapitulatif des résultats	17
Arrêté de prescription	20
Cahier des charges	22
Arrêté de désignation	27
Projet d'opération	29
Notice scientifique	38
-2- Résultats de l'opération	43
1 Présentation	45
1.1. Localisation et circonstances de l'intervention	45
1.2. Contextes géographique et topographique	45
1.3. Contexte géologique et géomorphologique	51
1.4. Contexte historique et archéologique	53
1.4.1 Néolithique	53
1.4.2 Protohistoire	58
1.4.3 Époque antique	60
1.4.4 Époque moderne	65
1.4.5 Seconde guerre mondiale	65
1.4.6 Résultats du diagnostic	68
1.5 Stratégies et méthodes mises en œuvre	73
1.5.1 Rappel du cahier des charges scientifiques	73
1.5.2 Déroulement de l'opération et techniques d'investigation	73
1.5.2 Protocole d'enregistrement et traitement des données	74

2 Occupation du Bronze ancien	79
2.1 Présentation des vestiges	79
2.1.1 Un cercle en « fer à cheval » (St 3602)	79
2.1.2 Quatre sépultures du Bronze ancien	79
2.2 Synthèse	83
3 Occupation du Bronze final – premier Age du Fer	85
3.1 Une zone d'habitat (secteur 1)	85
3.1.1. <i>Éléments structurants le secteur d'occupation</i>	89
3.1.2. <i>Deux cents empruntes de poteau</i>	91
3.1.3. <i>Les autres structures</i>	98
3.2 habitat et sépultures, secteur 3, oriental	100
3.2.1 <i>Bâtiment au sud du fossé 3012 ? Secteur 3</i>	100
3.2.2 <i>Maison circulaire 3351/3219 (secteur 3 oriental)</i>	100
3.2.3 <i>Deux sépultures aux abords immédiats de la maison circulaire</i>	109
3.3 Synthèse sur l'habitat du Bronze final / premier Age du fer	111
4 Occupation de La Tène ancienne – La Tène moyenne (IV^{ème}-III^{ème} s. av. n.è.)	113
4.1. Fossé 3337 ?	113
4.2. Grande fosse rituelle (st 3386) ?	113
4.2.1. <i>Description</i>	113
4.2.2. <i>Abords de la structure 3386</i>	116
4.2.3. <i>Le mobilier de la fosse 3386 et des structures adjacentes</i>	117
4.2.4. <i>Synthèse 121</i>	
4.3. Autres structures attribuées à La Tène ancienne-La Tène moyenne (IV ^{ème} -III ^{ème} s. av. J.-C)	123
4.3.1. <i>La fosse 3224 et son dépôt</i>	124
4.3.2. <i>La fosse 3205</i>	124
4.4. Les autres ancrages de poteaux non datés du secteur 3	127
4.5. Synthèse sur l'occupation de La Tène ancienne – La Tène moyenne (IV ^e -III ^e s. av. n.è.)	129
5 Occupation de La Tène moyenne – La Tène finale (III^{ème} s.- I^{er} s. av. n.è.)	133
5.1. Éléments de parcellaire	133
5.1.1. <i>Fossés 3012-3014</i>	133
5.2 Structures de stockage	136
5.2.1. <i>Alignement de fosses de stockage contre le fossé 3012</i>	136

5.2.2	<i>Cave St 3540</i>	141
5.2.3	<i>Structure 3717, silo piriforme</i>	145
5.2.4	<i>Synthèse sur les structures de stockage de la période IIIe-1er s. av. J.-C.</i>	145
5.3	Un puits ? St 3617	146
5.4	Fosses d'extraction	149
5.4.1.	<i>Fosse st 3335</i>	149
5.4.2.	<i>Fosse d'extraction st 3537 / us 3083</i>	153
5.4.3.	<i>Fosse d'extraction st 3298/3615-3614</i>	158
5.4.4	<i>Fosse d'extraction st 3081</i>	162
5.4.5	<i>Synthèse sur les fosses d'extraction de marne argilo-sableuse du secteur 3 oriental</i>	165
5.4.6	<i>Un fosse d'extraction d'argile (st 3054/3646)</i>	166
5.5	Un éventuel bâtiment sur poteaux plantés, secteur 3	166
5.6.	La fosse sépulcrale 3531 et son dépôt (secteur 2, pente)	170
5.6.1	<i>Utilisation primaire de la fosse</i>	170
5.6.2.	<i>Rejets de foyer rituel (?) et dépôt</i>	170
5.6.3	<i>Le corps</i>	174
5.6.4	<i>Une violation de sépulture (us 2 et 6)</i>	175
5.6.5	<i>Abandon et colmatage de la fosse</i>	176
5.6.6	<i>Le mobilier céramique de la fosse</i>	176
5.6.7	<i>Abords de la structure 3531</i>	177
5.7.	Deux grandes fosses de la transition	182
5.7.1	<i>La fosse 3360</i>	182
5.7.2	<i>Fosse us 3089/ st 3339, secteur 3</i>	185
5.7.3	<i>Synthèse fosses 3339 et 3360</i>	189
5.8	Synthèse sur l'occupation des III ^{ème} -I ^{er} s. av. J.-C.	190
6	Occupation antique (Période pré-augustéenne – II^{ème} s. après J.-C.)	193
6.1	Le parcellaire antique	193
6.1.1	<i>Secteur 1 occidental, fossé St 1001 et 1003</i>	195
6.1.2	<i>Secteur 3 oriental</i>	195
6.2.	Bâtiment à hypocauste (ST 3256)	209
6.3.	Canalisation st 3218	213
6.4.	Fosses de stockage	221
6.5.	Fosses diverses de moyenne capacité du secteur 3 oriental	229
6.6	Synthèse sur la période des I ^{er} -II ^{ème} s. ap. J.C.	233
7	Synthèse générale	239
7.1.	Bronze ancien	239
7.2.	Bronze final – Hallstatt	239

7.3. La Tène ancienne -La Tène moyenne (IV ^{ème} -III ^{ème} s. av. J.-C)	243
7.4. La Tène moyenne / La Tène finale (III ^{ème} -I ^{er} s. av. J.-C)	245
7.5. Transition	248
7.6. Antiquité	250
7.7. Conclusion	252

8 Bibliographie **255**

-3- Inventaires techniques **269**

1 - Inventaire des structures du secteur 1	271
2 - Inventaire des structures des secteurs secteurs 2 et 3	277
3 - Inventaire du matériel	293
4 - Inventaire de la documentation de terrain	327
5 - Inventaire des minutes de terrain	329
6 - Inventaire des photographies	332

-4- Annexes **339**

1 - Plan général au 1/200	340
2 - Coupes et profils des ancrages de poteau et petites fosses	347
3 - Photographies aériennes des abords du sanctuaire	365
4 - Mobilier céramique protohistorique	369
5 - Mobilier céramique gallo-romain	421
6 - <i>Instrumentum</i>	441
7 - Étude anthropologique	461
8 - Datation par radiocarbone	485

Table des Figures

Fig. 1 - Plan de localisation du site	17
Fig. 2 - Localisation du site sur la cadastre 2014	18
Fig. 3 - Localisation de la fouille sur le cadastre 2014 et sur l'orthophotographie 2006	19
Fig. 4 - Fouille 2014 de Baron-sur-Odon « <i>aménagement de la rd 8</i> » et son contexte archéologique proche	39
Fig. 5 - Contexte topographique du sanctuaire de Baron-sur-Odon et du chemin Haussé	46
Fig. 6 - Contexte topographique et profil de l'interfluve	47
Fig. 7 - Profil de la «cote 112»	48
Fig. 8 - Localisation du diagnostic et de la fouille 2014 sur le MNT de la «cote 112»	49
Fig. 9 - Localisation de la fouille sur la carte géologique (BRGM)	51
Fig. 10 - Substrat géologique et photographie par cerf-volant	52
Fig. 11 - Carte archéologique des environs du site de Baron-sur-Odon «Aménagement de la rd 8»	54
Fig. 12 - Meilleures photographies aériennes redressées et géolocalisées	56
Fig. 13 - Restitution des anomalies	57
Fig. 14 - Localisation des différentes interventions archéologiques des années cinquante à soixante-dix	59
Fig. 15 - Fourreau d'épée de Baron-sur-Odon (BERTIN 1974)	61
Fig. 16 - Sanctuaire de Baron-sur-Odon	62
Fig. 17 - Sondage 2 de la campagne de fouille de 1975 (BERTIN 1975)	64
Fig. 18 - Compilation SIG des plans d'assemblage du cadastre napoléonien et du cadastre actuel	66
Fig. 19 - Chemin du Val de Caen, compilation des données topographiques et du cadastre napoléonien	67
Fig. 20 - Opération Epsom de la seconde guerre mondiale	68
Fig. 21 - Résultats du diagnostic aux abords du sanctuaire	69
Fig. 22 - Photographies aérienne de 1944	72
Fig. 23 - Récapitulatif des vestiges et densité des structures archéologiques par secteur	74
Fig. 24 - Récapitulatif de la faune	75
Fig. 25 - Répartition spatiale de la faune et de la malacofaune dans les différentes structures du site de Baron-sur-Odon	77
Fig. 26 - Récapitulatif de la malacofaune	78
Fig. 27 - Occupation du Bronze ancien	81
Fig. 28 - Photographie générale du secteur 1, occidental	85
Fig. 29 - Horizon 1214 et logs géologiques du secteur 1	86
Fig. 30 - Répartition de la céramique du secteur 1 par contexte archéologique	87
Fig. 31 - Répartition spatiale du mobilier au sein du secteur 1	88
Fig. 32 - Structure linéaire 1147, secteur 1	90
Fig. 33 - Profondeur des empruntes de poteaux et des petites fosses du secteur 1	92

Fig. 34 - Proposition de distinction de zones à plus forte concentration de vestiges, secteur 1	93
Fig. 35 - Bâtiment circulaire, secteur 1	95
Fig. 36 - Proposition de restitutions de bâtiments à abside aux abords immédiats de la maison circulaire	96
Fig. 37 - La fosse 1150, secteur 1	99
Fig. 38 - Bâtiment sur poteaux plantés au sud du fossé 3012	101
Fig. 39 - Localisation du bâtiment circulaire du secteur 3	103
Fig. 40 - Bâtiment circulaire, secteur 3	104
Fig. 41 - Photographies d'empreintes de poteaux du bâtiment circulaire du secteur 3	106
Fig. 42 - Proposition de restitution de couronnes secondaires du bâtiment circulaire du secteur 3	107
Fig. 43 - Ancrages de poteaux internes au bâtiment circulaire, secteur 3	108
Fig. 44 - Sépultures à l'est du bâtiment circulaire du secteur 3	110
Fig. 45 - Répartition des vestiges des IV ^{ème} -III ^{ème} s. av. J.-C.	112
Fig. 46 - Fossé 3337, secteur 3	114
Fig. 47 - Fosse 3386, secteur 3	115
Fig. 48 - Photographies de détail de la fosse 3386	116
Fig. 49 - Abords de la fosse 3386 et proposition de restitutions d'une structure de protection sur poteaux plantés	117
Fig. 50 - Mobilier issu de la fosse 3386	118
Fig. 51 - Fragment d'épée ployée mis au jour dans la fosse 3386, secteur 3	119
Fig. 52 - Fragments de fourreaux d'épée - fosse 3386	120
Fig. 53 - Fragments de fourreau d'épée (inv. 1391) - fosse 3386	122
Fig. 54 - Alignement de structures, secteur 3	123
Fig. 55 - Fosse 3224, secteur 3	125
Fig. 56 - Fosse 3205, secteur 3	126
Fig. 57 - Autres ancrage de poteaux de l'alignement, secteur 3	127
Fig. 58 - Profondeur des empreintes de poteaux du secteur 3	128
Fig. 59 - Concentrations d'empreintes de poteaux du secteur 3 et proposition de restitutions	130
Fig. 60 - Plan général des structures des III ^{ème} -I ^{er} s. av. J.-C.	132
Fig. 61 - Fossé 3012/3014	134
Fig. 62 - Mobilier non céramique du fossé 3012/3014	136
Fig. 63 - Alignement de fosses de stockage le long du fossé 3012	137
Fig. 64 - Fosses de stockage 3101	138
Fig. 65 - Fosses de stockage 3031, 3033, 3099, le long du fossé 3012	140
Fig. 66 - Cave 3540, secteur 3	142
Fig. 67 - Cave 3540, secteur 3	144
Fig. 68 - Bracelet torsadé en alliage cuivreux de la cave 3540, secteur 3	145
Fig. 69 - Silo 3717, secteur 3	146
Fig. 70 - Puits 3617 ?	147

Fig. 71 - Coupe du puits 3617 ?	148
Fig. 72 - Fosse 3335	150
Fig. 73 - Fosse 3335	151
Fig. 75 - Fragment d'épée mis au jour dans la fosse 3335	152
Fig. 76 - Fragment de vase mis au jour dans la fosse 3334	152
Fig. 77 - Fosse d'extraction 3537	153
Fig. 78 - Fosse d'extraction 3537, stratigraphie	154
Fig. 79 - <i>Instrumentum</i> de la fosse d'extraction 3537	157
Fig. 80 - Fosse d'extraction 3298	158
Fig. 81 - Log géologique au niveau de la fosse 3298	159
Fig. 82 - Fosse d'extraction 3298, stratigraphie et photographies de détail	161
Fig. 83 - Fosse d'extraction st 3081 vue du sud-ouest	162
Fig. 84 - Fosse d'extraction st 3081	163
Fig. 85 - <i>Instrumentum</i> issu de la fosse d'extraction st 3081 vue du sud-ouest	164
Fig. 86 - Plan général des fosses d'extraction du secteur 3	165
Fig. 87 - Fosse d'extraction d'argile St 3054 / 3646	166
Fig. 88 - Concentration de structures, secteur 3	169
Fig. 89 - Fosse 3531	171
Fig. 90 - Stratigraphie de la fosse 3531	172
Fig. 91 - Dépôt métallique fosse 3531 (us 4 et 5)	173
Fig. 92 - <i>Instrumentum</i> fosse 3531	175
Fig. 93 - Céramiques fosse 3531	176
Fig. 94 - Reconstitution des trois vases de la fosse 3531	178
Fig. 95 - Abords de la structure 3531	180
Fig. 96 - Fosse de la transition st 3360	183
Fig. 97 - Stratigraphie de la fosse de la transition st 3360	184
Fig. 98 - <i>Instrumentum</i> de la fosse 3360	186
Fig. 99 - Fosse de la transition 3339	188
Fig. 100 - Vase de la fosse 3339	189
Fig. 101 - Ensemble de fossés des secteurs 1 et 3	194
Fig. 102 - Fossé curvilinéaire st 1001	196
Fig. 103 - Fossé st 1003	197
Fig. 104 - Angle de parcelle sr 3457	198
Fig. 105 - Structure linéaire 3246	200
Fig. 106 - Fossé st 3011	202
Fig. 107 - Fossé st 3011 et proposition de retour	203
Fig. 108 - Détail de la proposition de retour du fossé 3011	204
Fig. 109 - Ensemble de fossés antiques (système A)	207
Fig. 110 - Ensemble de fossés antiques (système B)	208
Fig. 111 - <i>Instrumentum</i> , fossé 3152 (système B)	

Fig. 112 - Découverte partielle d'un pièce à hypocauste	210
Fig. 113 - Stratigraphie de la pièce à hypocauste	211
Fig. 114 - Photographies de détail des pilettes del'hypocauste	212
Fig. 115 - Photographie de la stratigraphie du fossé 3218 investi pour la mise en place de la canalisation	213
Fig. 116 - Canalisation antique St 3218	214
Fig. 117 - Frette de canalisation mise au jour dans le fossé 3218	216
Fig. 118 - Frette de canalisation en place dans le sondage 14 du fossé 3218	216
Fig. 119 - Récapitulatif des éléments de malacofaune	217
Fig. 120 - <i>Instrumentum</i> mis au jour lors de la fouille de la structure 3218	218
Fig. 121 - Contexte topographique et archéologique de la canalisation d'adduction d'eau st 3218	220
Fig. 122 - Mobilier mis au jour dans la fosse 3447	221
Fig. 123 - Fosse st 3447	222
Fig. 124 - Fosse 3441 et mobilier	224
Fig. 125 - Fosse st 3371 et ses abords	225
Fig. 126 - Profil et stratigraphie de la fosse st 3371	226
Fig. 127 - Mobilier de la fosse 3371	228
Fig. 128 - Localisation des fosses de moyenne capacité antiques	230
Fig. 129 - Fosse st 3028 et mobilier	231
Fig. 130 - Clous de la fosse 3028	232
Fig. 131 - Ensemble de structures antiques, secteur 3	233
Fig. 132 - Mobilier issu de l'ensemble de petites fosses, secteur 3	234
Fig. 133 - Ensemble de fosses entrelacées, secteur 3	236
Fig. 134 - Fosses 3467 et 3472	237
Fig. 135 - Occupation du Bronze ancien	240
Fig. 136 - Occupation du Bronze final - premier Age du Fer	241
Fig. 137 - Occupation des IV ^{ème} -III ^{ème} s. av. J.-C.	244
Fig. 138 - Occupation des III ^{ème} -I ^{er} s. av. J.-C.	246
Fig. 139 - Occupation de la transition	249
Fig. 140 - Occupation antique	251

1

**Données administratives,
techniques et scientifiques**

FICHE SIGNALÉTIQUE

Région : Basse-Normandie

Département : Calvados

Communes : Baron-sur-Odon

Codes INSEE : 14 042

Lieu-dit : Le Mesnil

Intitulé : Aménagement de la RD 8

Parcelles (cadastre 2014): ZB 641 (*chemin de Vieux*), 652 et 656

Coordonnées Lambert 93 : X : 447 063 m Y : 6 896 966 m Z : entre 98 et 107 m NGF

Propriétaire du terrain : Conseil Général du Calvados

Arrêté de prescription : n°16-2014-69 **en date du :** 17 mars 2014

Arrêté de désignation : n° 16-2014-80 **en date du :** 26 mars 2014

Titulaire désigné de l'opération : Sophie PILLAULT

Organisme de rattachement :

Service archéologie du Conseil départemental du Calvados

36 rue Fred Scamaroni / 14 000 Caen

Nature de l'aménagement :

Dernière tranche d'aménagement de la RD8 reliant Evrecy à Eterville : suppression de virages accidentogènes entre Esquay-Notre-Dame et la « cote 112 ».

Propriétaire du terrain : Conseil départemental du Calvados

Maître d'ouvrage des travaux :

DGA de l'aménagement et du déplacement du Conseil départemental du Calvados

Place Gambetta, BP 20520 / 14 035 Caen cedex 1

Surface du projet : 5470 m²

Dates d'intervention :

Terrain : du 31 mars au 13 juin 2014

Post-fouille : du 14 juin au 31 août 2014

Fiche d'état du site

A l'issue de l'opération et conformément aux recommandations de l'aménageur, le site n'a pas été remblayé afin de faciliter les travaux liés à la construction de la route.

Lieu de dépôt du mobilier archéologique

Musée de Vieux-la-Romaine (Calvados)

Informations sur la composition du rapport

Nombre de volumes : 1

Nombre de pages : 492

Nombre de figures : 140

MOTS-CLÉS DU THÉSAURUS

CHRONOLOGIE

- Paléolithique
 - inférieur
 - moyen
 - supérieur
- Néolithique
 - ancien
 - moyen
 - récent
 - chalcolithique
- Protohistoire
 - Age du Bronze
 - ancien
 - moyen
 - Age du Fer
 - Hallstatt (1^{er} âge du Fer)
 - La Tène (Snd âge du Fer)
- Antiquité romaine
 - République romaine
 - Empire romain
 - Haut-Empire (jusqu'en 284)
 - Antiquité tardive (285 à 476)
- Epoque médiévale
 - haut Moyen Age
 - Moyen Age
 - bas Moyen Age
- Temps modernes
- Epoque contemporaine
 - Ere industrielle
 - récent
 - indéterminé

INTERPRETATION

- Edifice public
- Edifice religieux
- Edifice militaire
- Bâtiments
- Structure funéraire
- Voirie
- Hydraulique
- Habitat rural
- Villa
- Bâtiment agricole
- Structure agraire
- Urbanisme
- Maison
- Structure urbaine
- Foyer
- Fosses
- Fossés
- Trous de poteaux
- Sépulture
- Grotte
- Abri
- Mégalithe
- Artisanat
- Argile : atelier
- Atelier
- Autre :
- Structure indéterminée

MOBILIER

- Industrie lithique
- Industrie osseuse
- Céramique
- Restes végétaux
- Faune
- Flore
- Objets métalliques
- Arme
- Outil
- Parure
- Habillement
- Trésor
- Monnaie
- Verre
- Mosaïque
- Peinture
- Sculpture
- Inscription
- Scories
- Terre cuite architecturale
- Opus sectile
- Autre : ex-voto probables

ETUDES ANNEXES

- Géologie
- Datation
- Anthropologie
- Paléontologie
- Zoologie
- Botanique
- Palynologie
- Macrorestes
- Etude céramique
- étude de l'instrumentum
- Acquisition des données
- Numismatique
- Etude des éléments en marbre
- Etude des peintures murales
- Conservation
- Restauration

GÉNÉRIQUE DE L'OPÉRATION

Intervenants scientifiques et administratifs

Service archéologie - Conseil départemental du Calvados :

Sophie PILLAULT	responsable d'opération, responsable scientifique
Pierre GIRAUD	réfèrent archéologie préventive
Nicola COULTHARD	Conservateur en chef, chef du service archéologie
Christelle LEBEL	Gestionnaire

DRAC de Basse-Normandie :

Cyrille BILLARD	SRA, Conservateur régional de l'archéologie Prescription et contrôle scientifique
-----------------	--

Intervenants de la phase fouille

Sophie PILLAULT	archéologue responsable d'opération
Clarisse PARRA-PRIETO	archéologue chargé d'étude
Anthony MALLET	archéologue chargé d'étude, topographe
Hervé DUVAL	archéologue fouilleur qualifié
Julia GAUVIN	archéologue fouilleur qualifié
Denis JAN	archéologue fouilleur qualifié
Martin LECLERCQ	archéologue fouilleur qualifié
Pierre MAUGER	archéologue fouilleur qualifié
Gauvain ROTHE-BOLL	stagiaire de 3ème
Eliott SOUBIEN	bénévole

Intervenants techniques

Entreprise Jeanne Escures, 14 520 Commes	Entreprise de terrassement
---	----------------------------

Intervenants de la phase de post-fouille

Sophie PILLAULT	rédaction du rapport, <i>instrumentum</i> , photographies du mobilier, PAO
Clarisse PARRA-PRIETO	rédaction du rapport, secteur 1, inventaires techniques
Pierre GIRAUD	réfèrent période gauloise
Nina BOULOGNE	étude de la céramique gauloise
Karine JARDEL	étude de la céramique antique
Erwan NIVEZ	étude anthropologique
Anthony MALLET	topographie, DAO, PAO
Julia GAUVIN	traitement du mobilier : lavage, conditionnement, inventaires techniques
Pierre MAUGER	traitement du mobilier : lavage, conditionnement, inventaires techniques
Cécile RIQUIER	SIG
Alban GOTTFROIS	DAO
Annabelle COCOLLOS	dessins de la céramique

Marie-Anne ROHMER	dessins de <i>l'instrumentum</i>
Clément FIA NT	dessins de la céramique gauloise
François CHARRAUD	identification du mobilier en silex
<i>CEPAM - UMR 7264 CNRS / Université Nice Sophia Antipolis</i>	
Mélanie DEMAREST (EVEHA)	identification de l'objet 1345
Cécile GERMAIN-VALLEE	expertise géomorphologique
Pierre-Marie GUIHARD	identification de la monnaie 1375
<i>Service de numismatique - Centre Michel de Boüard CRAHAM (UMR 6273), Université de Caen Basse-Normandie</i>	
Aurore LACROIX	identification du mobilier en verre
<i>UMR 7041 ArScAn-équipe GAMA</i>	
Xavier SAVARY	expertise géologique
Grégory SCHÜTZ	identification de l'objet 1443
Eliott SOUBIEN	Bénévole, lavage du mobilier
Thomas DAUGAS	Bénévole, lavage du mobilier
Sylvain DAUPHIN	Bénévole, lavage du mobilier
Céline CÉILLET	Bénévole, lavage du mobilier
Raphaël PANASSIE	Bénévole, lavage du mobilier

RÉCAPITULATIF DES RÉSULTATS

Chronologie	Structures	Mobilier	Interprétation
Protohistoire (Age du Bronze Ancien)	cercle, sépultures		nécropole
Protohistoire (Bronze final / 1er Age du Fer)	TP, fosses, maisons circulaires, sépultures	céramique, métal, faune, malacofaune, torchis	habitat
La Tène (IV ^{ème} -III ^{ème} s.)	TP (palissade), autel creux, fossé (?)	céramique, métal (épée, fragments de fourreaux d'épée), dépôt d'un crâne de cheval entouré de fragments de céramique, faune, torchis, lest, fragment de godet à sel, silex	manifestations culturelles
La Tène (III ^{ème} -I ^{er} s.)	fossés, fosses d'extraction de marne argileuse, structures de stockage (fosses, cave, silo), fosse rituelle (rejets de foyers, dépôt d'objets métalliques et céramiques, restes humains)	céramique, faune, malacofaune, fragment de bracelet en lignite, fragment d'épée, lève-loquet, fragment de meule, fragment de godet à sel, serpette, ciseau, couteaux, percuteur ?, fusaiole	habitat, manifestations culturelles
Gallo-romain (époque pré-augustéenne - II ^{ème} s. ap. J.-C.)	Bâtiment à hypocauste, canalisation, TP, fosses, fossés	céramique, métal, faune, coquillages, torchis, scories de forge, ex-voto en alliage cuivreux (anneaux), <i>specillum</i> , vase miniature, tuiles, mortier et enduits peints, épingles en os	occupation liée au sanctuaire
époque contemporaine (seconde guerre mondiale)	trous d'obus	éclats d'obus, obus	vestiges liés au bombardement de la cote 112

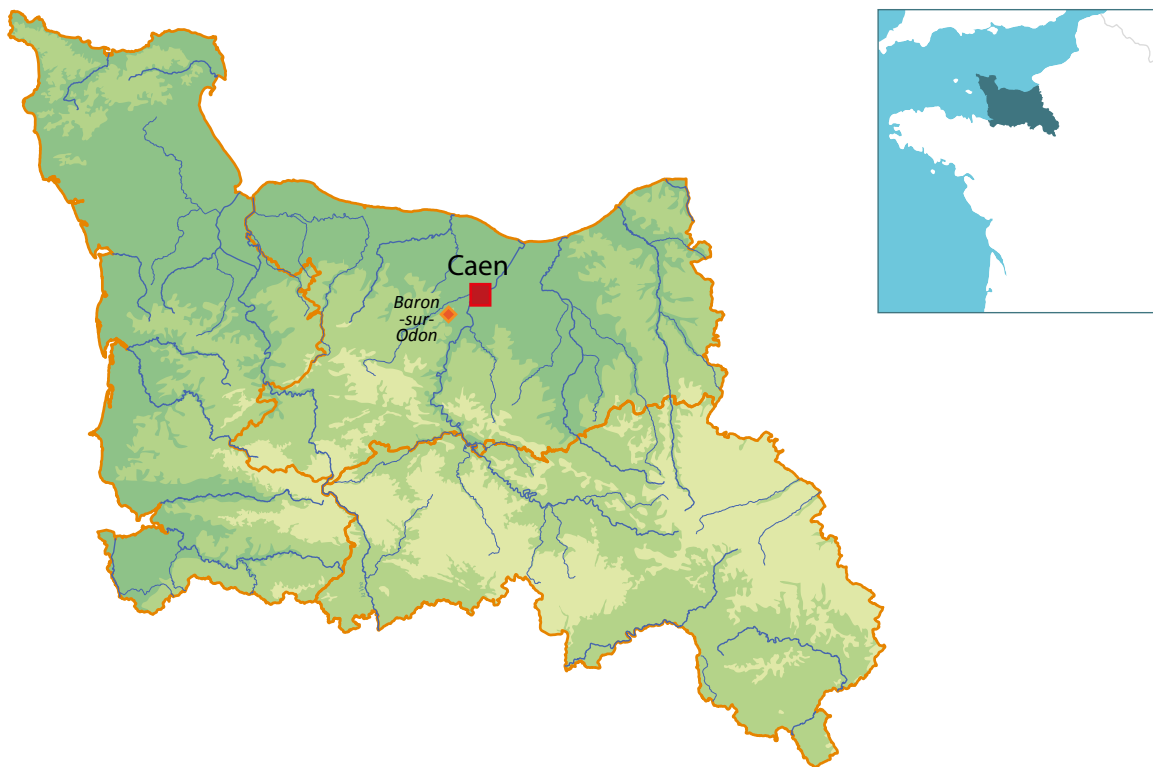
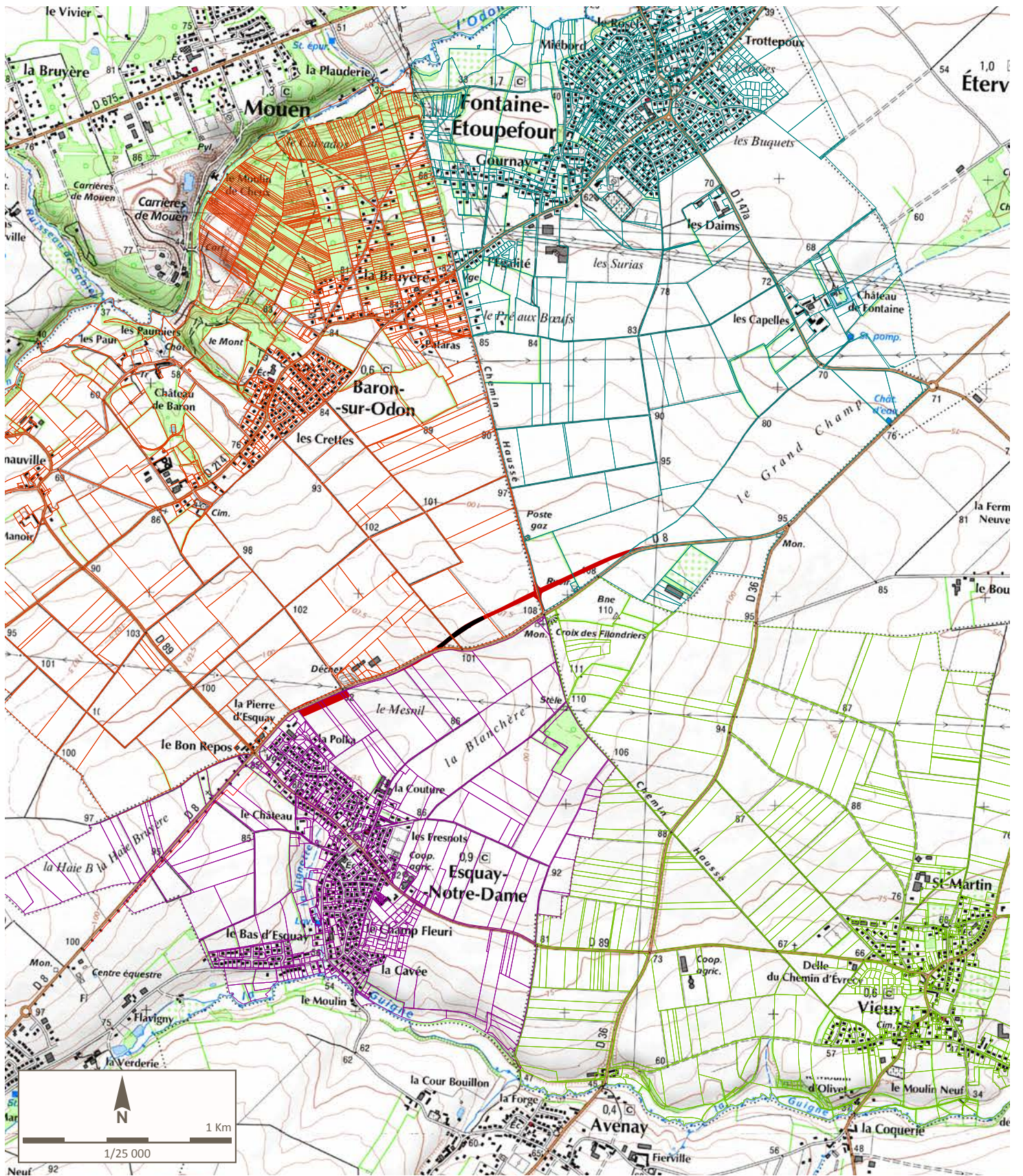


Fig. 1 - Plan de localisation du site




 projet routier
 et localisation de la fouille

- cadastre Esquay-Notre-Dame
- cadastre Vieux
- cadastre Baron-sur-Odon
- cadastre Fontaine-Etoupfour

Fig. 2 - Localisation du site sur la cadastre 2014



Fig. 3 - Localisation de la fouille sur le cadastre 2014 et sur l'orthophotographie 2006



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION BASSE-NORMANDIE

COPIE POUR
INFORMATION

Arrêté n° 16-2014-069 du 17 MARS 2014

portant prescription d'une fouille d'archéologie préventive

Le Préfet ;

Vu le code du patrimoine et notamment son livre V ;

Vu l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et des fouilles archéologiques ;

Vu l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

Vu l'arrêté du 14 novembre 2013 portant délégation de signature à Mme Diane de RUGY, directrice régionale des affaires culturelles de Basse-Normandie *par intérim* ;

Vu l'arrêté n°16-2014-015 du 21 janvier 2014 portant prescription d'un diagnostic archéologique ;

Vu le rapport de diagnostic réalisé par Mme Sophie Pillault, remis au préfet de région le 28 février 2014 ;

Considérant que les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique ;

Considérant en conséquence que les travaux précités doivent être précédés d'une étude des vestiges par une fouille archéologique ;

ARRÊTE

Article 1 - Une opération de fouille archéologique est mise en œuvre préalablement à la réalisation du projet sis en :

Région : BASSE-NORMANDIE

- DEPARTEMENT : Calvados
- COMMUNE : BARON-SUR-ODON
- Lieu-dit / adresse : déviation de la RD 8
- Cadastre : Section : ZB, Parcelles : 652p et 656p

et réalisé par le Conseil Général du Calvados.

L'emprise soumise à la fouille, d'une superficie de **5400 m²**, est figurée sur le document graphique annexé au présent arrêté.

Article 2 - La fouille prescrite à l'article 1 sera réalisée conformément au cahier des charges scientifiques annexé au présent arrêté, sous la maîtrise d'ouvrage de l'aménageur désigné au même article.

Sa réalisation peut être confiée à l'Institut national de recherches archéologiques préventives ou à un opérateur titulaire de l'agrément prévu par l'article R. 522-8 du code du patrimoine.

Cet agrément devra couvrir la période suivante : âge du Fer et Antiquité.

L'aménageur conclura avec l'opérateur un contrat comportant le projet scientifique d'intervention, lequel précisera les modalités de mises en œuvre des prescriptions énoncées par le cahier des charges scientifique précité.

Article 3 - La fouille peut être entreprise après que l'aménageur a sollicité et obtenu l'autorisation prévue par l'article R. 523-46 du code du patrimoine.

À cet effet, l'aménageur produit un dossier comprenant le contrat mentionné à l'article 2 du présent arrêté, le justificatif de l'agrément de l'opérateur et, le cas échéant, la déclaration sur l'honneur prévue à l'article R. 523-45 du code du patrimoine.

Article 4 - La directrice régionale des affaires culturelles *par intérim* est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié au Conseil Général du Calvados.

Copie à la mairie de BARON-SUR-ODON et au service d'archéologie du Conseil général du Calvados.

Fait à CAEN, le

17 MARS 2014

Le Préfet de la région Basse-Normandie,
Préfet du Calvados,
et par délégation,
La directrice régionale des affaires culturelles
par intérim,



Diane de RUGY



PRÉFET DE LA RÉGION BASSE-NORMANDIE

Caen, le **17 MARS 2014**

Département : **Calvados**
 Commune : **BARON-SUR-ODON**
 Localisation : **déviations de la RD 8**
parcelles ZB 652p et ZB 656p

Direction régionale des
 affaires culturelles

**Cahier des charges pour la réalisation
 d'une fouille archéologique**

Annexé à la prescription n° 16-2014-069

Liminaire

Une opération de diagnostic archéologique a été conduite sur l'emprise du projet de déviation de la route départementale 8 à Baron-sur-Odon, Esquay-Notre Dame et Fontaine-Etoupefour (Calvados). Celle-ci a permis de mettre au jour les vestiges d'une importante occupation de la fin de La Tène et du début de l'antiquité, dans l'environnement proche du célèbre temple de Baron-sur-Odon. Le présent cahier des charges vise à préciser les objectifs attachés à la prescription de fouille.

1 – Le diagnostic archéologique

Contexte

L'emprise des vestiges est située au sud-ouest de Caen, sur un sommet topographique connu, sous le nom de « cote 112 », pour avoir donné lieu à des combats intenses lors du Débarquement. Le terrain concerné, sensiblement en pente du côté ouest, est caractérisé par une très faible couverture du substrat calcaire.

Immédiatement au sud de l'emprise routière, furent fouillés des années 1950 à 1970 les vestiges d'un important sanctuaire de tradition celtique, au plan très original. Le monument est constitué de 3 enceintes décagonales concentriques enserrant une aire centrale à ciel ouvert. Différentes campagnes de sondages ont permis d'identifier à l'est du sanctuaire plusieurs bâtiments associés et un habitat de la Tène finale. L'essentiel de l'occupation se déroule du 1^{er} siècle avant notre ère jusqu'au début du IV^{ème} s. L'hypothèse très probable d'un sanctuaire indigène antérieur à l'époque antique et non identifié à ce stade des travaux a été avancée.

Le contexte archéologique est également celui des abords de l'agglomération antique d'*Areghenua* (3 km au sud-est), dont l'une des voies d'accès, appelé « chemin Haussé », passe à quelques centaines de mètres au nord-est.

Description des vestiges

Le diagnostic archéologique a essentiellement mis au jour deux concentrations de vestiges à proximité de la zone du sanctuaire (ensembles 1 et 2).

Le secteur 1 est le plus dense. Les structures sont lisibles à une profondeur d'environ 40 cm. On y observe une importante concentration de structures gauloises et antiques sur 75 m de longueur de tracé : au total, 80 structures, principalement des trous de poteau, mais aussi des fossés et des fossés. Les structures 97 et 99 forment un angle droit qui peut correspondre à l'angle d'un enclos de fonction indéterminée.

Son mobilier comprend en particulier deux anneaux votifs qui s'ajoutent aux 400 trouvés lors de la fouille précédente. Une partie des structures d'où provient du mobilier gaulois livre également dans son comblement terminal des éléments de démolition de bâtiments antiques.

En contrebas et à l'ouest du sanctuaire, le secteur 2 est constitué d'un petit ensemble de trous de poteau délimité au sud-est par un fossé de dimensions modestes, qui pourrait constituer une structure de délimitation du site. La fonction précise des structures de cet ensemble apparaît moins clairement, mais celles-ci marquent l'extension occidentale du sanctuaire.

Entre les deux secteurs, on signale la trace de deux chemins très arasés et non datés, mais qui peuvent correspondre à un itinéraire en fonction lors de l'occupation du sanctuaire et susceptible de se raccorder au chemin Haussé.

Le site est donc constitué d'une occupation structurée (habitat, extension du sanctuaire?) de la fin de l'époque laténienne, en partie comblé par des niveaux détritiques antiques et une zone de chemins.

Intérêt scientifique et objectifs

La fouille d'une vaste zone à l'ouest du sanctuaire de Baron-sur-Odon va permettre de renouveler notre perception de la structuration des abords de ce site majeur, qui s'inscrit parmi les grands édifices de territoire destinés à des manifestations collectives. Dans les comptes-rendus des fouilles anciennes, les données sur les rites pratiqués sont lacunaires et les contextes stratigraphiques font souvent défaut. Ce site constitue donc une clef pour la compréhension des dernières phases laténiennes et des premières phases antiques des sites culturels. Elle apportera aussi probablement des éléments d'information importants sur les conditions de l'émergence du fait urbain en Basse-Normandie, en affinant les relations chronologiques entre l'occupation de ce grand sanctuaire et la création de la cité proche.

2 – Cahier des charges scientifique

Méthodologie :

Les parcelles ZB 652p et ZB 656p donneront lieu à une fouille sur une surface d'environ 5400 m² (cf. plans joints) et reliant les ensembles 1 et 2, ceci de manière à disposer du plan complet des vestiges et des abords immédiats du sanctuaire. La zone des chemins donnera lieu également à une analyse détaillée.

La fouille devra préciser l'organisation, la fonction et la chronologie des différents types de structures. Les structures donneront lieu à une approche principalement manuelle et donneront lieu à un enregistrement stratigraphique.

3 – Post-fouille

Le responsable de la fouille s'appuiera sur l'état des connaissances actuelles concernant les sanctuaires gaulois et antiques, en tentant de replacer le site dans son contexte archéologique et historique, au local comme au régional, en élargissant les comparaisons à l'ensemble de l'Ouest de la France.

4 – Composition de l'équipe

L'opérateur retenu devra être agréé pour l'âge du Fer et l'Antiquité et le responsable de l'opération devra être un spécialiste de l'âge du Fer. Son curriculum vitae devra permettre de juger de sa qualité scientifique (rapports d'étude, publications...). Le responsable devra régulièrement informer de l'avancement de son chantier le service régional de l'archéologie.

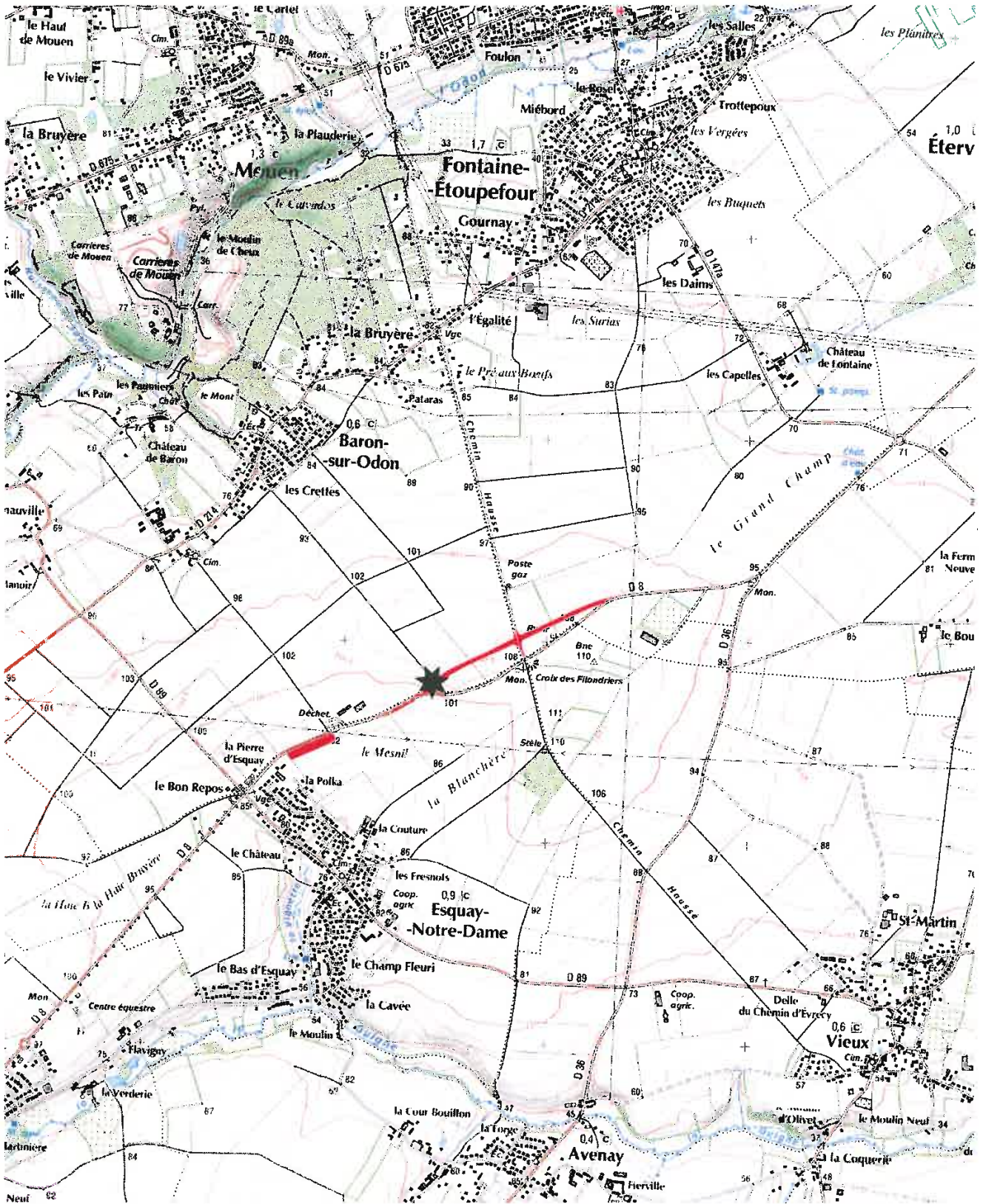
5 – Études et analyses spécialisées à prévoir :

La phase de post-fouille comportera une étude de la céramique, du mobilier métallique et des petits mobiliers remarquables. Un échantillonnage raisonné et une étude des coquillages marins et de la faune animale devront être réalisés à partir des différents contextes chronologiques afin de mener une étude de l'évolution des pratiques de consommation dans cet environnement culturel.

Si nécessaire, les fragments d'enduits peints devront donner lieu à une consolidation et à une étude.

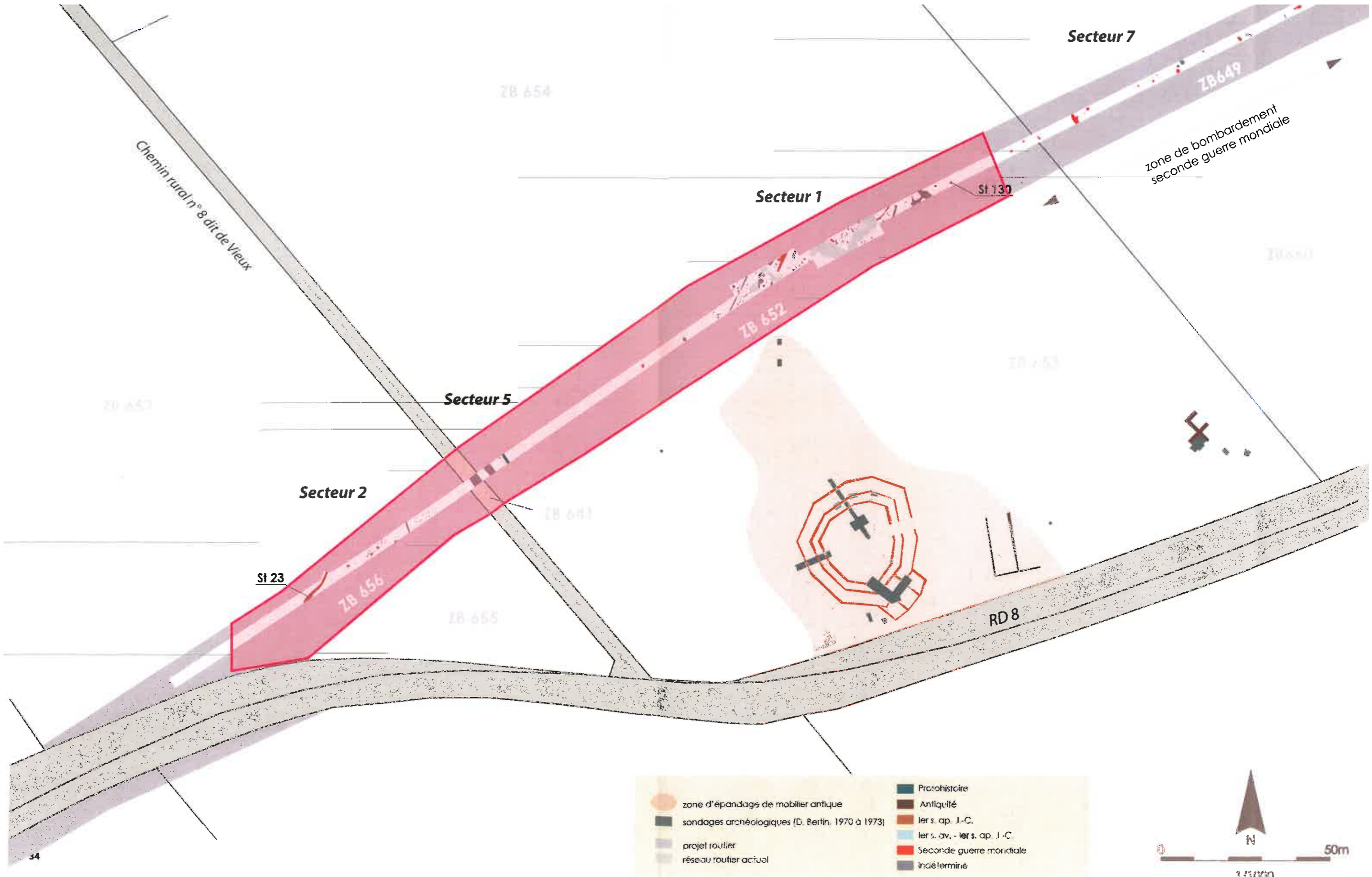
6 – Rapport

BARON-SUR-ODON (14) - déviation de la RD 8
situation de la prescription de fouille



extrait de la carte IGN au 1/25000

 projet routier





PRÉFET DE LA RÉGION BASSE-NORMANDIE

Arrêté n° 16-2014-080 du **26 MARS 2014**
portant autorisation d'une fouille d'archéologie préventive

Le Préfet ;

Vu le code du patrimoine et notamment son livre V ;

Vu l'arrêté du 14 novembre 2013 portant délégation de signature du Préfet de région à la directrice régionale des affaires culturelles par intérim ;

Vu le dossier enregistré sous le n° IA0142741400001, déposé par le Conseil général du Calvados, pour le projet de déviation de la RD 8, localisé à BARON-SUR-ODON (14) ;

Vu l'arrêté n° 16-2014-069 du 17 mars 2014 portant prescription d'une fouille d'archéologie préventive ;

Vu le contrat pour la réalisation de la fouille archéologique préventive, reçu le 24 mars 2014 ;

Vu la demande d'autorisation reçue en préfecture de région le 24 mars 2014 ;

Vu la proposition de désignation d'un responsable scientifique d'opération par le Service archéologie du Conseil général du Calvados ;

Considérant que le projet scientifique d'intervention contenu dans le contrat susvisé est conforme au cahier des charges scientifique annexé à l'arrêté de prescription de fouille susvisé ;

ARRÊTE

Article 1 - L'opération de fouille d'archéologie préventive susvisée est autorisée sur le terrain faisant l'objet du projet d'aménagement susvisé, situé comme suit :

- DEPARTEMENT : CALVADOS
COMMUNE : BARON-SUR-ODON
- Projet : Déviation de la RD 8
Cadastre : Section : ZB, Parcelle(s) : 652p et 656p

Réalisé par : Conseil général du Calvados.

Article 2 - Madame Sophie PILLAULT est désignée responsable scientifique de l'opération de fouille d'archéologie préventive. L'opération est enregistrée sous le code : 163534.

Article 3 - Le Service archéologie du Calvados exécutera la fouille conformément aux prescriptions imposées par les services de l'État, selon les objectifs scientifiques et principes méthodologiques qu'il a fixé et ce, sous le contrôle de ses représentants.

Article 4 - La directrice régionale des affaires culturelles *par intérim* est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié au Conseil général du Calvados, à Madame Sophie PILLAULT et au Service archéologie du Calvados.

Fait à CAEN, le **26 MARS 2014**

Pour le préfet de la région Basse-Normandie,
Préfet du Calvados,
et par délégation,
La directrice régionale des affaires culturelles *par intérim*



Diane de RUGY

PROJET D'OPERATION

RD 8, BARON-SUR-ODON

ZB 641, 652, 656

FOUILLE ARCHEOLOGIQUE PREVENTIVE



CONSEIL GENERAL DU CALVADOS
Direction générale adjointe Jeunesse, Culture et Territoires
Service Archéologie

36 rue Fred Scamaroni
14000 CAEN
tél. : 02.31.57.18.30
mail : sdac@calvados.fr

1. IDENTIFICATION DE L'OPERATION

1.1 Site

Département :	Calvados
Commune :	Baron-sur-Odon
Lieu-dit	
Nature du projet :	Rectification de virages de la Rd 8
Références cadastrales	Baron-sur-Odon (cadastre 2014 : ZB 641, 652 et 656)

1.2 Aménageur

Nom ou raison sociale :	Conseil général du Calvados
Adresse :	Hôtel du département, 14000, CAEN
Représenté par :	son Président : Mr Jean-Léonce Dupont

1.3 Service instructeur

Service régional de l'archéologie de :	Basse-Normandie
Téléphone/télécopie	02 31 38 39 19
Dossier suivi par :	Cyrille Billard

1.4 Opération

Arrêté préfectoral émis le :	n°16-2014-69 14 mars 2014
Reçu au Conseil général du Calvados le :	20 mars 2014
Nature de l'opération	Fouille d'archéologie préventive
Cadre de l'opération	milieu rural
Surface à traiter	5400 m ²
Calendrier prévisionnel	Du 31 mars au 30 mai 2014
Responsable pressenti	Sophie Pillault du Service Archéologie du Conseil général du Calvados

2. PROBLEMATIQUE SCIENTIFIQUE

Conformément au cahier des charges scientifiques, joint à l'arrêté n° 16-2014-069 prescrivant ladite fouille, l'objet de l'opération préventive consiste à caractériser les diverses occupations révélées par le diagnostic archéologique. Il s'agit principalement de documenter les abords immédiats d'un important sanctuaire de tradition celtique, l'emprise de la fouille se localisant à une cinquantaine de mètres seulement du monument. Ce dernier, fouillé dans les années 1950 puis 1970¹, présente un plan atypique, constitué de trois enceintes décagonales concentriques enserrant une aire centrale à ciel ouvert. Aux abords de ce temple, dont l'occupation s'étend du premier siècle avant notre ère jusqu'au début du IV e. après J.-C., d'autres bâtiments ont été identifiés. L'hypothèse d'un sanctuaire indigène antérieur au monument antique est très probable mais non attesté.

Cet ensemble de constructions se localise sur le versant d'une butte, à proximité du chemin Haussé, voie antique reliant *Aregenua* (située à seulement trois kilomètres de ce site) à Bayeux.

Sur la base du rapport de diagnostic, le cahier des charges scientifiques indique de procéder à l'étude des différentes composantes attestées sous la forme d'une fenêtre d'environ 5 400 m² englobant deux zones de concentrations de vestiges.

La première zone, localisée à l'aplomb du sanctuaire, est composée d'une concentration dense de structures, principalement des trous de poteaux mais également des fosses et fossés, dont un angle d'enclos à fonction indéterminée, au sommet duquel deux anneaux votifs ont été mis au jour, identiques aux 400 autres trouvés lors de la fouille du sanctuaire. L'ensemble du mobilier mis au jour lors du décapage et lors de la fouille de certaines de ces structures couvre les périodes de la fin de La Tène finale au début de l'Antiquité. Se pose la question de la nature de ce secteur : extension et/ou sanctuaire primitif, habitat jouxtant le monument ou zone artisanale en relation avec le temple.. ?

La seconde zone de concentrations de vestiges localisée en contrebas et à l'ouest du temple, correspond à un petit ensemble de trous de poteaux délimités par un fossé marquant l'extension occidentale du sanctuaire.

Entre ces deux zones, deux chemins arasés et non datés pourraient correspondre à une voie longeant le sanctuaire et se raccordant au chemin Haussé.

¹ BERTIN D. – Le sanctuaire celto-romain du Mesnil de Baron-sur-Odon, in : *Gallia T.35, fasc. 1*. Paris : Centre national de la Recherche scientifique, p.75 à 88, 1977.

GOSSELIN L. – Découverte d'un temple gallo-romain au Mesnil de Baron-sur-Odon (Calvados), in : *Bulletin de la Société Normande d'Etudes Préhistoriques, T. XXXV, fasc. IV*. 1953.

3. DEFINITION DES OBJECTIFS

- Le sanctuaire et son environnement

Le sanctuaire antique de Baron-sur-Odon est implanté dans un secteur densément occupé à la période gauloise comme l'attestent les campagnes de fouilles des années 1950 et 1970, les prospections aériennes des années 2000 (J. Desloges) et les résultats du diagnostic archéologique.

L'une des problématiques de la fouille concerne l'origine de la fondation du temple antique et la perduration du sanctuaire gaulois après la conquête.

La fouille des abords occidentaux et septentrionaux du monument culturel permettra de compléter les données acquises sur les vestiges mis au jour à l'est du monument dans les années 70 par D. Bertin (BERTIN 1977) et ainsi de mieux appréhender la structuration et l'évolution chronologique de l'occupation autour du sanctuaire (délimitation de l'aire sacrée, habitat groupé associé ?)

- Les pratiques cultuelles et la fabrication des ex-voto :

La mise au jour, lors du diagnostic, de deux anneaux votifs identiques aux 400 mis au jour au cours de la fouille du sanctuaire, ouvre le débat sur :

- **leur fonction** (substituts / simulacres de monnaies, ou rouelles simplifiées ?)

- **l'aire de diffusion** de ce type de pratiques (ex-voto relativement courant dans les sanctuaires précoces² comme ceux de Cracouville (Eure), Alésia (Côte-d'Or) ou Lardiers (Alpes de Haute-Provence...)³

- leur éventuelle **fabrication/commercialisation** à proximité du **sanctuaire** (deux anneaux ont été mis au jour dans des contextes liés à des activités artisanales lors du diagnostic) ou à **Aregenua** (la fouille d'un atelier de bronzier daté de la seconde moitié du Ier s. ap. J.-C. au nord de la maison au grand péristyle⁴ dans la *civitas* voisine d'*Aregenua*, a permis de mettre au jour des ratés de fabrication d'anneaux votifs et les moules associés).

- Les liens/interactions avec *Aregenua*

Le site se trouve au cœur de la problématique des origines du chef-lieu des Viducasses, *Aregenua*. La fouille des abords du temple pourrait permettre d'affiner les relations chronologiques entre l'occupation de ce sanctuaire et la création de la cité voisine. Une attention toute particulière sera apportée à l'étude du système viaire de ce secteur et à la structuration du terroir. En effet, le chemin Haussé présente une bifurcation nette au niveau de la cote 112 : préalablement orienté nord-ouest / sud-est à la sortie de Vieux et en direction du sanctuaire, son orientation est ensuite déviée vers le nord.

² BOURGEOIS L. (ss dir.) – Le sanctuaire rural de Bennecourt (Yvelines), du temple celtique au temple gallo-romain, in : *DAF n° 77*. Paris : éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 217 p. 1999.

³ BAUDOT M. – Premier rapport sur la fouille de Cracouville (Eure), in : *BSNEP, t. 30*, pp. 68-95, 1936
RABEISEN E., MENU M. – Métaux et alliages de bronziers d'Alésia, in : *Recherches gallo-romaines, I*. p. 141-181, 1985.

ARCHEOLOGIE DE LA FRANCE – 30 ans de découvertes : exposition de Paris, Grand Palais. Paris : RMN, 494 p. 1989.

⁴ VIPARD P. – *La Maison au Grand Péristyle, T.1*, Thèse de Doctorat, pp.328-330.

- La comparaison à l'échelle régionale et gauloise

Le plan particulier de ce monument en fait un site culturel à part à l'échelle nationale. Etudier les vestiges associés à ce monument permettrait de renouveler notre perception de la structuration de cet espace en comparaison avec d'autres sites analogues, locaux et extra-régionaux.

4. METHODE ENVISAGEE

4.1. Installation et programmation

Les installations de chantier et le stockage des déblais issus du décapage seront effectués à proximité immédiate des zones de fouille.

L'opération sera réalisée en une seule phase entre le 31 mars au 30 mai 2014.

4.2. Elaboration de la stratégie de fouille

A la suite du décapage de la zone de fouille, le relevé et l'inventaire systématique des anomalies et des structures archéologiques sur un plan général au 1/100 devront permettre de réunir les informations nécessaires pour préciser la stratégie de fouille, en accord avec le S.R.A. de Basse-Normandie. Ce plan général sera régulièrement complété au fur et à mesure de l'avancement de la fouille de telle sorte qu'il puisse être présenté aux agents du S.R.A, lors de leurs visites.

4.3. Protocole d'acquisition des données de terrain

Les méthodes envisagées pour la fouille archéologique de ce site se conforment au cahier des charges de la fouille émis par le Service régional de l'archéologie (S.R.A.) de Basse-Normandie.

4.3.1. Techniques de fouille

Toutes les structures mises au jour seront testées. Les structures significatives seront ensuite fouillées manuellement par unités stratigraphiques, à 50% au moins. Toutefois, certaines structures pourront être fouillées, en tout ou partie, par des moyens mécaniques, en raison de leur taille ou de leur profondeur (silos, puits, etc.).

D'autre part, tous les fossés seront explorés manuellement par sondages systématiques et régulièrement espacés avec pour objectif de relever des profils en coupe, régulièrement répartis et de récolter le mobilier précisément pour analyse spatiale. Il en sera de même pour les intersections afin de mettre en évidence les liens stratigraphiques et chronologiques. Etant donné le contexte culturel proche, une attention toute particulière sera apportée aux concentrations singulières d'artefacts (rejets, dépôts de faune ou de céramiques, sépultures...).

4.3.2. Enregistrement

Les données de terrain seront enregistrées selon les modalités préconisées par le cahier des charges édicté par le Service Régional de l'Archéologie :

- des plans et des coupes sur feuilles millimétrées, au 1/100, 1/50, 1/20 ou 1/10,
- un enregistrement photographique systématique et abondant sous format numérique,
- enregistrement par unité stratigraphique sur fiche standardisée.

4.4. Traitement des données de terrain

4.4.1. Documentation de fouille

- Les relevés de terrain seront numérotés, convertis en version numérique puis mis au net en Dessin Assisté par Ordinateur (DAO) sous forme de dessins vectoriels (Adobe Illustrator CS6). Ils seront raccordés aux coordonnées Lambert 93 et au nivellement NGF, au 1/20 ou 1/10.
- Les photographies seront triées et classées par structure et par unité stratigraphique. Le Rapport Final d'Opération (RFO) contiendra l'index de ces clichés.

4.4.2. Traitement du mobilier

Le mobilier sera lavé (excepté le mobilier métallique), trié, inventorié et conditionné dans des contenants propres et adaptés conformément à l'arrêté du 25 août 2004 portant définition des conditions de bonne conservation des vestiges archéologiques mobiliers et conformément aux prescriptions du SRA de Basse-Normandie relatives au versement du mobilier, présentées dans le cahier des charges pour la réalisation de la fouille préventive concernée (pp. 3-7).

Le mobilier métallique fera l'objet d'un traitement à des fins d'analyse et de conservation préventive selon un protocole établi par le Musée de Normandie, Ville de Caen.

L'ensemble du mobilier archéologique sera, le temps de l'étude, conditionné et stocké dans les locaux du service d'archéologie du Conseil général du Calvados. Le cas échéant et avec l'accord de l'Etat, certains mobiliers pourront être confiés à des laboratoires le temps de leur étude ou en raison des interventions nécessaires à assurer leur sauvegarde. A l'issue de la phase d'étude le mobilier sera remis à l'Etat qui selon la réglementation en vigueur est chargé de son partage.

a- Le mobilier céramique

La céramique sera prise en charge par les archéologues/céramologues, Pierre Giraud (pour la céramique protohistorique) et Karine Jardel (pour la céramique antique), tous deux du Service Archéologie du Conseil général du Calvados. Une étude exhaustive de ce mobilier sera réalisée, elle tiendra compte des aspects quantitatifs, qualitatifs, de la répartition spatiale des artefacts. Une reconnaissance des argiles utilisées pourra être entreprise avec la collaboration d'un géologue/pérographe du Service d'archéologie du Conseil général du Calvados, Xavier Savary.

b- Le mobilier métallique

Le petit matériel en métal sera étudié par un spécialiste de la période et remis dans son contexte fonctionnel et régional.

4.4.3. Analyses diverses

a- Paléométaballurgie

L'échantillonnage des déchets liés à une activité métallurgique sera traité dès la phase de terrain suivant un protocole adapté aux vestiges identifiés. Ils seront par la suite étudiés par une archéologue/paléométaballurgiste, Sophie Pillault du Service Archéologie du Conseil général du Calvados

b- Archéozoologie

L'étude des restes fauniques, visant à observer l'évolution des pratiques de consommation dans un environnement culturel, sera confiée à un archéozoologue.

4.4.4. Traitement de la documentation

- Les planches mentionneront systématiquement l'identifiant de l'opération. Les plans réalisés durant la phase de terrain seront légendés et géoréférencés ; ils présenteront une échelle graphique et la mention de la parcelle cadastrale.

- A l'issue de la fouille les archives seront mises en ordre selon les prescriptions définies par l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et fouilles archéologiques et les prescriptions du SRA de Basse-Normandie relatives à la remise du rapport d'opération archéologique et le versement du mobilier et de la documentation scientifiques présenté dans le cahier des charges pour la réalisation de la fouille préventive concernée (pp. 3-7).

5. COMPOSITION DE L'EQUIPE

5.1. Principes généraux

POUR LA PHASE DE TERRAIN

- Un responsable de fouille (40j)
- Un responsable de secteur (40j)
- Un archéologue chargé d'étude (40j)
- Cinq archéologues fouilleurs (200 j)

POUR LA PHASE D'ANALYSE DITE DE POST FOUILLE

- Gestion du mobilier (lavage, tri, inventaire) (40j)
- Traitement informatique des données (saisie, DAO) (40j)
- Dessin et étude du mobilier céramique (40j)
- Réalisation du rapport final d'opération (rédaction, DAO, PAO) (60j)
- Stabilisation, dessin et étude du mobilier en métal ou en matériaux rares
- Etudes spécialisées (coquillages, faune, déchets métallurgiques ..) (en fonction des résultats de terrain)

5.2. Composition de l'équipe de fouille

- Le Conseil général du Calvados propose de confier la responsabilité scientifique de l'opération à Sophie Pillault, du Service Archéologie du Conseil général du Calvados. Pierre Giraud, archéologue / spécialiste de l'Age du Fer au Service Archéologie du Conseil général du Calvados, apportera son expertise scientifique tout au long de l'opération de fouille et du post-fouille. Elle sera également secondée par un responsable de secteur, Clarisse Parra-Prieto, archéologue du Conseil général du Calvados. L'équipe de fouille sera composée de huit archéologues professionnels expérimentés aux périodes concernées par cette opération.

6. RAPPORT FINAL D'OPERATION

Le rapport final d'opération sera présenté conformément aux normes définies par l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques et conformément aux prescriptions du SRA de Basse-Normandie relatives à la remise du rapport d'opération archéologique, présentées dans le cahier des charges pour la réalisation de la fouille préventive concernée (pp. 3-7). :

- une première section : données administratives, techniques et scientifiques, plans de localisation, plan cadastral,

- une deuxième section : description de l'opération et présentation des résultats :
 - o un exposé complet du contexte archéologique et de l'environnement du site,
 - o une présentation méthodologique de l'intervention,
 - o la présentation détaillée des résultats et la démonstration de leur intérêt, par phases chronologiques,
 - o une synthèse replaçant le site dans les problématiques régionales et extra-régionales,
- une troisième section : inventaires :
 - o inventaire de la documentation de fouille,
 - o inventaire du mobilier avec référence à la parcelle cadastrale.

Le rapport final d'opération sera accompagné d'un DVD contenant une version pdf du rapport, la notice scientifique, les inventaires, les photographies numériques, la documentation graphique et les plans géoréférencés.

Le délai prévisionnel de remise du rapport est de deux ans à l'issue de la phase de terrain.

7. CALENDRIER DE REALISATION DE L'OPERATION, DU DEBUT SUR LE TERRAIN JUSQU'À LA REMISE DU RAPPORT.

7.1. Date prévisionnelle de début de l'opération de terrain

La date prévisionnelle de début de l'opération interviendra **le 31 mars 2014.**

7.2. Durée de réalisation de l'opération

La durée de l'opération est estimée à 9 semaines sur le terrain soit **du 31 mars 2014 au 30 mai 2014.**

Les circonstances particulières pouvant affecter le calendrier de l'opération sont celles qui affectent la conduite normale du chantier telles que notamment :

- les contraintes techniques liées à la nature du sous-sol ;
- les problèmes qui ne sont pas imputables au Service Archéologie du Conseil général du Calvados, tels que les intempéries, la défaillance d'un fournisseur, la pollution du terrain et autres aléas imprévisibles et, de manière générale, en cas de force majeure, qui rendent inexigibles les pénalités de retard.

Il est précisé que les intempéries (nature et période) doivent s'entendre au sens des articles L 731-1 et L 731-2 du Code du travail. Ne sont pas réputées circonstances particulières les cas de découvertes d'importance exceptionnelle prévus par l'article 43, alinéa 4 du décret n°2004-490 du 3 juin 2004 visé ci-dessus.

La phase dite de post-fouille sera étalée sur une durée de 4 mois à compter du 1^{er} juin en raison des contraintes techniques nécessaires à l'étude de certains vestiges. La date prévisionnelle de remise par le Service Archéologie du Conseil général du Calvados du rapport final au Préfet de Région est fixée au plus tard au 30 mai 2016.

NOTICE SCIENTIFIQUE

Le projet d'aménagement de la RD 8 reliant Évrecy à Éterville sur les communes de Baron-sur-Odon, Esquay-notre-Dame et Fontaine-Étoupefour (Calvados), a déclenché une procédure de diagnostic dans un secteur sensible d'un point de vue historique et archéologique.

En effet, le nouveau tracé de la route départementale 8 longe à une cinquantaine de mètres seulement, le singulier sanctuaire de Baron-sur-Odon fouillé dans les années cinquante (L. Gosselin) puis soixante-dix (D. Bertin). Ce dernier, implanté à moins de 3 kilomètres au nord-ouest de la capitale de cité des viducasses (*Aregenua*, actuelle commune de Vieux), présente un plan atypique, constitué de trois enceintes décagonales concentriques enserrant une aire centrale à ciel ouvert. Différents bâtiments ont également été identifiés lors de ces différentes opérations archéologiques à proximité de ce monument.

Suite au résultat du diagnostic, une fouille archéologique a été prescrite par les services de l'Etat sur la commune de Baron-sur-Odon, aux abords du sanctuaire. Menées sur 5400m² par 8 archéologues du Conseil départemental du 31 mars au 13 juin 2014, ces investigations ont permis d'identifier plus de 900 structures se répartissant sur deux zones principales de concentration de vestiges, la plus importante sur un petit promontoire naturel à l'aplomb du sanctuaire et la seconde, légèrement en contrebas, à l'ouest du monument.

La fouille a également permis de livrer un mobilier céramique relativement abondant dont l'étude a permis de mettre en évidence plusieurs phases chronologiques s'échelonnant du Bronze ancien jusqu'au II^{ème} s. ap. J.-C.

Le site s'intègre également au sein d'un réseau viaire, constitué de deux voies, dont la contemporanéité avec le site cultuel est attestée avec certitude pour au moins l'un des deux : le chemin Haussé, qui permettrait de relier localement *Aregenua* à *Augustodurum* (Bayeux), capitale des baiocasses.

Le second axe, quant à lui, le chemin du Val de Caen, orienté sud-ouest/nord-est, s'insère dans un talweg entaillant la butte et permettrait de rallier la vallée de l'Orne au niveau de sa confluence avec l'Odon. Son tracé a été restitué à partir du cadastre napoléonien, où il apparaît par intermittence. Si son ancienneté au-delà de l'époque moderne n'est pas assurée, la proximité de certains systèmes d'enclos gaulois laisse envisager, à titre d'hypothèse, leur contemporanéité.

Les premiers indices anthropiques attestés au niveau de l'emprise de la fouille correspondent à un ensemble funéraire de l'Age du Bronze ancien matérialisé par un cercle curvilinéaire interrompu associé à quatre sépultures accolées.

Les premières traces d'un investissement domestique du secteur quant à elles, sont décelables dès l'Age du Bronze final / premier Age du Fer, sur les deux secteurs d'occupation. Elles se caractérisent notamment par la présence de deux maisons circulaires, associée pour l'une d'entre elles, à des bâtiments quadrangulaires sur poteaux plantés.

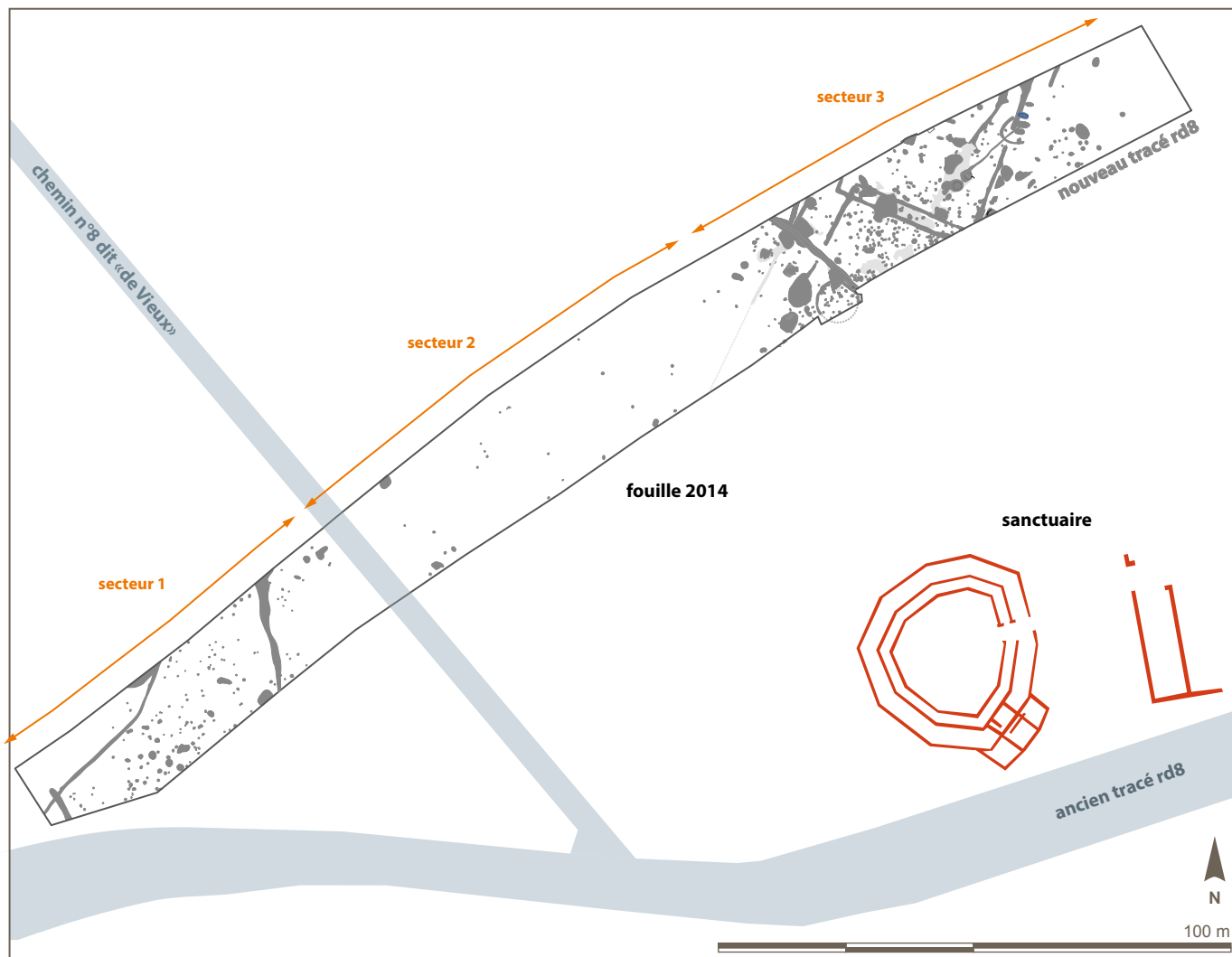


Fig. 4 - Fouille 2014 de Baron-sur-Odon «aménagement de la rd 8» et son contexte archéologique proche

Ce n'est qu'aux IV^{ème}-III^{ème} siècle av. notre ère que les premières manifestations culturelles apparaissent, le site s'intégrant ainsi dans un schéma commun à toute l'Europe celtique par la conception de grandes installations collectives. Localisés essentiellement sur le secteur oriental, les vestiges correspondent à une palissade et à une grande fosse s'apparentant à un éventuel « autel creux » dans laquelle un fragment d'épée ployée ainsi que des fragments de fourreaux d'épées ont été découverts.

Si aux III^{ème}-I^{er} s. av. J.-C. l'occupation se concentre principalement sur le secteur localisé à l'aplomb du monument et se caractérise par sa vocation domestique (structures de stockage, fosses d'extraction, parcellaire), une fosse rituelle localisée dans la pente, entre les deux secteurs d'occupation, permet de percevoir une continuité de la sacralité du lieu et d'envisager des translations des différents pôles d'occupation, domestique et culturelle, au fil des siècles. Dans cette fosse ont été mis au jour des rejets de foyer associés à des fragments de céramique (vraisemblablement liés à un rite de libation) et à une vingtaine d'objets métalliques usuels. Sur ce niveau, les restes partiels d'une femme inhumée en position assise ont été observés. Dans la seconde moitié du I^{er} s. av. J.-C., le squelette a fait l'objet de manipulations et de récupération d'ossements.

Cette dernière phase chronologique correspond également à l'aménagement de nouvelles fosses localisées aux abords immédiats de la structure ayant livré les éléments d'armement. Présentant les mêmes

caractéristiques morphologiques et de comblement, une fonction rituelle peut leur être attribuée, à titre d'hypothèse.

Ces manifestations marquent les prémices du vaste programme architectural impulsé dès le début du I^{er} s. ap. J.-C. : construction du sanctuaire et des différents bâtiments annexes, dont un équipé d'un hypocauste, dont seul l'angle sud a été identifié lors de la fouille.

Le développement conjoint des deux sites (*Aregenua* et Baron-sur-Odon) pose évidemment la question des relations et de l'éventuelle hiérarchisation les unissant.

Si les indices d'une occupation antérieure à la conquête sont rares et diffus dans la capitale de cité, la butte sur laquelle est implanté le site cultuel de Baron est, elle, riche et ancienne.

Dans tous les cas, la mise au jour, lors de la fouille de la Maison au Grand Péristyle d'*Aregenua* d'un atelier de bronzier ainsi que les moules d'anneaux et les ratés d'anneaux identiques aux *ex voto* découverts par centaines à Baron-sur-Odon permet d'attester de pratiques cultuelles analogues aux deux sites.

Ainsi, grâce aux différentes interventions archéologiques menées ces soixante dernières années (fouilles, diagnostic, prospections pédestres et aériennes), une occupation dense de la colline a été identifiée, principalement sur son flanc occidental, ouvert sur l'intérieur des terres, plutôt que sur la vallée l'Orne, puis la mer.

2

Résultats de l'opération

1 PRÉSENTATION

1.1. Localisation et circonstances de l'intervention (Fig. 1 et 2)

La création d'une nouvelle voie, permettant la rectification de virages accidentogènes de l'ancien tracé de la Rd8, dans le secteur du « Cote 112 », a enclenché une procédure de diagnostic archéologique, mené par le Conseil départemental du Calvados en février 2014. Suite aux résultats de ce dernier, une fouille de 5400 m² fut prescrite par le service régional de l'Archéologie sur la commune de Baron-sur-Odon (ZB 652, 656 et 641), à l'aplomb et en contre-bas d'un sanctuaire antique atypique, fouillé dans les années 50 puis 70 (Fig. 3).

Cette opération préventive a été menée du 31 mars au 13 juin 2014 par une équipe de huit archéologues du Conseil départemental du Calvados.

1.2. Contextes géographique et topographique

Le projet routier se localise en bordure occidentale de la Plaine de Caen (une dizaine de kilomètres au sud-ouest de la capitale de région – Fig. 5), à la limite entre le Massif armoricain et le Bassin parisien. Il s'agit d'un plateau délimité au nord-ouest par la vallée de l'Odon, à l'est, par celle de l'Orne et au sud par la Guigne (Fig. 6).

La fouille se localise sur le flanc occidental de la « Cote 112 » (lieu-dit la Croix des Filandriers), butte emblématique de la Seconde Guerre Mondiale (Fig. 8). Celle-ci marque le paysage et ouvre la vue jusqu'au Mont Pinçon au sud-ouest et sur toute la plaine de Caen / vallée de l'Orne au nord-est.

Ce versant est orienté nord-est/ sud-ouest et présente une pente moyenne de 2,5 % (Fig. 7). Il est ponctué de microreliefs : la partie la plus dense du site (secteur 3 – cf. Fig. 4) se situe sur une légère plateforme d'environ 90 m de diamètre (à 107 m NGF) surplombant le sanctuaire (cf. Fig. 7 et 8). La seconde concentration de vestiges archéologiques (secteur 1), se localise en contrebas du précédent. Les deux espaces d'occupation sont séparés par une zone plus abrupte (secteur 2, pente de 6%) au pied de laquelle est implanté le chemin rural n°8 dit « de Vieux », d'époque moderne (Fig. 8, cf. *infra* contexte historique).

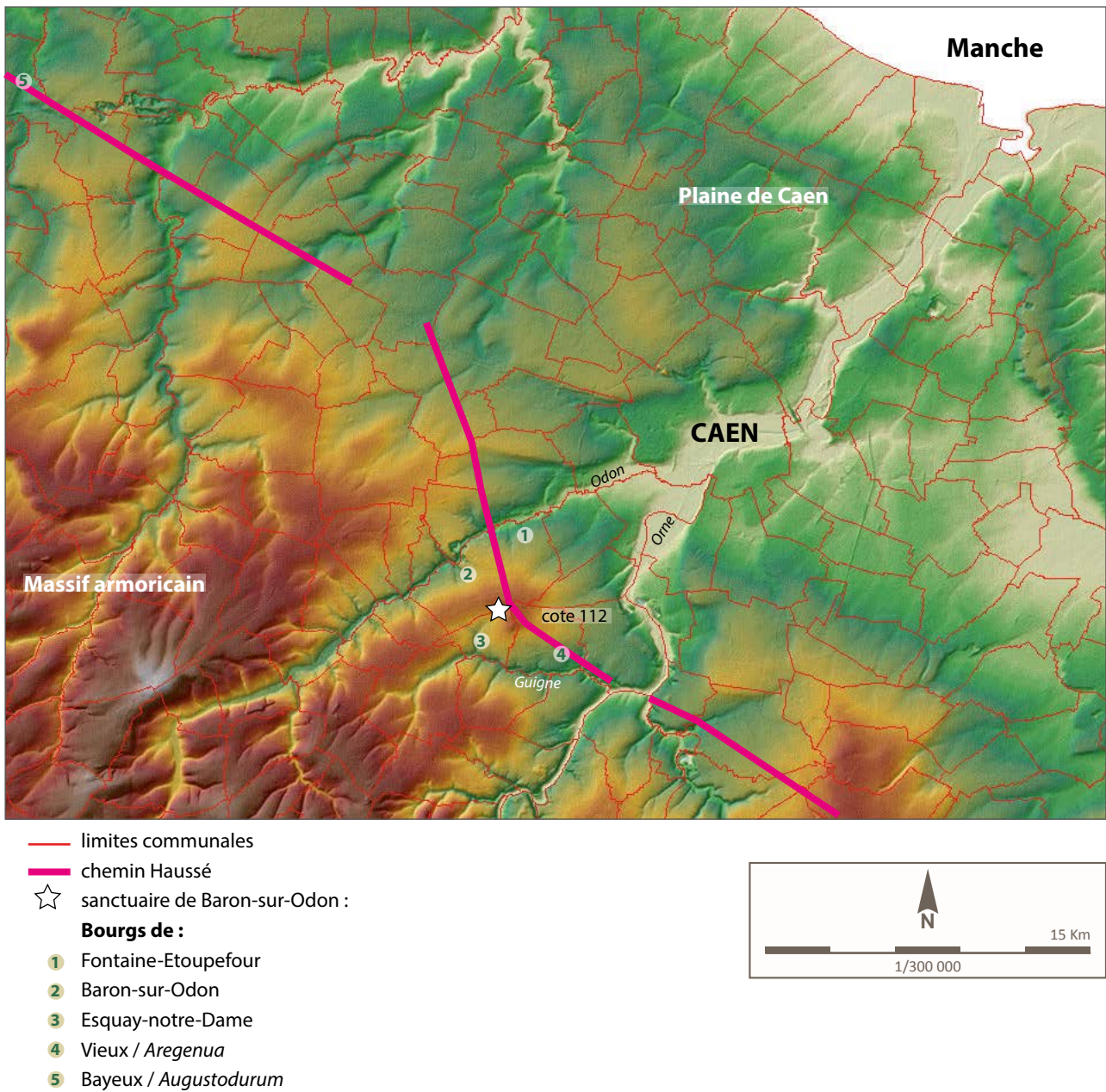
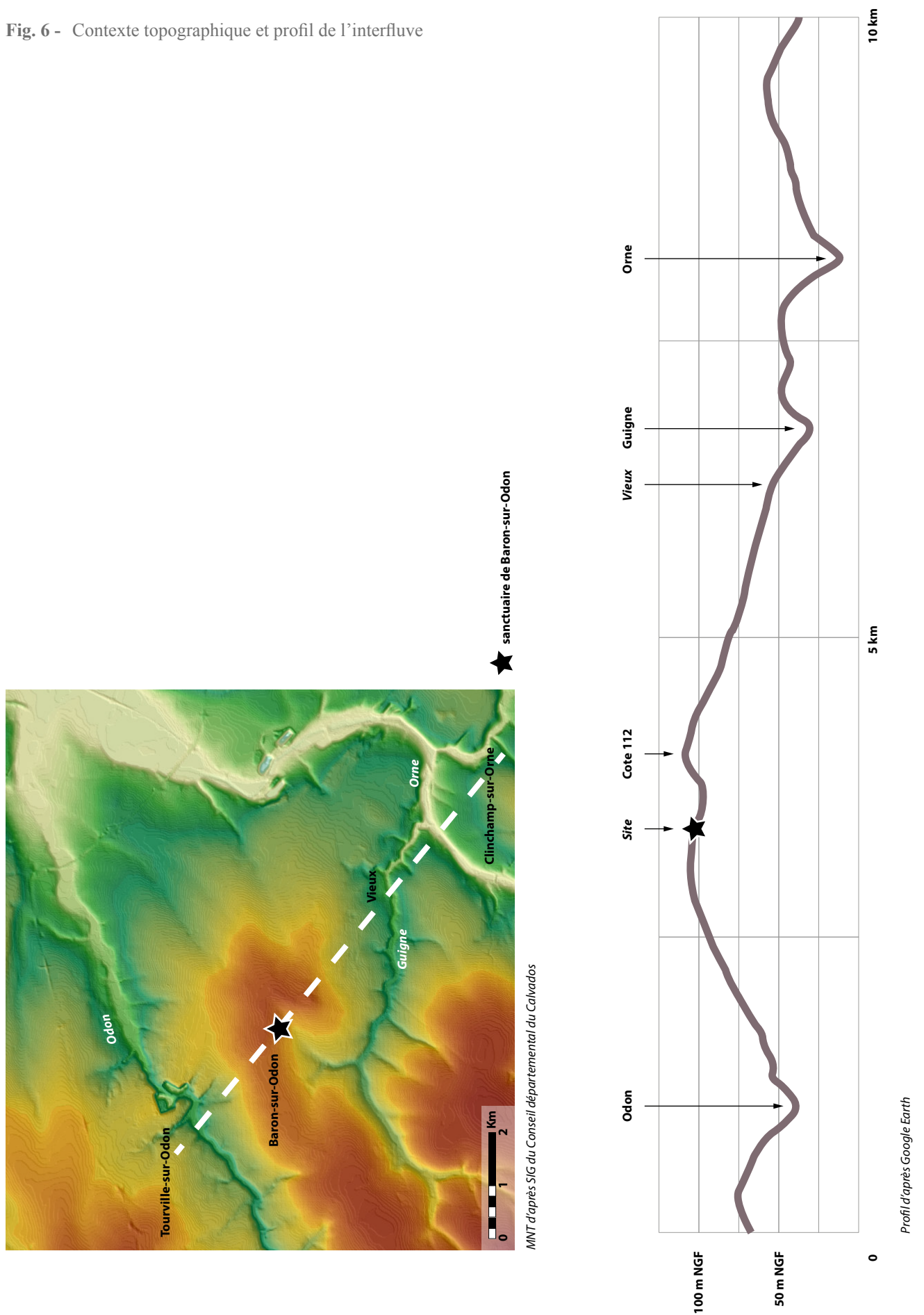


Fig. 5 - Contexte topographique du sanctuaire de Baron-sur-Odon et du chemin Haussé

Fig. 6 - Contexte topographique et profil de l'interfluve



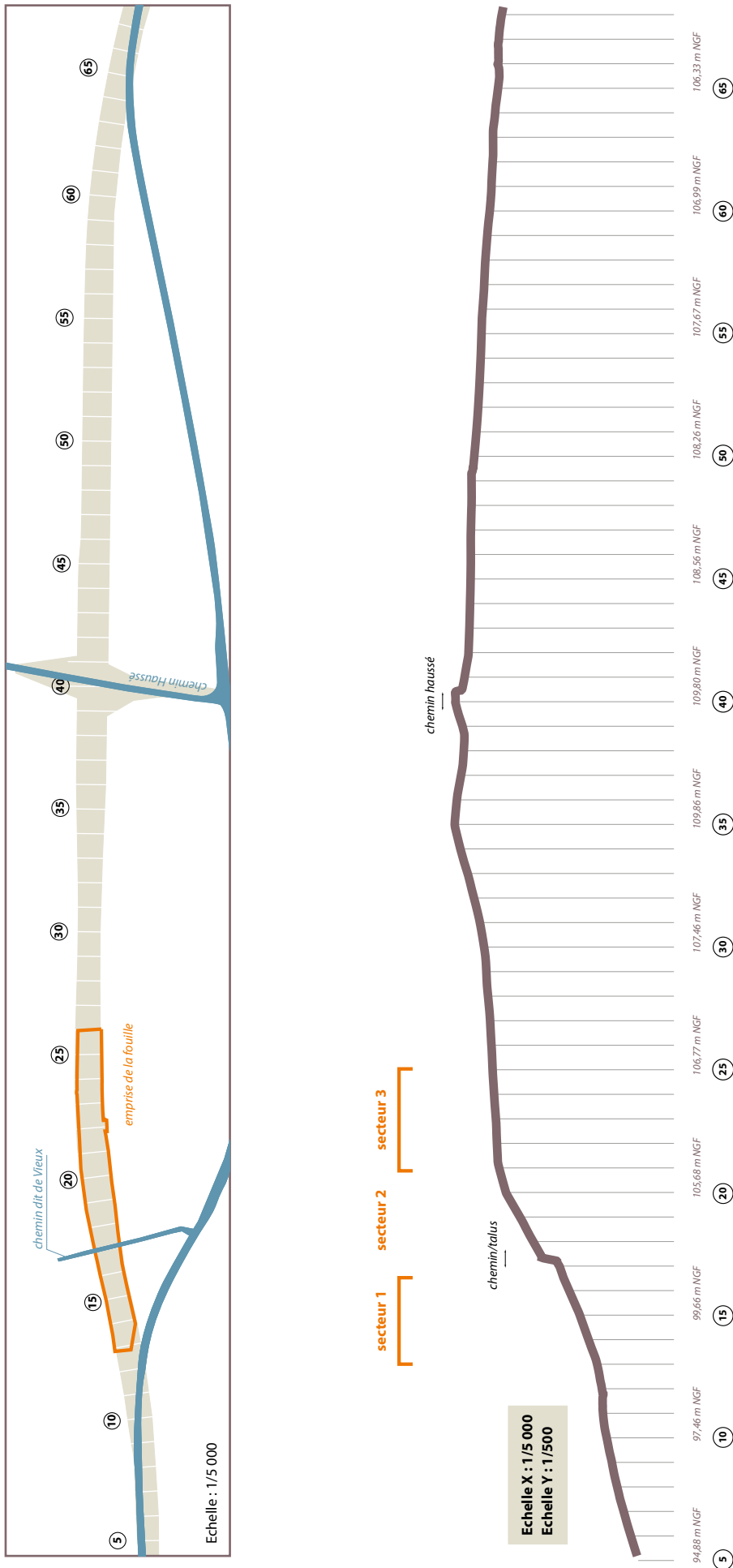


Fig. 7 - Profil de la «cote 112» (d'après documentation de la direction de l'aménagement du Conseil départemental du Calvados)

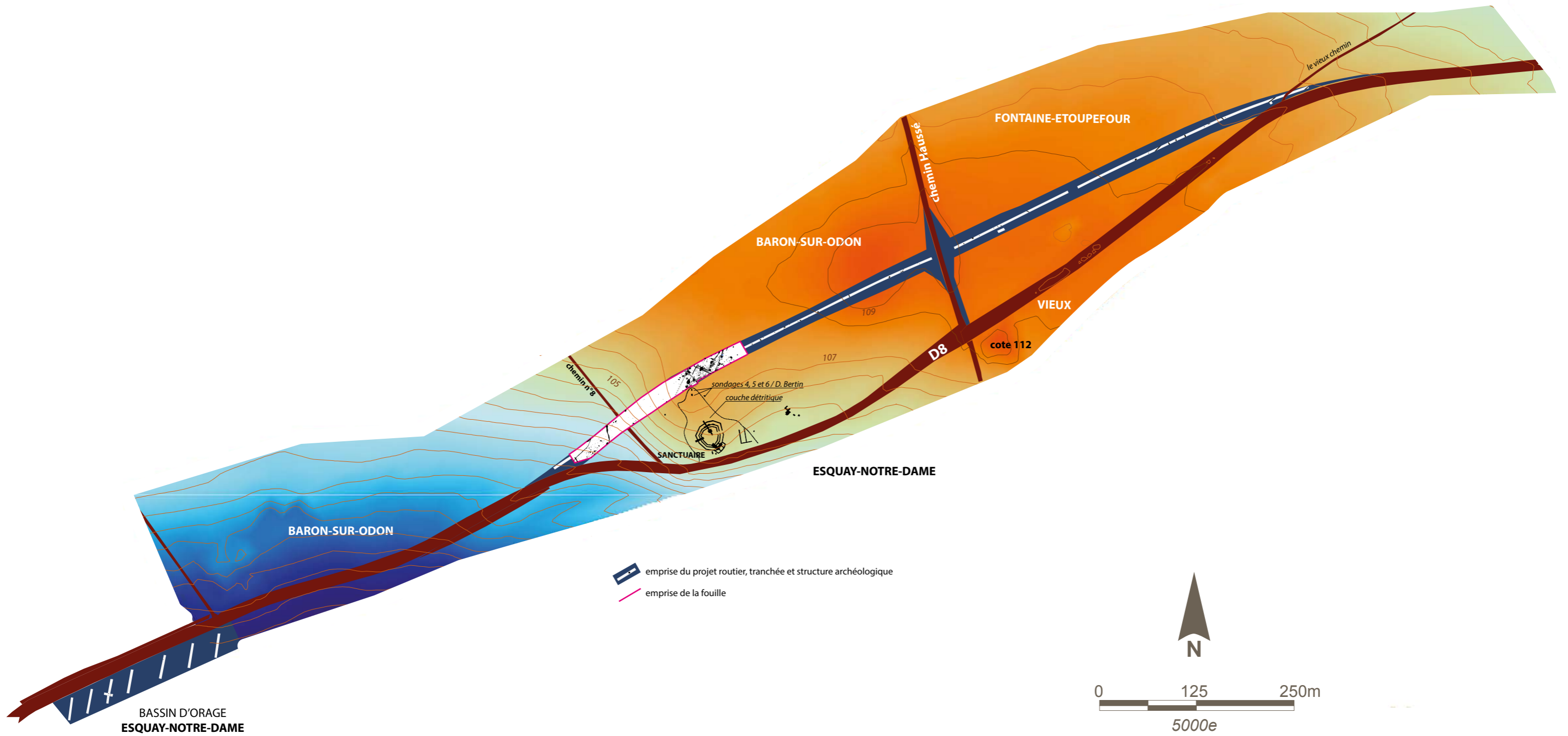


Fig. 8 - Localisation du diagnostic et de la fouille 2014 sur le Modèle Numérique de Terrain de la «cote 112» (SIG Cécile Riquier - CD 14)

1.3. Contexte géologique (Fig. 9 et 10) et géomorphologique

(avec la collaboration de C. Germain-Vallée et Xavier Savary, CD14)

L'emprise de la fouille se localise au niveau de calcaires jurassiques (VERNHET et al.2002) et plus particulièrement de membre des bancs bleus (Bathonien inférieur – j3B), désignant une alternance de bancs calcaires plus ou moins marneux (Fig. 9).

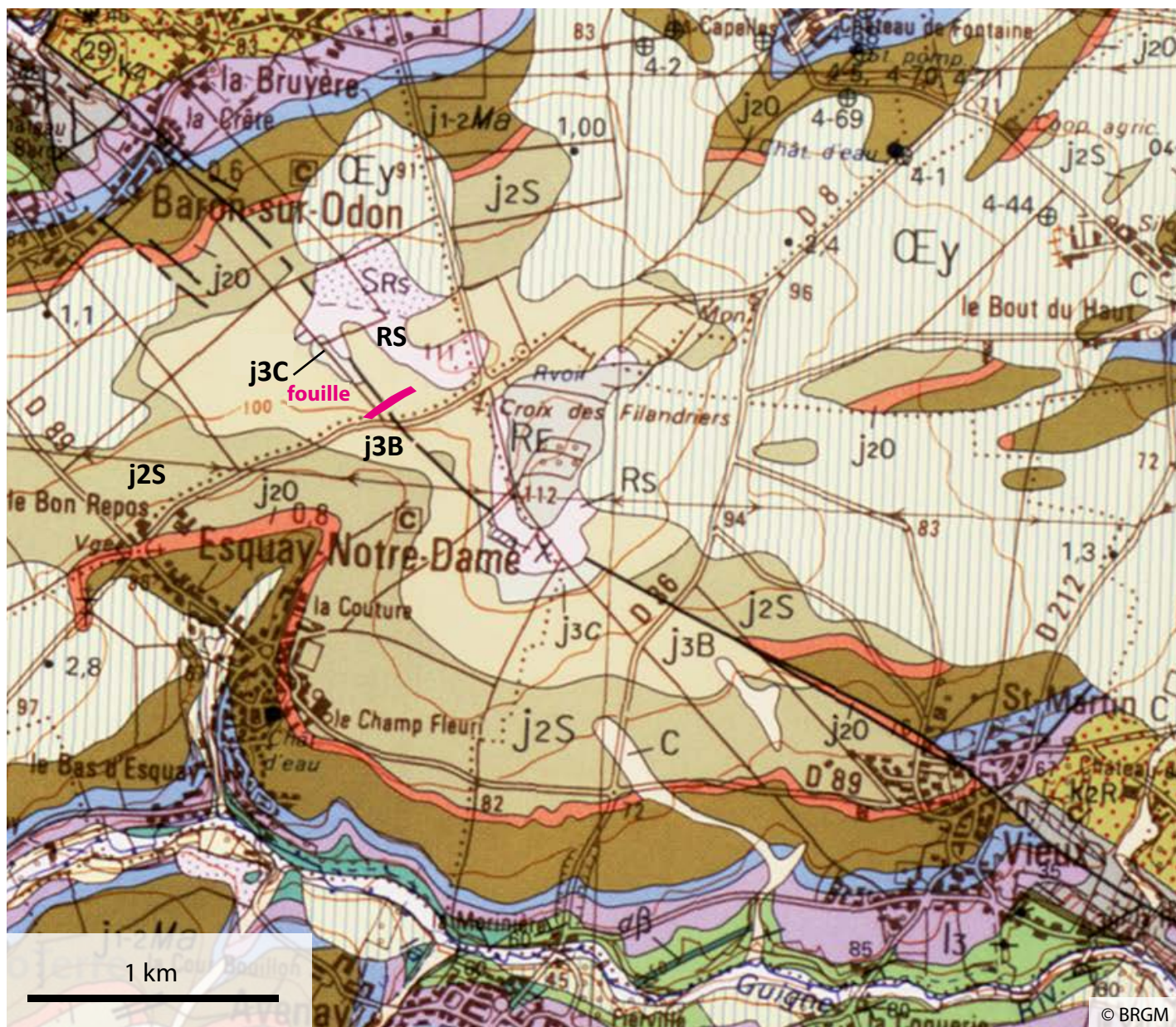
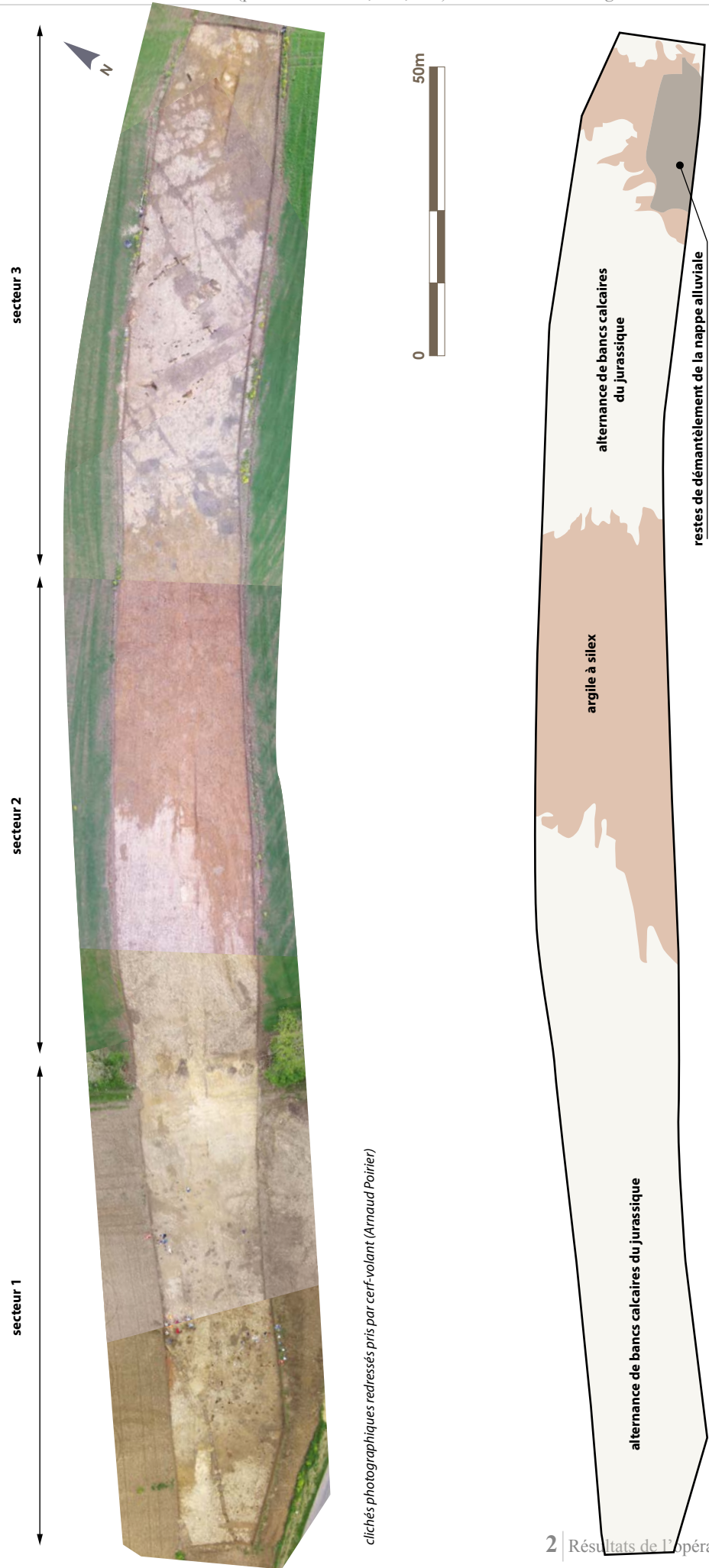


Fig. 9 - Localisation de la fouille sur la carte géologique (BRGM)

- SRS - dépôt de solifluxion dérivés des argiles à silex RS
- OEy - loess weischéliens calcaires
- RS - argiles résiduelles à silex
- RF - Epandages résiduels pré-quaternaires
- j3C - membre du Calcaire de Caen (formation du Calcaire de Caen)
(Bathonien inférieur et moyen)
- j3B - membre des Bancs bleus (formation du Calcaire de Caen)
(Bathonien inférieur)
- j2S - Calcaires à spongiaires (Bajocien supérieur)

Fig. 10 - Substrat géologique et photographie par cerf-volant (©Arnaud Poirier)



clichés photographiques redressés pris par cerf-volant (Arnaud Poirier)

Surmontant localement ces formations jurassiques, des couches d'altération appartenant aux formations résiduelles pré-quaternaires, sont identifiées sur la carte géologique au niveau de la Cote 112 et au nord-ouest du carrefour de la Croix des Filandriers. Il s'agit dans un premier temps d'argile à silex (RS) et de dépôts de solifluxion liés à ces dernières (SRS) ; ces formations proviennent de la dissolution et de la décalcification des calcaires au Tertiaire.

Un autre niveau résiduel (RF) couvrant la Cote 112, est constitué de galets roulés (surtout des quartzites) dans une matrice argileuse brun orangé, épandu à la surface pré-Pliocène, probablement au Miocène (BERTIN 1977 : 82). Au vu de sa composition, son origine alluviale est probable.

Ces trois substrats ont été identifiés sur la zone de fouille (**Fig.10**) : Le calcaire jurassique a été principalement reconnu sur le sommet et en contrebas de l'emprise, les argiles à silex sur la pente et des restes de nappes alluviales ont pu être observés à l'extrémité septentrionale de la zone d'étude.

Quel que soit le substrat, celui-ci apparaît à une faible profondeur (20 à 50 cm en moyenne) ; la terre végétale le recouvrant, est riche en galets infra-décimétriques provenant de la désagrégation de la couche RF (cf. *supra*).

- Substrat calcaire :

Différents bans de calcaires, plus ou moins compacts et plus ou moins argileux suivant le niveau de dissolution de sa surface, ont été observés. Etant donnée la faible épaisseur de sédiment le recouvrant, le sommet de la roche présente une perturbation importante due aux labours successifs, rendant parfois difficile la lecture du terrain ; sur une dizaine/vingtaine de centimètres, le calcaire se présente sous la forme de cailloux et pierres infra décimétriques dans une matrice plus ou moins argileuse.

- Argiles à silex (RS) :

Pauvres en rognons de silex, elles prennent un aspect parfois marbré ou tacheté (argile ocre et poches de calcaire partiellement dissoutes) et parfois blanchâtre (argile « crèmeuse » avec poches orangées et restes de blocs calcaires non dissous). Localement, elles prennent la forme de « filons » zébrant le calcaire.

- nappe alluviale (RF) :

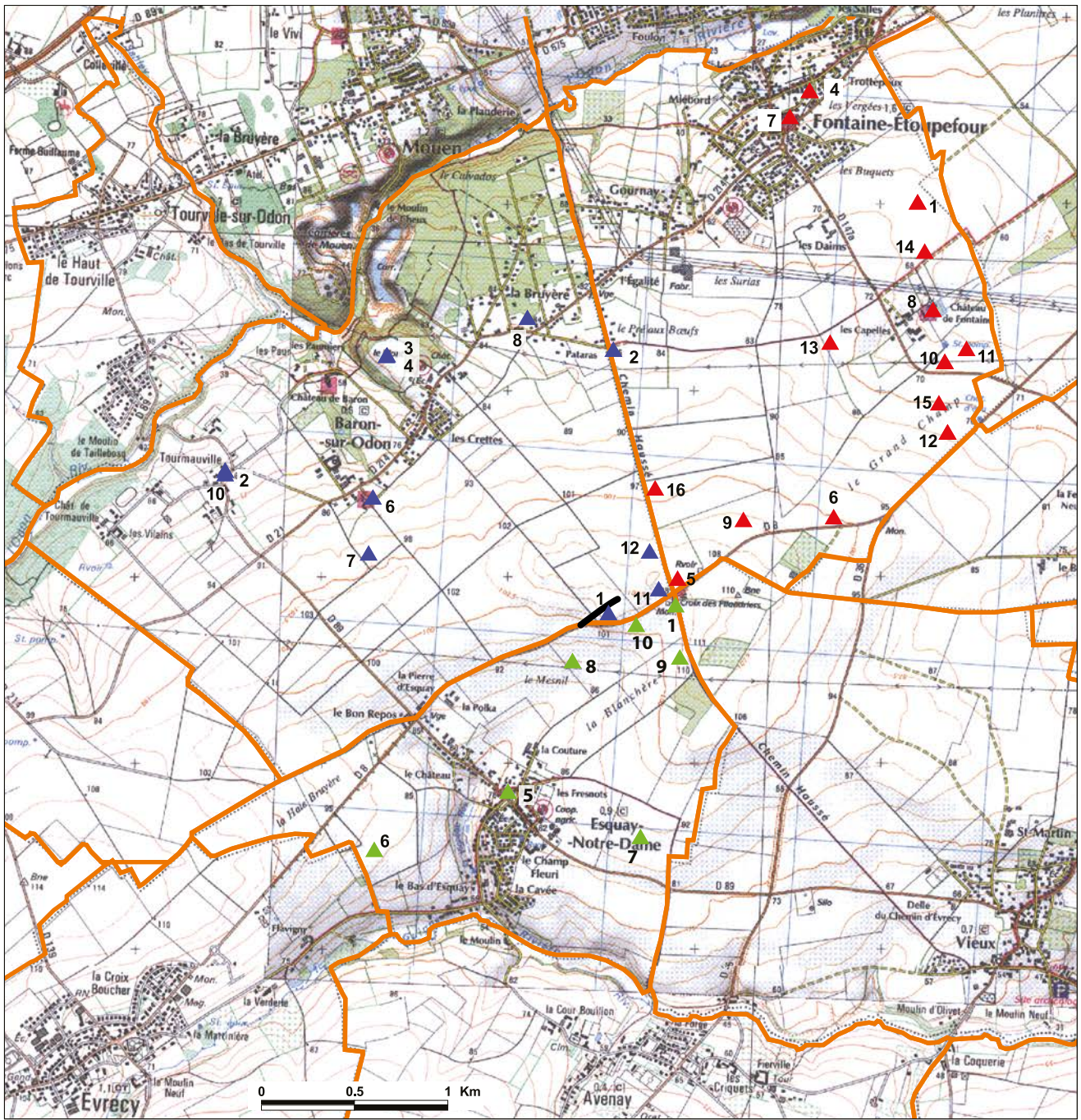
La nappe alluviale identifiée sur l'emprise de la fouille se matérialise par une concentration dense de galets dans un niveau sombre, épais d'une dizaine de centimètres et recouvrant les argiles à silex. Il s'agit vraisemblablement des galets piégés lors de la phase d'érosion fluviale du Tertiaire.

1.4. Contexte historique et archéologique (Fig. 11)

La RD8 traverse une zone archéologique hautement sensible. De nombreux sites datant de la Préhistoire, la Protohistoire et la période Antique sont localisés très près de cet axe, identifiés soit par prospection aérienne, soit par prospection pédestre, soit par des fouilles anciennes.

1.4.1 Néolithique

Au lieu dit *La Croix des Filandriers* (carrefour RD8 – chemin Haussé) est répertorié un important épan-



Esquay-notre -Dame ▲ Baron-sur-Odon ▲ Fontaine-Etoupefour ▲ fosse

Fig. 11 - Carte archéologique des environs du site de Baron-sur-Odon «Aménagement de la rd 8»

LISTE D'ENTITÉS

Esquay-notre -Dame ▲

- 2271 / 14 249 0001 / ESQUAY-NOTRE-DAME / / La Croix des Filandriers / occupation / Paléolithique ancien
- 17326 / 14 249 0002 / ESQUAY-NOTRE-DAME / / / Néolithique / industrie lithique : 3 haches polies engrès, 1 en silex
- 17327 / 14 249 0004 / ESQUAY-NOTRE-DAME / / / occupation ? / Néolithique
- 2272 / 14 249 0005 / ESQUAY-NOTRE-DAME / / Le Bourg / église / Moyen-âge classique
- 11314 / 14 249 0006 / ESQUAY-NOTRE-DAME / / / chemin / Epoque indéterminée
- 12365 / 14 249 0007 / ESQUAY-NOTRE-DAME / / / chemin / Epoque indéterminée
- 17104 / 14 249 0008 / ESQUAY-NOTRE-DAME / / Le Mesnil / chemin / enclos funéraire / Second Age du fer (cliché 2004-F19-10)
- 17281 / 14 249 0009 / ESQUAY-NOTRE-DAME / / La Blanchère / Age du bronze - Age du fer / enclos (cliché 2005-F1-34)
- 18702 / 14 249 0010 / ESQUAY-NOTRE-DAME / / Croix des Filandriers / chemin / Gallo-romain ? (clichés 2001-F17-1 et 2 et 2001-F13-20)

LISTE D'ENTITÉS

Baron-sur-Odon ▲

- 348 / 14 042 0001 / BARON-SUR-ODON / / Le Mesnil / fanum / sanctuaire païen / Age du fer - Gallo-romain
- 2848 / 14 042 0002 / BARON-SUR-ODON / Village de Tourmauville et chapelle Sainte Catherine / Tourmauville / village / chapelle / Moyen-âge classique
- 1679 / 14 042 0003 / BARON-SUR-ODON / / A l'est du parc du château / Gallo-romain / bâtiment
- 536 / 14 042 0004 / BARON-SUR-ODON / Eperon du Grand Mont / Le Mont, Le Grand Mont / occupation / Néolithique
- 4428 / 14 042 0006 / BARON-SUR-ODON / / Le bourg / église / Bas moyen-âge - Epoque moderne
- 13957 / 14 042 0007 / BARON-SUR-ODON / / Au sud de l'église / occupation / Néolithique
- 13958 / 14 042 0008 / BARON-SUR-ODON / / La Bruyère / occupation / Néolithique
- 13959 / 14 042 0009 / BARON-SUR-ODON / / Le Fresne, La Gravelle, la Convère / occupation / Néolithique ?
- 13960 / 14 042 0010 / BARON-SUR-ODON / / A proximité de Tourmauville / occupation / Néolithique
- 13961 / 14 042 0011 / BARON-SUR-ODON / / La Croix des Filandriers / occupation / Néolithique
- 17282 / 14 042 0012 / BARON-SUR-ODON / / Le Long du Chemin Haussé / Gallo-romain / bâtiment (cliché 2005-F1-25)

LISTE D'ENTITÉS

Fontaine-Etoupefour ▲

- 345 / 14 274 0001 / FONTAINE-ETOUPEFOUR / / La Chasse / évacuation / villa / Gallo-romain
- 2251 / 14 274 0002 / FONTAINE-ETOUPEFOUR / Le Chemin Haussé / Sur la rive droite de l'Odon / voie / Gallo-romain
- 4670 / 14 274 0003 / FONTAINE-ETOUPEFOUR / / Au bord du Chemin Haussé / dépôt monétaire / Bas-empire
- 2252 / 14 274 0004 / FONTAINE-ETOUPEFOUR / / Les Vergées / Age du bronze ? / butte, trou de poteau
- 4667 / 14 274 0005 / FONTAINE-ETOUPEFOUR / / Près du Chemin Haussé, La Croix des Filandriers / occupation / Néolithique
- 4671 / 14 274 0006 / FONTAINE-ETOUPEFOUR / / Au bord de la D.8 / occupation / Paléolithique moyen
- 4668 / 14 274 0007 / FONTAINE-ETOUPEFOUR / Église paroissiale / / église / Moyen-âge - Période récente
- 4669 / 14 274 0008 / FONTAINE-ETOUPEFOUR / Château de Fontaine / / château non fortifié / Epoque moderne
- 11337 / 14 274 0009 / FONTAINE-ETOUPEFOUR / / Des 2 côtés de la D8 / Epoque indéterminée / fosse (cliché 2001-F13-22)
- 17418 / 14 274 0010 / FONTAINE-ETOUPEFOUR / / 300m au sud du château de Fontaine / voie / habitat ? / Gallo-romain ?
- 17419 / 14 274 0011 / FONTAINE-ETOUPEFOUR / / 300m au sud du château de Fontaine / enclos funéraire / Age du bronze - Age du fer
- 18315 / 14 274 0012 / FONTAINE-ETOUPEFOUR / / Près du château d'eau, le long de la D8 / carrière ? / Epoque indéterminée
- 18698 / 14 274 0013 / FONTAINE-ETOUPEFOUR / / Les Capelles / enclos funéraire / Age du bronze - Age du fer
- 18700 / 14 274 0014 / FONTAINE-ETOUPEFOUR / / / Epoque indéterminée / enclos (système d')
- 18701 / 14 274 0015 / FONTAINE-ETOUPEFOUR / / Le Grand Champ / voie / Epoque indéterminée
- 18703 / 14 274 0016 / FONTAINE-ETOUPEFOUR / / Le long du Chemin Haussé / Age du fer / enclos (système d') (clichés 2001-F13-21 et 2001-F17-3 à 5)

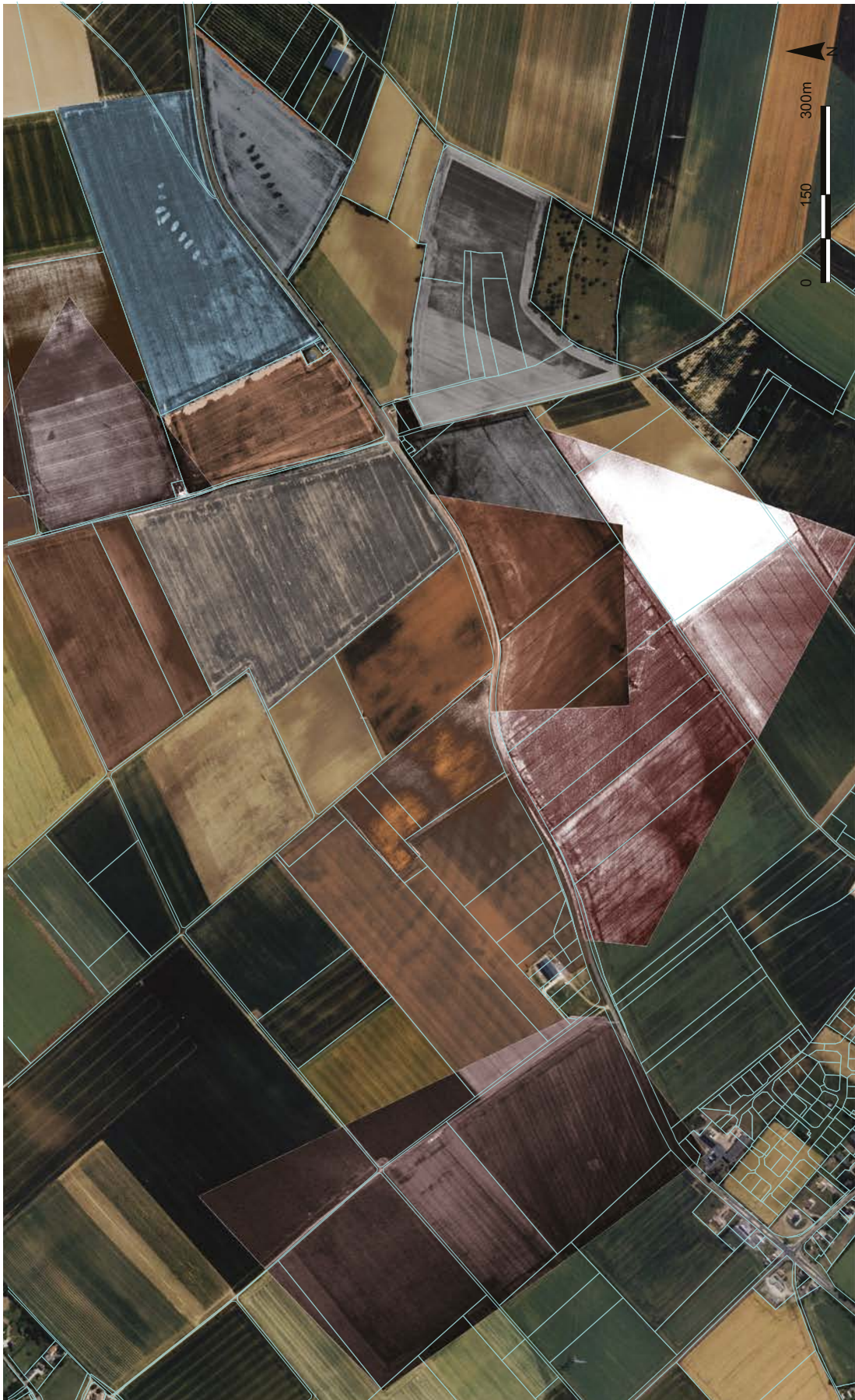
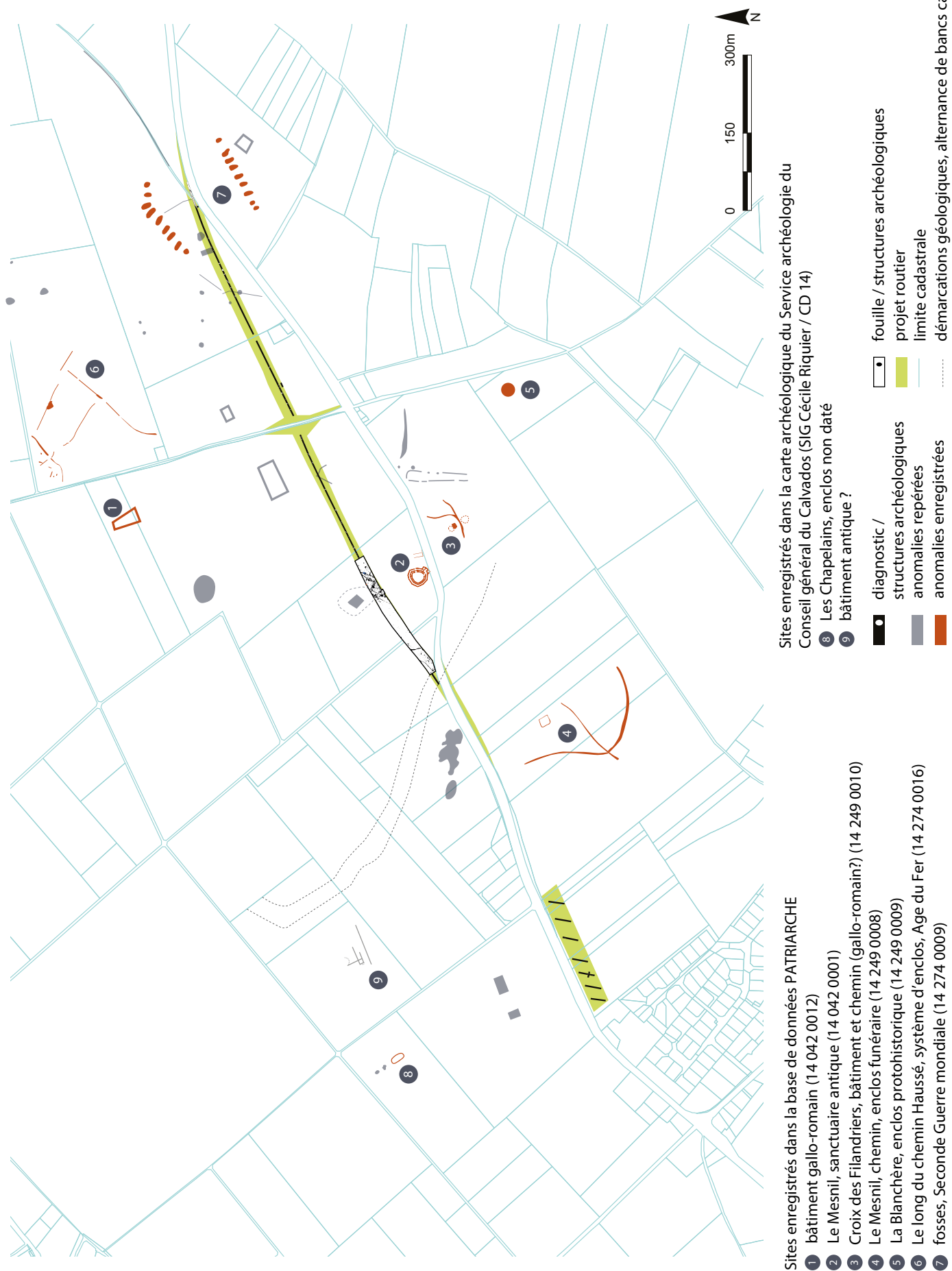


Fig. 12 - Photographies aériennes choisies pour leur lisibilité, redressées et géolocalisées (SIG Cécile Riquier - CD14)

Fig. 13 - Restitution des anomalies d'après les photographies de la Fig. 12



dage de mobilier lithique datant du Paléolithique et du Néolithique (carte archéologique, **Fig. 11**).

1.4.2 Protohistoire

Le site de Baron-sur-Odon s'inscrit en bordure de la Plaine de Caen, paysage particulièrement riche d'un point de vue archéologique grâce notamment aux nombreuses fouilles préventives réalisées depuis plus de 20 ans. Ces dernières ont permis entre autres de mettre au jour un réseau de fermes gauloises, particulièrement dense dans la périphérie sud-est de Caen. Il concerne une quinzaine d'établissements ruraux contemporains, lesquels ne sont bien souvent espacés que de quelques centaines de mètres les uns des autres, sans lien hiérarchique établi à ce jour (LEPAUMIER *et al.* 2010). La plupart d'entre eux sont fondés dès La Tène ancienne entre la fin du IV^{ème} et le début du III^{ème} siècle, et perdurent jusqu'à La Tène finale. C'est notamment le cas à Ifs - Object' Ifs Sud, ensemble 5 (LE GOFF 2002 : 443-455 ; LE GOFF 2009), ou à Mondeville- L'Étoile, sites I et III (BESNARD-VAUTERIN 2009 : 157). Ces établissements connaissent de manière générale leur apogée durant le II^{ème} siècle avant notre ère (La Tène C2/D1) avant de disparaître durant la première moitié du siècle suivant. Quelques autres perdurent néanmoins sous une forme très diminuée jusqu'à l'époque augustéenne à Fleury-sur-Orne-CD 120/ZL 7 (LEPAUMIER 2012) tandis que d'autres, plus rares encore, comme les trois sites de L'Étoile à Mondeville, connaissent un nouveau développement durant les deux derniers tiers du I^{er} siècle de notre ère

Fouillés au gré des aménagements et/ou étudiés par photographie aérienne, ces habitats livrent des plans compris entre 1 000 m² à Mondeville - L'Étoile II (BESNARD-VAUTERIN 2009 : 37) et 40 000 m² à Bourguébus « La Main-Delle » (LEFORT 2015 : 46). Cet aménagement structuré du terroir suggère en conséquence l'existence d'un pouvoir centralisé doté d'une puissance économique et politique pour coordonner la création du parcellaire sur de si vastes étendues (BESNARD-VAUTERIN 2009 : 158). Ces établissements ruraux se caractérisent également par de puissants fossés atteignant ou dépassant fréquemment les 2 m de profondeur (LEPAUMIER *et al.* 2010, fig. 4 et 7).

L'occupation protohistorique au niveau du projet routier de Baron-sur-Odon identifiée principalement par photographie aérienne (Jean Desloges 2001, 2005) est particulièrement dense. Plusieurs enclos associés à du parcellaire et/ou des chemins ont en effet été répertoriés sur la Cote 112 sur plus de trois hectares (**Fig. 11 à 13 et annexe 3**). Ces données sont complétées par les résultats de fouilles menées dans les années soixante-dix par D. Bertin aux abords du sanctuaire antique. Ainsi, à l'est du monument, un habitat de « La Tène finale » a été reconnu et du matériel daté de cette même période a été mis au jour à l'emplacement même du sanctuaire, sans que des structures en creux n'aient été identifiées.

L'habitat (sondage 3 de 1972 et 1 à 3 de 1973 – **Fig. 14**) est matérialisé par une vingtaine des structures en creux (ancrages de poteaux, petites fosses peu profondes) et par un foyer (S3-1972/S2-1973) constitué d'une lentille argileuse de 40 sur 20 cm, directement aménagée sur le substrat calcaire. Dispersés aux abords de cette structure, un mobilier abondant a été mis au jour dont « deux vases presque entiers brisés sur place » (**ill. 9 – annexe 4**) ainsi que plusieurs centaines de fragments d'argile présentant des traces de clayonnage et plus singulièrement « une lame de couteau de 7 cm x 3 cm, deux lames recourbées en spirales, longues de 17 cm, larges de 4 cm et épaisses de 0,4 cm (...), une tige de fer ronde de 9 cm de long et 0,5 cm de diamètre » (BERTIN 1973 : 4). Les deux lames enroulées (fragments d'épées ?), ne sont ni photographiées, ni dessinées et ne sont conservées ni au musée de Vieux, ni au musée de Normandie.

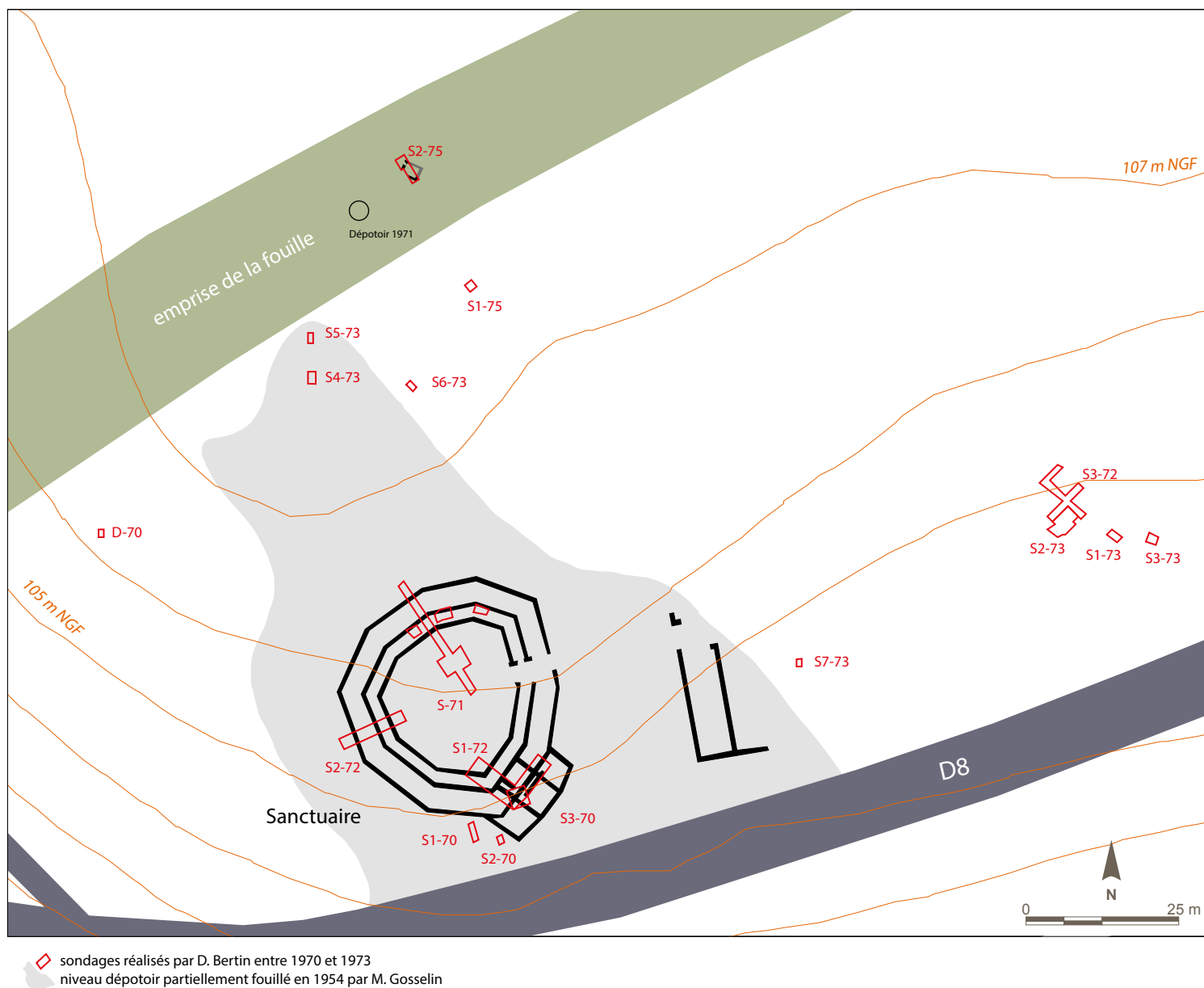


Fig. 14 - Localisation des différentes interventions archéologiques des années cinquante à soixante-dix

Des doutes quant à la datation proposée pour la céramique gauloise présentée dans l'article de D. Bertin (BERTIN 1977) nous ont conduits à ressortir ce mobilier conservé aux musées de Normandie et de Vieux afin de le réexaminer. En effet, les nombreuses études menées ces 20 dernières années sur des corpus protohistoriques issus de fouilles préventives, notamment dans la Plaine de Caen, assurent une meilleure maîtrise de ce mobilier par rapport aux connaissances de la céramique dans les années soixante-dix. Cette étude menée par Nina Boulogne (CD14) a ainsi permis de mettre en évidence une occupation protohistorique beaucoup plus large, qui pourrait s'étendre du Hallstatt à la fin de la Tène finale pour le corpus découvert au niveau du sanctuaire et entre les III^{ème}-II^{ème} s. av. J.-C., pour l'occupation domestique située à l'est du sanctuaire (cf. **annexe 4**).

La découverte du fourreau d'épée celtique à décor incrusté d'or figurant des dragons affrontés daté de la transition entre La Tène I et La Tène II¹ conforte l'hypothèse d'une occupation plus ancienne, potentiellement culturelle, dans le secteur, voire directement sous le sanctuaire (**Fig. 15**). Ces éléments permettent de rattacher le site aux différents sanctuaires gaulois ayant perduré au-delà de la conquête tels que Ribemont-sur-Ancre (SOMME), Gournay-sur-Aronde (Oise) (ARCELLIN et BRUNAUX 2003), Beencourt (Yvelines – BORGEOIS 1999) ou plus proche de Baron, comme à Fesques (Seine-maritime), Berthouville (Eure) ou Saint Martin-de-Boscherville (Seine-Maritime) (DORION-PEYRONNET 2009). Pour la Basse-Normandie, seuls deux sites ornais à vocation culturelle perdurant au cours de l'Antiquité et ayant permis de mettre au jour de l'armement sont répertoriés à ce jour : Aunou-sur-Orne (LEJARS et PERNET 2005) et à Alençon / « Les Grouas » (PERNET et MENIEL 2010).

1.4.3 Époque antique

La période antique est illustrée par la présence d'un sanctuaire « de tradition celtique » (BERTIN 1977 : 75-88) localisé à seulement 50 m au sud de l'emprise de la fouille (**Fig. 14**). Situé à trois kilomètres au nord-ouest de la capitale de cité des viducasses (*Aregenua*, actuelle commune de Vieux), ce sanctuaire a fait l'objet de sondages archéologiques entre 1952 et 1956 (GOSSELIN 1955 et 1963) puis de 1969 à 1973 par Dominique Bertin. Il présente une architecture complexe et originale. Le monument, installé à flanc de colline, est en effet constitué de trois enceintes décagonales concentriques, délimitant deux galeries qui enserrant une aire centrale à ciel ouvert ; les côtés de ce polygone irrégulier mesurent 14 m de long en moyenne et la longueur maximale de cet ensemble avoisine les 42 m (nord-ouest/sud-est). L'entrée du monument est située exactement à l'est (BERTIN 1977 : 76). Au sud est adossé un bâtiment qualifié d'annexe par D. Bertin constitué de quatre pièces. Ces aménagements correspondent à des phases successives pour lesquelles aucun temple ou cella n'a été reconnu. Seule une cavité de 3 m de diamètre pour 1 m de profondeur (structure B – **Fig. 16**), comblée de terre noire dépourvue de mobilier, a été mise au jour au centre exact du monument.

Toutefois, C. Dumons dans son étude universitaire de 1961, mentionne deux éléments maçonnés : une fondation carrée en pierres sèches, formant un « édicule » (structure A – **Fig. 16**) de 3 m de côté et associée à de nombreuses monnaies et un élément bâti (structure C – **Fig. 16**) constitué d'un hérisson en pierres sèches, large de 60 cm et long de 5,5 m de long, dont les extrémités étaient flanquées de petits contreforts orientés vers le centre de l'aire.

Hormis sa forme originale, la mise au jour de près de 400 *petits anneaux en alliage cuivreux² (ex-voto)*, non ébarbés, participe à la singularité de ce lieu. D'un diamètre extérieur de 1,7 cm en moyenne, ils présentent une arrête vive dans le plan horizontal. Ils ont été coulés dans des moules en série, au moins par deux, car tous présentent la trace d'une cassure faite avec un burin. 155 de ces anneaux ont été découverts dans une « cachette » ou *favissa* (BERTIN 1977 : 81) aménagée entre deux murs parallèles constituant les pièces sud du sanctuaire.

¹ Il s'agit d'un fourreau d'épée celtique à décor incrusté d'or figurant des dragons affrontés mis au jour en 1962 au centre approximatif du monument et au sommet d'un tas de déblais provenant des fouilles anciennes (BERTIN 1974 : 243). Le fourreau, à nervure médiane, est partiellement conservé sur 26,5 cm de long pour une épaisseur maximale de 1,1 cm. La largeur extrapolée du fourreau, en se basant sur la symétrie de celui-ci, serait de 5,7 cm. Localement, la lame conservée est à nu, le fourreau étant particulièrement attaqué par l'oxydation. L'ensemble a subi une légère pliure. Typologiquement, le fourreau se rattache au type I, précoce étudié par J.-M. Navarro, découverts principalement dans des sépultures datées de la transition La Tène I-La Tène II.

² Des analyses menées sur ces anneaux par G. Pigeat (CRAM, Université de Caen) ont montré qu'il s'agissait «soit de bronze au plomb avec le zinc et le nickel comme impuretés, soit de bronze au zinc, avec le plomb et le nickel comme impuretés» (BERTIN 1977 : 83).

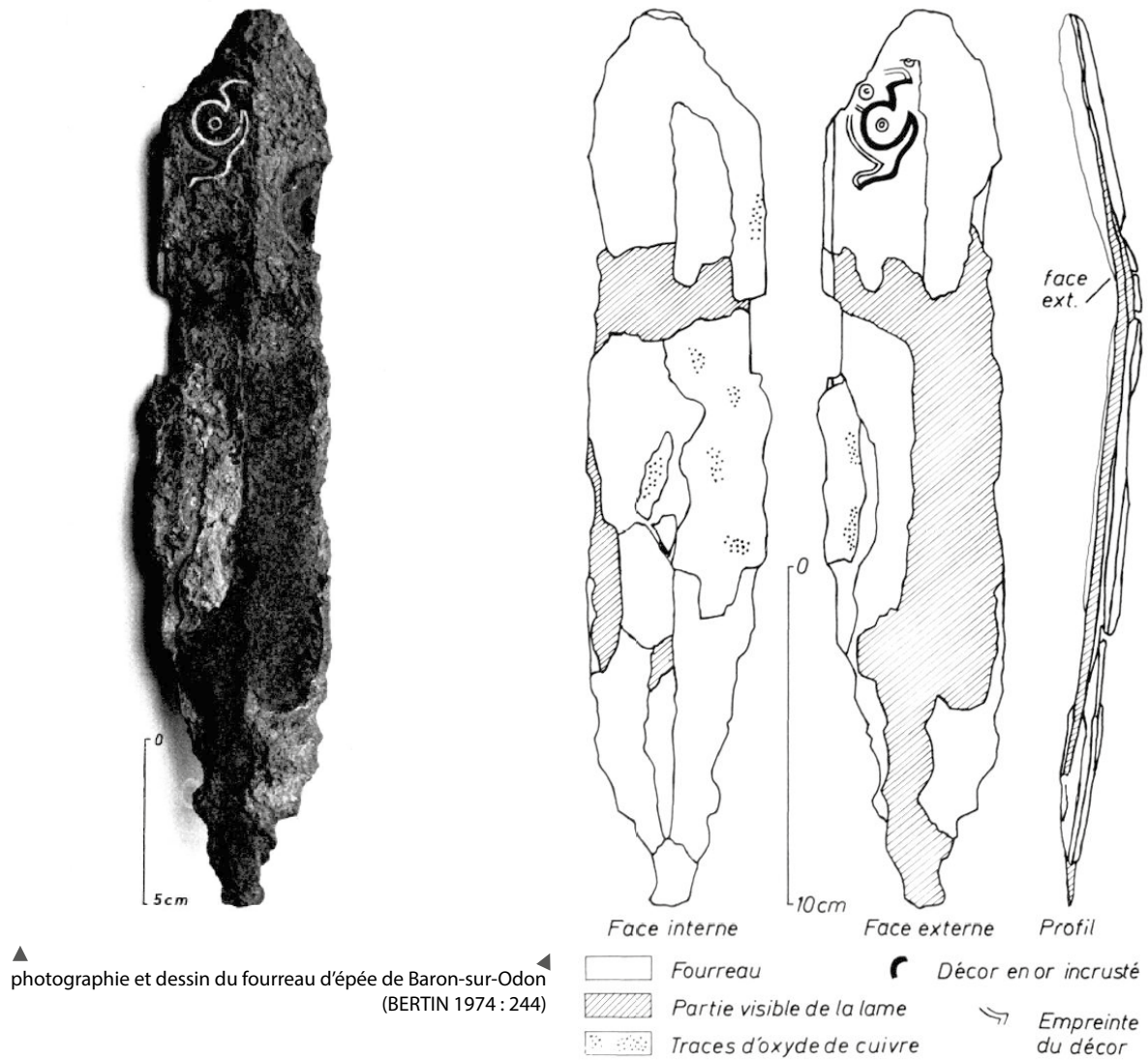
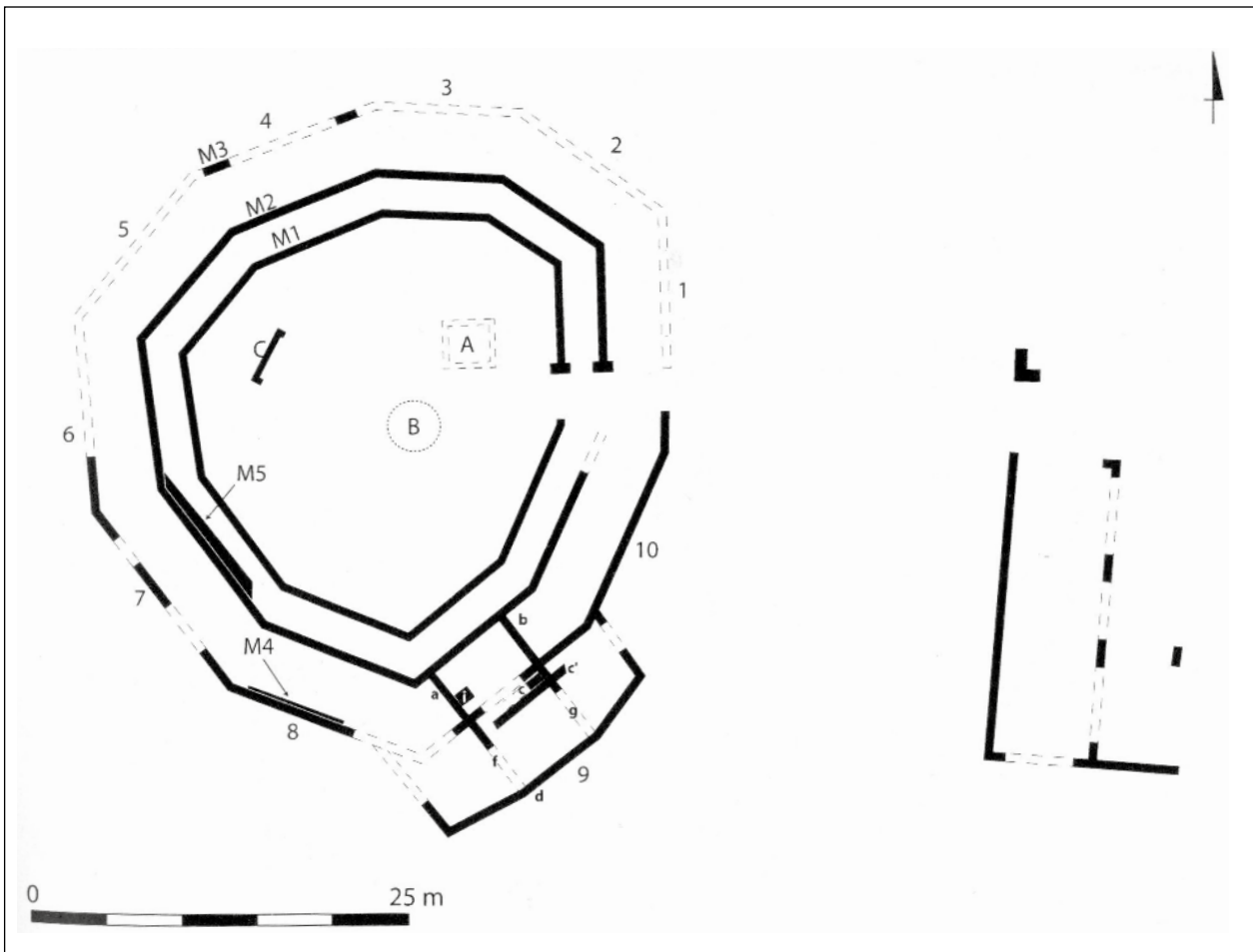


Fig. 15 - Fourreau d'épée de Baron-sur-Odon (BERTIN 1974)



photographie de détail du fourreau d'épée ▲ (archives Bertin, CD14)



Le sanctuaire de Baron-sur-Odon «le Mesnil», plan d'assemblage des vestiges (PECHOUX 2010 : Fig. 218), d'après Dumons C., 1961

Fig. 16 - Sanctuaire de Baron-sur-Odon



photographie du sondage 3 de 1970 vu du nord-est (BERTIN 1970)

Ce type d'anneaux votifs a été également identifié lors des fouilles des sanctuaires du Châtelard des Lardier (Alpes-Maritimes) et de Cracouville (Eure - CLIQUET et al. 1996 : 11) ou encore de Fesques (Seine-Maritime – MANTEL 1997).

Nous signalerons également que la fouille d'un atelier de bronzier daté de la seconde moitié du I^{er} s. ap. J.-C. au nord de la Maison au Grand Péristyle (VIPARD 1997 : 328-330) dans la *civitas* voisine d'*Aregenua*, a permis d'étudier des ratés de fabrication d'anneaux identiques et les moules associés. Ces derniers, à usage unique au vu de leur fragilité, étaient constitués d'au moins trois parties : un moule central comportait les empreintes d'un chapelet d'au moins trois anneaux sur les deux faces opposées. Sur ces deux faces venaient s'adapter deux valves portant les empreintes correspondantes sur un seul côté. Sur ces dernières, la présence de perforations permettait d'assujettir les différentes pièces du moule par un lien passé dans l'argile encore fraîche. Sur ce même site, l'un de ces anneaux a été trouvé au pied du supposé laraire.

Quant à la chronologie du site, elle peut être résumée par cinq phases successives principales d'après les données de fouille de D. Bertin, reprises par le groupe « cultuel » impliquant L. Paez-Rezende (INRAP) et C. Paupy (étudiant) du PCR antiquité (AUBIN *et al* 2014 : 244-245) :

Seconde moitié du I^{er} s. av. J.-C. : présence d'un niveau d'occupation localisé essentiellement au niveau du sanctuaire mais sans structure apparente (état antérieur en bois/pierres sèches non identifié ?)

Première moitié du I^{er} s. ap. J.-C. : Premier état maçonné de l'édifice

fin I^{er}-début II^{ème} s. : restauration, embellissement

Début-milieu du II^{ème} s. – fin III^{ème} ap. J.-C. : fréquentation plus discontinue du sanctuaire mais occupation pérenne des bâtiments annexes

fin III^{ème} s. - milieu du IV^{ème} s. ap. J.-C. : abandon - destruction

Le plan singulier du monument de Baron-sur-Odon s'inscrit dans une catégorie de plan de sanctuaires polygonaux attestés principalement sous la forme octogonale (Champillet / Indre, Chassenon / Charente ... FAUDUET 1993). A ce titre, le sanctuaire d'Apollon *Moritasgus* à Alise-Sainte-Reine (Côte-d'Or) avec ses deux murs octogonaux concentriques à appendice latéral s'approche le plus du plan de celui de Baron-sur-Odon (FAUDUET 1993 : n°437).

Les abords du sanctuaire, apport des fouilles anciennes

Les différentes campagnes de sondages réalisées dans les années soixante-dix ont également permis d'observer divers bâtiments associés au sanctuaire et un habitat laténien à l'est du monument cultuel.

A l'est du sanctuaire

Au cours des années cinquante à soixante-dix, divers sondages ont été réalisés autour du sanctuaire permettant d'aborder l'environnement du monument. Ainsi, à 20 m à l'est de ce dernier, un bâtiment rectangulaire de 13 m sur 20, doté d'une galerie occidentale de 20 m sur 6m (DUMONS 1961 : 16) a été observé. Plus à l'est, à une centaine de mètres dans l'axe de l'entrée du péribole, une zone caractérisée par une vaste plate-forme constituée d'un dallage épais a été identifiée (1972-1973). Ce dernier

recouvrait une fosse comblée de pierres calcaires interprétée par D. Bertin comme une « sépulture symbolique » en l'absence d'individu associé.

Enfin, deux murs maçonnés ont également été identifiés dans le sondage 3 de 1973.

Au nord du sanctuaire

Au nord du sanctuaire, la plupart des investigations se sont avérées stériles en vestiges hormis la mise au jour d'une fosse dépotoir et d'un bâtiment à environ 80 m au nord-est du périmètre (sondage 2 – 1975). La localisation de ces éléments d'après les données de terrain de D. Bertin pose problème puisque ces vestiges auraient dû être mis au jour dans l'emprise de la fouille (**Fig.14 et 17**). Toutefois, les mesures disponibles se réfèrent à des points de repères disparus aujourd'hui et un décalage de quelques mètres seulement mettrait le bâtiment hors emprise de la fouille. Dans tous les cas, la construction maçonnée semble jouxter un bâtiment sur hypocauste identifié lors de la fouille de 2014.

La petite construction rectangulaire, découverte en 1975 est arasée jusqu'aux fondations et mesure intérieurement 1,90 m nord-sud sur 2,40 m est-ouest. Cette pièce est ceinturée par un mur irrégulier épais de 45 à 60 cm et fondé à une profondeur de -0,58 cm. Le mur conservé sur deux assises en fondation, est constitué de petits moellons polygonaux de 15 à 20 cm lié au moyen d'un mortier jaune sableux très fin. Le mur est revêtu intérieurement d'un enduit de béton de tuileau rose épais de 2,5 cm. Le sol en mortier de tuileau est épais d'une quinzaine de centimètres. Au centre du mur occidental, un aménagement constitué de deux rangées de *tegulae* entières (26 sur 34 cm chacune), disposées perpendiculairement et imbriquées dans le mur a été observé (seuil ?). Il est constitué de 3 lits de tuiles superposés, devant lequel, côté interne, un hérisson de fragments de tuiles disposés de chant a est ajusté. D'après l'auteur, la construction de ce bâtiment ne pourrait être antérieure au II^{ème} siècle ap. J.-C. Elle présente en outre, d'après son mode de construction des similitudes flagrantes avec celui de l'hypocauste fouillé en 2014.

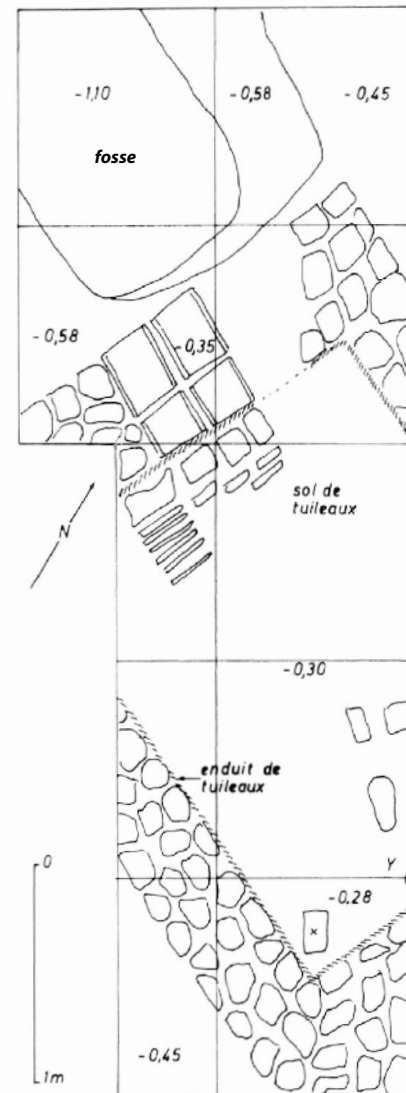


Fig. 17 - Sondage 2 de la campagne de fouille de 1975 (BERTIN 1975)

Devant le probable seuil, a été mise au jour une fosse oblongue de 90 cm de large sur 1,10 m minimum. Elle présente des parois droites et une profondeur d'1,10 m. Comblée par « un bourrage de moellons calcaires polygonaux disposés à plat dans le fond de la fosse et à chant le long des parois ». Les trente

centimètres supérieurs correspondent à un comblement détritique, riche en mobilier (céramique, 148 valves d'huîtres, faune, une dizaine de clous et huit anneaux et un double en alliage cuivreux typiques de Baron). Ces éléments permettent de dater cette fosse du II^{ème} s. ap. J.-C.

Le tracé de la nouvelle voie contourne ce site par le nord mais passe néanmoins à une cinquantaine de mètres seulement des vestiges. Il faut également signaler que la prospection au sol tout autour du sanctuaire a livré des éléments gallo-romains sur une surface étendue, ce qui laisse penser que le site peut s'étendre bien au-delà de l'aire monumentale localisée. Vers le nord, des sondages réalisés en 1973 (S4, 5 et 6) s'étaient avérés vierges de structures (BERTIN 1973 : 1-6, **Fig. 5**).

1.4.4 *Epoque moderne*

L'époque moderne n'est représentée aux abords du site que par du parcellaire et par la présence de deux chemins.

Le premier (*le vieux chemin/ chemin du val de Caen*), orienté sud-ouest / nord-est, passe au sud du sanctuaire antique et coupe la Rd 8 au niveau de la Cote 112. Seuls quelques tronçons sont encore visibles dans le paysage actuel ; son tracé est également intermittent sur le cadastre napoléonien (**Fig. 18**). Localement, il relie l'église d'Esquay-Notre-Dame (XI^{ème} s.) au château de Fontaine-Etoupefour (XV^{ème} s.). Implanté au sein de petites vallées sèches, son itinéraire peut être restitué jusqu'à la vallée de l'Orne au Mesnil de Louvigny (**Fig. 19**). Il dessert ou passe aux abords de plusieurs châteaux modernes (château d'Esquay-Notre-Dame, de Fontaine-Etoupefour, d'Eterville). D. Bertin mentionne cet itinéraire dans son article sur le sanctuaire de Baron-sur-Odon (BERTIN 1977) sous le nom de *Chemin gaulois*. Nous n'avons pas trouvé trace de ce toponyme dans la documentation à notre disposition.

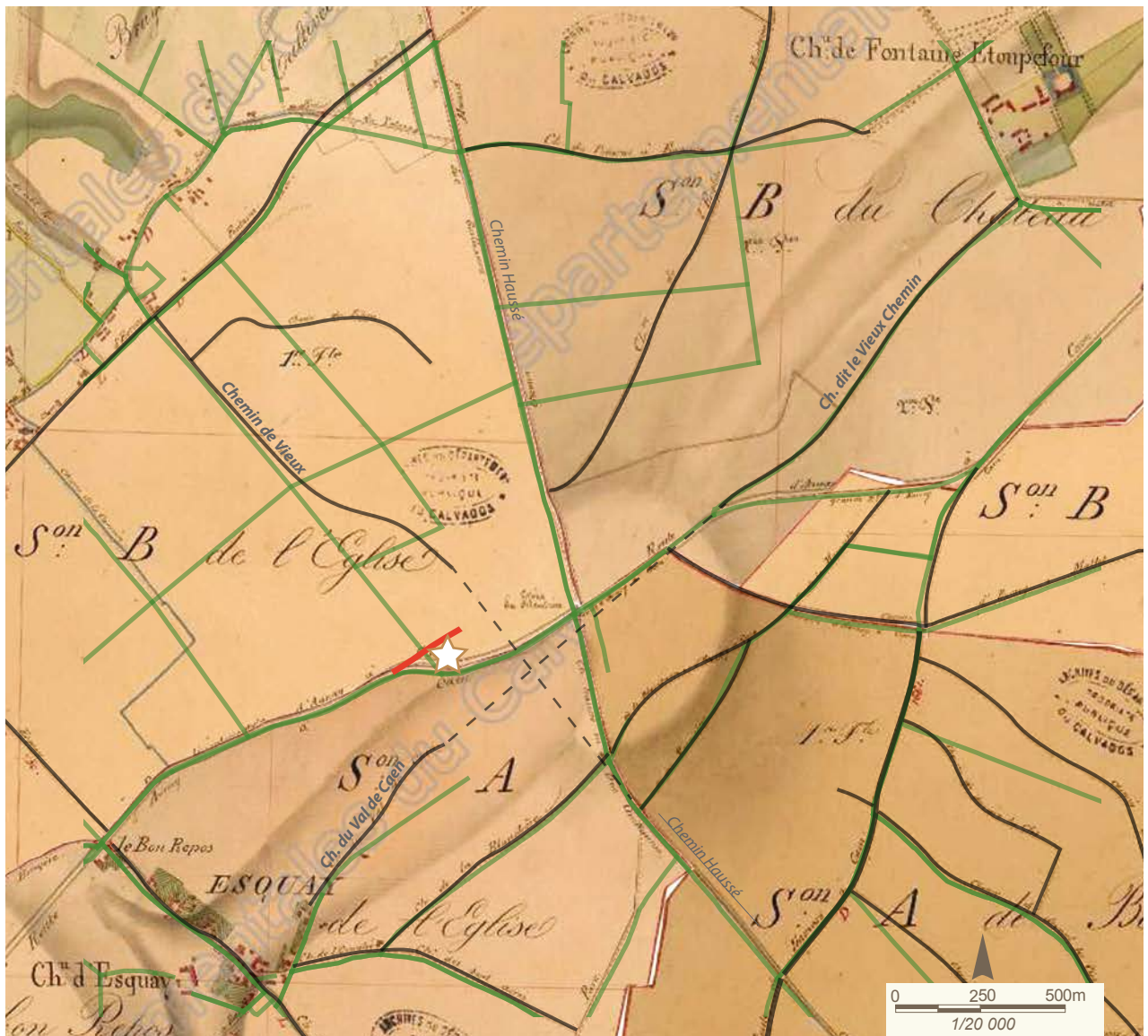
Le second chemin (**Fig. 18**), globalement orienté nord-ouest / sud-est et dit « chemin de Vieux », part du bourg de Baron-sur-Odon et prend la direction de Vieux/ *Aregenua*. Si son tracé est rectiligne sur le cadastre de 2010 (chemin rural n°8) pour aboutir sur la Rd 8 au pied du sanctuaire antique, sur le cadastre napoléonien il est sinueux et semble éviter ou contourner un obstacle (vestiges antiques ?). Son tracé lacunaire ne permet pas de le restituer au-delà de la Rd 8, mais son orientation est cohérente avec le tronçon du chemin Haussé reliant Vieux et la Cote 112 avant que celui-ci ne bifurque plus vers le nord au niveau de la butte.

1.4.5 *Seconde guerre mondiale*

La prise de la Cote 112, durant la Seconde Guerre Mondiale, était une étape phare de l'opération Epsom (**Fig. 20**) dont l'objectif était d'encercler Caen par l'ouest (« couloir des Ecosseis »). Cette bataille opposa les I^e, VIII^e et XXX^e corps britanniques aux SS Panzerdivision « Hitlerjugend ».

La Côte 112 était le point culminant entre l'Orne et l'Odon, dominant les deux vallées, d'où son importance stratégique. Elle permettait de contrôler visuellement un vaste territoire, allant du mont Pinçon à la route de Falaise et surtout la ville de Caen et l'aérodrome de Carpiquet.

La fin de cette bataille (26 juin-12 juillet 1944) fut suivie par l'opération Jupiter (10-11 juillet) dont l'objectif était de prendre les villages de Baron-sur-Odon et Fontaine-Etoupefour et de regagner la Cote 112.



Référence des plans d'assemblage de Cadastre napoléonien (source: Archives départementales du Calvados) :

Baron-sur-Odon (1827) - 3P1943_018

Esquay-notre-Dame (1827) - 3P1943_065

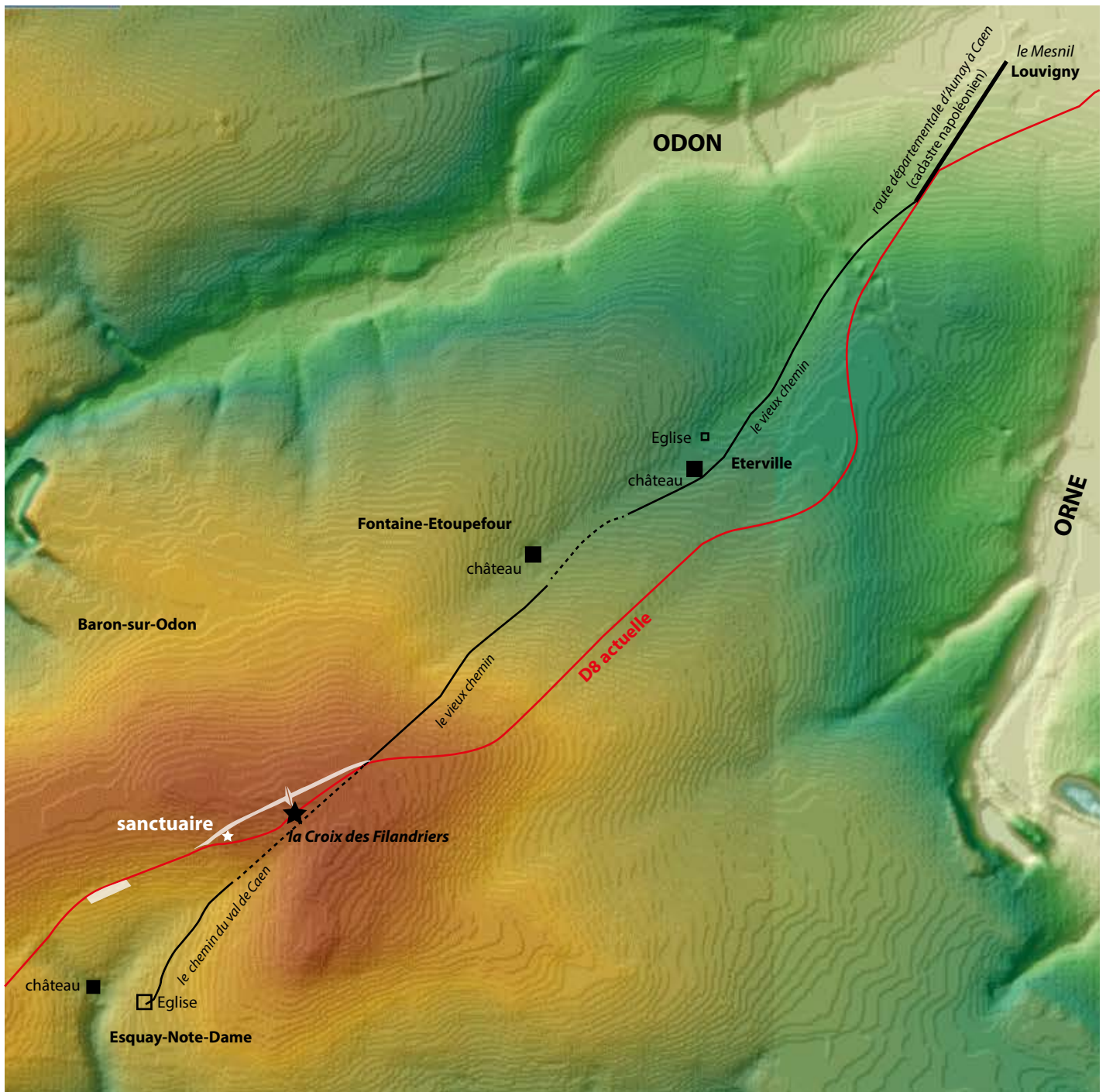
Fontaine-Etoupefour (1826) - 3P1943_100

Maltot (1827) - 3P1944_021

Vieux (1827) - 3P1944_122

- opération de fouille archéologique
- voirie actuelle
- voirie figurant sur le cadastre napoléonien
- - - proposition de prolongement
- ☆ sanctuaire de Baron-sur-Odon

Fig. 18 - Compilation SIG des plans d'assemblage du cadastre napoléonien et du cadastre actuel (Cécile Riquier - CD 14)





- route départementale 8 actuelle
- tronçons de chemins représentés sur les plans d'assemblages des cadastres napoléoniens des communes d'Esquay-notre-Dame, Fontaine-Etoupefour, Eterville et Louvigny
-  MNT du SIG du Conseil général du Calvados
-  emprise du diagnostic

Fig. 19 - Chemin du Val de Caen, compilation des données topographiques et du cadastre napoléonien

Cette offensive menée principalement par la 43e division d'infanterie Wessex fut particulièrement violente et entraîna la perte de 2000 soldats britanniques en l'espace de 36 heures (tués, blessés, disparus et prisonniers).

La Cote 112 ne fut formellement prise par les Alliés que le 4 août 1944.

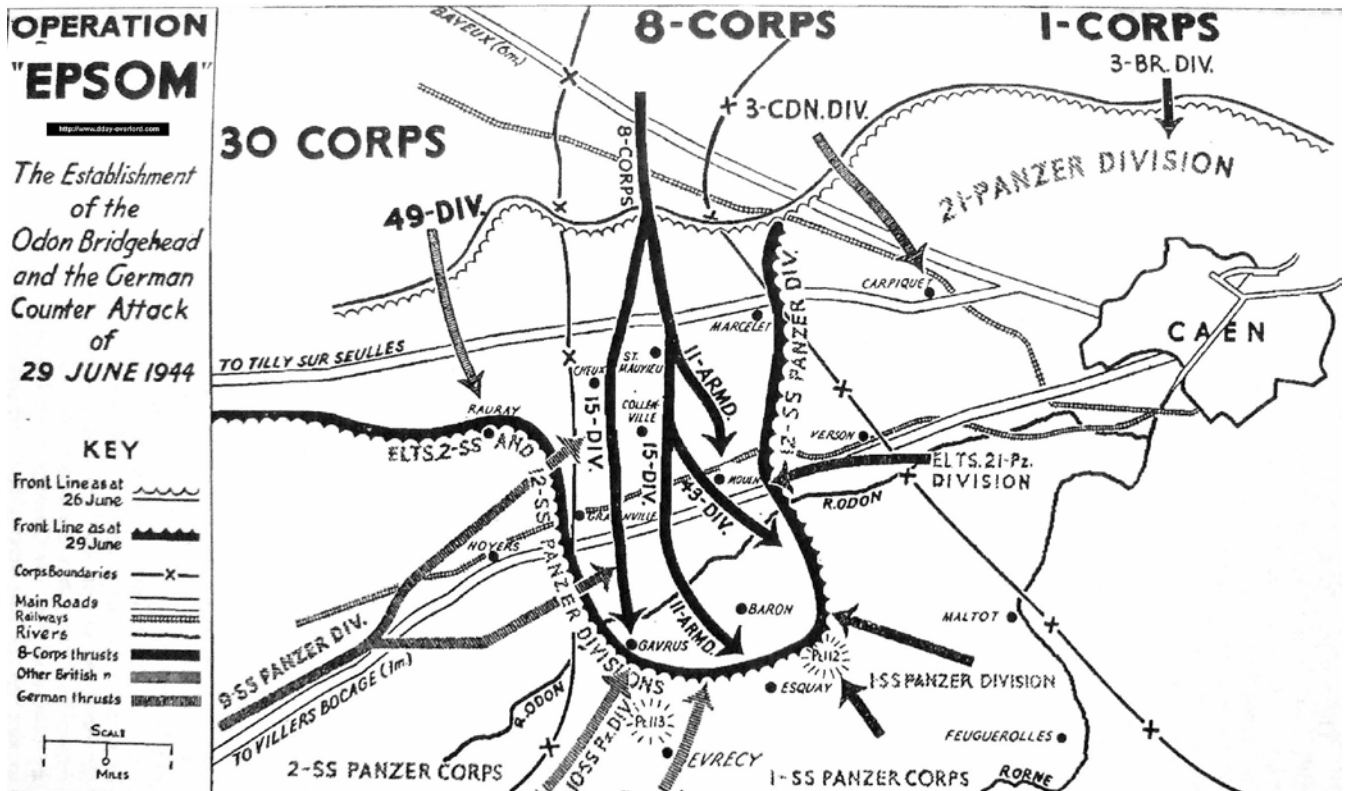


Fig. 20 - Opération Epsom de la seconde guerre mondiale

1.4.6 Résultats du diagnostic (Fig. 21)

Vestiges laténiens et antiques

Ce diagnostic a permis de mettre en évidence deux pôles de vestiges laténiens et antiques.

Le premier (Fig. 8), localisé de part et d'autre du chemin Haussé (Baron-sur-Odon - ZB 656 et Fontaine-Etoupfour - ZB 441), est représenté par une dispersion diffuse de structures : un fossé parallèle à la voie romaine, à l'ouest et une concentration de quelques structures à l'est, dont un foyer et un potentiel puits. Une tranchée supplémentaire, réalisée à proximité de cette dernière zone, n'a pas permis d'observer la continuité d'un éventuel habitat.

Quelques tessons, mis au jour dans le fossé occidental et dans une structure linéaire proche du foyer et particulièrement arasée, permettent de proposer une datation du Ier s. ap. J.-C. , voire du dernier tiers du Ier s. pour la concentration située à l'est du chemin.

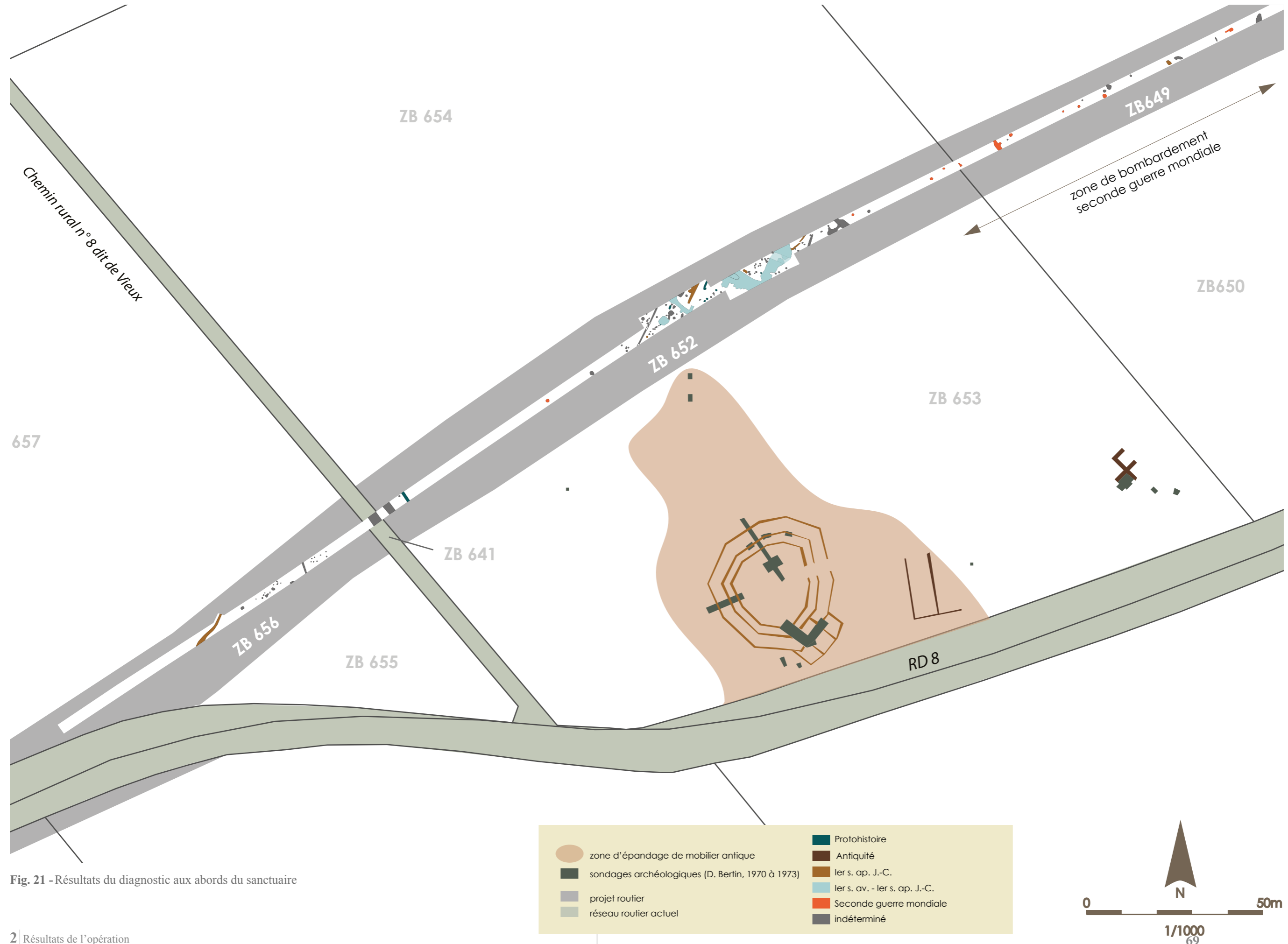


Fig. 21 - Résultats du diagnostic aux abords du sanctuaire

Le second pôle concerne le voisinage du sanctuaire de Baron-sur-Odon (ZB 652, 641, 656). Deux secteurs ont été individualisés, l'un à l'aplomb et au nord du monument et le second, en contrebas et à l'ouest du sanctuaire (**Fig. 21**).

Le premier secteur septentrional, situé sur un petit promontoire, est caractérisé par une concentration particulièrement dense de structures excavées sur une longueur de 80 m environ. 80 structures ont été identifiées sur une surface décapée de 350 m² (Tr4/ZB 656), dont les deux tiers correspondent à des trous de poteaux ; le tiers restant est représenté par des structures linéaires et des fosses, parfois imposantes. Un angle de fossés a notamment été identifié au centre de l'emprise du projet routier, s'ouvrant sur le nord. Il est recouvert par une couche détritique sombre et riche en mobilier (mélange Ier s. av. – Ier s. ap. J.-C.), occultant d'autres fosses et fossés antérieurs. Dans ce niveau « d'épandage », épais d'une vingtaine de centimètres, a été mis au jour notamment des déchets liés à la métallurgie du fer et deux anneaux en alliages cuivreux, identiques aux ex-voto découverts lors de la fouille du sanctuaire voisin. D'après les premières observations de terrain, l'occupation laténienne semble correspondre à un possible habitat structuré par des fossés. L'occupation antique quant à elle, se singularise par des niveaux détritiques (domestiques, artisanaux et de destruction), comblant et recouvrant partiellement les vestiges précédents.

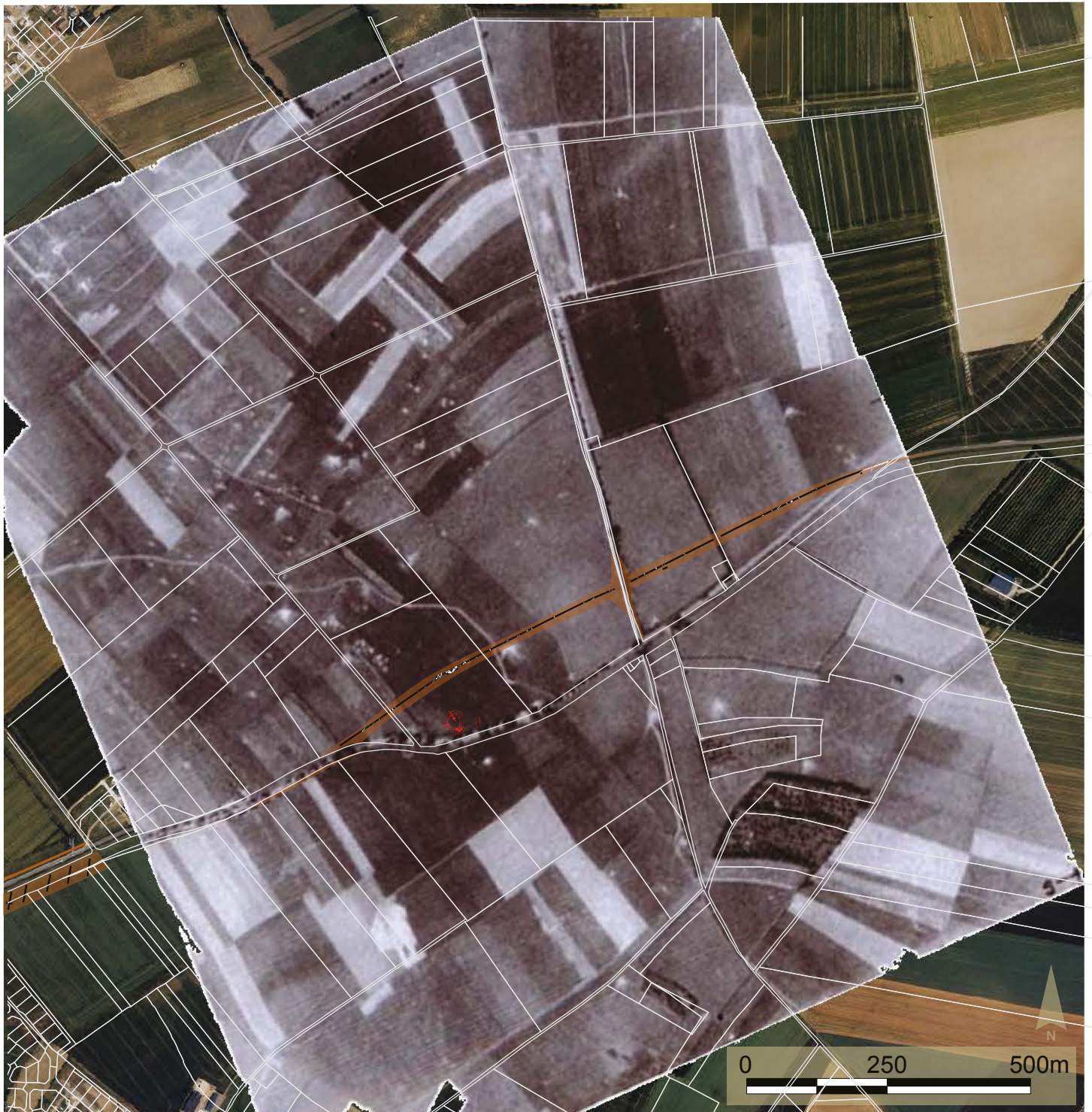
Le second secteur occidental, moins dense que le précédent, se développe sur 46 mètres. Limité à l'ouest par un fossé daté probablement de la première moitié du Ier s. ap. J.-C., il est constitué de deux ensembles de trous de poteaux (étendus respectivement sur 8,50 et 6 m) et séparés par un second fossé. Il se localise en contrebas du sanctuaire dans une zone présentant une pente de 4 %.

L'occupation laténienne et antique se développe tout autour du sanctuaire jusqu'à 160 m à l'ouest du monument ; seules les fouilles des années soixante-dix ont permis de mettre en évidence une occupation de bâtiments à l'est du sanctuaire, datée du IIe s. ap. J.-C.

Ainsi, l'ensemble des vestiges identifiés au cours de ces soixante dernières années s'étend sur plus de 3 hectares.

Vestiges de chemins modernes

Les vestiges du «*Vieux chemin*» reliant l'église d'Esquay-Notre-Dame au château de Fontaine-Etoupes (cf. *supra* § 1.4.4 et Fig. 18 et 7) ont été mis au jour à l'extrémité orientale de l'emprise du diagnostic. Ils prennent la forme d'une dépression creusée dans le calcaire sur une vingtaine de centimètres de profondeur et bordée à l'ouest par un fossé. Des ornières larges d'une vingtaine de centimètres et orientées nord-est/sud-ouest zèbrent le substrat calcaire ; elles sont comblées d'un sédiment argileux ocre homogène. La largeur minimale observée de ce chemin est d'une vingtaine de mètres, sa bordure orientale n'ayant pas été reconnue.





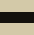


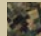

-  sanctuaire antique
-  emprise du projet routier
-  tranchée de diagnostic archéologique
-  structure archéologique
-  Cliché aérien 1944
-  orthophotoplan 2001 Conseil Général du Calvados
-  limite cadastrale

Fig. 22 - Photographies aérienne de 1944

La dépression de ce chemin creux est remblayée par un sédiment similaire à celui comblant les ornières ; hormis un éclat d'obus en surface, aucun mobilier ne fut mis au jour au cours du diagnostic.

Vestiges liés à la seconde guerre mondiale

Les vestiges liés à l'époque contemporaine mis au jour lors de ce diagnostic, correspondent essentiellement à l'occupation de la Cote 112 au cours de la Seconde Guerre Mondiale (cf. *supra* § 1.4.5). Les vestiges d'un ancien chemin, bordé par un fossé et reliant le bourg de Baron-sur-Odon à la cote 112 ont été identifiés à l'est de l'occupation antique surplombant le sanctuaire (à la jonction des parcelles ZB 652 et 649). Cette voie est visible sur la photographie aérienne de 1944 (cf. **Fig. 22**, cliché communiqué par l'association «Cote 112» de Fontaine-Etoupefour). A cet emplacement et sur une largeur de 60 m environ, de nombreuses fosses / trous d'obus ont été observés.

Enfin, nous soulignerons la présence de deux alignements incurvés de grandes fosses oblongues (vingtaine de mètres de long chacune) localisées de part et d'autre de la Rd 8 (site 14 274 0009, **Fig. 12 et 13**). Bien identifiées sur la photographie IGN de 1972, ces anomalies, absentes de la photographie de 1944 (**Fig. 22**), sont présentes sur la photographie de 1947. Sur cette dernière, des auréoles observables autour de chaque anomalie semblent correspondre à des terrassements. Il s'agit vraisemblablement de fosses liées au nettoyage de la zone sinistrée après la Seconde Guerre Mondiale.

1.5 Stratégies et méthodes mises en œuvre

1.5.1 Rappel du cahier des charges scientifiques défini par le Service Régional de l'Archéologie

L'objectif de la fouille est d'étudier l'organisation des vestiges aux abords immédiats du sanctuaire s'inscrivant parmi les plus grands édifices du territoire destiné à des manifestations collectives, et d'en préciser la chronologie et la fonction. Les chemins font l'objet d'une analyse détaillée visant à intégrer le site dans son territoire. Cette fouille doit également permettre d'affiner les relations chronologiques entre l'occupation de ce lieu culturel et la création de la cité proche (*Aregenua/ Vieux*).

1.5.2 Déroulement de l'opération et techniques d'investigation

L'opération de fouille préventive s'est déroulée sur une période de 11 semaines du 31 mars au 13 juin 2014. Elle a été menée par une équipe de huit archéologues du Conseil départemental du Calvados. L'étendue de cette opération, correspondant à une partie de l'emprise du nouveau tracé de la route départementale 8, totalise une surface de 5450 m². Longue de 263 m au maximum, sa largeur oscille entre 20 et 24 m. Etant donné la présence de réseaux (eau et gaz) le long de la route, une bande de sécurité de 3 à 6 mètres n'a pas été ouverte le long de cette voie.

Le décapage a été effectué au moyen d'un godet lisse de 3 m de large, sur une quarantaine de centimètres de profondeur en moyenne, jusqu'au niveau d'apparition des structures. Sur la partie haute du site, la terre végétale n'est épaisse que d'une vingtaine de centimètres ce qui a engendré une altération impor-

tante du sommet des structures ainsi que du substrat calcaire, rendant la lecture du terrain délicate par endroits. *A contrario*, la partie basse du site (extrémité occidentale de l'emprise) est mieux préservée, le colluvionnement ayant protégé les structures. Le décapage y a été mené jusqu'à 60 cm de profondeur. Au terme de cette première investigation, 965 structures (**Fig. 23**) ont été inventoriées et ont fait l'objet d'un relevé topographique au moyen d'un GPS différentiel par Anthony Mallet (topographe CD14).

	secteur 1	secteur 2	secteur 3	total
surface (m²)	1340	1970	2140	5450
surface (%)	24,6	36,1	39,3	100%
nombre de structures avérées*	192	36	545	773
nombre total de structures enregistrées	238	62	665	965
nombre de structures avérées à l'are	17	3	31	17

* structures archéologiques ; ne sont pas pris en compte les structures annulées, les chablis, les anomalies liées au bombardement de la seconde guerre mondiale

Fig. 23 - Récapitulatif des vestiges et densité des structures archéologiques par secteur

Les structures linéaires ont été sondées manuellement à intervalles réguliers. Une attention toute particulière a été apportée aux intersections des différents fossés afin de dresser une chronologie relative de ces différents éléments. Les tronçons entre les sondages, ont fait l'objet de tests mécaniques visant à récolter le maximum d'artefacts. Seul un fossé profond d'1,20 m (st 3218) a été testé manuellement à deux reprises, les autres sondages ont été menés mécaniquement.

La plupart des petites structures a, quant à elle, été fouillée par moitié manuellement, ou entièrement lorsqu'elles présentaient un intérêt particulier d'un point de vue morphologique ou par le type de mobilier qu'elles contenaient.

Les grandes structures (fosses, caves ..) ont fait l'objet d'un ou de deux sondages manuels visant à identifier leur nature et leur fonction et permettant d'orienter d'éventuelles investigations complémentaires à la pelle mécanique.

Enfin, les sépultures, dont la présence n'avait pas été décelée lors du diagnostic, ont été fouillées selon des méthodes classiques d'anthropologie, traitées par Clarisse Parra-Prieto (anthropologue de terrain, CD 14) et prélevées en sacs par secteur anatomique.

1.5.2 Protocole d'enregistrement et traitement des données

Fouille

Suite au décapage de la zone de fouille, les structures identifiées ont été numérotées en continu par parcelle cadastrale : les « 1000 » pour la parcelle occidentale ZB656 et les « 3000 » pour la parcelle orientale ZB 652. L'absence de structure numérotée en « 2000 » s'explique par l'absence de vestige archéologique sur la parcelle médiane (ZB 641).

Le plan au 1/100 produit, a permis de distinguer trois secteurs, désignés secteurs 1, 2 et 3 (cf. **Fig. 4**). Le secteur 1 correspond à la concentration principale de vestiges localisée sur le replat du versant (cf.

supra) surplombant le sanctuaire, au nord. Le secteur 3 rassemble les structures groupées à l'ouest du sanctuaire sur une pente douce. Le secteur 2, quant à lui, sépare et isole les deux zones d'occupation précédentes et coïncide avec une pente plus marquée du versant, quasi dépourvue de vestiges (cf. **Fig. 23**, *supra*).

Toutes les informations métriques et caractéristiques ont été consignées dans des inventaires joints au présent rapport (cf. inventaires techniques). Des plans au 1/20 ou au 1/50 effectués ponctuellement sur des zones ou structures complexes complètent et précisent le plan général (stabiphane A3). Les coupes et profils, quant à eux, ont fait l'objet de relevés papier au 1/20. Ces informations ont été complétées par une couverture photographique numérique systématique.

L'enregistrement des sépultures, quant à lui, a consisté en un remplissage de fiches anthropologiques mises au point par V. Hincker, G. Marie et A. Poirier et en une prise d'altimétries. Ces informations ont été complétées par des croquis, des relevés au 1/20e et des clichés photographiques redressés.

Il faut également noter des difficultés concernant le phasage des structures lors de la fouille du secteur 3 oriental, dues à la densité/recouvrements des structures, à la faible épaisseur du recouvrement sur les vestiges et à la présence d'une nappe détritique d'époque gallo-romaine recouvrant l'ensemble de la zone d'occupation. Ces états de fait ont engendré un brassage du mobilier dans les niveaux supérieurs des différentes structures. Ainsi, il est particulièrement délicat, notamment pour le parcellaire ancré peu profondément, de proposer une attribution chronologique alors que, bien souvent, de la céramique gauloise mélangée parfois en proportion similaire à de la céramique antique, a été prélevée sur l'ensemble du tracé des fossés. Cette difficulté est accentuée par une homogénéité des comblements n'ayant pas permis systématiquement d'établir les relations d'antériorité-postériorité lors de la réalisation de sondages manuel aux intersections des fossés.

Cette complexité a également été observée lors de la fouille des certaines grandes fosses protohistoriques. Les niveaux supérieurs (sur une trentaine de centimètres) présentent un brassage de la céramique conjointement à une relative pauvreté du matériel dans les niveaux inférieurs.

Post-fouille

Toute la documentation graphique de terrain, intégrée aux archives de l'opération, a été numérisée et traitée informatiquement au cours de la post-fouille.

Différentes études ont été menées lors du post-fouille :

- La **céramique** gauloise et antique a été étudiée par Nina Boulogne et Karine Jardel ; les formes pertinentes, présentées dans ce présent rapport, ont été dessinées par Clément Fiant. Etant donné les données lacunaires et parfois erronées concernant la céramique gauloise mise au jour lors des fouilles anciennes, s'expliquant entre autres par l'amélioration de nos connaissances depuis le développement de l'archéologie préventive, il a été décidé de reprendre ces collections conservées au musée de Vieux-la-Romaine (fouilles Bertin) et au musée de Normandie (fouilles Gosselin), afin d'affiner la chronologie sur l'occupation protohistorique aux abords immédiats du sanctuaire.

- Les **déchets métallurgiques et l'instrumentum** ont été étudiés par Sophie Pillault ; la plupart des objets a été dessinée par Marie-Anne Rohmer et / ou photographiée. L'ensemble du mobilier métallique a fait l'objet d'une expertise par l'atelier Bell afin de mettre en place des mesures préventives suivant l'état de conservation de ces artefacts. Suite à cette analyse, ces objets ont été stabilisés dans des bains chimiques, voire consolidés et/ou recollés (cf. inventaire du matériel). Enfin, cinq radiographies ont été pratiquées sur des objets spécifiques (lames et fourreaux d'épées essentiellement).

- Une **étude anthropologique** a également été menée sur les différents ossements humains mis au jour lors de la fouille (sépultures et os épars) par Erwan Nivez. Les dessins de sépultures ont été réalisés informatiquement par Clarisse Parra-Prieto à partir de photographies redressées.

Deux de ces sépultures, localisées au sein de deux pôles distincts, ont fait l'objet de datation par carbone 14 par Beta Analytic Inc.

- La **faune**, quant à elle, n'a pas fait l'objet d'une étude archéozoologique à part entière. Ce choix a été dicté par les contextes de découverte de ce mobilier. Les ensembles brassés (cf. *supra* §1.5.2.) ne permettant pas de discriminer chronologiquement avec certitude la faune issue des différentes structures recoupées et ne permettant donc pas de proposer une analyse de l'évolution des pratiques de consommation, il ne nous a pas semblé pertinent d'enclencher une étude approfondie de ce mobilier.

Seuls un squelette de canidé mis au jour sur le fond d'un fossé, ainsi qu'un dépôt de crâne de cheval associé à des fragments de céramique, ont été examinés par Aurélien Piolot (archéozoologue Eveha). Une datation par carbone 14 a été réalisée sur le squelette de chien par le centre de datation de l'Université Claude Bernard à Lyon 1.

Ainsi près de 22 kg d'ossements animaux ont été mis au jour lors de la fouille des différentes structures de l'ensemble du site (cf. **Fig. 24 et 25**). Le secteur 1, occidental, ne représente que 2,70% du nombre de restes et 1,34 % du poids total. Seule une structure de ce secteur se distingue relativement. Il s'agit d'un fossé curvilinéaire localisé à l'extrémité occidentale de la zone de fouille ; il ne comptabilise néanmoins que 62 restes pour un poids total de 163 g.

Concernant le secteur 3 oriental, 60% du poids total des restes fauniques ont été prélevés au sein d'une dizaine de structures : quatre fossés et sept fosses. Chacune d'entre elles contenait entre 500 g et 3 kg d'ossements.

Fig. 24 - Récapitulatif de la faune

quantité de faune par structure	nombre de structures concernées	proportion du poids par catégorie
- de 100 g	145	9,34%
de 100 à 500 g	29	30,34%
de 500 à 1000 g	7	24,42%
de 1000 à 3200 g	4	35,90%

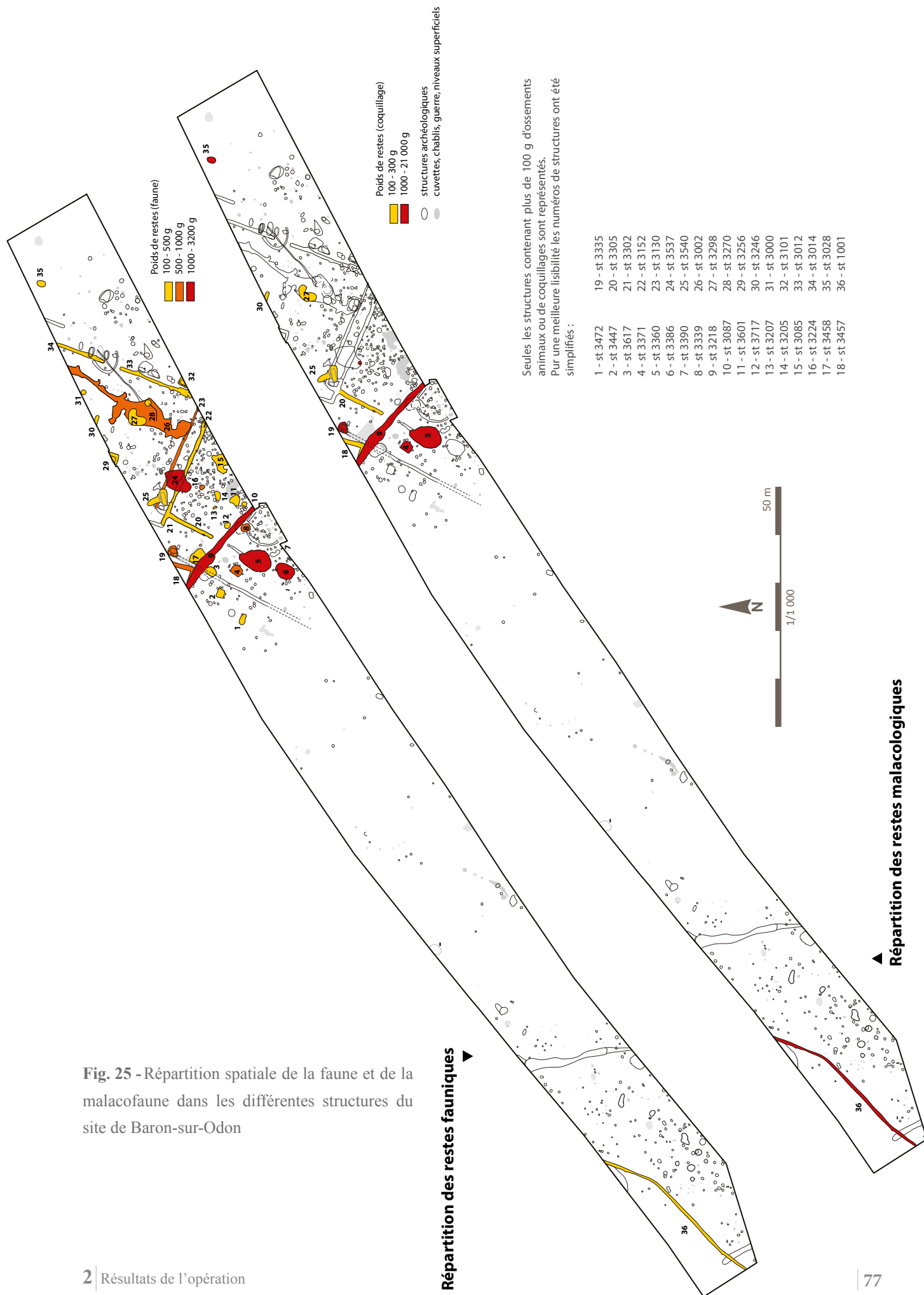


Fig. 25 - Répartition spatiale de la faune et de la malacofaune dans les différentes structures du site de Baron-sur-Odon

- La présence de **coquillages** sur le site concerne moins de structures (cf. **Fig. 25 et 26**). Au total, près de 37 kg de restes malacologiques ont été récoltés. Il s'agit avant tout d'huitres prélevées principalement dans des niveaux détritiques romains superficiels. Ainsi, 96 % du poids total du site ont été mis au jour dans les comblements de sept structures, dont 55 % au sein d'un fossé abritant une canalisation de bois antique (20 kg - st 3218).

Dans le secteur 1, les coquillages ont été mises au jour essentiellement dans les comblements du fossé bordant l'extrémité occidentale de la fouille (st 1001). 1674 g de fragments coquillés et coquilles entières ont ainsi été prélevés dans cette structure antique, représentant 4,6 % du poids total du corpus malacologique.

Fig. 26 -Récapitulatif de la malacofaune

quantité de coquillages par structure	nombre de structures concernées	proportion du poids par catégorie
- de 100 g	18	1,20%
de 100 à 300 g	5	2,40%
de 1000 à 21 000 g	7	96,40%

- Enfin, plusieurs spécialistes sont intervenus afin de réaliser des observations sur des artefacts divers : François Charraud (CEPAM - UMR 7264 CNRS / Université Nice Sophia Antipolis) pour le **silex**, Aurore Lacroix pour le **verre** (UMR 7041 ArScAn-équipe GAMA), Pierre-Marie Guihard (Service de numismatique - Centre Michel de Boüard CRAHAM (UMR 6273), Université de Caen Basse-Normandie) pour la **monnaie**, Cécile Germain-Vallée et Xavier Savary pour les expertises géomorphologique et géologique et Grégory Schütz pour la **tabletterie**. L'étude de deux **prélèvement carpologiques** sont en cours d'étude par Véronique Zech-Matterne (UMR 7209-CNRS).

2 OCCUPATION DU BRONZE ANCIEN

2.1 Présentation des vestiges

Cinq structures (un monument curvilinéaire partiellement préservé, vraisemblablement associé à quatre sépultures accolées) ont été étudiées à l'extrémité orientale de la zone de fouille dans un secteur particulièrement altéré par les labours. L'enclos funéraire ainsi que deux des quatre fosses sépulcrales, sont recoupées par le tracé de deux fossés : st 3011 et 3014.

2.1.1 *Un monument en « fer à cheval » (St 3602 – Fig. 27)*

Cette portion d'enclos sub-circulaire (St 3602) interrompu présente des dimensions internes oscillant entre 4,8 et 6 m. Le fossé, particulièrement arasé, mesure 38 cm de large en moyenne pour 26 cm de profondeur au maximum. Sur les trois sondages manuels réalisés, seul un (sd 1) a permis d'observer son profil en cuvette. Son comblement, un limon brun associé à de nombreux cailloux et pierres calcaires, était unique et ne comportait aucune trace matérielle. Les sondages 2 et 3, quant à eux, n'ont permis de dégager que le fond de la structure. Le reste du tracé fut également fouillé afin de vérifier la présence de mobilier ; recherche qui s'est avérée infructueuse.

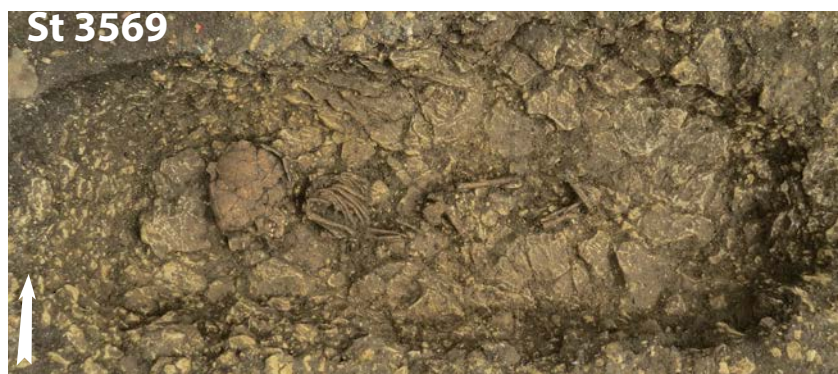
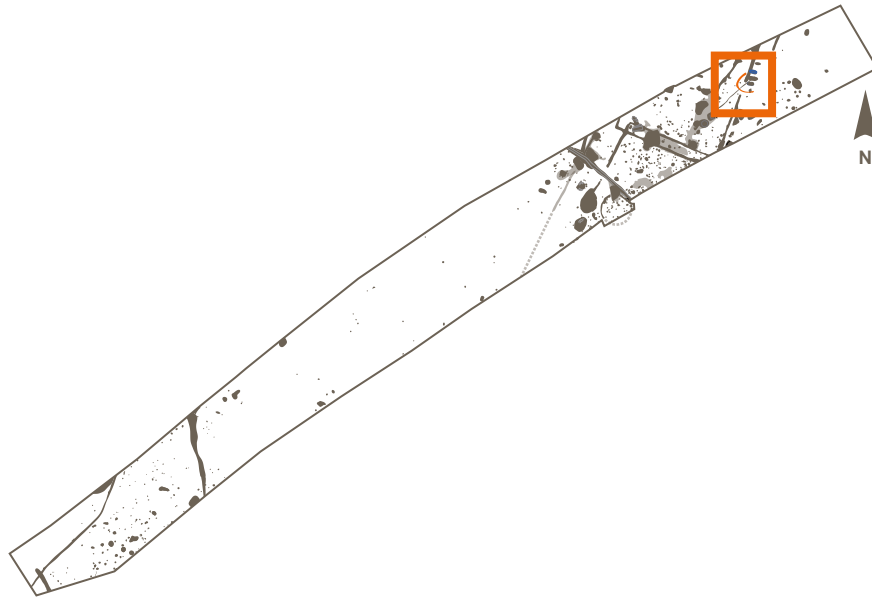
2.1.2 *Quatre sépultures du Bronze ancien (St 3565, 3569, 3654, 3571 – Fig.27 et annexe 7), par Clarisse Parra-Prieto*

En raison de la forte altération et de l'hétérogénéité du substrat (calcaire et filons d'argile orange) et d'un comblement très similaire à l'encaissant, il a été difficile de détecter certaines des quatre sépultures recoupées par le fossé 3014. Perpendiculaires à ce dernier, elles suivent toutes une orientation est-ouest. Les quatre inhumations présentent des conservations assez inégales, allant de la simple présence de dents à des squelettes quasiment complets. Il s'agit à chaque fois de sépulture individuelle primaire. Un second décapage de ce secteur, une fois les structures fouillées, a été réalisé afin de contrôler l'absence d'autres sépultures.

St 3565

Le sondage manuel de la structure linéaire 3011 (Sd 1) a révélé la présence d'ossements humains à son extrémité nord-est, sous une dalle de calcaire reposant au fond du fossé. Il s'agissait d'un fémur gauche³ appartenant à un jeune adulte installé en décubitus et en extension. Le squelette, de bonne conservation, reposait dans une fosse subquadrangulaire d'orientation est-ouest, longue de 270 cm et large de 70 à 80

³ Déplacé lors de la fouille du fossé 3011, il n'apparaît donc pas sur les photos.



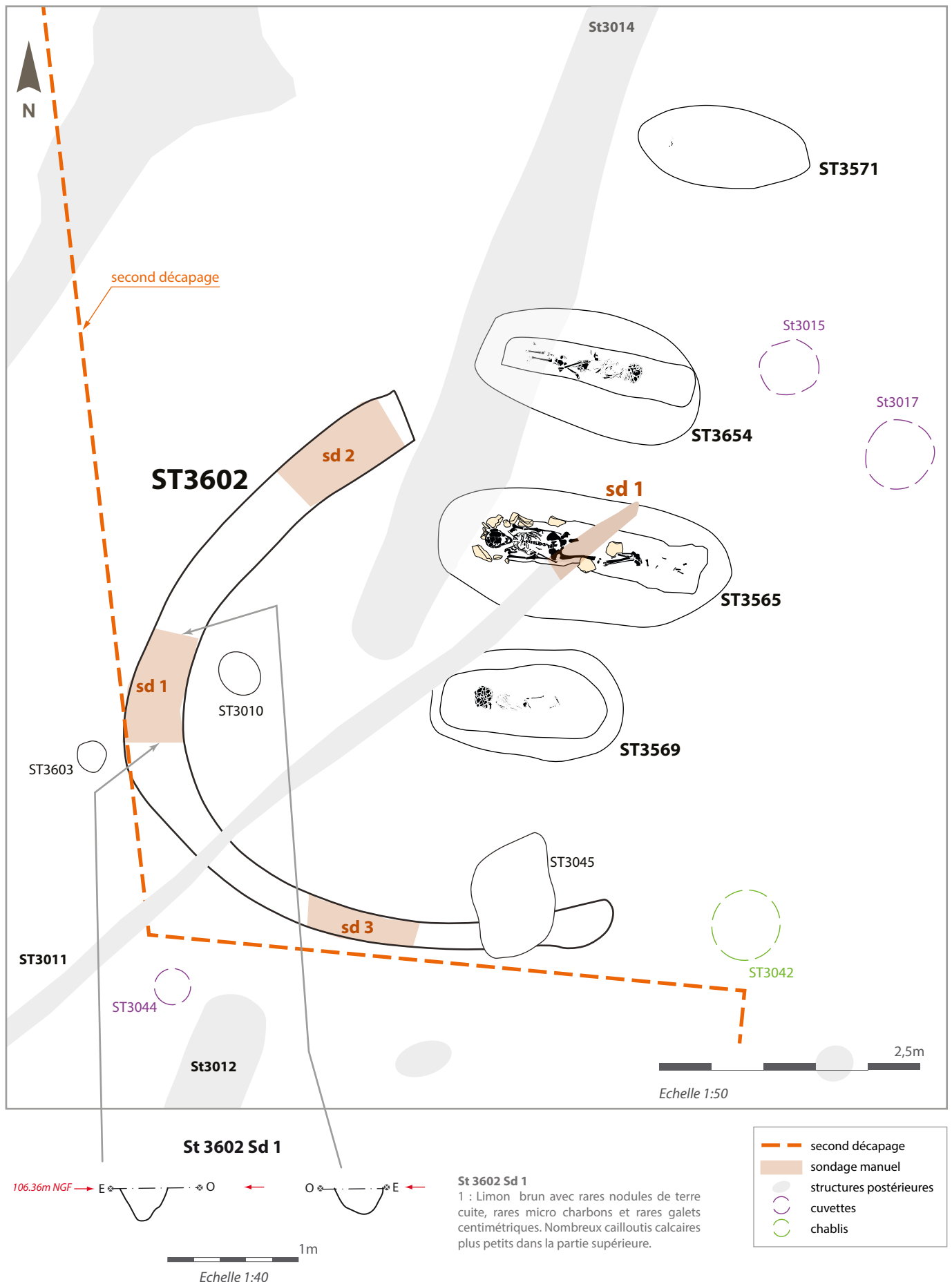


Fig. 27 - Occupation du Bronze ancien

cm. Le creusement entame la plaquette détritique de façon assez superficielle puisqu'il ne fait que 20 cm de profondeur. Le soin porté à l'installation est assez inégal. La position verticale des clavicules ainsi que la fermeture des coxaux indiquent que le défunt était assez contraint, et ce, jusqu'aux genoux. La fosse a d'ailleurs fait l'objet d'un aménagement trahi par la présence de dalles de calcaire plus ou moins uniformément réparties autour de l'individu, de la tête aux genoux. La présence d'ossements des pieds de l'individu, à une trentaine de centimètres de leur emplacement « normal », laisse penser à l'action d'animaux fouisseurs dans la partie Est de la structure. En effet, rien n'indique sur le terrain que cet espace « vide », d'une cinquantaine de centimètres à partir des pieds du squelette, soit le reliquat d'une autre structure.

D'après les hypothèses formulées par Erwan Nivez dans son étude, nous aurions affaire à une jeune femme adulte.

St 3569

La sépulture St 3569 se situe à une trentaine de centimètres au Sud de St 3565. La fosse mesure 160 cm de longueur pour 60 cm de largeur. Comme pour 3565, elle entame peu la plaquette calcaire puisque sa profondeur à partir du substrat varie entre 15 et 20 cm. A l'exception d'une dalle plate sous la tête du squelette, l'excavation n'a pas fait l'objet d'un aménagement particulier mais ses bords sont assez nets et relativement droits. Les ossements retrouvés, dans un état de conservation moyen, sont ceux d'un individu immature en position latérale droite, vraisemblablement fléchie, tête à l'ouest et pieds à l'est. A noter que le creusement de la fosse est nettement plus long et plus large que l'individu qui y repose. D'après l'étude anthropologique, il s'agirait d'un enfant âgé de 5 ans (+/- 16 mois).

St 3654

La fosse sépulcrale St 3654 est positionnée à un demi-mètre environ au nord de St 3565. Elle a des dimensions de 190 cm de longueur pour 45 cm de largeur. Elle entaille le substrat de façon très superficielle puisque sa profondeur à partir du niveau d'apparition est de 5 à 10 cm. Il s'agit d'une fosse de forme quadrangulaire à fond plat et dont les bords nord et sud ont été aménagés à l'aide de blocs de calcaire relativement grossiers. Elle suit la même orientation que ses voisines. Les ossements retrouvés sont de conservation moyenne et ont connu des perturbations qu'il est délicat d'expliquer seulement par l'action d'animaux fouisseurs et/ou des labours, mais aucun indice ne vient étayer d'autres hypothèses. L'individu reposait contre la paroi sud en position latérale gauche et d'après étude, il s'agit d'un immature de 9 ans (+/- 16 mois). Il est à noter que contrairement aux trois autres sépultures, l'individu de St 3654 reposait tête à l'est et pieds à l'ouest.

St 3571

La sépulture St 3571 est la plus septentrionale des quatre. Elle mesure 156 cm de longueur pour 52 cm de largeur et entame la plaquette détritique sur une dizaine de centimètres de profondeur. Il s'agit d'une fosse oblongue dont le fond est plat et les parois sont concaves. L'individu qui y reposait était de mauvaise conservation et représenté exclusivement par un amas de dents et de fragments de crâne dans la partie ouest de la fosse. C'est d'ailleurs ce qui nous permet d'affirmer qu'il s'agit bien d'une sépulture. La position des dents tend à nous faire penser que comme St 3565 et St 3569 il reposait tête à l'ouest,

pieds à l'est. Etant très altéré, l'estimation de son âge au décès a été rendue difficile et l'hypothèse serait qu'il est mort entre 2 ans (+/- 6 mois) et 5 ans (+/- 16 mois). Si tel est le cas, les dimensions de la fosse sont largement supérieures à la taille nécessaire pour l'individu, à l'instar de St 3569.

Dans les quatre cas, les fosses semblent surdimensionnées par rapport à la taille des différents individus qui y étaient inhumés. Pour autant, aucun élément taphonomique ou sur la nature du comblement ne vient étayer la présence d'aménagement quels qu'ils soient. De même, aucun vestige mobilier notable n'a pu être mis au jour ; seuls quelques éléments lithiques et macologiques épars ont été retrouvés. Par ailleurs, il n'existe aucune cohérence dans les modes d'inhumation ; les quatre individus reposent dans des positions différentes et parfois même dans une autre orientation (St 3654).

2.2 Synthèse

La forme et la dimension du cercle ne sont pas sans rappeler des enclos similaires retrouvés en Basse-Normandie et au-delà, pour la période de l'âge du Bronze. Ainsi en est-il des enclos mis au jour à Cagny « Projet Décathlon » (enclos funéraire 1 – GIRAUD 2011) et à Touques/Saint-Gatien-des-Bois « Déviation de la RD 74 » (Monuments funéraires 1 et 2 – GIRAUD et al. 2011). Par ailleurs, la récente classification typo-chronologique proposée par Mathieu Vandergucht dans le cadre de son Master 1 (VANDERGUCHT 2015) indique que ce type d'enclos, avec sépulture associée ou non, est rattachable au Bronze ancien, sous le type B.O.6.3.2⁴.

Enfin, un échantillon osseux prélevé sur l'individu de St 3654 a été envoyé en datation C14 au laboratoire BETA Analytics situé à Miami. Le résultat de la radiodatation indique une fourchette chronologique allant de 1890 à 1700 avant J.-C. (95 % probabilité)⁵, ce qui vient confirmer l'hypothèse de sépultures à inhumation attribuables à la période du Bronze ancien (cf. **Annexe 8**).

4 Vandergucht M., Essai de classification typo-chronologique des monuments funéraires protohistoriques de la Plain de Caen, Mémoire de Master 1, Université de Caen Basse-Normandie, 2015, p.98, 106.

5 Beta Analytic Inc. – numéro de laboratoire : Beta-385982 - âge conventionnel : 3490 ± 30 BP - résultat calibré à 2 sigmas (95 % de probabilité) : Cal BC 1890 à 1740 (Cal BP 3840 à 3690) et Cal BC 1710 à 1700 (Cal BP 3660 à 3650) – résultats à 1 sigma (68 % de probabilité) : Cal BC 1880 à 1750 (Cal BP 3830 à 3700).

3 OCCUPATION DU BRONZE FINAL – PREMIER AGE DU FER

3.1 Une zone d'habitat (secteur 1)

Le secteur occidental de la fouille (secteur 1 – **Fig. 28**), localisé en bas de pente et à l'ouest du sanctuaire, représente 24% de la surface totale prescrite, soit environ 1300 m². Elle se caractérise par une concentration dense de vestiges (238 creusements identifiés et enregistrés).

On dénombre ainsi trois structures linéaires (St 1001, 1003, 1147) de dimensions et orientations différentes ainsi qu'une vingtaine de fosses de formes et dimensions très hétérogènes. Toutefois, ce qui caractérise tout particulièrement ce secteur d'occupation, c'est la présence de près de 200 trous de poteau



Fig. 28 - Photographie générale du secteur 1, occidental

Les vestiges à cet emplacement, apparaissent à une faible profondeur (vingtaine de centimètres) sauf contre la berme orientale du chantier où un horizon limoneux brun foncé associé à des galets et à des rognons de silex (us 1214 – log 2 et 3 / **Fig. 29**), recouvre jusqu'à une quarantaine de centimètres supplémentaires les vestiges. L'utilisation récurrente de la sous-soleuse sur cette parcelle agricole explique l'aspect zébré du terrain, l'altération superficielle du substrat calcaire et la présence de mobilier résiduel dans cet horizon de recouvrement 1214.

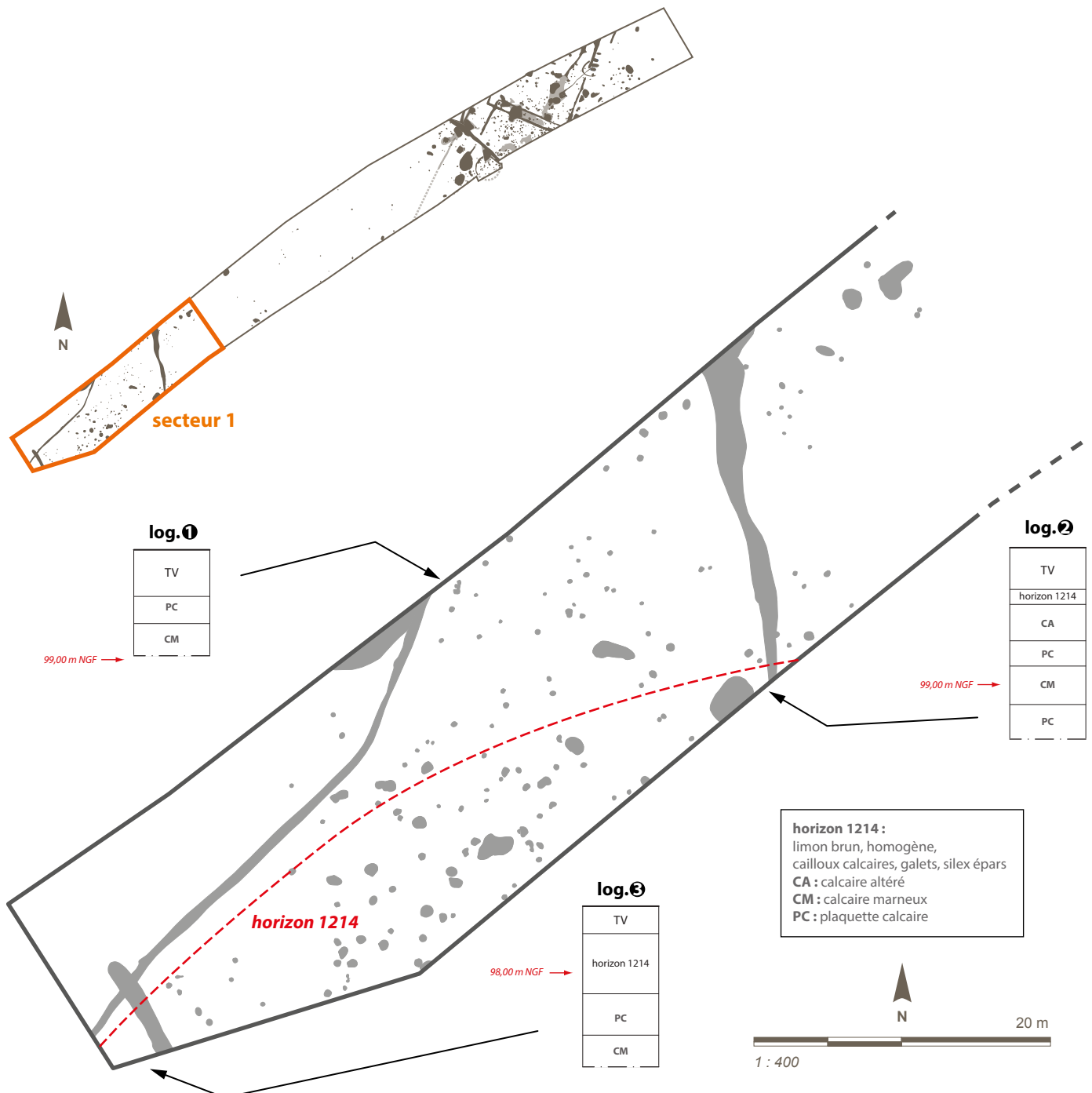


Fig. 29 - Horizon 1214 et logs géologiques du secteur 1

Sur l'ensemble de l'emprise de ce secteur, le mobilier est peu abondant. Aucun niveau détritique n'a été identifié.

Ainsi, seule une trentaine de structures a livré du mobilier céramique protohistorique soit 249 restes pour un poids d'1,6 kg. Au total, on dénombre seulement six bords et cinq fonds ainsi qu'un fragment de décor impressionné (cf. annexe céramologique). 84 % du poids total de ce lot protohistorique a été extrait de trois contextes archéologiques (**Fig. 30 et 31**) :

Fig. 30 - Répartition de la céramique du secteur 1 par contexte archéologique

céramique	NR	poids (g.)	proportion	
total secteur 1	243	1655,43	100%	
st 1001	107	1038,23	63%	84%
horizon 1214	45	237	14%	
st 1065	21	114	7%	

- l'horizon de recouvrement 1214

- le fossé occidental orienté sud-ouest/nord-est (st 1001), dont le comblement sommital se caractérise par un mobilier abondant antique d'époque claudio-néronienne,

- une fosse jouxtant le fossé précédemment évoqué (st 1065).

Les autres structures ayant permis de livrer du mobilier protohistorique, contenaient moins de 60 g de céramique chacune pour un poids moyen de 16 gr.

L'ensemble de ce corpus, très fragmenté, présente un aspect émoussé ou érodé. Il est néanmoins homogène et peut être associé à une même phase d'occupation.

Les quelques formes mises au jour présentent des caractéristiques similaires aux productions de la fin de l'Age du Bronze. Toutefois, en l'absence de caractères discriminants, l'hypothèse d'une attribution du lot au premier Age du fer n'est pas à écarter.

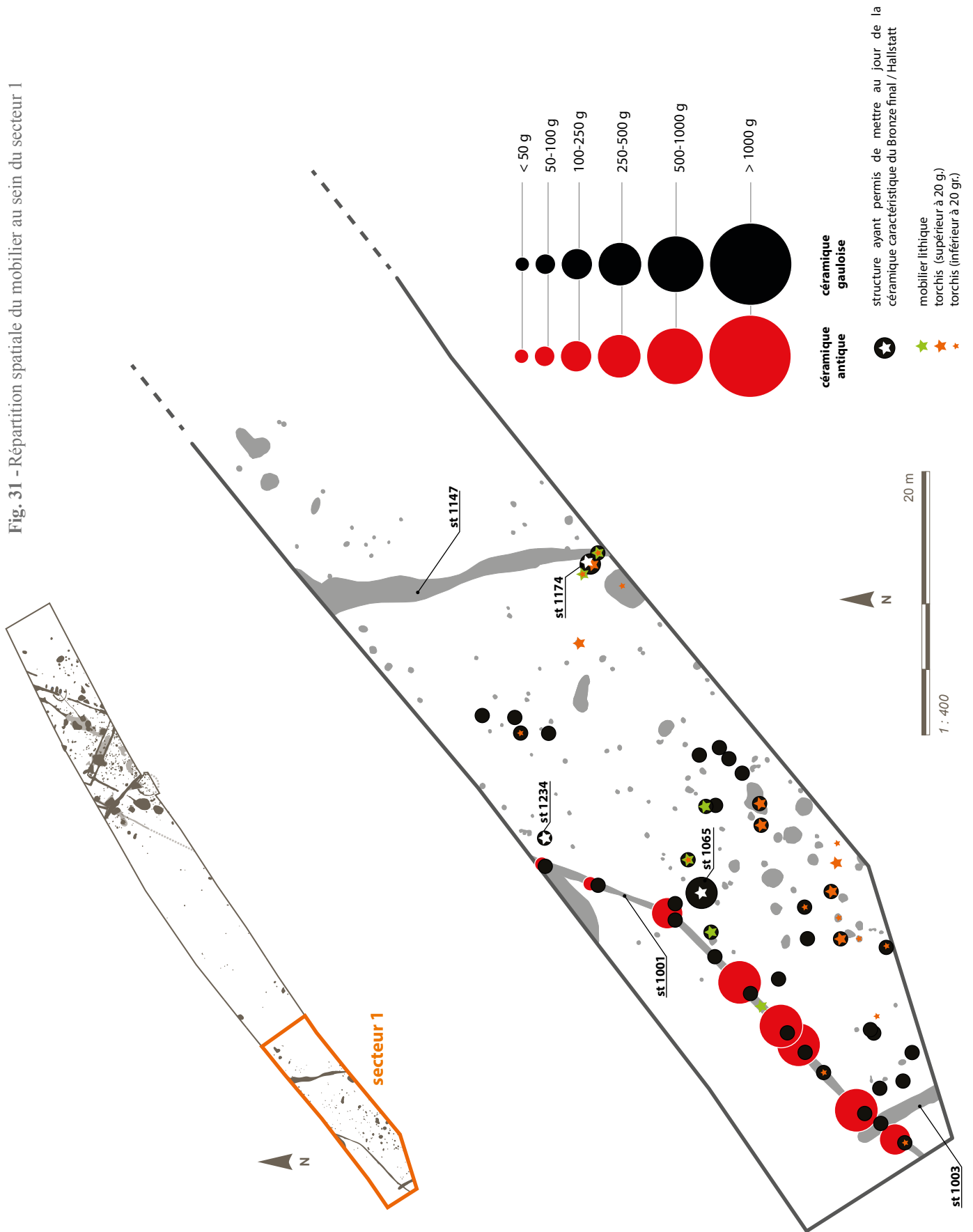
Après la céramique, les éléments de torchis (**Fig. 31**), prélevés dans les comblements d'une vingtaine de structures, correspondent au mobilier le mieux représenté ; il n'excède cependant pas la trentaine d'individus par contexte, pour un poids maximal d'une centaine de grammes.

Quant au reste du mobilier, il est tout aussi succinct. Exceptée la faune issue des comblements antiques du fossé 1001, seuls 60 g d'ossements animaux ont été prélevés dans cinq structures protohistoriques, soit un poids moyen de 13 gr par lot, n'excédant jamais deux fragments.

Enfin, quelques éléments lithiques ont également été mis au jour dans sept structures et observés par François Charraud (CEPAM - UMR 7264 CNRS / Université Nice Sophia Antipolis). Il s'agit pour la plupart d'éclats de silex mais la présence d'un grattoir et d'un polissoir est également à noter.

La dispersion des structures corrélée à la spatialisation du mobilier, permettent de mettre en exergue une concentration plus importante de vestiges protohistoriques entre les deux structures linéaires (st 1001 et 1147), et plus particulièrement le long de la berme sud-est, soit au niveau de l'horizon superficiel 1214 évoqué plus haut (cf. **Fig. 29**). Ce constat n'est pas sans poser problème, puisque le comblement final du fossé 1001 est daté du I^{er} s. ap. J.-C. (cf. *infra*). Etant donné la frugalité du mobilier, il semble probable que l'emprise de la fouille se localise en bordure d'un habitat qui se développerait vers le sud-est, sous l'ancien tracé de la route départementale 8 notamment.

Fig. 31 - Répartition spatiale du mobilier au sein du secteur 1



3.1.1. *Éléments structurant le secteur d'occupation*

St 1001

Comme nous l'avons vu plus haut, le comblement sommital de ce fossé curviligne se distingue par la présence d'un abondant mobilier antique (céramique et coquilles d'huitres principalement), dispersé sur l'ensemble du tracé (cf. description de ce fossé dans le **chapitre 6**).

La présence d'une quantité notable de poteries protohistoriques (plus d'un kilogramme), prélevée lors de la réalisation des différents sondages (**Fig. 31**) pourrait être expliquée si le fossé avait recoupé l'horizon superficiel 1214 riche en matériel. Lors de la fouille cet horizon n'a pas été identifié au niveau de la structure curvilinéaire. Toutefois, le pendage du secteur corrélé aux labours profonds contemporains pourraient indiquer son érosion au fil des siècles et sa disparition progressive vers le nord.

Il est important de souligner néanmoins que le tracé de ce fossé semble former une délimitation nette à l'habitat gaulois : à l'exception de trois structures, les nuages de trous de poteaux mis au jour sur le secteur 1 sont répartis du côté sud-est du fossé. Dès lors, l'hypothèse d'une persistance de cette limite peut être envisagée.

St 1147 (Fig. 32)

La structure St 1147 a été repérée en surface sous la forme d'un liseré irrégulier de galets émoussés, moins dense au niveau de la berme méridionale. Il traverse l'emprise du décapage du nord au sud et présente une largeur maximale de 1,80 m (chemin ?). Trois sondages mécaniques ont été réalisés sur son tracé permettant de distinguer deux types de structures.

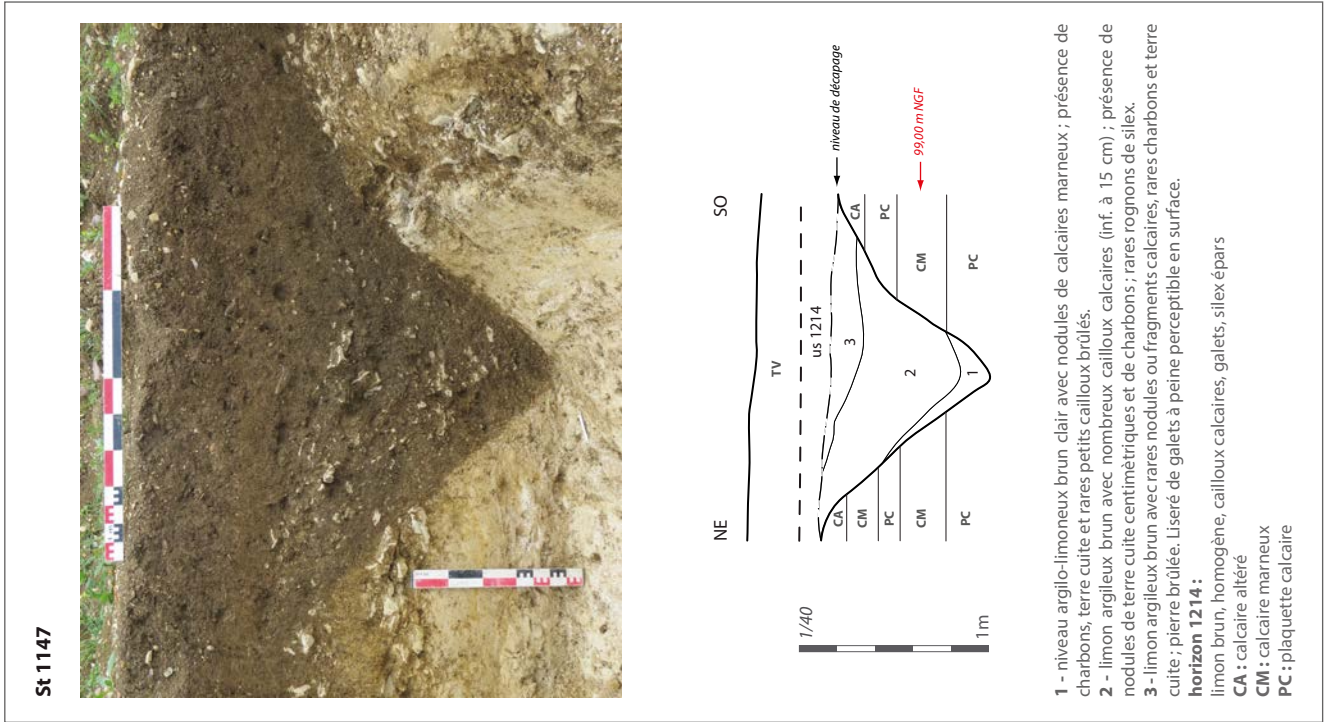
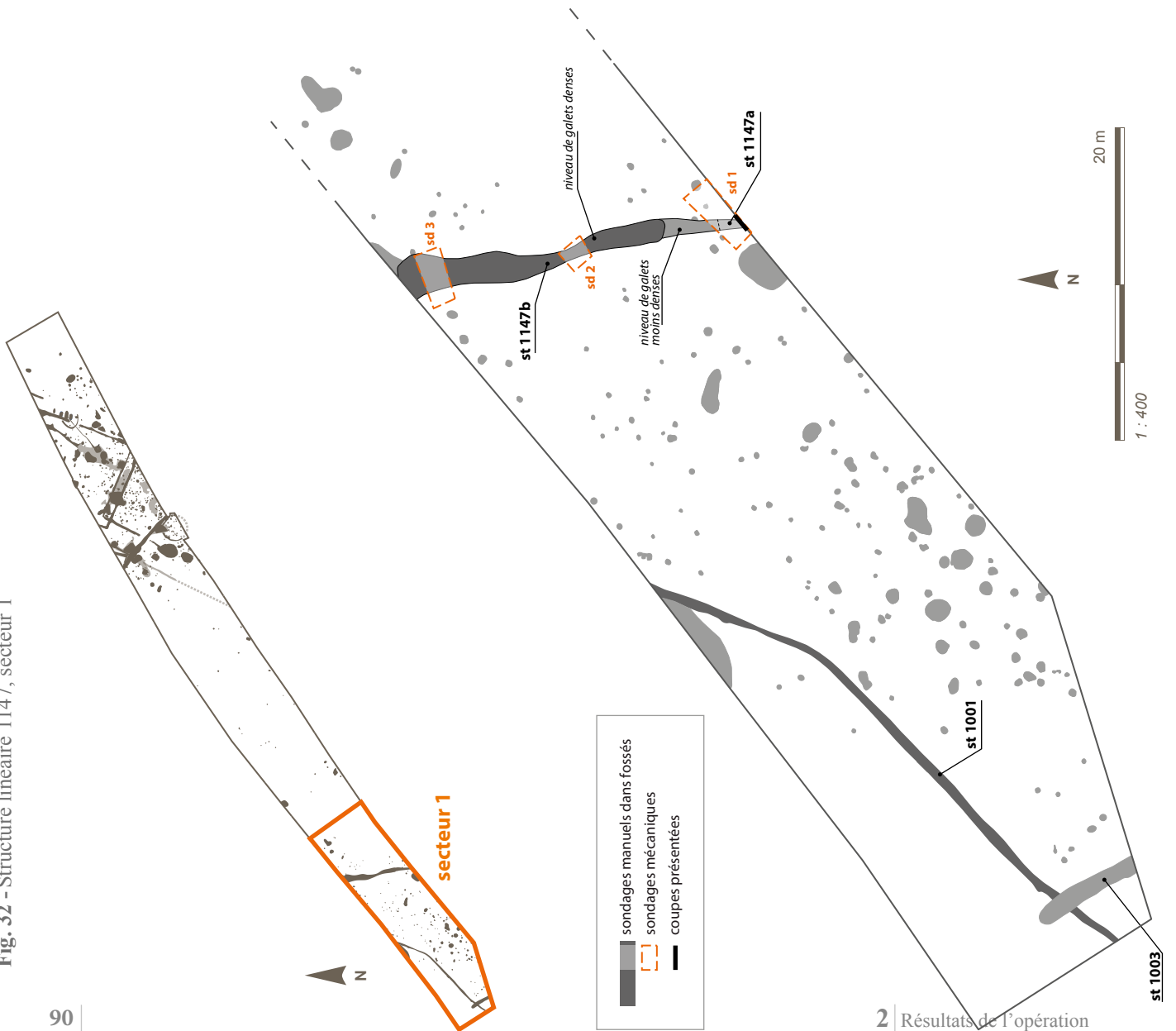
1147 a

Un premier sondage a été effectué au bord de la berme sud-est. Il a permis la mise au jour, sous le niveau de galets, d'une section de fossé d'un mètre de longueur au minimum et profond de 1,25m sous le sol actuel ; il s'interrompt brutalement à l'est, dans le sondage mécanique. Sa coupe SE révèle un creusement à profil en V de 85cm de profondeur à partir du substrat. Nous pouvons distinguer trois unités dans le comblement. La couche inférieure (US 1) est un sédiment argilo-limoneux brun clair chargé en nodules de calcaire crémeux. A l'exception de rares inclusions de charbons et de terre cuite, le sédiment est relativement homogène et ne contenait aucun mobilier. Il s'agit vraisemblablement d'une accumulation de résidus arrachés au substrat sous les effets de l'érosion. L'unité médiane (US2) est un limon argileux brun, mêlé de nombreux fragments calcaires, ainsi que quelques nodules de terre cuite et de charbon. Un seul petit morceau de céramique y a été mis au jour. Enfin, la couche supérieure (US 3) du fossé est un limon argileux brun avec de rares fragments et nodules calcaires, très peu de charbons et de terre cuite.

1147 b

Deux autres sondages ont été effectués sur le liseré de galets. Il s'agit d'un épandage très superficiel puisqu'on ne le suit que sur une dizaine de centimètres de profondeur au maximum. Quoiqu'il en soit, cet épandage de galets s'installe dans le même axe que le fossé 1147a qu'il recouvre en pérennisant cette limite.

Fig. 32 - Structure linéaire 1147, secteur 1



Synthèse st 1147

Le fonctionnement ouvert du fossé 1147a semble avéré par la forme de son profil et par la présence dans son comblement d'un niveau issu de l'érosion des parois (niveau de stabilisation). L'interruption du fossé, quant à elle, pose la question d'une éventuelle entrée ou d'une continuité de type haie qui n'aurait pas laissé de trace. La première hypothèse paraît peu probable étant donné l'espace compris entre l'arrêt abrupt de la structure et la berme septentrionale (20 m) ainsi que par l'absence d'autres fossés parallèles qui aurait pu permettre un accès à l'enclos en chicane. La restitution d'une haie dans le prolongement du fossé peut, elle, être envisagée. Elle n'aurait cependant pas laissé de trace. Cette pratique, bien qu'hypothétique, a pu être mise en valeur sur d'autres sites de la région, comme c'est le cas de l'enclos 2 mis au jour pendant la fouille de Cagny⁶.

Le mobilier céramique (un seul tesson de petite taille) mis au jour au cours des investigations menées sur le niveau de galets et sur la partie fossoyée de la structure 1147, ne permet pas d'associer l'une ou l'autre structure à une phase d'occupation du site. On peut toutefois noter que le fossé pourrait limiter vers le nord la plus forte concentration de structures, celle ayant livré du matériel. Le recouplement du niveau de galets par un trou de poteau d'une trentaine de centimètres de profondeur et chargé en charbon et torchis rubéfié (st 1175), vient toutefois à l'encontre de cette hypothèse. Il s'agit toutefois du seul recouplement identifié sur l'ensemble du tracé linéaire de la structure 1147.

3.1.2. Concentration importante de trous de poteau (Fig. 29 et annexe 2)

Le décapage du secteur 1 a permis la mise au jour d'une forte densité de trous de poteau permettant de restituer la présence de bâtiments sur poteaux plantés. A la suite du décapage, 199 structures ont été inventoriées comme trous de poteau. 97 % de ces ancrages de poteaux ont fait l'objet d'une fouille manuelle par moitié, parmi lesquelles 22 ont été annulées (anomalies du substrat, galeries d'animaux fouisseurs).

En plan, ces ancrages de poteau sont de formes et de dimensions variées. Les diamètres d'ouverture oscillent entre 12 cm et 70 cm et leur profondeur entre 4 cm et 40 cm (**Fig. 33**). Leur comblement est sensiblement le même sur tout le secteur et on y observe rarement plus d'une unité stratigraphique. Majoritairement, le comblement des trous de poteau consiste en un sédiment limono-argileux brun foncé relativement homogène, avec des inclusions de calcaire et parfois de galets. Dans une vingtaine de structures, s'ajoutent des fragments de pierres chauffées ainsi que des nodules de charbons et de terre cuite. Enfin, neuf trous de poteau répartis sur l'ensemble du secteur, possèdent des dispositifs de calage sous la forme de blocs et dalles de grès chauffés ou non.

En ce qui concerne les structures qui ne présentent pas un trop fort taux d'arasement, nous distinguons différents profils. Le plus représenté est le creusement en U à fond plat. Certains montrent un léger surcreusement voué à accueillir le poteau ou une US marquant le négatif du poteau, mais la plupart consiste en un creusement unique.

Les structures se répartissent au sud-est du fossé occidental (St 1001) sur une longueur identifiée de 60 m et sur la totalité de la largeur de l'emprise (vingtaine de mètres).

⁶ Giraud (P.) dir., Cagny « Projet Décathlon », Rapport Final d'opération, vol. I : texte, SDAC, Direction Régionale des Affaires Culturelles, Caen, 2011.

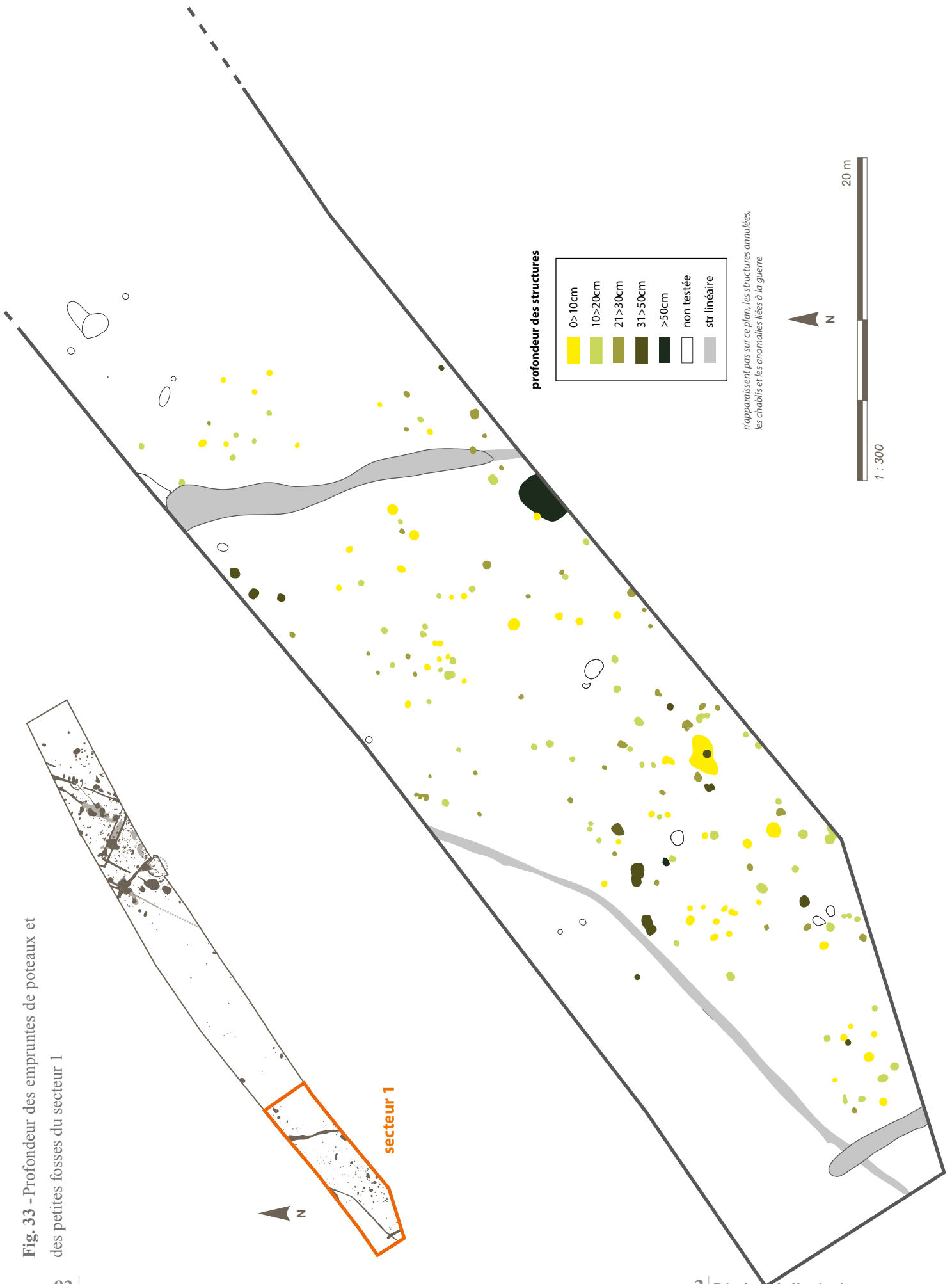


Fig. 33 - Profondeur des empreintes de poteaux et des petites fosses du secteur 1

La densité de poteaux permettant de restituer une multitude d'hypothèses de bâtiments et/ou de palissades (orientations en adéquation avec la pente naturelle du site), sept secteurs à plus forte concentrations ont été dissociés (**Fig. 34**) entre lesquels d'éventuelles zones de circulation pourraient être envisagées, inférieures à 5 m de large. La surface des secteurs ainsi restitués varie entre 20 et plus de 300 m² pour le secteur principal central (zone 1). C'est au sein de cette dernière zone que les restitutions de bâtiments sont les plus pertinentes ; les différentes hypothèses sont présentées ci-dessous. Pour les autres zones, seuls les profils des empreintes de poteaux sont consignés en annexe comme données brutes (cf. **annexes 1-plan général des structures et 2 – coupes des trous de poteaux**).

La zone centrale (zone 1 **Fig. 33 et 34**) particulièrement dense en empreintes de poteaux, correspond à une aire partiellement identifiée de près de 300 m² se développant au-delà de la limite méridionale du chantier. Elle se caractérise par un vraisemblable bâtiment circulaire et par différentes constructions quadrangulaires identifiées par des alignements isoclines (NE/SO et NO/SE).



Fig. 34 - Proposition de distinction de zones à plus forte concentration de vestiges, secteur 1

Un bâtiment circulaire (Fig. 35)

Localisé partiellement à l'extrémité sud-ouest de cette concentration, ce probable bâtiment circulaire est matérialisé par une couronne de poteaux espacés de deux mètres. D'un diamètre de 8,70 m, la construction couvre une surface interne de 60 m² environ dont seuls 40 % ont pu être étudiés au sein de l'emprise de la fouille.

Les investigations menées sur ces ancrages de poteaux (st 1026, 1028, 1033, 1036 et 1226) ont révélés des comblements, formes et dimensions très similaires. Les cinq creusements mesurent tous entre 40 et 50 cm de diamètre à l'ouverture. Leurs profils sont en U à fond plat, à l'exception de 1033 dont le fond est plutôt concave. Leur comblement consiste en un sédiment limono-argileux brun très foncé, chargé en nodules de torchis brûlés et en charbons avec parfois la présence de blocs ou dalles de grès ou calcaire chauffé. Le mode de remplissage de ces trous de poteaux se distingue nettement de celui des structures avoisinantes.

Une seconde couronne concentrique, plus hypothétique, pourrait être matérialisée par cinq autres empreintes de poteaux (st 1232, 1031, 1032, 1035, 1043 et 1229). Moins profondes et plus rapprochées, elles sont comblées d'un limon brun plus homogène, dépourvu de nodules de torchis. Le diamètre de cette seconde ceinture est de 6,30 m, aménageant un espace interne d'une trentaine de mètres carrés.

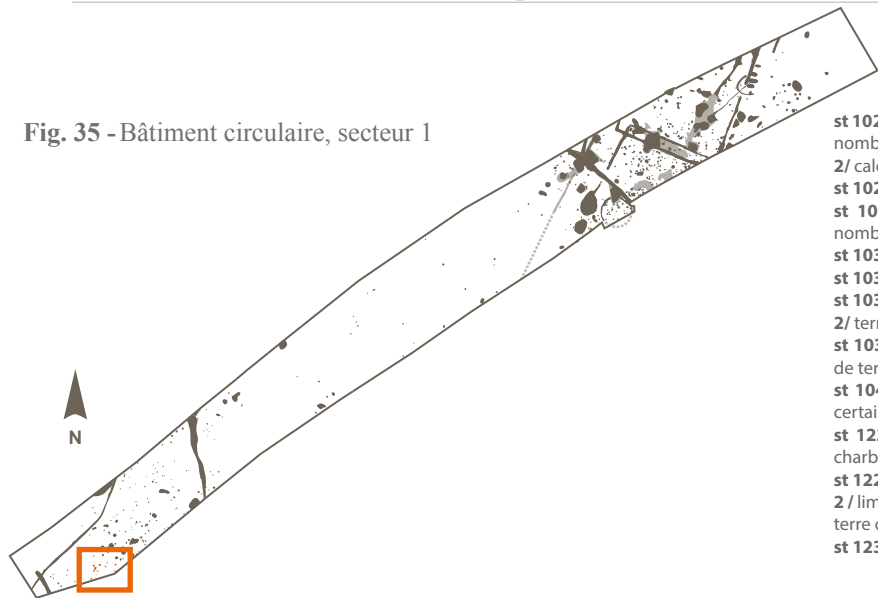
Sans plan complet de ce bâtiment, il nous est impossible de déterminer le mode d'accès à l'édifice. Nous pouvons toutefois remarquer la présence de deux trous de poteaux localisés au nord-ouest et espacés d'1,10 m (st 1027 et 1030) qui pourrait matérialiser un éventuel porche protégeant la porte.

Des bâtiments quadrangulaires

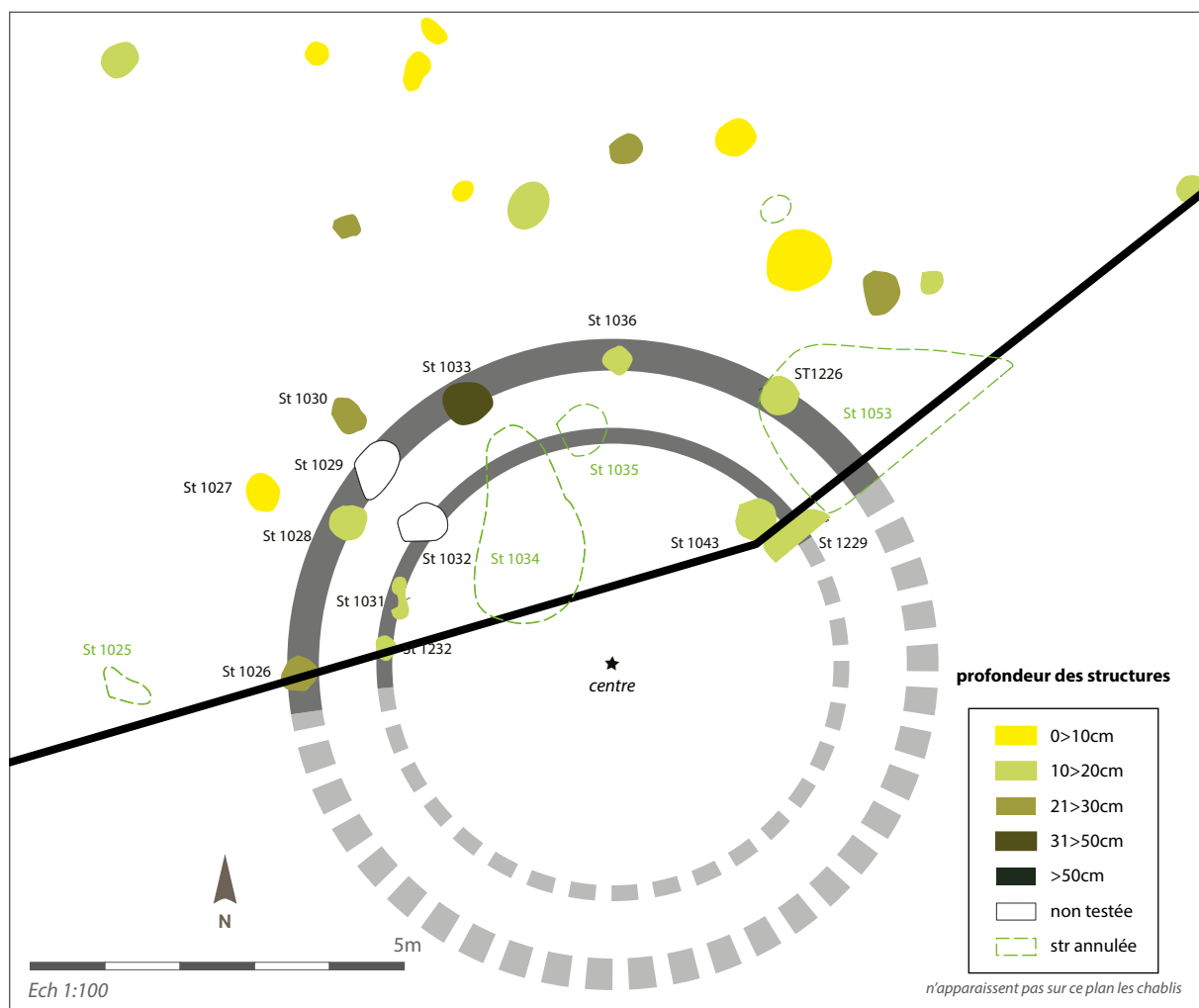
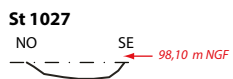
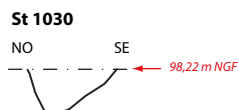
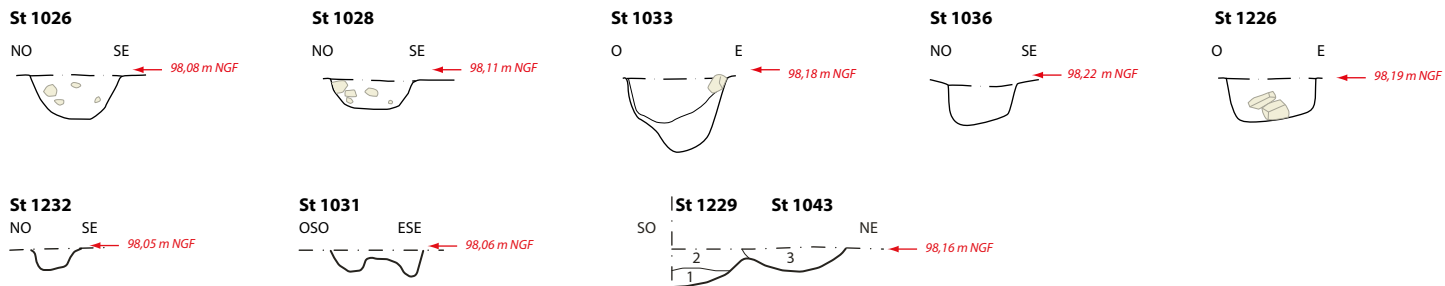
Plusieurs hypothèses de plans de bâtiments assez stéréotypés ressortent des abords nord-orientaux du bâtiment circulaire. Il s'agit de petits modules quadrangulaires, parfois légèrement trapézoïdaux, avec un pignon en abside (Fig. 36).



Fig. 35 - Bâtiment circulaire, secteur 1



- st 1026 - 1/ limon argileux brun foncé avec cailloux calcaires chauffés, nombreux fragments de terre cuite, charbons, rares rognons de silex
2/ calcaire détritique, charbons, rares nodules de terre cuite
- st 1027 - limon argileux brun foncé, nodules calcaires
- st 1028 - limon argileux brun foncé, quelques cailloux calcaires, nombreux fragments de terre cuite, pierres chauffées et charbons
- st 1030 - limon brun, nodules de terre cuite, cailloux calcaires
- st 1031 - limon argileux brun foncé, nodules de calcaire
- st 1033 - 1/ limon brun, rares cailloux calcaires
2/ terre cuite et charbons
- st 1036 - limon argileux brun foncé, nombreux charbons et nodules de terre cuite
- st 1043 - limon argileux brun moyen, rares nodules calcaires, dont certains chauffés, gros nodules de terre cuite
- st 1226 - limon argileux brun foncé, rares nodules de terre cuite, charbons, dalles de grès chauffé
- st 1229 - 1/ limon argileux brun moyen, nodules calcaires
2/ limon argileux brun foncé, rares cailloux calcaires, rares nodules de terre cuite et charbons
- st 1232 - limon argileux brun foncé avec nodules et cailloux calcaires



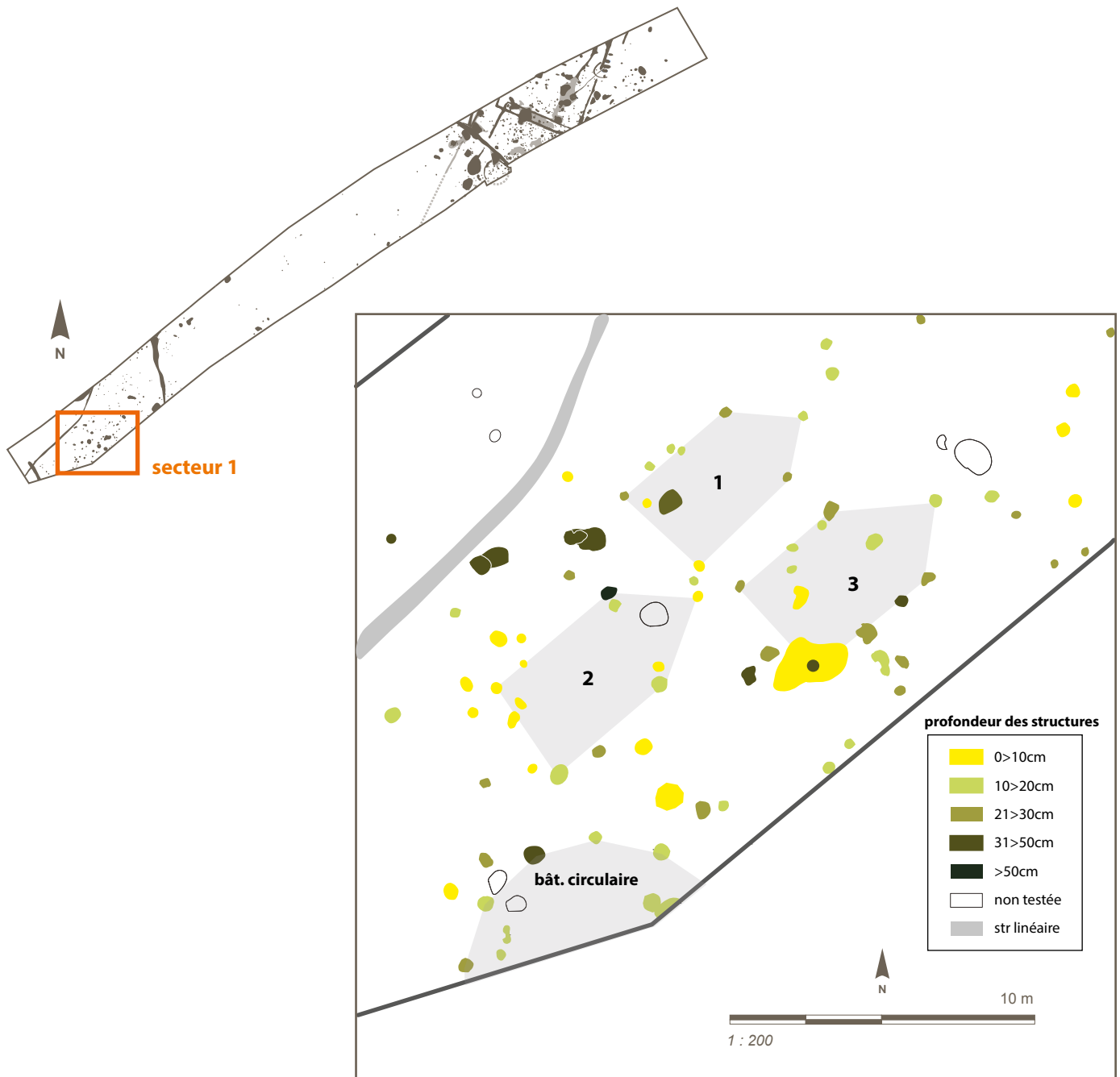
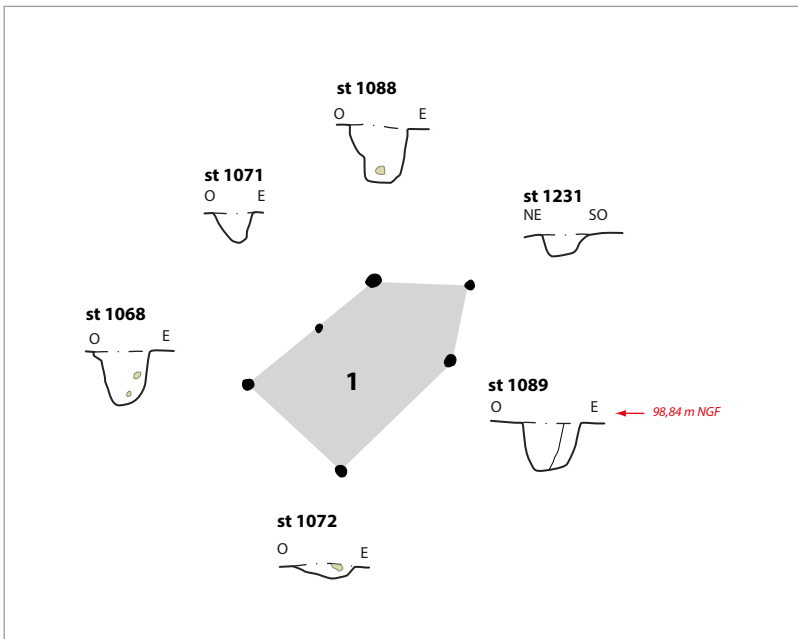
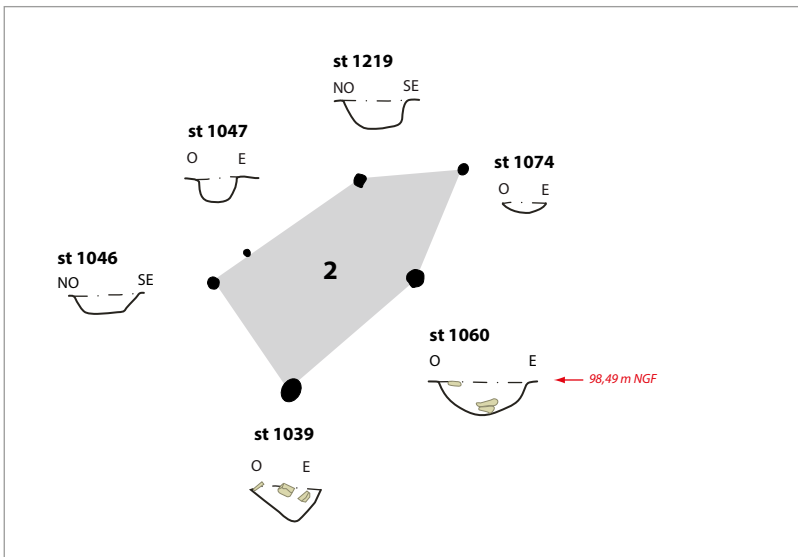


Fig. 36 - Proposition de restitutions de bâtiments à abside aux abords immédiats de la maison circulaire

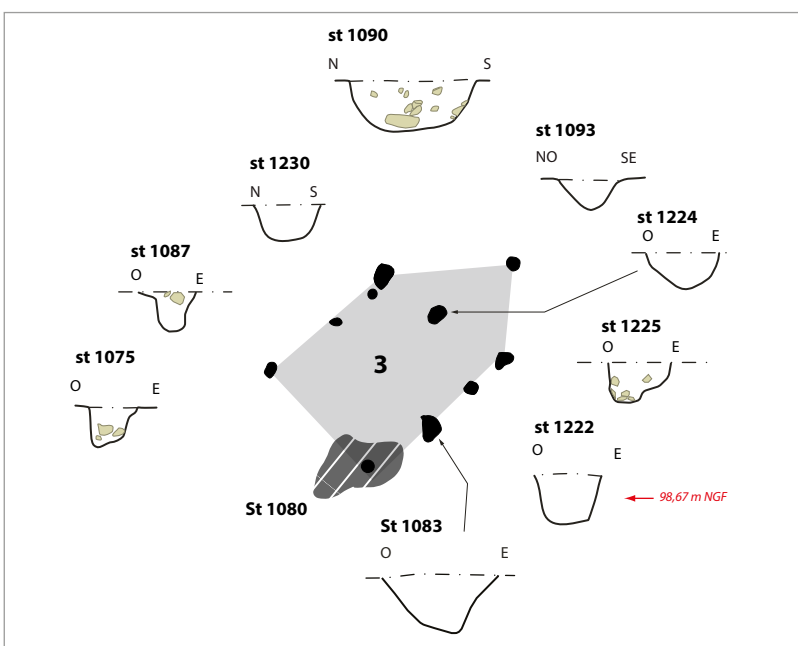
Bâtiments	TP associés et description	Aire interne
Bâtiment 1	1068, 1071, 1072, 1088, 1089, 1231 Diamètres : 20 à 31 cm Profondeur : 16 à 30 cm Profil en U comblement : limon argileux brun moyen à foncé, inclusions calcaires	15 m ²
Bâtiment 2	1039, 1046, 1047, 1060, 1074, 1219 Diamètres : 24 à 44 cm Profondeur : 7 à 18 cm comblement : limon argileux brun foncé, calcaire, galets	18 m ²
Bâtiment 3	1075, 1090, 1093, 1222 Diamètres : 16 à 40 cm Profondeurs : 16 à 32 cm comblement : limon argileux brun foncé, quelques TAC	19 m ²



st 1088



st 1039



st 1222

échelle des coupes au 1/40



échelle des plans au 1/200

Ces modules (15 à 19 m² pour 4 à 5 m de longueur sur 3 à 4 m de largeur pour la partie quadrangulaire), sont de dimensions assez humbles mais cohérentes pour la région et la période. En effet les exemples de bâtiments quadrangulaires bas-normands sont connus depuis l'âge du Bronze et perdurent jusqu'à la fin du second âge du Fer (MARCIGNY et al. 2006 : 50-51). Les petites surfaces de ce genre rentrent bien dans les corpus connus pour le Bronze final et la période hallstattienne, et on leur attribue généralement une fonction de dépendance. Il est par ailleurs admis que ces petits modules étaient en réalité plus vastes, car couverts par une paroi périphérique.

3.1.3. *Les autres structures*

Les rares autres structures mises au jour lors du décapage se sont souvent avérées être des nappes de limon-argileux et d'argile, très superficiel et stériles de tout matériel. Au mieux, il s'agit de fosses ne comportant pas ou très peu de mobilier, souvent peu profondes et donc non interprétables.

Une structure singulière se distingue toutefois du lot (**st 1** Ile présente en surface des dimensions de 2,50m sur au moins 1,50m et sa lecture est interrompue par la berme sud. Le nettoyage manuel de sa coupe sud-est a révélé sept unités stratigraphiques avec des restes de terre cuite dans les 25cm les plus profonds de la fosse (US 1 à 3).

Dans un premier temps, elle est comblée par un limon argileux brun gris avec de nombreux nodules et blocs de calcaire, sur une hauteur visible d'une trentaine de centimètres. Le comblement s'appuie également sur la paroi nord-est. Cette première phase correspond aux US 1 à 5. Il est scellé par une fine couche composée de nombreux litages ferro-manganiques pris dans une matrice d'argile gris à brun gris. La structure lamellaire de l'US indique un tassement probablement imputable à du piétinement. Cela suggère que la structure est restée suffisamment longtemps ouverte et à l'abandon pour qu'un processus de pédogenèse se mette en place.

Dans un deuxième temps, la fosse est comblée sur 20 à 50 cm par un limon argileux brun-gris avec de rares fragments de calcaire. Cette couche relativement homogène et hydromorphe (us 6), s'appuie également sur la paroi sud-ouest de la fosse. Comme précédemment, elle est scellée par un niveau de litages tantôt rouge-ocres, tantôt bleus-gris. Ces éléments indiquent un autre temps d'abandon où la fosse a pu être saturée en eau et repiétinée.

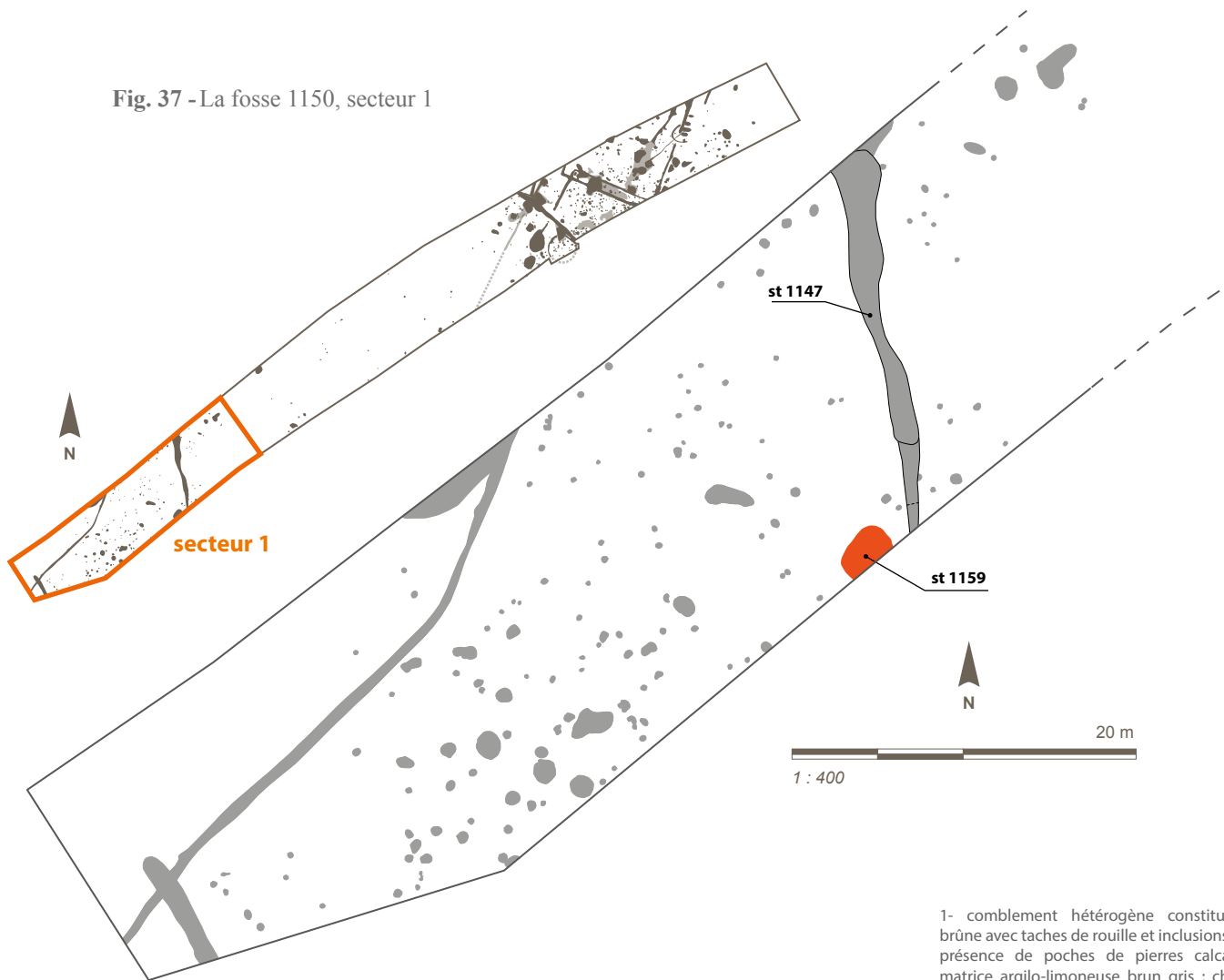
Enfin, la structure est comblée par un limon brun homogène caractérisé par quelques poches litées.

Ce genre de dépression est relativement connu pour la région, pour autant, il est difficile de leur attribuer une fonction avec certitude.

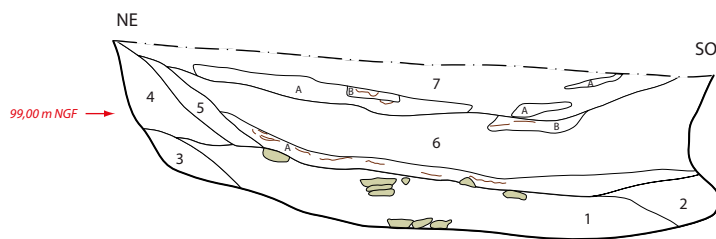
Il pourrait s'agir d'une « fosse à fumier », pouvant servir par la suite d'engrais pour l'amendement des terres cultivées⁷. Cette forme de gestion des déjections animales induit la présence à proximité d'une aire d'élevage. La fouille du secteur 1 n'a cependant pas permis la mise au jour de structure permettant d'enclorre les animaux, que ce soit par une barrière ou des fossés. Un tel dispositif peut éventuellement se trouver hors emprise.

⁷ L'usage de ces fosses attestées en Beauce et à travers toute la Normandie a fait l'objet de plusieurs études synthétisées notamment dans l'article de B. Van den Bosche, V. Carpentier et C. Marcigny, « Evolution des formes de l'exploitation agricoles dans la campagne normande (2500-30 avant J.-C.). L'exemple des fouilles préventives de la périphérie sud de Caen » dans la *Revue archéologique de l'Ouest*, 26, 2009, p. 57-83.

Fig. 37 - La fosse 1150, secteur 1



St 1159



- 1- comblement hétérogène constitué d'argile brune avec taches de rouille et inclusions calcaires ; présence de poches de pierres calcaires dans matrice argilo-limoneuse brun gris ; charbons et très rares terres cuites
- 2 - limon argileux brun, fragments calcaires, rares charbons et terres cuites
- 3 - limon argileux brun clair à nombreuses inclusions calcaires, quelques nodules de terre cuites, quelques charbons
- 4 - limon argileux brun gris, petits fragments calcaires, taches de rouille
- 5 - limon argileux brun gris, rares taches de rouille
- 6 - limon argileux gris brun, rares inclusions calcaires, nombreuses traces de rouille, litages gris bleuté à filaments de rouille (B) et litages gris orangé à filaments de rouille (A)
- 7 - limon brun, rares cailloux calcaires, présence de litages de type A et B



3.2 habitat et sépultures, secteur 3, oriental

Le mobilier associé à cette phase au sein du secteur 3 est beaucoup plus rare et se localise tout particulièrement dans deux zones à concentration de trous de poteaux, toutes deux en bordure méridionale de la zone de fouille, permettant de proposer la restitution d'au moins deux bâtiments dont un circulaire.

3.2.1 Probable bâtiment au sud du fossé 3012 / Secteur 3 (Fig. 38)

Une concentration de trous de poteaux, similaires en module et comblement, a été identifiée à l'est du secteur 3. Plusieurs de ces trous de poteaux ont été mis au jour lors de la fouille de l'extrémité sud du fossé 3012, au niveau d'un élargissement de la nappe recouvrant le fossé. Deux sondages manuels (tr 12 et 15) ont permis d'observer les relations stratigraphiques entre ces différentes structures puis un décapage mécanique entre ces deux derniers sondages a permis d'identifier d'autres empreintes de poteaux, fouillés manuellement.

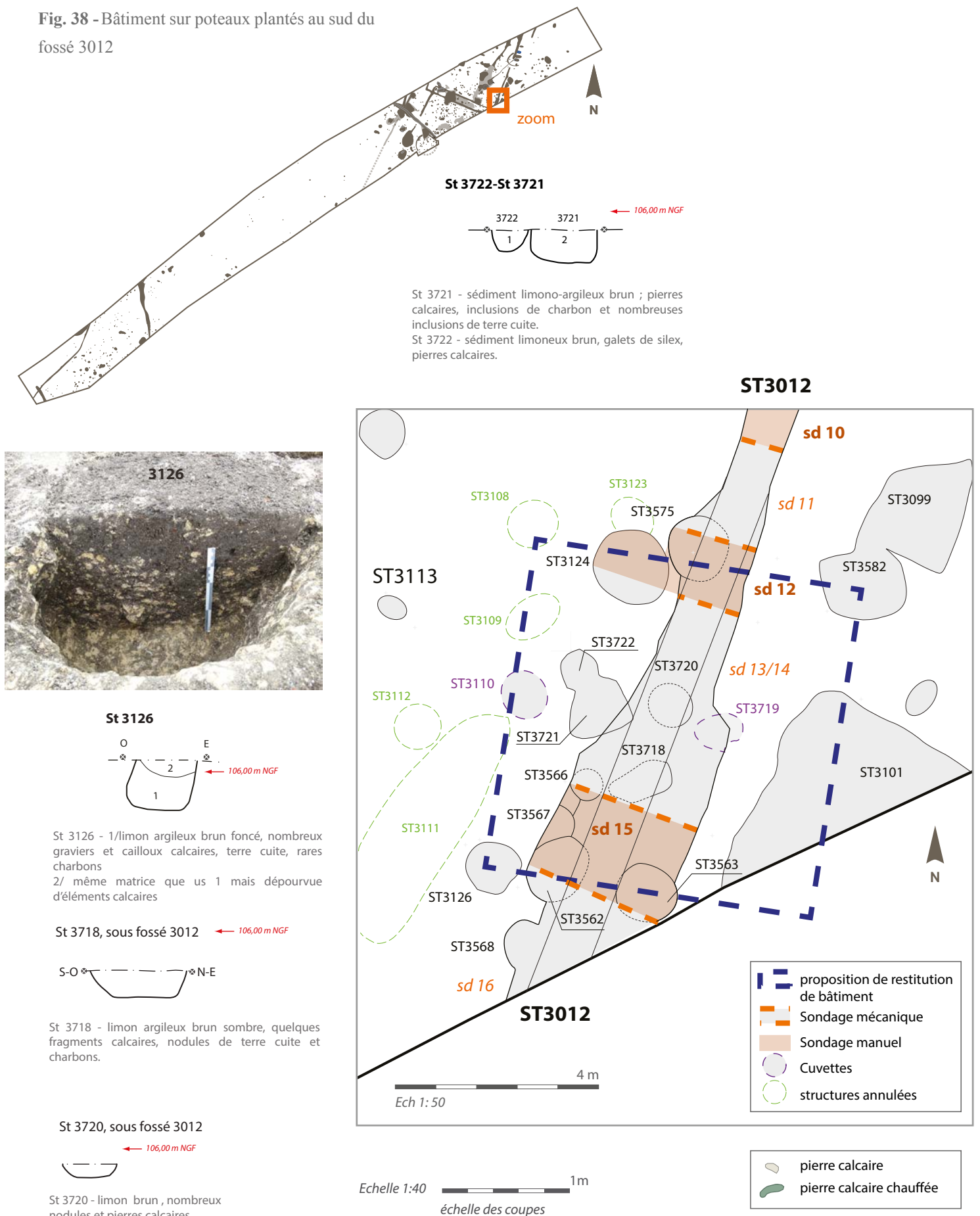
Quatre de ces ancrages sont nettement recoupés par le fossé 3012 daté de La Tène moyenne / La Tène finale (cf. *infra*). Peu de mobilier a été mis au jour dans le comblement de ces structures hormis quelques tessons protohistoriques et divers fragments osseux fauniques. Seuls les trous de poteaux 3121 et 3124 ont permis de prélever de la céramique caractéristique : un fragment de vase ouvert à profil simple et à bord aplati (type coupe ou jatte) dont la datation est ubiquiste mais dont la forme est fréquente au Bronze final / premier Age du Fer (3124, us 1, inv. 145) ainsi qu'un tesson de panse (3721, surface, inv.507, cf. **annexe 4**) à ligne d'impressions digitées. Ces dernières se localisent à la jonction panse / col, et non sur l'épaule, ce qui permet de penser que la fabrication de cette poterie est antérieure à l'Hallstatt final⁸.

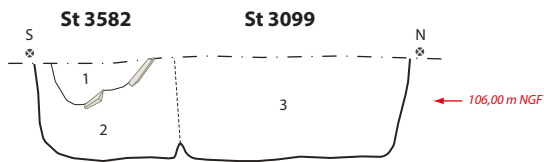
Ces poteaux présentent des comblements limoneux brun foncé, chargés en éléments calcaires de différents modules. Ancrés sur plusieurs dizaines de centimètres (de 40 à 55 cm), ils mesurent 40 à 60 cm de diamètre et présentent des profils analogues à bords droits et fond plat. La coupe des comblements de l'ancrage 3124 permet en outre de mettre en exergue le négatif du poteau, calé contre la paroi occidentale du creusement et d'un diamètre d'une quarantaine de centimètre.

La position de cet ensemble en limite de zone de fouille ainsi que la densité des structures concernées ne permettent pas d'établir avec certitude un plan de bâtiment. Tout au plus, il est possible d'estimer à 9 m² la surface minimale de cette construction (3 m sur 3) et de proposer une orientation isocline du bâtiment, similaire à celle du parcellaire.

⁸ Observations céramologiques Pierre Giraud (Service archéologie du Conseil départemental du Calvados)

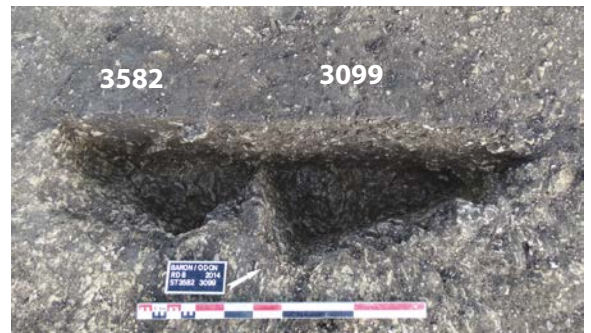
Fig. 38 - Bâtiment sur poteaux plantés au sud du fossé 3012



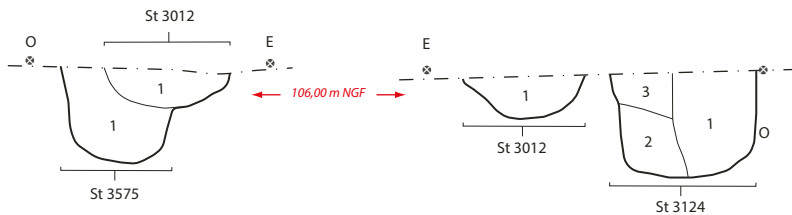


St 3099 - remplissage sensiblement identique à l'us 2 de la structure 3582 mais moins riche en charbon.

St 3582 - 1/ sédiment limoneux brun, rares nodules calcaires, charbons.
2/ sédiment limoneux brun mêlé de nombreux nodules, cailloux et plaquettes calcaires, quelques terre cuites, charbons, galets de silex.



St 3012 SD 12 - St 3575 - Coupe nord St 3012 SD 12 - St 3124 - Coupe sud



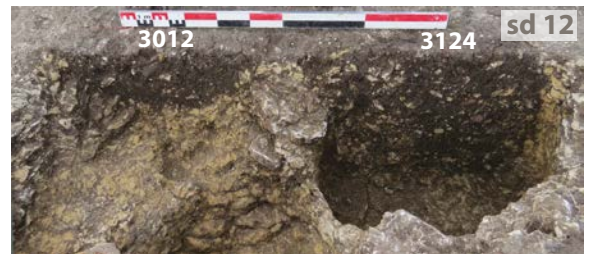
St 3012 - limon argileux brun foncé, homogène, compact ; nombreuses inclusions de graviers, cailloux calcaires, rares inclusions millimétriques de charbon et terre cuite.

St 3575 - limon argileux brun foncé, plus ou moins homogène, compact, nombreux graviers calcaires, quelques cailloux calcaires, micro-charbons, terre cuite.

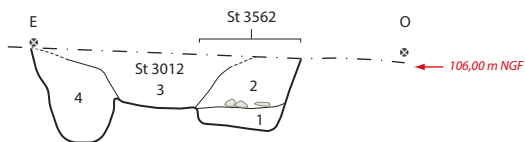
St 3124 - 1/ limon argileux brun noir, homogène et compact, nombreux graviers calcaires, nombreux charbons et terre cuite (néгатif de TP)

2/ limon argileux brun jaune, homogène et compact ; nombreux graviers calcaire.

3/ similaire à us 2 avec concentration moins importante de graviers calcaires.



St 3012, sd 15, coupe sud



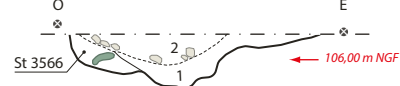
St 3012 - limon argileux brun avec quelques pierres calcaires (surtout en partie centrale), charbons, terre cuite.

St 3563 - limon argileux brun avec nombreuses pierres et fragments calcaires ; terre cuite, charbons.

St 3562 - 1/ limon argileux brun avec petits fragments calcaires, charbons
2/ limon argileux brun chargé en gros fragments calcaires, parfois chauffés ; pierres (module supérieur à 10 cm) en surface ; charbons, terre cuite

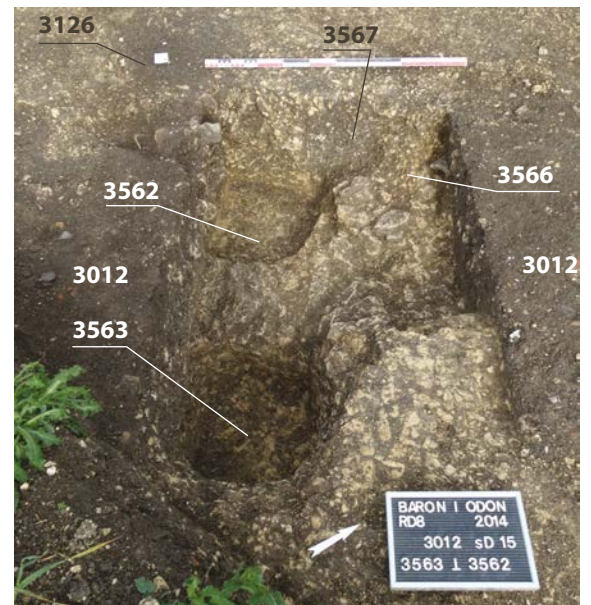


St 3012, sd 15, coupe nord

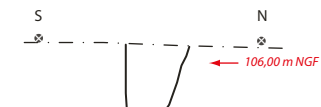


St 3012 - 1/ limon argileux brun à nodules calcaires, terre cuite et charbons.
2/ limon argileux brun à nodules et pierres calcaires, terre cuite et charbons.

3566 - limon argileux brun avec nodules calcaires dont un brûlés ; rares charbons.



St 3567



St 3567 - limon argileux brun chargé en fragments calcaires, terre cuite et charbons.

3.2.2 Maison circulaire 3351/3219 (secteur 3 oriental)

Un structure circulaire tenue de 8 m de diamètre (**Fig. 39 et 40**), a été mis au jour à l'ouest du secteur 3 et en limite méridionale du chantier. Localisé à la transition des substrats calcaire et d'argile à silex, il est apparu à à peine 30 cm sous la surface actuelle. Cette structure, matérialisée par une tranchée de fondation de plan circulaire peu profonde (moitié septentrionale) et par une succession d'ancrages de poteaux massifs sur sa partie orientale, est oblitérée par la fosse 3089 et partiellement par l'aqueduc antique 3218.

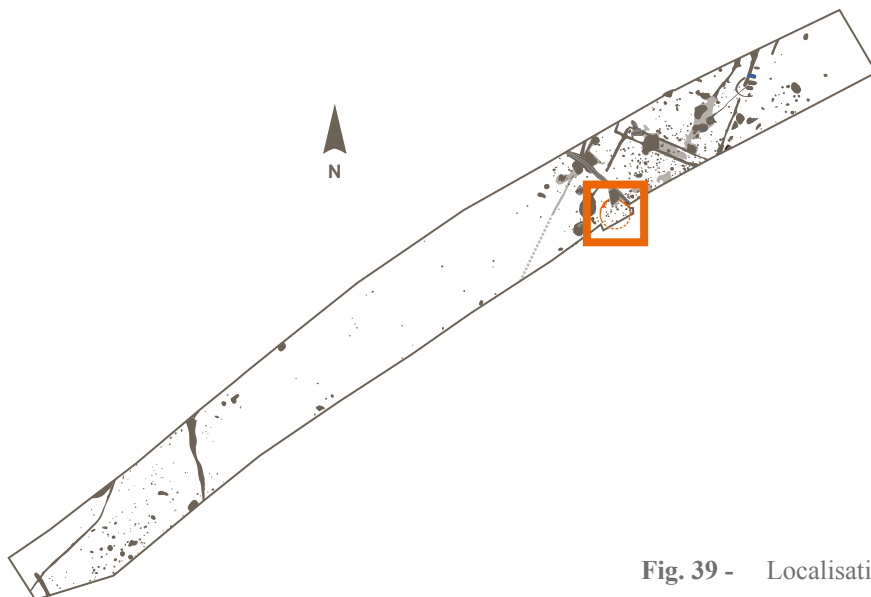


Fig. 39 - Localisation du bâtiment circulaire

Des sondages manuels ont été réalisés à espaces réguliers sur le tracé de la tranchée et les tronçons intermédiaires fouillés afin d'y récolter le matériel et d'identifier d'éventuelles empreintes de poteau. Etant donné l'intérêt de cet ensemble de structures, une extension de la zone de fouille a été réalisée vers le sud afin de compléter le plan. De plus, au vu de l'hétérogénéité du substrat, un second décapage de ce secteur a été réalisé suite aux diverses investigations afin de vérifier que chaque structure ait bien été reconnue.

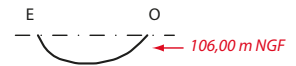
Construction

La tranchée mesure en moyenne quarante centimètres de large. Son profil est régulier, en cuvette et n'excède pas les 18 cm de profondeur (**Fig. 40**). Le comblement est un sédiment unique et homogène composé de limon brun foncé dans lequel quelques inclusions calcaires et de terre cuite sont décelables. La présence de cailloux calcaires, de silex et de galets est également à noter.

Sur la partie orientale du cercle, la tranchée est remplacée par une succession de trous de poteaux (St 3560, 3709, 3727, 3710 et 3716, du nord au sud, **Fig. 41**). Quasi jointifs, ils mesurent entre 35 et 80 cm de diamètre pour des profondeurs oscillants entre 16 et 50 cm. Pour trois d'entre eux, le négatif du poteau est visible permettant de restituer des diamètres de pieux variant entre 20 et 45 cm, calés par des sédiments. Au sud-ouest et dans le prolongement de la tranchée, seule une cuvette (reliquat de la tranchée ou de poteau ?) a été observée, d'une profondeur inférieure à 10 cm (st 3688).

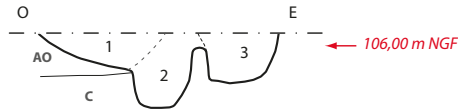
Fig. 40 - Bâtiment circulaire, secteur 3

St 3351 Sd 3



Sédiment limoneux brun à brun noir meuble, homogène mêlé de cailloux calcaires, de quelques silex et de terre cuite.

St 3351, Sd 4, 3354, 3353



St3351

1 : Limon brun foncé avec graviers calcaires , silex et galets. Inclusions de terre cuite.

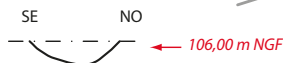
St3354

2 : Limon brun noir avec graviers calcaires, poches d'argile rubéfiées et quelques inclusions de charbons et de terre cuite.

St3353

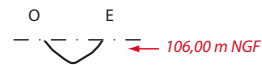
3 : Idem que la structure 3354 mais plus riche en charbons.

St 3351 Sd 4



Sédiment limoneux brun à brun noir meuble, homogène mêlé de cailloux calcaires, de quelques silex et de terre cuite.

St 3351 Sd 5



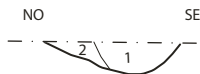
Sédiment limoneux brun à brun noir meuble, homogène mêlé de cailloux calcaires, de quelques silex et de terre cuite.

Echelle 1:40  1m
échelle des coupes



Bâtiment circulaire, vu du nord ouest, avant la réalisation de l'extension

St 3351 Sd 3, 3356



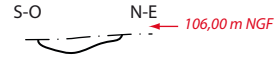
1 (3356) : Sédiment limoneux brun noir, quelques cailloux calcaires, terre cuite et charbon
 2 (3351) : sédiment limoneux brun, cailloux calcaires, quelques galets de silex, terre cuite

St 3219 - St 3351 Sd2

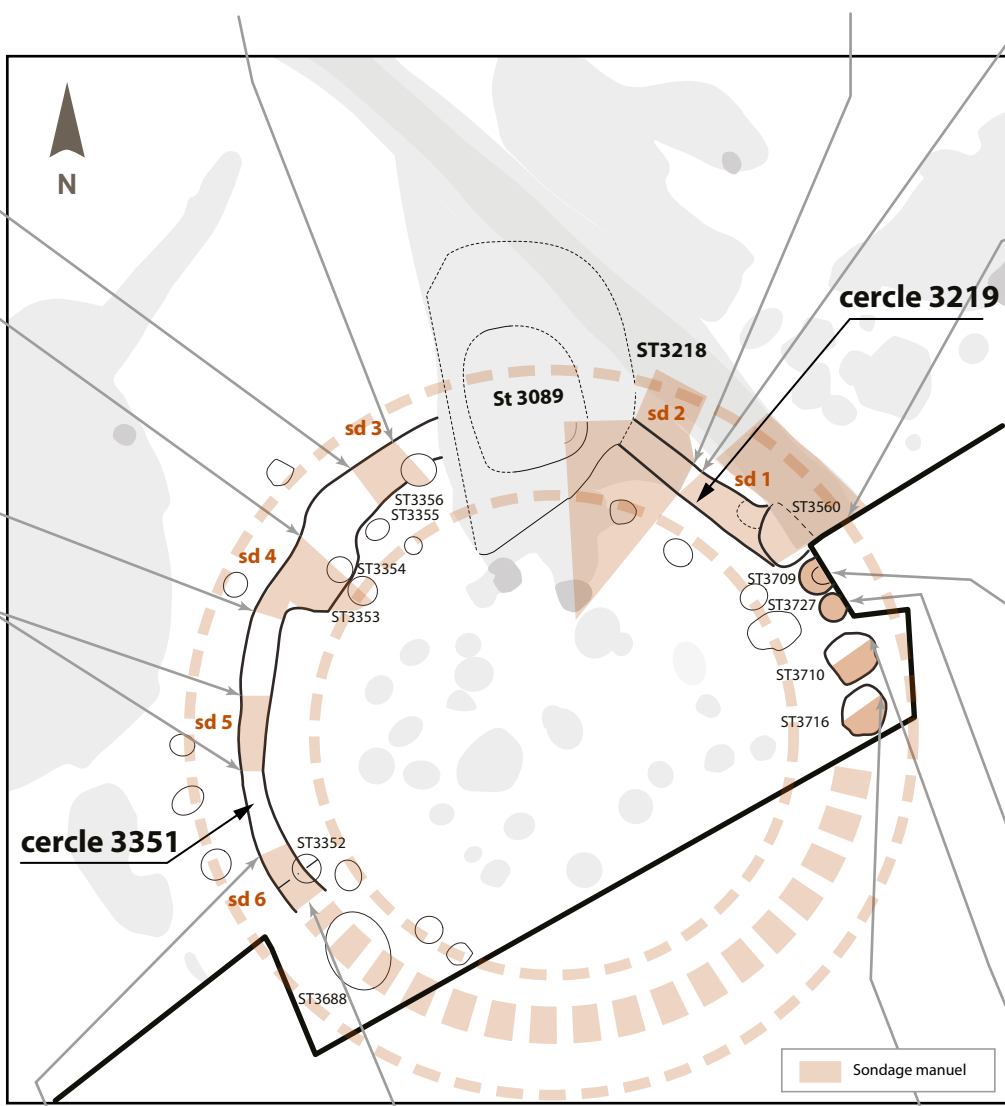


Sédiment limono-argileux brun noir meuble, homogène mêlé de nodules calcaires et de galets de silex. Rares charbons

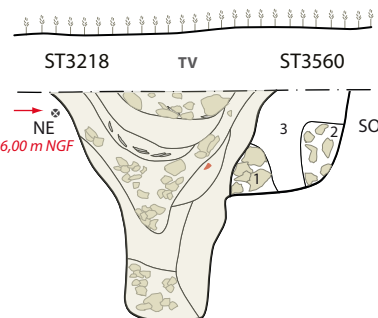
St3219 Sd1



Limon argileux brun gris compact, homogène avec quelques cailloux calcaires.

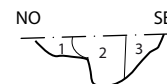


St 3218 Sd1 - St3560 Coupe S-E



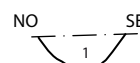
1 : Blocs en calcaire et silex dans matrice limono-argileuse gris noir homogène et compacte ; calage.
 2 : Remplissage proche de l'encaissant ; calage.
 3 : Limon argileux gris noir homogène et compact.

St 3709



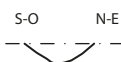
1 et 3 : nodules et pierres calcaires dans matrice limoneuse brune (calage).
 2 : limon brun foncé homogène, granules calcaires.

St 3727



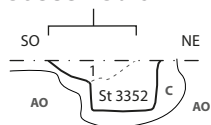
1 : limon brun foncé homogène, granules calcaires ; quelques cailloux calcaires.

St 3351 Sd 6



Sédiment limoneux brun à brun noir meuble, homogène mêlé de cailloux calcaires, de quelques silex et de terre cuite.

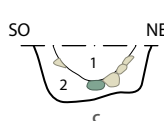
St 3351 Sd 6



AO : argile orange
 C : calcaire

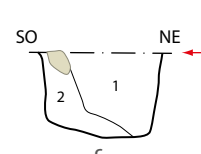
calcaire
 calcaire chauffé

St 3716



1 : Limon argileux brun foncé avec quelques cailloux et nodules calcaires.
 2 : Limon argileux brun à brun jaune avec de nombreux nodules calcaires.

St 3710



1 : Limon argileux brun foncé avec de nombreux nodules calcaires et de rares cailloux.
 2 : Limon argileux brun foncé avec de nombreux cailloux calcaires et quelques nodules de terre cuite.

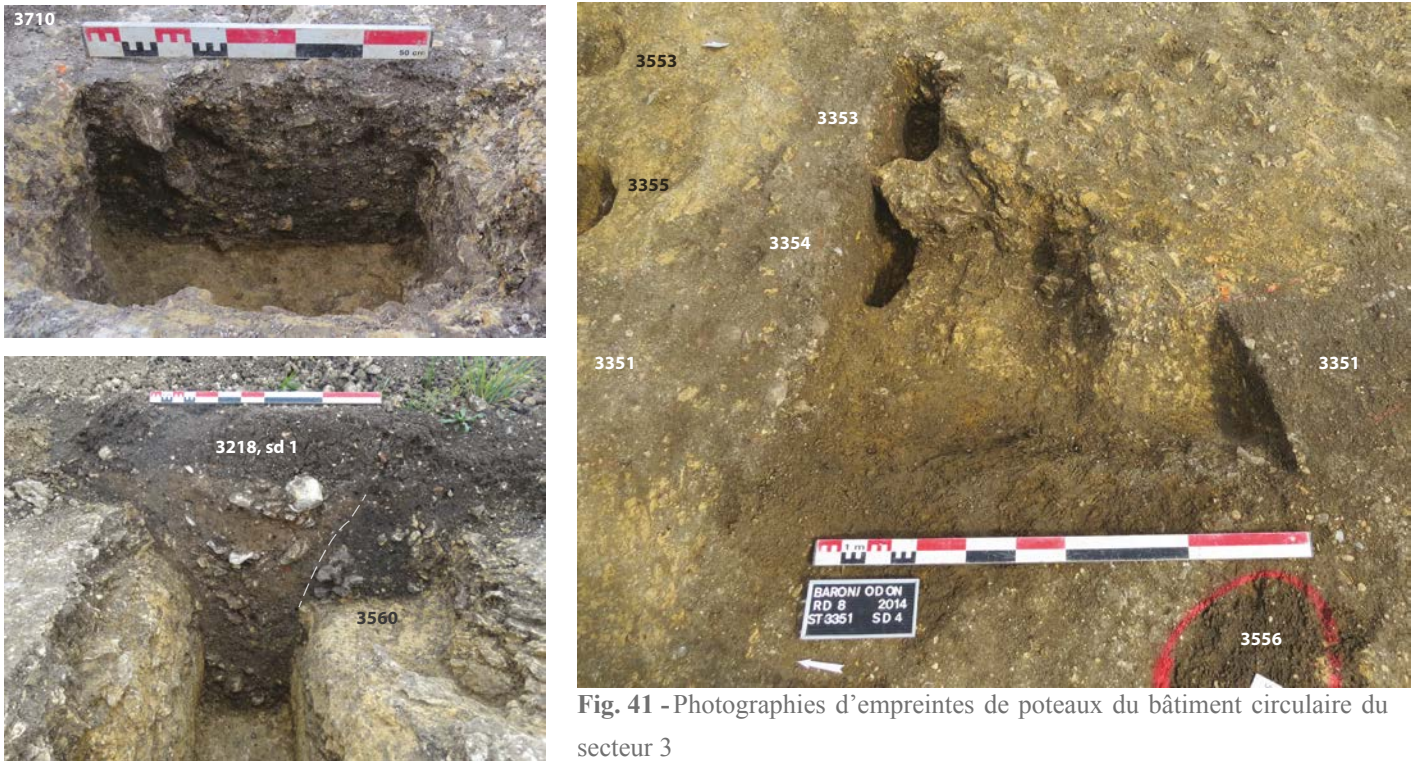


Fig. 41 - Photographies d'empreintes de poteaux du bâtiment circulaire du secteur 3

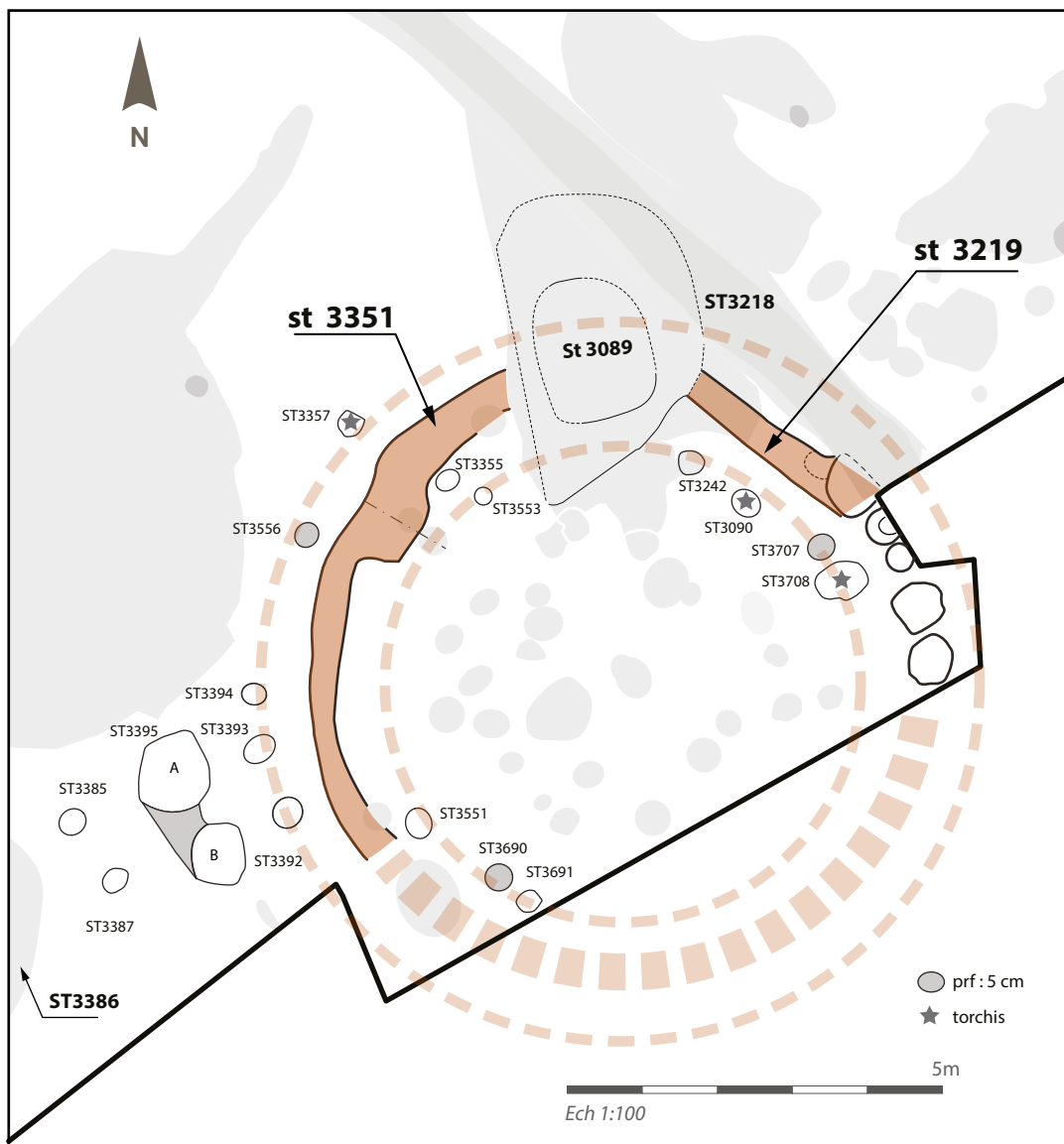
Bordant côté interne ce tracé curviligne, quelques ancrages de poteaux ont été identifiés (St 3352, 3354, 3355 et 3356, **Fig. 41 et 42**). Dans la plupart des cas, le comblement de ces structures étant similaire à celui de la tranchée, il n'a pas été possible de déterminer l'antériorité d'une structure sur l'autre, excepté pour le TP 3356, pour lequel la postériorité est clairement établie (réaménagement ?). Ils jouxtent une autre série d'ancrages de poteaux (doublons dans certains cas) formant une couronne interne concentrique, espacée de la tranchée de fondation d'environ 70 cm (st 3691, 3690, 3551, 3353, 3553, 3242, 3090, 3707 et 3708 - **Fig. 42**).

Une dernière couronne, plus hypothétique pourrait être restituée à l'extérieure de la tranchée (st 3392, 3393, 3394, 3556 et 3357), les deux premiers pouvant être associés à un accès potentiel au bâtiment. Orienté vers l'ouest/sud-ouest, ce porche serait long de 3 m environ pour une largeur étroite d'un mètre.

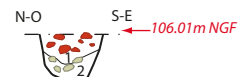
Enfin, le cercle (st 3351-3219) délimite une concentration importante de trous de poteaux, principalement des cuvettes, dispersée sur une aire interne d'une vingtaine de mètres carrés (**Fig. 43**). Une partie au moins de ces structures peut être associée à la réalisation d'un étage complet ou partiel.

Mobilier

L'ensemble du mobilier mis au jour est assez limité. Il s'agit principalement de céramique, constituée d'une trentaine de tessons pour la tranchée de fondation (st 3351/3219) et d'une cinquantaine en incluant les ancrages de poteaux des différentes couronnes potentielles. Deux éléments de formes seulement (St 3351, cf. annexe 4) permettent d'attribuer ce lot au premier Age du Fer. Un tesson découvert dans les comblements de la double empreinte de poteau 3395 serait plutôt associé au début du second Age du Fer. Cet unique tesson pourrait toutefois être intrusif de par la présence d'une occupation de cette période dans ce secteur (fosse 3386) ou traduire l'appartenance de ce double alignement de poteau à la phase postérieure.

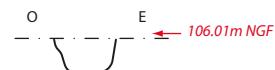


St 3090



1 - Limon argileux brun avec de très nombreux fragments de torchis avec traces de clayonnage.
2 - Limon argileux brun avec des cailloux et nodules calcaires.

St 3242



Limon argileux brun avec nodules et cailloux calcaires.

St 3355



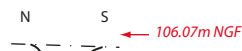
Limon argileux avec quelques cailloux calcaires.

St 3553



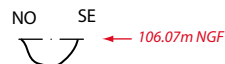
Limon argileux brun foncé avec graviers calcaires.

St 3551



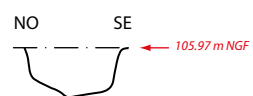
Limon argileux brun foncé avec des nodules calcaires.

St 3691



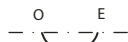
Limon argileux brun noir avec de rares nodules calcaires et de terre cuite.

St 3708



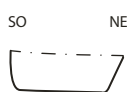
Limon argileux brun foncé avec de nombreux cailloux calcaires et quelques galets émoussés

St 3385



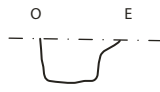
limon argileux brun moyen, granules calcaires, quelques galets et quelques fragments de granit brûlé

St 3395 - A



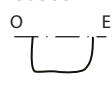
limon brun foncé, homogène, quelques inclusions de terre cuite et charbons, rares cailloux

St 3393



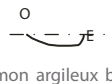
limon argileux brun foncé, graviers et cailloux calcaires, inclusions de terre cuite et de charbons

St 3357



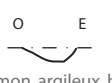
limon argileux brun moyen, terre cuite, graviers calcaires, ganite

St 3556



limon argileux brun moyen homogène, graviers calcaires

St 3394



limon argileux brun moyen homogène, graviers et cailloux calcaires

St 3387



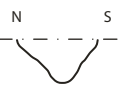
limon argileux brun foncé, inclusions de terre cuite, charbons, graviers et cailloux calcaires

St 3395 - B



limon brun foncé, quelques inclusions de terre cuite et charbons, nombreuses pierres calcaire et grès hauffés

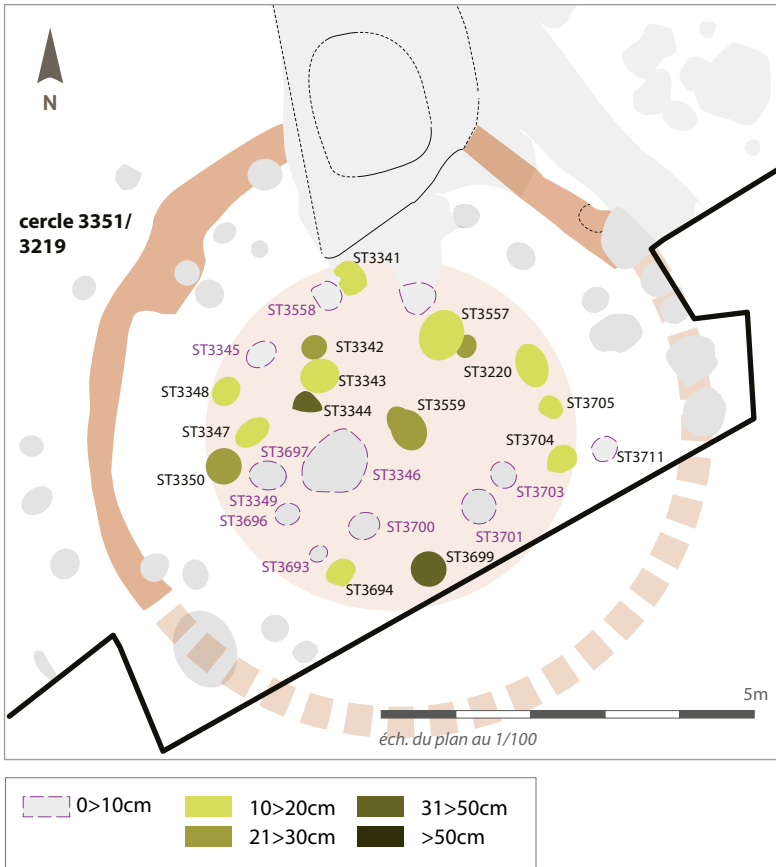
St 3392



limon argileux brun foncé, quelques graviers et cailloux calcaires, quelques galets et quelques inclusions de terre cuite et de charbons



Fig. 42 - Proposition de restitution de couronnes secondaires du bâtiment circulaire du secteur 3



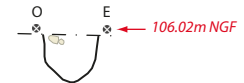
éch. des coupes au 1/40
 1m

St 3220



1 : Limon argileux brun avec cailloux calcaires, pierres chauffées, nodules de terre cuite et charbons.
 2 : Argile orangée avec cailloux et nodules calcaires.

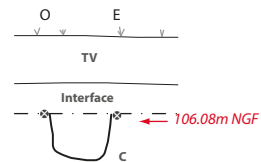
St 3557



Limon argileux brun avec rognons de silex, nodules de terre cuite, cailloux calcaires et charbons.

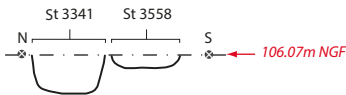
St 3559

centre du cercle



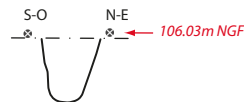
Limon argileux brun noir avec graviers, cailloux calcaires et quelques nodules de torchis.

St 3341 St 3558



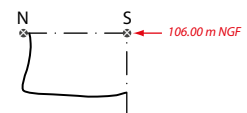
St 3341 : Limon argileux brun avec nombreux nodules et fragments calcaires et présence de charbons.
 St 3558 : Limon argileux brun avec charbons et rares fragments calcaires.

St 3344



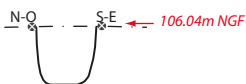
Limon argileux brun foncé avec des cailloux et des nodules calcaires.

St 3699



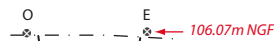
1 : Limon argileux foncé noir avec des cailloux calcaires, et des charbons.

St 3342



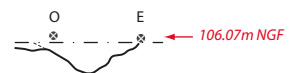
Limon brun foncé avec des graviers, cailloux calcaires, quelques galets, quelques inclusions de charbons et de terre cuite.

St 3345



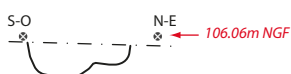
Limon argileux brun foncé avec des cailloux calcaires, quelques silex et fragment de meule en granit chauffé et déposé à plat au fond.

St 3348



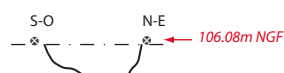
Limon argileux brun foncé avec des pierres chauffées et des nodules calcaires.

St 3343



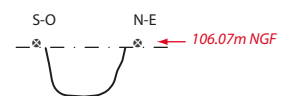
Limon argileux brun foncé avec des cailloux calcaires et des nodules de terre cuite.

St 3347



Limon argileux brun foncé avec des cailloux et des nodules calcaires.

St 3350



Limon argileux brun foncé homogène avec rares cailloux calcaires.

Fig. 43 - Ancrages de poteaux internes au bâtiment circulaire, secteur 3

A cela s'ajoutent des restes osseux (200 gr environ), quelques éclats de silex et des éléments de torchis avec traces de clayonnage (st 3090, 3357 et 3708), particulièrement abondants dans l'ancrage 3090 (64 fragments pour un poids total de 690 gr). La présence d'une scorie de forge (sondage 5, st 3351), ainsi qu'une tôle fragmentée et perforée en alliage cuivreux (st 3708) est également à noter. Prélevés en surface de ces structures, ces derniers éléments pourraient être associés à la nappe détritique antique recouvrant le site à cet emplacement.

3.2.3 Deux sépultures aux abords immédiats de la maison circulaire

Jouxant la maison circulaire, deux fosses ont été mises au jour contenant chacune le squelette d'un périnatal, dans une zone dense en structures, vraisemblablement postérieures (**Fig. 44**).

St 3241

La fosse sépulcrale St 3241 est un creusement de forme oblongue de 70 cm de longueur pour 30 de largeur. Elle entame la plaquette détritique sur seulement 5 cm de profondeur et se situe peu en dessous du sol actuel. Pour cette raison, les restes osseux de l'individu sont mal représentés malgré une assez bonne conservation. Une estimation de son âge a cependant pu être établie à 6 mois (+/-3 mois).

Les différentes observations de terrain permettent cependant de penser que l'enfant était disposé sur le dos, tête au nord-est et pieds au sud-ouest avec l'humérus gauche reposant le long du corps. Les éléments des membres inférieurs ne sont plus en place.

St 3576

La structure 3576 est une cuvette de petites dimensions en surface (26x20cm) et peu profonde puisqu'elle ne fait que 10 cm de profondeur. Un léger pendage est observable avec un creusement plus marqué sur la partie nord de la fosse. La fouille a permis la mise au jour d'un individu en décubitus et recroquevillé sur lui-même, avec ses fémurs ramenés sur son thorax. Le squelette a suivi le pendage du creusement en s'affaissant vers le nord. Les restes osseux étaient bien conservés et intégralement représentés. Ils ont permis d'évaluer l'âge au décès à 0 - 2 mois.

A noter également la présence d'un fragment d'occipital d'un individu adulte, vraisemblablement jeune (cf. annexe anthropologique), mis au jour dans les comblements de la structure 3087, adjacente. Il s'agit d'une fosse irrégulière à double creusement qui n'a pu être datée.

L'architecture funéraire très sommaire ainsi que la proximité des tombes des deux immatures semblent indiquer des inhumations assez rapprochées dans le temps. L'absence de mobilier datant dans les deux fosses a également été déterminante dans le choix d'une analyse C14 sur un des fémurs de 3576. Son résultat a donné une fourchette chronologique allant de 770 à 415 avant J.-C.

Le fait que nous nous situions en limite de décapage ne nous permet pas de savoir si ces deux individus font partie d'un ensemble plus étendu. Toutefois, la contiguïté des différents vestiges (maison circulaire et inhumations) ainsi que leur attribution respective au premier Age du Fer, permet de poser l'hypothèse de leur contemporanéité.

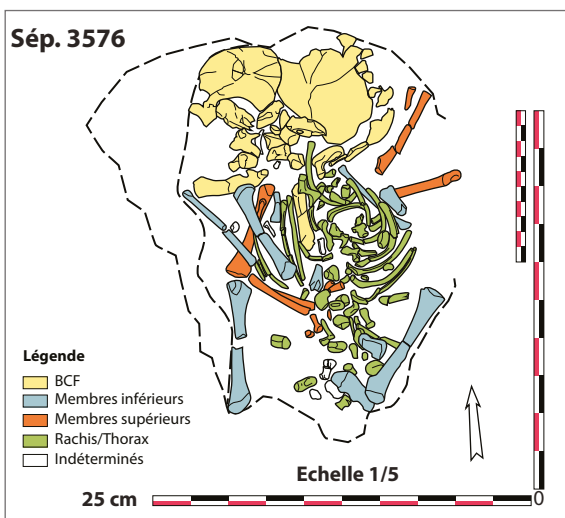
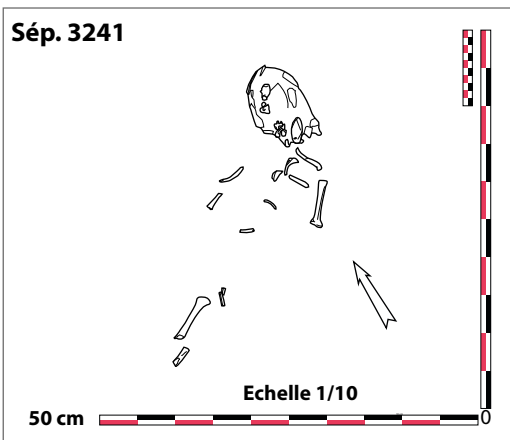


Fig. 44 - Sépultures à l'est du bâtiment circulaire du secteur 3

3.3 Synthèse sur l'habitat du Bronze final / premier Age du fer

Les vestiges associés à cette phase ont été identifiés sur les deux secteurs d'occupation, 1 et 3. Alors que le secteur oriental 3 présente une succession d'occupations rendant la lecture diachronique difficile, le secteur 1 occidental se caractérise quant à lui, par une occupation principale du Bronze final / premier Age du Fer. L'habitat qui y est identifié semble être limité à l'ouest par le fossé 1001. La présence d'un liseré de galets (st 1047), recouvrant partiellement un fossé à profil en « V », suggère la présence d'un chemin dont la contemporanéité avec l'habitat ne peut toutefois pas être assurée, par manque de matériel datant.

L'habitat de cette phase se caractérise tout particulièrement par deux bâtiments circulaires localisés sur les deux secteurs d'occupation et en bordure méridionale de l'emprise de fouille. Typiques de la période et de la région (cf. synthèse générale), ces maisons sont matérialisées par un cercle de 8 m de diamètre formé par une couronne d'ancrages de poteaux espacés de deux mètres environ (secteur 1) et par une tranchée de fondation de plan circulaire associée à des empreintes de poteaux jointives (secteur 3, **Fig. 42**). Ces aménagements, soutenant la charpente, sont doublés par une couronne concentrique de poteaux permettant de supporter une paroi de torchis. La présence de poteaux internes, secteur 3, permet également de proposer l'hypothèse d'un second niveau.

Le plan incomplet de ces bâtiments ne permet pas d'établir avec certitude la localisation de l'entrée. Toutefois, certains ancrages de poteaux localisés à l'ouest ou au nord-ouest des bâtiments permettent de proposer cette orientation d'ouverture.

La maison circulaire du secteur 1 est associée à divers bâtiments sur poteaux plantés, dont au moins trois constructions en abside. La densité des ancrages de poteaux dans cette zone ne permet pas de restituer d'autres plans de bâtiments mais permet d'envisager une occupation longue avec de nombreux remaniements.

L'association de ce type de dépendances, même si elle est probable, n'est pas assurée pour la maison circulaire du secteur 3 oriental. La présence de deux sépultures d'immaturs localisées sur sa frange orientale et datées par radiocarbone du premier Age du Fer, peut être affiliée à cette phase d'occupation.



Fig. 45 - Répartition des vestiges des IV^{ème}-III^{ème} s. av. J.-C.

4 OCCUPATION DE LA TÈNE ANCIENNE – LA TÈNE MOYENNE (IV^{ÈME}-III^{ÈME} S. AV. N.È.)

L'occupation liée à cette phase est peu dense (**Fig. 45**) et n'a été identifiée que sur le secteur 3 oriental localisé en surplomb du sanctuaire. Elle se caractérise essentiellement par sept structures dans certaines desquelles des dépôts d'objets ont été découverts. Un fossé orienté NE/SO pourrait lui être associé (St 3337).

4.1. Fossé 3337 (Fig. 46) ?

Orienté NNE/SSO, ce fossé particulièrement arasé n'a été identifié que sur une vingtaine de mètres de longueur. Coupé par de nombreuses structures, il est large d'une soixantaine de centimètres et profond de 25 cm au maximum aux abords de la fosse 3335. Au sud de la fosse 3617, à l'amorce de la pente, il s'amenuise rapidement (10 cm maximum de profondeur) et disparaît progressivement. Aucun retour vers le sud n'a été identifié ; au nord de la fosse 3335, un éventuel retour vers l'ouest a pu être identifié, contre la berme du chantier (cf. Fig. st 3335, *infra*). Toutefois, la fosse 3335 coupant l'éventuel angle de ce fossé, cette observation reste très hypothétique.

Hormis le matériel résiduel antique qui a été mis au jour en surface de cette structure entre le fossé 3218 et la fosse 3335, seule la présence de quelques tessons de céramique protohistorique peu caractéristiques ainsi que les relations d'antériorité-postériorité des différentes structures du secteur pourraient permettre de poser l'hypothèse d'une attribution chronologique à la phase antérieure liée à des aménagements vraisemblablement cultuels (IV^{ème}-III^{ème} s. av. J.-C.). Dans cette hypothèse nous pouvons signaler la découverte dans les comblements de la fosse 3335, us 3 (moitié supérieure) d'un fragment d'épée à nervure centrale qui pourrait provenir du fossé entaillé (cf. *infra*)?

4.2. Grande fosse rituelle (st 3386, Fig. 47) ?

4.2.1. Description

Cette structure subcirculaire de 4 m sur 3 est la dernière grande fosse reconnue à l'extrémité occidentale du secteur 3. Un premier sondage manuel effectué dans le quart nord de la structure a été mené jusqu'au fond soit à 1 m de profondeur. Un second sondage, mécanique a par la suite été réalisé dans le prolongement du premier afin d'obtenir une coupe complète de la fosse. Enfin, un décapage de la seconde moitié de la fosse sur une trentaine de centimètres a permis de récupérer du matériel au sein des us riches en matériel, 1 et 2.

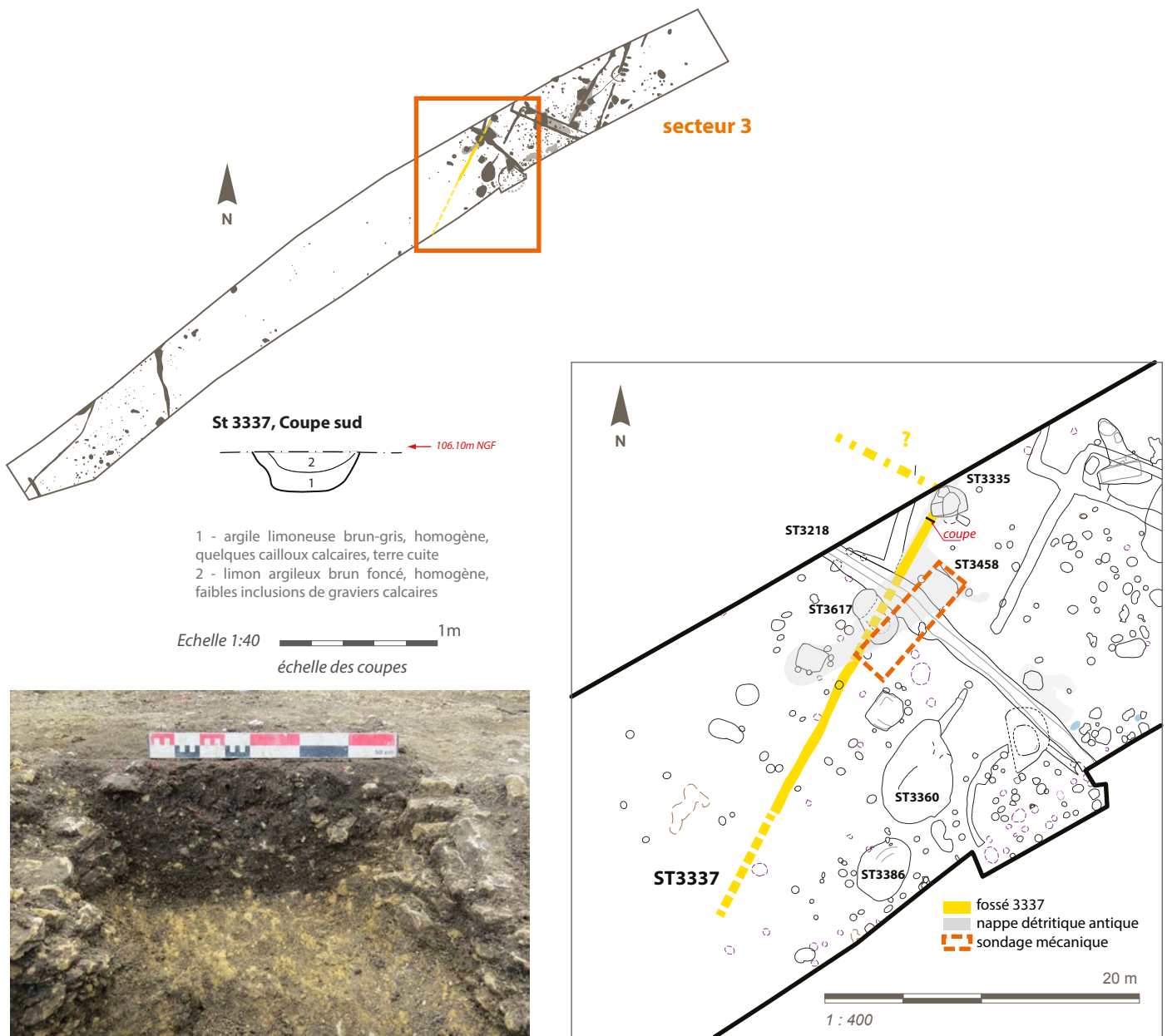
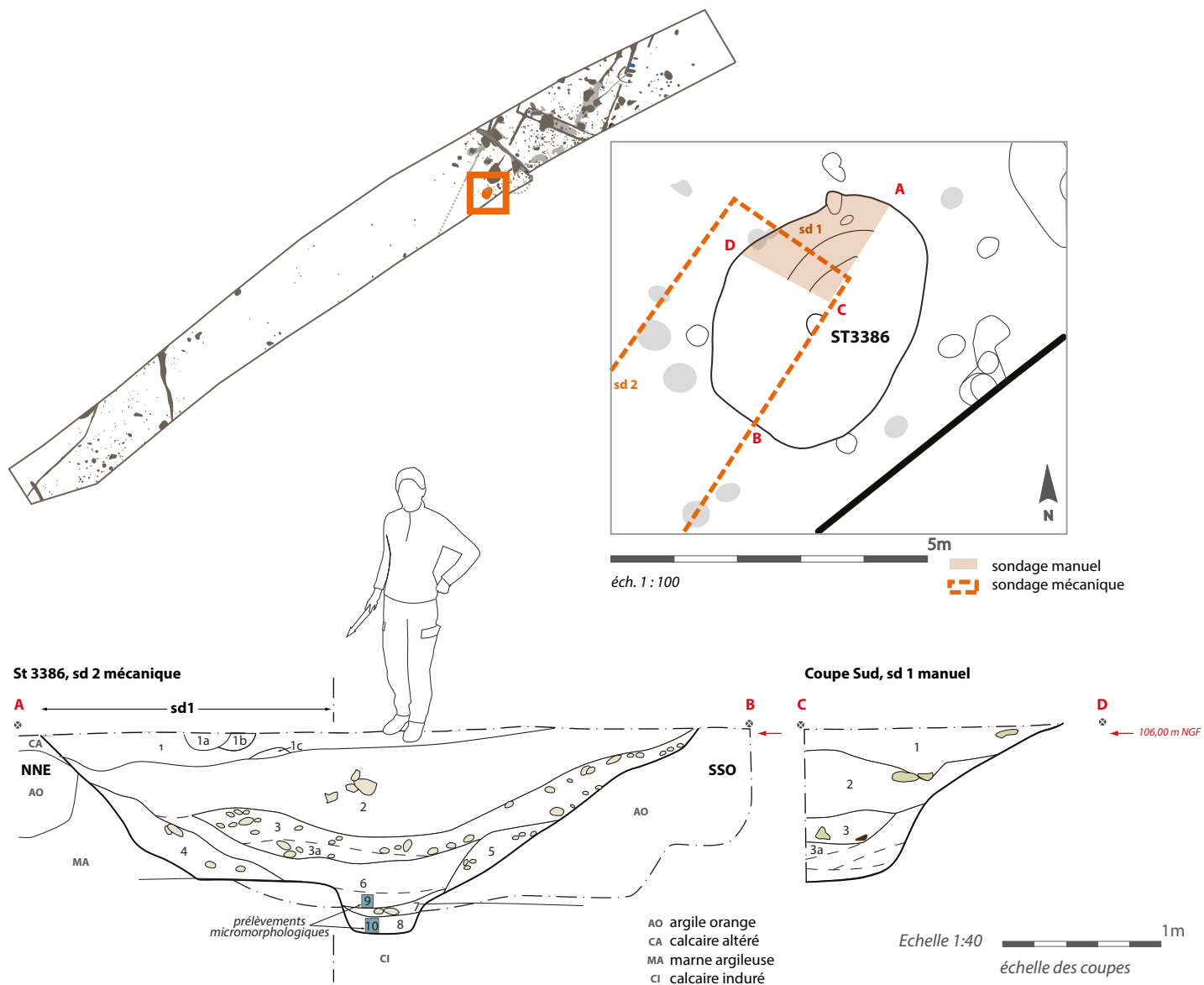


Fig. 46 - Fossé 3337, secteur 3

La fosse, creusée pour partie dans le calcaire au nord et pour partie dans l'argile orange, présente des parois évasées, plus abruptes au nord (côté calcaire). Un surcreusement central circulaire d'une cinquantaine de centimètre de diamètre a été mis en évidence au centre de la structure (**Fig. 48**). Praticué dans le calcaire induré sur une trentaine de centimètres de profondeur, il fait suite à un palier, aménagé toujours côté encaissant calcaire, de 80 cm de longueur.

Le comblement particulièrement organique de cette fosse présente plusieurs étapes de remblaiement. La première correspond à de petits niveaux d'effondrement des parois plus ou moins mêlés à du limon organique (us 4 et 5). Vient une succession de niveaux argileux brun gris à verdâtres intercalés de lits pierreux, déversés depuis le sud pour l'us 3. Cette dernière us, particulièrement compacte, pourrait s'apparenter à un niveau aménagé. Une part non négligeable du mobilier de la fosse a été découverte dans cette couche.



- 1 - limon peu argileux, brun très foncé, rares galets, blocs calcaires, fragments de granite chauffés, petites inclusions de charbon et terre cuite, rares fragments de grès, poches d'argile jaune (1 c)
- 2 - argile brune à grise très foncée, tirant parfois sur le vert. Rares galets et nodules de terre cuite et charbons
- 3 - galets de silex, rares galets chauffés dans matrice limono-argileuse brun gris, compacte
- 3 a - litages de cailloux calcaires et silex dans matrice argileuse gris foncé
- 4 - argile jaune et poches de limon argileux brun foncé, nodules calcaires
- 5 - limon argileux brun très foncé, nodules d'argile jaune et silex, rares nodules de terre cuite et charbons
- 6 - argile peu limoneuse brun très foncé, rares nodules d'argile jaune et verdâtre, charbons, rares nodules de terre cuite, nodules ferreux (hydromorphie)
- 7 - similaire à l'us 6 mais plus riche en cailloux calcaires et en rognons de silex
- 8 - argile gris foncé à verdâtre, rares charbons

Fig. 47 - Fosse 3386, secteur 3



Les strates hydromorphes, quant à elles, en l'absence de traits d'oxydation (révélateurs d'un milieu ouvert oxydant) et de litages fins (traduisant des apports ruisselés), semblent correspondre à des remblais anthropiques, successifs et rapides. Des prélèvements en bloc (n°9 et 10) ont été réalisés dans les comblements du surcreusement central afin de réaliser des analyses micromorphologiques. Cette approche n'a pas été réalisée dans le cadre de ce présent rapport, mais pourrait apporter des informations intéressantes quant à l'utilisation de cette structure.

4.2.2. *Abords de la structure 3386 (Fig. 49)*

Plusieurs trous de poteaux ont été identifiées, encadrant la fosse 3386 ; la plupart correspond à de simples cuvettes ayant piégé occasionnellement du mobilier. L'abondance d'ancrages de poteaux et le manque d'éléments datant ne permettent pas de restituer avec certitude une structure de protection de type appentis au dessus de la fosse. Toutefois, une couverture partielle de la fosse pourrait être envisagée en reliant différents trous de poteaux (st 3410, 3574, 3384, 3387 et 3400). De forme quadrangulaire, cette construction (a) mesurerait 3 m sur 3,60 m.

Non daté, ce bâtiment restitué pourrait néanmoins être associé à une autre phase d'occupation du secteur ; ses dimensions correspondent notamment à un module de grenier sur poteaux plantés. La présence de graines carbonisées est également à noter dans les ancrages 3384 et 3574.

Une autre proposition (b), plus hypothétique, permettrait de restituer une construction de 4 m sur 3,50 m, protégeant la quasi-totalité de la structure et dont le centre passerait par l'emprunte du milieu de la fosse 3386. Elle permettrait également d'y inclure l'ancrage 3396 dans les comblements duquel un cordon digité pourrait être rattaché à une occupation du début du second Age du Fer.



Fig. 48 - Photographies de détail de la fosse 3386

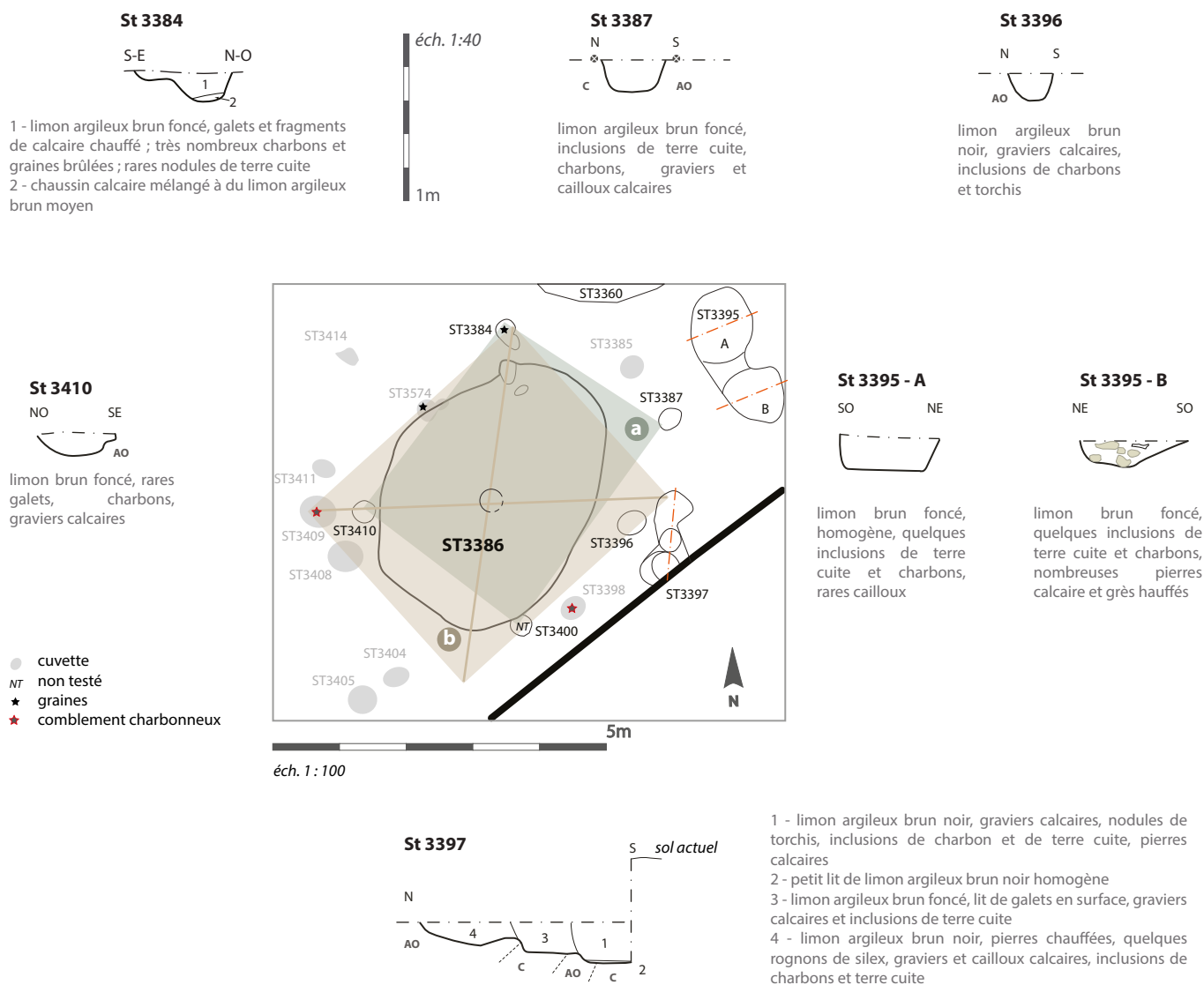


Fig. 49 - Abords de la fosse 3386 et proposition de restitutions d'une structure de protection sur poteaux plantés

4.2.3. Le mobilier de la fosse 3386 et des structures adjacentes

La fosse 3386 a livré une cinquantaine de tessons dont cinq éléments de forme (cf. annexe 4). La présence de bord aplatis et de bords et cordons impressionnés ainsi qu'un décor couvrant de graphite rattache le mobilier à un contexte de La Tène ancienne ou du tout début de La Tène moyenne.

Hormis ce mobilier céramique, divers éléments ont été mis au jour dans les différents complements de cette fosse (cf. Fig. 50) : des os de faune non connectés (124 restes pour un poids total de 1839 gr), un fragment de bord de godet à sel (inv. 1081), un poids en calcaire (inv. 1171) ainsi qu'un grattoir en silex de Saint Pierre du Mont (inv. 1173 - identification François Charraud).

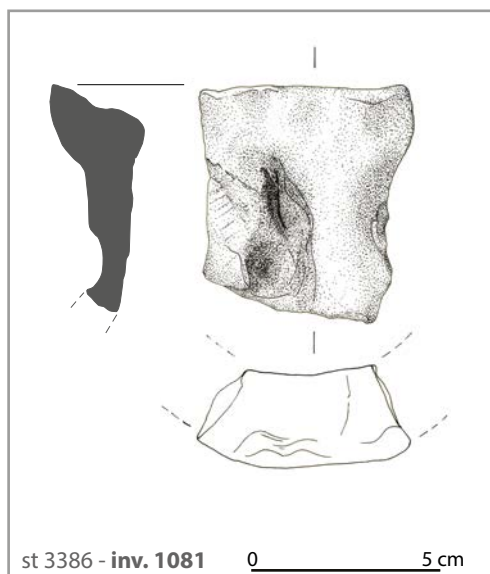
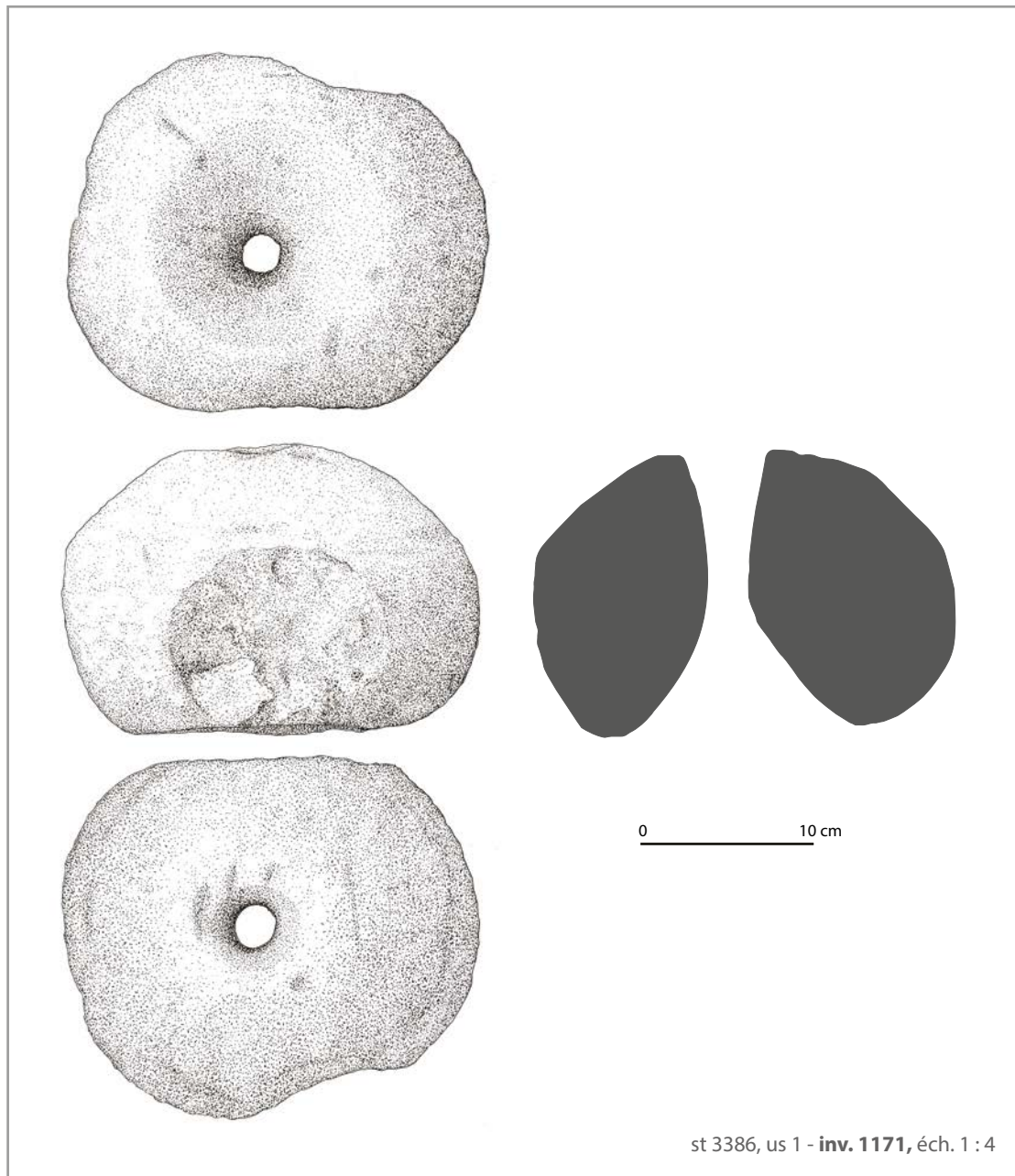


Fig. 50 - Mobilier issu de la fosse 3386

Comme nous l'avons vu plus haut, la faune n'a pas fait l'objet d'étude spécifique, la plupart des structures présentant des corpus brassés chronologiquement à cause de la multitude de recouvrements des structures entre elles. Cependant, au regard de l'intérêt de cette fosse et du fait de l'homogénéité du mobilier qu'elle contenait, une étude archéozoologique de ce lot serait envisageable et souhaitable.

Toutefois, la singularité du mobilier mis au jour dans cette fosse vient de la présence de différents éléments d'armement (épée et fourreaux fragmentés permettant de s'interroger sur l'aspect rituel de cette fosse (cf. annexe *instrumentum*). Ils ont pour la plupart été mis au jour au sommet du comblement (jusqu'à 20 cm de profondeur par rapport à la surface de décapage) excepté un fragment de fourreau découvert dans l'us 3a (inv. 1391, empierrement médian).

Ainsi, un fragment d'épée (inv. 1465, us supérieure 1, **Fig. 51**) à soie de section carrée présente la particularité d'être ployé à deux reprises. La lame, en très mauvais état de conservation et de 4 cm maximum de largeur, présente un profil lenticulaire. Une nervure centrale est discernable. La radiographie réalisée sur cet objet ne permet pas d'apporter de précisions. Le ploiement de lames d'épée, à vraisemblable caractère rituel, est une pratique attestée dans les nécropoles (incinérations, inhumations) et les sanctuaires de cette période.

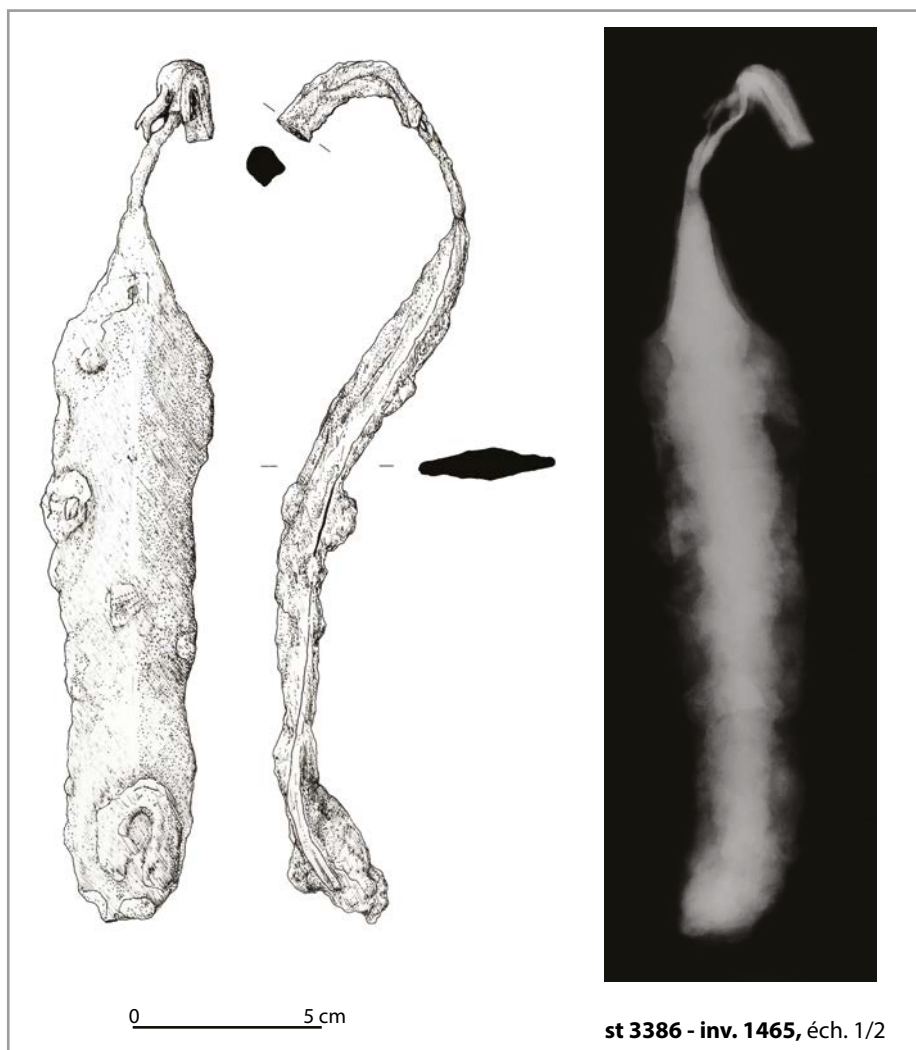
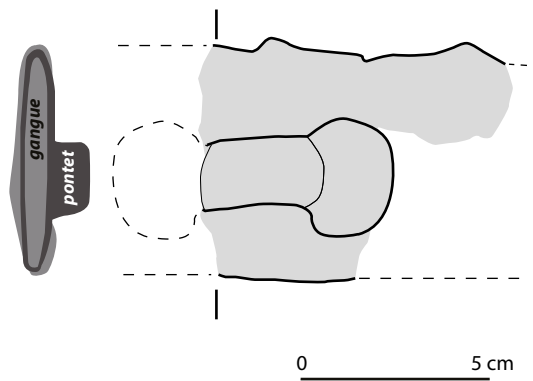


Fig. 51 - Fragment d'épée ployée mis au jour dans la fosse 3386, secteur 3



st 3386 - inv. 1466/b, éch. 1/2

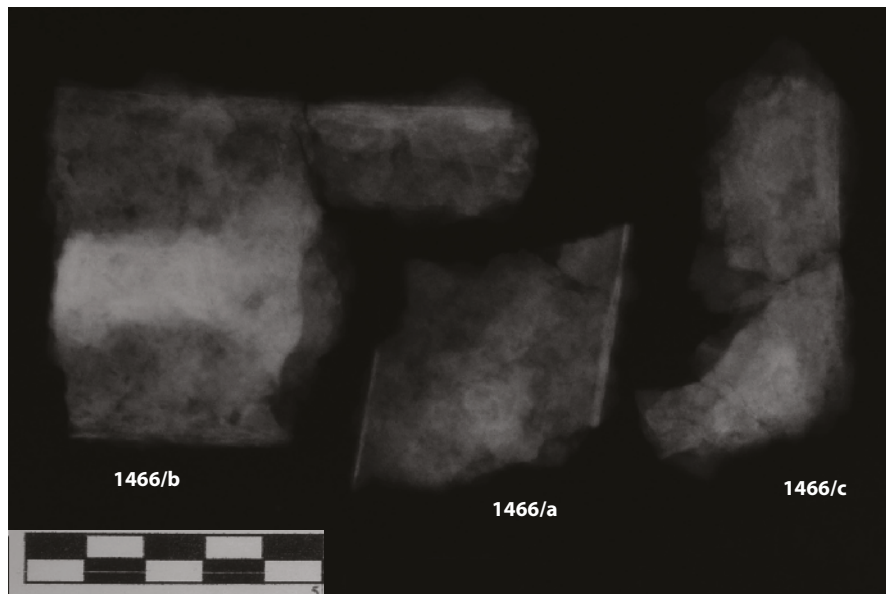


Fig. 52 - Fragments de fourreaux d'épée - fosse 3386

Quant aux fourreaux, 4 individus ont été identifiés, 3 dans l'us 1 sommitale (inv. 1466, **Fig. 52**) et un dans l'empierrement (us 3, **Fig. 53**). Les fourreaux celtiques sont composés de plaques assemblées et légèrement incurvées (avers à rebords en gouttière et revers à bords droits), d'un pontet (système de fixation en forme d'« Ω » sur la plaque avers, permettant d'attacher le fourreau au ceinturon), d'une boulerolle (renfort de la partie distale du fourreau) et de frettes de renfort. Dans le cas de Baron-sur-Odon, les fragments ne dépassent pas les 10 cm de longueur pour des largeurs avoisinant les 4 cm pour deux individus (inv. 1466/a et inv. 1391) et 6 cm pour le troisième (inv. 1466/b). D'après son épaisseur, le quatrième fragment dont la largeur n'est pas restituable, pourrait correspondre au dernier module de fourreau (6 cm de large, inv. 1466/c). Pour les éléments mis au jour en surface de la structure, l'avers et le revers sont présents. Les radiographies réalisées sur ces objets permettent de mettre en évidence les gouttières latérales ainsi que pour l'un des fragments, une partie du pontet (1466/b). Enfin, le fragment de fourreau mis au jour dans le niveau médian de la structure présente des traces rouges dues au passage au feu avant son enfouissement.

4.2.4. Synthèse

Ni la morphologie originale de cette fosse ni son mode de comblement ne permettent de leur attribuer une interprétation fonctionnelle avec certitude. Tout au plus, nous pouvons écarter une fonction d'extraction d'un quelconque matériau, les strates géologiques à cet emplacement étant particulièrement hétérogènes. Nous pouvons également rejeter l'hypothèse d'une structure de stockage ou liée au bétail, de par sa profondeur et ses parois incurvées.

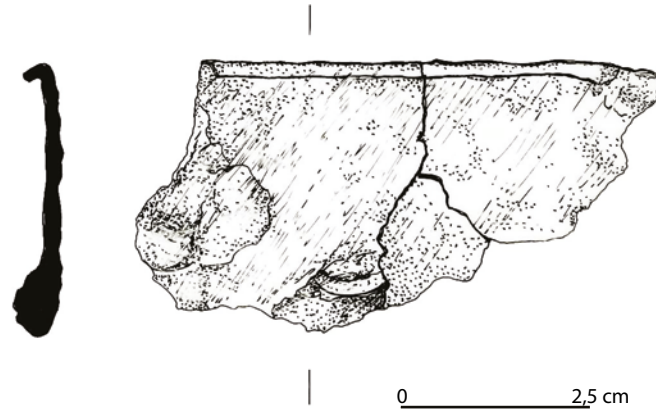
Cette fosse présente un profil dissymétrique avec une paroi sud inclinée régulièrement et une paroi nord présentant de légers paliers, notamment au niveau d'apparition du banc de calcaire induré. Ce dernier a été excavé sur une trentaine de centimètres (rappelons que le godet lisse de la pelle mécanique ripait sur ce banc géologique).

Deux phases distinctes de comblements sont observées : la première est constituée d'une succession de litage de cailloutis et de niveaux d'argile verdâtre (battement d'eau, traces d'oxydation), qui ne semblent pas associées au démantèlement des parois. La seconde correspond aux niveaux supérieurs des structures, plus homogènes et détritiques.

La présence de matériel particulier et emblématique (fragments de fourreaux d'épée et épée ployée) à mettre en relation avec le fourreau d'épée décoré (cf. *supra*, contexte archéologique) mis au jour dans les années soixante au centre du sanctuaire et au sommet d'un tas de déblais issus des fouilles des années cinquante (BERTIN 1974) et dont les datations coïncident, permet de poser l'hypothèse – avec toute la prudence qu'il convient d'avoir – d'une fonction rituelle de cette structure.

Quant à la nature du surcreusement circulaire observé au fond de cette fosse, plusieurs hypothèses peuvent être avancées : cuvette pour accueillir le sang de sacrifices, empreinte visant à accueillir une sorte de mât ou poteau central soutenant la superstructure... La première éventualité pourrait être accréditée par les analyses micromorphologiques comme cela a été réalisé sur le site de Gournay-sur-Arronde (ARCELLIN et BRUNAUX 2003 : 22) où des niveaux d'oxydation ont été observés dans les niveaux organiques tapissant le fond des fosses, ces dernières ayant reçu les libations et le sang des victimes.

Quant à la seconde possibilité, l'étude de la stratigraphie montre clairement que s'il y avait eu à un moment donné un poteau, celui-ci était démonté lors du comblement de la structure, aucun négatif n'étant décelable au dessus du surcreusement.



st 3386 - inv. 1391, éch. 1/1, dessiné avant restauration



la couleur rouge est due
au passage au feu
avant enfouissement

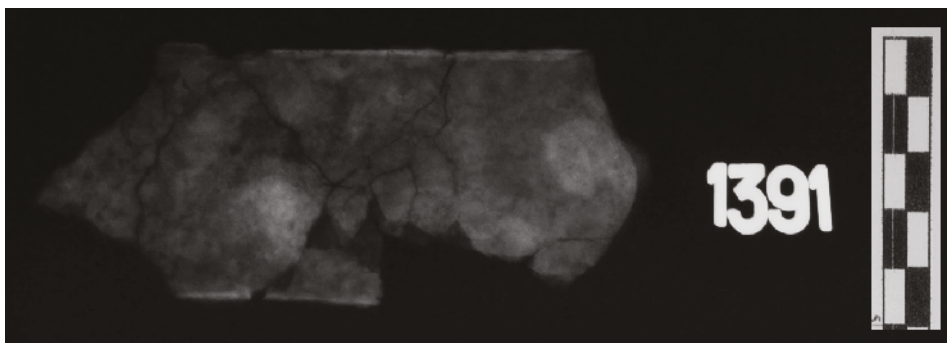


Fig. 53 - Fragments de fourreau d'épée (inv. 1391) - fosse 3386

4.3. Autres structures attribuées à la phase La Tène ancienne-La Tène moyenne (IV^{ème}-III^{ème} s. av. J.-C)

Les quelques autres structures attribuées à cette période se localisent au cœur du secteur 3 et au sein d'une concentration importante de petites fosses et empruntes de poteaux disparates (**Fig. 45**). La densité de ces structures implantées au fil des siècles, rend difficile l'interprétation de ces vestiges. La possibilité de mobilier résiduel dans les ancrages de poteaux peut aussi être envisagée. Malgré cela, un alignement de structures peut être proposé (**Fig. 54**), composé notamment par deux fosses (st 3224 et 3205) dans lesquelles l'abondance du mobilier permet d'assurer leur attribution chronologique.

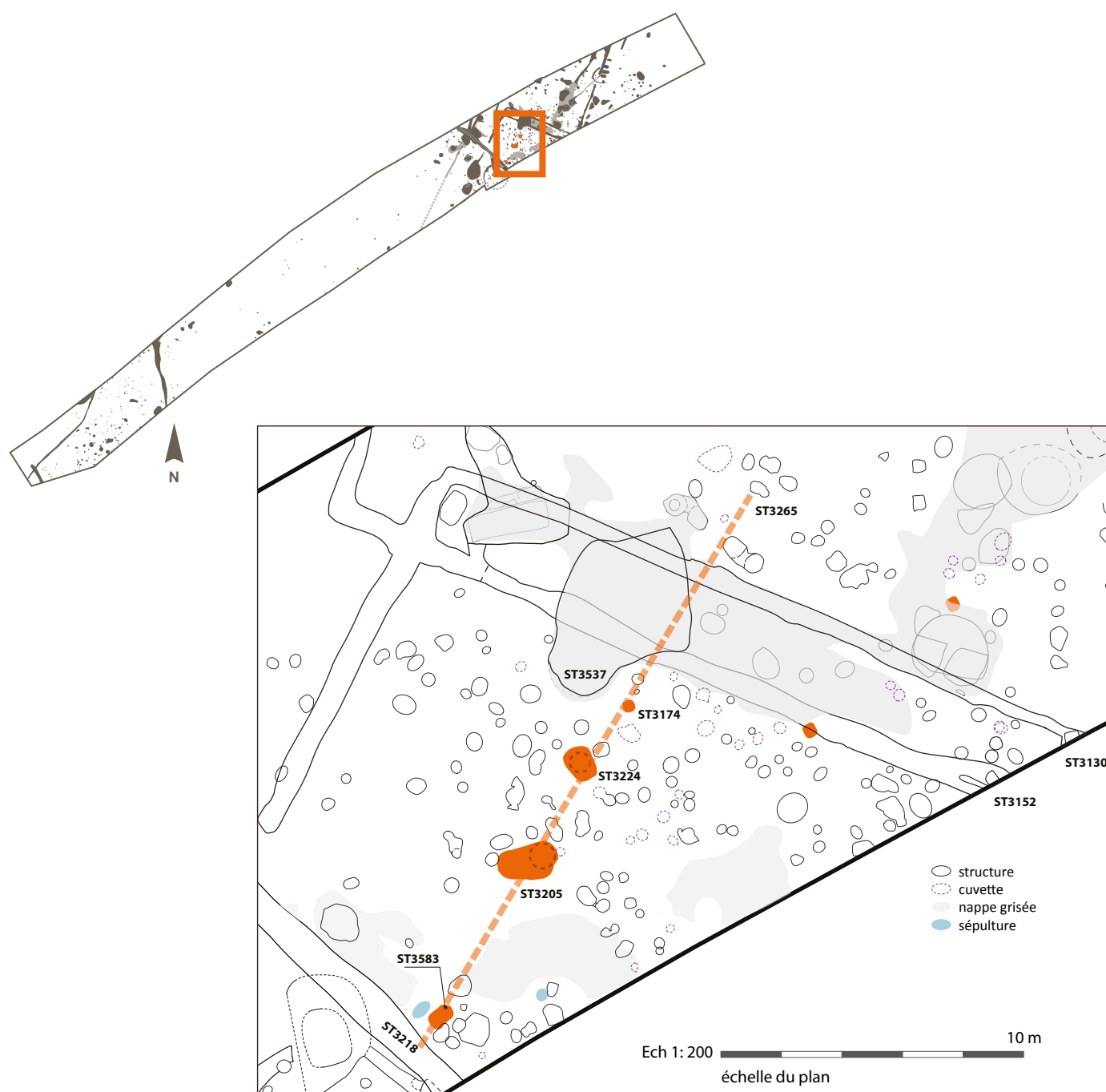


Fig. 54 - Alignement de structures, secteur 3

4.3.1. *La fosse 3224 et son dépôt (Fig. 55)*

Les parois de cette structure ovoïde de de 1,10 m par 0,90, sont irrégulières jusqu'à une quarantaine de centimètres de profondeur. A ce niveau apparait un surcreusement central globalement circulaire d'une soixantaine de centimètres de diamètre et d'une trentaine de centimètres de profondeur supplémentaire. Dans la moitié nord de la structure et en surface, a été mis au jour un demi-crâne de cheval (inv. 682) encadré par plusieurs fragments de céramiques (cf. **annexe 4**), au sud, celui d'un fond plat à décor peigné (inv. 244, vase 3224-06) et au nord, ceux d'une jatte sinueuse ouverte à carène douce (inv. 245, vase 3224-01). Cette dernière présente des traces de réparation correspondant à des orifices percés après cuisson permettant de fixer les parties du vase. D'après la position de ces tessons lors de leur mise au jour, ce lien devait être présent lors de l'enfouissement. Le sédiment en interstice entre ces différents éléments est un limon argileux brun moyen homogène avec quelques graviers et cailloux calcaires et quelques charbons.

Le choix du crâne, en très mauvais état de conservation et vraisemblablement fendu, correspond à une sélection de l'espèce et d'une partie anatomique classiques pour cette période. Il est associé à différents ossements de bovidé (dont un étui corné) et de capriné ainsi qu'à de petits ossements de rongeurs permettant de suggérer un comblement lent de la structure (informations Aurélien Piolot, archéozoologue Eveha).

Au total, la fosse 3224 a livré 76 restes de céramique pour un poids d'un peu moins de deux kilogrammes (cf. **annexe 4**). Le mobilier a été mis au jour au sein des comblements inférieurs et supérieurs de la structure. Les formes de vases associées à un fragment de panse à décor à balles de golf peuvent être associées à la transition La Tène ancienne/La Tène moyenne.

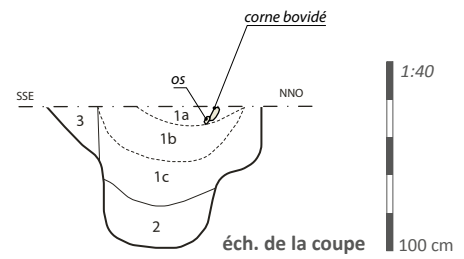
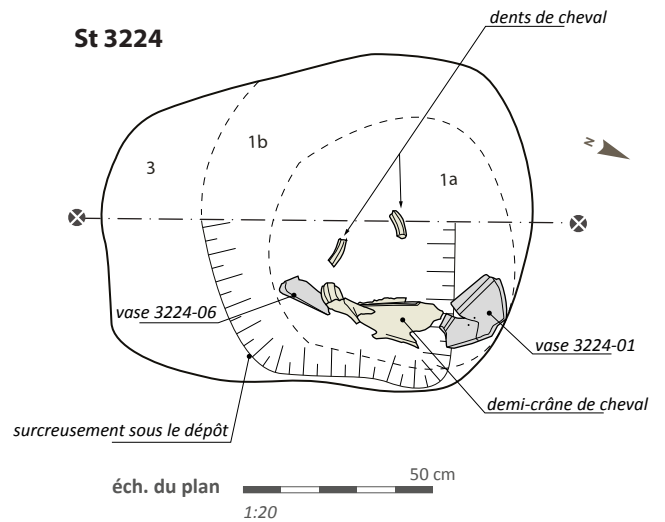
Quant à la faune, plus d'une centaine de fragments (800 gr) ont été récoltés dans les différents comblements, dont 57 % correspondent au crâne du cheval et aux ossements découverts autours et seulement 2 % dans la strate du fond de la structure (us 2).

4.3.2. *La fosse 3205 (Fig. 56)*

Outre le fait d'être localisée à deux mètres environ vers le sud-ouest de la fosse précédente st 3224, cette structure oblongue (1,90 m sur 1,20 m), présente également des similitudes morphologiques avec cette dernière. En surface, le creusement présente des parois verticales coté est et évasées avec un palier à l'opposé. Un surcreusement circulaire de 80 cm de diamètre pour une profondeur maximale d'un mètre a également été réalisé contre le bord oriental de la fosse. Au nord, la paroi a été légèrement surcreusée sur une quinzaine de centimètres en sape au niveau d'un ban géologique plus meuble de marne argilo-sableuse.

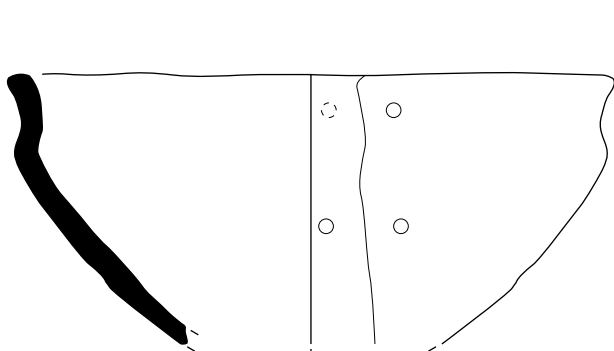
Deux types de comblements se succèdent. Le premier, riches en pierres et dalles calcaires déversées depuis l'ouest et le second, sommital, plus homogène et organique parmi lesquels un abondant mobilier céramique a été prélevé (plus d'un kilogramme) permettant d'attribuer cette fosse au III^{ème} siècle avant notre ère (cf. **annexe 4**).

Contrairement à la fosse 3224 précédente, aucun dépôt n'a été clairement identifié lors de la fouille de cette structure ; toutefois nous pouvons signaler la présence de plusieurs tessons écrasés d'une même grande jatte tronconique à bord aplati (3205-03, inv. 190) mis au jour en surface, au nord de la structure (cf. **Fig. 56**).

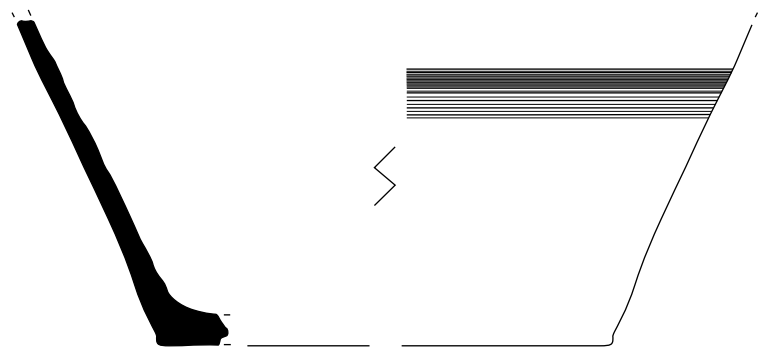


St 3224

- 1a - poche de limon argileux brun avec graviers et cailloux calcaires contenant le dépôt.
- 1b - strate constituée principalement de nodules de calcaire marneux et de petites pierres calcaires compactées, parfois rubéfiées.
- 1c - niveau hétérogène composé de limon argileux brun avec traces de rubéfaction, terre cuite, charbons, cailloux et pierres calcaire.
- 2 - limon légèrement argileux brun sombre, charbon, rares terres cuites et quelques pierres (inf. à 15 cm) ; rares fragmetns de calcaires.
- 3 - blocage de calcaire marneux.



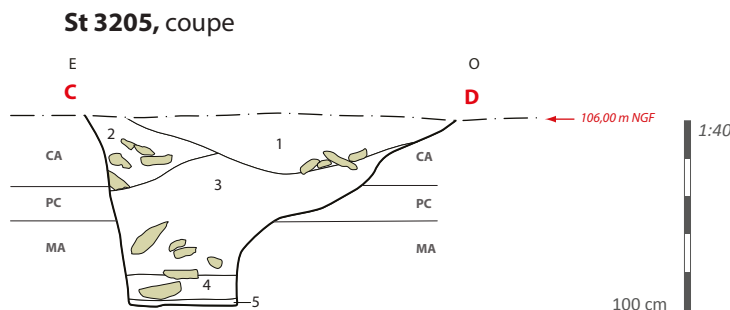
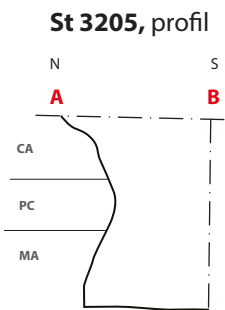
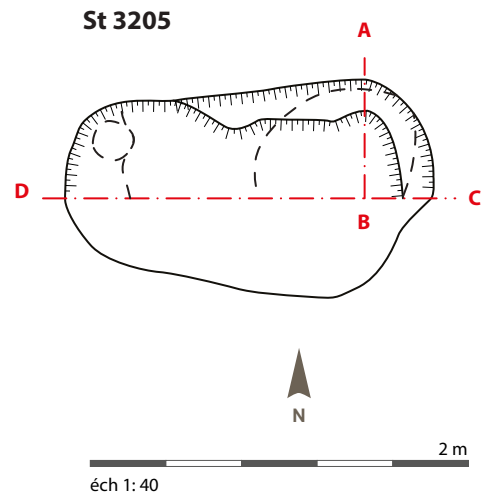
st 3224-01 (inv. 245 / sud du crâne de cheval)



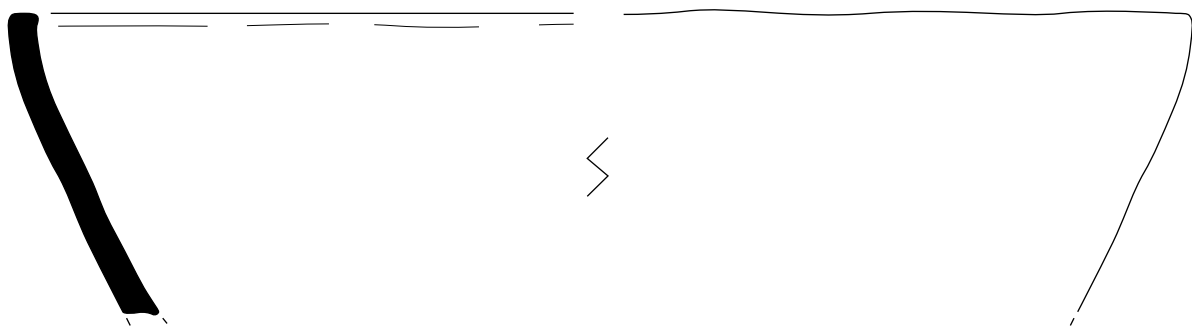
st 3224-06 (inv. 244 / nord du crâne de cheval)

0 10 cm

Fig. 55 - Fosse 3224, secteur 3



- 1 - limon brun, quelques cailloux calcaires, nodules de terre cuite
- 2 - limon brun, nombreux cailloux et pierres calcaires ; quelques terres cuites, quelques charbons
- 3 - limon brun mêlé de cailloux et pierres calcaires ; rares terres cuites et chabons
- 4 - sable calcaire mêlé de pierres calcaires
- 5 - sédiment argilo-limoneux brun, quelques terres cuites



st 3205-03 (inv. 190)

0 10 cm

Fig. 56 - Fosse 3205, secteur 3

La fonction de ces deux fosses, trop étroites pour être des structures de stockage mais particulièrement massives pour des trous de poteaux, n'est donc pas clairement établie. Chronologiquement cohérentes, elles pourraient être – à titre d'hypothèse - associées à un ancrage net de poteaux localisé dans leur prolongement (st 3583, Fig. 54 et 57). Subquadrangulaire (70 cm de côté pour 80 cm de profondeur), il présente des parois droites, un fond plat et le négatif d'un poteau de 40 cm de diamètre.

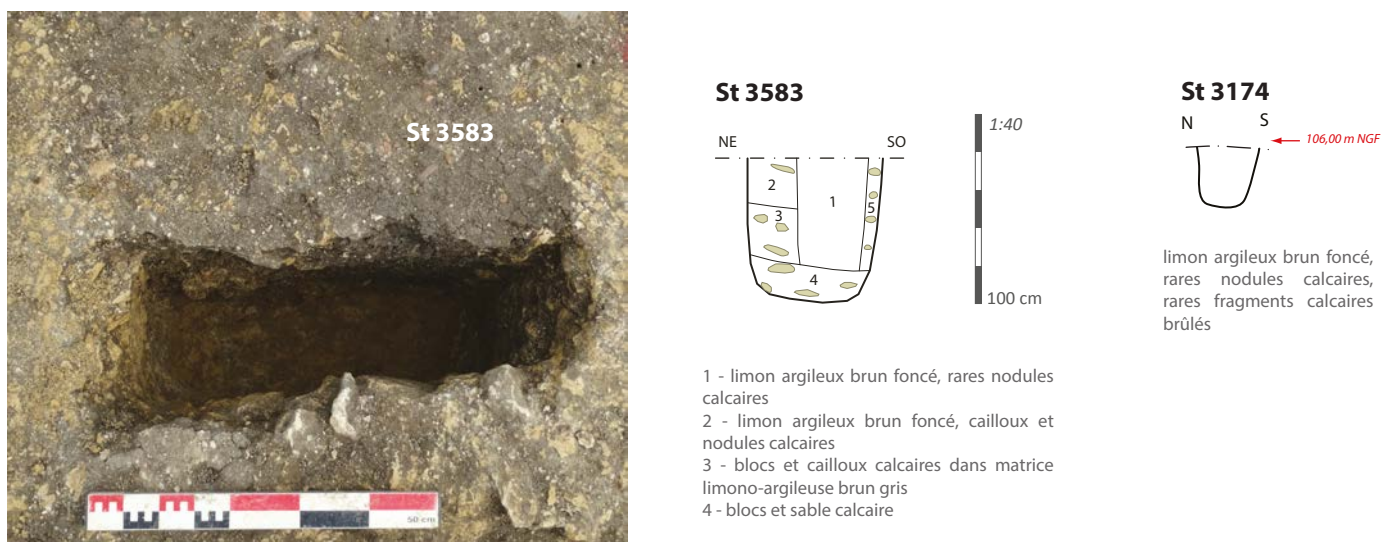


Fig. 57 - Autres ancrage de poteaux de l'alignement, secteur 3

Différents trous de poteaux se localisent également dans cet éventuel alignement, dont la structure 3174 dans lequel a fragment de vase tronconique a été mis au jour, attribué à la fin du premier Age du fer, début du second.

Etant donnée la densité des structures, il peut être hasardeux de pousser trop loin l'hypothèse d'une palissade relativement monumentale au vu des fosses 3205 et 3224 (délimitation d'une entrée ?). Nous signalerons toutefois, que l'ancrage de poteau 3265 au sommet duquel un vase complet écrasé a été mis au jour (au bord de l'empreinte du poteau), se localise également dans le prolongement de cet axe. Daté du milieu du II^e s. av. J.-C. (cf. *infra*), il s'agit du seul autre dépôt de céramique du secteur. Pourrait-il alors matérialiser et pérenniser cet axe potentiel ?

4.4. Les autres ancrages de poteaux non datés du secteur 3

Ce dernier alignement potentiel de trous de poteaux se localise au sein d'une multitude de petites fosses disparates (Fig. 58). Si certaines de ces empreintes de poteaux (plus de 300 pour cet unique secteur) sont clairement associées à d'autres structures (fosses de stockage, maison circulaire, potentielle haie ? cf. *infra*), les autres constituent une concentration hétéroclite (profondeur, forme, complements, présence ou non de négatif de poteaux) parmi lequel il est difficile de distinguer d'éventuels plans de bâtiments (cf annexe 2) et encore moins de les rattacher à telle ou telle phase d'occupation du site.

D'autres éléments perturbent la compréhension de ce secteur :

- La présence de nombreuses autres structures (fossés, larges fosses) occultant des parties du secteur
- Le mobilier mis au jour au sein des différents complements de ces structures est généralement peu abondant et ne permet donc pas de discriminer des phases, d'autant plus que du matériel résiduel protohistorique et antique se trouve en quantité non négligeable dans la terre végétale et dans les restes de nappes comblant de légères dépressions du substrat (matériel résiduel en surface des structures).
- la présence d'une vingtaine de chablis attestés permet de poser l'hypothèse de l'existence d'un bosquet (cf. *infra*, synthèse générale) à une époque indéterminée. D'autres structures identifiées comme de

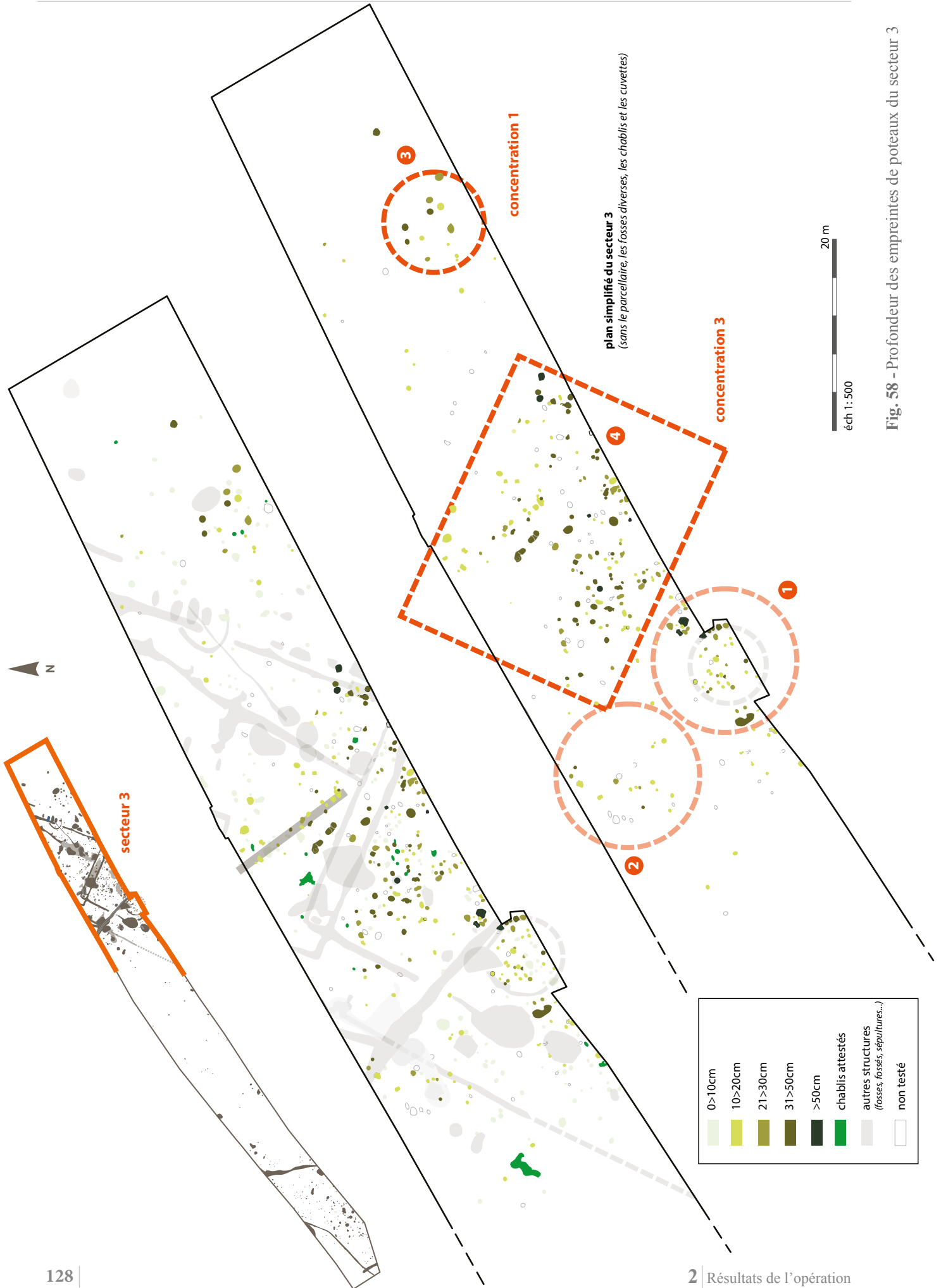


Fig. 58 - Profondeur des empreintes de poteaux du secteur 3

simples fosses pourraient alors être interprétées comme des creusements de plantation. Toutefois aucun alignement ne vient corroborer la proposition d'une éventuelle arboriculture.

Le plan général du secteur présentant ces différents trous de poteaux par profondeur (**Fig. 59**) permet toutefois de faire quelques observations quant à la dispersion de ces structures. Ainsi, exceptées les concentrations d'empreintes de poteaux associées au cercle (concentration 1, cf. *supra*) et à des fosses de stockages (concentration 2, cf. *infra*), deux autres concentrations ont été individualisées.

La première (concentration 3), se situe en bordure orientale du secteur, à l'extérieur du parcellaire identifié et se développe sur une dizaine de mètres de diamètre. Les structures associées à ce groupe correspondent soit à des ancrages de poteaux soit à de petites fosses larges au maximum de 90 cm et présentant des formes disparates (cf. **annexe 2**), creusées dans l'argile. Elles sont quasiment dépourvues de matériel.

La seconde concentration, quant à elle, la plus importante, se localise au cœur du secteur 3 et présente une dispersion de 25 m de long au minimum (NO/SE), sur 20 m de large (SO/NE). Certains ensembles de structures (A, B, C et D **Fig. 59**) ont été ou seront détaillés dans d'autres chapitres de ce rapport.

Concernant les autres ancrages, étant donné la densité des structures, la multiplicité des alignements potentiels et l'absence de datation disponible, relative ou absolue, il a été décidé de présenter en annexe, de manière synthétique (cf **annexe 2**) l'ensemble des coupes de ces empreintes de poteaux.

Seul le plan d'un grenier carré (ensemble E, **Fig. 59**) se distingue nettement de cet ensemble. Large de 2,40 m, il est représenté par quatre poteaux similaires, larges de 70 cm et profonds de 40 cm en moyenne.

4.5. Synthèse sur l'occupation de La Tène ancienne – La Tène moyenne (IV^e-III^e s. av. n.è.)

Cette occupation ne concerne avec certitude que trois structures, toutes situées à l'aplomb du sanctuaire antique (secteur 3). Il s'agit d'une grande fosse vraisemblablement protégée par une construction sur poteaux plantés et qui, par sa singularité morphologique et le mobilier emblématique mis au jour dans ses comblements (fragments de fourreaux d'épée, épée ployée), pourrait évoquer un autel creux cultuel. Souvent associées dans la littérature au culte chthonien, ces fosses ont fréquemment été observées lors de fouilles de nombreux sanctuaires comme ceux de Vendeuil-Caply (Oise - BRUNAUX 1986 : 33-34), Gournay-sur-Aronde (Oise - ARCELLIN et BRUNAUX 2003), ou Bennecourt (Yvelines – BOURGEOIS 1999), pour ne citer qu'eux à titre d'exemple.

Proche de cette dernière fosse, deux ancrages de poteaux massifs (st 3205 et 3224), associés à d'autres empreintes moins profondément ancrées, pourraient matérialiser une palissade contemporaine à la fosse. Il est à noter que pour ces trois contextes, le mobilier cultuel n'a pas été mis au jour dans le fond des structures mais à partir des comblements médians pour le probable fosse rituelle ou au sommet des structures pour les deux autres. Pour ces deux derniers cas, les dépôts ont été installés en bordure du creusement du poteau et pourraient donc correspondre à des rites de fondation.

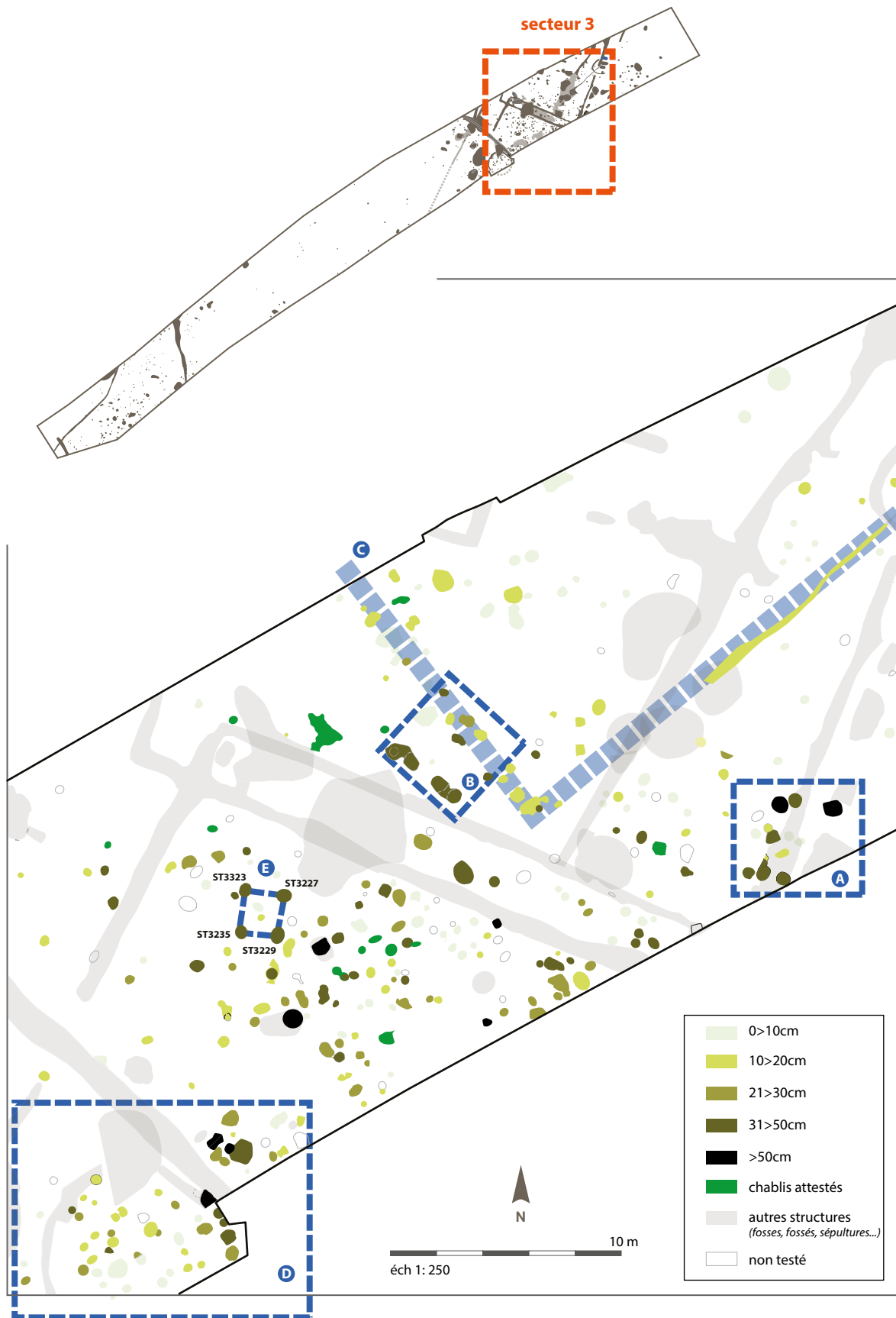
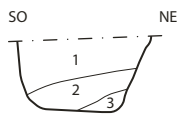


Fig. 59 - Concentrations d'empreintes de poteaux du secteur 3 et proposition de restitutions

grenier **E**

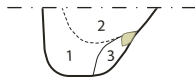


st 3227



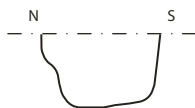
- 1 - limon argileux brun foncé, graviers calcaires dont certains chauffés
- 2 - similaire à us 1, plus riche en calcaire
- 3 - nodules calcaires dans matrice limono-argileuse brun foncé

St 3235



- 1 - limon brun foncé à nombreux graviers calcaires, pierres brûlées et rares inclusions de charbon
- 2 - similaire à us 1, plus de pierres calcaires
- 3 - graviers, cailloux, pierres calcaires dans matrice sableuse brun jaune

St 3323



limon argileux brun foncé, fragments calcaires, parfois chauffés, charbon, terre cuite

St 3229



limon argileux brun foncé, fragments et pierres calcaires

Fig. 60 - Plan général des structures des III^{ème}-I^{er} s. av. J.-C.



5 OCCUPATION DE LA TÈNE MOYENNE – LA TÈNE FINALE (III^{ÈME} S.- I^{ER} S. AV. NÈ)

Cette occupation (**Fig.60**) correspond à un véritable investissement domestique du secteur oriental avec la mise en place d'un parcellaire associé à de nombreuses fosses de stockage et d'extraction de marne argilo-sableuse. Les témoins d'habitations sont eux ténus. Les autres traces liées à cette phase se localisent dans la pente et se caractérisent principalement par une fosse singulière, vraisemblablement rituelle.

5.1. Éléments de parcellaire

5.1.1. Fossés 3012-3014 (Fig. 61)

Il s'agit de deux sections de fossés alignés et orientés NNE/SSO, distants de 3,50 m. Les différents sondages manuels réalisés ont permis d'observer la faible profondeur de cette structure fossoyée (24 cm maximum). Son profil est irrégulier, passant d'une forme en cuvette à un fond plat ; son comblement unique est homogène, limono-argileux brun foncé à noirâtre. L'extrémité sud du tronçon 2012 se caractérise par la présence de nombreuses trous de poteaux profondément ancrés mais antérieurs au fossé comme le démontre la stratigraphie (cf. *supra*, chapitre 3).

Aucun retour potentiel n'a été identifié sur l'emprise de la fouille, les autres fossés étant datés de l'époque gallo-romaine.

Le mobilier issu des fossés 3012/3014

Au total, une centaine de tessons de céramique a été mis au jour dans le fossé 3012 et 64 dans le fossé 3014 rappelant les productions de La Tène moyenne/finale. La répartition du mobilier dans les différents tronçons fouillés montre deux concentrations plus importantes contre les bermes sud (st 3012) et nord (st 3014) de l'emprise de fouille (cf. **III. 1** - étude céramologique **annexe 4**).

Associé à ce lot de céramiques gauloises, un peu moins d'une trentaine de tessons augusto-tibériens a été prélevé, en surface des fossés (cf. **annexe 5**), dont 60% proviennent du seul tronçon 15 du fossé méridional (st 3012), jouxtant la fosse de stockage 3101. Cette dernière se caractérise notamment (cf. *infra*) par un comblement supérieur antique qui a « débordé » sur le sommet du fossé laténien voisin.

En plus de ce mobilier céramique, un anneau votif en alliage cuivreux (st 3012, tr 5, surface de décapage) ainsi qu'un fragment de bracelet en lignite (St 3012, tr 1) ont été mis au jour lors de la fouille de cette structure fossoyée (**Fig. 62**). Quelques scories de forge associées à du sédiment charbonneux comprenant de rares battitures (prélèvement) complètent le mobilier anthropique.

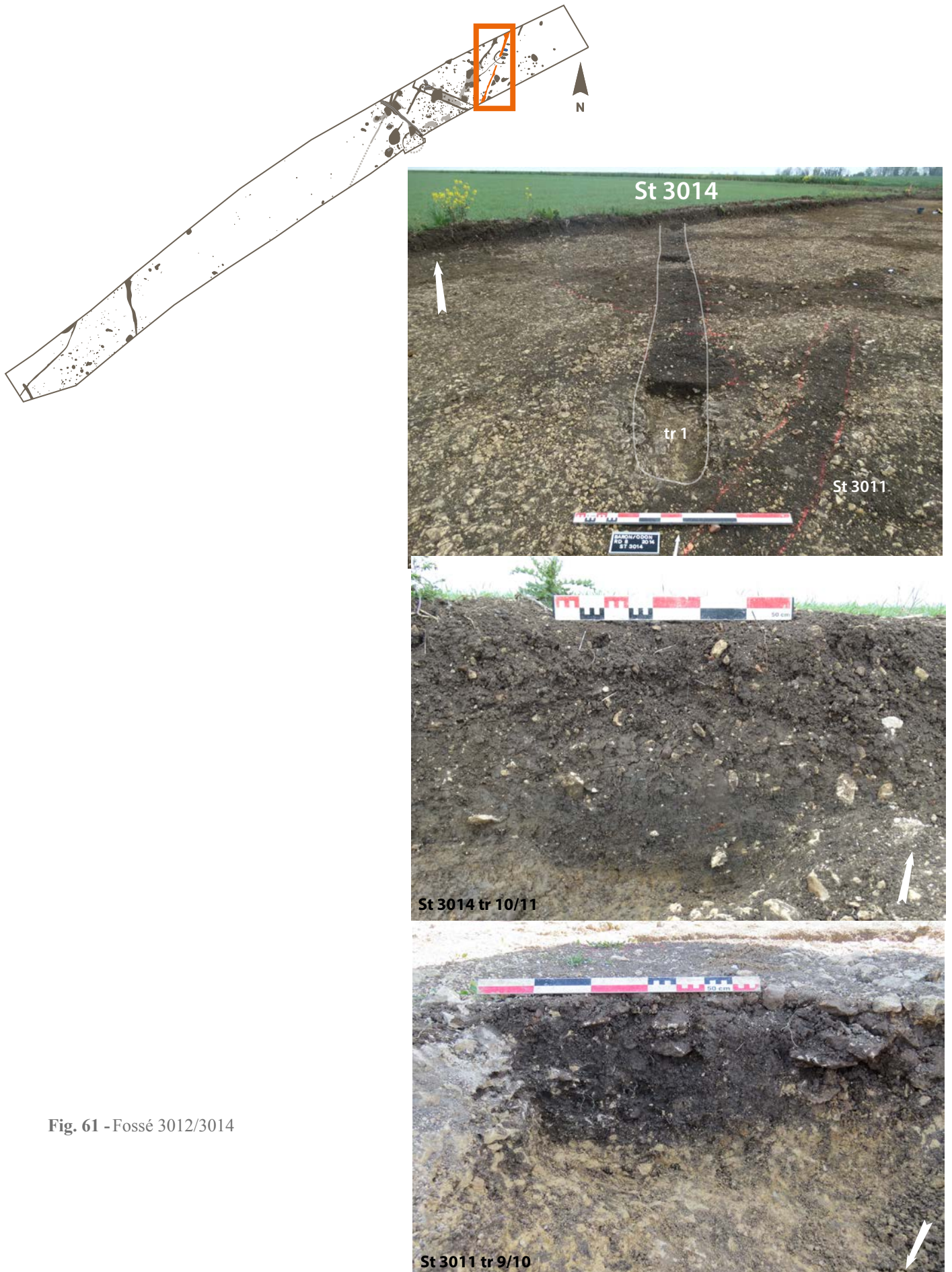
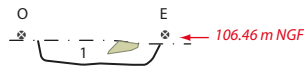


Fig. 61 - Fossé 3012/3014

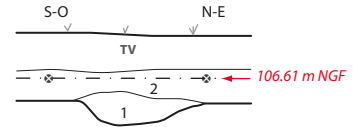
St 3014, tr 6 Coupe Nord



calcaire

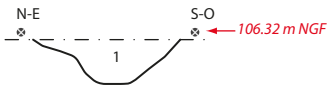
Sédiment limono-argileux noir compact, homogène mêlé de cailloux calcaires, de terre cuite. Rares fragments de granit.

St 3014, tr 10/11 Coupe Nord



1 : Sédiment limono-argileux noir compact, homogène mêlé de cailloux calcaires, de terre cuite ; nombreux charbons
2 : Sédiment limono-argileux brun mêlé de nombreux cailloux calcaires et de galets de silex.

St 3012, tr 1 Coupe Sud

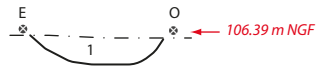


St 3012 tr 1 Profil longitudinal



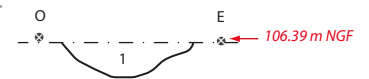
Limon argileux noir homogène compact mêlé de cailloux et plaques calcaires dont certains chauffés. Présence de silex, de terre cuite et de nombreux charbons.

St 3014, tr 10/11 Coupe Sud



Sédiment limono argileux noir compact, homogène mêlé de cailloux calcaires, de terre cuite, nombreux charbons.

St 3014, tr 1 Coupe Nord



St 3014 Profil longitudinal



Sédiment limono argileux noir compact, homogène mêlé de cailloux calcaires, de quelques silex de charbons, de terre cuite, et battitures ; nombreux charbons.

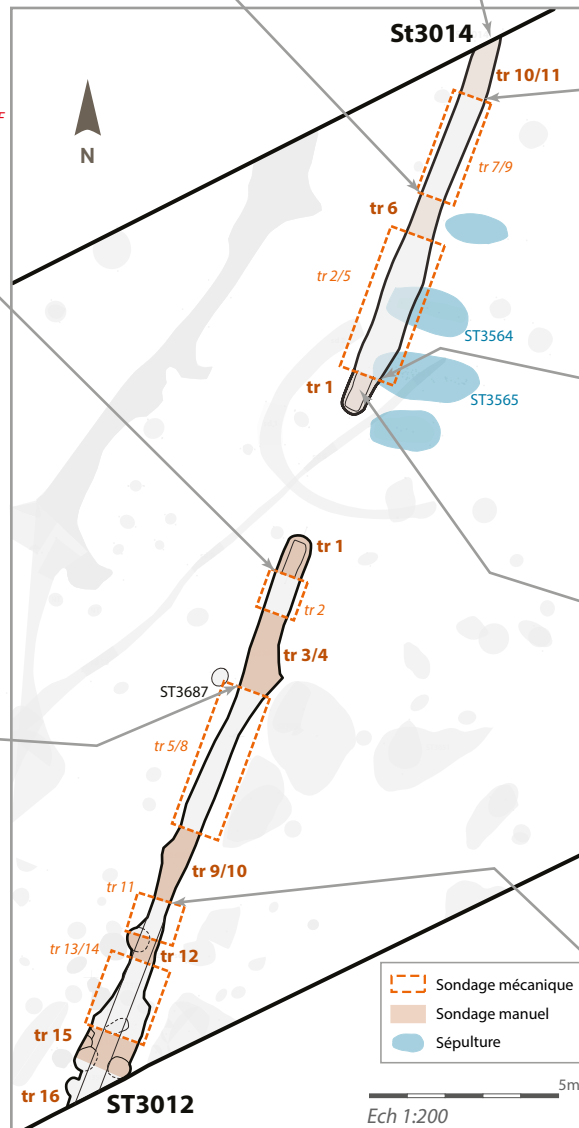
St 3012 tr 4 Coupe Sud



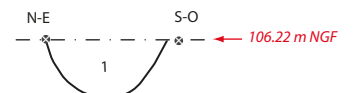
calcaire

- 1 : limon argileux brun foncé avec nodules calcaires
- 2 : limon argileux brun foncé avec rares nodules calcaires
- 3 : limon argileux brun clair avec des pierres calcaires

Echelle 1:40
échelle des coupes



St 3012 tr 10



Sédiment limoneux peu argileux brun avec cailloux et plaquette calcaire. Présence de silex, de nodules de terre cuite et peu de charbons.



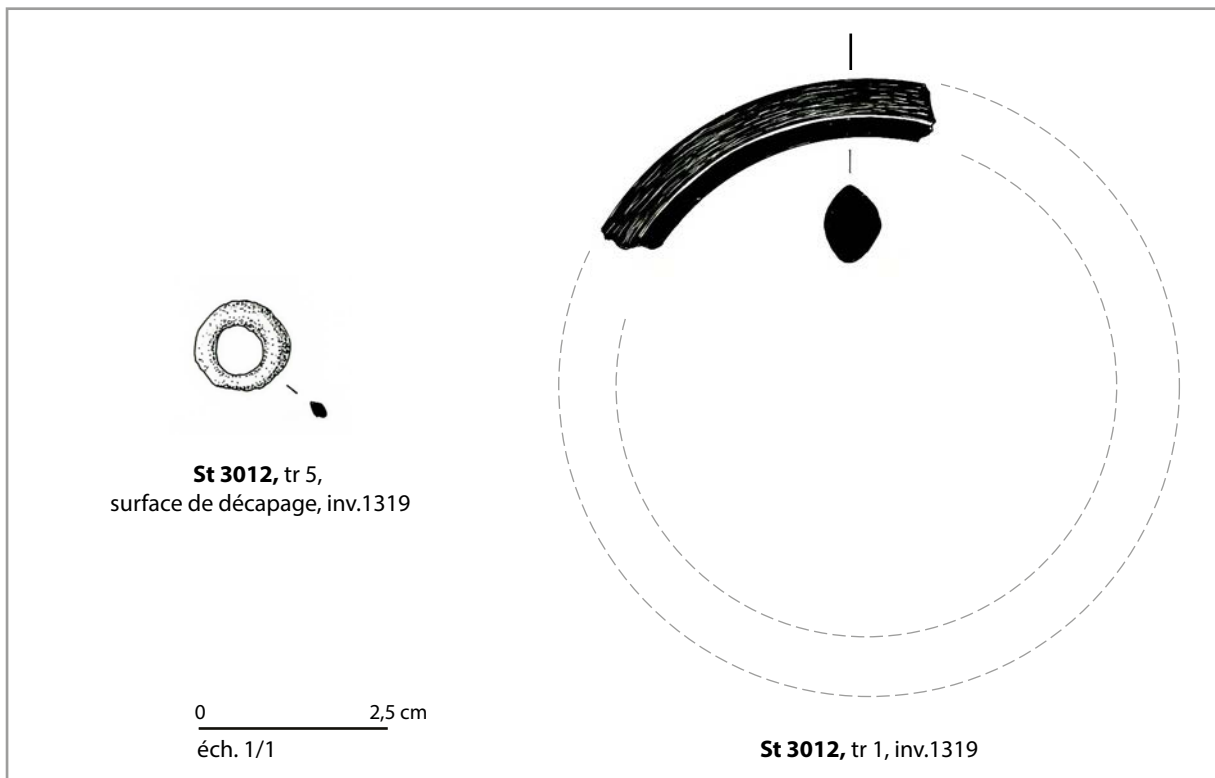


Fig. 62 - Mobilier non céramique du fossé 3012/3014

Ils ont été observés principalement à l'extrémité méridionale du fossé 3014 (tronçon manuel 1) et de manière plus anecdotique dans le sondage mécanique tronçon 10/11. Aucune structure de combustion pouvant être associée à ces quelques rejets de forge n'a été observée aux abords immédiats du fossé.

Cette structure fossoyée (petit fossé ou tranchée palissade comme pourrait le suggérer son profil), se caractérise également par la présence de quatre fosses de stockage s'alignant contre le bord oriental du fossé 3012.

5.2 Structures de stockage

5.2.1. Alignement de fosses de stockage contre le fossé 3012 (Fig.63)

Cet alignement est composé de quatre structures de stockage. La fosse méridionale est composite (st 3101, Fig. 64) et a été mise au jour partiellement contre la berme sud du chantier. Le creusement principal est de forme ovalaire de minimum 1,40 m de long pour une largeur de 90 cm et une profondeur de 70 cm sous les labours. Le retour perceptible de la paroi occidentale de la fosse juste avant la berme permet de supposer que la quasi-totalité du creusement principal a été fouillée, permettant de proposer pour cette fosse un volume de 2 m³. Ses parois sont droites et le fond plat. Elle s'inscrit dans une cuvette partiellement identifiée formant un angle droit au nord. Autour du creusement principal et dans cette cuvette quatre encoches se distinguent permettant de proposer une structure de protection sur poteaux plantés au-dessus de la fosse (deux rangées de trois poteaux ?).

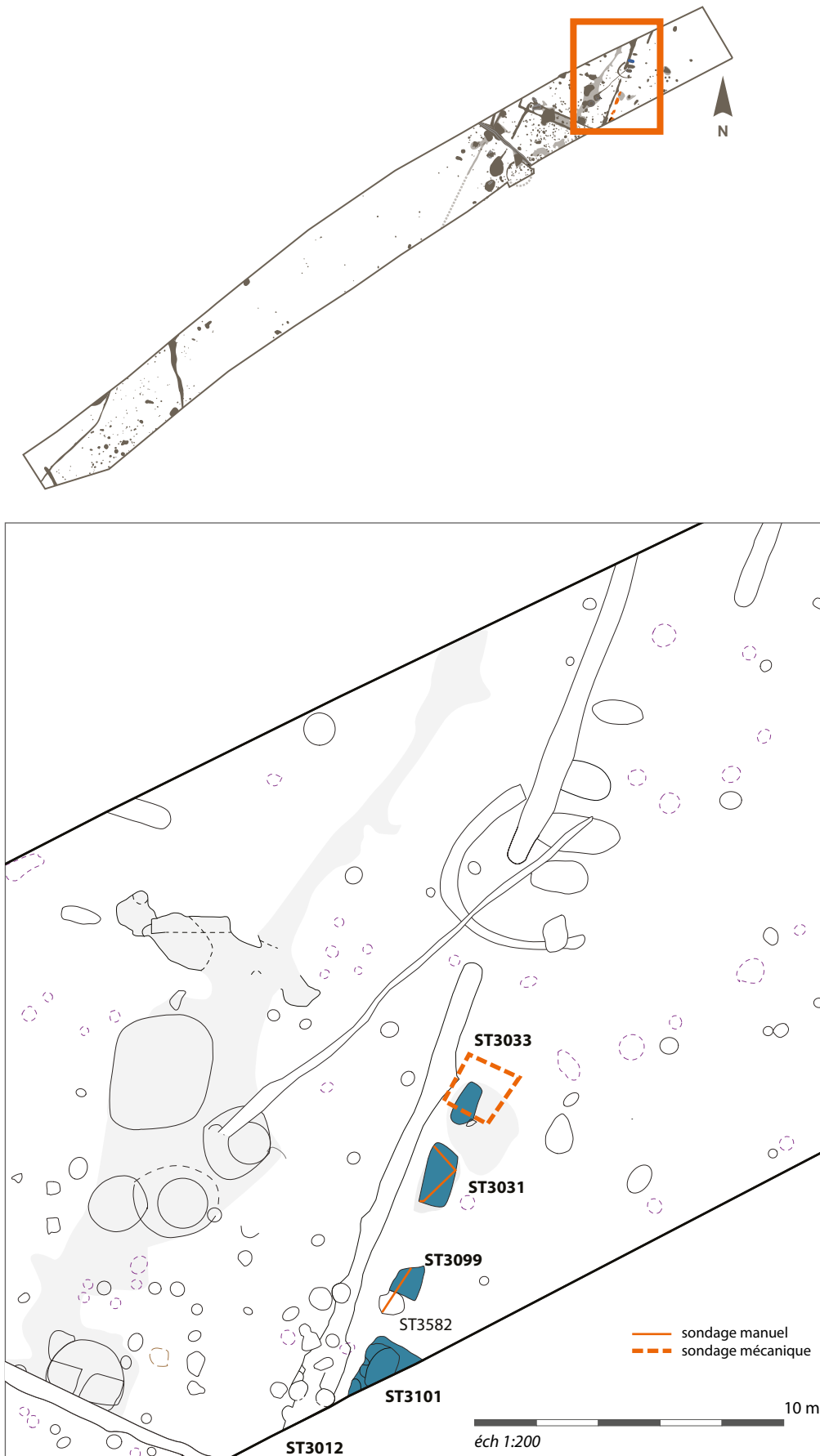
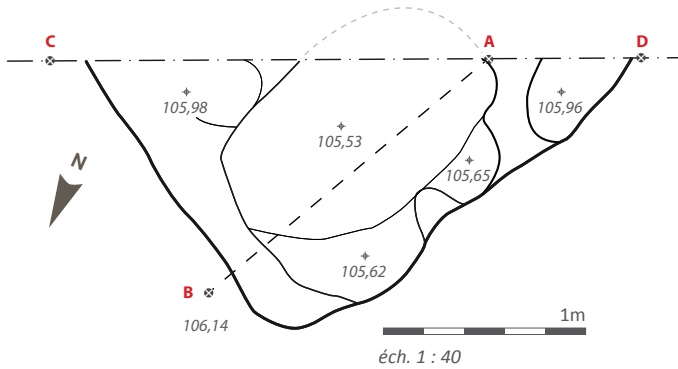
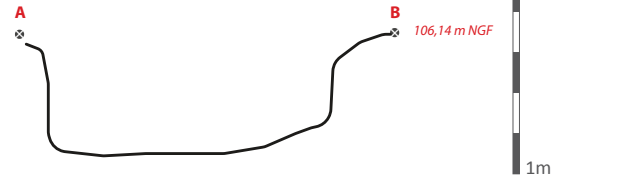


Fig. 63 - Alignement de fosses de stockage le long du fossé 3012

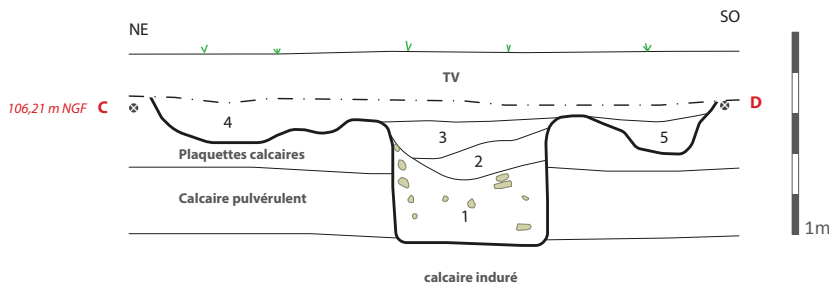
St 3101 Plan général de la structure



St 3101 Profil longitudinal



St 3101, coupe de la berme



- 1 - limon argileux brun clair, nombreux nodules, cailloux et dalles calcaires (dont certains rubéfiés) ; présence de nombreux charbons et graines.
- 2 - limon argileux brun mêlé de quelques cailloux calcaires, présence de charbons et terre cuite
- 3 - limon brun mêlé de rares nodules et cailloux calcaires ; charbons et terre cuite
- 4 - limon brun mêlé de cailloux calcaires et rognons de silex ; nodules de terre cuite (nappe superficielle)
- 5 - limon argileux brun mêlé de quelques nodules et cailloux calcaires, rares charbons et terre cuite



Fig. 64 - Fosses de stockage 3101

Deux phases de comblement se distinguent. La première (us 1) est un niveau limoneux chargé en pierres calcaires et contenant de la céramique protohistorique non caractéristique. Les comblements supérieurs sont des niveaux limoneux brun brassés partiellement par les labours et contenant du mobilier résiduel antique dont deux anneaux en alliage cuivreux (us 3 et surface).

Par sa forme, sa superstructure et son gabarit, nous pouvons supposer qu'il s'agit d'une structure de stockage. La présence de graines dans la couche inférieure (us 1), peut corréliser cette hypothèse.

Accolée au fossé, cette structure semble être associée à trois autres fosses (st 3099, 3031 et 3033) de forme subquadrangulaire, formant ainsi un alignement parallèle au fossé 3012 (Fig. 63 et 65).

La fosse st 3099 mesure 1,10 m de long pour 0,90 m de large. Elle présente des parois droites sur 52 cm et un fond plat ; elle coupe l'ancrage de poteau st 3582. Son comblement homogène unique semble indiquer un rebouchage rapide de la structure.

La fosse St 3031 a été mise au jour au niveau d'une nappe de limon sombre superficielle, ce qui explique l'implantation du sondage manuel. De deux mètres de long sur un de large, ses parois sont droites à l'est et au sud et inclinée au nord (accès ?). Plus profondes que les autres (0,64 m de profondeur par rapport à la surface de décapage), elle présente une stratification plus complexe que les autres, avec une alternance de couches constituées principalement d'éléments calcaires et de niveaux plus homogènes et détritiques. A l'instar des fosses d'extraction localisées à l'ouest de cet ensemble, cette fosse aurait pu servir de zone opportuniste de rejets de stériles de calcaires. A cet emplacement, le substrat est constitué de calcaire altéré sur les 20 premiers centimètres, puis de plaquette calcaire compacte. Il ne peut donc pas s'agir de fosse d'extraction de marne argilo-sableuse.

Enfin, la structure 3033, la plus septentrionale, mesure 1,4 m de long sur 0,8 m de large. Profonde de 50 cm par rapport au niveau de décapage, elle se caractérise par des parois verticales à l'ouest et au nord et par un profil évasé pour la paroi occidentale. Son comblement se dissocie en deux phases. La première correspond à un niveau naturel d'effritement de la paroi se déversant depuis l'est. Peu épais, il est recouvert par deux niveaux plus homogènes de limon brun, riche en pierres calcaires pour la strate médiane.

Le peu de mobilier mis au jour dans les comblements de ces différentes structures, l'a été dans les niveaux supérieurs détritiques. Il s'agit essentiellement de tessons de céramique protohistorique non spécifique, de quelques fragments d'os de faune et de rares nodules de torchis.

S'il n'y a pas de doute quant à la fonction de la première fosse (st 3101), celle des trois autres structures de moindre capacité est moins certaine. C'est leur association et leur alignement contre le fossé, plus que leur morphologie qui permet de suggérer cette interprétation. En effet, il n'est pas rare que ce type de structure soit regroupé en batterie comme sur les sites de Saint-Martin-des-Entrées (Calvados, MARCIGNY *et al.* 2004) ou encore sur les sites de « l'Etoile » à Mondeville (Calvados, BESNARD-VAUTERIN 2009).

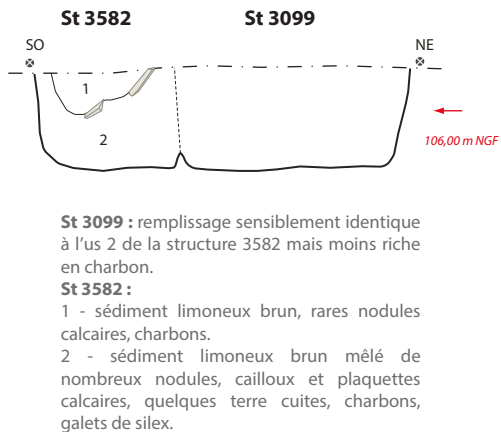
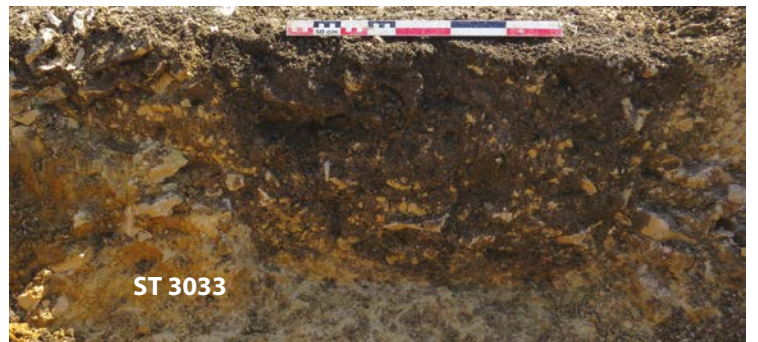
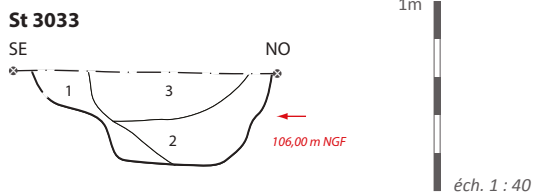
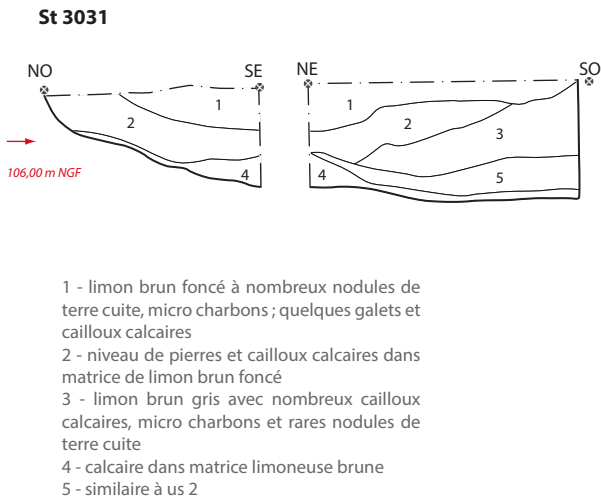


Fig. 65 - Fosses de stockage 3031, 3033, 3099, le long du fossé 3012

5.2.2 Cave St 3540 (Fig. 66 et 67)

La structure 3540 se localise à l'emplacement d'une nappe grisée masquant différentes structures protohistoriques. Elle est également recoupée par le fossé 3130.

La cave prend la forme d'une chambre de forme rectangulaire (2,60 m sur 0,85 m), aux parois droites et au fond plat, globalement orientée est-ouest. Elle est encaissée dans le substrat sur 1,20 m au maximum, le fond concordant avec le niveau d'apparition d'un banc de calcaire induré et particulièrement compact. La fosse est associée à une languette d'accès débouchant sur la paroi septentrionale. Longue de 3,20 m, cette dernière, après une première marche d'une cinquantaine de centimètres, présente un palier horizontal de 2 m de long environ aboutissant sur une volée de deux marches d'une vingtaine de centimètres de hauteur. La première marche se caractérise par la présence de différentes encoches peu profondes et d'un léger surcreusement en sape dans la paroi orientale dont la fonction est indéterminée (aménagement de marche, système de fermeture d'une porte ?). Aucun aménagement particulier n'a été observé dans le fond de la pièce de stockage permettant de restituer un éventuel plancher. Seules quelques encoches cylindriques, d'une dizaine de centimètres de diamètre et n'excédant pas les 10 cm de profondeur à l'horizontal, ont été identifiées dans trois des quatre angles⁹ des parois de la cave, entre 18 et 40 centimètres au-dessus du niveau du sol, soit approximativement la hauteur de la première marche. Ces encoches ne peuvent toutefois pas être associées à l'installation d'un plancher au vu de leurs faibles dimensions.

Etant donné les difficultés de lecture des contours de la structure au sein de la nappe détritique, il a été décidé de pratiquer la fouille en différentes étapes. Tout d'abord, un sondage manuel a été réalisé dans l'axe de la languette d'accès puis sous la forme d'une tranchée au sein de la chambre de stockage permettant d'identifier sa forme et son orientation. Enfin, elle fut vidée mécaniquement avec dégagement manuel des parois et du fond.

Ces différentes investigations ont permis d'observer un comblement en litages successifs déversés depuis le couloir d'accès et se caractérisant par une alternance de niveaux détritiques et de niveaux de calcaire issus du creusement d'autres structures proches.

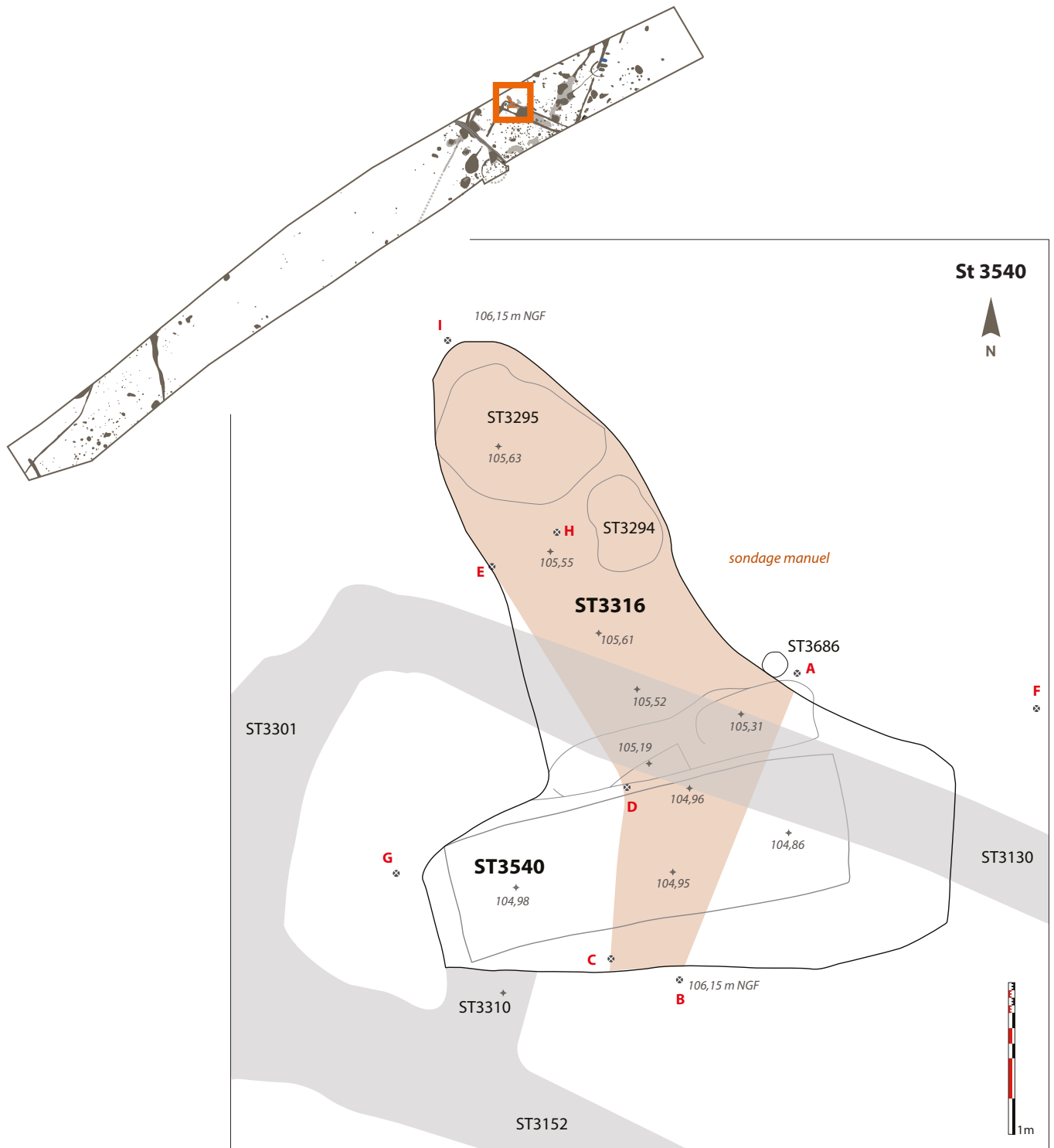
Le mobilier

Aucun objet ne fut trouvé en place sur le sol de la structure permettant de dater au mieux la fin de son utilisation. Seul le matériel mis au jour au sein des différents comblements permet d'aborder la chronologie de l'abandon et du comblement de la cave. La plupart du mobilier a été mis au jour dans les quarante centimètres supérieurs, là où les risques de perturbation avec les différents niveaux et structures antiques (nappe, fossés 3130 et 3310) sont les plus importants. Du mobilier gallo-romain a ainsi été mis au jour jusque dans l'us 4.

Quant à la céramique protohistorique (cf. **annexe 4**), une cinquantaine de tessons a été récoltée au sein de cette structure. Parmi eux on dénombre 7 bords et 2 fonds permettant des les attribuer à La Tène moyenne / La Tène finale.

Parallèlement au mobilier céramique, de la faune et des coquillages ont également été récoltés. La quasi-totalité de la malacofaune ainsi que plus de la moitié de la faune ont été prélevés dans les niveaux supérieurs, jusqu'à 30 cm par rapport au niveau de décapage.

⁹ Une encoche à 105,13 m NGF cm dans l'angle nord-ouest, une autre à 105,18 m NGF cm dans l'angle nord-est et deux dans l'angle sud-ouest, à 105,22 et 105,38 m NGF.



Profil est-ouest de la chambre de stockage 3540

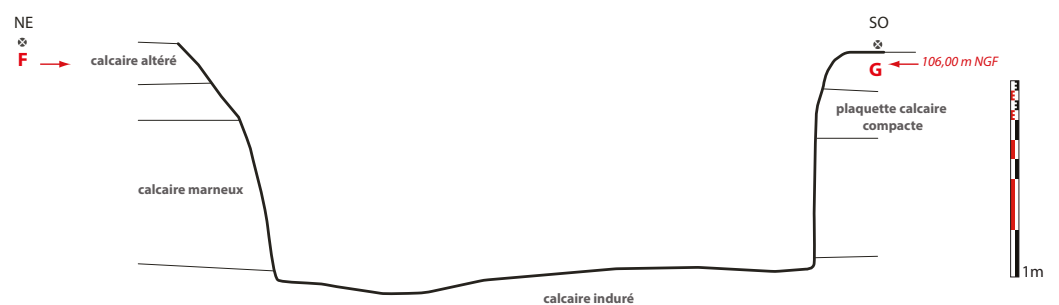
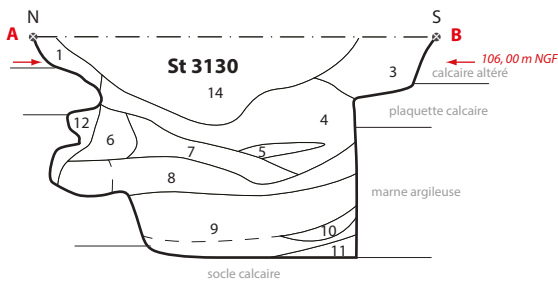


Fig. 66 - Cave 3540, secteur 3

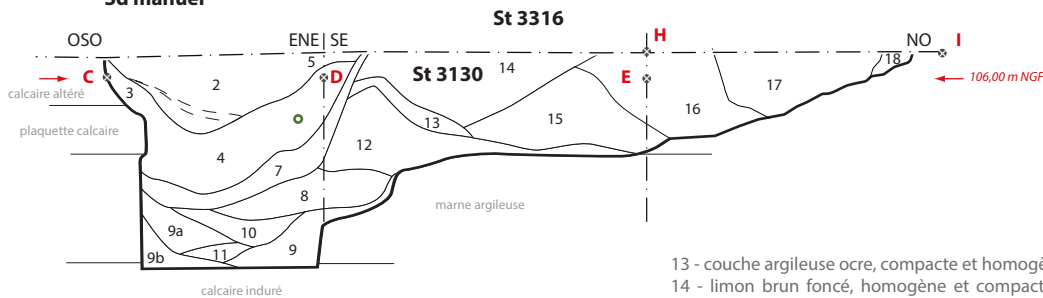
St 3540 - St 3130
Sd manuel



- 1 - restes de calcaire altéré de surface ?
- 2 - Limon brun foncé avec granules calcaires et quelques inclusions de terre cuite et de charbons infracentimétriques ; galets, rognons de silex, grès, calcaire brûlé
- 3 - limon argileux brun clair à nombreux granules et cailloux calcaires ; rares inclusions de terre cuite
- 4 - granules et cailloux calcaires dans matrice limoneuse brun gris clair ; quelques inclusions de charbon, rares galets
- 5 - limon brun moyen à rares inclusions de charbon, quelques galets et granules calcaires
- 6 - similaire à us 4 avec présence de blocs calcaires
- 7 - limon argileux brun moyen assez homogène, inclusions de charbon, quelques galets, quelques rares inclusions de calcaire
- 8 - argile limoneuse compacte à nombreuses poches argileuses oranges, galets, quelques inclusions de terre cuite et nodules calcaires ; plus riche en granules et cailloux calcaires à gauche des pointillés
- 9 - couche hétérogène litée ; granules et cailloux calcaires dans matrice limono-argileuse brun moyen à poches argileuses orange
- 9 a - limon brun foncé à nombreux granules et cailloux calcaires
- 9 b - calcaire pulvérulent dans matrice de limon brun clair
- 10 - argile limoneuse brun gris clair homogène, rares galets (inclusions de terre cuite et charbons dans coupe ouest)
- 11 - limon argileux brun foncé, homogène, quelques charbons
- 12 - couche hétérogène, calcaire pulvérulent (nodules, granules, cailloux calcaires) avec poches argileuses ponctuelles dans matrice sableuse brune à jaunâtre

1m
éch. coupes 1 : 40

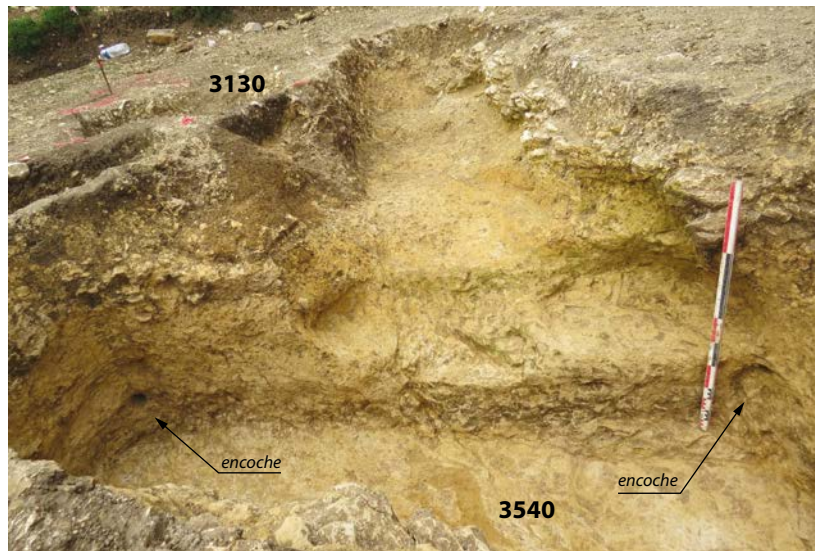
St 3540 - St 3130
Sd manuel



- 13 - couche argileuse ocre, compacte et homogène, rares galets
- 14 - limon brun foncé, homogène et compact, à nombreux granules et cailloux calcaires, pierres chauffées, inclusions terre cuite, quelques galets
- 15 - argile limoneuse brun orangé avec galets, quelques granules calcaires, rares pierres calcaires, rares inclusions charbonneuses
- 16 - limon brun à nombreuses inclusions calcaires
- 17 - limon brun, quelques cailloux calcaires et galets
- 18 - similaire à us 16

● : bracelet en alliage cuivreux (inv. 1358)





▲ cave 3540, vue du sud



▲ cave 3540, vue du sud



▲ cave 3540, vue de l'est

Fig. 67 - Cave 3540, secteur 3

Il en va de même pour les objets remarquables, parmi lesquels nous mentionnerons la présence de trois anneaux votifs antiques et d'un bracelet torsadé d'un diamètre restitué de 6 cm, pour une épaisseur d'un centimètre (Fig. 68).

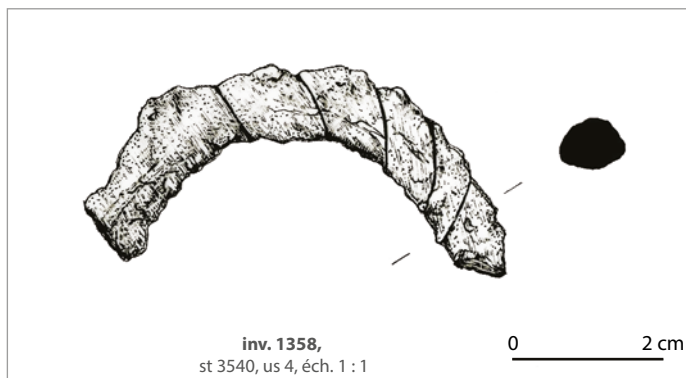


Fig. 68 - Bracelet torsadé en alliage cuivreux de la cave 3540, secteur 3

Synthèse sur la cave 3540 :

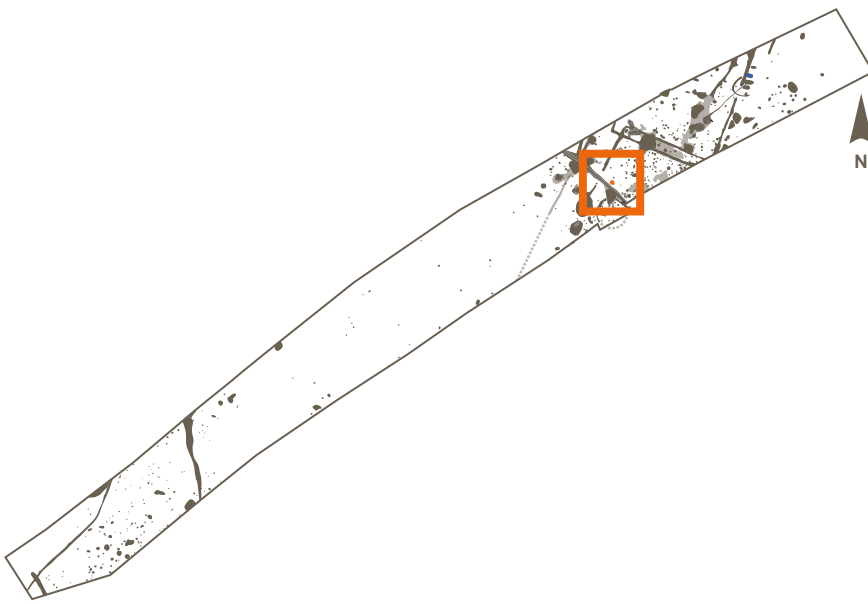
Ce type de structure excavée correspond à un mode de stockage fréquemment identifié sur les sites d'habitat protohistoriques de la Plaine de Caen. Elle s'inscrit, par la forme et les dimensions de la chambre de stockage (2,7 m³) dans la catégorie des fosses parallélépipédiques dont les volumes varient en général de 2 à 6 m³ (JAHIER et VAUTERIN 2010). Elle présente toutefois la particularité d'être dotée d'un accès en languette, caractéristique des caves aux dimensions plus imposantes. Hormis quelques encoches observées dans les angles de la fosse, aucun aménagement permettant de restituer la présence d'un plancher ou d'une superstructure sur poteaux destinée à couvrir et protéger la cave, n'a été reconnu lors de la fouille.

5.2.3 Structure 3717, silo piriforme (Fig. 69)

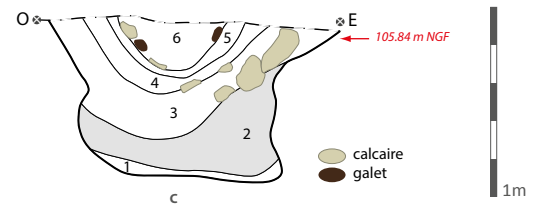
Cette fosse a été mise au jour aux abords de la canalisation antique, au niveau d'une nappe grisée (st 3083) recouvrant partiellement différentes structures. La réalisation d'un sondage manuel dans une excroissance pouvant faire penser un accès de souterrain s'étant avérée négative – il ne s'agissait en fait que d'une cuvette dans le substrat irrégulier ayant piégé du limon brun, un second décapage de ce secteur a permis de circonscrire le creusement principal. Cette fosse subcirculaire (1,40 x 1,20 m) a par la suite fait l'objet d'un sondage manuel sur sa moitié sud-ouest permettant d'observer un profil en cloche typique des silos souterrains protohistoriques. Plusieurs us comblaient cette structure dont une (us 2) dans laquelle la plupart des ossements de faune ont été mis au jour et qui se singularise par sa nature cendreuse et charbonneuse. A noter, la présence de gros blocs calcaires déversés depuis l'est (us 3).

5.2.4. Synthèse sur les structures de stockage de la période IIIe-Ier s. av. J.-C.

Une grande diversité de structures de stockage a été observée sur ce site, de la cave associée à une rampe d'accès, au silo piriforme, en passant par la batterie de fosses oblongues accolées à un fossé. Si tous ces modèles sont attestés sur les différents sites de la Plaine de Caen, il est difficile de dire si le fonctionnement de ces structures de stockage a été simultané ou si cette hétérogénéité traduit une évolution dans les pratiques de stockage.



St 3717



- 1 - limon argileux brun à brun jaune chargé en nodules calcaires
- 2 - limon cendreuse noir assez homogène avec rares nodules calcaires et rares cailloux ; granite, rares nodules de terre cuite
- 3 - limon argileux brun noir, cailloux et pierres calcaires et galets ; inclusions de charbons et terre cuite
- 4 - limon argileux brun foncé à rares inclusions calcaires ; quelques nodules de terre cuite
- 5 - limon sableux brun avec nombreuses poches jaune / calcaire altéré ; inclusions terre cuite
- 6 - petits blocs et cailloux pluricentimétriques de calcaire, galets, granite dans matrice de limon argileux brun foncé

Fig. 69 - Silo 3717, secteur 3

Quant à la quantité de matériel retrouvée en rejet dans ces diverses structures, plus importante dans les fosses septentrionales, elle pourrait indiquer la suite de l'habitat au-delà de la limite nord de la fouille.

5.3 Un éventuel puits, st 3617 (Fig. 70 et 71) :

Cette fosse a été mise au jour en bordure occidentale du site. Large de 2,40 m et profonde de 1,80 m, elle a été sondée mécaniquement sur le premier mètre environ jusqu'au niveau d'apparition du banc calcaire compact. La pelle mécanique buttant sur cette strate, le fond de la structure a été fouillé manuellement (80 cm inférieurs).

Ces parois sont évasées et son fond est légèrement incurvé. Etant donné sa profondeur et sa capacité, cette fosse renvoie à une structure de stockage ou à une citerne, d'autant plus qu'une petite marche a été identifiée côté nord et au sommet de la structure avec une dalle disposée dessus. Notons en outre, que

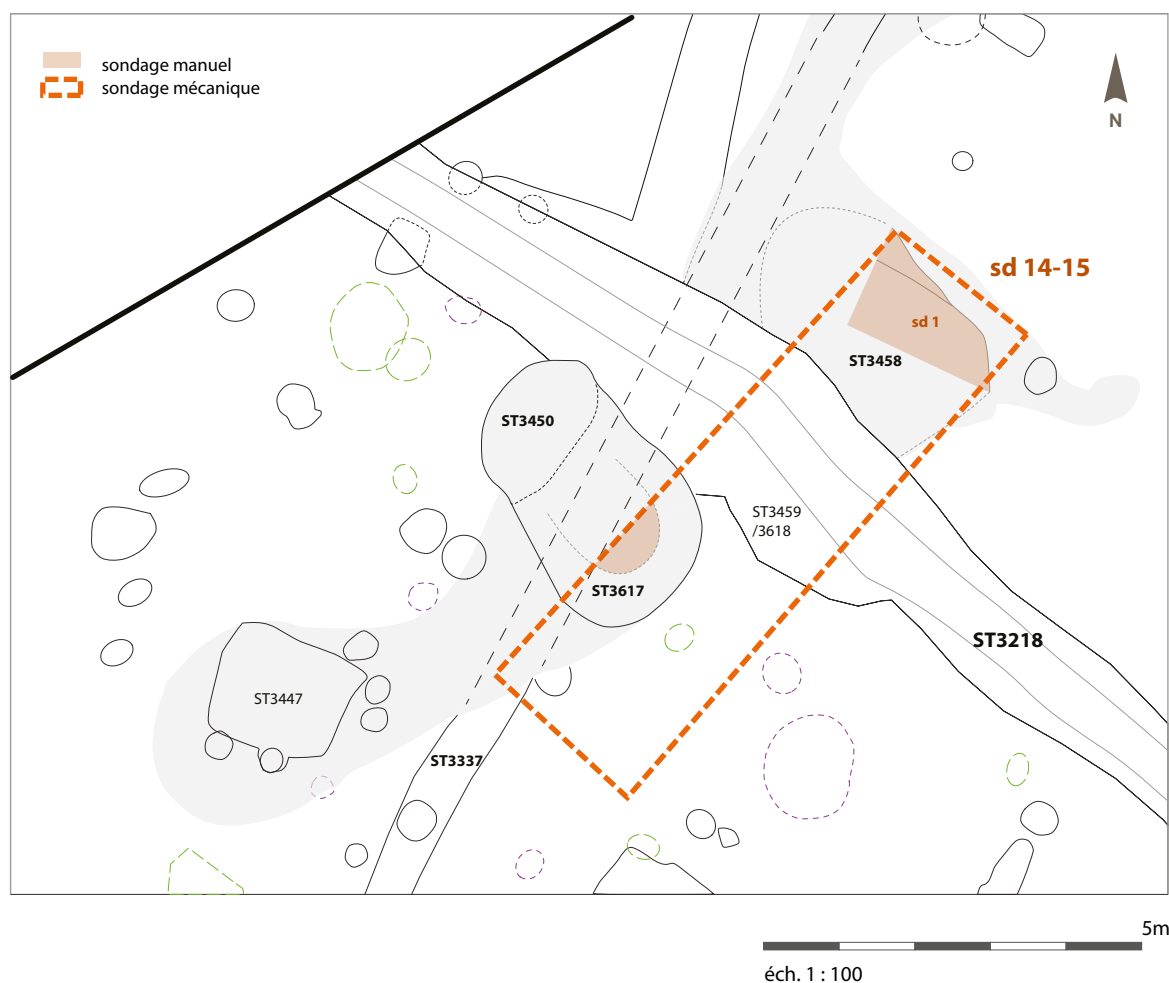
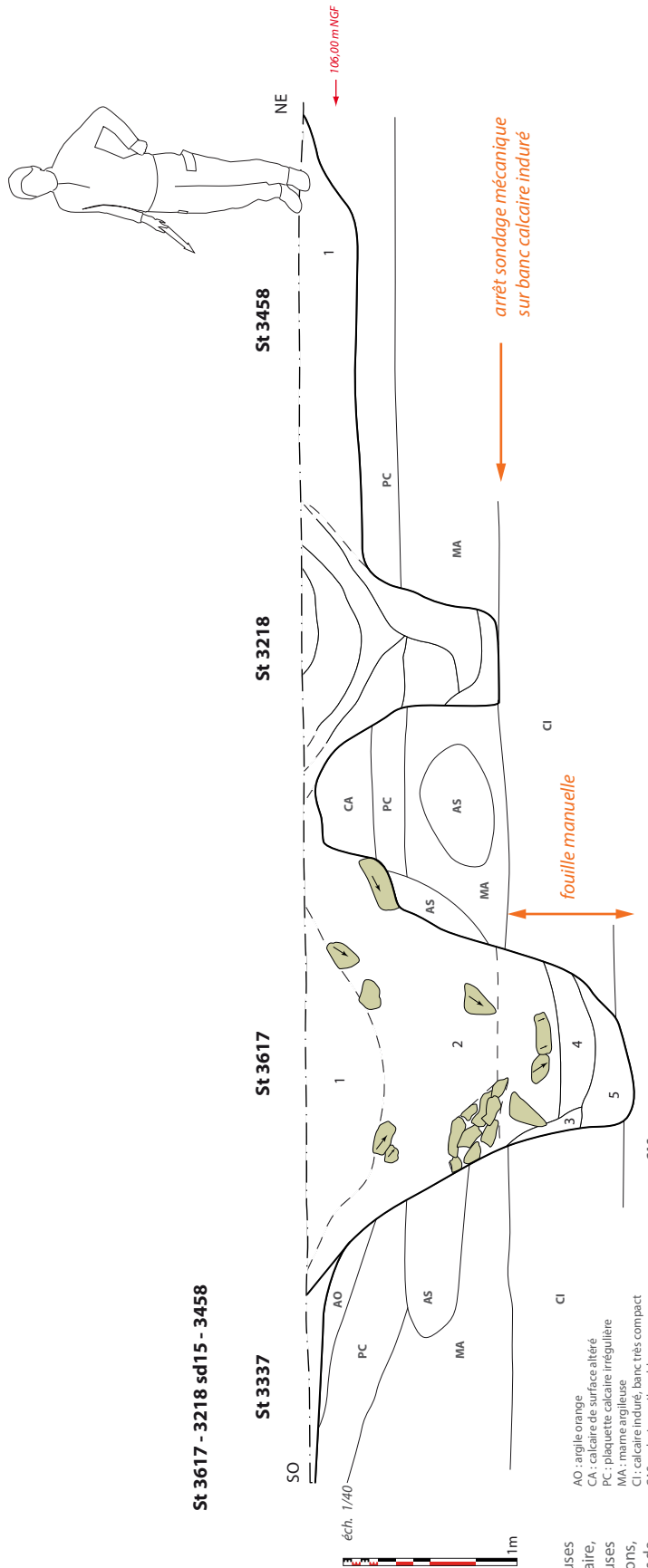


Fig. 70 - Puits 3617 ?

seul le creusement de trois structures sur l'ensemble du site a entaillé cette strate géologique ; la fosse 3617 est d'autre part la seule à la transpercer totalement permettant d'établir l'épaisseur de ce banc géologique : 65 cm¹⁰. Le fond de l'excavation correspond à l'apparition d'une nouvelle couche géologique, un calcaire argilo-sableux. D'après la nature de la stratigraphie géologique, il n'est pas improbable que les hommes ayant creusé cette fosse aient cherché à atteindre ce niveau précisément, qui de par sa nature et celle du banc supérieur étanche (calcaire induré) serait susceptible d'avoir piégé une nappe d'eau. Aucune résurgence d'eau toutefois, n'a été observée lors de la fouille de la structure. Si cette hypothèse était avérée, nous serions donc en présence d'un puits.

Par rapport aux autres structures du site, très peu de matériel gallo-romain a été mis au jour dans les comblements supérieurs et ce malgré la présence du fossé contenant la canalisation antique (st 3218), jouxtant la fosse et dont le niveau superficiel outrepassait l'emprise exacte de cet aqueduc.

10 L'hypothèse d'une fosse d'extraction est à exclure, ni pour le banc de calcaire induré transpercé (aucune sape n'a été mise en évidence au niveau de cette couche géologique), ni pour la marne argilo-sableuse, à cet emplacement particulièrement hétérogène. En effet, la fosse se localise à la jonction de l'argile à silex et du banc calcaire irrégulier, ce qui explique, sur la photographie de la coupe, l'hétérogénéité des strates géologiques supérieures, par dissolution partielle et locale du calcaire, en argile / marne argilo-sableuse.



St 3617 - 3218 sd15 - 3458

st 3617 :
 1 - limon brun mêlé de nombreuses pierres et fragments calcaire, granites, silex, poches argileuses orangées, quelques charbons, nodules de terre cuite, fragments de TCA romaines.
 2 - similaire à us 1 avec présence plus affirmée de graviers dans matrice limoneuse brune, pierres et fragments calcaires, granite, silex, silex chauffé

3 - argile orangée mêlée de limon brun, nodules de terre cuite, microcharbons et charbons, quelques pierres calcaire, terre cuite
 4 - limon brun sombre, meuble, quelques nodules calcaires et quelques inclusions charbonneuses, quelques pierres calcaires, terre cuite
 5 - limon brun gris mêlé de nodule et sables calcaires, quelques charbons, quelques inclusions de terre cuite, petites pierres calcaires

st 3458 :
 1 - sédiment limoneux brun avec quelques nodules et cailloux calcaires, charbons plurimillimétrés



2 Résultats de l'opération

Fig. 71 - Coupe du puits 3617 ?

Le mobilier protohistorique est également peu abondant ; aucun artefact n'a été mis au jour lors de la fouille manuelle du fond de la structure. Cet état de fait, associé à la nature du remblaiement de la structure (comblements épais et homogènes associés à de nombreuses pierres et blocs calcaires) semblent traduire la volonté d'un rebouchage rapide et total de la structure.

Ainsi, seuls 268 gr d'éléments fauniques et un peu plus de 300 gr de céramique ont été mis au jour dans les comblements supérieurs, dont trois jattes permettant d'associer cette structure à la phase, La Tène moyenne - La Tène finale (cf. annexe 4).

Au-delà du fossé 3218, une autre fosse (st 3458, cf. Fig. 71), datée de la même période que le probable puits, a été mise au jour. Deux sondages, le premier manuel et le second mécanique, ont été réalisés permettant d'observer sa faible profondeur, son fond plat et son comblement homogène constitué de limon brun à rares inclusions calcaires.

L'ensemble céramique, plus caractéristique, avec notamment un vase de type Besançon (cf. annexe céramique protohistorique) permet d'affiner la datation de cette structure à la seconde moitié du I^{er} siècle avant J.-C.

5.4 Fosses d'extraction

5.4.1. Fosse st 3335 (Fig. 72)

Cette structure, mise au jour contre la berme nord du chantier sous la forme d'une nappe grisée aux contours diffus de 2,50 m de diamètre, a été fouillée en deux phases : une première phase de sondages manuels a été réalisée au niveau de l'intersection entre la fosse 3335 et le fossé 3337 (sd A et B), permettant d'observer la stratigraphie générale et la postériorité de la structure 3335 sur le fossé. Une seconde phase, mécanique avec dégagement manuel des parois et du fond, a permis d'observer la morphologie complexe de cette structure. Le creusement en surface adopte une forme subcirculaire et des parois évasées jusqu'à une quarantaine de centimètres sous le niveau de décapage. Les parois à partir de cette cote sont soit abruptes, soit creusées en sape.

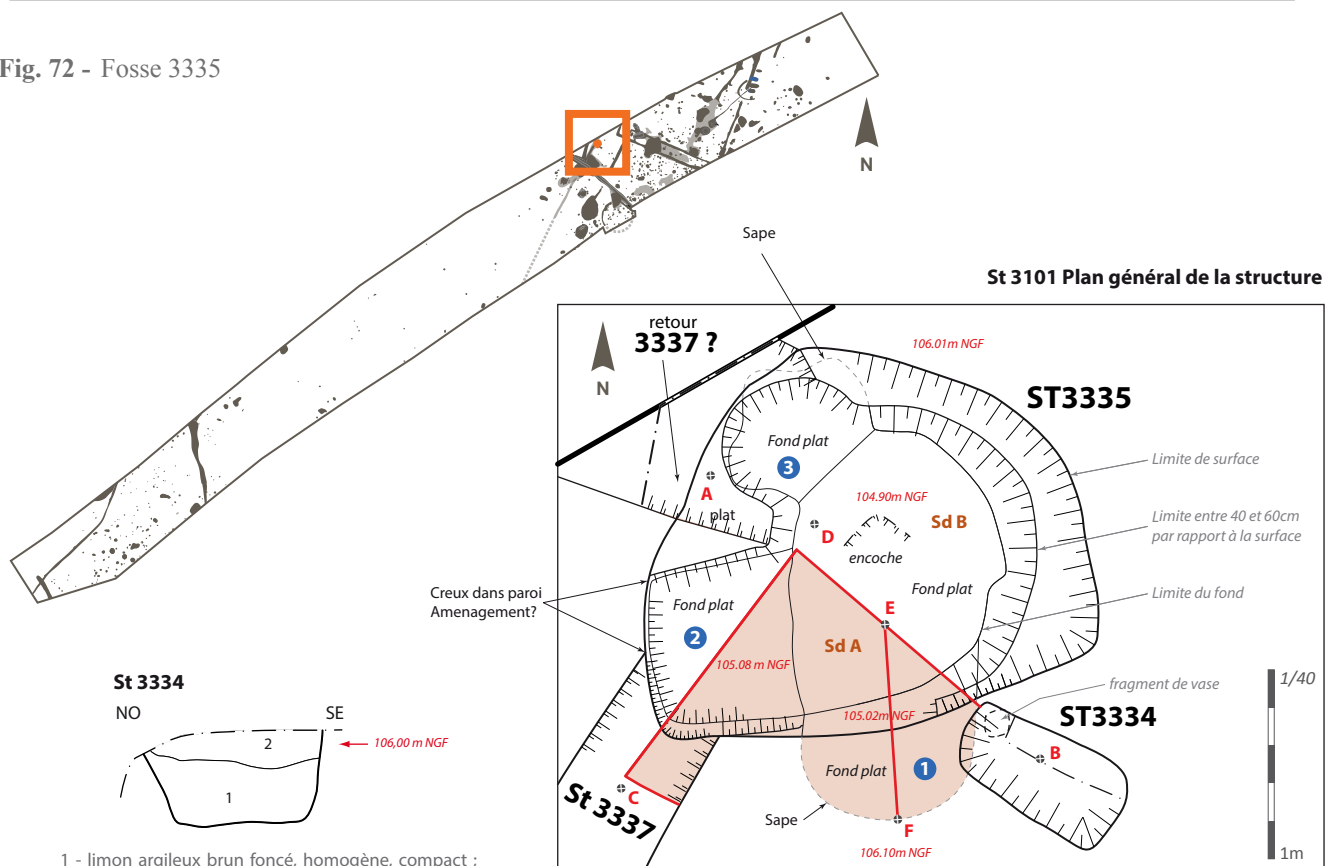
Trois alvéoles se développent à partir du creusement central dont le fond a été atteint à 110 cm par rapport au niveau de décapage (104,90 m NGF).

La première alvéole identifiée côté sud, présente un fond plat de forme circulaire. Elle se développe en retrait de la paroi sur environ 58 cm (Fig. 73). La seconde excroissance, occidentale, prend la forme d'un palier quadrangulaire. Enfin, la dernière se développant à partir de la paroi septentrionale adopte une forme légèrement trilobée, dont deux ont été creusés légèrement en sape sur une quinzaine de centimètres.

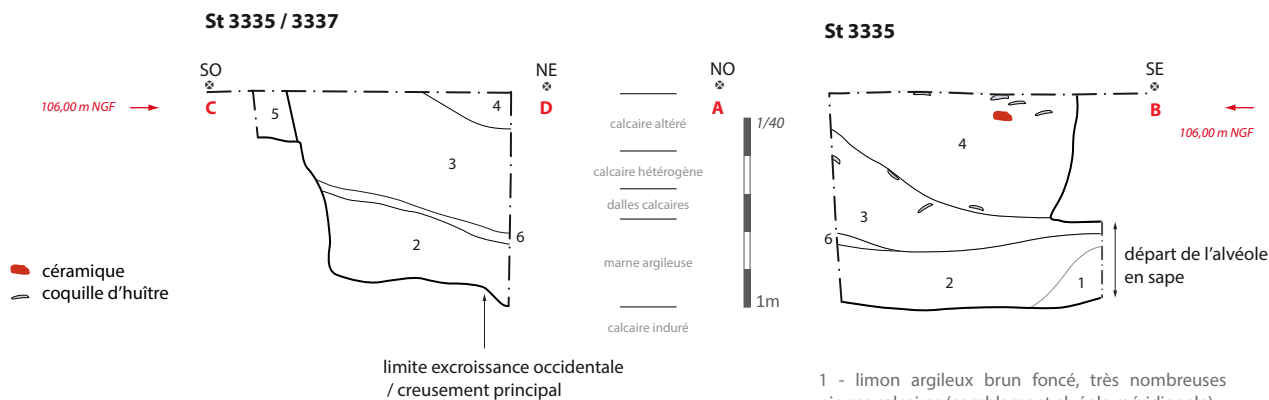
Ces trois compartiments présentent tous un fond plat, positionné légèrement en surplomb du creusement central de 10 à 25 cm.

A la lecture de la stratigraphie, deux phases principales de comblement peuvent être dissociées, toutes deux déversées depuis l'ouest. La première correspond à un limon brun homogène à graviers calcaires, chargé en matériel gaulois (us 2) s'appuyant sur un niveau comblant l'alvéole, particulièrement riche en cailloux et

Fig. 72 - Fosse 3335



- 1 - limon argileux brun foncé, homogène, compact ; nombreux graviers et cailloux calcaires
- 2 - limon argileux brun foncé, homogène, compact ; rares inclusions calcaires milimétriques



- 1 - limon argileux brun foncé, très nombreuses pierres calcaires (comblement alvéole méridionale)
- 2 - limon argileux brun foncé ; inclusions calcaires millimétriques, quelques cailloux
- 3 - limon argileux brun foncé ; présence de gros charbons ; quelques inclusions calcaires et terre cuite
- 4 - granules et cailloux calcaires dans matrice limono-argileuse brun clair ; quelques charbons, quelques terres cuites
- 5 - comblement fossé 3337 - limon argileux brun moyen ; nombreux granules et petites cailloux calcaires ; rares inclusions de terre cuite
- 6 - lit de granules et calcaire jaune dans matrice limoneuse brun clair ; fragments de terre cuite



St 3335 profil alvéole méridionale

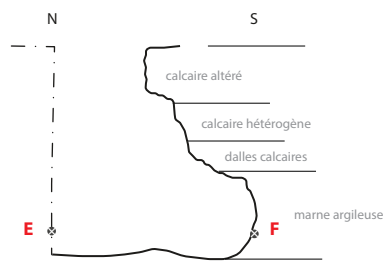




Fig. 73 - Fosse 3335

pierres calcaires, provenant vraisemblablement de l'effondrement partiel de la voûte (us 1). La faible épaisseur de ces niveaux (tiers inférieur) ajoutée à l'effritement du toit de l'alvéole pourrait indiquer un remblaiement relativement lent de la structure.

La seconde phase de comblement, quant à elle, se scinde en deux couches, toutes deux particulièrement riche en matériel romain, en faune et en malacofaune (huîtres principalement). La première correspond à un niveau détritique homogène brun et la seconde à une couche de graviers et cailloux calcaires dans une matrice brun clair. Dans ces niveaux, du matériel gaulois résiduel a été prélevé provenant vraisemblablement de structures antérieures entaillées (fossé 3337 ou fosse 3334 par exemple).

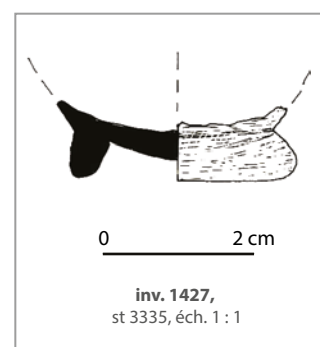
Mobilier

La structure a livré du mobilier abondant avec notamment près de 3kg de céramique (330 fragments), 1 kg d'ossements (108 restes) et 2,6 kg de coquilles (54 éléments).

La céramique gauloise a été mise au jour dans l'ensemble des niveaux, en résiduel dans les us 3 et 4 et seule, sans les us 1 et 2. Au total, 87 fragments y ont été récoltés, parmi lesquels six formes ont pu être restituées datées des III^{ème}-début du I^{er} siècle av. J.-C. (cf. **annexe 4**).

La céramique antique a, elle, été prélevée essentiellement dans les us 3 et 4 supérieures (cf. **annexe 5**) et peut être datée des années 40-80 ap. J.-C. Associé à ce lot, un fond de vase en verre bleuté a été découvert (**Fig. 74**) ainsi qu'un anneau votif en alliage cuivreux et quelques clous.

Fig. 74 - Fond de vase en verre issu de la fosse



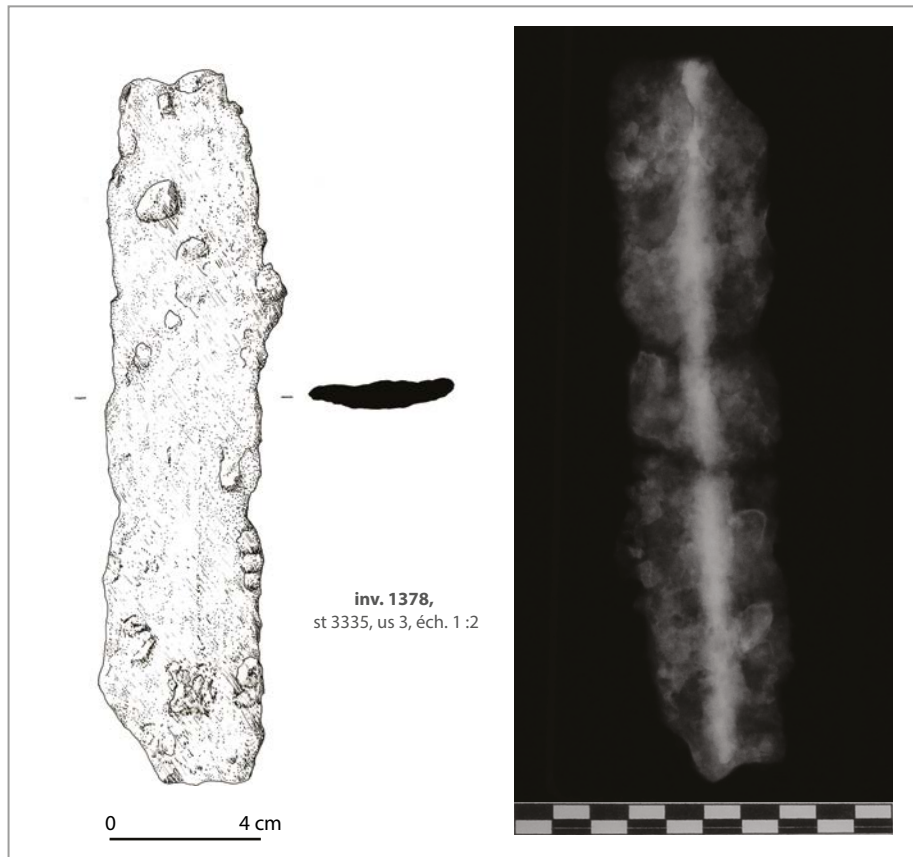


Fig. 75 - Fragment d'épée mis au jour dans la fosse 3335

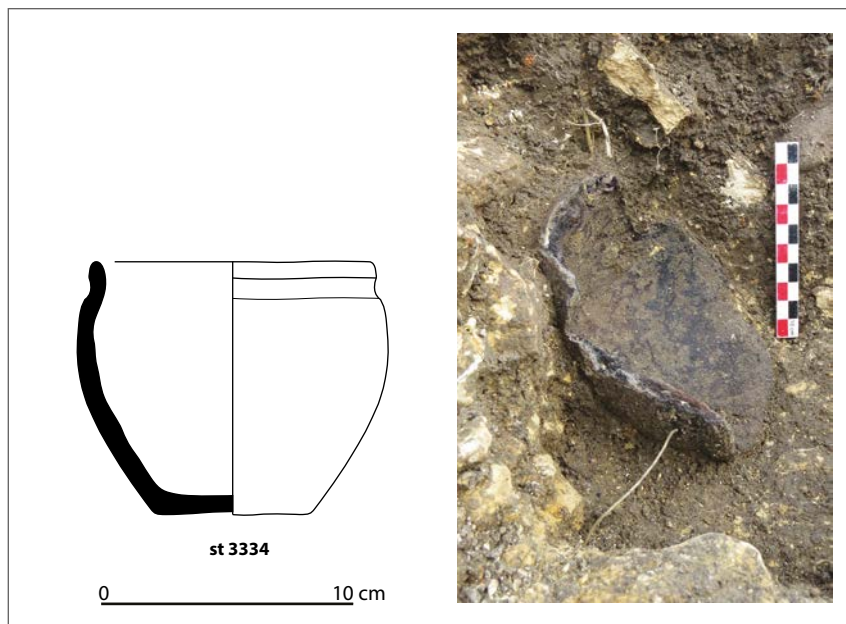


Fig. 76 - Fragment de vase mis au jour dans la fosse 3334

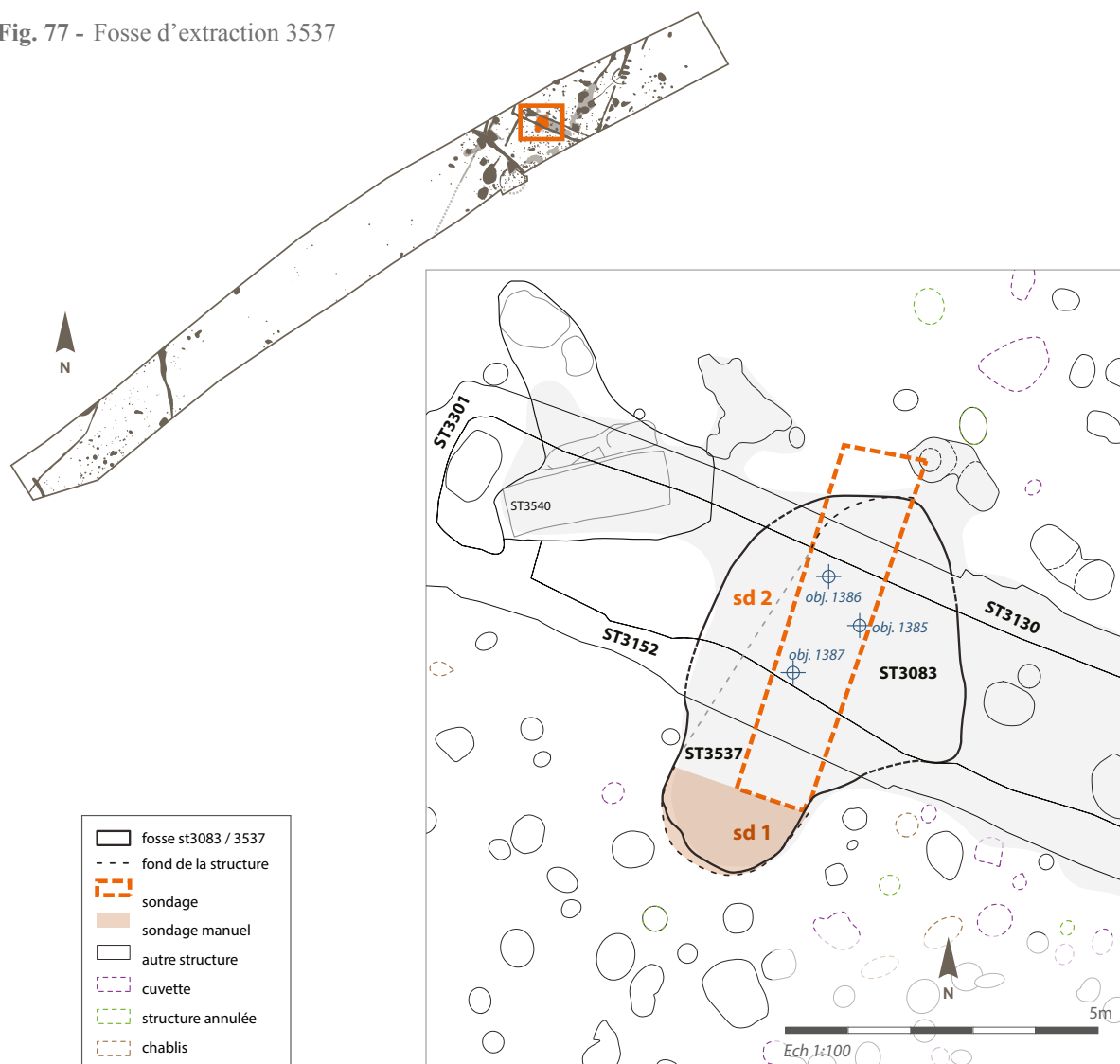
Enfin, un fragment de lame à nervure centrale de 19 cm de longueur (épée ?), radiographié (**Fig. 75**), a été mis au jour dans l'us 3 détritique (mélange matériel gaulois et antique), il n'est associé à aucun autre élément permettant de suggérer un éventuel dépôt votif et pourrait provenir, à titre d'hypothèse, du fossé 3337 ou de la fosse 3334, dans laquelle un tesson permettant de restituer la forme complète d'un petit vase a notamment été mis au jour (**Fig. 72 et 76**).

5.4.2. Fosse d'extraction st 3537 / us 3083 (**Fig. 77 et 78**)

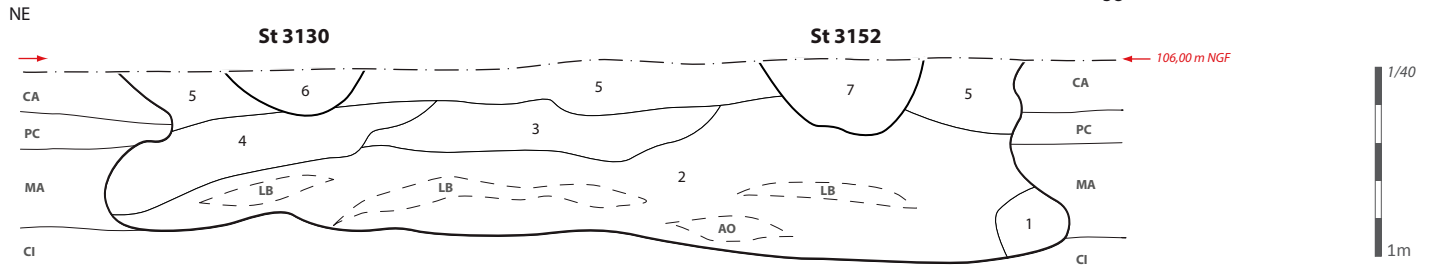
Description

Cette grande fosse de 6,80 m de long sur 4,50 m de large maximum a été mise au jour au niveau d'une nappe grisée (us 3083) riche en matériel brassé protohistorique et antique, recouvrant l'ensemble des structures de ce secteur (**Fig. 77**).

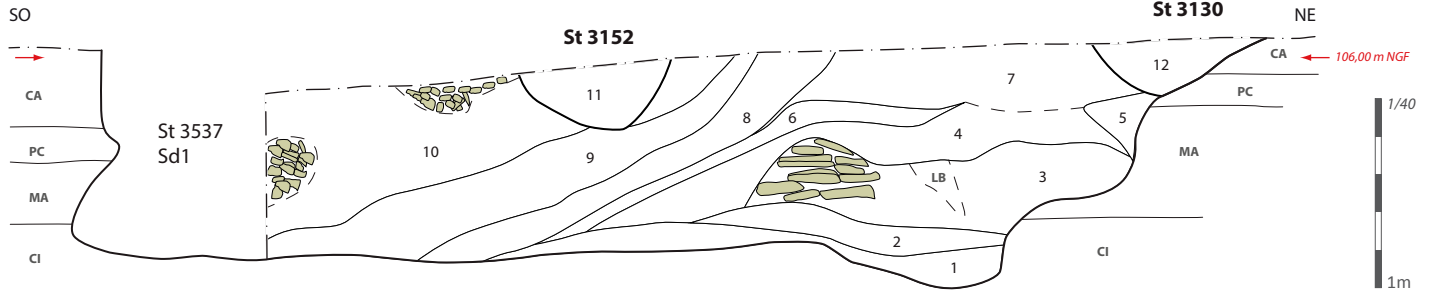
Fig. 77 - Fosse d'extraction 3537



St 3083 / St 3537, Sd 2



St 3083 / St 3537, Sd 2



St 3537, Sd 1

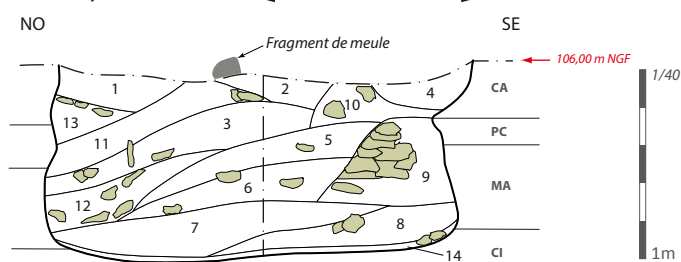


Fig. 78 - Fosse d'extraction 3537, stratigraphie

**St 3083 / 3537, coupe est
(sondage mécanique)**

- 1 - niveau d'effondrement de la paroi calcaire (fragments de plaquette, calcaire marneux)
- 2 - strate hétérogène composée de substrat calcaire marneux, plaquettes calcaires avec lits argileux orangés et lits de limon brun (stériles de carrière)
- 3 - limon argileux brun chargé en fragments et nodules de calcaires, quelques galets inférieurs à 10 cm, terre cuite charbon
- 4 - similaire à l'us 3 en moins argileux et beaucoup moins chargée en cailloux et pierres calcaires
- 5 - sédiment limoneux brun mêlé de cailloux et pierres calcaires, charbons, nodules de terre cuite, rognons de silex, grès brûlé jusqu'à 15 cm
- 6 - (st 3130) limon argileux brun sombre avec quelques nodules calcaires, charbons, nodules de terre cuite, malacofaune, rares pierres et fragments de calcaire
- 7 - (st 3152) limon brun, quelques pierres et cailloux calcaires, silex, charbons, nodules de terre cuite, calcaire chauffé



vue par cerf-volant (Arnaud Poirier©)

**St 3083 / 3537, coupe ouest
(sondage mécanique)**

- 1 - niveau de blocs et de pierres calcaires dans matrice sablo-argileuse jaunâtre ou grise
- 2 - limon argileux brun chargé en pierres et cailloux calcaires (module inférieur à 10 cm) ; rares charbons et terre cuite
- 3 - niveau hétérogène composé de blocs, pierres et cailloux calcaires dans matrice argilo-limoneuse brune
- 4 - limon argileux brun avec charbons, terres cuites, pierres de petite taille (inférieures à 10 cm)
- 5 - argile orangé mêlée de boulettes calcaires
- 6 - niveau de fragments calcaires à matrice limono-argileuse brune
- 7 - limon argileux brun avec quelques pierres de petit module (inférieur à 10 cm)
- 8 - similaire à us 4 (module de fragments calcaire plus important)
- 9 - similaire à us 6
- 10 - niveau hétérogène composé de limon argileux brun, pierres, charbons, terre cuite, poches de calcaire à matrice limono-argileuse brune
- 11 - (st 3152) limon argileux brun, nombreux nodules de calcaire, quelques pierres, charbons, terre cuite
- 12 - (st 3130) similaire à us 11 avec quelques pierres chauffées et présence d'huitres

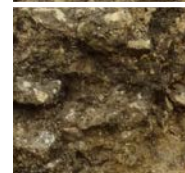
St 3537, coupe nord (sondage manuel)

- 1 - limon argileux brun foncé, cailloux calcaires et galets
- 2 - limon argileux brun foncé, nodules et cailloux calcaires et galets
- 3 - limon argileux brun foncé, quelques cailloux calcaires (or40)
- 4 - limon argileux brun foncé, rares cailloux calcaires
- 5 - limon argileux brun foncé, quelques cailloux calcaires
- 6 - blocs et nodules calcaires dans matrice de limon argileux brun foncé / sable calcaire
- 7 - limon argileux brun foncé
- 8 - blocs et nodules calcaires dans matrice de limon argileux brun foncé / sable calcaire
- 9 - blocs, plaquette calcaires, effondrement de paroi
- 10 - limon argileux brun foncé,
- 11 - limon argileux brun foncé,
- 12 - blocs et nodules calcaires dans matrice de limon argileux brun foncé / sable calcaire
- 13 - limon argileux brun foncé, nodules et cailloux calcaires et galets, fragment de meule
- 14 - sable calcaire

CA : calcaire de surface altéré



PC : plaquette calcaire irrégulière



MA : marne argileuse



CI : calcaire induré, banc très compact



Coupée par les fossés 3130 et 3152, elle présente un pourtour polylobé et des parois irrégulières dans le substrat calcaire puis en sape, dans l'épaisseur de marne argilo-sableuse¹¹ sur une quarantaine de centimètres à l'horizontal (**Fig. 78**). Le fond de cette structure correspond à un ban de calcaire particulièrement compact, à peine entamé par le creusement.

Un premier sondage manuel a été réalisé au sud de cette fosse, au niveau d'une alvéole, permettant d'en observer le profil et les modes de comblement. Un second sondage mécanique, implanté perpendiculairement au premier, selon un axe nord-est/sud-ouest, a permis de confirmer les premières observations.

Comblement

Le comblement de cette structure est composé d'une alternance de couches détritiques et de niveaux de cailloux et pierres calcaire s'apparentant à des stériles de carrières, confortant l'hypothèse d'un prélèvement préférentiel des marnes argileuses. Le pendage de ces strates permet de visualiser trois phases principales de comblement. Dans un premier temps, la partie orientale de la structure a été comblée par une alternance de stériles et de niveaux de limon brun, formant une sorte de dôme, plaqué contre la paroi Est de la structure. Par la suite, le remblaiement s'est effectué à partir de ce tas de déblais, depuis le nord-est, jusqu'à combler l'alvéole occidentale. Enfin, le sommet de la structure a été colmaté par un niveau détritique riche en mobilier gaulois et antique.

Plus de la moitié de l'ensemble du mobilier a été mis au jour dans les 30 centimètres supérieurs (toutes catégories confondues).

Le mobilier céramique (cf. annexe 4)

Outre le mobilier résiduel gallo-romain mis au jour en surface de la structure, la céramique protohistorique de cette excavation constitue un corpus homogène et cohérent sur l'ensemble de la stratigraphie. Avec 352 restes pour un poids total de 3,6 kg, la structure 3537 constitue l'une des structures ayant livré le mobilier le plus abondant. 40 bords et 7 fonds en sont issus. Seize vases ont pu être rattachés à la typologie générale du site permettant d'attribuer la céramique aux deux derniers siècles avant notre ère.

L'instrumentum (Fig. 79 et annexe 6)

Outre le mobilier céramique, quelques objets ont été prélevés dans les comblements de la fosse, principalement en surface. Il s'agit d'un fragment de meule calcaire, d'un lève loquet, d'une lame en silex, d'un crochet en fer, d'un objet métallique dense et épais pouvant s'apparenter à un soc d'araire et de fragments d'une tôle en fer perforée. A signaler également d'une tôle en alliage cuivreux repliée plusieurs fois sur elle-même de 2,4 cm de long (sd 1, us 3) et présentant des similitudes avec l'objet 1403 mis au jour dans une fosse de stockage antique (st 3447) ainsi qu'un fragment de godet à sel.

¹¹ Marne argilo-sableuse constituée d'argile beige sableuse homogène (grains fins d'argile et de carbonate) à cailloux calcaires d'un module inférieur à 5 cm aisément dissociables.

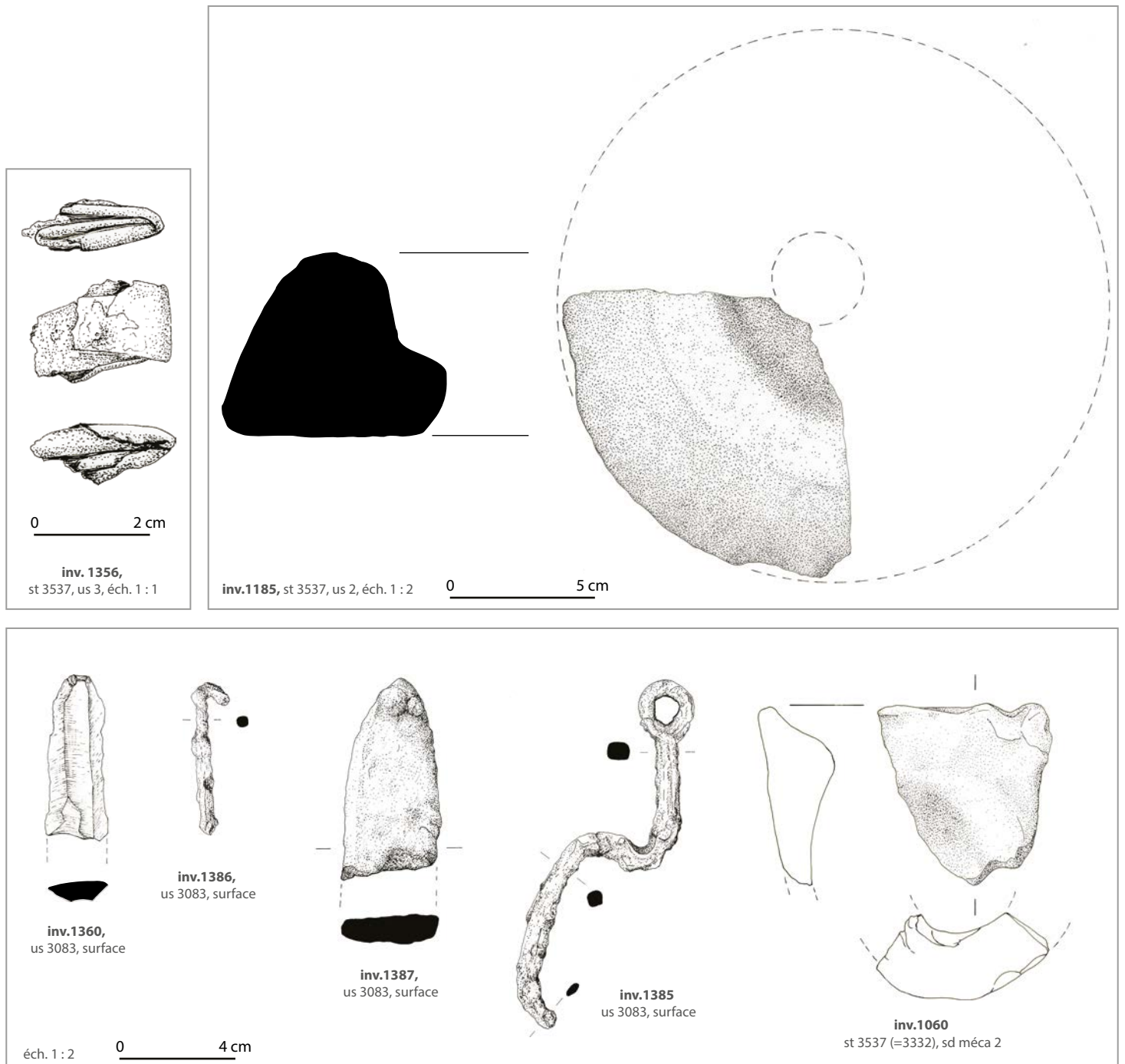


Fig. 79 - *Instrumentum* de la fosse d'extraction 3537

Synthèse

Vraisemblablement vouée à l'extraction de la marne argilo-sableuse, cette structure semble avoir été comblée rapidement après son creusement au vu du mode de remblaiement ; aucun indice de boisage n'a été identifié. Si la présence de nombreuses empreintes de poteaux a été observée aux abords de cette structure, il ne paraît pas pertinent de restituer une superstructure au-dessus de cette fosse étant donné sa fonction.

Une fois la structure abandonnée, elle a servi de zone de rejet opportuniste domestique mais également de stériles de carrières. Ces derniers ont été rejetés lors du creusement des fosses d'extractions, probablement celles localisées à une dizaine de mètres vers le nord-est.

5.4.3. Fosse d'extraction st 3298/3615-3614 (Fig. 80)

Identifiée au cours du diagnostic (st 159), cette fosse sub-quadrangulaire de trois à quatre mètres de côté a été mise au jour dans un secteur caractérisé par un niveau sombre chargé en matériel antique et gaulois recouvrant le fossé 3002 (pendant de l'us 3083 recouvrant les fossés perpendiculaires à 3002, st 3130 et 3152 - cf. *supra*).

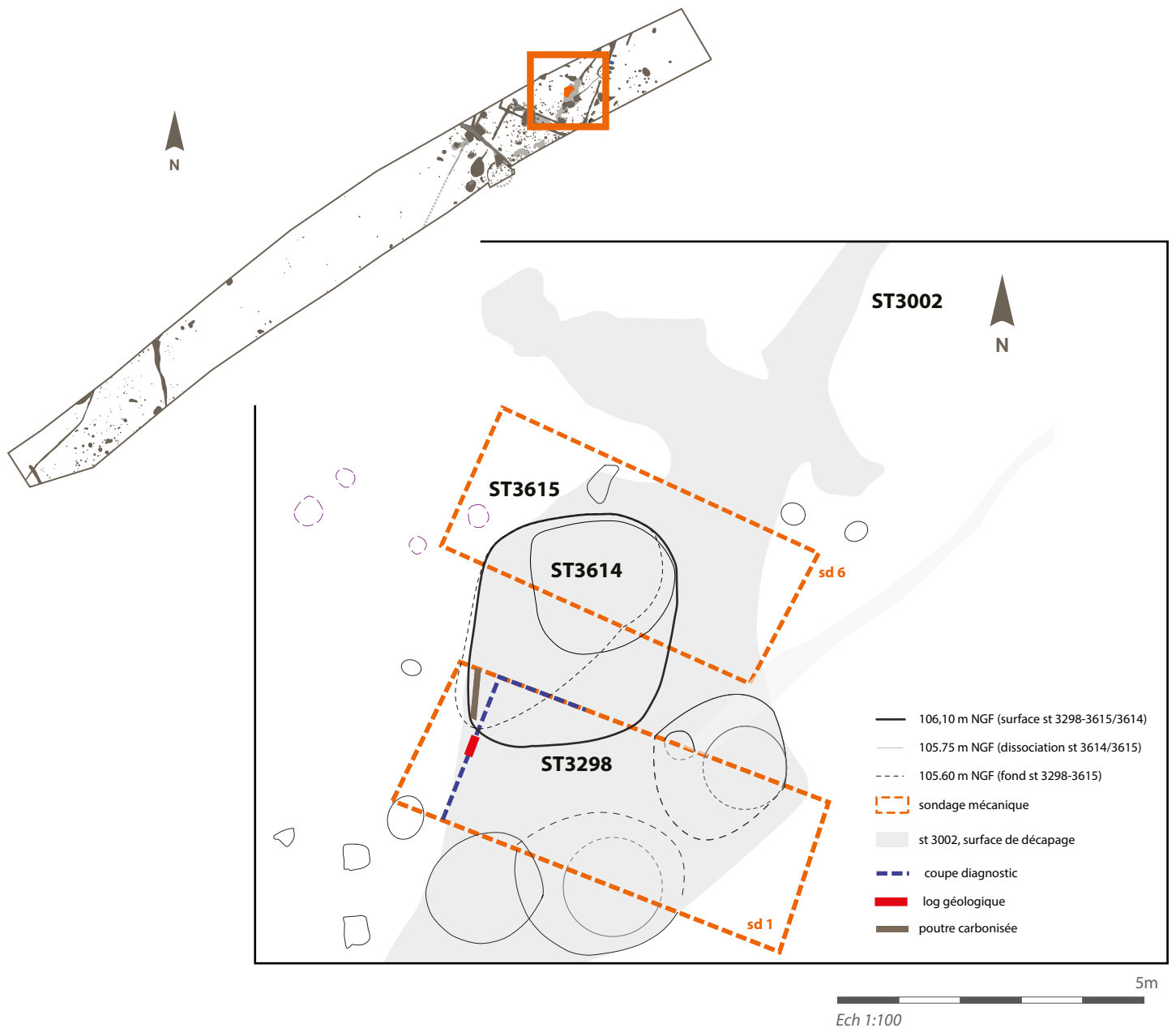


Fig. 80 - Fosse d'extraction 3298

Deux sondages mécanisés et parallèles ont été réalisés aux deux extrémités de cette excavation. Le premier (sd 1), reprenant le sondage réalisé au diagnostic, a permis de mettre partiellement en évidence une alvéole circulaire dont les parois ont été creusées en sape sur 44 cm à l'horizontal ; le reste de la cavité

a été fouillé manuellement (**Fig. 82**). Le second sondage mécanique (sd 6), septentrional a permis de compléter les données. Enfin, un décapage par passes successives a été mené entre ces deux tranchées afin de récolter le maximum de matériel et dans le but de raccorder les informations collectées lors des investigations précédentes.

Tout au long de ces différentes opérations, des relevés GPS ont été menés afin de suivre et de restituer l'évolution du pourtour de l'excavation.

La lecture des coupes a entre autres permis d'observer le recoupement de la fosse de stockage st 3298 (pour le sondage 1) / 3615 (pour le sondage 6) par une fosse (st 3614) au profil évasé, profonde de 80 cm et datée par son mobilier de l'époque gallo-romaine (sigillée, anneau votif - inv. 1330 - mis au jour notamment dans l'us 9, sommitale, cf. *infra*).

La carrière, quant à elle, présente une forme et un profil irréguliers. Son fond est plat et correspond au niveau d'apparition du banc calcaire induré. La paroi orientale de la fosse est irrégulière et globalement inclinée alors que celle occidentale est soit droite soit en sape. Ces différences de traitement s'expliquent par la nature de l'encaissant géologique (cf. **Fig. 81**) et par le prélèvement préférentiel de la marne argilo-sableuse. A cet emplacement, cette strate géologique est particulièrement argileuse et homogène et dépourvue de cailloux calcaires.

Le comblement de la structure se caractérise, à l'instar des autres fosses d'extraction, par une alternance de stériles de carrière et par des niveaux détritiques, moins importants cependant que dans la fosse 3537. Le pendage des couches est cohérent d'une coupe à l'autre et indique un versement de ces rejets depuis l'est ; les niveaux de rejets domestiques sont mieux représentés à l'extrémité sud de l'excavation, avec notamment des niveaux de torchis (us 13, coupe nord de sondage 1, **Fig. 81/B**). Ces éléments de torchis, brûlés ou non, présentent des traces ligneuses ; des prélèvements ont été effectués de ces éléments afin d'étudier leur composition et de la comparer aux différents prélèvements d'argile orange et de marne argilo-sableuse (présence plus ou moins importante d'éléments carbonatés, caractéristiques des marnes). Cette étude n'a pas été réalisée, faute de temps et de moyens, dans le cadre de ce présent rapport.

Sous ce niveau de rejet a été dégagée une poutre carbonisée (**Fig. 81/C**) de 80 cm de long sur 20 de large. Accolée à la paroi sud, elle est disposée sur le fond de la fosse dans la partie creusée en sape de l'alvéole et globalement parallèle à la paroi occidentale. Unique vestige de ce genre, il est difficile de l'associer à un éventuel élément de plancher d'autant plus que le substrat sur lequel était déposée cette planche ne présentait pas de traces de rubéfaction (prélèvement 1304). Il pourrait alors s'agir, à l'instar des fragments de torchis, d'éléments de destruction d'un bâtiment en matériaux périssables voisin.

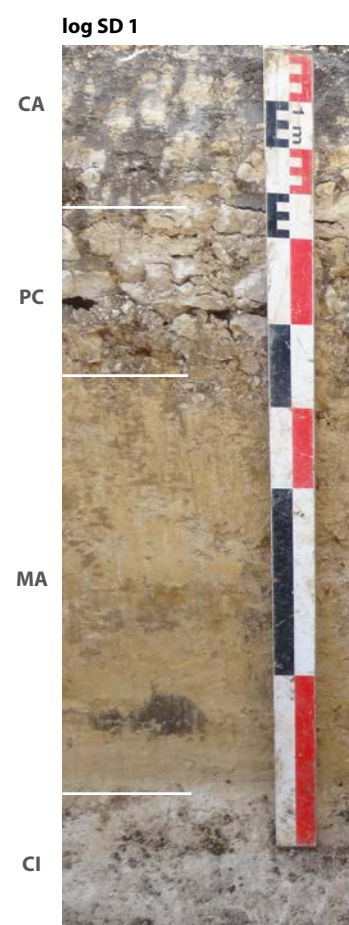
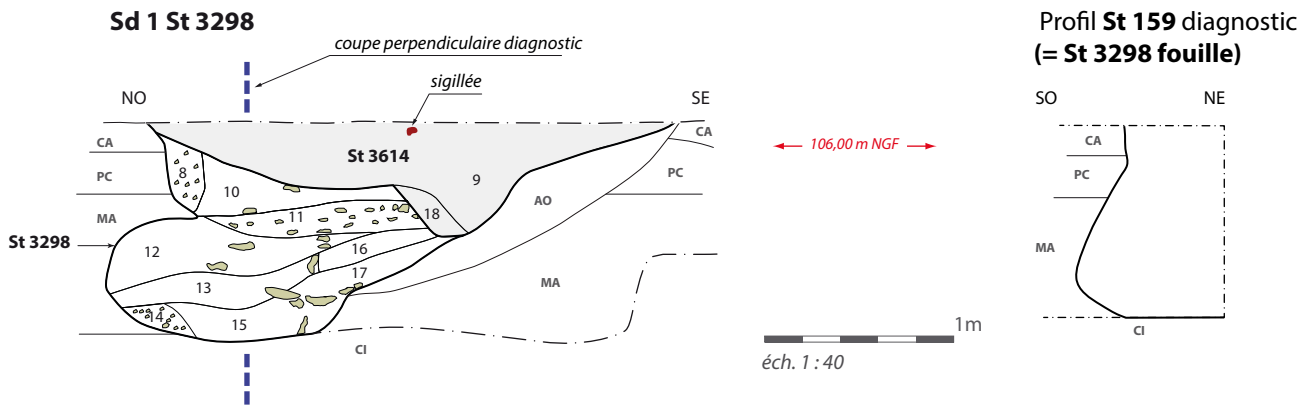


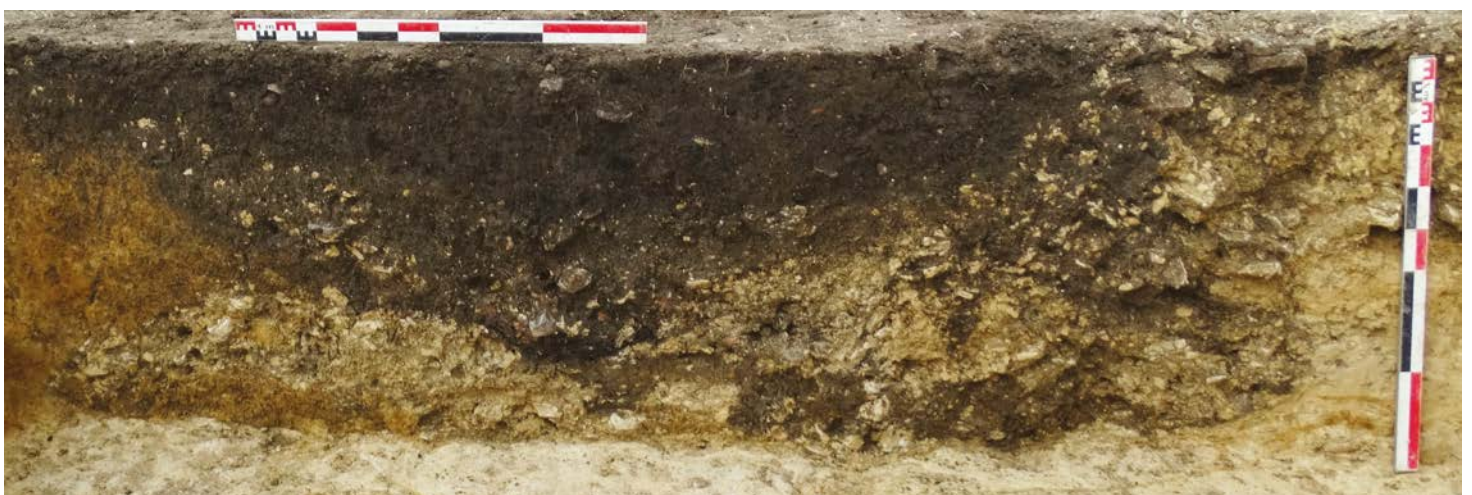
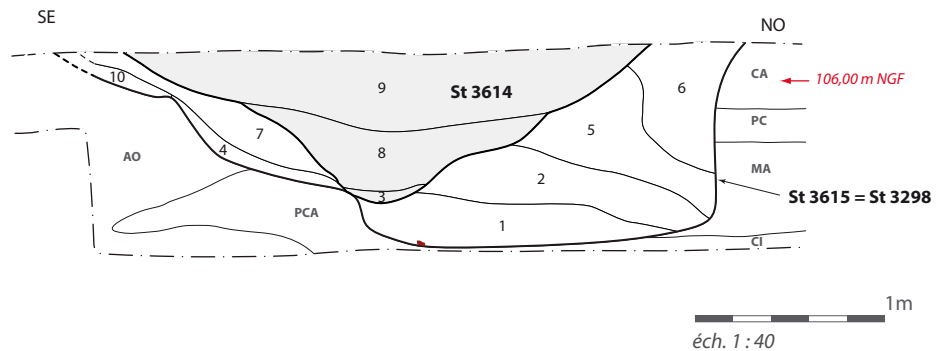
Fig. 81 - Log géologique au niveau de la fosse 3298



Sd 6 St 3298

- calcaire
- céramique

AO : argile orange
CA : calcaire de surface altéré
PC : plaquette calcaire
PCA : plaquette calcaire altérée
MA : marne argileuse
CI : calcaire induré, banc très compact



- 8 - Limon argileux brun foncé mêlé de nodules calcaires et rares nodules de terre cuite.
- 9 - Limon argileux brun foncé avec rares nodules et cailloux calcaires. Présence de silex, charbons, céramique, terre cuite et scories.
- 10 - Limon argileux brun foncé avec des cailloux calcaires, de nombreux éléments de malacofaune marine (moule), terre cuite et rares charbons.
- 11 - Limon argileux brun moyen avec de nombreux nodules et cailloux calcaires dont certains chauffés, des nodules de terre cuite et des tessons de céramique.
- 12 - Limon argileux brun foncé avec des cailloux et nodules calcaires, rares tessons de céramique, rares charbons et rares nodules de terre cuite.
- 13 - Limon argileux beige à rouge (rubéfaction) avec de nombreux fragments de torchis rubéfié mêlé a du limon argileux brun foncé et charbons.
- 14 - Limon argileux brun foncé et calcaire pulvérulent avec quelques cailloux calcaires.
- 15 - Limon argileux brun foncé avec des nodules calcaires dont certains brûlés, des nodules de terre cuite et des charbons plus abondants (planche brûlée).
- 16 - Limon argileux brun avec des nodules calcaires dont nombreux ont été chauffés.
- 17 - Limon argileux brun foncé moucheté d'argile jaune avec rares charbons et rares nodules calcaires.
- 18- Limon argileux brun foncé avec rares nodules calcaires, rares nodules de terre cuite et rares nodules d'argile jaune.



- 1 : Niveau hétérogène composé de poches de calcaire induré et d'argile brune à orangée.
- 2 : Niveau de fragments calcaires avec très peu de limon argileux brun.
- 3 : Niveau charbonneux composé de limon argileux à argilo limoneux brun avec quelques pierres chauffées et des nodules de terre cuite.
- 4 : Niveau argilo limoneux brun gris avec des boulettes d'argile orangées, des nodules calcaires et de rares charbons.
- 5 : Limon argileux brun avec de très nombreux fragments calcaires, de petites pierres (≤10cm) et de rares charbons.
- 6 : Idem couche 2 mais avec des fragments calcaires de dimension plus importante (décimétrique).
- 7 : Idem couche 5 mais avec moins de fragments calcaires et la présence de calcaire chauffé.
- 8 : Limon argileux brun avec des fragments calcaires, quelques charbons épars, des pierres parfois chauffées et des nodules de terre cuite.
- 9 : Limon argileux brun sombre avec de rares pierres parfois chauffées, quelques charbons, des nodules de terre cuite et des fragments calcaires un peu plus grand.
- 10 : Limon argileux brun avec quelques petits galets (≤10cm).



En dehors de ces artefacts et du mobilier antique mis au jour

Fig. 82 - Fosse d'extraction 3298, stratigraphie et photographies de détail

dans les comblements de la fosse 3614, peu de mobilier a été prélevé au sein de cette carrière. Seuls quatorze tessons de céramique gauloise non caractéristique, pour un poids total de 244 g ont pu être étudiés. De par les similitudes morphologique et de remblaiement que cette structure présente avec la fosse d'extraction précédemment étudiée (st 3537), elle a été associée arbitrairement à la même phase d'occupation, III^e-I^{er} s. av. notre ère.

5.4.4 Fosse d'extraction st 3081 (Fig. 83 - 84)

Cette fosse circulaire de 2,50 m de diamètre environ et de 1,20 m de profondeur, a été mise au jour à l'intersection des deux nappes sombres (us 3083 et 3002) recouvrant le parcellaire, lors d'un second décapage mené à cet emplacement dont l'objectif était de dissocier les différentes structures sous-jacentes. La moitié sud de la structure a été fouillée mécaniquement et a permis de mettre en évidence trois alvéoles latérales creusées en sape sur une soixantaine de centimètres au maximum à l'horizontale, dans la marne argilo-sableuse (Fig. 83 et 84). A cet emplacement, la couche géologique extraite est plus hétérogène qu'au niveau de la carrière st 3298/3615 localisée plus au nord ; Il s'agit d'un niveau argileux carbonaté riche en cailloux calcaires d'un module inférieur à 5 cm. Le fond de la structure correspond au niveau d'apparition du banc calcaire induré, surcreusé toutefois localement sur une trentaine de centimètres. Le comblement, similaire aux précédentes fosses d'extraction, se caractérise par une succession de niveaux de stériles de carrières et de limons brun homogènes quasi dépourvus de mobilier, déversés depuis l'est.

Le peu de mobilier céramique mis au jour lors de la fouille de cette structure a été découvert dans les dix centimètres supérieurs. Seuls un bord arrondi et une anse à œillet rappelant celle découverte dans la carrière st 3537 localisée plus à l'ouest, permettent en plus de similitudes morphologiques des structures, d'associer la fosse circulaire st 3081 à la phase laténienne, III^e-I^{er} s. de notre ère.

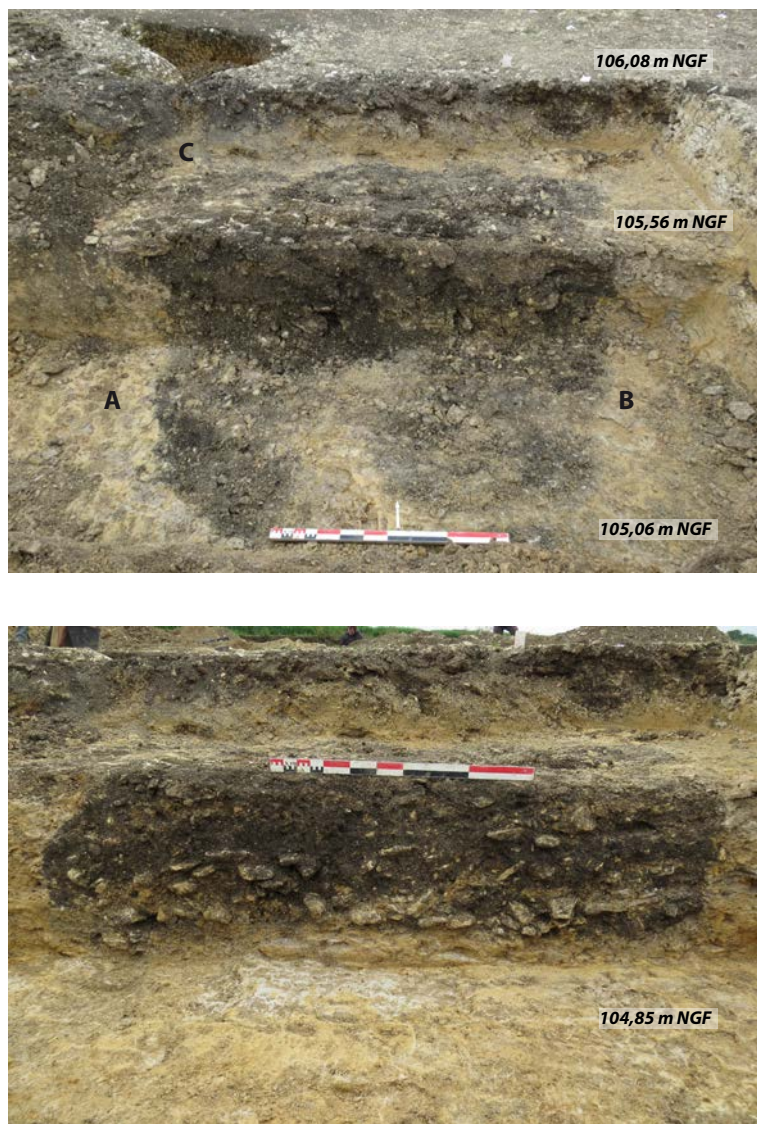
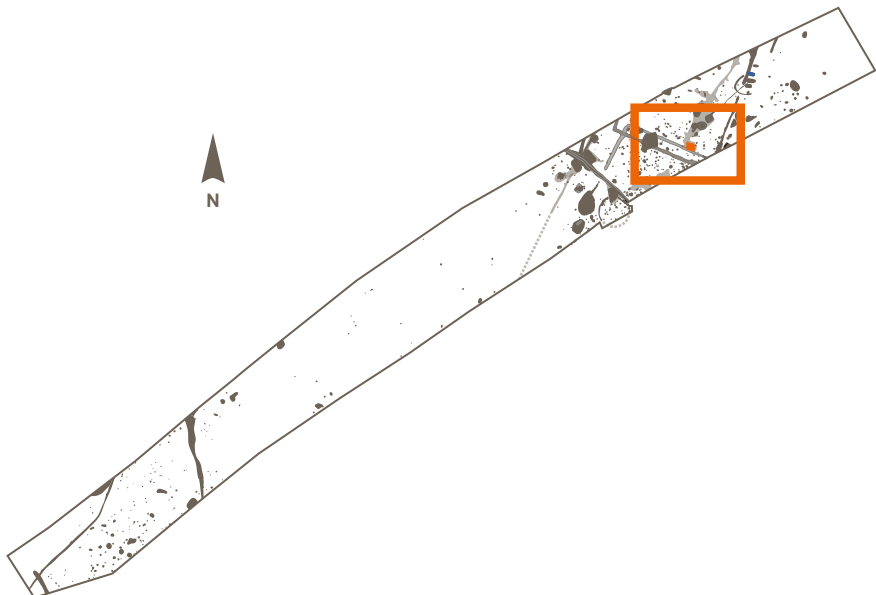
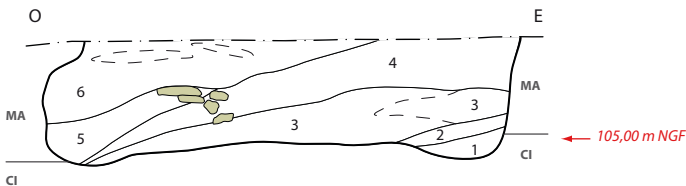


Fig. 83 - Fosse d'extraction st 3081 vue du sud-ouest

Fig. 84 - Fosse d'extraction st 3081



St 3081



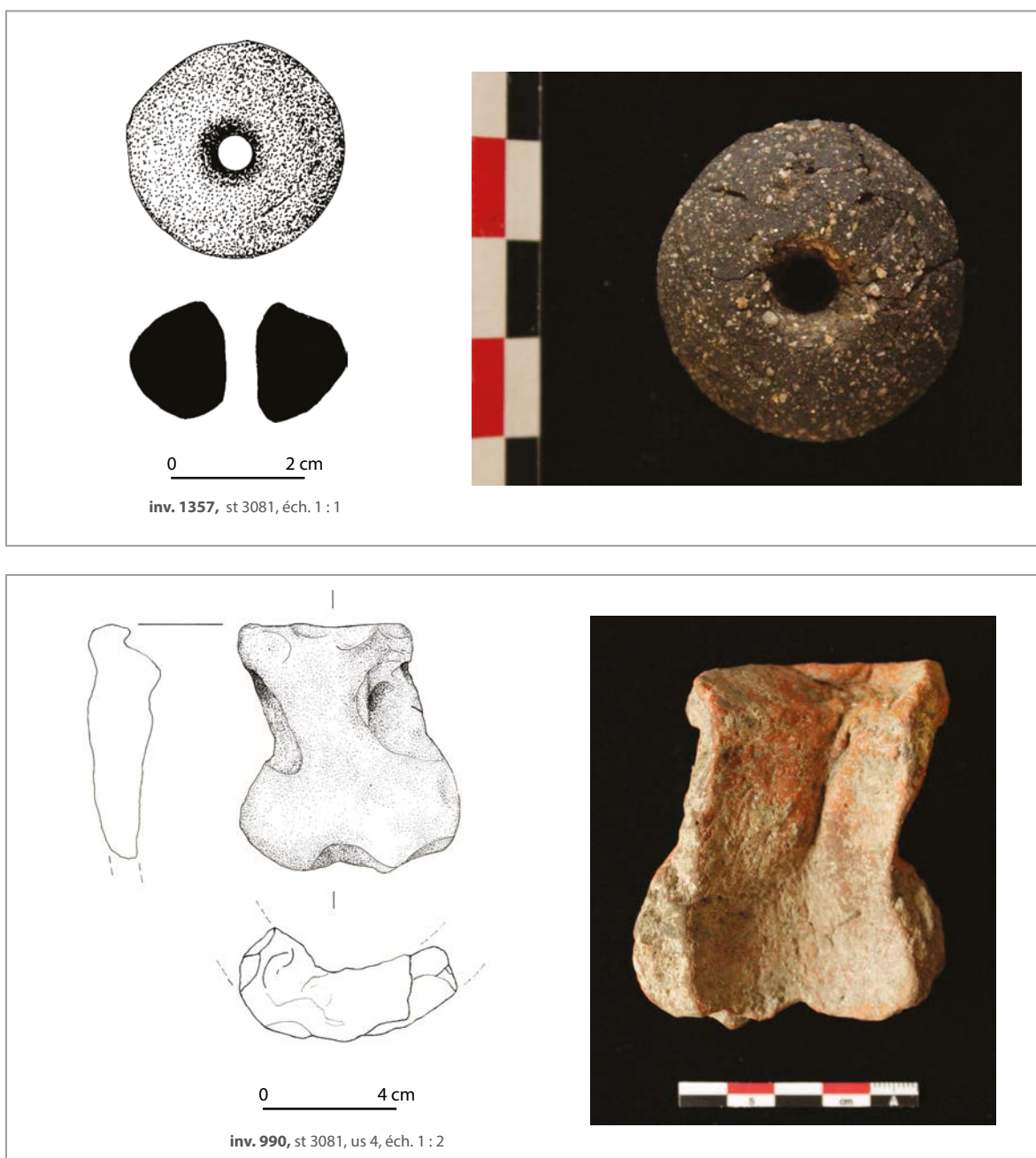
- 1 : Calcaire pulvérulent gris jaune.
- 2 : Sédiment argilo limoneux brun mêlé de nodules et cailloux calcaires.
- 3 : Couche hétérogène composée de calcaire en plaquette avec matrice limoneuse brune peu fréquente et de zone de calcaire pulvérulent gris jaune à l'Est.
- 4 : Sédiment limono argileux brun verdâtre mêlé de nombreux cailloux, de pierres calcaires, de charbons et peu de nodules de terre cuite.
- 5 : Calcaire pulvérulent gris jaune.
- 6 : Sédiment limono argileux brun verdâtre mêlé de cailloux calcaires, de lentilles sableuses mêlées de pierres calcaires, peu de charbons, de nodules de terre cuite, de cailloux et galets de silex.

MA : marne argileuse
 CI : calcaire induré, banc très compact

● calcaire

Lors de la réalisation du second palier, deux objets ont également été découverts (60 cm inférieurs de la structure). Il s'agit d'une fusaïole en terre d'un diamètre de 3,2 cm et d'un fragment de bord de récipient en terre cuite (godet à sel ? - cf. **Fig. 85**). Ce dernier est particulièrement grossier et irrégulier. Le diamètre n'est pas restituable précisément ; il pourrait avoisiner les 8 cm. A l'instar des autres éléments de ce type, il se caractérise par de profondes empreintes de doigts, sous et sur le bord, permettant de visualiser le pincement du pot avant cuisson par l'artisan. Cette action est également matérialisée par un pli de la pâte, côté interne.

Fig. 85 - *Instrumentum* issu de la fosse d'extraction st 3081 vue du sud-ouest



5.4.5 Synthèse sur les fosses d'extraction de marne argilo-sableuse du secteur 3 oriental

Ainsi, quatre carrières de marne argilo-sableuse, d'une longueur oscillant entre 2,50 à 6 m, ont été identifiées sur le secteur oriental de la fouille, toutes localisées dans une même zone de 30 m de large au maximum, correspondant en toute logique au banc calcaire constituant le substrat sommital (cf. **Fig. 10, partie 1 et 86**). Ces fosses présentent toutes un plan irrégulier et polylobé et se caractérisent par la présence d'alvéoles creusées en sape jusqu'à 60 cm sur le plan horizontal dans la marne argilo-sableuse.

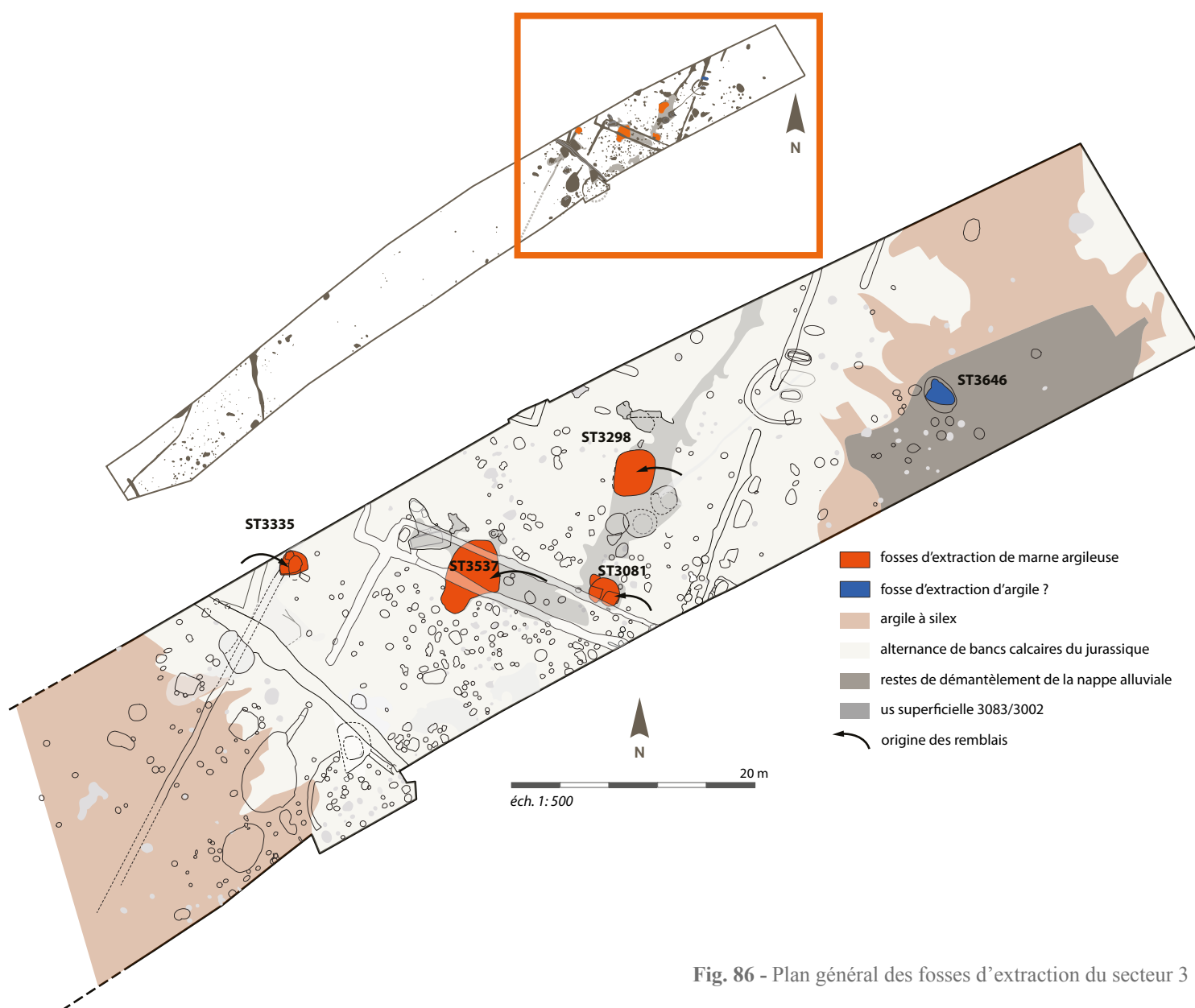


Fig. 86 - Plan général des fosses d'extraction du secteur 3

Le fond de ces carrières correspond au niveau d'apparition d'un banc calcaire particulièrement induré ; ponctuellement ce dernier a pu être légèrement surcreusé sur une vingtaine de centimètres au maximum. Il ne semble pas y avoir de correspondance entre la profondeur d'apparition du banc calcaire, l'épaisseur

et la qualité de la couche géologique prélevée (plus ou moins riche en cailloux calcaires) avec la capacité des carrières.

Ces excavations s'apparentent, de par leur forme, leur profil et leur mode de comblement, à de nombreuses fosses/carrières étudiées sur différents sites de la Plaine de Caen pour tout l'Age du Fer. Ces dernières sont toutefois pratiquées dans les loess, absents à Baron-sur-Odon.

Quant aux comblements, deux modes se distinguent : la fosse occidentale ne présente pas de niveaux associés à des stériles de calcaires. Les couches détritiques ont été versées depuis l'ouest. Les autres carrières, présentent ces strates liées à l'extraction et au tri des couches géologiques ; elles sont toutes déversées depuis l'est.

Les rejets domestiques, pour leur part, sont plus nombreux dans les comblements des structures occidentales (st 3335 et 3298) et permettent d'associer cette activité d'extraction au cours des III^e-I^{er} s. av. J.-C., voire aux II^e-I^{er} s.

5.4.6 Un fosse d'extraction d'argile (st 3054/3646 – Fig. 86 et 87)

A l'extrémité orientale de l'emprise de la fouille, les contours d'une grande fosse oblongue (st 3054 de 3,30 x 2,30 m) ont été observés. Les limites des structures dans ce secteur, du fait de la présence de restes de la nappe alluviale, étant ténues, un second décapage a été mené sur une quinzaine de centimètres de profondeur afin de préciser et d'individualiser les différentes excavations. Une fois le contour polylobé de la fosse précisé, un sondage mécanique a été réalisé sur sa moitié nord permettant de constater le profil irrégulier de cette fosse creusée dans l'argile orangée sur une cinquantaine de centimètres par rapport à la surface du second décapage. Son comblement est homogène, brun foncé à rares poches d'argile jaune. Hormis quelques pierres brûlées, la présence de quelques tessons protohistoriques dont une anse à œillet est à signaler dans les 20 cm supérieurs de la structure.

La forme polylobée et irrégulière de cette excavation permet de la rattacher selon toutes vraisemblances à une activité d'extraction de l'argile.



Fig. 87 - Fosse d'extraction d'argile St 3054 / 3646

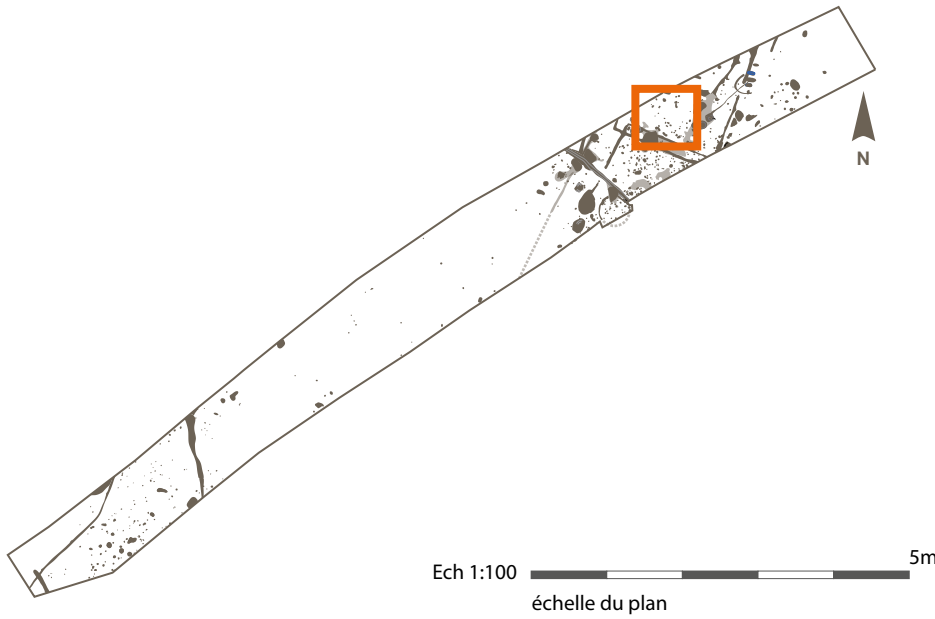
5.5 Un éventuel bâtiment sur poteaux plantés, secteur 3

La présence de deux empreintes doubles de poteaux au nord du fossé 3130, espacées de 80 cm et présentant de larges similitudes (st 3084/3535 et 3149), permet d'envisager la présence d'une construction

en matériaux périssables dans ce secteur (**Fig. 88**). Longues d'1,60 m, ces fosses présentent chacune l'empreinte de deux poteaux à fond plat, dont les plus puissants sont localisés sur l'extérieur de l'alignement. Aucune autre structure ne se localise dans le prolongement de cet axe. Hormis ces ancrages, les autres empreintes de poteaux du secteur ne semblent pas déterminer de plan précis, cohérent avec l'orientation du premier alignement. Seule la présence de mobilier céramique daté des III^{ème}- I^{er} s. av. J.-C. (cf. **annexe 4**) au sein des comblements de la structure 3084/3535 et du trou de poteau 3265 permet de poser l'hypothèse d'une relative contemporanéité des vestiges de ce secteur. Dans ce dernier ancrage a notamment été dégagé un vase quasi complet (cf. photographie **Fig. 5.30**), déposé dans une légère cuvette surplombant le poteau (rite de fondation ?). Il s'agit d'une jatte moyenne sinueuse à bord arrondi, éversée.

La concentration minimale représente une surface de 4 m sur 4 environ ; son extension vers le sud aurait pu être oblitérée par la présence de la fosse 3083, ou, du fait de la similitude des comblements supérieurs, aurait pu être masquée par celle-ci.

A noter également la présence d'une incisive humaine mise au jour dans la cuvette 3267 (individu adulte, cf. étude anthropologique, **annexe 7**).



St 3268



1 - limon argileux brun avec nombreux fragmetns calcaires, quelques pierres brûlées, rares nodules de terre cuite

St 3264



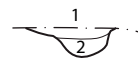
1 - limon argileux noir avec rares charbons et nodules de terre cuite ; nombreux fragments calcaires

St 3148

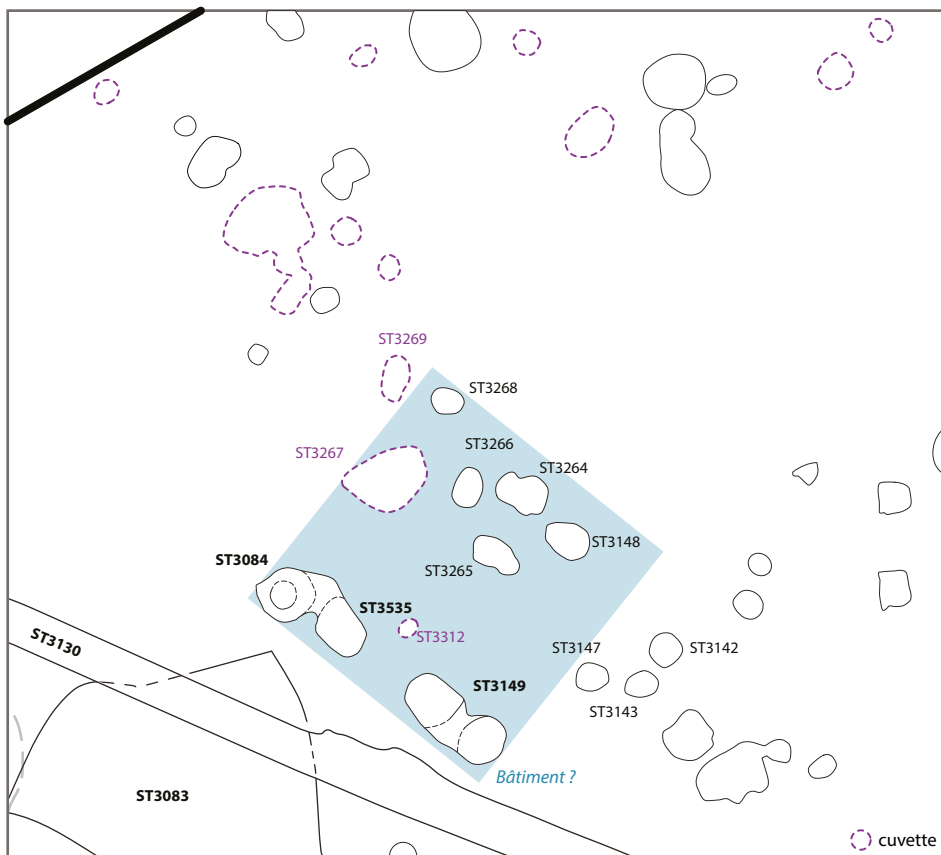


1 - limon argileux brun à nombreux fragmetns calcaires, rares nodules de terre cuite, charbons et pierres brûlées

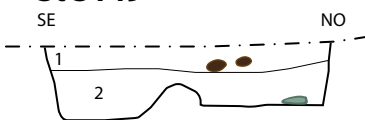
St 3266



1 - limon argileux noir, nodules de terre cuite
2 - similaire à us 1 avec nombreux fragments calcaires

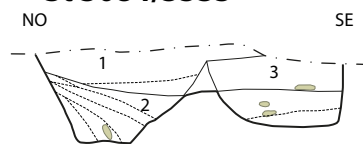


St 3149



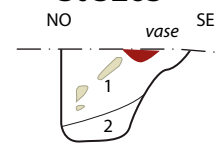
1 - limon brun foncé, hétérogène, nombreux graviers et cailloux calcaires, dont certains chauffés ; queques inclusions de torchis et charbon
2 - limon brun moyen, nombreux graviers et cailloux calcaires, inclusions de charbon, terre cuite, torchis, pierres brûlées

St 3084/3535

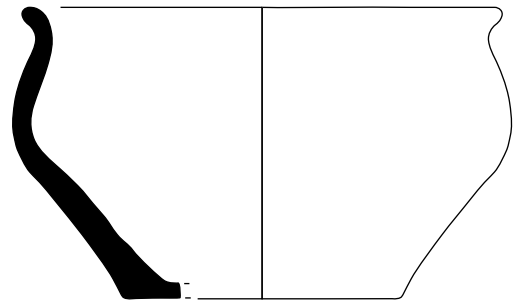


1 - limon argileux brun foncé assez meuble, nombreuses inclusions de terre cuite et charbons, rares nodules calcaires
2 - limon argileux brun foncé, nodules de calcaire (dont certains brûlés), galets, inclusions de terre cuite et charbons et litages de nodules calcaire, chaussin
3 - limon argileux brun foncé, nombreux nodules calcaires, nombreuses inclusions de terre cuite et charbon, litages

St 3265



1 - limon argileux brun à brun foncé, meuble, cailloux et pierres calcaires, charbons et terre cuite peu abondants
2 - limon brun mêlé de sable et cailloux calcaires



st 3265-01

0 10 cm

st 3265, vue du nord-est



st 3149, vue du nord-est



st 3149, vue du sud-ouest



st 3149, vue du sud-ouest

Fig. 88 - Concentration de structures, secteur 3

5.6. La fosse sépulcrale 3531 et son dépôt (secteur 2, pente – Fig. 89, 90)

La structure 3531 est située dans la pente qui sépare les deux secteurs d'occupation, 1 et 3, en bordure de berme septentrionale. Il s'agit d'une fosse circulaire isolée de 178 cm de diamètre pour 115 cm de profondeur. Sa moitié nord a été sondée mécaniquement sur 90 cm de profondeur jusqu'à un niveau de pierres calcaires rubéfiées (us 4) entre lesquelles apparaissait du mobilier métallique et céramique. Le fond de la fosse a ensuite été fouillé manuellement (us 4 et 5). Suite à la mise en évidence d'ossements humains dans la coupe (us 6), la seconde moitié occidentale de la fosse a été fouillée manuellement.

Ces investigations révèlent la présence de six unités stratigraphiques traduisant cinq phases d'utilisation de cette structure :

- 1/ creusement de la fosse et utilisation primaire
- 2/ premier comblement lié au rejet d'un foyer (us 4 et 5) associé à du mobilier métallique et céramique
- 3/ inhumation et colmatage (us 6 et 3)
- 4/ violation de la sépulture avec manipulation des ossements (us 7 et 2)
- 5/ comblement final de la fosse (us 1)

5.6.1 Utilisation primaire de la fosse

Les dimensions et la morphologie de cette structure ne sont pas sans rappeler les fosses de stockage fréquemment rencontrées sur les sites d'habitat protohistorique. La présence d'un probable grenier sur poteaux plantés à une vingtaine de mètres à l'est pourrait corrélérer cette hypothèse, bien qu'aucun élément ne permette d'assurer leur contemporanéité (cf. *infra*).

Toutefois, son relatif isolement en milieu de pente permet également d'envisager une fonction rituelle initiale de cette fosse.

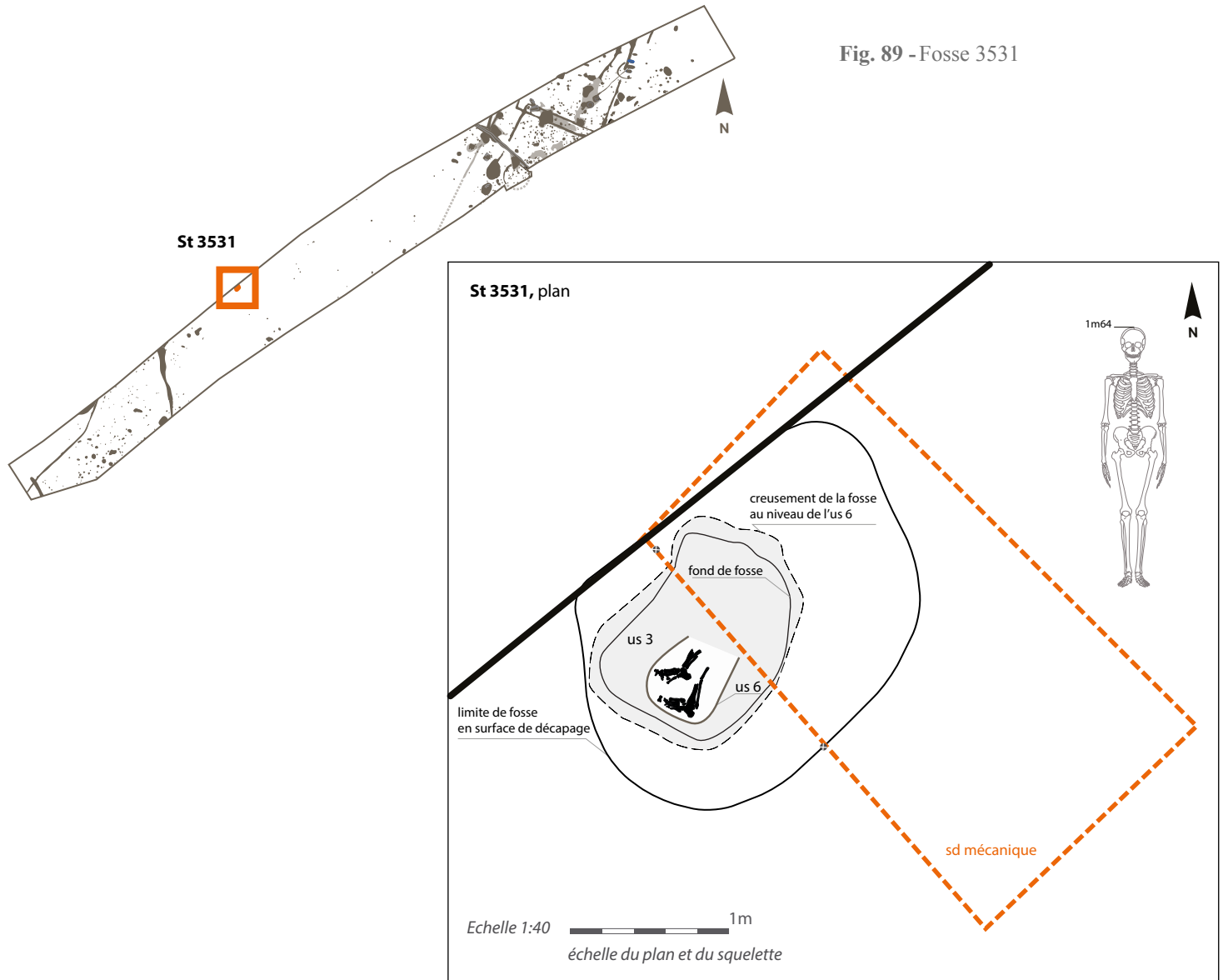
5.6.2. Rejets de foyer rituel (?) et dépôt

La première phase de comblement est d'abord caractérisée par l'US 5 (**Fig. 90**). Epaisse d'une douzaine de centimètres, elle correspond à un sédiment limono-argileux brun très charbonneux, avec des nodules de terre cuite, quelques pierres rubéfiées et des éléments de terre rubéfiée. L'us 4, quant à elle, est constituée de blocs de calcaires chauffés (rouges à gris-bleutés) dans une matrice limono-argileuse semblable à l'US 5 (**Fig. 90**). Elle est épaisse d'une douzaine de centimètres. Ces deux strates, entièrement fouillées manuellement, correspondent à des rejets de foyers ; les parois de la fosse ne présentent pas de traces de rubéfaction.

Près d'un kilogramme de fragments de céramiques a été mis au jour dans ces deux strates. L'analyse de ce corpus sera détaillée plus loin dans le paragraphe 5.6.6.

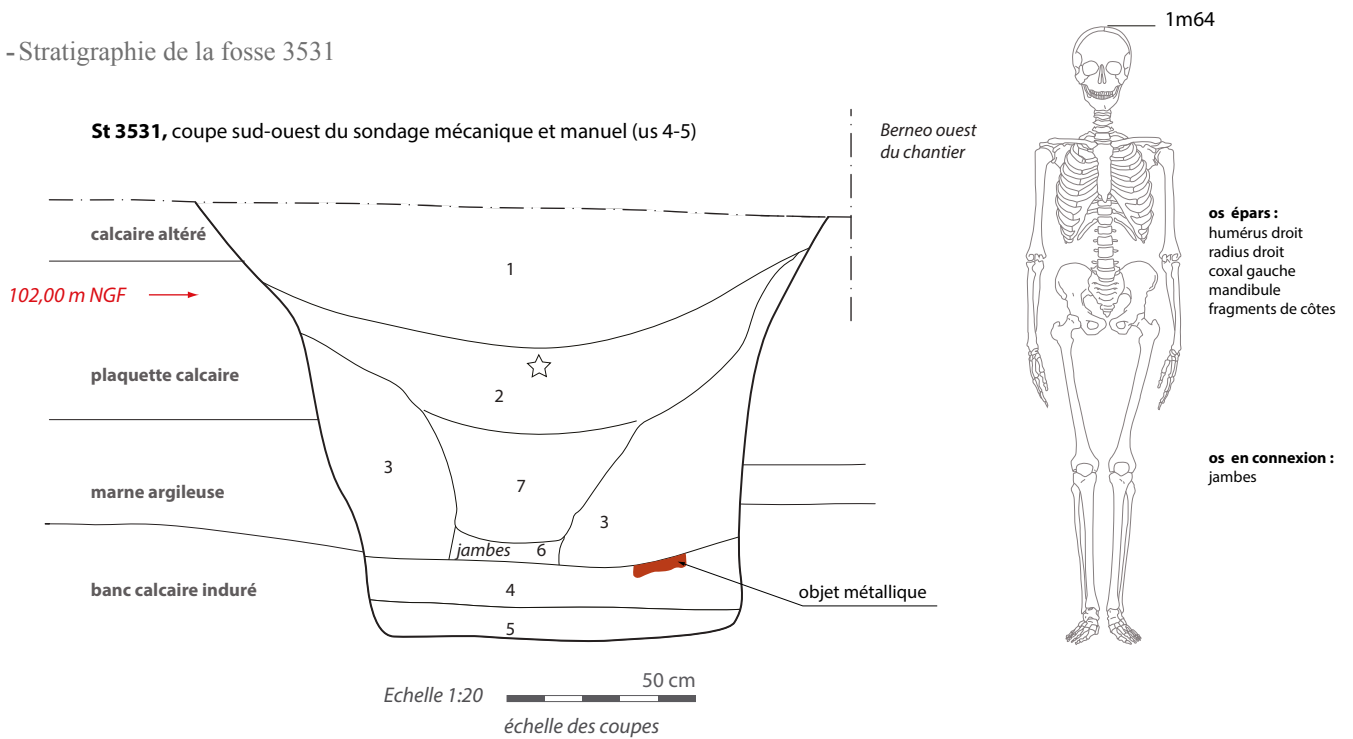
Associés à ce mobilier, quinze objets usuels métalliques (**Fig. 91** et **annexe 6 instrumentum**) et une dizaine de fragments de tôle et nodules ferreux ont également été prélevés dans ces rejets de foyer. Tous en fer, ils se rapportent à divers domaines : agricole (serpette), domestique (cou-

Fig. 89 - Fosse 3531



os épars, moitié sud-ouest de la structure à 101,80 m NGF

Fig. 90 - Stratigraphie de la fosse 3531



- 1 - limon peu argileux, brun, cailloux calcaires, galets, silex, quelques terres cuites et charbons
- 2 - limon brun rouge mêlé de nombreux nodules de terre cuite et d'argile rubéfiée, cailloux et plaquettes calcaires, charbons, silex, calcaires chauffés
- 3 - cailloux et pierres calcaires dans matrice limono-argileuse brun jaune, calcaires chauffés, charbons
- 4 - pierres calcaires chauffées dans matrice limono-argileuse brun noir, nombreux charbons et nodules à fragments d'argile rubéfiée
- 5 - limon argileux brun noir, charbonneux, nodules de terre cuite, quelques pierres brûlées
- 6 - limon brun foncé, pierres calcaires, certaines chauffées; poche brun noir organique autour des os des jambes
- 7 - limon brun, cailloux et pierres calcaires

☆ = niveau d'apparition des os humains épars (coxaux gauche, mandibule, côte), mis au jour dans l'us 2

jambes, moitié sud-ouest de la structure à 101,34 m NGF



us 4, moitié nord-est de la structure à 101,28 m NGF



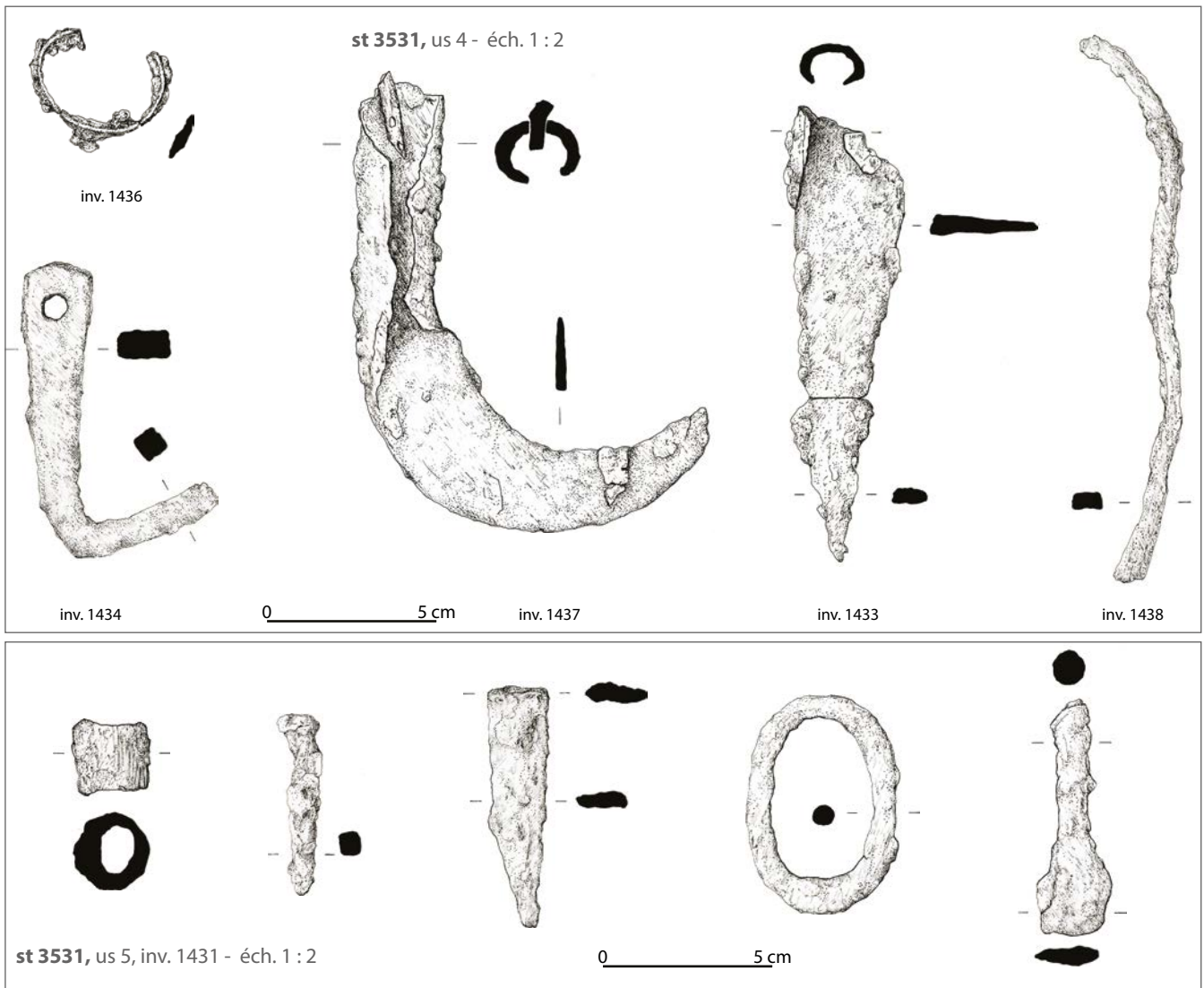


Fig. 91 - Dépôt métallique fosse 3531 (us 4 et 5)

teaux), travail du bois (ciseau) ou quincaillerie (clous, crochet de suspension, anneau...). Différents fragments de plaques et tôles complètent ce corpus et trois objets (un couteau, une plaque à double perforation et un outil à soie) semblent avoir été découpés intentionnellement. Seuls deux objets (un clou et un élément tronconique indéterminé et dense) ont subi l'action du feu. Les trois quarts des objets, les plus gros notamment, ont été mis au jour dans l'us 4.

Etant donné le bon état général de ces objets, les traces de découpe et le nombre relativement élevé de ces artefacts, ce lot est à classer dans la catégorie des « dépôts métalliques » fréquents au second Age du fer (cf. *infra*).

Hormis un élément ferreux de 3,4 g découvert dans l'us 2, aucun objet métallique n'a été mis au jour dans les autres comblements de cette structure.

De rares fragments/esquilles osseux (animal), la plupart brûlée (8 restes pour un poids total de 7,1 g), ont été également récoltés dans ces strates inférieures (us 4 et 5) ainsi que des fragments de terre cuite (16 éléments pour un poids total de 501,7 gr.). Il s'agit pour ces derniers, d'argile beige orangé, compacte et dense et présentant de légères et fines traces ligneuses. Certains éléments montrent des surfaces planes rougies par le feu. La surface d'un élément, épais de 4,5 cm, présente un biseau de 150° et une perforation d'un diamètre d'1,5 cm. Etant donné l'état fragmentaire de ce corpus il est impossible de déterminer la nature de ces différents éléments. S'agit-il de fragments de peson polygonal ou d'éléments architecturaux (torchis, sole ?). Enfin, la présence d'un potentiel percuteur massif en grès fin (inv. 1182, cf. **Fig. 92**) peut être mentionnée. Mis au jour sans l'us 5, il présente des traces de feu et une surface active biseautée. Sa présence dans ces niveaux pose question (utilisé pour briser les céramiques, utilisé dans le cadre d'un éventuel sacrifice humain ?).

5.6.3 Le corps

La fouille manuelle de la partie sud-ouest de la fosse a permis la mise au jour de restes humains en connexion (us 6, **Fig. 89 et 90**), à savoir les deux jambes d'un individu reposant partiellement sur le côté droit, en flexion¹². L'individu, de sexe féminin et d'un âge au décès supérieur à 40 ans, repose sur l'US 4. L'étude anthropologique (cf **annexe 7**) révèle une stature de l'individu autour des 1,64 m ce qui exclue la possibilité d'une inhumation en *decubitus*. Le corps devait reposer partiellement appuyé sur la paroi nord-est de la fosse.

En plan, une auréole de limon brun très organique enveloppe les ossements en place (us 6). Aucun indice ne vient étayer la présence d'un aménagement quelconque et il se peut qu'il s'agisse de résidus de décomposition de l'individu lui-même ou de son contenant, probablement une enveloppe souple (sac ? vêtements ?).

Les indices taphonomiques suggèrent une décomposition en milieu colmaté ou semi-colmaté ; la fosse a été comblée immédiatement après dépôt de l'individu (us 3).

Ce comblement (us 3) de 60 cm d'épaisseur maximum, correspond à un ensemble de blocs de calcaire et de calcaire chauffé dans une matrice limono argileuse brune à brun jaune, dépourvu de matériel.

¹² Les fémurs observés dans la coupe, ont été prélevés avant identification en tant qu'ossements humains, ce qui explique leur absence sur les photographies et les relevés. Coupés par la pelle mécanique, seuls les tiers distaux sont conservés.

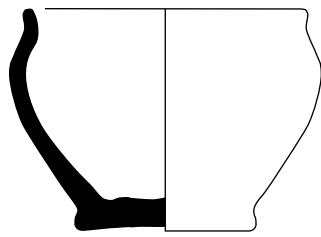


Fig. 92 - Instrumentum fosse 3531

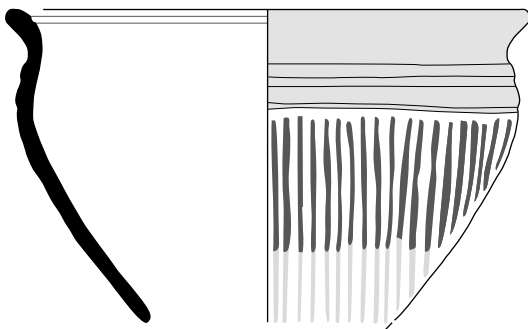
5.6.4 Une violation de sépulture (us 2 et 6)

Lors des investigations manuelles menées sur la moitié occidentale de la fosse, divers os humains non connectés ont été découverts dans les us 2 et 6. La première strate est constituée d'un sédiment limoneux brun rouge, avec des inclusions de calcaire et calcaire chauffé, de nombreux nodules de terre cuite et de charbons. Elle est lisible sur une trentaine de centimètres d'épaisseur au maximum (40 à 60 cm de profondeur par rapport à la surface de décapage, soit 30 cm au minimum au dessus des « jambes », Fig. 89). Il s'agit d'une mandibule, d'un coxal gauche, d'un humérus droit, de fragments d'ulna et de radius droit et de quelques fragments de côtes ; la mandibule et le coxal ont été mis au jour globalement à la même profondeur (cf. Fig. 89). L'étude anthropologique a permis de mettre en lien ces éléments sans connexion avec le reste des ossements (morphologiquement cohérents / un seul NMI). L'amplitude des déplacements exclue la responsabilité d'animaux fouisseurs. Ces éléments, ainsi que le profil en entonnoir des us 2 et 6, sont deux indices soutenant un vraisemblable remaniement de la sépulture *a posteriori* (violation de sépulture à des fins de pillage ou de manipulation rituelle par exemple).

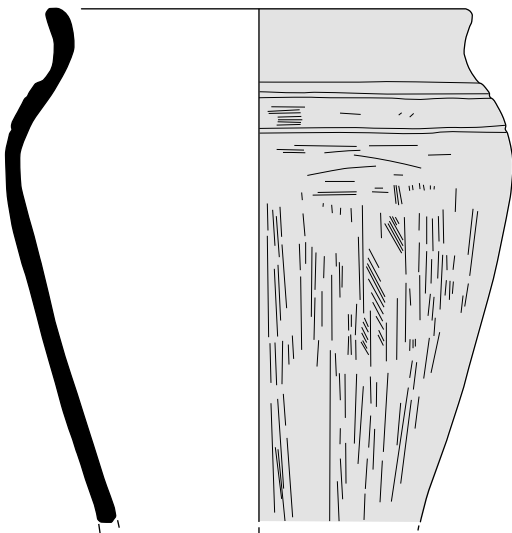
Associés, à ces éléments osseux, divers tessons de céramiques ont été prélevés, dont certains ont pu être recollés avec d'autres fragments issus des us 4 et 5, associées au dépôt (cf. *infra*). Ces deux dernières



céramique 3531-01



céramique 3531-02



céramique 3531-03

0 10 cm

éch. 1/3

Fig. 93 - Céramiques fosse 3531

strates, qui n'ont pas été touchées par les remaniements, ont conservé leur intégrité initiale. Les céramiques issues de l'us 2 sont principalement grises ; de rares tessons présentent une teinte légèrement orangée. La présence de cette céramique dans le cône de violation corrélée au fait que les niveaux charbonneux n'ont pas été touchés par la ou les manipulations ultérieures (deux us distinctes, us 2 et 7), induisent la contemporanéité immédiate des rejets du foyer (us 4 et 5) et de l'inhumation (us 6).

La question de la nature et du but de cette manipulation reste entière puisqu'il est possible que quelques ossements aient pu ne pas être vus lors de la réalisation du sondage mécanique sur les 90 cm supérieurs de la moitié nord-est de la fosse. L'absence du crâne notamment, partie anatomique préférentiellement prélevée lors de manipulations du corps à la période laténienne ne peut donc pas être attribuée à cette action avec une totale certitude.

Hormis des cassures à surface érodée observées sur les fémurs et les tibias (liées à la violation de sépulture ?), aucun autre indice d'intervention sur les os n'a été mis en évidence.

5.6.5 Abandon et colmatage de la fosse

Suite au remaniement des comblements de la structure, la fosse a été colmatée par un niveau homogène (us 1), épais d'une quarantaine de centimètres. Il s'agit de l'accumulation régulière d'un sédiment limoneux à limono-argileux brun avec des inclusions de cailloux calcaire, de rares éléments de terre cuite et de charbons. De rares fragments céramiques et un os animal ont été mis au jour dans cette couche, sans relation avec le reste du mobilier de la fosse.

5.6.6 Le mobilier céramique de la fosse

Si la présence du dépôt d'objets métalliques suscite un intérêt particulier, le lot de céramique mérite lui aussi une attention marquée. En effet, plus d'un kilogramme a été mis au jour lors de la fouille de cette structure dans les us 1, 2, 4 et 5 dont près de 80% dans la seule strate 4 (pierres rubéfiées). Des collages céramiques, réalisés entre les tessons des couches 2, 4 et 5, permettent de proposer 4 NMI ; la plupart des tessons correspond à trois individus (cf. Fig.93 et 94) :

- Un bol (3531-01) à épaule haute et convexe, à bord arrondi vertical et fond débordant dont les trois quarts des fragments (estimation) ont été prélevés, la plupart mise au jour dans l'us 2 à l'exception d'un fragment de bord dans l'us 5. Haut de 8,8 cm, il présente un diamètre à l'ouverture de 11,3 cm.
- Une jatte à bord arrondi sortant (3531-02) et à cannelure labiale interne ; l'épaule haute convexe présente un décor à deux cannelures et des bandes verticales effectuées au lissoir ont été réalisées sur la panse. Un quart estimé de cet individu a été récolté dans les us 4 et 5 principalement, hormis un fragment trouvé dans l'us 2. Cette forme moyenne présente un diamètre à l'ouverture de 20,6 cm pour une hauteur estimée de 14 cm (hauteur conservée : 12,4 cm)
- Un vase haut (3531-03) à épaule haute convexe, bord arrondi concave et à décor à cannelures sur l'épaule et traces de lissage sur tout le bas de panse ; un pied de vase légèrement débordant pourrait être associé à cette forme (3531-04). Cette forme haute fermée présente un diamètre à l'ouverture de 16,9 cm pour une hauteur estimée de 25 cm (hauteur conservée : 20,4 cm). Les deux tiers des tessons ont été prélevés, principalement dans les us 2 et 4 ; quelques tessons de cet individu ont été mis au jour dans l'us 5. Les formes, principalement celle de la jatte 3531-02 et son décor, présentent des similitudes avec le lot mis au jour dans l'horizon 3 de Creully « Le Clos de l'Epinette » (Jahier 2012) daté du II^{ème} s. av. J.-C. au sens large (deuxième et troisième quart du II^{ème} s. vraisemblablement d'après A.F. Chérel).

La singularité de cet ensemble vient de l'aspect différentiel des tessons, et ce pour chaque récipient. L'ensemble de la céramique mis au jour au sein de l'us 4 (pierres chauffées) présente une pâte beige orangé homogène, alors que celle des strates inférieure (us 5 charbonneuse) et supérieure (us 2, liée à la violation de la sépulture), présente un aspect diversifié : gris ou noir, beige orangé et rouge orangé. Ces différences de teintes permettent de visualiser un geste particulier (cf. *infra*) : ces pots, initialement gris noir, ont été cassés. Les tessons ont ensuite été prélevés et jetés dans le foyer, plus ou moins au contact du feu, ce qui explique la couleur orangée à orangé rouge des autres tessons.

Enfin, deux autres tessons (us 2), l'un tourné et l'autre à décor de baguette aplatie, différents des autres éléments céramiques associés au dépôt, peuvent être attribués à la phase de transition (seconde moitié du I^{er} s. av. J.-C). Ils pourraient permettre de dater la phase de violation de sépulture, avec toutes les précautions à prendre au vu de ces deux uniques éléments.

5.6.7 Abords de la structure 3531 (Fig. 95)

La structure 3531 se localise sur la pente dans un secteur particulièrement érodé et touché par les affrontements de la seconde guerre mondiale. La présence en outre, du chemin rural contemporain n°8 associé à une haie bocagère a également pu occulter les vestiges plus anciens sur une bande de 7 m de large.

La première structure se situe à 8 m de la fosse 3531, vers le sud. Il s'agit en fait d'une zone au niveau de laquelle le substrat calcaire présente des traces de rubéfaction sur 55 cm de diamètre. Aucun mobilier n'est associé à cet élément qui paraît de surcroît trop petit pour être associé aux rejets de foyer mis au jour dans le fond de la fosse sépulcrale.

Hormis ce foyer, deux catégories de vestiges se distinguent. La première correspond à un ensemble de trous de poteaux parmi lesquels le plan d'un bâtiment carré sur poteaux plantés de 3 m de côté est



céramique 3531-01

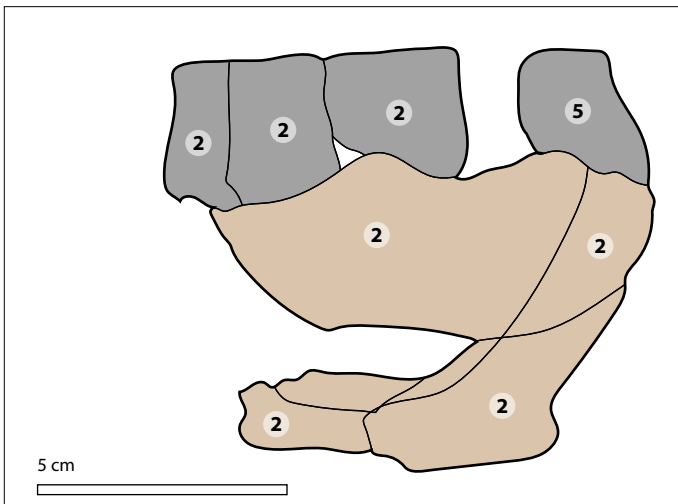


céramique 3531-02



céramique 3531-03

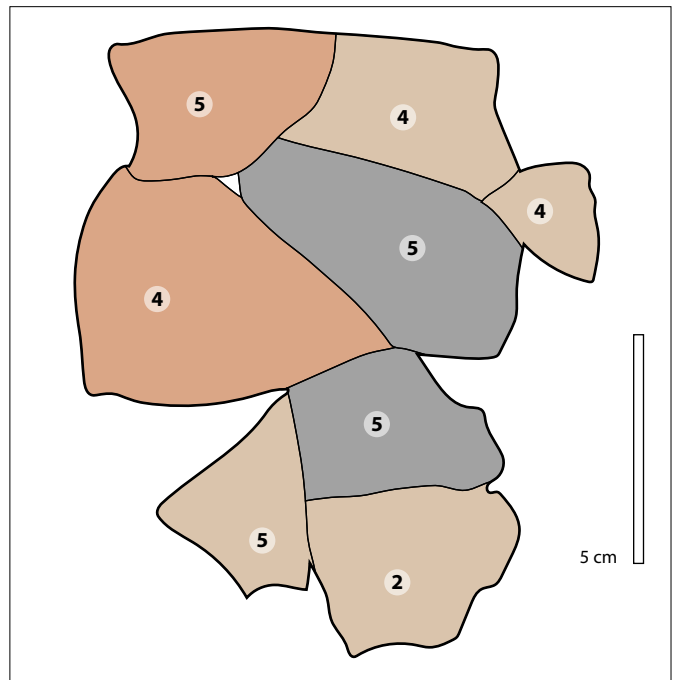
Fig. 94 - Reconstitution des trois vases de la fosse 3531



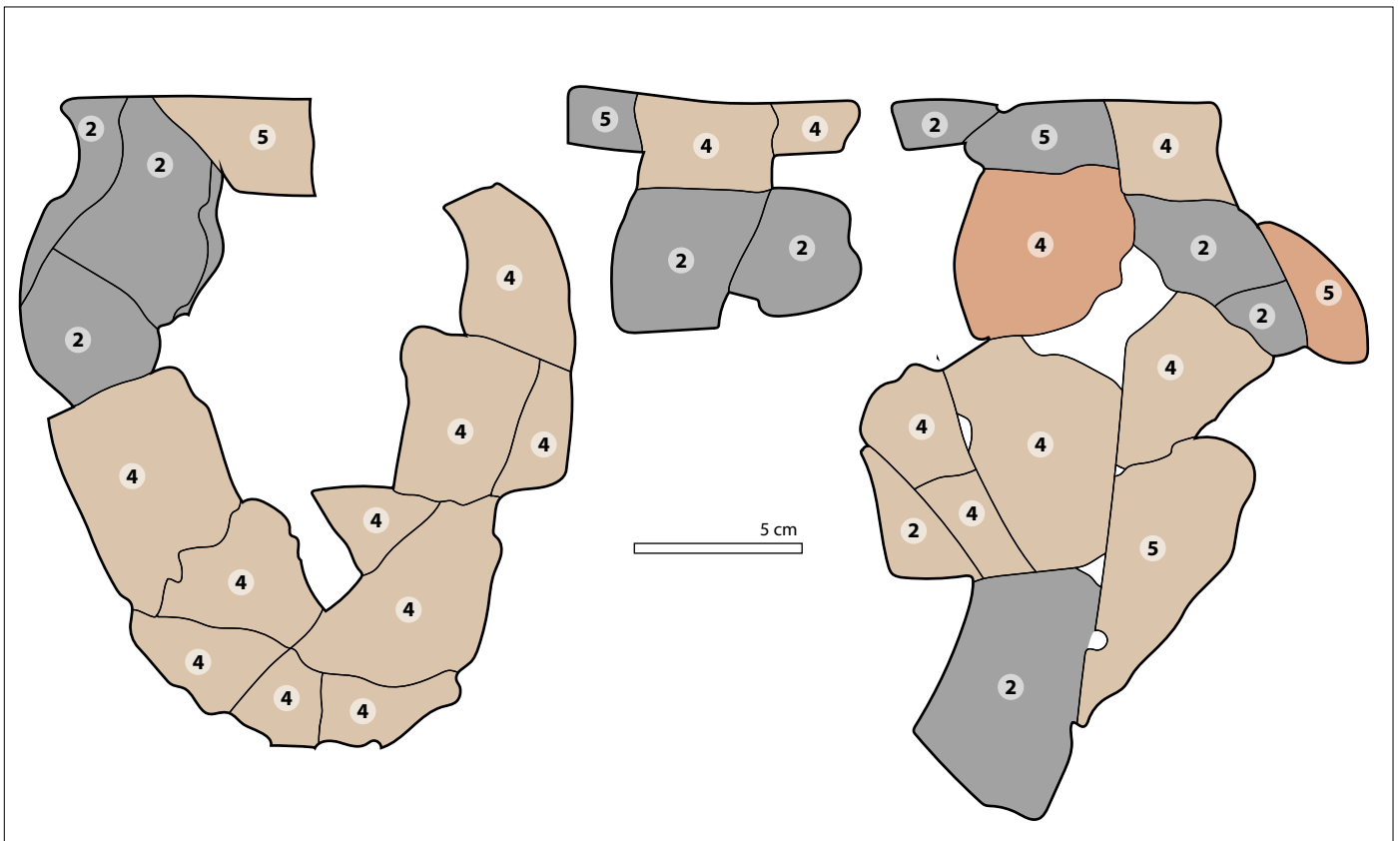
céramique 3531-01

- couleur originale du tessons
- tessons rubéfiés par la chaleur
- tessons rubéfiés et altérés par la chaleur

1 us dans laquelle le fragment a été mis au jour



céramique 3531-02



céramique 3531-03

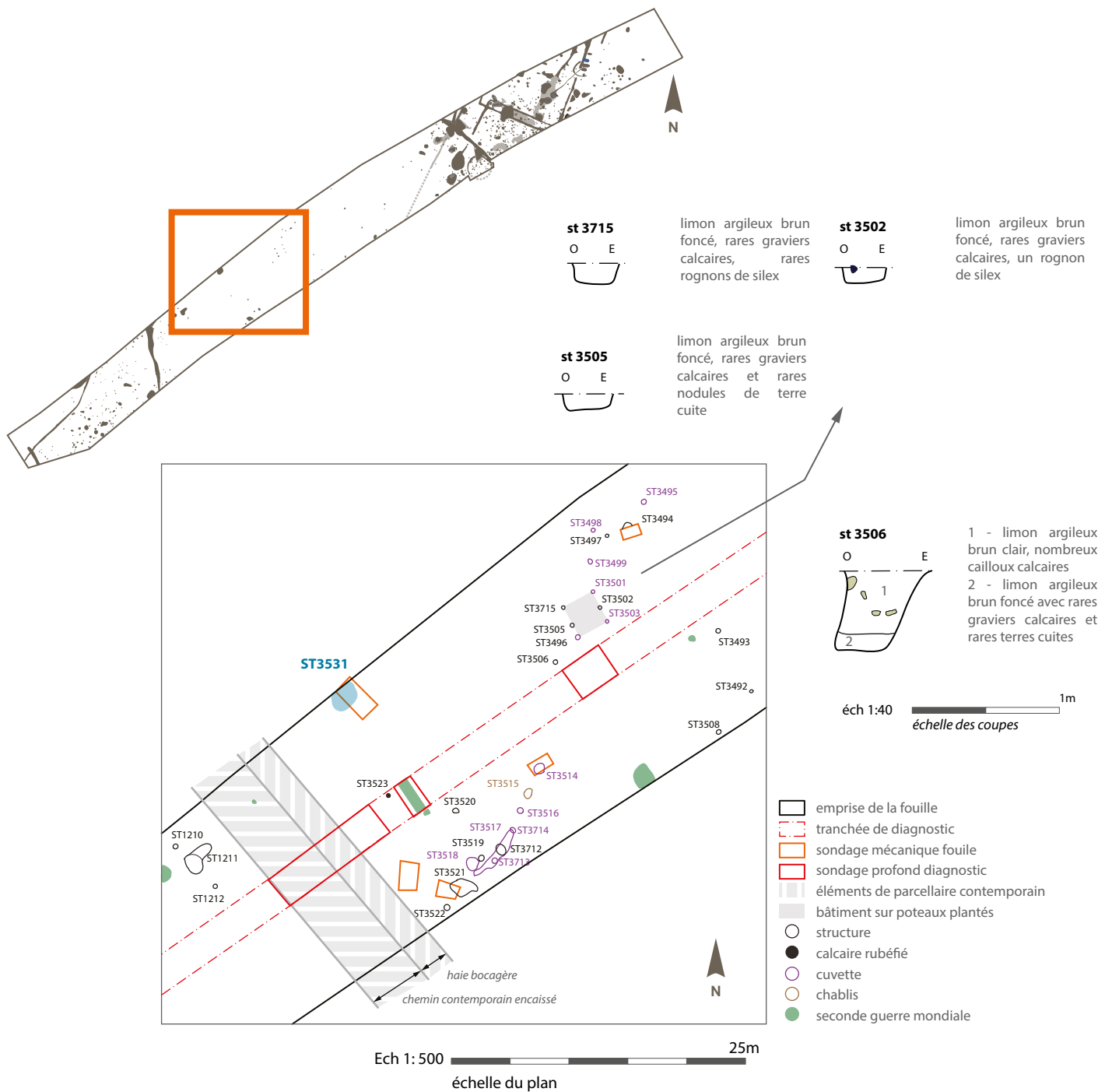


Fig. 95 - Abords de la structure 3531

clairement identifié. Constitué de deux rangées de trois poteaux arasés, il correspond au module des greniers surélevés protohistoriques. Trois de ces poteaux ne correspondent qu'à de simples cuvettes ; les trois autres (st 3502, 3505 et 3715) présentent un profil analogue à paroi droite et fond plat pour une profondeur de 10 à 14 cm seulement. Ils sont comblés homogènement par un limon argileux brun foncé à rares graviers calcaires, rognons de silex et nodules de terre cuite.

La seconde catégorie, quant à elle se caractérise par un ensemble de fosses peu profondes au profil ir-

régulier qui pourrait s'apparenter à des chablis (cf annexe, trous de poteaux et petites fosses du secteur 2 – abords de la fosse 3531).

5.6.8 Synthèse structure 3531

Ce type d'inhumation n'est pas sans rappeler ce qui a longtemps été appelé les « sépultures de relégation » en silo, typiques du second Age du fer pouvant être interprété comme une sorte d'offrande humaine dans un silo, symbolisant la survie (gaulois d'ici et d'au-delà, p.32) ou du lien unissant les vivants (conservation du grain garantissant la survie de la communauté) et les morts (DELATTRE 2010 : 117). Toutefois, l'utilisation différée, sans doute symbolique, d'un ou de plusieurs os secs, associé à un vraisemblable rite de libation / foyer et dépôt métallique, inscrit plus cette inhumation dans une démarche cultuelle.

La morphologie de cette fosse suggère pourtant une utilisation ouverte et pérenne de la structure, telle qu'une structure de stockage de grains par exemple. La présence d'un éventuel grenier sur poteaux planifiés localisé à proximité pouvant corréliser cette hypothèse.

A contrario, la quantité de pierres calcaires utilisées, pour la réalisation du radier du foyer (us 4) et pour le colmatage de la fosse après le dépôt du corps (us 3) pourrait tout aussi bien être des signes révélateurs d'un creusement de cette structure à des fins cultuelles et non agraires, par l'emploi du matériau extrait. De plus et de manière générale dans le cadre de « sépulture de relégation », les défunts sont déposés alors que le silo est partiellement comblé (BARAY et BOULESTIN 2010 : 230).

L'analyse du comblement de la structure associée à l'étude du mobilier et des restes humains permet d'en extrapoler une gestuelle rituelle.

Ainsi, un foyer, constitué d'un radier de pierres calcaires, a été aménagé à proximité de la fosse¹³. La présence de trois vases de présentation fragmentés et dispersés sur ce rejets charbonneux permet d'argumenter en faveur d'un rite de libation¹⁴. L'absence d'ossements animaux permet quant à elle, d'exclure celui d'un banquet.

Il est envisageable que le radier destiné à accueillir le foyer ait été agencé à même le sol de l'époque, ce qui pourrait expliquer qu'aucune structure de combustion en adéquation avec la quantité de rejets observée, n'ait été identifiée à proximité de la fosse.

Suite à cette manifestation rituelle, les restes du foyer, associés aux pots fragmentés, ont été dispersés dans le fond de la fosse en même temps que les objets métalliques, qui eux, n'ont pas subi l'action du feu, hormis un élément. A noter la présence du clou de fixation sur la serpette indiquant vraisemblablement que le manche était toujours présent au moment du dépôt.

Le corps de la femme a ensuite été déposé dans le fond de la structure, probablement en position assise et adossée à la paroi de la fosse au regard de la taille de la structure et directement au contact de la vi-

¹³ Aucune trace de rubéfaction n'a été identifiée dans le fond de la structure et les niveaux charbonneux ont été déversés avant les éléments constituant le radier du foyer, ce qui plaide en faveur d'un dépôt secondaire et non d'un foyer aménagé à même le fond de la fosse.

¹⁴ L'hypothèse d'une consommation ritualisée de certaines boisson a notamment été envisagée sur le site d'Acy-Romance où dans des silos datés de La Tène C2-D1 ont été retrouvés les mêmes assemblages récurrents du même service à boisson (ARCELLIN et BRUNAUX 2003 : 51).

dange de foyer. Il est à noter que sur les trois récipients restitués, les fragments de bol ont été mis au jour principalement dans le cône de violation de la sépulture (hormis un tesson découvert dans l'us tapissant le fond de la structure). L'hypothèse d'une volonté de laisser les restes de ce récipient individuel sur le corps du défunt pourrait alors être proposée.

Les observations taphonomiques réalisées sur les os des jambes encore en connexion, liées à l'examen de la stratigraphie indiquent un remblaiement rapide de la structure au moyen de pierres et blocs calcaires (matériaux issus du creusement de la fosse).

L'étude de la céramique permet d'attribuer cette manifestation funéraire et/ou rituelle au II^{ème} s. avant notre ère, voire au deuxième et troisième quart de ce même siècle.

Une partie du squelette a fait l'objet ultérieurement d'une récupération partielle (manipulation codifiée du cadavre devenu squelette, os considérés comme des trophées, un reliquaire ?). Le fait que la moitié nord-est de la structure ait été fouillée mécaniquement sur les 90 cm supérieurs ne permet pas d'appréhender le degré de cette manipulation. Une dizaine d'os seulement ont été prélevés lors de la fouille de la moitié sud-ouest dans les comblements du cône de violation correspondant à différentes parties anatomiques du corps allant du bassin (coxal) à la tête (mandibule), en passant par le thorax (côtes) ainsi que le bras droit. Ni le crâne, les mains, la colonne vertébrale ou le bras gauche n'ont été mis au jour. La présence de deux tessons attribuables à la phase de transition dans ces mêmes niveaux pourrait permettre de dater la profanation.

5.7. Deux grandes fosses du troisième quart du I^{er} s. av. J.-C.

Il s'agit de deux grands creusements accolés (st 3360 et st 3089), de profil similaire à parois évasées et localisés à l'ouest du secteur 3 surplombant le sanctuaire. Elles jouxtent également une fosse au profil et comblements analogues (st 3386) dans laquelle ont été mis au jour les fragments de fourreaux d'épée et l'épée ployée mais datée pour sa part des IV^{ème} -III^{ème} s. av. J.-C.

5.7.1 La fosse 3360 (Fig. 96)

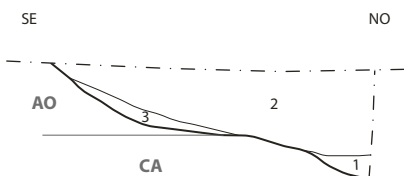
Deux sondages manuels (nord-est et sud-ouest) ont été réalisés dans cette structure oblongue de 6 m de long sur 4,50 m de large, afin d'appréhender la morphologie de cette large structure et d'orienter les investigations mécaniques ultérieures (moitié occidentale et 40 cm supérieurs de la moitié orientale).

Son profil est irrégulier avec des parois en pente plus douce côté nord et plus abruptes dans la moitié sud de la fosse. Profonde d'environ 1,60 m, elle entame de banc de calcaire induré sur 60 cm environ et sur deux mètres de long. La présence d'ancrages de poteaux aux abords de cette structure, notamment au départ de pente, côté nord (sd 1 manuel) pourrait être interprétée comme une possible construction protectrice de la fosse. Toutefois, la présence d'autres structures adjacentes (cercle 3351 notamment) ne permet pas de rattacher avec certitude ces empreintes à la fosse.

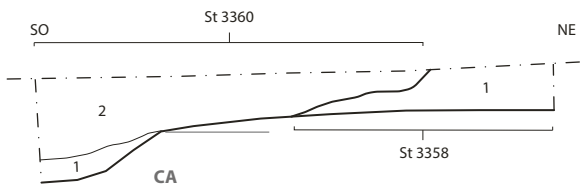
Fig. 96 - Fosse de la transition st 3360



St 3360, sd 1 manuel



St 3360, st 3358, sd 1



ST 3360, sd 1 :

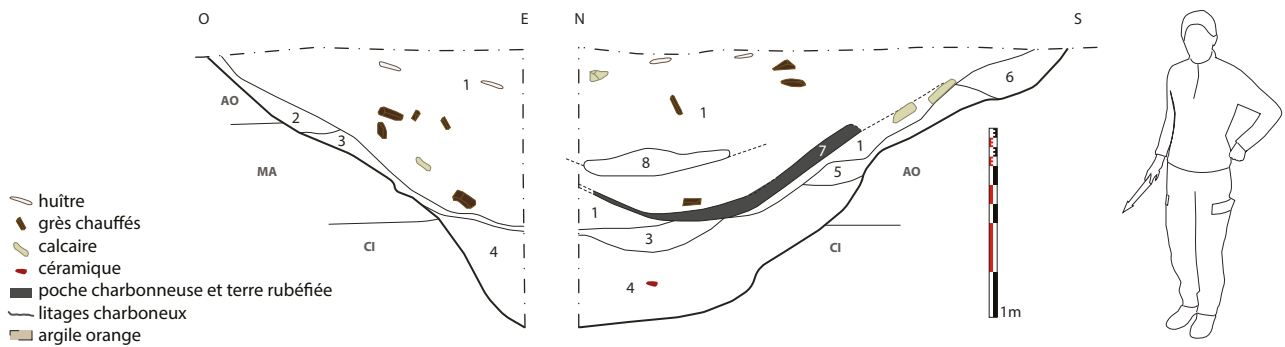
- 1- argile limoneuse brun jaune, homogène, compacte, quelques graviers calcaires
- 2 - limon argileux brun foncé, très homogène, plus ou moins compact, quelques graviers et cailloux calcaires, quelques charbons et terres cuites
- 3 - mélange us 2 et substrat argileux

St 3358 :

- 1 - limon argileux brun foncé homogène, compact, nombreuses inclusions calcaires, cailloux calcaires, terre cuite

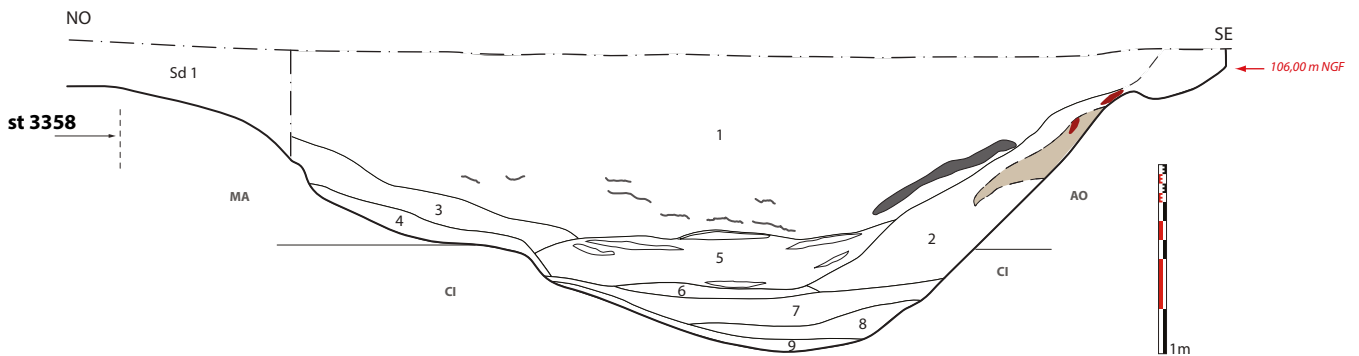
- AO argile orange
- CA calcaire altéré
- MA marne argileuse
- CI calcaire induré

St 3360, sd 2 manuel



- 1 - limon brun très foncé à noir, peu compact, nombreuses pierres brûlées, nombreux charbons pluricentimétriques, rares graviers calcaires, quelques inclusions de terre cuite, très homogène
- 2 - argile orangée très compacte, avec infiltrations de l'us 1, quelques silex, quelques nodules de terre cuite, très compacte
- 3 - lit sablo-argileux jaune, petit cailloutis calcaire
- 4 - limon argileux gris verdâtre, cailloutis calcaire, homogène, rares galets, quelques nodules de terre cuite
- 5 - argile limoneuse brun orangé, charbons, hétérogène, quelques petits galets
- 6 - argile limoneuse brun gris, nombreux charbons, terre cuite, graviers et cailloux calcaires
- 7 - sédiment pulvérulent carbonneux, nombreux gros charbons, pseudomycellium, poches de terre cuite, rares graviers calcaires
- 8 - silex, grès chauffés, concentration de cailloutis dans matrice similaire à l'us 1

St 3360, sd 3 mécanique



- 1 - limon brun très foncé contenant cailloux et pierres calcaires (dont certains chauffés), fragments de granite, galets de silex, nodules de terre cuite, très nombreux charbons, poches d'argile orangée, poche de terre rubéfiée et charbons
- 2 - limon argileux brun à nuance verdâtre localement, nombreux microcharbons, graviers et cailloux calcaires, silex, poche d'argile orangée contenant des pierres
- 3 - limon argileux brun à verdâtre très peu prononcé ; très nombreux graviers et cailloux calcaires, coquilles d'escargot
- 4 - argile limoneuse à limon argileux brun clair, quelques nodules et pierres calcaires
- 5 - niveau hétérogène constitué de litages d'argile limoneuse verdâtre et de limon sableux jaune-ocre et d'argile limoneuse orangée ; présence de cailloux calcaires, quelques charbons
- 6 - argile limoneuse brune à rares nodules calcaires et rares poches d'argiles orangée
- 7 - argile limoneuse brune, quelques nuances verdâtres, nombreux graviers et cailloux calcaires, nodules ferreux, rares micro-charbons
- 8 - niveau de calcaire fragmenté dans matrice limono-argileuse brun verdâtre
- 9 - argile limoneuse grise, quelques nodules de terre cuite



Fig. 97 - Stratigraphie de la fosse de la transition st 3360

Comblements

Deux phases de comblement se distinguent : la première, inférieure, correspond à des litages fins, homogène et successifs, d'argile plus ou moins limoneuse, brun jaunâtre à verdâtre, entrecoupés de niveaux de graviers ou de poches sableuses. Les traces d'hydromorphie permettent de penser que la structure est restée ouverte assez longtemps et que l'eau y a stagné régulièrement. Entre ces niveaux, relativement pauvres en matériel, s'intercalent des couches plus hétérogènes, issues de l'érosion des parois notamment. Elles se déversent depuis le bord de la fosse.

La seconde phase, coïncidant avec la strate supérieure (us 1) épaisse d'un mètre, s'apparente à un remblaiement plus rapide de cette fosse. Homogène, il s'agit d'un sédiment limoneux brun dans laquelle des litages et poches charbonneuses mêlées à de éléments de terre cuite s'intercalent, principalement dans la partie inférieure de cette couche. Elle se caractérise par un abondant mobilier, principalement dans les 40 cm supérieurs (dépotoir).

Mobilier

La fouille de cette fosse a permis de mettre au jour une quantité importante de matériel représenté entre autres par 2635 g de céramique, 1403 g de faune et 1133 g de malacofaune (principalement des huîtres). Deux tiers de la première catégorie, 70 % de la seconde et l'intégralité de la dernière, ont été prélevés dans les 40 cm supérieurs de la structure.

La première phase se caractérise par un matériel anthropique représenté par 3 fragments d'os fauniques (4,4 g), une scorie et par de la céramique (cf. **annexe 4**) caractéristique de la période de transition (troisième quart du I^{er} s. avant J.-C.). Aucun élément d'importation n'a été mis au jour.

La seconde phase, quant à elle, est particulièrement riche en matériel et semble s'apparenter à un niveau dépotoir. La céramique issue de ces niveaux couvre une fourchette chronologique comprise entre le troisième quart du I^{er} s. avant J.-C. au premier tiers du I^{er} s. ap. J.-C. (cf. **annexes 4 et 5**). La présence d'amphore de Taraconnaise témoigne de l'importation et de la consommation de vin de la péninsule ibérique.

Outre le corpus céramique, quelques scories, un fragment d'enduit peint, quelques éclats de silex et des éléments de torchis ont également été mis au jour, ainsi que divers objets (cf. **annexe 6**), tels des anneaux votifs en alliage cuivreux, un *specillum* particulièrement bien conservé, un manche de couteau en corne¹⁵ et divers fragments d'outils (alène, douille, cf. **Fig. 98**). Tous ces éléments ont été découverts dans les 40 cm supérieurs (us 1).

5.7.2 Fosse us 3089/ st 3339, secteur 3 (Fig. 99)

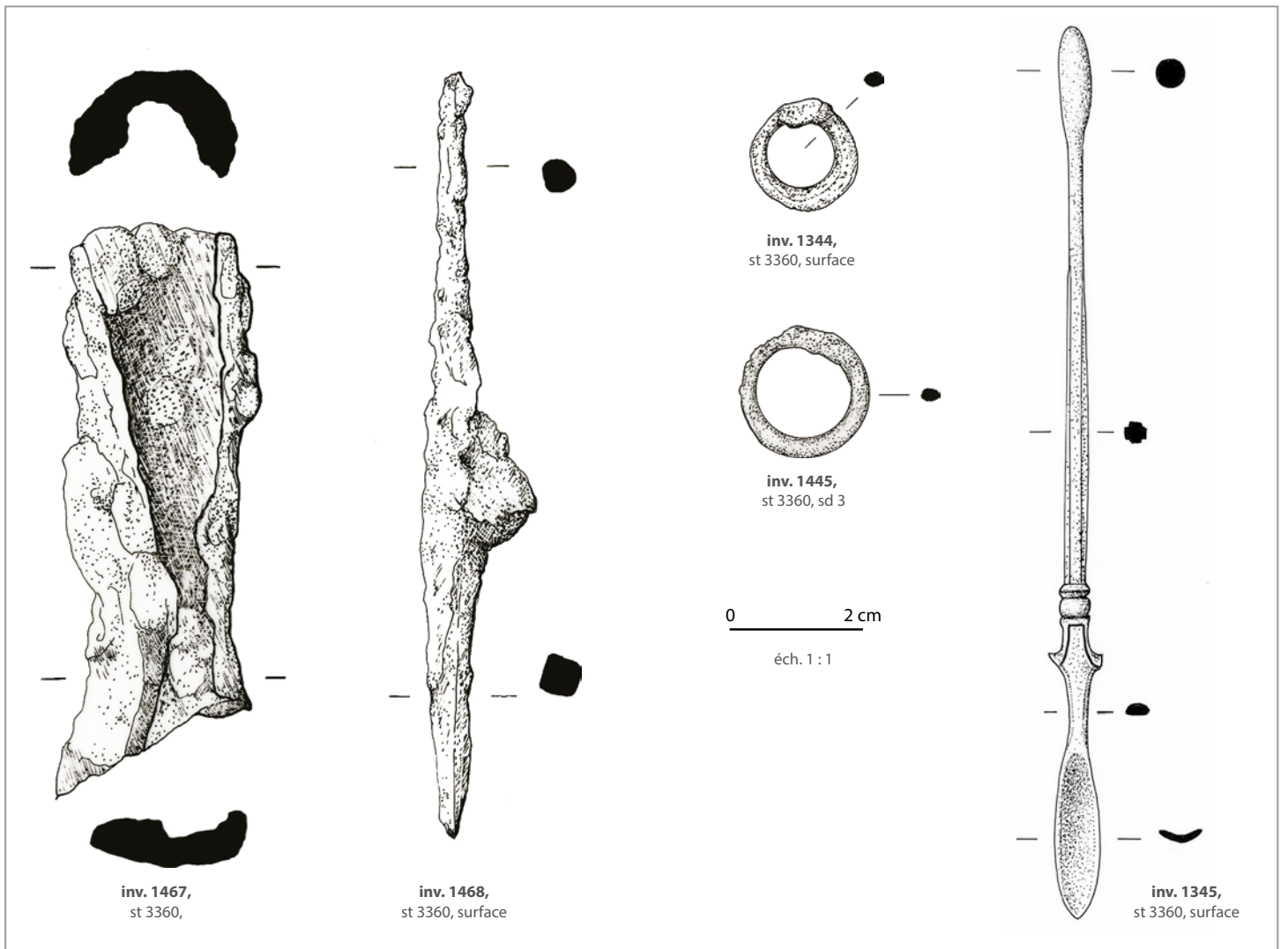
Cette fosse, de dimensions plus modestes que la précédente, se situe dans le même secteur et à 4 m vers l'est. Matérialisée en surface par une nappe grisée (us 3089), elle est antérieure au fossé antique accueillant la canalisation d'adduction d'eau (st 3218) et postérieure au cercle 3219/3351.

¹⁵ La présence de ces deux objets singuliers en plus des anneaux votifs est à souligner (manche d'outil décoré en corne et *specillum* intact) et pourrait également renvoyer à un usage culturel d'après certains auteurs (FAUDUET 1192 : 132). Cependant, ils ont tous été découverts en surface de la fosse dans le niveau détritique, donc pas associés à la fonction primaire de la fosse.

Fig. 98 - *Instrumentum* de la fosse 3360



© P. Dufour & A. Cocollos, CD14





photographie : P. Dufour & A. Cocollos, CD14

inv. 1443,
st 3360, sd 3, 0-20 cm SD
éch. 1 : 1

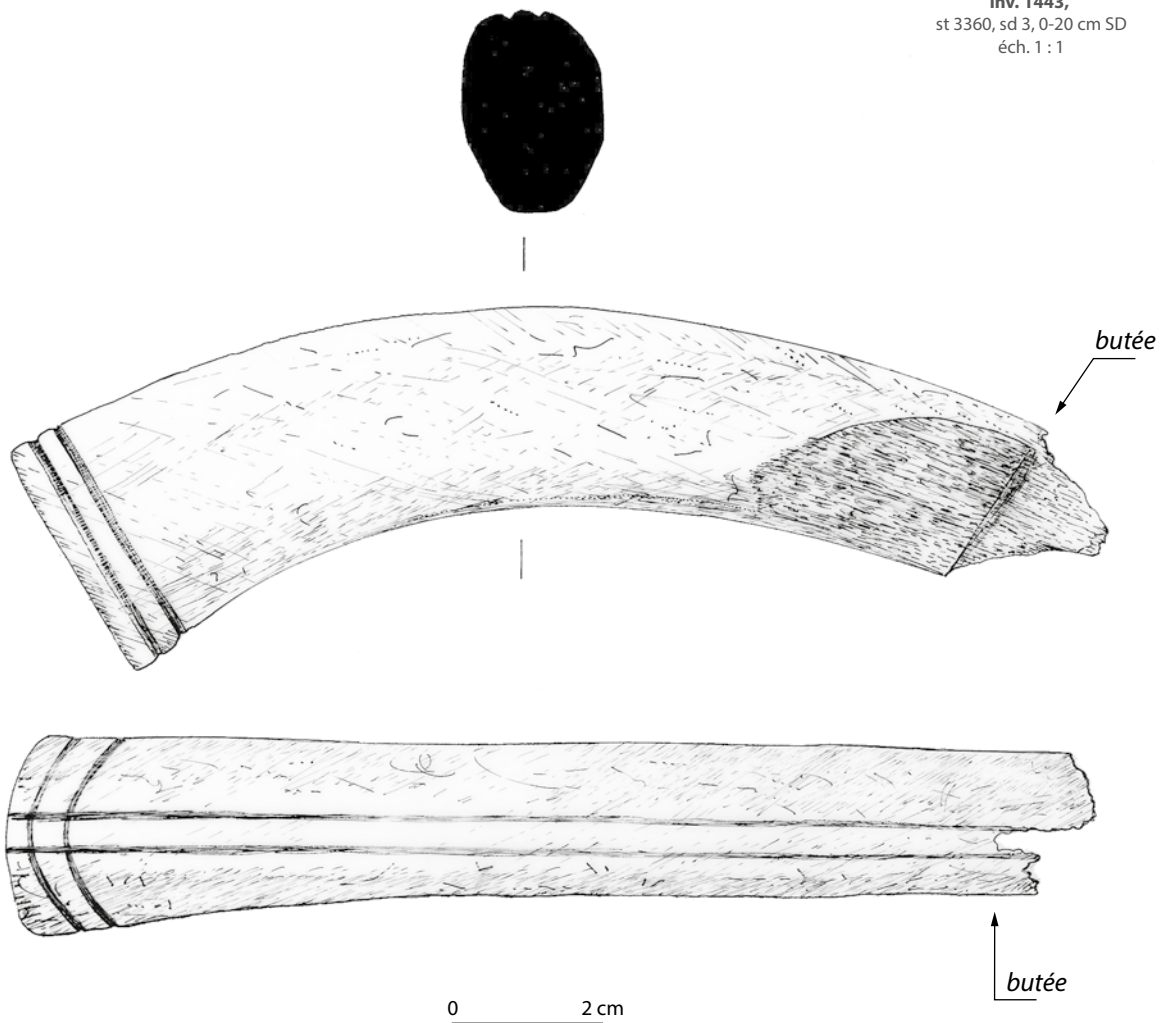
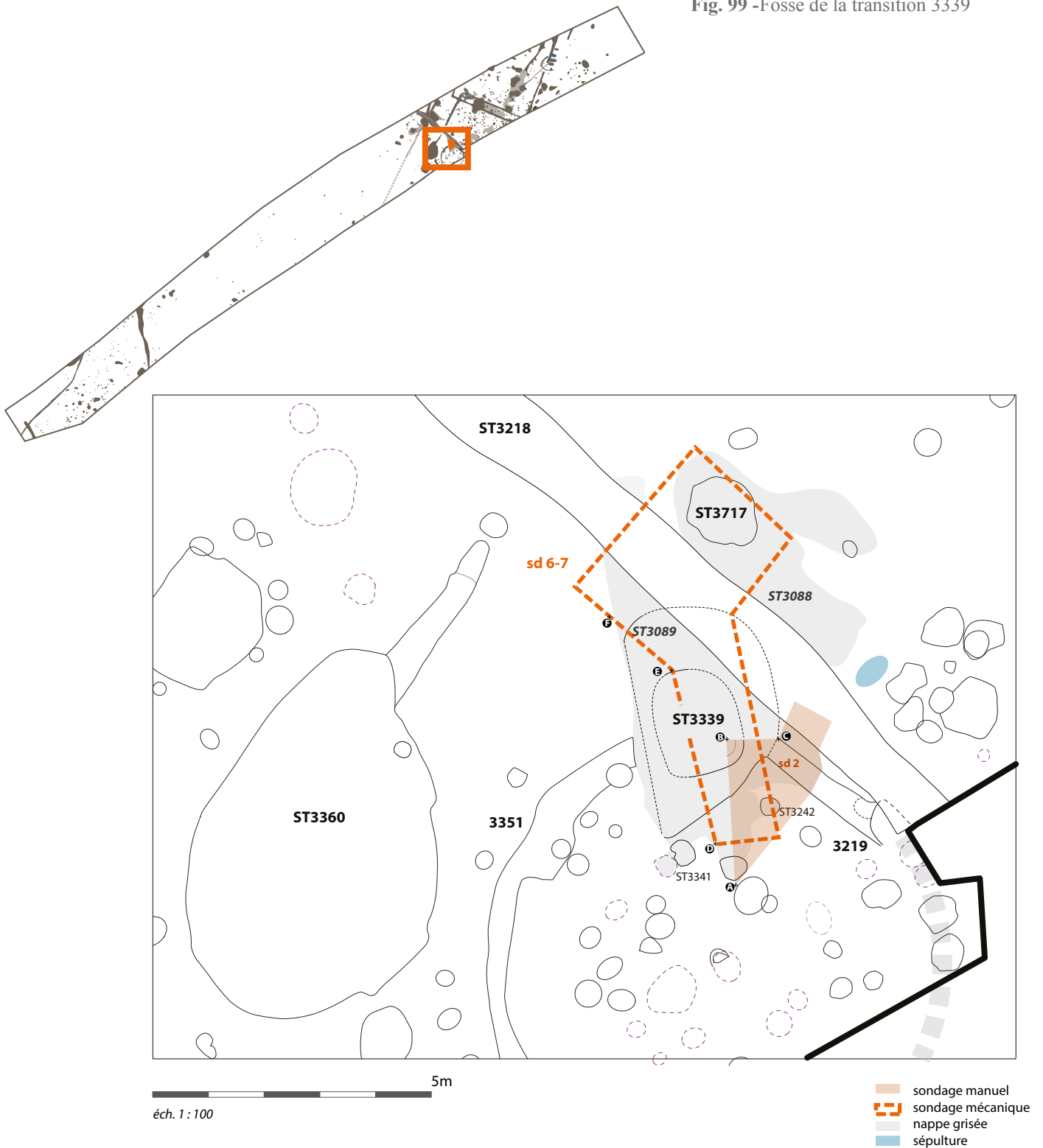


Fig. 99 -Fosse de la transition 3339



Deux sondages ont été réalisés dans cette structure, l'un manuel et l'autre mécanique.

Le creusement principal mesure 3,60 m de long et près d'un mètre de profondeur. Ses parois sont irrégulières et l'arrêt du creusement coïncide avec le niveau d'apparition d'une veine d'argile orangée, ce qui pourrait aller dans le sens d'une vocation d'extraction de la marne argileuse.

Les comblements toutefois, ne ressemblent pas à ceux des autres carrières du secteur, associant rejets de stérile et niveaux détritiques. Ils s'apparentent plutôt à ceux observés dans les deux fosses voisines (st 3386 et 3360) indiquant un effet de stagnation des eaux et donc d'un maintien ouvert de la structure.

L'analyse d'un prélèvement micromorphologique réalisé dans l'une des trois strates (us 3) présentant des caractères hydromorphiques (us 1 à 3) permettrait de mieux appréhender le mode d'utilisation et de comblement de cette fosse.

Le niveau supérieur détritique, quant à lui, correspond à un niveau de remblais hétérogène, associant des cailloux et pierres calcaires, dont certaines chauffées (principalement à la base de la couche).

Le mobilier de cette structure est représenté par près d'un kilogramme de céramique, 570 g de faune, un fragment de meule et une tige en fer. La présence dans l'us 3 d'un vase archéologiquement complet à panse tronconique et bord arrondi divergent (3339-04) et à décor picté original est à noter (cf. **annexe 4 et Fig. 100**). Son épaulement est en effet orné de deux cannelures qui encadrent des motifs de pointillés poinçonnés. Sous le registre sont dessinés une série linéaire de cercles incisés dont l'intérieur est lui aussi orné de pointillés estampés. Ce type de décor ne trouve pour l'instant pas de parallèles. Le motif en pointillé rappelle un décor provenant du site de Nécy « La Martinière » (Besnard-Vauterin 2006) dans l'Orne daté du I^{er} siècle avant notre ère. La présence de céramique tournée, quant à elle, permet de resserrer la chronologie de la seconde moitié du I^{er} siècle avant J.-C.



Fig. 100 - Vase de la fosse 3339

5.7.3 Synthèse fosses 3339 et 3360

Ces deux grandes fosses profondes et juxtaposées, aux parois inclinées, ont vraisemblablement été utilisées ouvertes au regard des niveaux hydromorphiques observés dans le fond de ces creusements.

Leur fonction n'est pas clairement établie. Il ne s'agit vraisemblablement pas de structures de stockages ou de carrières (substrat particulièrement hétérogène à cet emplacement), à l'instar des autres fosses du site pour la phase III^{ème}-I^{er} s. av. J.-C. La proximité de la fosse 3386, datée, elle, des IV^{ème}-III^{ème} s. av. J.-C., présentant des similitudes morphologiques et de mode de comblement et dans laquelle ont été découverts les fragments de fourreaux ainsi que le fragment d'épée ployée, peut permettre de faire une analogie entre ces trois structures et de poser l'hypothèse, avec toute la prudence qu'il se doit, d'une fonction rituelle pour les deux fosses 3339 et 3360.

L'étude du prélèvement micromorphologique réalisé dans le fond de la fosse 3089 pourrait alors, comme ceux effectués dans la fosse occidentale 3386, apporter des informations quant à l'utilisation primaire de cette fosse.

Si cette hypothèse était confirmée, elle pourrait montrer un phénomène de réappropriation du site cultuel lors de la conquête, par la réalisation de nouvelles fosses rituelles à proximité d'un autel creux plus ancien et avant la construction du sanctuaire maçonné localisé plus au sud. L'emplacement de la première fosse, comblée depuis un siècle, devait dès lors être signalé en surface.

5.8 Synthèse sur l'occupation des III^{ème}-I^{er} s. av. J.-C. (Fig. 60)

L'occupation apparentée à cette phase se caractérise par un fossé présentant une entrée de 3,50 m et contre lequel quatre fosses de stockages potentielles ont été mises au jour, comme cela est souvent observé sur les sites laténiens. Associées à ces éléments, d'autres structures de stockage (silo, cave) ainsi que de larges fosses d'extraction de marne argilo-sableuse ont été étudiées.

L'ensemble de ces structures identifiées essentiellement sur le secteur 3 oriental, renvoie l'image d'une occupation domestique de ce secteur.

Conjointement à cet habitat, une fosse (st 3531 datée du milieu du II^{ème} s. av. J.-C.) mise au jour dans la pente et entre les deux secteurs d'occupation, permet de percevoir la persistance de l'activité cultuelle du secteur. En effet, les restes d'un foyer associé à un dépôt d'objets métalliques, des fragments de vases pouvant indiquer un rite de libation et des restes humains, s'apparentent à des pratiques cultuelles accomplies à l'écart de l'habitat.

Les témoins de l'occupation du site lors de la transition La Tène / période augustéenne (-50/-30 av. J.-C.), sont ténus et caractérisés principalement par l'aménagement d'un potentiel puits et par celui de deux grandes fosses profondes et juxtaposées, qui ont vraisemblablement été utilisées ouvertes et dont la fonction n'est pas formellement avérée. Localisées à proximité d'un éventuel autel creux des IV^{ème} – III^{ème} s. av. J.-C. (st 3386, cf. *supra*), elles présentent des similitudes morphologiques et de mode de comblement qui pourraient permettre de leur attribuer le même type de fonction. Toutefois et contrairement à la première fosse, aucun mobilier spécifique ne permet de corréliser cette hypothèse. L'analyse des prélèvements micromorphologiques effectués dans la fosse 3339, pourrait dès lors confirmer ou réfuter cette hypothèse par la présence notamment de niveaux d'oxydation liés à des rites de libation ou à la présence de sang déversé lors de sacrifice.

Le dernier indice lié à cette phase d'occupation correspond aux éléments céramologiques mis au jour dans le cône de violation de la fosse cultuelle dont le but était la récupération partielle des ossements d'une femme inhumée au II^{ème} s. av. J.-C. (st 3531). Cette action sous-entend de fait la persistance du souvenir de cette fosse et/ou sa matérialisation au sol.

Si l'hypothèse d'une fonction rituelle pour les deux grandes fosses 3360 et 3339 était avérée, les indices d'occupation après la conquête de César seraient à rattacher à un contexte culturel, prémices à la construction du sanctuaire par réappropriation du site gaulois.

6 OCCUPATION ANTIQUE (PÉRIODE PRÉ-AUGUSTÉENNE – II^{ÈME} S. APRÈS J.-C.)

L'occupation antique du site correspond à la structuration du territoire par la mise en place d'un parcellaire composite (**Fig. 101**) et par la construction d'un bâtiment sur hypocauste associé à la mise en place d'une canalisation d'adduction d'eau. Ce programme architectural est à mettre en lien avec la construction maçonnée du sanctuaire voisin.

6.1 Le parcellaire antique

Une vingtaine de fossés linéaires et curvilinéaire (st 1001 secteur 1) ont été étudiés au cours de cette opération de fouille (**Fig. 101**). A l'instar des autres structures du site, la plupart de ces fossés présentent dans leur comblement un mélange, parfois en proportions similaires, de matériel gaulois et antique, occasionné par la densité des vestiges et par le recoupement des structures entre elles. Exception faite du fossé st 3337 et des fossés 3012 -3014 associés à la phase précédente (III^{ème}-I^{er} s av. J.-C.), les éléments parcellaires sont mis en place dès l'époque augustéenne ou au I^{er} s. ap. J.-C. Ponctuellement des éléments du début du II^{ème} s. ont été mis au jour en surface de deux fossés (st 3218 et 3012).

L'étude diachronique du parcellaire est rendue difficile par l'étroitesse de la zone de fouille, par le peu de recouvrements des fossés entre eux et par la nature très similaire de la plupart des comblements des différents fossés. Hormis les fossés 3218 abritant une canalisation et le tronçon de fossé 3246, tous les fossés présentent un comblement unique et une profondeur avoisinant les 30 cm par rapport à la surface de décapage.

Plusieurs cas de figures ont pu être observés :

- des fossés ou tronçons de fossés isolés,
- des associations de fossés implantés selon la pente naturelle du site (NNE/SSO et ONO/ESE) et ortho-normés (angles de parcelles ou d'enclos, entrées larges de 3,50 m à 4 m),
- des fossés spécifiques, seules structures à ne pas s'inscrire dans la trame générale (associé à une canalisation – st 3218, fossé curvilinéaire – st 1001).

L'ensemble des fossés a fait l'objet de sondages manuels espacés régulièrement et de relevés graphique et photographique. Les inter-sondages ont quant à eux été fouillés mécaniquement afin de récolter l'ensemble du mobilier présent.

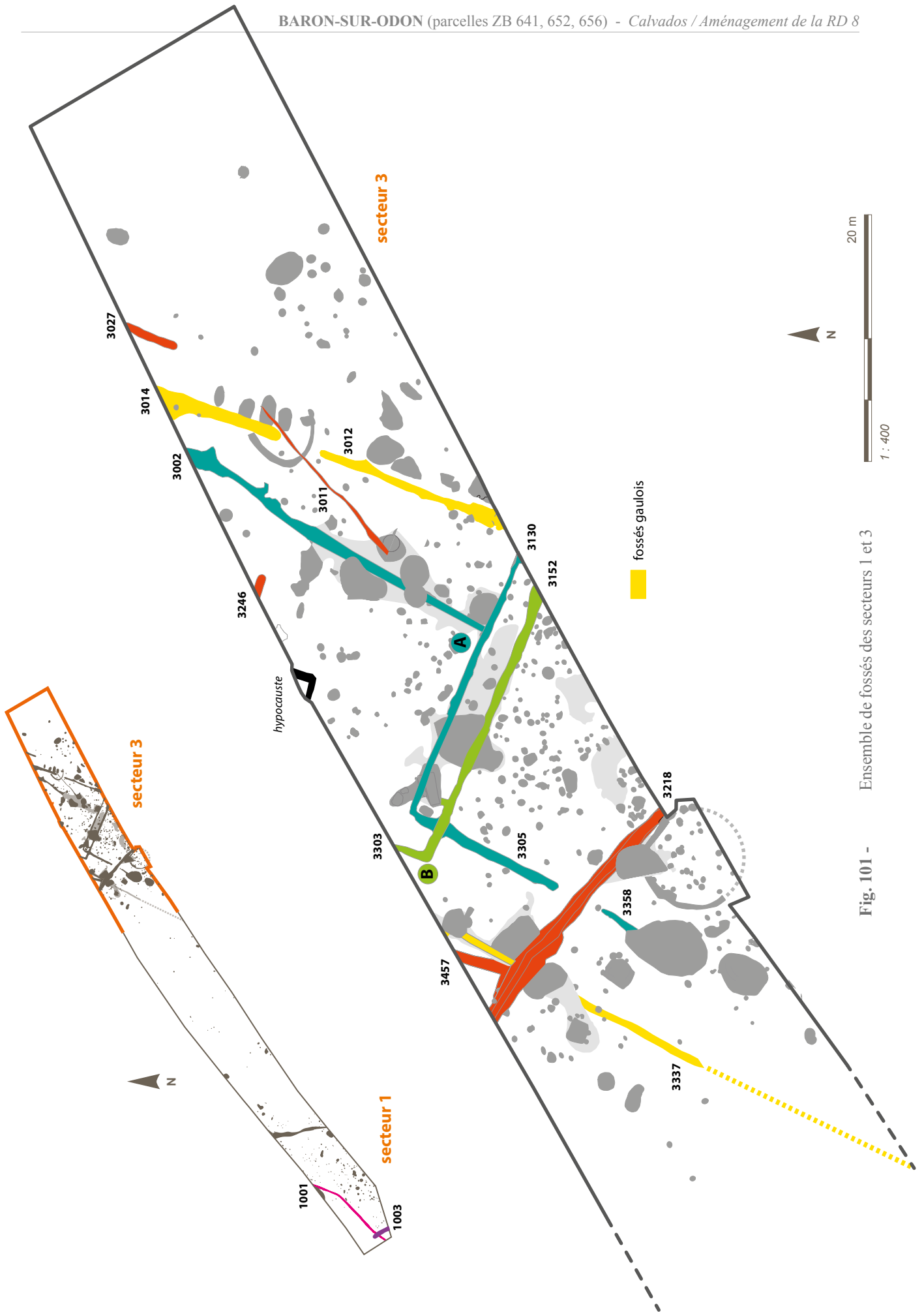


Fig. 101 - Ensemble de fossés des secteurs 1 et 3

6.1.1 Secteur 1 occidental, fossé St 1001 et 1003

Fossé 1001 (Fig. 102)

La structure 1001 est une excavation curvilinéaire d'orientation nord-est/sud-ouest. Elle est observable sur 36 m de longueur et sa largeur est comprise entre 60 et 80 cm. Le fossé ne suit pas un tracé strictement rectiligne ; son tiers nord-est dévie légèrement de son axe sud-ouest/nord-est en direction nord-nord-est. Sa profondeur varie entre 25 cm (SD 9-10) et 40 cm (SD 1-2). Cette différence est vraisemblablement liée au pendage naturel du terrain et aux phénomènes d'érosion.

Le fossé comprend deux types de profil : à parois verticales dans sa partie sud-ouest et à fond relativement plat, et à parois évasées dans sa partie nord-est.

Globalement, le comblement du fossé 1001 se compose d'un sédiment limoneux brun à brun très foncé, avec de nombreuses inclusions de graviers à petits blocs calcaires, ainsi que des galets émoussés. Notons un épandage chargé en coquilles d'huitres, tessons de céramique et restes fauniques sur toute la surface du fossé, à des densités différentes ainsi que la présence de deux amphorettes quasi complètes mais fragmentées déposées dans le fossé au niveau des sondages 1 et 2 (cf. **annexe 5**).

Le mobilier céramique retrouvé dans la structure montre que celle-ci est attribuable à la période claudonéronienne (2^{ème} tiers du I^{er} s. après J.-C.).

Fossé 1003 (Fig. 102 et 103)

Le fossé St 1003 a été observé sur une longueur de 6,90m. Sa largeur à l'ouverture est de 85 cm et sa profondeur de 50 cm. Il suit une orientation NNO-SSE et coupe le fossé 1001 presque perpendiculairement. C'est notre seul indicateur chronologique étant donné que la structure n'a pas livré de mobilier datant. Son comblement, est très homogène, composé d'un sédiment limono-argileux brun et chargé en pierres calcaires, surtout en fond de structure.

Du fait de l'absence de mobilier et d'un plan très restreint, nous ne saurions donner plus d'information sur la fonction et la datation de cette structure linéaire. Tout au plus, un *terminus post quem* du deuxième tiers du I^{er} s. ap. J.-C. peut lui être attribué.

6.1.2 Secteur 3 oriental

Angle de parcelle, St 3457, 3570 et 3616 (Fig. 104)

Il s'agit de l'angle d'une parcelle délimitée par le fossé 3457 et représentant une surface interne dans l'emprise de fouille de seulement 5 m². La branche méridionale de cet ensemble est nettement coupée par le tracé de l'aqueduc 3218 (cf. *infra*) ; elle est notamment matérialisée par deux trous de poteaux (st 3570 et 3616) de 25 et 34 cm de profondeur dont le comblement est similaire à celui du fossé 3457. Deux sondages manuels réalisés dans l'angle de la parcelle et contre la berme nord du chantier ont permis d'observer son profil à parois évasées et à fond localement plat, d'une profondeur maximale de

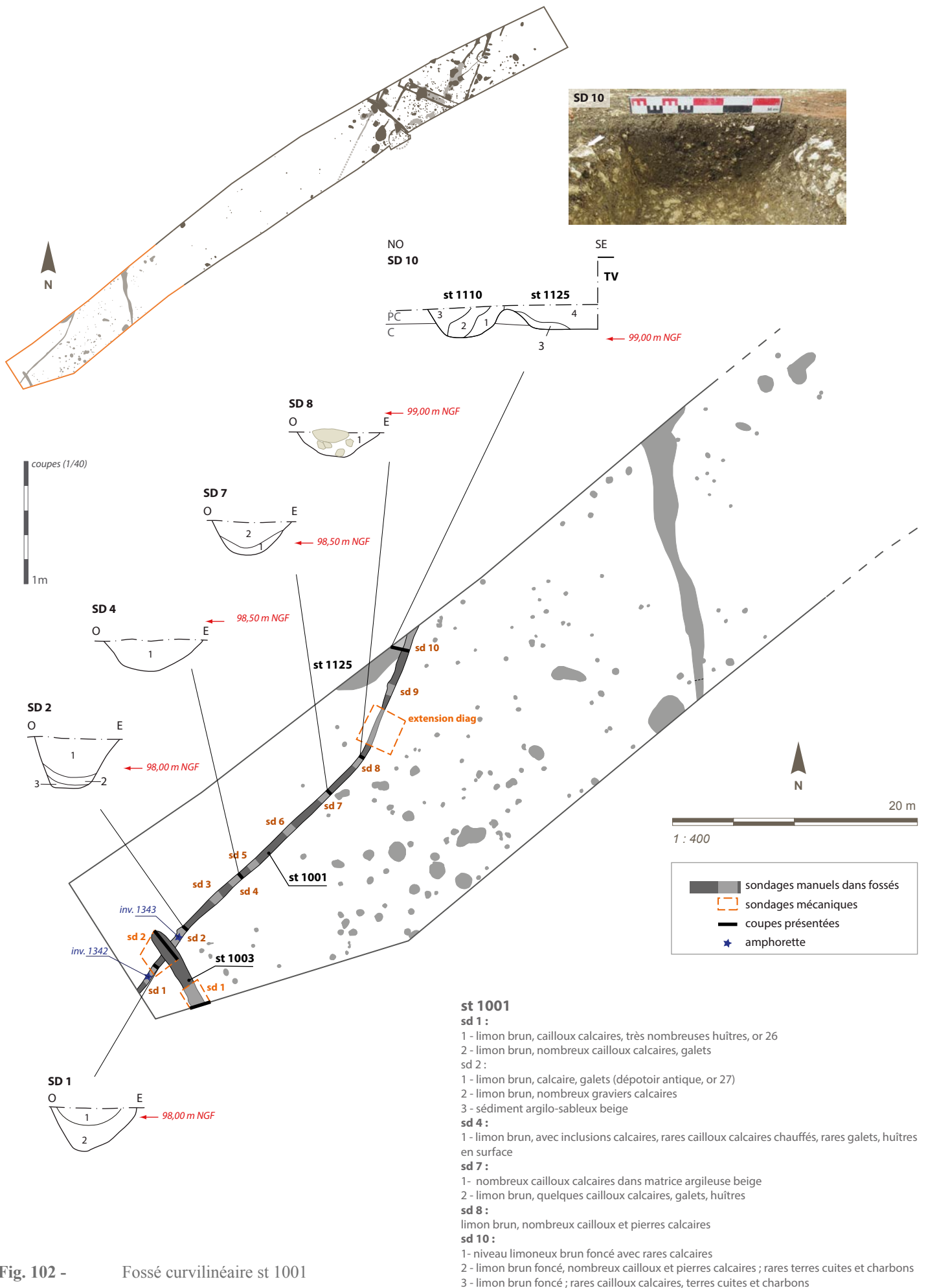
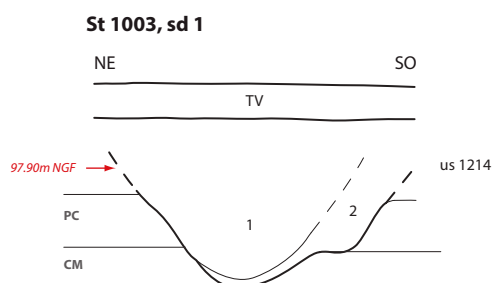
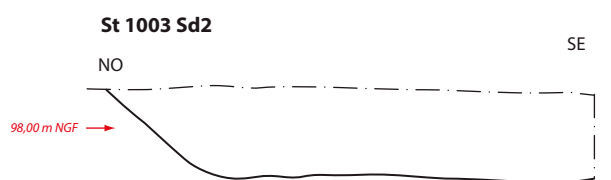


Fig. 102 - Fossé curvilinéaire st 1001



1 - sédiment limoneux brun clair mêlé de nodules et cailloux calcaires, rares rognons de silex, accumulation de pierres calcaires dans le fond de la structure, rares pierres calcaires chauffées, rares nodules de terre cuite.
2 - limon argileux brun, cailloux et pierres calcaires



limon argileux brun ocre avec nombreuses pierres d'un module inférieur à 20 cm, principalement sur les 20 cm en fond de la structure ; rares charbons, très rares terres cuites.

Fig. 103 - Fossé st 1003

24 cm, ainsi que son mode de comblement. Ce dernier est constitué d'un limon brun homogène avec de rares inclusions de terre cuite, ce qui le distingue des comblements des autres fossés du secteur. Aucune empreinte de poteau n'a été identifiée dans la branche orientale de la parcelle.

Outre des fragments de faune et de coquillages mis au jour dans le sondage contre la berme principalement, le squelette complet et intact d'un chien en logique anatomique, a été mis au jour à 14 cm de profondeur par rapport à la surface de décapage. Il s'agit d'un chien adulte d'au moins 5 ans, couché sur le flanc droit (observation Aurélien Piolot, archéozoologue Eveha). Une analyse radiocarbone réalisée sur l'un des os du canidé a permis d'obtenir une datation calibrée allant de 28 à 210 ap. J.-C. avec un maximum de probabilités s'échelonnant de 50 et 172 ap. J.-C. (code laboratoire attribué : Lyon-11812(OxA) – cf. **Annexe 8**).

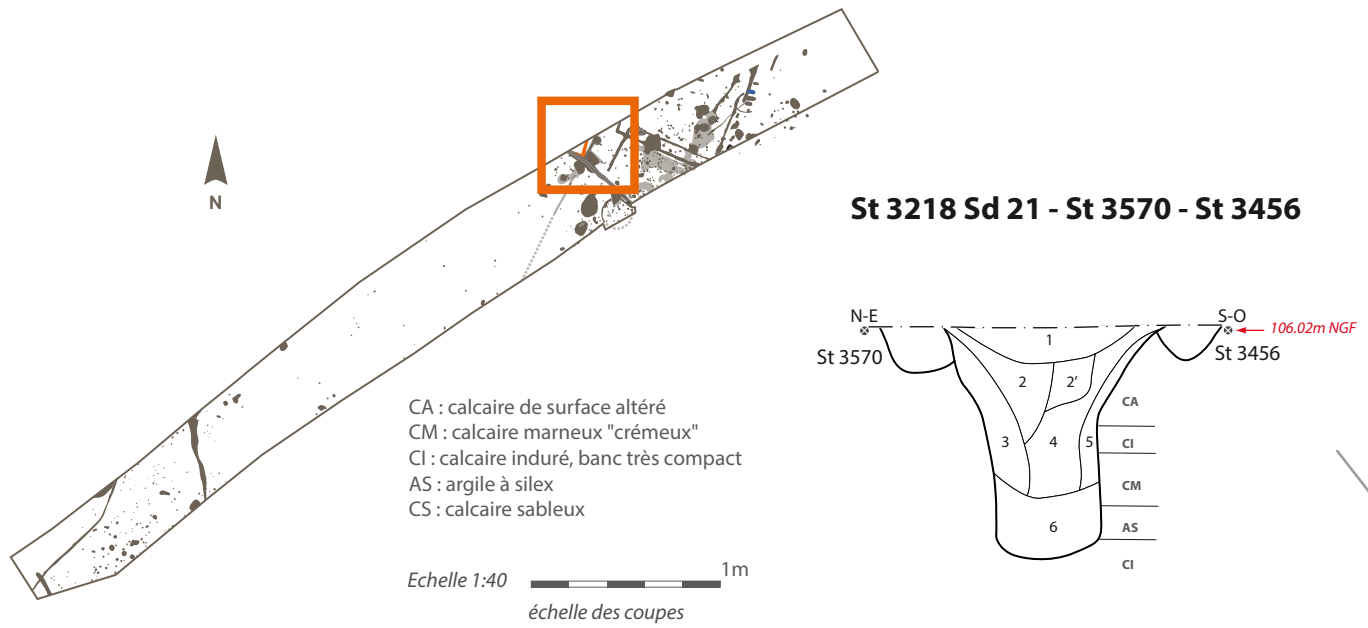
Tronçon de fossé (?) St 3246 (Fig. 105)

Il s'agit d'un vraisemblable tronçon de fossé orienté nord-ouest/sud-est et localisé à proximité immédiate du bâtiment à hypocauste. Identifié sur un peu moins de deux mètres de long, il est large de 70 cm et présente des parois droites et un fond plat. Au vu du mobilier abondant mis au jour dans cette structure, l'ensemble du fossé a été fouillé manuellement. Les vingt centimètres supérieurs du comblement de cette structure, se caractérisent par une concentration importante de matériaux de construction similaires à ceux employés dans le bâtiment voi-

sin (St 3256 – pierres, terres cuites architecturales, mortier sableux, 1 fragment d'enduit peint et des clous) ainsi qu'un mobilier abondant : 93 tessons de céramique antique pour un poids de 448 g (cf. **annexe 5**), faune, malacofaune (huitres et coques) et mobilier en alliage cuivreux représenté essentiellement par sept anneaux ou fragments d'anneaux votifs, dont deux doubles (cf. **Fig. 105**).

Tronçon de fossé St 3027 (Fig.101)

Ce fossé orienté NNE/SSO, longe le fossé 3014 à trois mètres à l'est et s'interrompt nettement au sud. Aucun prolongement éventuel n'a été identifié sur l'emprise de la fouille. Cette structure linéaire est la dernière limite parcellaire identifiée à l'est du site.



St 3570

1 : Limon brun foncé argileux compact avec quelques pierres calcaires.

St 3456

1 : Limon brun foncé argileux compact et homogène.

1 : Couche détritique composée de nombreuse tuiles, huitres, tessons de céramique, galets, terre cuite, pierres brûlées. Limon brun noir avec une bande marron clair au centre du fossé.

2 : Limon brun foncé avec nombreux cailloux calcaires, rares silex.

2' : Idem couche 2 mais moins riche en cailloux calcaires, une pierre chauffée.

3 : Limon brun foncé compact avec une densité de cailloutis plus importante et quelques galets. Présence de terre cuite et de quelques pierres chauffées. Ensemble assez sableux (emplacement de la frette).

4 : Limon brun foncé homogène argileux compact avec quelques galets et quelques blocs calcaires.

squelette de canidé



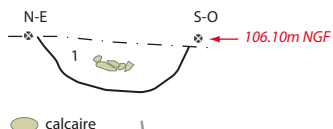
Fig. 104 -
sr 3457

Angle de parcelle



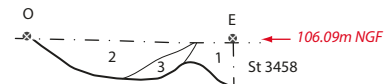
st 3457, sd 18
 1 : Sédiment argilo limoneux brun foncé avec quelques nodules calcaires, des nodules de terre cuite et charbons.
 2 : Limon argileux brun avec quelques cailloux calcaires, des nodules de terre cuite et rares charbons.
 3 : Sédiment argilo-limoneux brun foncé avec des nodules calcaires.

St 3457, SD1

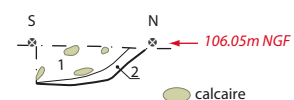


1 : Limon brun foncé mêlé de cailloux calcaires parfois chauffés. Présence de charbons, de nombreux nodules de terre cuite.

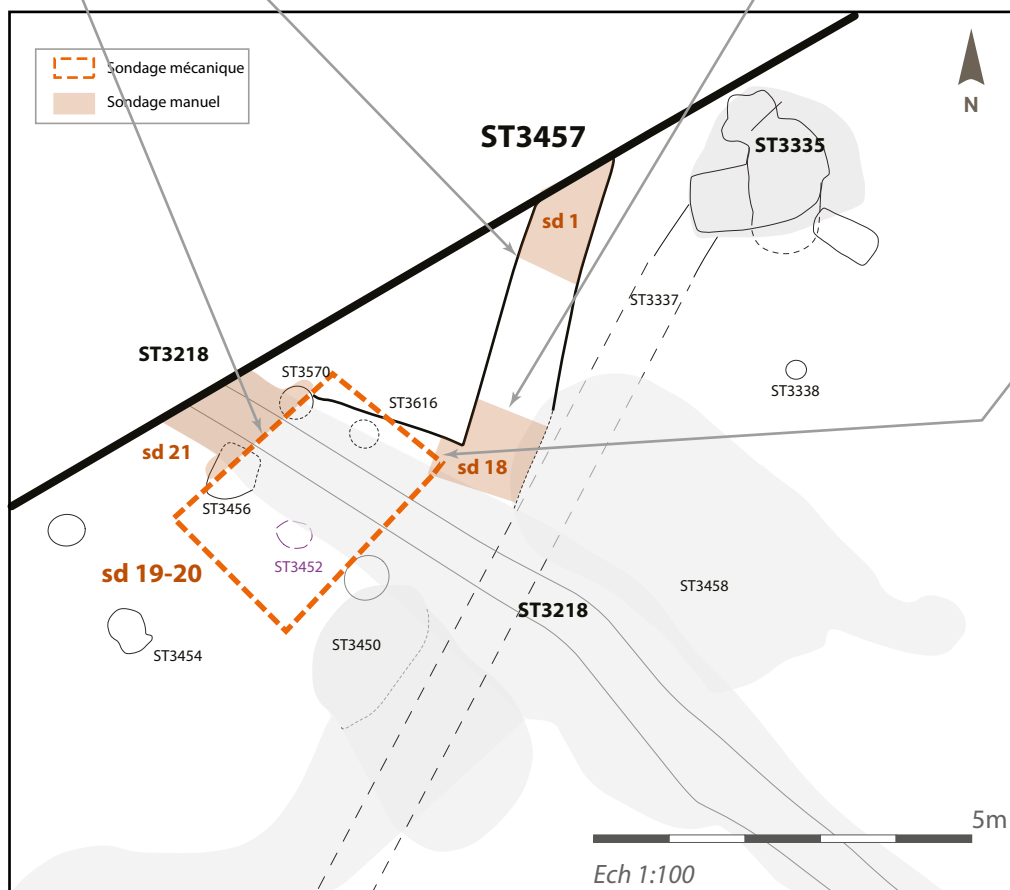
St 3457, sd 18



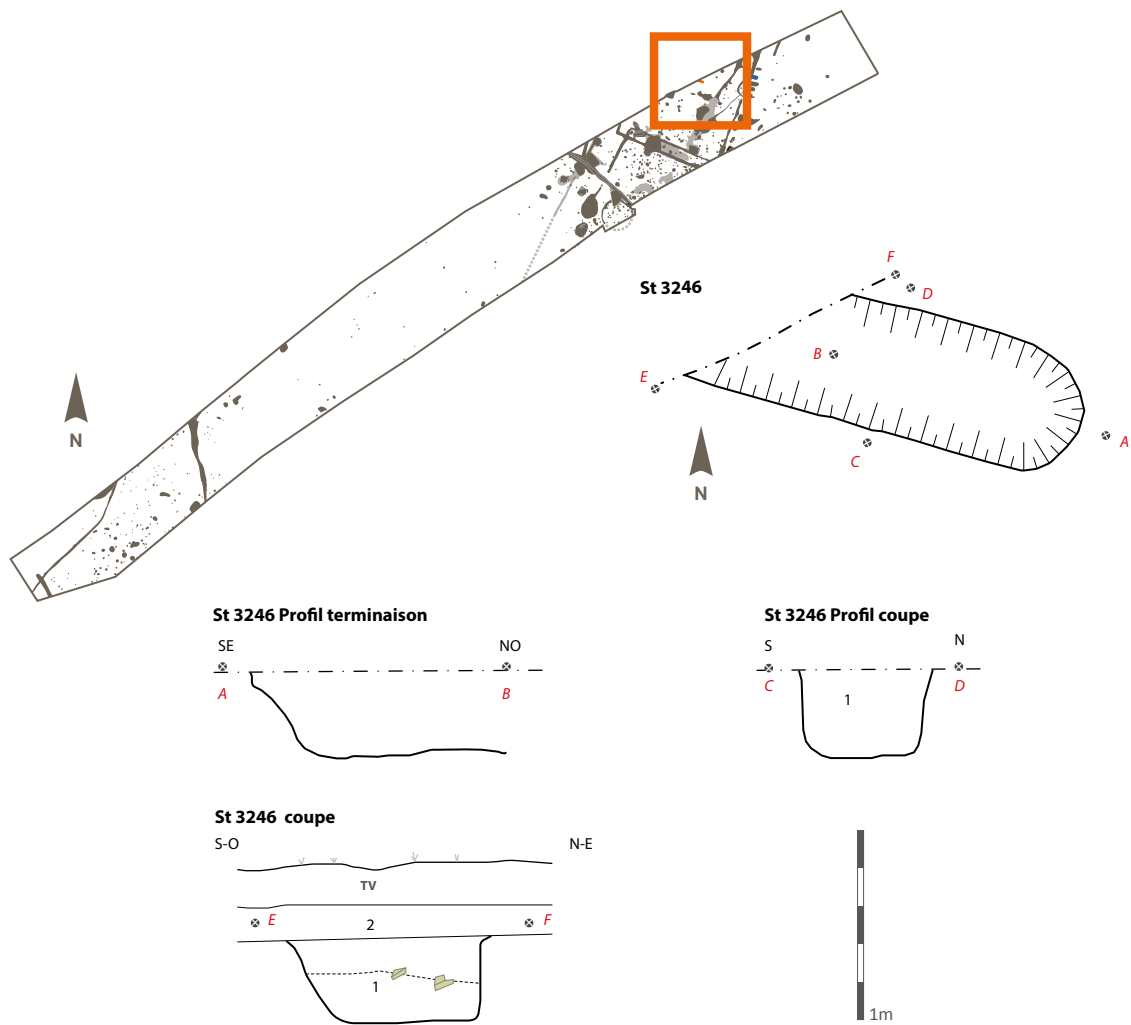
St 3457



1 : Limon argileux brun avec quelques cailloux calcaires, des nodules de terre cuite et rares charbons.
 2 : Calcaire altéré pris dans une matrice limono-argileuse de couleur brun moyen.



Echelle 1:40  1m
 échelle des coupes



1 - sédiment limoneux meuble brun, mêlé de cailloux et pierres calcaires dont certaines chauffées ; nombreuses terres cuites architecturales, nombreux nodules de terre cuite, présence de mortier sableux (au dessus du tiret, concentration particulièrement importante d'éléments de construction)
 2 - sédiment limoneux meuble, brun mêlé de terre végétale et de nodules de terre cuite, pierres et cailloux calcaires

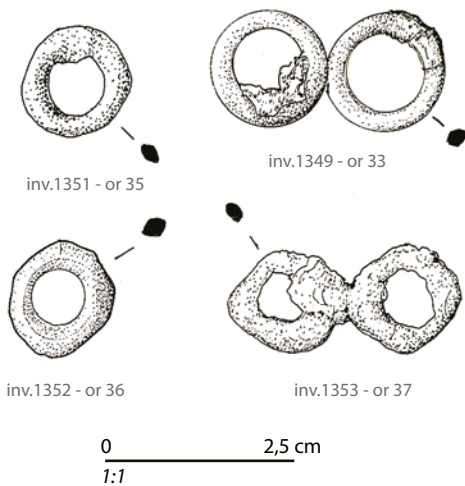


Fig. 105 - Structure linéaire 3246

Deux sondages manuels ont été effectués, l'un contre la berme du chantier et le second à l'extrémité du fossé, d'1,25 m de long chacun. Tenu, il mesure de 50 à 70 cm de large pour une profondeur maximale de 15 cm. Son comblement est homogène, limoneux brun foncé avec des inclusions de terre cuite et de calcaire.

Le comblement de St 3027 a livré 15 tessons de céramiques antiques pour 6 NEI qui forment un lot cohérent d'époque augustéenne. 16 autres tessons protohistoriques non caractéristiques ont également été mis au jour dans le comblement de ce fossé.

Outre ce mobilier céramique, de rares fragments de faune et malacofaune (huitre), ainsi que deux éléments de torchis et un fragment de lame avec cortex, ont été prélevés dans le comblement unique de ce fossé.

Fossé 3011 (Fig. 106)

Ce fossé a été observé sur une quinzaine de mètres de long dans le secteur 3. Orienté SO/NE, il ne s'inscrit pas dans la trame générale du parcellaire gaulois et antique et recoupe toutes les structures croisées le long de son tracé, toutes périodes confondues.

Large de 50 cm au maximum, il présente un profil en cuvette, localement plat et une profondeur maximale observée de 20 cm mais avoisinant plutôt la dizaine de centimètres. Son comblement est unique et constitué d'un limon brun meuble homogène, associé à quelques cailloux calcaires et de nombreux fragments de tuiles romaines. L'absence de niveaux naturels liés à l'érosion des parois pourrait être un indicateur d'un fonctionnement fermé de ce fossé, type palissadé.

Le matériel récupéré lors de la fouille des différents sondages est essentiellement antique. Il s'agit de céramique (dont des éléments de sigillée), de faune, malacofaune (huîtres principalement), de quelques scories et de quelques clous.

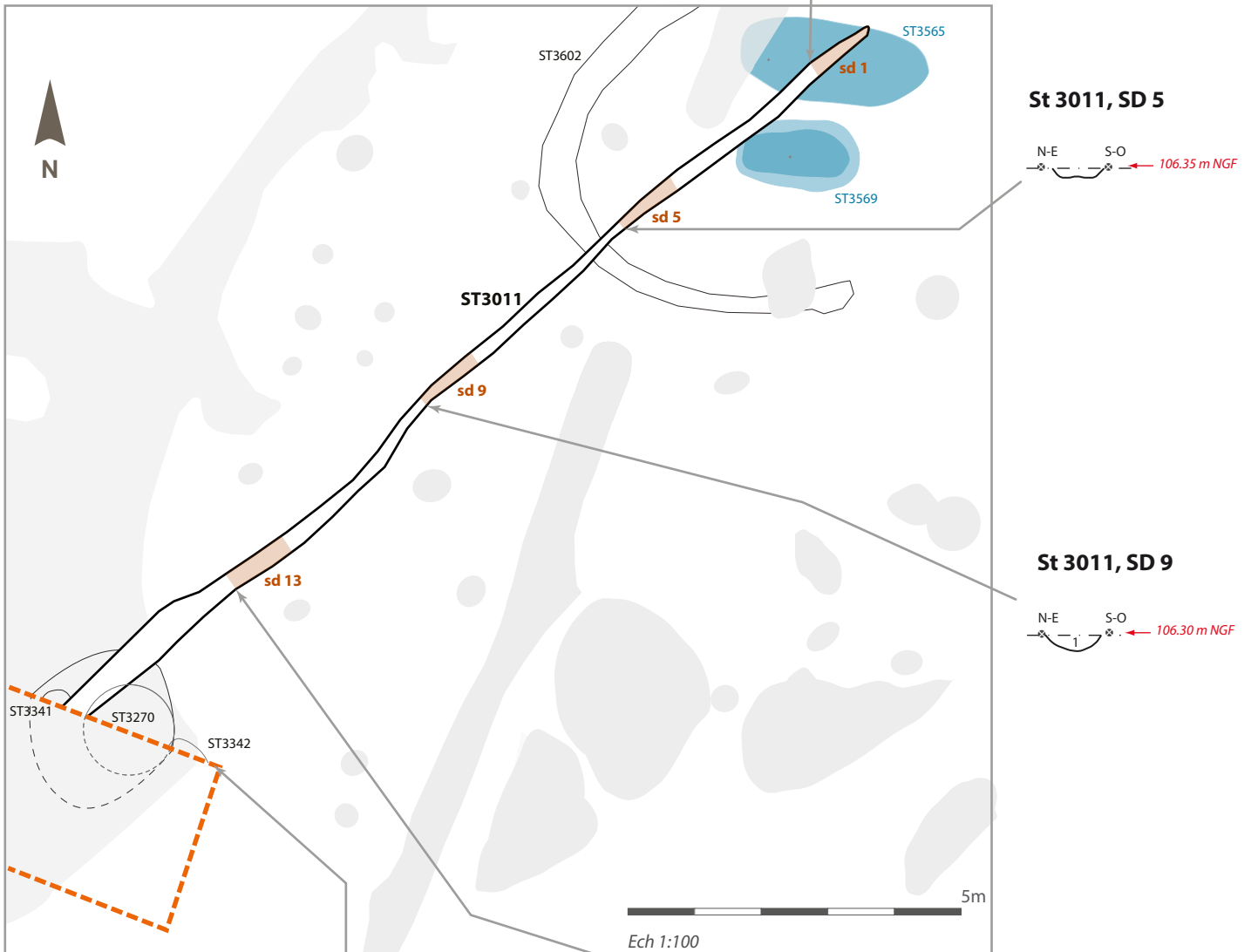
Ce fossé n'a pas été identifié au-delà de la nappe 3002, vers l'ouest, ni plus à l'est. Toutefois, étant donné le niveau d'arasement de cette structure, on peut supposer que certaines structures se trouvant dans le prolongement exact du fossé préservé, pourraient lui être associées.

L'orientation atypique pour le site de ce fossé permet également de lui proposer un retour, à titre d'hypothèse, matérialisé par une concentration de structures alignées suivant un axe nord-ouest / sud-est (**Fig. 107, 108**). Ces vestiges sont disparates ; il s'agit de quelques ancrages de poteaux, de cuvettes, de fosses irrégulières et de chablis pouvant renvoyer l'image d'une haie bocagère (le profil de ces structures est présenté synthétiquement en **annexe 2**). Cette hypothèse peut toutefois être contredite par le fait qu'aucune jonction n'a été observée entre le fossé et son éventuel retour et par la présence d'une probable construction datée des III^{ème}-I^{er} s. av. J.-C. (cf. *supra*) dans ce même secteur.

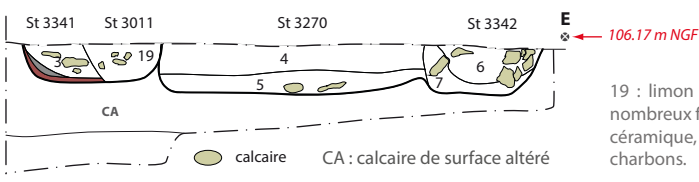
Deux systèmes de fossés s'entrecroisant (A et B, cf. Fig. 101)

Deux ensembles de fossés (A et B) s'entrecroisent au centre du secteur 3. La réalisation d'un sondage manuel d'intersection, réalisé à la jonction des fossés 3305 (ensemble A) et 3152 (ensemble B), ont permis d'observer l'antériorité du premier sur le second. Ils traversent en outre différentes fosses (cave et carrières) associées à la phase précédente des III^{ème}-I^{er} s. av. J.-C. (st 3540, 3083 et 3081).

Fig. 106 - Fossé st 3011

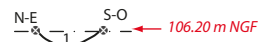


Sondage Mécanique - Coupe Nord



19 : limon brun foncé avec de nombreux fragments de TCA, de céramique, malacofaune et charbons.

St 3011, SD 13



sd 5, 9 et 13 :
1 - Sédiment limoneux brun noir meuble, homogène mêlé de cailloux calcaires, silex, terre cuite, TCA, charbons et céramique.

Fig. 107 - Fossé st 3011 et proposition de retour

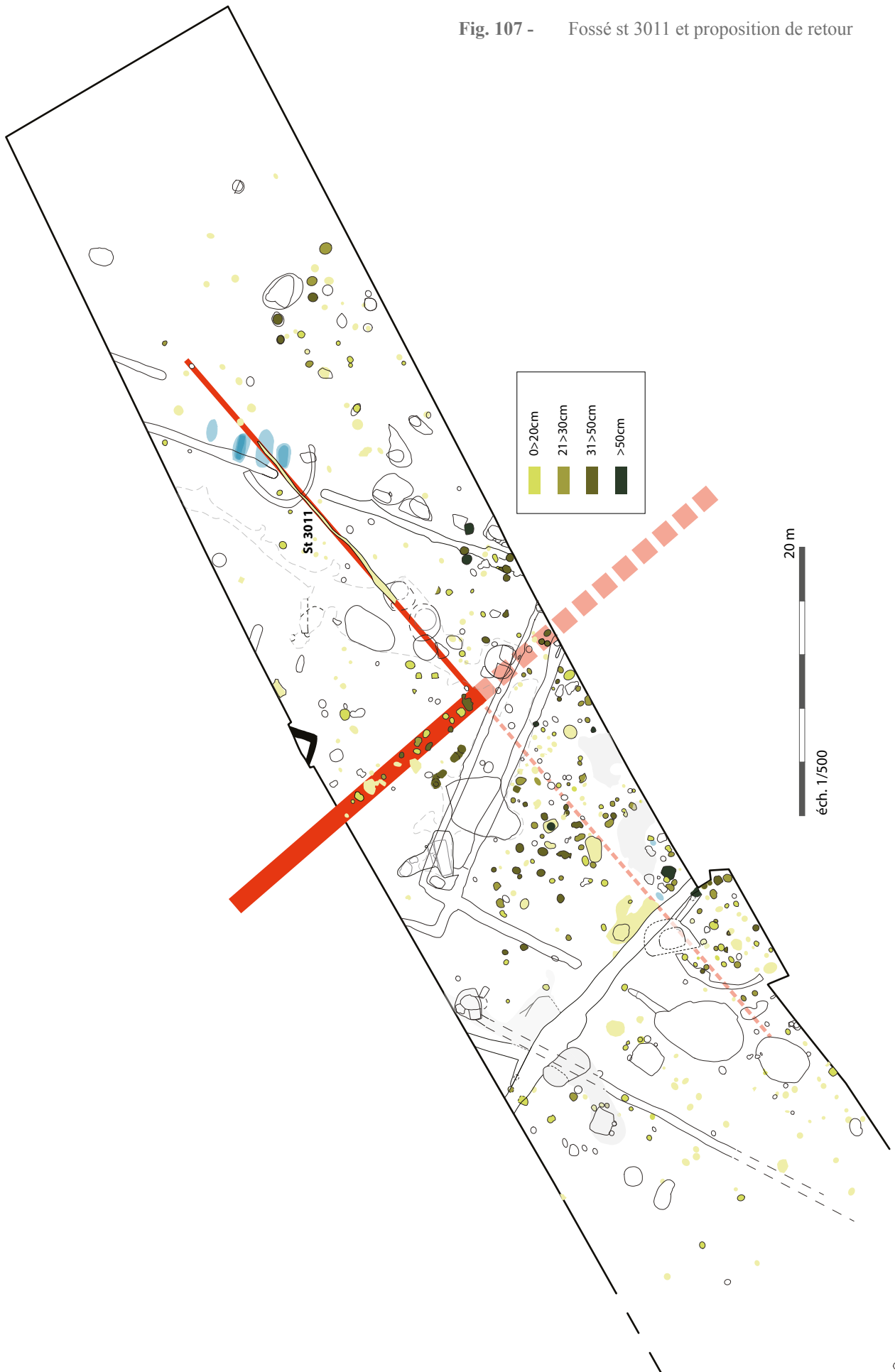
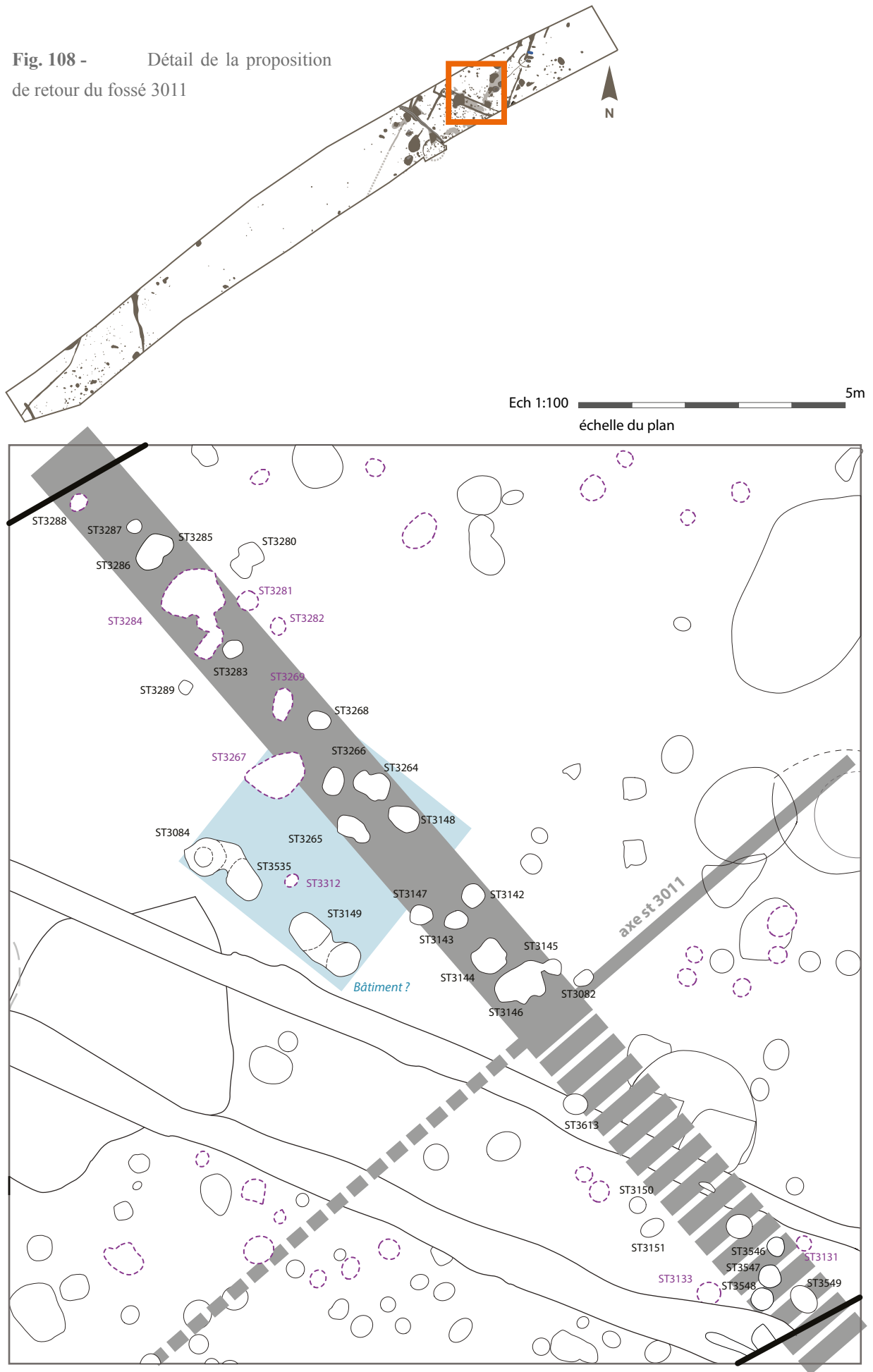


Fig. 108 - Détail de la proposition de retour du fossé 3011



Système A (Fig. 109)

Cet ensemble implanté selon la topographie du site, est constitué de quatre fossés (st 3358, 3305/3301, 3130 et 3002, du sud vers le nord). Un accès est pratiqué sur la branche occidentale de cet ensemble. Large de 4 m, elle coïncide avec le passage du fossé accueillant la canalisation en matériaux périssables (st 3218) sans qu'une relation de cause à effet puisse être assurée (pour faciliter son entretien ?). Le tracé du fossé méridional (st 3358) s'interrompt au niveau de la fosse 3360. Aucune suite ou retour n'a été observé au-delà de cette dernière fosse.

Tous les fossés constituant cet ensemble sont similaires en profil et comblement. Largés d'environ 80 cm, ils sont profonds de 30 cm au maximum par rapport à la surface de décapage et présentent un comblement brun foncé homogène plus ou moins riche en matériel anthropique.

Le mobilier mis au jour lors des différentes investigations est peu abondant et est attribuable à la période tibéro-claudienne. Du matériel résiduel des III^{ème}-I^{er} s. av. J.-C a également été prélevé, principalement dans les comblements du fossé 3301 (cf. **annexe 4**). Outre le mobilier céramique, de la faune, de la malacofaune (huîtres principalement), du métal (clou, plaque et trois anneaux votifs) ont été mis au jour plus particulièrement dans les comblements des fossés 3305 et 3130.

Système B (Fig. 110)

Cet ensemble, postérieur au premier (A), n'est représenté que par trois fossés (st 3152, 3303 et 3310). Les deux premiers forment un angle de parcelle se développant vers le nord ; le troisième semble s'interrompre au niveau du fossé 3130 de la phase A. Tous ces fossés présentent des dimensions, des profils et des comblements analogues au système précédent. Le mobilier a essentiellement été mis au jour dans les comblements du fossé 3152 et principalement dans les tronçons 9 et 10 de ce dernier fossé (70 % du kilogramme de céramique de la structure 3152). Près de 400 g de faune et quelques huîtres ont également été récupérés ainsi qu'un fragment de fibule de Nauheim en alliage cuivreux (tronçons 11/12) et l'extrémité distale d'une épée à profil en « V » et de section lenticulaire (matériel résiduel laténien ? **Fig. 110**). Daté par la céramique antique de la première moitié du I^{er} s. ap. J.-C, voire du premier tiers de ce siècle, il pourrait correspondre à une évolution du système précédent (A) avec une persistance de l'axe ONO/ESE matérialisé par les fossés parallèles 3130 et 3152, distants d'environ deux mètres. La présence du fossé 3130, reliant ces deux derniers fossés pourrait étayer cette hypothèse, ainsi que la proximité des deux fossés parallèles 3303 (B) et 3305/3301 (A), également distants de 2 m.



St 3301, Sd 13 coupe sud

Limons argileux brun avec des inclusions de charbons, terre cuite et de céramique.

St 3305, SD 7 coupe sud

Limons argileux brun avec quelques fragments calcaires, charbons et nodules de terre cuite.

St 3305, Sd1 oupe nord

1 : Limons argileux brun avec de nombreux fragments calcaires, charbons et nodules de terre cuite.
2 : Limons argileux brun avec charbons et de rares nodules de terre cuite.

St 3358, sd 1 coupe sud

limons argileux brun foncé, homogène, inclusions de nombreux cailloux calcaires, terre cuite, microcharbons

St 3002, SD 5 coupe nord



Limon argileux brun, homogènes, rares pierres calcaires, galets, quelques inclusions de terre cuite et charbons.

St 3002, sd 6 coupe sud



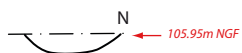
Limon argileux brun avec des fragments calcaires, quelques petites pierres ($\leq 10\text{cm}$), nodules de terre cuite et rares charbons.

St 3130, SD 2 coupe ouest



Limon brun foncé avec graviers calcaires, calcaire brulé et galets. Présence de nodules de tochis, de charbons et de terre cuite.

St 3130, Sd 3 coupe ouest



Limon brun foncé avec graviers calcaires, calcaire brulé et galets. Présence de nodules de tochis, de charbons et de terre cuite.



Fig. 109 - Ensemble de fossés antiques (système A)

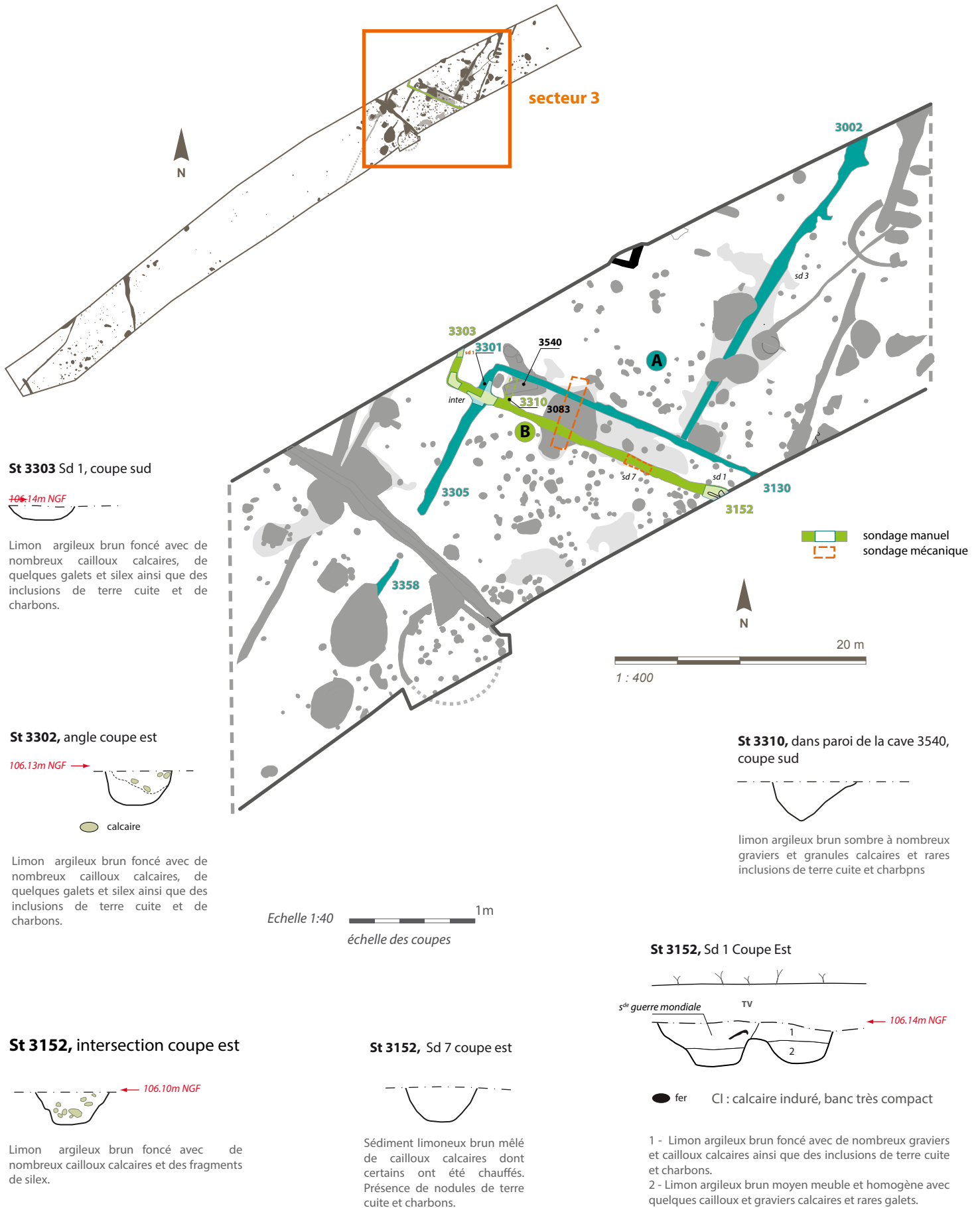


Fig. 110 - Ensemble de fossés antiques (système B)

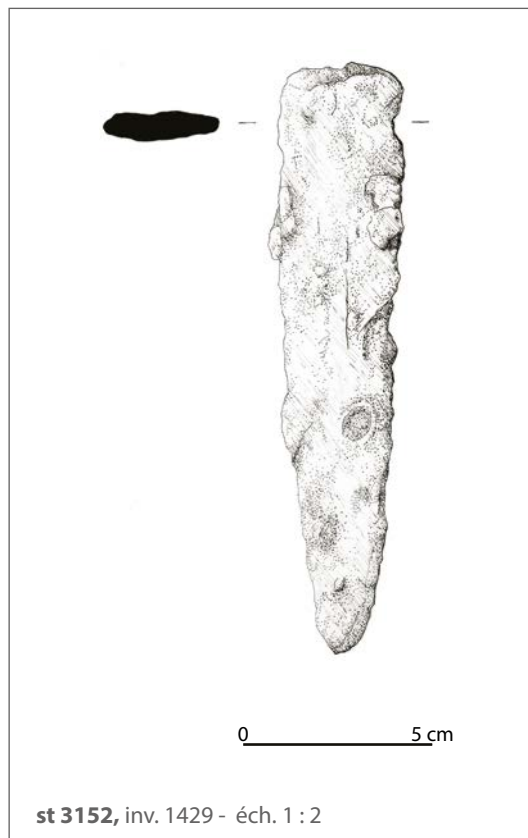
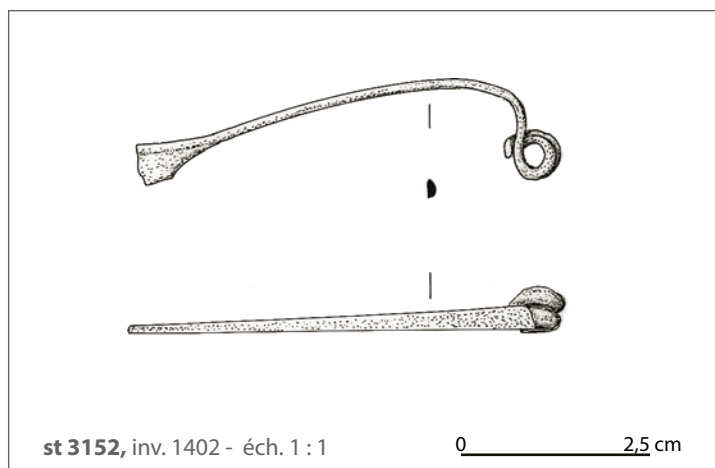


Fig. 111 - *Instrumentum*, fossé 3152 (système B)

6.2. Bâtiment à hypocauste (ST 3256, Fig.112)

Contre la berme nord du chantier et au cœur du secteur 3, fut mis au jour l'angle d'une pièce à hypocauste dont seuls 2,50 m² ont pu être étudiés sur l'emprise de la fouille. L'orientation des murs coïncide avec celle des différentes parcelles antiques présentées plus haut.

La bonne conservation de cette partie du bâtiment s'explique par son mode de construction (**Fig. 113**). En effet, le calcaire a été décaissé sur une vingtaine de centimètres de profondeur afin d'y aménager les murs contre le front de taille du substrat. Observé sous à peine 30 cm de terre végétale, seuls les éléments construits dans cette cuvette ont été préservés. Ils étaient recouverts d'une couche hétérogène de destruction composée essentiellement de fragments de mortier de tuileau, de mortier sableux jaune, de fragments de terre cuite architecturale et de quelques pierres calcaire ; quelques infiltrations limoneuses brunes ponctuent ce comblement hétérogène.

Pour leur part, les murs sont constitués de pierres calcaires grossièrement équarries, d'un module avoisinant les 20 cm et ne dépassant pas les 30. Le liant est un mortier jaune beige pulvérulent et sableux. Une étude des mortiers du sanctuaire réalisée par C. Guibert et D. Dufournier du CRAM (Université de Caen) dans les années soixante-dix (BERTIN 1977 : 80) permet de souligner des similitudes entre le mortier de l'hypocauste (fouille 2014) et celui des murs des galeries déambulatoire du sanctuaire

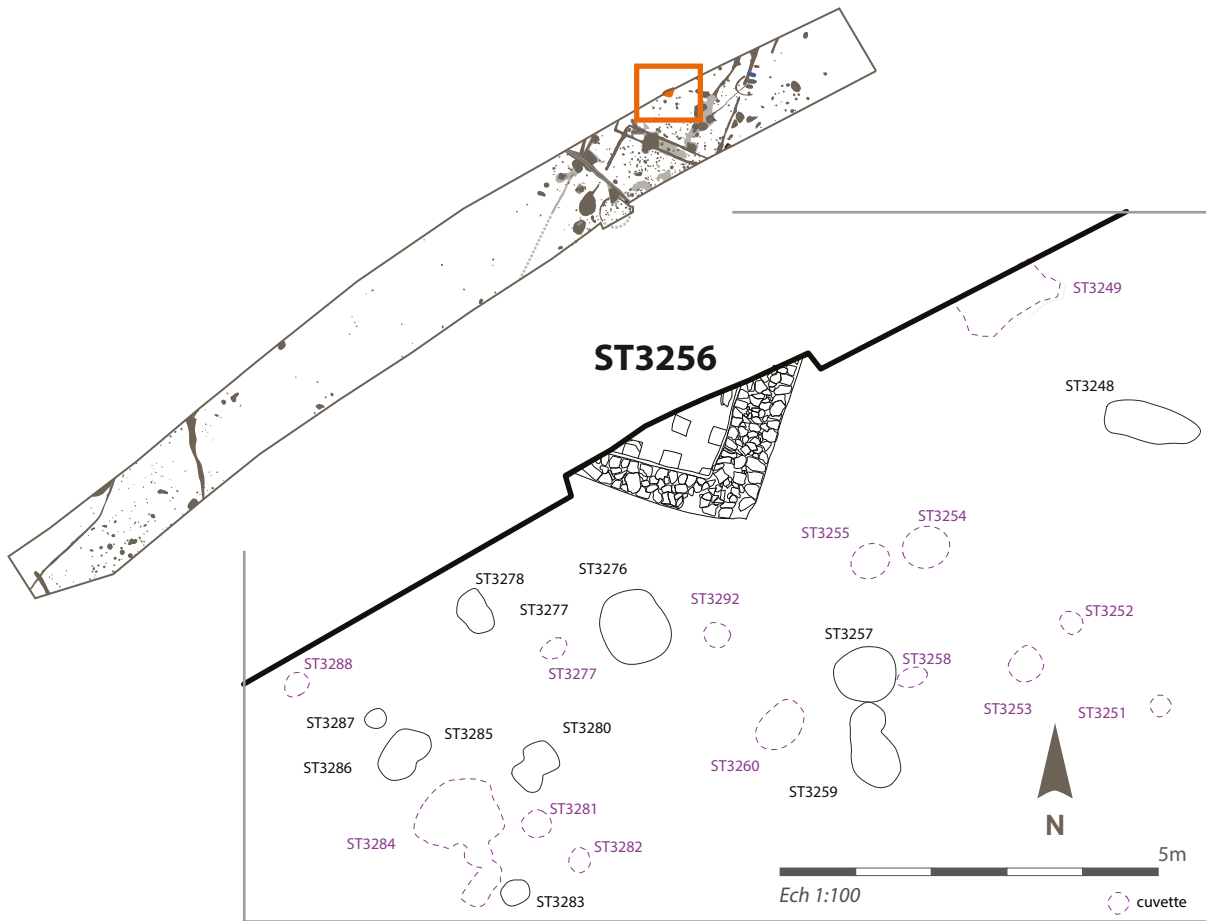
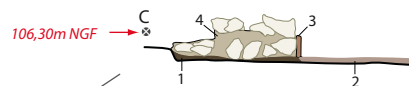


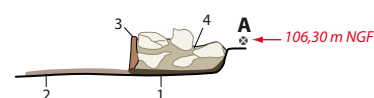
Fig. 112 - Découverte partielle d'un pièce à hypocauste

St 3256 Sd B-C

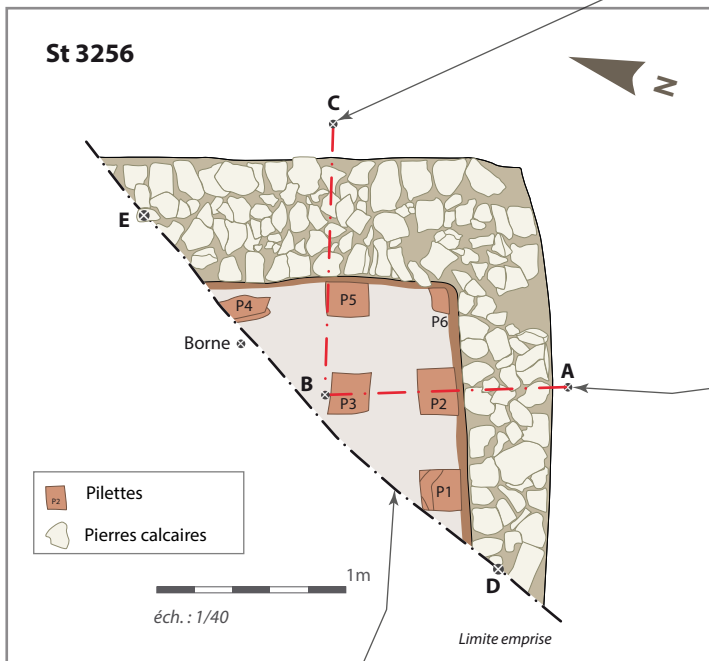


- 1 : limon argileux brun sombre composé de terre cuite et de charbons.
- 2 : Sole en mortier de tuileau
- 3 : Enduit de mortier de tuileau
- 4 : Mortier sableux jaune à beige avec quelques poches très sableuses et quelques inclusions de terre cuite

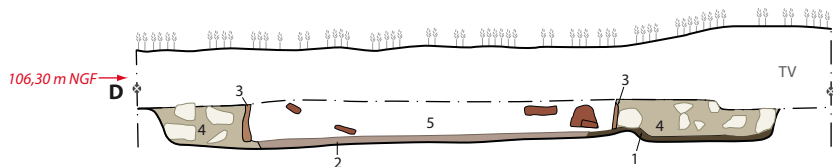
St 3256 Sd A-B



- 1 : limon argileux brun sombre composé de terre cuite et de charbons.
- 2 : Sole en mortier de tuileau
- 3 : Enduit de mortier de tuileau
- 4 : Mortier sableux jaune à beige avec quelques poches très sableuses et quelques inclusions de terre cuite



St 3256 Sd D-E



- 1 : limon argileux brun sombre composé de terre cuite et de charbons.
- 2 : Sole en mortier de tuileau
- 3 : Enduit de mortier de tuileau
- 4 : Mortier sableux jaune à beige avec quelques poches très sableuses et quelques inclusions de terre cuite
- 5 : Niveau hétérogène composé de mortier rose parfois induré, de limon brun (rare), et de quelques poches de sable jaune à beige.



Fig. 113 - Stratigraphie de la pièce à hypocauste



effondrement de la pilette 6 (angle sud) constituée de matériaux de réemploi



Fig. 114 - Photographies de détail des pilettes de l'hypocauste

ainsi que celui du petit bâtiment étudié en 1975 (cf. contexte archéologique, sondage 2) et localisé vraisemblablement aux abords immédiats de la fouille. Ces analyses ont permis de déterminer la composition du mortier : environ 20 % de calcium, 65 % de sable et 15 % d'argile. Pour D. Bertin, et d'après la typologie mise en place pour ces mortiers, l'utilisation de ce matériau est attribuable au début du Ier s. ap. J.-C.

Contre le parement interne de ces murs, est appliqué un enduit de mortier de tui-leau de 2 à 3 cm d'épaisseur, de la même composition que le sol, dont la chape ne dépasse pas non plus les 3 cm d'épaisseur. Sur ce sol, fut mis au jour six pilettes d'hypocauste espacées les unes des autres d'une trentaine de centimètres. Elles sont constituées de un à trois éléments chacune avec une épaisseur de liant argileux ocre de un centimètre environ ; deux de ces pilettes sont constituées d'éléments de réemploi (Fig. 114) : trois fragments de *tegula* empilés compose la pilette la plus septentrionale (P4) et des fragments de briques (*tegula*, pilette ?) d'une douzaine de centimètres de module ont été disposés dans l'angle de la pièce (P6). La réalisation d'un premier sondage manuel à cet emplacement a notamment permis d'observer l'effondrement de cette dernière pilette sur la pile n°2 et de restituer une hauteur minimale de la pile d'origine d'une soixantaine de centi-

mètres de hauteur (13 tuiles de 3,5 cm d'épaisseur additionné à l'épaisseur cumulée du liant).

Nous noterons qu'aucun fragment de *tubuli* n'a été identifié lors de la fouille de cet ensemble.

Mobilier et datation

Le mobilier céramique est numériquement faible dans la partie de l'hypocauste mise au jour.

Le nettoyage de surface de cette structure a livré 17 tessons (NR) pour 9 NMI (/NEI). Ce petit lot peut être

daté de la première moitié du I^{er} siècle. Il s'agit là de toute évidence d'un *terminus post quem* de la date d'abandon de l'hypocauste. Le niveau lié à la destruction (us 1) n'a livré que deux minuscules fragments de panse, l'un de céramique commune sombre sableuse, l'autre de *terra nigra* noire à cœur rouge, sur lesquels on ne peut reposer de datation fiable. De même, dans le sol (us 2), seul un fragment de panse de céramique claire fine, appartenant très probablement à une cruche régionale à pâte orangée a été mis au jour.

Outre ce mobilier, quelques fragments de faune et d'huître ont été mis au jour ainsi que six clous.

6.3. Canalisation st 3218 (Fig. 115)

Ne s'inscrivant pas dans la trame générale du parcellaire, une canalisation orientée NO/SE, a été mise au jour à l'ouest du secteur 3. Elle est constituée de tubulures en bois non conservées et assemblées par des frettes métalliques disposées dans le comblement médian d'un fossé. Ce dernier, profond d'1,40 m au maximum (tronçon 21), présente une forme en « Y » régulière (Fig. 115, 116). La partie rétrécie, à parois droites et fond plat, mesure 65 cm de haut sur une cinquantaine de centimètres de large. Cette structure coupe sur son passage, différentes structures protohistoriques (St 3089, 3458, 3617 et 3717), ainsi que l'angle d'un fossé antique (St 3547) daté du milieu I^{er} s. fin du II^e s. ap. J.-C. (datation carbone 14). Son tracé passe également au niveau de l'interruption de fossés antiques d'époque tibéro-claudienne (St 3305/3358).

Deux sondages manuels ont été réalisés aux deux extrémités du tracé de ce fossé, contre les bermes sud et nord du chantier. Des sondages mécaniques furent par la suite réalisés à espace régulier permettant de compléter les informations sur le mode de comblement de ce fossé. Les espaces restant ont enfin été vidés afin de récolter le mobilier par passes de 20 cm successives et de récolter l'ensemble des frettes de canalisations. Ces différentes interventions ont permis de découvrir dans chacun des sondages une frette de canalisation entre 70 et 80 cm de profondeur par rapport à la surface de décapage.



Fig. 115 - Photographie de la stratigraphie du fossé 3218 investi pour la mise en place de la canalisation

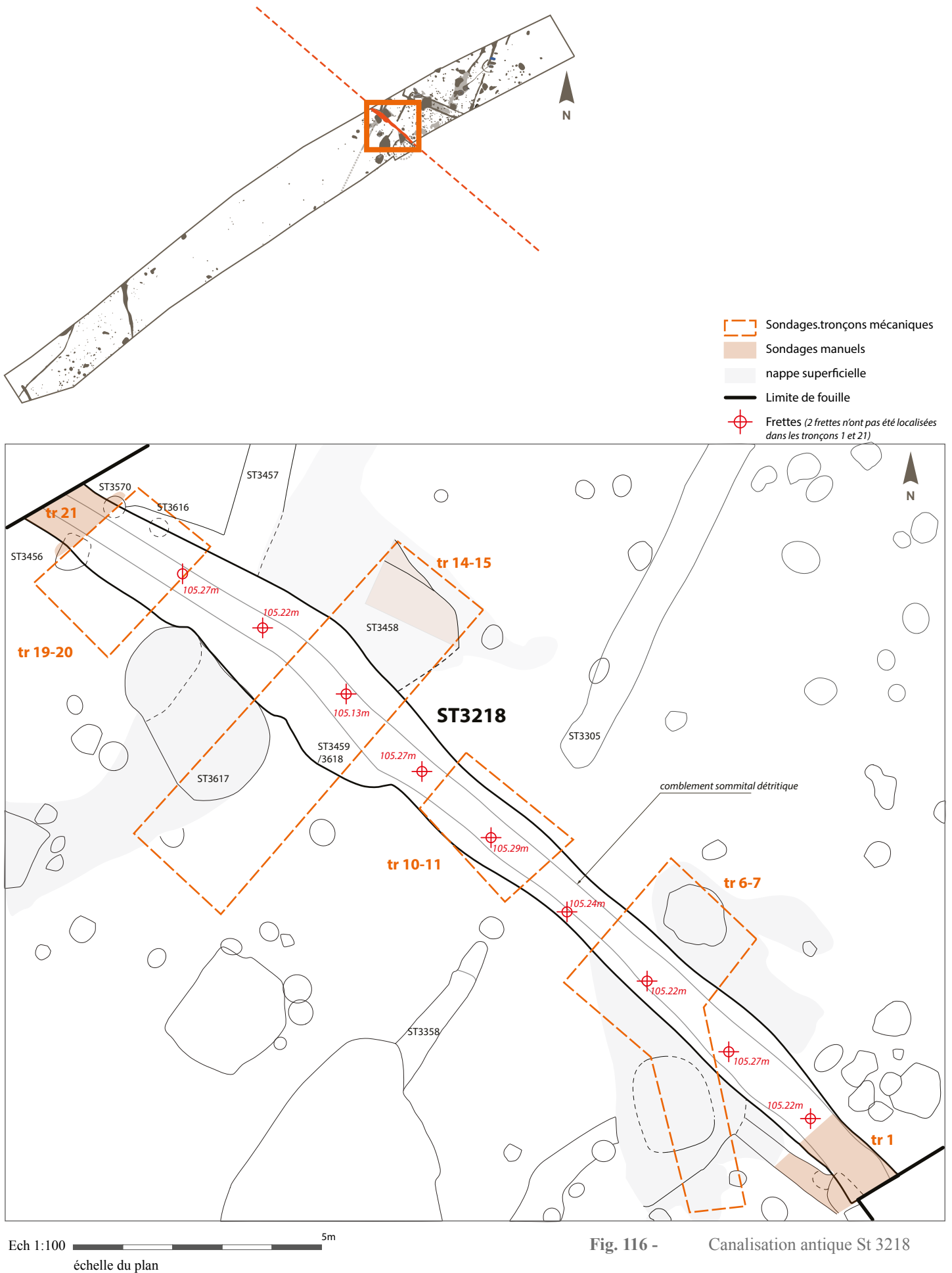
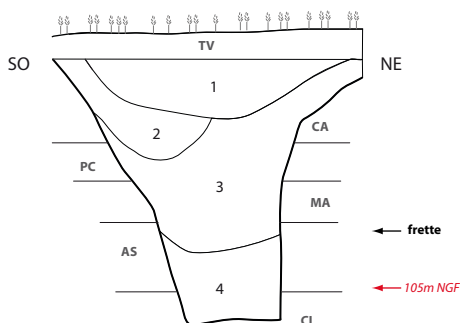


Fig. 116 - Canalisation antique St 3218

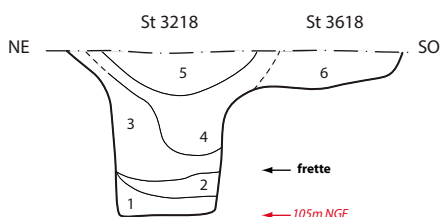


St 3218 - tr 21



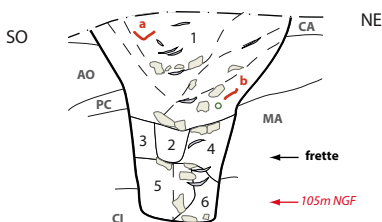
- 1 - couche détritique composée de nombreuses tuiles, matériel divers dont huîtres, galets, terre cuite, pierres brûlées dans matrice limoneuse brun noir
- 2 - limon brun foncé à nombreux cailloux calcaires, rares rognons de silex, quelques blocs calcaires
- 3 - limon sableux brun foncé, cailloux calcaires, quelques galets ; présence de terre cuite, escargots, quelques pierres chauffées (frette)
- 4 - limon brun foncé, peu argileux, nombreux cailloux calcaires, quelques blocs calcaires

St 3218 et St 3618 - tr 14/15



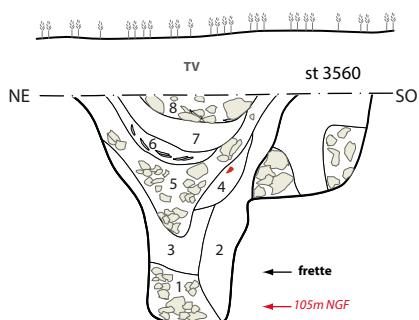
- 1 - sédiment argilo-limoneux à limono argileux brun mêlé de fragments calcaires et nodules d'argile orangée, présence de charbons, terres cuites et huîtres
- 2 - argile limoneuse brun foncé avec fragments calcaires parfois brûlés, terre cuite, charbons
- 3 - argile limoneuse à limon argileux brun avec graviers et pierres calcaires, nodules de terre cuite charbons et bris coquillers
- 4 - argile limoneuse à limon argileux brun clair à nombreux graviers et pierres calcaires, nodules de terre cuite charbons et bris coquillers
- 5 - limon argileux brun à cailloux calcaires, galets, terre cuite architecturale, charbons huîtres

St 3218 - tr 6/7



- 1 - limon argileux brun foncé, nodules calcaires, charbons, terre cuite, huîtres, cailloux calcaires et calcaires chauffés, litages, très hétérogène
- 2 - limon argileux brun foncé, quelques charbons et nodules de terre cuite, quelques nodules calcaires
- 3 - juxtaposition de poches de chaussin, d'argile jaune et de limon argileux brun foncé
- 4 - poches d'argile jaune et de limon argileux brun foncé, nodules calcaires, rares cailloux calcaires
- 5 - limon argileux brun moyen, rares graviers, charbons et terre cuite
- 6 - cailloux calcaires dans limon argileux brun clair

St 3218 et St 3560 - tr 1



- 1 - limon argileux brun gris, homogène et meuble, nombreuses pierres calcaires, rares microcharbons
- 2 - limon argileux gris moucheté jaune, hétérogène et compact, graviers calcaires, quelques micro charbons
- 3 - limon argileux brun gris, homogène et meuble, quelques graviers calcaires, rares microcharbons
- 4 - argile limoneuse brun orangé, homogène, compacte, rares inclusions calcaires et microcharbons
- 5 - limon argileux brun, homogène, très meuble, nombreuses pierres calcaires
- 6 - limon légèrement argileux brun gris, homogène, compact, quelques graviers, nombreuses inclusions charonneuses et de terre cuite, nombreuses huîtres
- 7 - argile limoneuse orangée, homogène, compacte, rares inclusions calcaires et microcharbons
- 8 - limon argileux gris, homogène et compact, graviers et blocs calcaires, nombreuses coquilles d'huître

- CA calcaire altéré
- AO argile orangé
- PC plaquette calcaire
- MA marne argileuse
- CI calcaire induré

- calcaire
- huître
- céramique
- anneau alliage cuivreux
- a céramique a, inv. 205
- b céramique b, inv. 206

Ech 1:40 échelle des coupes

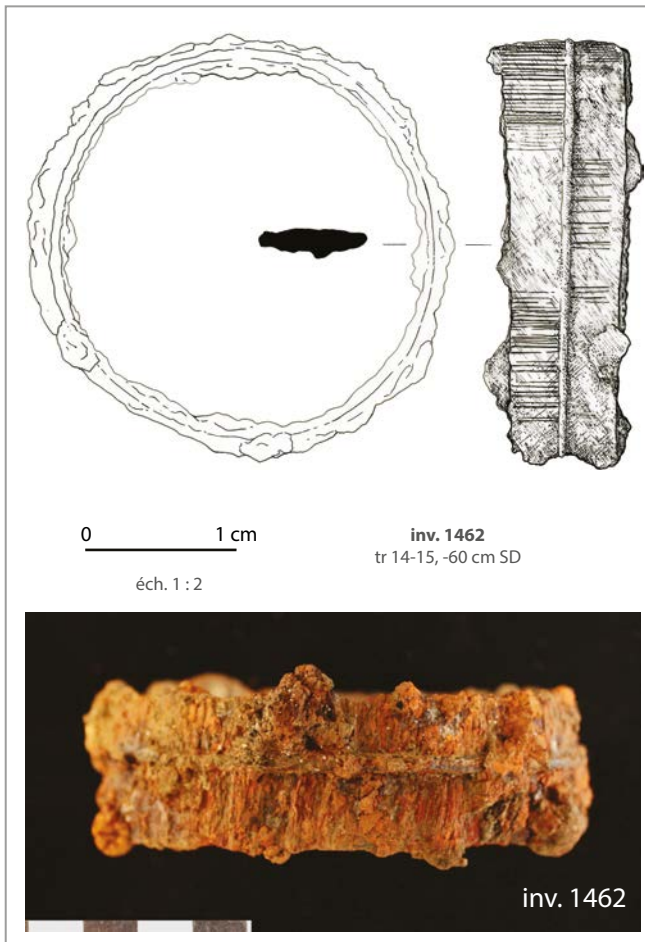


Fig. 117 - Frette de canalisation mise au jour dans le fossé 3218



Fig. 118 - Frette de canalisation en place dans le sondage 14 du fossé 3218

Celles-ci (cf. Fig. 117), similaires en tout point, sont des anneaux de 9,5 cm de diamètre réalisés à partir d'une bande de fer de section rectangulaire et plate (3,4 cm x 0,4 cm d'épaisseur). Des bourrelets médians (un, face extérieure et deux, parallèles face intérieure, espacés de 3 mm) servent de butée aux deux tuyaux de bois (*tubuli*) dont le mandrin métallique assure le raccord. Des traces ligneuses, conservées dans la rouille, côtés interne et externe permettent de restituer une rainure concentrique dans l'épaisseur du tuyau, dans laquelle venait s'encaster la pièce métallique, optimisant l'étanchéité de la canalisation.

Ainsi, sur l'ensemble du tracé, 11 frettes ont été recueillies à espace régulier, tous les 2,10 m environ. Les altitudes prises à la base des frettes oscillent entre 105,13 m NGF et 105,29 m NGF, montrant la régularité de la canalisation sans permettre d'en extrapoler le pendage et donc l'orientation d'écoulement (cf. Fig. 116).

L'étude des comblements de cette structure, si elle montre une grande hétérogénéité sur l'ensemble du tracé, permet d'établir trois phases principales de remplissage et d'utilisation.

La première correspond au comblement de la partie inférieure et rétrécie du fossé. Il s'agit d'un comblement hétérogène brun plus ou moins chargé en pierres calcaires et relativement pauvre en mobilier. Ces remblais ont été ensuite entaillés afin d'installer la canalisation de bois. La largeur de ce creusement (Fig. 118) permet d'en déduire le gabarit des tubulures, d'une quinzaine de centimètre (largeur minimale observée dans

les tronçons 6-7).

Enfin, le colmatage du fossé se caractérise par une succession de niveaux détritiques formant une ligne médiane au sein d'un remplissage homogène brun débordant de part et d'autre du creusement et caractérisés par une quantité importante de mobilier divers et d'éléments de destruction.

Mobilier

Le mobilier collecté dans cette structure correspond au corpus le plus important du site. Il est particulièrement abondant dans les 60 cm supérieurs associés aux niveaux détritiques. Ces derniers se caractérisent par un nombre important de matériaux de construction provenant visiblement du nettoyage d'un bâtiment proche, détruit après incendie : pierres et blocs, dont certains chauffés, tuiles¹⁶, la plupart brûlée à vitrifiée, quelques éléments de mortier et d'enduit peint et une vingtaine de clous (moyenne de 7, 5 cm pour ceux entiers, cf inventaire des clous).

Associés à ces éléments, une quantité conséquente de malacofaune (huîtres principalement) a été observée incitant à la mise en place d'un échantillonnage. Ainsi, seuls les sondages manuels ont fait l'objet d'une conservation systématique. Un simple comptage a été effectué pour les éléments issus des tronçons mécanisés (cf Fig. 119). Ces investigations ont permis de mettre en évidence une concentration beaucoup plus importante des huîtres à l'extrémité nord du fossé 3218 (tr 19 à 21). Près de 15 kg d'huîtres ont été ainsi prélevés dans le seul tronçon 21, dont près de 95 % dans les 40 centimètres supérieurs.

tronçon	huîtres entières	autres
6-7	19	
10-11	14	2 bulots
14-15	21	
19-20	130	1 bulot

Fig. 119 - Récapitulatif des éléments de malacofaune non conservés et ayant fait l'objet d'un comptage sur le terrain

Concernant la faune, un peu plus de 3 kg de fragments ont été mis au jour sur l'ensemble du tracé, de manière plus régulière que pour les coquillages : ainsi, près de 400 gr ont été prélevés dans les deux sondages manuels réalisés aux extrémités du fossé, dont les trois quart sur les 40 cm supérieurs, pour le tronçon méridional et les deux tiers pour celui septentrional.

11 kg de tessons de céramique ont également été prélevés dans les différents comblements de cet aqueduc, dont 2 kg de céramique protohistorique résiduelle (cf annexe 4) provenant des différentes structures laténiennes transpercées par le creusement du fossé. Le décompte des céramiques par tronçon permet d'observer une concentration plus importante de ces éléments au nord de la structure : près de la moitié de ce corpus a été mis au jour dans les comblements du tiers septentrional du fossé (tr 16 à 21). En outre, plus de 80 % de ce matériel a été prélevé dans les niveaux détritiques sommitaux (40 cm supérieurs pour les tronçons 1 et 21).

¹⁶ Il s'agit principalement de *tegulae* (entre 2,5 et 3 cm d'épaisseur), dont 1 perforée et d'*imbreces* (entre 1,5 et 2,5 cm d'épaisseur), toutes deux à pâte orangée vif. L'une des *imbrex* présente un trou non traversant de section subquadrangulaire. Un troisième type très légèrement incurvé, à petit rebord suivi d'une légère rigole (côté longitudinal ?) et à sillon marqué sur la tranche des côtés transversaux <?> (comme les *imbreces*) a été observé. Sorte d'*imbrex* ? La pâte est différente : bleutée à l'intérieur et orangé vif à l'extérieur. L'un de ces fragments est percé (section conique de la perforation) ; elles sont également moins épaisses : 1.5 à 1.8 cm d'épaisseur.

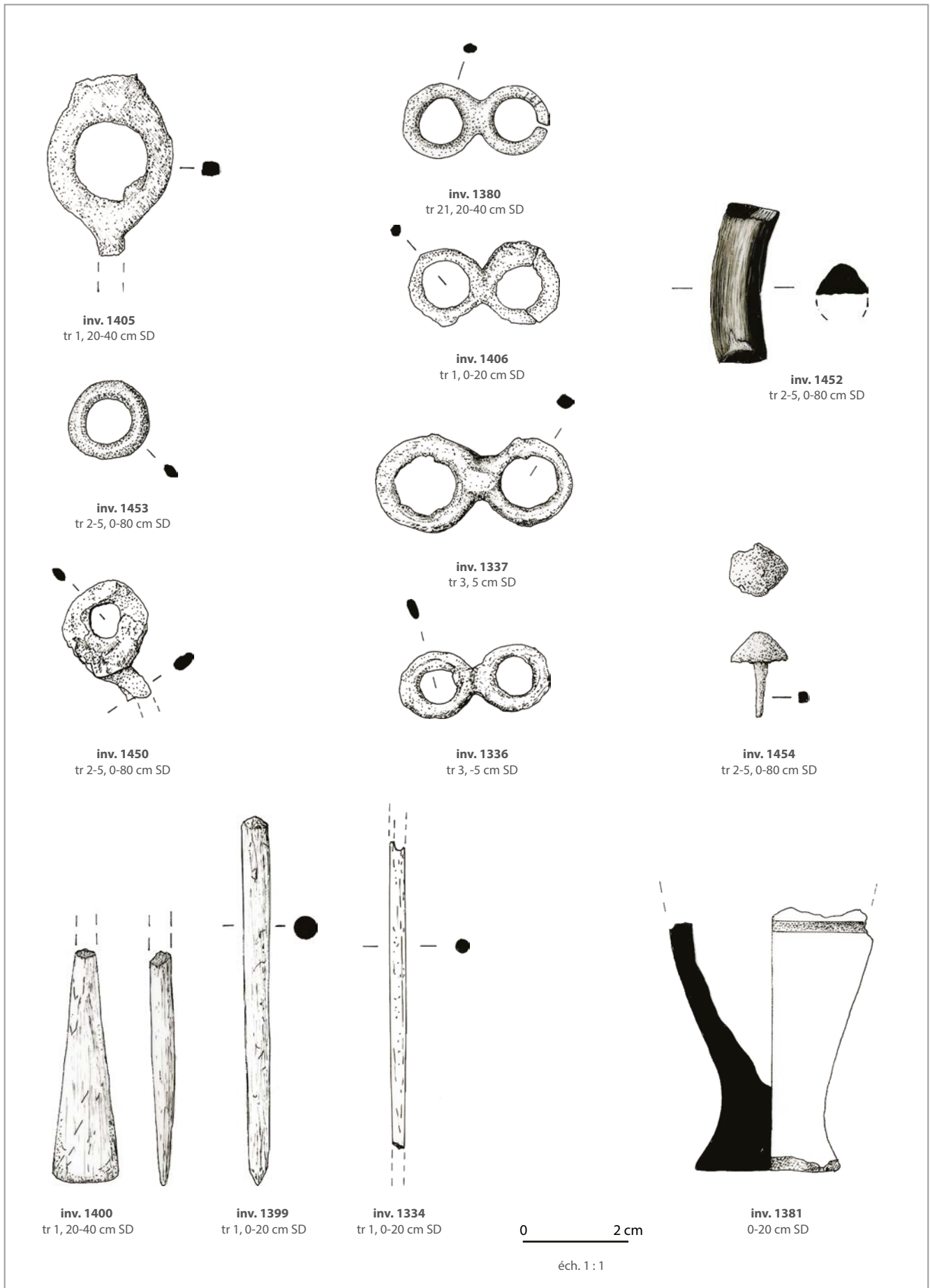


Fig. 120 - *Instrumentum* mis au jour lors de la fouille de la structure 3218

Le mobilier antique étudié (cf annexe 5), couvre une large fourchette qui s'étend de la période augustéenne ou pré augustéenne au II^{ème} siècle ap. J.-C. Les différents recoupements stratigraphiques observés rendent ces lots céramiques hétérogènes d'un point de vue de la datation. Toutefois, dans le tronçon 1, une évolution chronologique pourrait être perçue. Les niveaux inférieurs (passes -60/-80 et -80/-100) comportent du mobilier protohistorique et augustéen, puis le mobilier incombe au premier tiers du I^{er} et enfin au sommet le mobilier date de la seconde moitié du I^{er} / au début du II^e siècle.

Enfin, divers objets ont été découverts en plus des frettes de canalisation, particulièrement dans les niveaux détritiques supérieurs (40 cm sous la surface de décapage) : anneaux en alliage cuivreux (dont trois doubles), tabletterie (fragments d'aiguilles, d'épingles, spatule en os), fragment de bracelet en lignite (cf. Fig. 120)

Synthèse

Les canalisations de bois de Gaule romaine ont fait l'objet d'un inventaire et d'une étude générale (technique, mise en œuvre et chronologie) présentée lors de la table ronde européenne instrumentum de 2012 (BRISSAUD et LOISEAU 2015 : 487-516) permettant de faire l'état des lieux des connaissances sur ce système d'adduction d'eau.

Attestées dès le premier siècle avant J.-C jusqu'au XVIII^{ème} siècle ap. J.-C., elles sont employées pour la période romaine principalement entre le début du I^{er} s. ap. J.-C. jusqu'au III^{ème} s. après J.-C. Elles sont essentiellement mises au jour en contexte urbain : voirie, édifices publics-thermaux¹⁷, domaine privé, alimentation en eau des espaces artisanaux ou commerciaux) mais également dans des villae ou lors de fouilles de sites culturels, comme à Alésia (lieu de culte du Dieu Apollon Moritasgus - CAZANOVE et al.2012 : 103-112 / Cracouville (Eure) – CLIQUET et al. 1996 : 11) ou ces conduites permettaient d'alimenter deux bassins situés en vis-à-vis, à quelques mètres de l'entrée de la cella du fanum.

La conservation des tubulures de bois reste exceptionnelle. Ainsi, pour le grand-ouest, seul le système de canalisation en bois mis au jour au pied de la galerie de la villa de Touffréville (Calvados) a pu être étudié. Il se compose de cinq conduites monoxyles en chêne de section quadrangulaire et longues de 2 à 2,15 m (DIETRICH 2000). Les tronçons de bois étaient vraisemblablement percés au moyen d'une tarière (longue mèche à cuillère ou mèche hélicoïdale).

Pour l'ensemble de la Gaule, seule une soixantaine de site ayant permis la conservation des tuyaux de bois ou des emboîtures métalliques en place, ont permis de restituer la longueur des tubulures. Elles suggèrent une forte proportion de tuyaux entre 1,90 et 2,20 m de long pour un diamètre du conduit interne oscillant entre 4,5 et 10 cm (BRISSAUD et LOISEAU 2015 : 490). Ces dimensions correspondent en effet à celles découvertes à Baron puisqu'elles sont espacées de 2,10 m environ avec des emboîtures de 9,5 cm de diamètre.

Quant aux essences utilisées, six variétés d'arbres sont sélectionnées préférentiellement : l'aulne, le boulot, le cerisier, le châtaignier, le chêne et les résineux. L'analyse des résidus perminéralisés conservés à la surface des frettes de Baron-sur-Odon pourrait permettre l'identification de l'essence utilisée.

¹⁷ comme à *Aregenua* – Vieux (Calvados), 3 canalisations aboutissant dans un canal permettaient d'alimenter le bassin - état antérieur au forum (JARDEL et LELIEVRE 2016)

Enfin, le sens d'écoulement de l'eau n'a pu être déterminé à partir des données collectées, l'altitude des frettes oscillant sur une quinzaine de centimètres sans déterminer de pendage (autour de 105,20 m NGF). A l'instar des aqueducs, le débit de l'eau devait être faible (inférieur à 3 % ADAM 1989 : 267-268) afin de ne pas accentuer l'altération de la canalisation. La présence d'un bâtiment associant au moins une pièce à hypocauste, vers le nord-est (cf. Fig. 121), nous incite évidemment à envisager une adduction de l'eau vers ce bâtiment qui serait dès lors particulièrement imposant au regard de la distance séparant ces deux structures. Néanmoins, l'axe de la canalisation pourrait également rejoindre vers le sud-est le bâtiment implanté à l'est du sanctuaire entre 104 et 106 m NGF (ou ses abords) pour alimenter, par exemple, une éventuelle fontaine ou bassin, comme c'est le cas pour le sanctuaire de Cracouville (Eure), cf. *supra*.

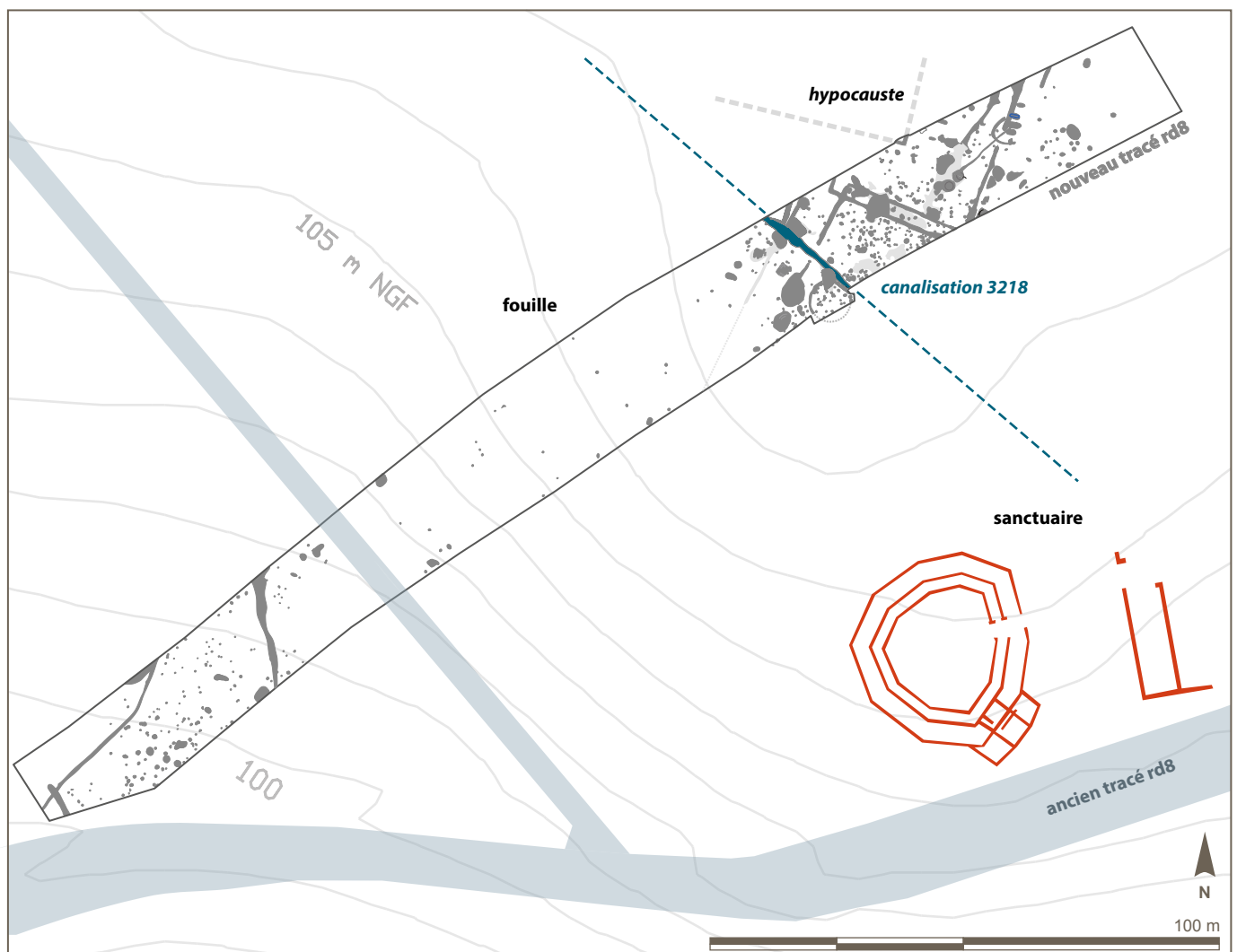


Fig. 121 - Contexte topographique et archéologique de la canalisation d'adduction d'eau st 3218

6.4. Fosses de stockage

Plusieurs fosses s'apparentant à des structures de stockage ont été identifiées lors du décapage du secteur 3 oriental.

6.4.1. Fosse quadrangulaire St 3447 (Fig. 123)

La fosse 3447 a été mise au jour à l'extrémité occidentale du secteur 3, en limite de substrat calcaire et de l'argile à silex et au niveau d'une nappe grisée recouvrant diverses structures. Un nettoyage du secteur a permis de délimiter les contours de cette fosse quadrangulaire et partiellement empierrée (1,50 x 1,80 m). Deux quarts opposés de cette structure ont été fouillés manuellement permettant d'observer entre autres, le profil de la structure. Les parois de la fosse sont légèrement évasées, et le fond, atteint à une trentaine de centimètres par rapport au niveau de décapage, présente une surface relativement plane. L'étude de la stratigraphie permet de mettre en avant la présence d'un creusement central correspondant au niveau empierré. Le mobilier associé à ce remplissage permet de l'attribuer à la période antique. Les unités stratigraphiques recoupées par ce creusement correspondent à des sédiments homogènes d'origine naturelle (argile orangée et nodules calcaires arrachés au substrat environnant) et quasi dépourvus de mobilier et, au moins pour les us 1 et 2. La couche centrale empierrée quant à elle, présente de larges similitudes avec le comblement supérieur du fossé voisin (st 3218) accueillant la canalisation. Il s'agit d'éléments de destruction d'un bâtiment antique, vraisemblablement incendié au vu de l'aspect brûlé des briques. D'autres matériaux de construction ont été découverts associés à ces derniers éléments et à des tessons de céramiques gallo-romains : deux clous de charpente, un fragment d'enduit peint rouge et un fragment de moulure d'angle en mortier de tuileau recouvert d'une fine couche de mortier blanc (Fig. 122).

Outre ces artefacts, un matériel hétéroclite a été mis au jour lors du nettoyage de surface de la structure. Associés à deux éclats d'obus, des fragments de céramique protohistorique, ainsi qu'un éclat de silex (débitage bipolaire) et un tube en tôle d'alliage cuivreux replié y ont été en effet récupérés.



Fig. 122 - Mobilier mis au jour dans la fosse 3447

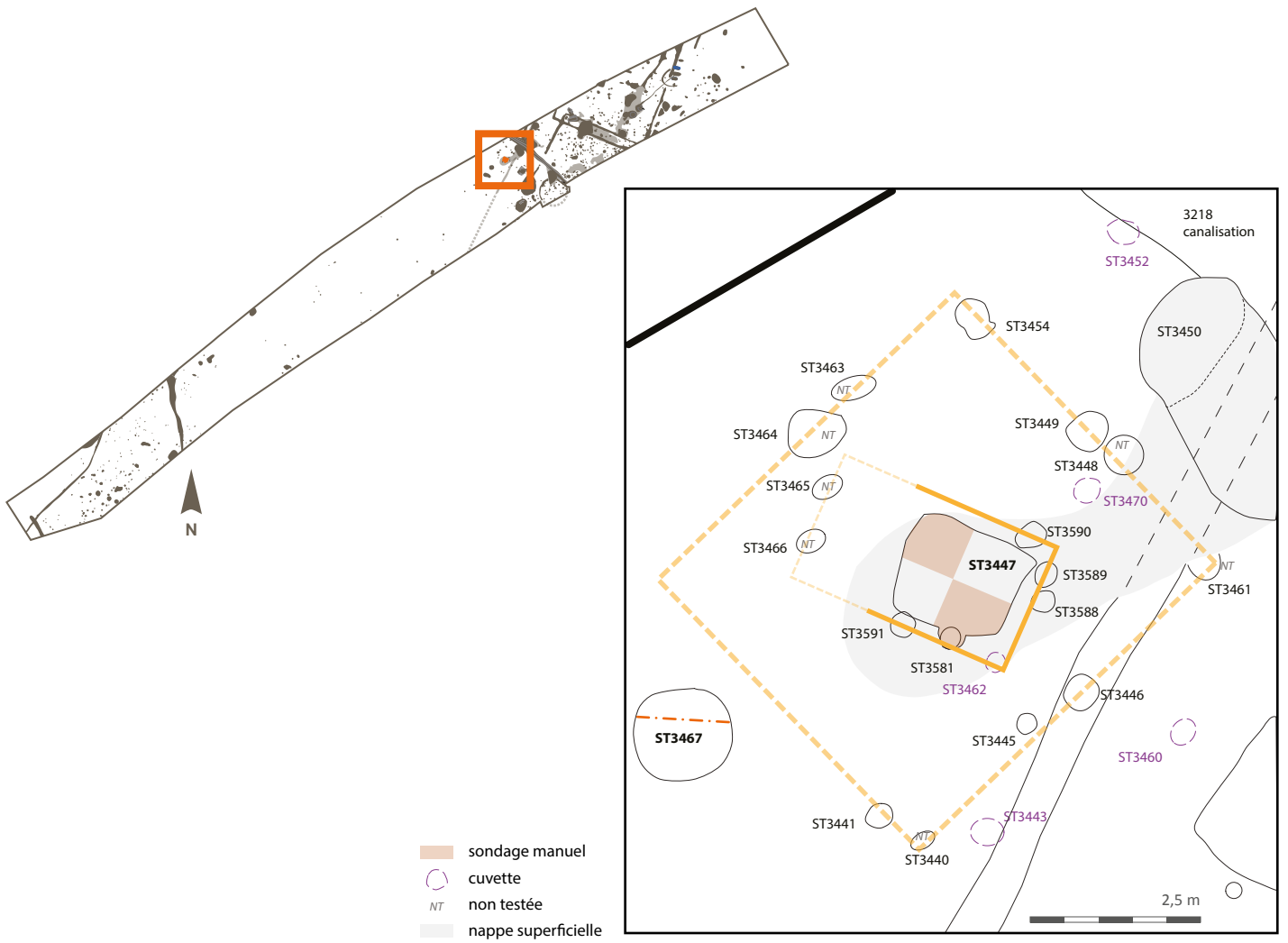


Fig. 123 - Fosse st 3447



St 3590



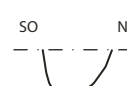
St 3590 - limon argileux brun avec graviers calcaires, terre cuite, charbons, quelques pierres calcaires, parfois chauffées

St 3589



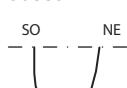
St 3589 - argile limoneuse brune, pierres et blocs calcaires ; terre cuite, charbons, rares graviers calcaires

St 3588



St 3588 - argile limoneuse brune, quelques pierres calcaires ; terre cuite, charbons, rares graviers calcaires

St 3591



St 3591 - limon argileux brun avec rares nodules calcaires et rares pierres calcaires, parfois chauffées ; terre cuite ; charbon

St 3591



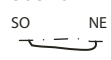
St 3591 - limon argileux brun avec rares nodules calcaires et rares pierres calcaires, parfois chauffées ; terre cuite ; charbon

St 3581

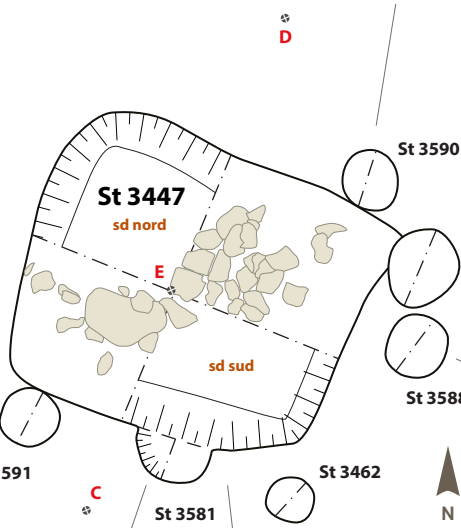


St 3581 - limon argileux brun avec rares nodules calcaires ; terre cuite, nodules de torchis

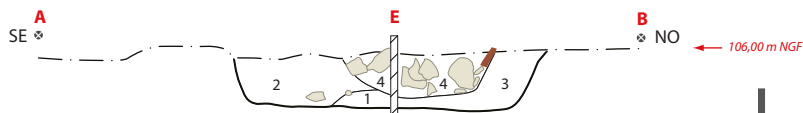
St 3462



St 3462 - limon argileux brun avec rares nodules calcaires ; terre cuite



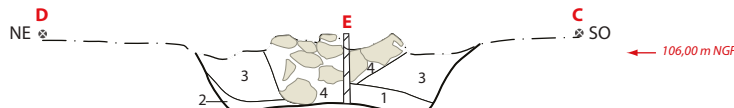
St 3447 (coupe SE/NO restituée)



- 1 - niveau de graviers dans matrice argilo-limoneuse jaune orangé mêlée d'argile limoneuse brune à inclusions de terre cuite et très rares inclusions charbonneuses ; présence de petits galets.
- 2 - interface d'argile limoneuse brune et substrat calcaire altéré
- 3 - argile limoneuse brun foncé avec graviers et cailloux calcaires ; rares inclusions charbonneuses et de terre cuite
- 4 - nombreux blocs et pierres calcaire, quelques blocs de silex dans matrice argilo-limoneuse à rares inclusions charbonneuses et terre cuite



St 3447 (coupe NE/SO restituée)





Contre cette structure, des ancrages de poteaux ont été identifiés pouvant indiquer la présence d'un abri au-dessus de cette fosse. Il pourrait alors s'agir d'une fosse de stockage dont la datation n'est pas clairement fixée puisque seul le comblement du creusement central est daté de l'époque antique.

Nous noterons également la présence d'empreintes de poteaux, plus éloignées de la fosse quadrangulaire, pouvant délimiter un bâtiment carré très hypothétique de 6 sur 5,50 m de côté. Seul l'un des trous de poteaux (st 3441) a permis de mettre au jour de la céramique protohistorique (**Fig. 124**).

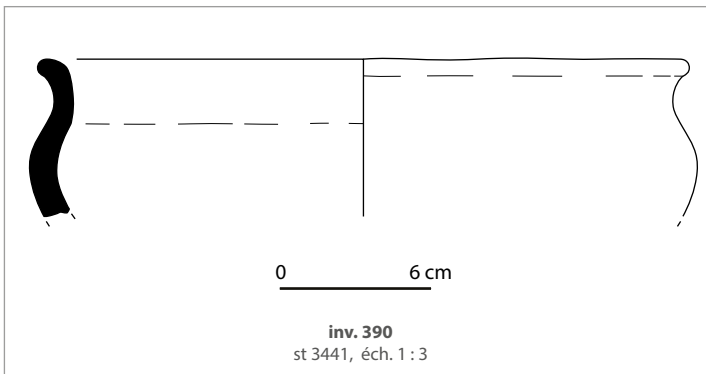
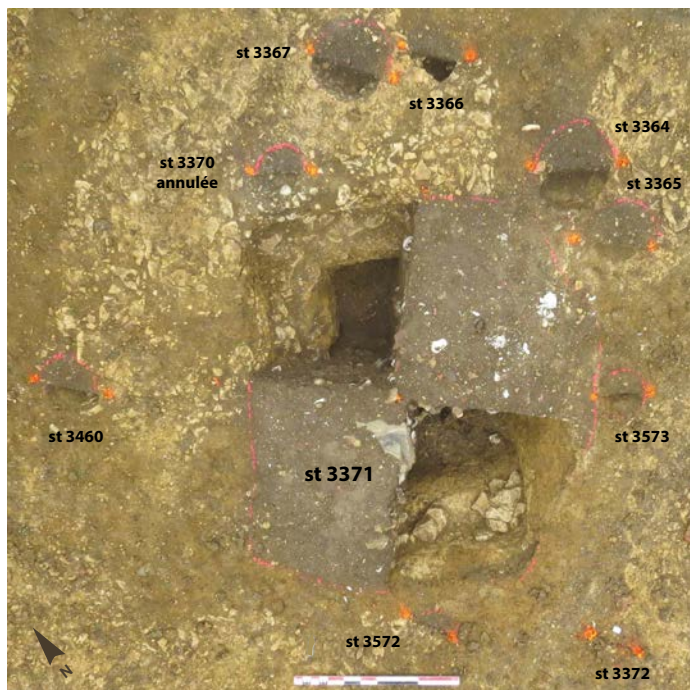
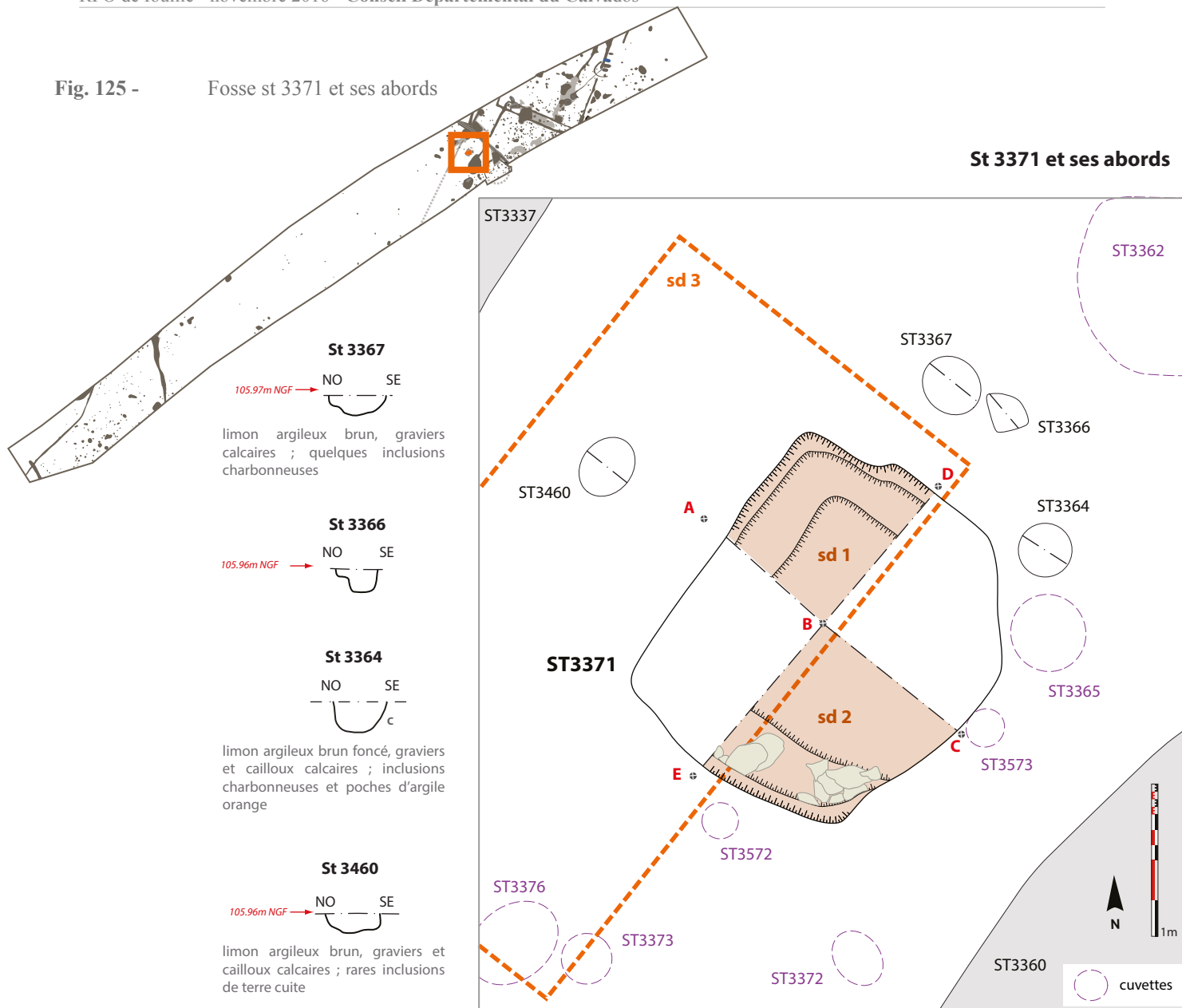


Fig. 124 - Fosse 3441 et mobilier

6.4.2. Fosse de stockage (St 3371, Fig. 125)

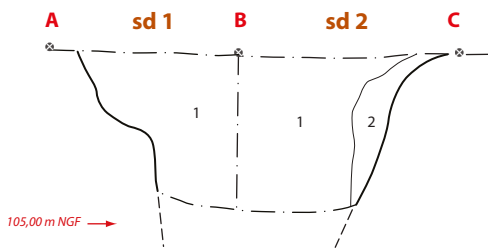
Deux sondages manuels ont été réalisés par quarts opposés dans cette fosse quadrangulaire (2,40 x 2 m) permettant de mettre en évidence la présence d'un ressaut large d'une trentaine de centimètre, sur trois des quatre côtés (sud-ouest, nord-ouest et nord-est), à une quarantaine de centimètres de profondeur. Dans le sondage sud (sd 2) reposaient sur cette marche des dalles de calcaire à plat, vestige probable d'un aménagement, dont l'origine reste à déterminer (marche d'accès, système permettant la fermeture de la fosse, telle une trappe ?). L'espace délimité par le rétrécissement de la structure prend la forme d'un carré d'1,50 m de côté. Les sondages manuels ont été menés jusqu'à 80 cm de profondeur. L'exiguïté des sondages et la profondeur de la structure ont conduit à la réalisation d'un sondage mécanique sur la moitié occidentale de la structure. Le profil de cette fosse (**Fig. 126**), mis en évidence par cette intervention, arbore des parois très légèrement inclinées et un fond plat atteint à 1,44 m par rapport à la

Fig. 125 - Fosse st 3371 et ses abords

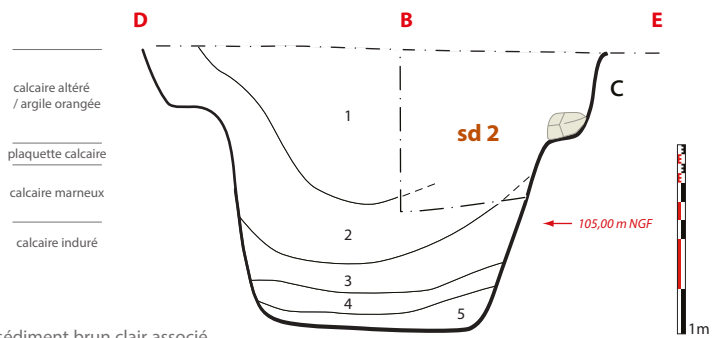




Coupe NO - SE restituée des sondages manuels



Coupe NE-SO du sondage 3, mécanique



- 1 - alternance de sédiment limonoargileux brun foncé compact et de sédiment brun clair associé à des éléments de plaquette calcaire ; pierres calcaires parfois chauffées
- 2 - sédiment limoneux brun clair meuble, charbons, cailloux et pierres calcaires, terre cuite ; accumulation de plaquettes calcaires au fond de l'us
- 3 - sédiment argilo-limoneux brun, nodules et poches d'argile, cailloux, pierres calcaires, rares inclusions de de terre cuite et de charbon
- 4 - niveau de cailloux et plaquettes calcaires dans une matrice argilo-limoneuse brune
- 5 - sédiment argilo-limoneux brun, nombreux nodules et poches d'argile, cailloux, pierres calcaires, rares inclusions de de terre cuite et de charbon

Fig. 126 - Profil et stratigraphie de la fosse st 3371

surface du décapage. Deux phases de comblement principales se distinguent. La première, épaisse d'une quarantaine de centimètre, comble le fond de la structure et se caractérise par des apports naturels. Elle est quasiment dépourvue de mobilier (us 3, 4 et 5). La seconde phase, quant à elle, est très homogène et particulièrement riche en mobilier (us 1 et 2). Des huitres ainsi que des fragments de tuiles (*tegulae* et *imbreces*) ont été prélevées jusqu'au fond de la strate 2 permettant de proposer un *terminus post quem* de l'époque antique pour cette seconde phase de remblaiement qui semble avoir été rapide au vu de l'homogénéité du sédiment.

Mobilier et datation

Ainsi, 268 tessons de céramique pour un poids de 2592 g ont été mis au jour dans les comblements supérieurs détritiques de cette structure (us 1 et 2).

De manière intrusive, une quinzaine de restes céramiques protohistoriques (cf. **annexe 4**) a été prélevée dans les comblements de cette structure dont un fragment de panse de jatte galbée à décor estampé et à motif original et pour l'instant inédit de triskèles encadrées par des triangles (cf. **annexe 4 et Fig. 127**). La datation de la céramique antique couvre, quant à elle, une fourchette qui s'étend du dernier tiers du I^{er} au premier tiers / milieu du II^e siècle (cf. **annexe 5**).

Soit la fosse sert donc de dépotoir dès la fin du premier et pendant la première moitié du II^e siècle (ce qui paraît peu probable), soit, les éléments les plus anciens (sigillées de la phase 4 de Lezoux), sont des céramiques résiduelles et il s'agit d'un dépotoir constitué dans la première moitié / milieu du II^e siècle (ce qui paraît plus vraisemblable).

Outre ce mobilier céramique, de nombreux restes de faune (171 fragments / 647 gr) et de malacofaune (76 restes / 5599 gr, principalement des huitres, entières ou fragmentées) ont été prélevés, ainsi que des fragments de mortier et d'enduits peints rouges, une quinzaine de tiges et de clous et quelques objets remarquables : un éclat de silex (Saint Pierre du Mont), un crochet en fer et des fragments d'une aiguille en os (**Fig. 127**).

La composition de ce mobilier n'est pas sans rappeler celui mis au jour dans le comblement sommital de l'aqueduc voisin.

Abords de la fosse

Aux abords immédiats de la structure, des empreintes de poteaux ont été identifiées. La plupart correspond à de simples cuvettes inférieures à 10 cm de profondeur ; seuls quatre trous de poteaux, localisés à l'est et au nord-est de la fosse, sont un peu plus profondément ancrés dans le substrat mais ne dépassant pas toutefois les 20 cm de profondeur. Ils sont comblés d'un limon argileux brun à inclusions calcaires et charbonneuses.

La répartition de ces structures ne permet pas de proposer le plan d'une structure de protection avec certitude mais leur concentration autour de la fosse 3371 permet de proposer cette hypothèse.

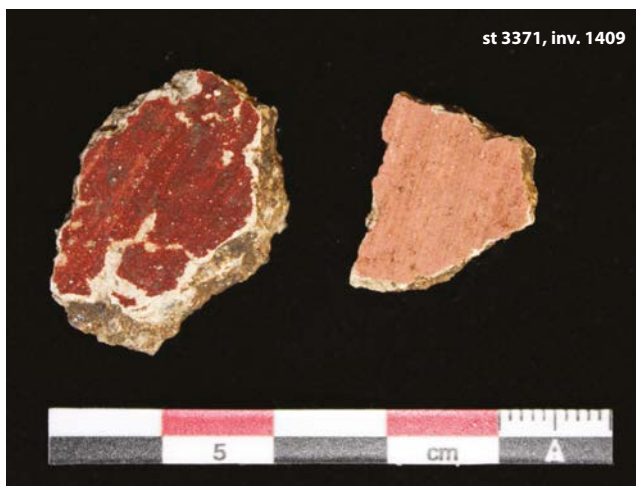
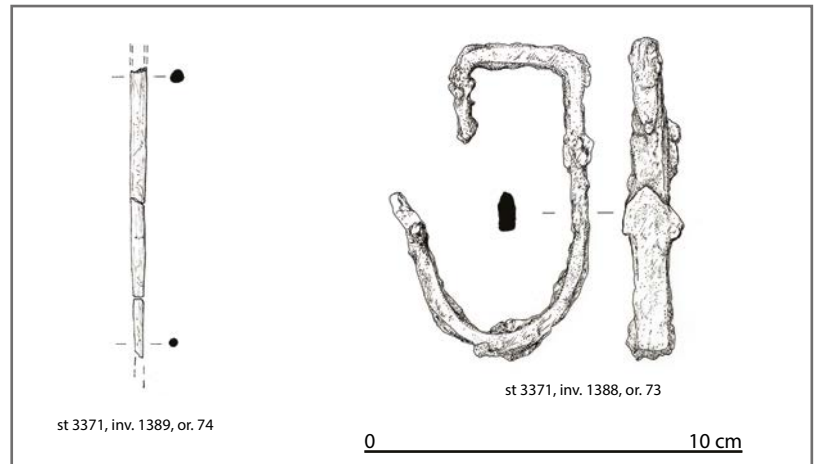
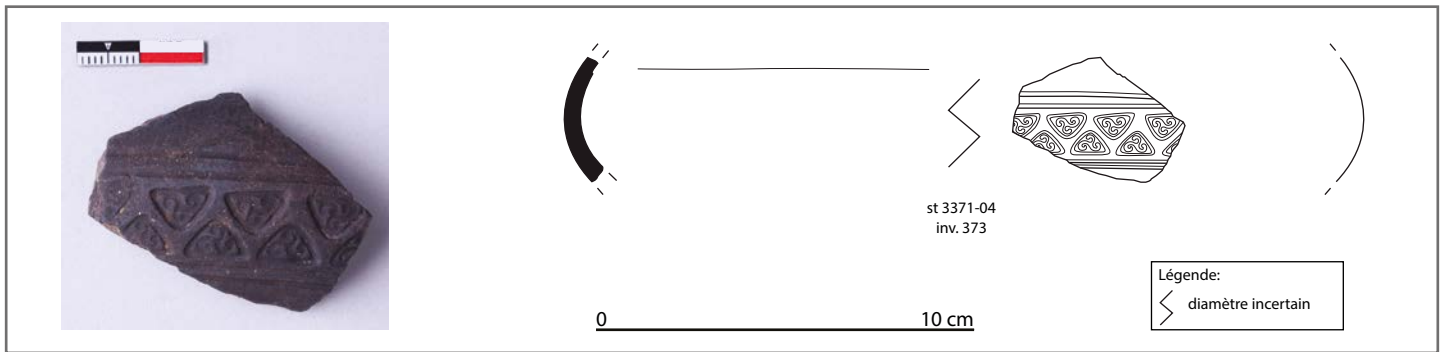


Fig. 127 - Mobilier de la fosse 3371

Synthèse

L'aménagement particulièrement soigné de cette fosse (forme du creusement, margelle) permet de proposer un fonctionnement ouvert de cette structure avec un éventuel système de fermeture (trappe, abri matérialisé par les ancrages de poteaux identifiés autour de la structure ?) et un probable accès par le sud-est au moyen d'une échelle par exemple (seul côté dépourvu de marche). Ces différents éléments

peuvent nous permettre de l'identifier comme une probable structure de stockage d'un volume estimé à 1,7 m³ (sous le niveau d'embranchement).

6.5. Fosses diverses de moyenne capacité du secteur 3 oriental (Fig. 128)

Ces quelques fosses peu profondes et toutes localisées sur le secteur 3 sont attribuées à la période gallo-romaine au regard du matériel qu'elles contenaient ou par juxtaposition avec d'autres fosses, elles datées de cette période.

6.5.1. La fosse 3028 (Fig. 129)

Cette fosse subquadrangulaire d'1,80 sur 1,30 m a été identifiée à l'extrémité nord-est du chantier. Isolée, elle s'est révélée pourtant riche en matériel antique ce qui a conduit à la fouiller antérieurement manuellement. Un premier sondage (moitié orientale), a permis d'observer son profil et sa stratigraphie. Profonde d'une soixantaine de centimètres, elle présente des parois légèrement évasées et un fond plat, lui conférant une capacité avoisinant le mètre cube. Elle est creusée partiellement dans l'argile et le calcaire altéré ; son fond correspond au niveau d'apparition du banc calcaire induré.

Son comblement détritique est constitué de deux us. La première (us 2), est homogène brune avec de nombreuses pierres calcaires localisées essentiellement dans la partie sommitale de cette couche, côté sud. Le pendage des différents artefacts montre, que ce niveau détritique a été déversé de divers côtés remblayant la structure en premier lieu contre les parois. La cuvette ainsi obtenue a par la suite été comblée par un niveau hétérogène constitué de poches d'argile jaune dans une matrice limoneuse brune. La forme et le profil de cette structure évoque une petite structure de stockage qui aurait servi de dépotoir à son abandon.

La singularité de cette structure vient donc de la richesse du matériel présent dans ses deux comblements. Ainsi, malgré sa petite taille, elle correspond à l'un des cinq contextes gallo-romain les mieux représentés du site et le plus homogène, sans mélange avec des éléments des phases d'occupation antérieures : plus de deux kilogrammes de céramiques (342 NMI), 417 gr de faune et trois kilogrammes de malacofaune (principalement des huîtres, mais également des coques et des bulots) ont ainsi été prélevés lors des investigations menées sur cette structure.

Outre ce mobilier, une vingtaine d'anneaux en alliage cuivreux caractéristiques du site, dont un triple, ont été mis au jour dans l'ensemble de la stratigraphie ainsi que deux fragments d'aiguille en os (**Fig. 129**), une cinquantaine de clous plus ou moins fragmentés (**Fig. 130**) et des fragments de verre et de tuile (2200 gr).

Le mobilier céramique permet de proposer une datation du dernier tiers du I^{er} s. ap. J.-C. ou du tout début du II^{ème} s.

6.5.2. Ensemble de fosses de moyenne capacité

Ensemble de fosses et foyer au niveau de la nappe dépotoir 3002

Ce premier ensemble de fosses juxtaposées a été observé au sein de la nappe superficielle 3002 (**Fig. 131**). Fouillées mécaniquement, elles ont fait l'objet d'investigations complémentaires ponctuelles et

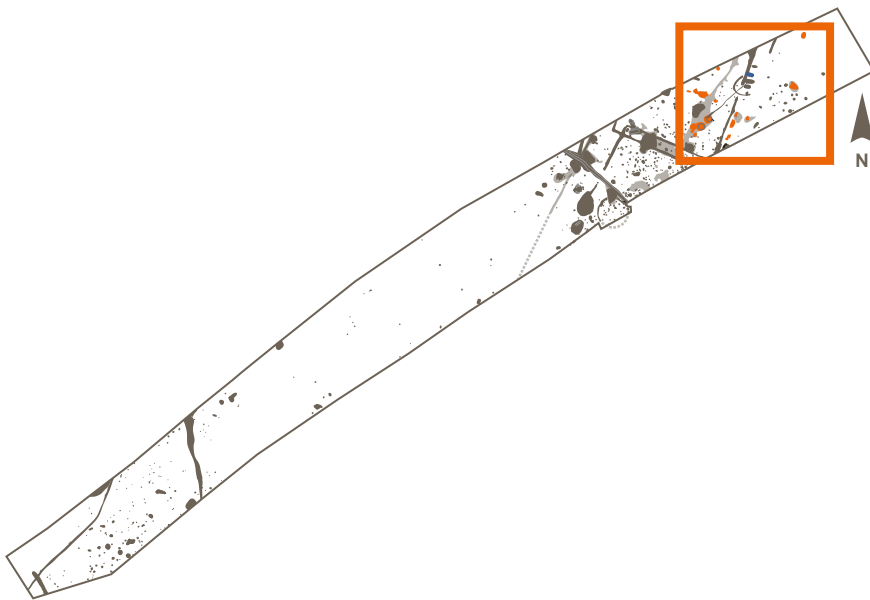
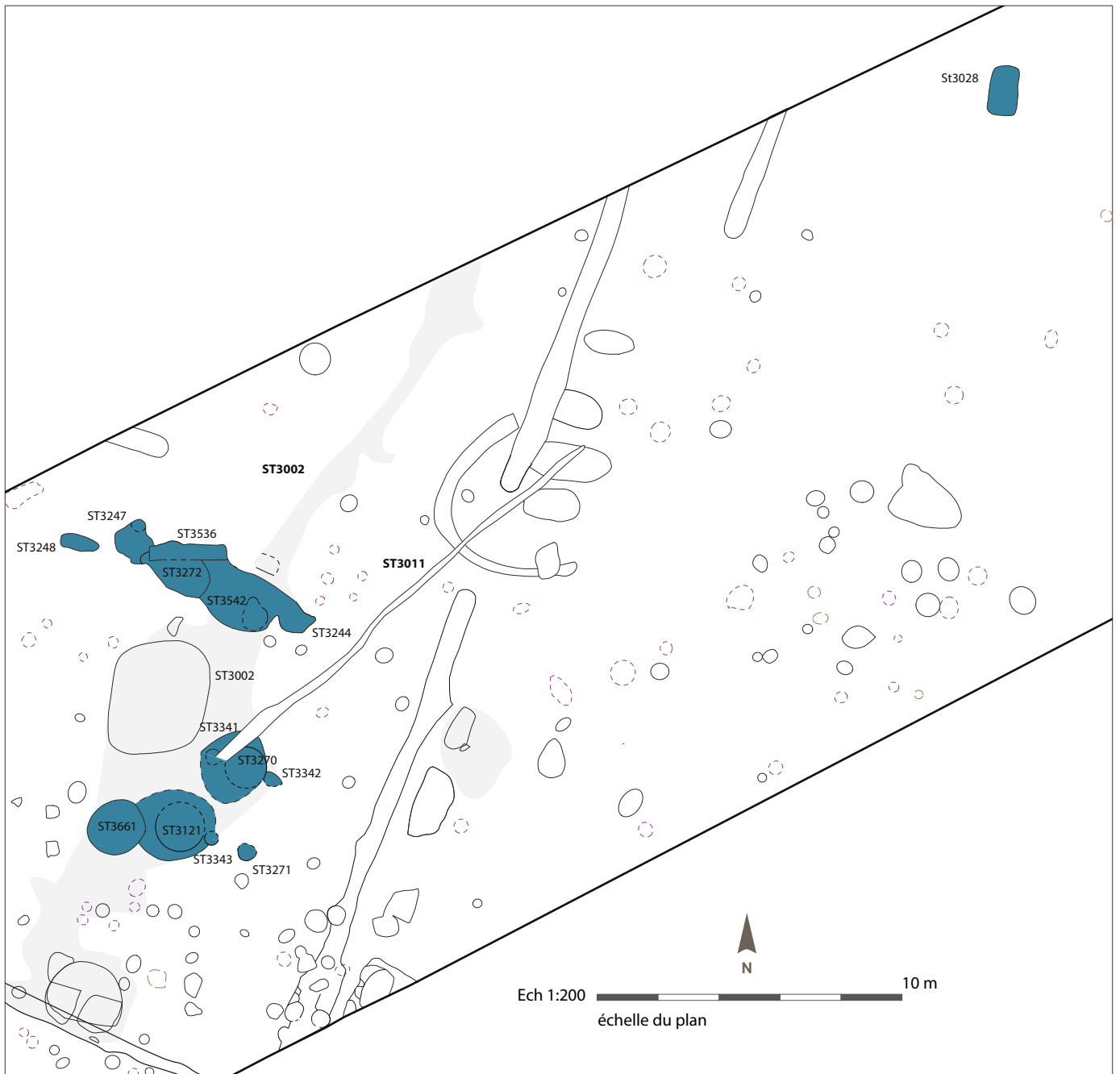


Fig. 128 - Localisation des fosses de moyenne capacité antiques



St 3028

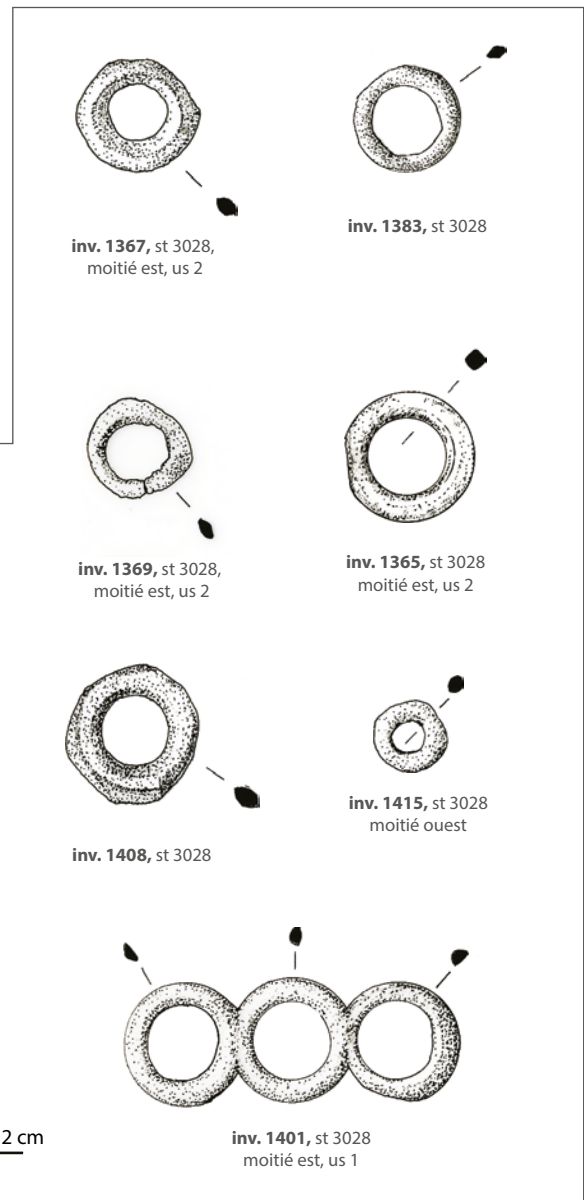
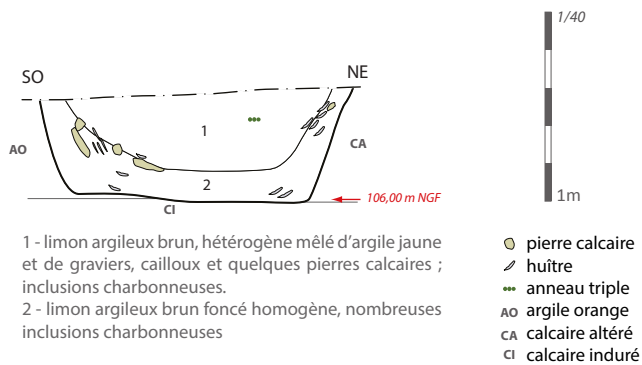


Fig. 129 - Fosse st 3028 et mobilier

Fig. 130 - Clous
de la fosse 3028

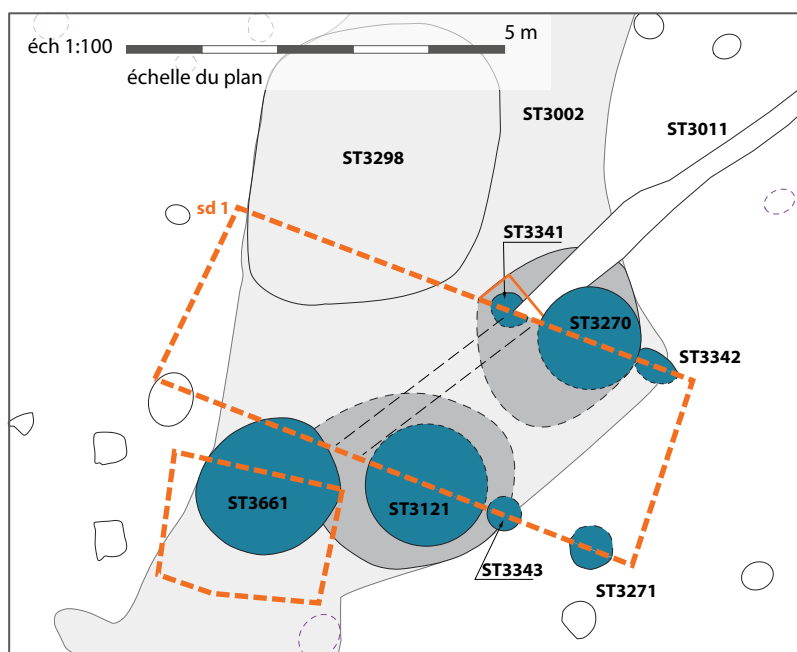


manuelles afin de confirmer les relations stratigraphiques (st 3341, 3011 et 3342).

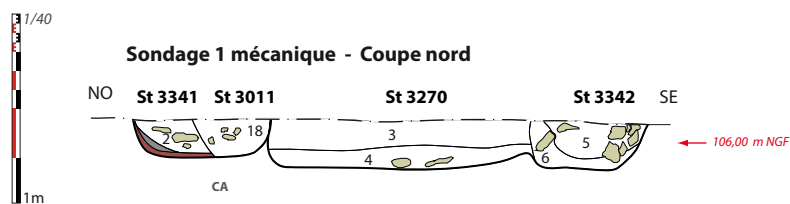
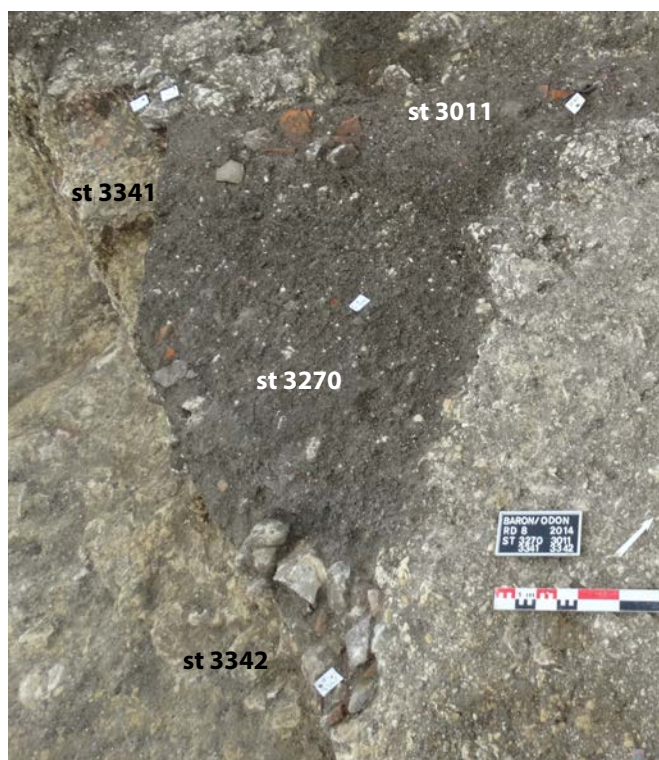
Ainsi, trois fosses d'un diamètre avoisinant les deux mètres ont été identifiées. Creusées dans le calcaire altéré, elles ne dépassent pas 44 cm de profondeur. Deux présentent un fond plat (st 3121 et 3270), la troisième, un profil en cuvette (st 3361). Leurs comblements sont globalement homogènes. Il s'agit d'un limon argileux brun foncé, associé à des graviers et pierres calcaires. Le fond de la fosse au profil incurvé (st 3661) présente également quelques traces ponctuelles de rubéfaction. Un petit foyer (st 3341), unique structure de combustion du site, se singularise par ses parois nettement rubéfiée et par un niveau charbonneux tapissant le fond. Cette structure est recoupée par le fossé 3011.

Le mobilier mis au jour au sein des comblements de ces différentes structures est analogue. Il s'agit de quelques tessons et fragments de faune localisés principalement dans les strates sommitales. De la céramique intrusive de La Tène finale est également associée au corpus antique dans la fosse 3270 (cf. **annexe 4**). Par ailleurs, quelques tiges de clous ont été prélevées dans les fosses 3270 ainsi que divers scories de forge dont des deux culots dans les structures 3121 et 3270. Enfin, la découverte de deux anneaux en alliage cuivreux (st 3121, surface) et d'une crémaillère constituée d'un piton relié à trois maillons en « S » et d'un anneau aplati est aussi à noter (Fig. 132).

La présence de scories et d'un foyer a conduit à la réalisation de tests à l'aimant sur les différents sédiments des structures concernées afin de mettre en évidence ou non la présence de micro-déchets métallurgiques de type battitures. Ces investigations se sont avérées infructueuses.



--- sondage mécanique
--- sondage manuel
 us 3002
 premières démarquations de surface avant nettoyage manuel
 fosses individualisées



2 : Limon argileux brun noir avec des cailloux, des nodules calcaires et des infiltrations brunes. Présence de nombreux charbons, de nodules de terre cuite et de céramique. A noter les parois extérieures rubéfiées et la couche charbonneuse au fond.

3 : Limon argileux brun foncé avec de rares nodules calcaires, de terre cuite, des scories, des tessons de céramique et de rares charbons.

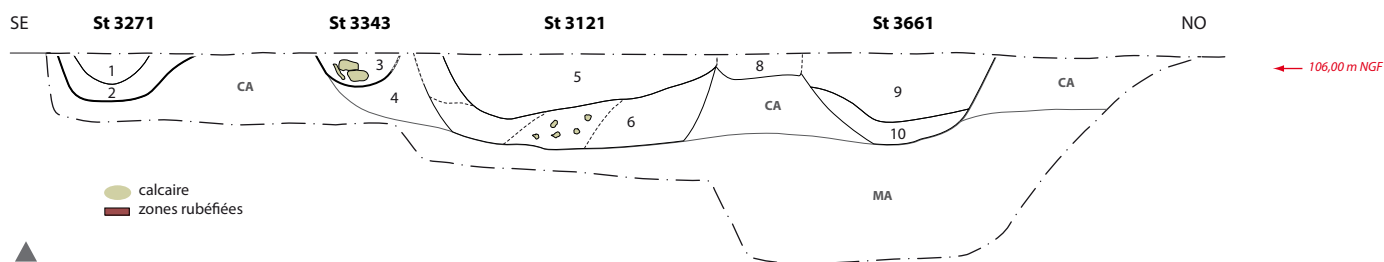
4 : Limon argileux brun avec de nombreux nodules calcaires, de rares nodules de terre cuite et de quelques cailloux calcaires.

5 : Limon argileux brun foncé avec de rares nodules calcaires, deux blocs calcaires et 1 clou.

6 : Limon argileux brun foncé avec de nombreux éléments de malacofaune, de nodules de terre cuite, des cailloux de calcaires et rares charbons.

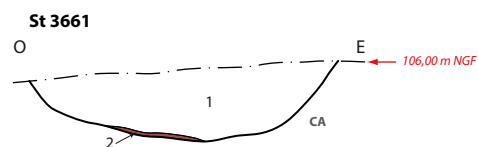
18 : Limon argileux brun foncé avec de nombreux fragments de terre cuite architecturale, nombreux tessons de céramique, des charbons et des éléments de malacofaune.

Sondage 1 mécanique - Coupe Sud



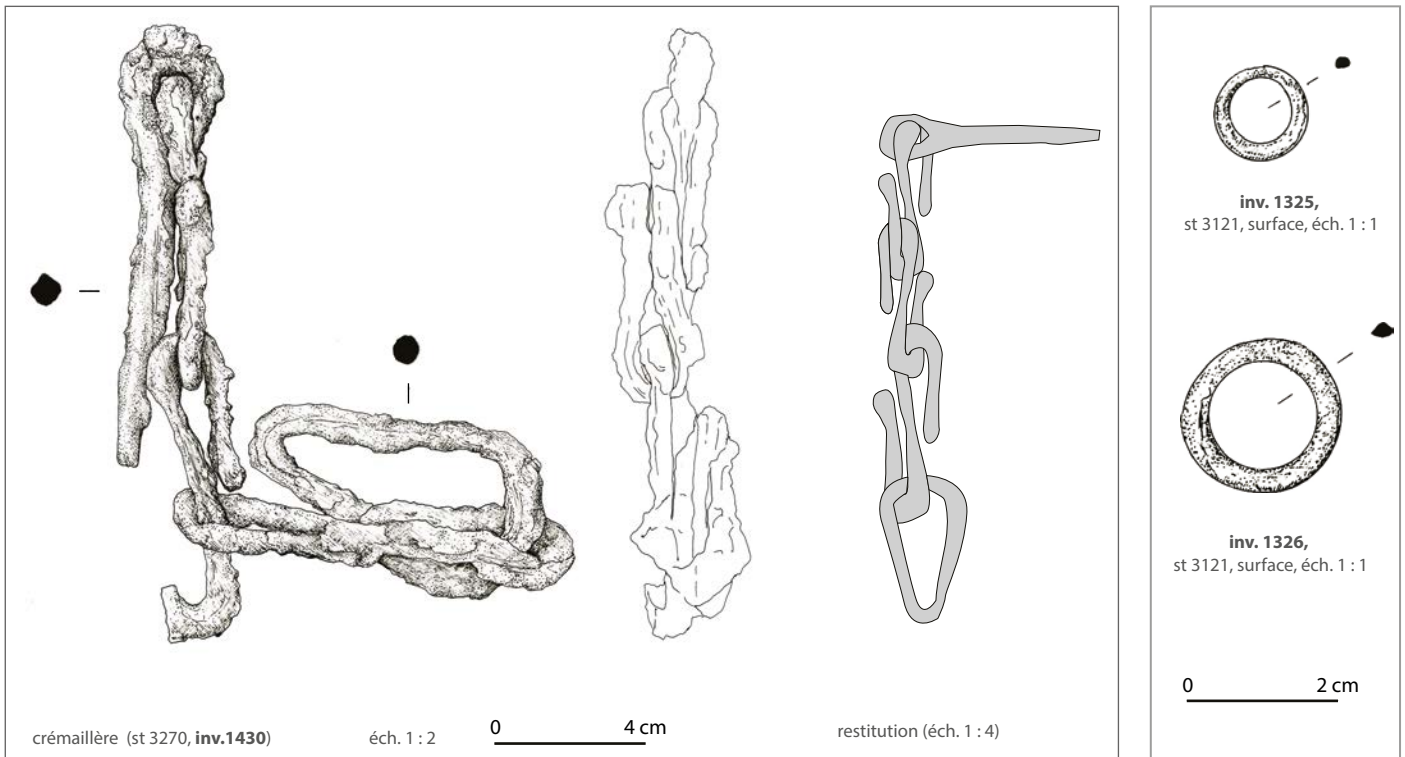
- 1 - limon argileux brun foncé, rares nodules calcaires, charbons et terre cuite
- 2- sédiment argilo-limoneux, nombreux nodules calcaires, rares charbons
- 3 - limon argileux brun gris foncé, nodules et cailloux calcaires
- 4 - mélange argile limoneuse brun gris et nodules calcaires
- 5 - limon argileux brun foncé, rares nodules calcaires, terre cuite, charbons
- 6 - argile limoneuse brun foncé, nodules calcaires, terre cuite, charbons
- 7 - mélange argile orange et nodules calcaires et limon argileux brun foncé
- 8 - limon argileux brun foncé, rares terres cuites, charbons (st 3011 ?)
- 9 - limon argileux brun foncé, rares nodules de terre cuite, charbons, rares pierres chauffées
- 10 - argile limoneuse brun foncé et orangé, quelques galets, rares terres cuites

Sondage mécanique - Coupe nord



- 1 - sédiment limoneux brun mêlé de quelques pierres calcaires, dont certaines chauffées, charbons, quelques zones de terre rubéfiée, quelques nodules de terre cuite.
- 2 - zone rubéfiée, calcaire chauffé, charbons

Fig. 131 - Ensemble de structures antiques, secteur 3



photographie de la crémaillère (st 3270, **inv.1430**)



face supérieure d'un culot de forge (st 3121, **inv.1220**)

Fig. 132 - Mobilier issu de l'ensemble de petites fosses, secteur 3

Un second groupe de fosses entrelacées a été identifié plus au nord, mais toujours au niveau de la nappe sombre 3002 (**Fig. 133**). Quatre sondages manuels ont été réalisés afin de distinguer les relations stratigraphiques de ces structures. Ces différentes investigations ont permis d'observer une superposition de fosses aux contours irréguliers et peu profondes (maximum 40 cm), n'entamant que la partie sommitale du substratum (calcaire altéré). Elles sont comblées principalement de niveaux argileux à inclusions de charbon et terre cuite dans le fond, recouverts par des strates plus ou moins détritiques constituées d'un limon sombre homogène. De fins niveaux de cailloutis calcaires s'intercalent localement.

Une autre petite fosse (st 3248) jouxte le groupe de structures à l'ouest aux parois droites ou inclinées et à fond plat. Son comblement limoneux est homogène.

Le matériel mis au jour au cours de la fouille de cet ensemble est peu abondant. Il s'agit principalement de quelques tessons

s de céramique (mélange protohistorique et antique), de quelques fragments de faune et des nodules de torchis. Les structures 3248 et 3272 se singularisent par leur matériel typiquement antique (céramique, faune, huîtres) ainsi que un fragment de clous et une scorie de forge pour la fosse 3272.

6.5.3. Fosses à l'extrémité occidentale du secteur 3

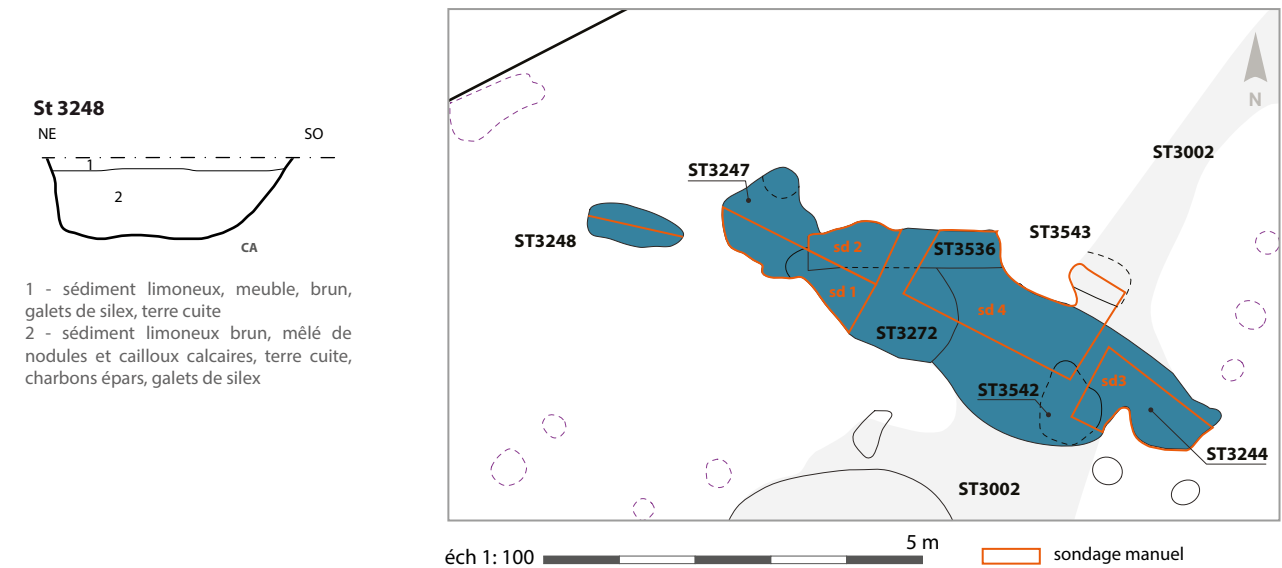
Enfin, sur la marge ouest du secteur 3, ont été mises au jour deux autres structures excavées (st 3467 et 3472 – **Fig. 134**), subcirculaires et creusées dans l'argile orangée. Elles présentent un diamètre d'un mètre pour la première et une longueur d'1,85 m sur 1 m de large, pour la seconde. Au centre de chacune d'entre elles fut pratiqué un sondage mécanique orienté est-ouest. La première fosse (st 3467) présente des parois légèrement évasée et un fond plat. Le mobilier antique associé à cette structure consiste en des tessons de céramique, des fragments de clous et un morceau de verre bleuté. La seconde, quant à elle, affiche un profil irrégulier. Seuls quelques fragments d'os de faune y ont été prélevés. Les complements de ces deux structures sont assez hétérogènes et détritiques (avec plus d'apport naturel dans la seconde).

6.5.4. Synthèse sur les fosses de moyenne capacité du secteur 3

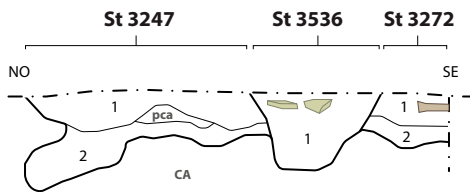
Les différentes fosses classées dans cette catégorie sont disséminées sur l'ensemble du secteur et présentent des caractéristiques morphologiques disparates. Peu profondes, elles n'entament que le calcaire irrégulier pour les fosses localisées plus à l'est, ou l'argile orangée pour les deux autres fosses situées à l'extrémité occidentale du site. Relativement pauvre en mobilier, hormis la fosse 3028 orientale, leur nature et fonction ne sont clairement pas établies : fosse de stockage pour la fosse 3028 à l'est ? Petites fosses d'extraction d'argile à l'ouest (st 3467, 3472) ?

6.6 Synthèse sur la période des I^{er}-II^{ème} s. ap. J.C.

Suite aux premiers indices d'occupation liés à la transition, le secteur est totalement remodelé et investi au cours de la première moitié du premier siècle de notre ère concomitamment à la construction de l'état maçonné du sanctuaire. Cette impulsion se traduit par la mise en place du parcellaire conjointement (vraisemblablement) à l'aménagement d'une canalisation d'adduction d'eau potable, l'emplacement de cette dernière étant laissé accessible pour l'entretien par la réalisation d'une interruption dans l'un des



SD 1 - coupe nord



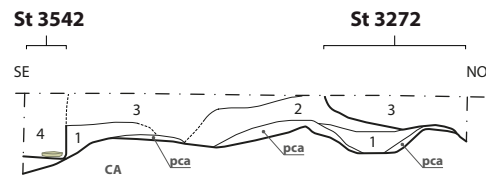
st 3536 :

1 - limon argileux brun, homogène et compact ; nombreuses pierres, dont certaines chauffées (calcaire, silex, module inférieur à 20 cm), quelques petits charbons, rares nodules de terre cuite.

st 3247 :

1 - limon brun à nodules et pierres calcaires chauffées, nodules de terre cuite, quelques micro-charbons .
2 - argile orangée mêlée à du limon brun et présence de micro-charbons et inclusions de terre cuite ; rares calcaires chauffés.

SD 4 , coupe sud



1 - Argile orangé brun compacte avec de rares inclusions de terre cuite et de micro charbons.

2 - Limon argileux brun avec de nombreux fragments calcaires.

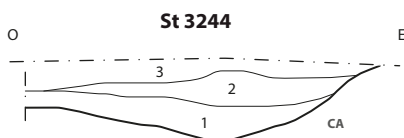
st 3272 :

3 - Limon argileux brun avec quelques galets (parfois chauffés), des nodules de terre cuite, des silex et quelques charbons.

st 3542 :

4 - Limon brun sombre avec quelques galets, fragments calcaires et des nodules de terre cuite.

SD 3, coupe nord



1 - argile orangée, rares inclusions de terre cuite et charbons

2 - nodules de calcaire dans matrice limoneuse brune

3 - limon brun, meuble, homogène, quelques charbons et terre cuite ; rares galets

CA calcaire altéré

pca poches de calcaire altéré



Fig. 133 - Ensemble de fosses entrelacées, secteur 3

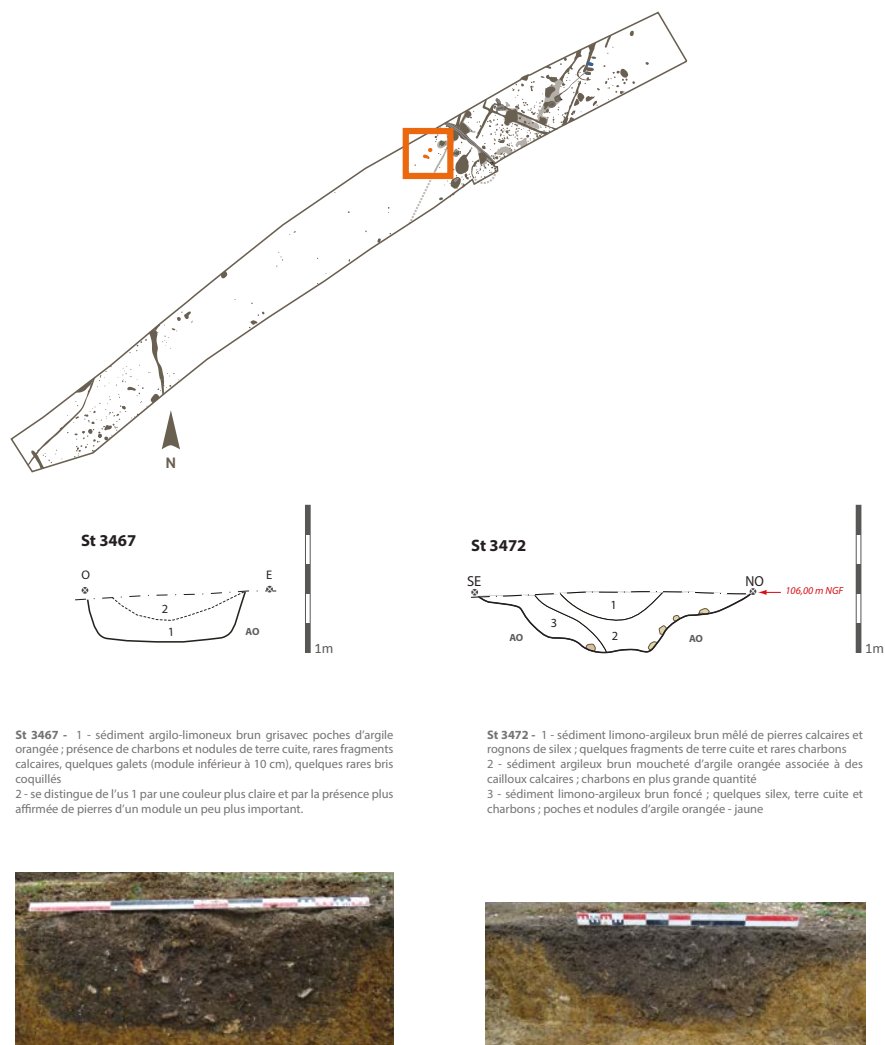


Fig. 134 - Fosses 3467 et 3472

fossés.

Le programme architectural du site, en plus des bâtiments étudiés dans les années cinquante à soixante-dix, se dote d'un bâtiment sur hypocauste, dont l'ampleur ne peut être estimée, ni par la fouille, ni par l'analyse des anomalies observées sur les photographies aériennes. Le lien entre le bâtiment et la canalisation, même s'il est tentant, ne peut être assuré, le sens de l'écoulement de l'eau n'ayant pu être déterminé par la fouille.

Enfin, la mise au jour de nombreux éléments de destruction qui ont servis à colmater de nombreuses structures, permet d'établir la destruction d'un bâtiment par incendie aux abords immédiats de l'emprise de la fouille vers la fin du I^{er} s., première moitié du second siècle de notre ère.

7 SYNTHÈSE GÉNÉRALE

Localisé sur une ligne de crête limitant à l'ouest la Plaine céréalière de Caen, le site est implanté à l'interfluve de l'Orne, l'Odon et la Guigne, cette dernière s'écoulant au pied de la cité antique *d'Areghenua*, située à deux kilomètres environ du sanctuaire.

Il se situe plus particulièrement sur une butte, la « Cote 112 », marquant le paysage et ouvrant la vue jusqu'au Mont Pinçon au sud-ouest et sur toute la vallée de l'Orne au nord-est. Cette caractéristique topographique explique l'intense occupation humaine qui y a été décelée, du Néolithique jusqu'à la Seconde Guerre Mondiale, et ce, sur plus de 70 hectares.

Plus de 1000 structures entrecoupées, dont près de 500 trous de poteaux et 150 cuvettes pouvant être assimilées à des fonds de poteaux, ont ainsi été mises au jour sur les 5470 m² de l'emprise de la fouille, particulièrement sur deux secteurs, à l'aplomb et en contrebas du sanctuaire. Il en résulte que l'interprétation diachronique de cette longue séquence d'occupation et de ses hiatus se voient confronter à la difficulté de dater ou d'affiner la datation des structures, soit par manque de marqueurs chronologiques dans le mobilier céramique prélevé soit par brassage des corpus de mobilier dû à la multitude de recouvrements des structures.

7.1. Bronze ancien (Fig. 135)

Les premiers indices d'occupation, identifiés au cours cette campagne de fouille, correspondent à un site funéraire daté du Bronze ancien localisé sur les contreforts du massif armoricain. Ils sont matérialisés par un monument en arc de cercle similaire à l'enclos funéraire 1 de Cagny « projet Décathlon » notamment (GIRAUD 2011), associé à quatre sépultures accolées et orientées ENE/OSO. Une datation au carbone 14 a été réalisée sur l'une des inhumations dont les résultats couvrent une fourchette chronologique allant de 1890 à 1700 avant J.-C.

Il s'agit du monument funéraire le plus occidental repéré à ce jour en bordure de la Plaine de Caen (VANDERGUCHT 2016 : 14-16). Il est tout à fait envisageable que d'autres monuments lui soient associés sur la même ligne de crête.

7.2. Bronze final – Hallstatt (Fig.136)

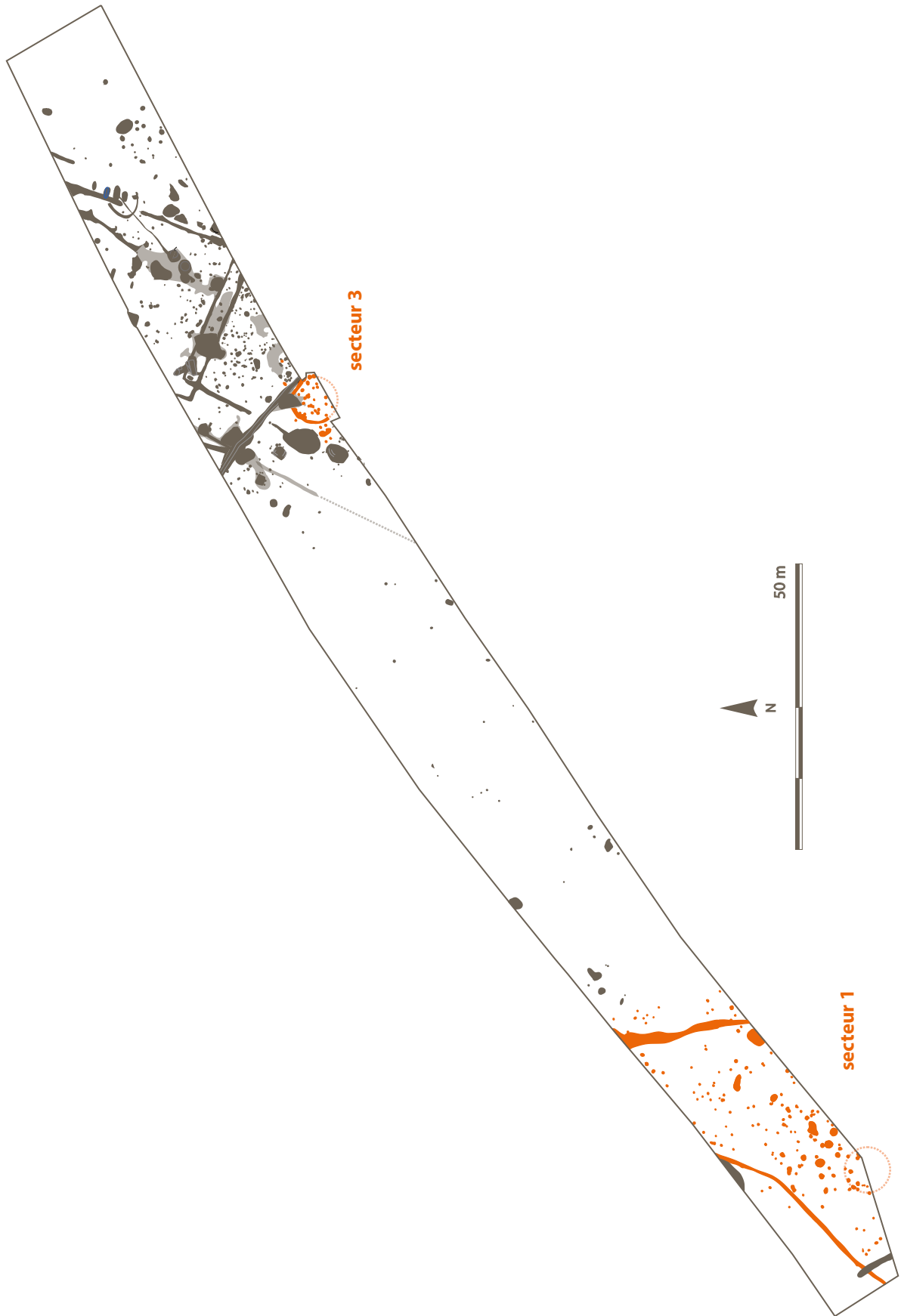
Les premières traces d'un réel investissement domestique du secteur apparaissent au cours de l'Age du Bronze final / premier Age du Fer et semblent s'apparenter à un habitat groupé d'après les données partielles étudiées dans le cadre de cette opération archéologique.

Le mobilier céramique attribué à cette phase et mis au jour sur les deux secteurs d'occupation est particulièrement indigent (1,6 kg de céramique). Il ne permet donc pas d'affiner la chronologie. Toutefois la

Fig. 135 - Occupation du Bronze ancien



Fig. 136 - Occupation du Bronze final - premier Age du Fer
réalisation d'une datation au carbone 14 sur l'un des deux squelettes de périnatal (secteur 3 - 770 à 415



avant J.-C.) permettrait de resserrer l'occupation au premier Age du Fer. Cette hypothèse peut cependant être relativisée par la densité des structures observée sur le secteur 1, laissant penser que l'habitat a connu une occupation relativement longue avec des réaménagements successifs.

Les vestiges associés à cette phase correspondent principalement à deux bâtiments circulaires, chacun localisé sur l'un des deux secteurs et en bordure d'emprise. Ils sont matérialisés par un cercle de 8 m de diamètre formé par une couronne de trous de poteaux espacés de deux mètres environ (secteur 1) et par une tranchée de fondation de plan circulaire associée à des empreintes de poteaux jointives (secteur 2). Ces aménagements, soutenant la charpente, sont doublés par une couronne concentrique de poteaux permettant de supporter une paroi de torchis. La présence de poteaux internes, secteur 3, permet également de proposer l'hypothèse d'un second niveau.

Le plan incomplet de ces bâtiments ne permet pas d'établir avec certitude la localisation de l'entrée. Toutefois, certains ancrages de poteaux localisés à l'ouest ou au nord-ouest des bâtiments permettent de proposer cette orientation d'ouverture. Souvent localisée côté Est dans la région, à l'abri des vents dominants (Cahagnes et Object'ifs sud 2000 / Calvados, Malleville-le-Bec/Eure), la position des porches étroits (1 m de large) des bâtiments de Baron-sur-Odon peut s'expliquer par la topographie du site puisqu'ils s'ouvriraient ainsi dans la pente. Cette orientation a en outre été observée à Ifs (« Object'Ifs Sud dernière tranche » - BESNARD-VAUTERIN 2011 : 188-191) et à Courseulles-sur-Mer (JAHIER 2011 : 67-70).

De dimensions plus réduite, ce bâtiment circulaire du secteur 3 oriental, présente de fortes similitudes, notamment par sa construction sur tranchée de fondation, avec la maison 4 (parcelle 4) d'Ifs daté de la transition du premier et du second Age du Fer. Si les autres exemples bas-normands privilégient une paroi sur poteaux individualisés, cette technique de construction sur tranchée est notamment attestée sur des sites haut-normands : Poses « Sur la Mare » et Bouafles « Les Mousseaux » (Eure), exemples pour lesquels la datation reste néanmoins incertaine (DECHEZLEPRÊTRE *et al.* 2000).

A Baron-sur-Odon, les deux techniques sont ainsi avérées, sans que leur contemporanéité stricte soit vérifiée ou qu'une éventuelle évolution des techniques ne puisse être perçue.

Edifiés suivant un plan largement répandu en Normandie et en Grande-Bretagne, une trentaine de bâtiments sur plan circulaire sont recensés pour la Basse-Normandie à la transition âge du Bronze final / 1^{er} âge du Fer¹⁸. La pratique semble même se prolonger jusqu'à la fin de l'Hallstatt, comme en témoigne l'exemple de « La Fosse Touzé » à Courseulles-sur-Mer (JAHIER 2010). Autour de ces habitations, des dépendances (greniers, celliers), regroupées par trois à six unités, étaient construites préférentiellement à l'arrière de la maison, comme à Moel y Gaer en Grande-Bretagne (MARCIGNY *et al.* 2006 : 50-51) ou à Méaulte dans la Somme (LORIN 2012 : 122). Le secteur occidental de Baron-sur-Odon illustre ce phénomène puisqu'au moins trois bâtiments de 15 à 20 m² présentant la même orientation et disposés en quinconce ont été mis au jour au nord-est de la maison circulaire. Concernant le secteur 3, l'hypothèse

18 Entre autres : sites de Cahagnes (Calvados - MARCIGNY *et al.* 2005 : 50-51), Courseulles-sur-Mer/ la Fosse Touzé (Calvados - JAHIER 2011), Cagny (Calvados - SAN JUAN *et al.* 1996), Ifs (Calvados - JAHIER *et al.* VAUTERIN 2011), Malleville-le-Bec (Eure, MARCIGNY *et al.* 2005 : 52-53)

de tels bâtiments secondaires est également envisageable. Toutefois, étant donnée la densité des ancrages de poteaux dans cette zone et l'impossibilité de les discriminer chronologiquement, la restitution de ce type de constructions ne peut être assurée.

Quant à la contiguïté des deux inhumations avec le cercle oriental et dans le cas où leur contemporanéité stricte serait assurée, elle traduirait une association habitat / sépultures peu commune pour cette période et ce secteur géographique mais qui semble toutefois avérée sur le site de Courseulles-su-Mer / La Fosse Touzé (JAHIER 2011 : 96 et 106). En effet, deux sépultures d'enfants aménagées au cœur de l'aire résidentielle ont été mises au jour, non à proximité immédiate des bâtiments circulaires mais accolées dans un cas à une maison correspondant vraisemblablement à l'une des premières habitations de l'établissement (premier Age du fer). Il s'agit à ce jour du seul cas d'enfants ou nouveaux-nés gardés à proximité de la maison pour la région. Cette pratique peut être néanmoins illustrée par les sites bretons de Quimper/le Braden I, Henebont/Le Polvern et Quiberon/ Goulvars (TANGUY et al. 1990).

7.3. La Tène ancienne -La Tène moyenne (IV^{ème}-III^{ème} s. av. J.-C) (Fig. 137)

L'occupation liée à cette phase est diffuse et ne se localise qu'au niveau du secteur oriental, en surplomb du sanctuaire. Elle se caractérise principalement par une large fosse dans le fond de laquelle une sorte d'empreinte de poteau a été observée et dont l'analyse des comblements permet d'établir un fonctionnement ouvert. Elle se singularise également par le mobilier mis au jour dans ses comblements : fragments d'épée ployée et de fourreaux à mettre en parallèle avec le fourreau d'épée celtique à décor incrusté d'or figurant des dragons affrontés daté de la transition entre La Tène ancienne et La Tène moyenne, mis au jour dans les années soixante-dix dans les déblais des fouilles du sanctuaire (cf. *supra*, contexte archéologique).

L'armement se retrouve de manière exceptionnelle dans les contextes d'habitat. Dans le Calvados, la fouille de différents sites laténiens ont permis la mise au jour de ce type de mobilier, tout particulièrement à Fleury-sur-Orne / « CD 120 » (fer de lance - SAN JUAN ET AL. 1994, Fig. 24) ainsi qu'aux « Mézerettes » et sur le site « CD 120/ZL 7 » (un fragment d'épée et de frette d'un fourreau - LEPAUMIER ET AL. 2012, p. 168-173 et 282-287). Un fragment de lame à double tranchant pouvant éventuellement être interprétée comme l'extrémité distale d'une épée fait partie également du dépôt de Monderville « L'Étoile III » (BESNARD-VAUTERIN 2009, Fig. 87) ainsi qu'un fourreau d'épée plié daté de La Tène C2, mis au jour dans les comblements du fossé d'enclos monumental de l'établissement rural à caractère aristocratique de Bourguebus / « la Main Delle » (LEFORT 2015 : 214).

Toutefois, et contrairement à ces derniers sites, plusieurs éléments d'armement ayant subi une mutilation volontaire par pliure ou par découpe, ont été mis au jour dans la fosse de Baron-sur-Odon, ce qui permet de faire un parallèle avec les offrandes d'armes attestées dans différents sanctuaires gaulois, comme ceux de Gournay-sur-Aronde (Oise), Saint-Maur (Oise) ou Morvillers-Saint-Saturnin (Somme) (BRUNAUX et al. 2003 : 24-25) ou plus localement à Aunou-sur-Orne / « Le Prés du Mesnil » (Orne - LEJARS et PERNET 2005) et à Alençon / « Les Grouas » (Orne - PERNET et MENIEL 2010).

Ce traitement des objets, corrélé au contexte dans lequel ils ont été mis au jour, permet donc de proposer, à titre d'hypothèse, une fonction rituelle à cette structure.

La présence de fosses imposantes au centre d'un enclos culturel est commune à différents sites comme

Fig. 137 - Occupation des IV^{ème}-III^{ème} s. av. J.-C.



à Fesques (Seine-Maritime) ou encore à Saint-Maur (Oise) et Gournay-sur-Aronde (Oise). Elles sont interprétées comme des « autels creux » utilisés comme « pourrissoir » aux animaux que l'on sacrifiait ou à usage symbolique (elle représentait la divinité ou un moyen de communiquer avec elle en recevant le sang des victimes et des libations). Dans le cas de Gournay, l'installation cultuelle au milieu du III^{ème} s. av. J.-C. se limitait à ces fosses, simplement protégées par des couvertures en bois (ARCELIN, BRUNAUX et al. 2003).

Dans le cas de Baron-sur-Odon des traces d'ancrages de poteaux localisées aux abords de cette fosse pourraient aller dans le sens de structures de protection.

Dans cette hypothèse, l'étude des prélèvements micromorphologiques effectués dans les comblements de la fosse pourrait s'avérer intéressante pour comprendre le mode de comblement primitif de ces excavations (fonctionnement ouvert, traces de piétinement, traces organiques, d'oxydation ... ?).

Ainsi, si des indices significatifs semblent attester une occupation cultuelle, même sobre, pour la période des IV^{ème}-III^{ème} s. av. J.-C., l'absence de fossés puissants délimitant l'aire cultuelle pose néanmoins question. En effet, si l'on considère, à titre d'hypothèse, que le cœur du sanctuaire gaulois correspond soit à l'emplacement du sanctuaire romain¹⁹ soit au niveau de la fosse dotée d'armes mutilées et pouvant être interprétée comme un autel creux, les fossés auraient dû être identifiés, soit lors des différentes campagnes de fouille, soit lors du diagnostic (tranchée continue de 550 m jusqu'au chemin Haussé, cf. **Fig. 18**). Ces fossés, caractéristiques des sanctuaires gaulois et délimitant l'aire sacrée réservée au culte public régulier, sont généralement profonds d'1,50 à 2 m pour une largeur à l'ouverture de 2 à 3 m. Doublés parfois d'une palissade, ils mesurent entre 15 m de long pour le plus petit connu (Bennecourt/ Yvelines) à près de 500 m pour le plus long (Fesques/ Seine-Maritime) (ARCELIN et BRUNAUX 2003).

Dans ce sens, une éventuelle palissade matérialisée notamment par deux ancrages de poteaux massifs associés chacun à un dépôt pourrait permettre de poser l'hypothèse d'une limite cultuelle. Une fouille programmée de part et d'autre de l'emprise de la fouille 2014 pourrait permettre d'obtenir une vision plus générale et globale de ces manifestations.

Enfin, la présence d'un fossé particulièrement arasé et non daté mais recoupé par des structures postérieures, pourrait être associée à cette phase d'occupation.

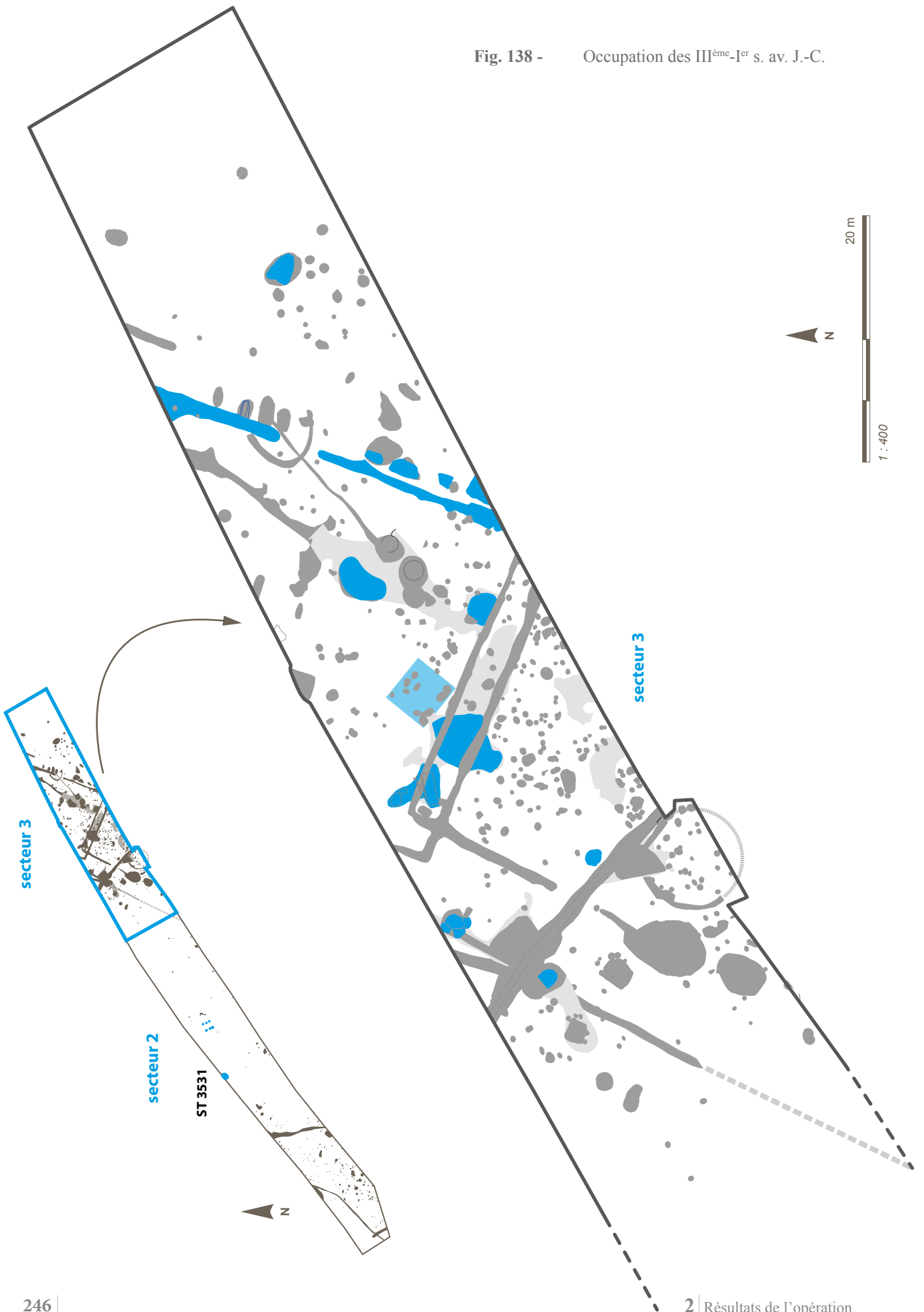
7.4. La Tène moyenne / La Tène finale (III^{ème}-I^{er} s. av. J.-C) (Fig. 138)

L'occupation apparentée à cette phase se caractérise par un fossé présentant une ouverture de 3,50 m et contre lequel quatre fosses de stockages potentielles ont été mises au jour, comme cela est souvent observé sur les sites laténiens, comme à Saint-Martin-des-Entrées par exemple, où 94 fosses sont concentrées dans quatre cours et s'alignent le long des fossés de délimitation (MARCIGNY *et al.* 2004).

Associées à ces éléments, d'autres structures de stockage (silo, cave) ont été identifiées ainsi que du mobilier apparenté au domaine de l'agriculture. Il s'agit de graines carbonisées actuellement en cours d'étude par Véronique Zech-Matterne (UMR 7209-CNRS) et par des fragments de meules rotatives en calcaires (*meta et catillus*) (cf. **annexe 6**), similaires aux exemplaires mis au jour sur le site laténien de Fleury-sur-Orne / Les Mézerettes-ZL7 (LEPAUMIER 2012 : 295).

¹⁹ Traces d'une occupation protohistorique non caractérisée lors des campagnes de fouilles anciennes mais associée à de la céramique couvrant une fourchette chronologique large qui pourrait s'étendre du Hallstatt à la fin de La Tène finale, cf. annexe 4

Fig. 138 - Occupation des III^{ème}-I^{er} s. av. J.-C.



De larges fosses d'extraction de marne argilo-sableuse ont également été étudiées. L'usage du banc géologique prélevé, argilo-sableux, friable quand il est sec et plastique lorsqu'il est mouillé, en fait un matériau particulièrement approprié pour l'amendement des sols, aujourd'hui encore. Son emploi dans la composition du torchis peut également être avancé, comme matériau principal ou complémentaire à l'argile orangée présente également sur le site (une seule fosse d'extraction d'argile identifiée sur toute l'emprise de la fouille). A l'instar du lœss prélevé massivement sur les sites de la Plaine de Caen (Mondeville-l'Etoile/ BESNARD-VAUTERIN 2009, Fleury-sur-orne-Parc d'activités / DEMAREST et al. 2011, Ifs-Objecti'Ifs Sud / VAUTERIN 2011, Courseulles-sur-Mer-La fosse Touzé/ JAHIER 2011 ...) mais absent géologiquement de ce secteur, l'aspect sableux du matériau, plus friable que l'argile pure mais moins sujet à la rétractation et à la fissuration au séchage, en fait une ressource envisageable pour l'architecture de terre.

Les formes des céramiques mises au jour lors de la fouille du secteur 3 révèlent un répertoire typologique varié qui rapproche l'occupation des contextes d'habitat du second Age du fer connus en Basse-Normandie ; des parallèles avec les productions dites « armoricaines » sont également nombreux (cf. **annexe 4**).

Enfin, quelques fragments de godets à sel ont été prélevés dans différentes structures (cf. **annexe 6**). Il s'agit de petits récipients à pâte grossière orangée présentant de nombreuses traces digitées témoignant du pincement de la pâte avant cuisson. L'un des exemplaires permet de restituer un diamètre à l'ouverture d'une dizaine de centimètres.

Leur présence témoigne d'une grande consommation de sel pour la salaison, ce dernier pouvant avoir été livré sous la forme de pains de sel comme contenant.

Ces éléments sont régulièrement mis en évidence, de façon isolée ou en rejets abondants, sur les habitats de la Plaine de Caen : Ifs«Object'Ifs Sud» (CARPENTIER et al. 2006), Fleury-sur-Orne « Les Mezerettes » (LEPAUMIER et al. 2012 : 182-183) ou encore à Bretteville-l'Orgueilleuse où de nombreux éléments ont été mis au jour dans le fossé d'enclos de la phase 5, daté du milieu du II^{ème} s. au milieu du I^{er} s. av. J.-C. (BESNARD-VAUTERIN 2013 : 208 et 239).

L'ensemble des structures identifiées essentiellement sur le secteur 3 oriental, corrélé au mobilier, renvoie l'image d'une occupation domestique. Les rejets domestiques, pour leur part, identifiés dans les différents comblements des structures sont plus nombreux vers le nord-ouest de la concentration de vestiges. Ils permettent en outre d'associer cette activité d'extraction aux III^e-I^{er} s. av. J.-C., voire aux II^e-I^{er} s.

Parallèlement à cette occupation, une fosse insolite mise au jour dans le secteur 2 quasi dépourvu de structures, permet de percevoir la persistance de l'activité culturelle du secteur. Cette fosse présente une morphologie s'apparentant à une structure de stockage mais dont la vocation initiale rituelle peut être envisagée (sorte d'autel creux ?). Elle se caractérise par des rejets de foyers, tapissant le fond de la structure, et associés à un dépôt de céramiques fragmentées et à une vingtaine d'objets métalliques usuels.

Trois récipients, deux jattes et un gobelet, ont ainsi été restitués. Les observations faites sur les différents tessons présentant des teintes variées dues à un passage plus ou moins prolongé ou non dans le feu, permettent d'envisager un rite de libation suivi de la destruction et de la dispersion des céramiques sur

ou à proximité du foyer. **L'absence d'ossements animaux permet quant à elle, d'exclure l'hypothèse d'un banquet.**

Le mobilier métallique, quant à lui, renvoie aux domaines domestique, agricole et artisanal ; les objets n'ont pas subi l'action du feu (hormis un élément). Ce type de dépôt d'objets en fer renvoyant à plusieurs domaines (agricole, artisanat, domestique) est régulièrement mis au jour dans les comblements de fosses ou fossés des sites d'habitat du second Age du Fer de toute l'Europe tempérée ; il est particulièrement bien documenté pour le Calvados avec huit sites concernés, tous mis au jour dans la plaine de Caen et plus particulièrement au sud-est de Caen, hormis un dans le Pays d'Auge (VAUTERIN et al. 2001 : 225-227) ; parmi lesquels : Quetteville / la Gohaigne (silo, La Tène D), Fleury-sur-Orne / Bac d'Athis (fosse La Tène D, associée à des carcasses d'animaux), Mondeville / l'Etoile II (fossé La Tène C) ou encore Cairon / Eélazar (fossé La Tène D) (NILESSE 2006 : 221-246).

Ils ne sont toutefois jamais associés à des restes humains, ce qui est le cas pour cette structure.

En effet, les restes partiels d'ossements humains en connexion ont été identifiés sur les rejets de foyers permettant de proposer l'inhumation d'une femme de plus de 40 ans dans le fond de cette fosse, en position assise. Rapidement remblayée, la sépulture a fait l'objet ultérieur de manipulation et de récupération partielle d'ossements, vraisemblablement dans la seconde moitié du I^{er} s. av. J.-C. (cf. *infra*). Suivant cette hypothèse, environ un siècle se serait donc écoulé entre la mise en terre du corps et la « profanation » de la sépulture ce qui implique la pérennisation de la mémoire et/ou sa signalisation en surface par une stèle de pierre ou un mât en bois par exemple.

Toute la difficulté quant à l'interprétation de la vocation de cette fosse réside dans sa singularité : rite déployé en contexte domestique (occupation contemporaine à 70 m vers le nord-est de cette fosse) ou rite lié à un lieu de culte (non identifié pour cette période).

Cependant, la femme inhumée ne doit pas être prise isolément mais associée aux dépôts d'objets et aux rites s'apparentant à une pratique cultuelle non funéraire et donc à un potentiel sacrifice qui serait pratiqué in situ ; le silo serait donc assimilable à un autel (BARAY et BOULESTIN 2010 : 230). Le sexe du défunt dans ce type de contexte n'est pas exceptionnel. L'exemple d'Acy-Romance peut être mentionné pour lequel la moitié de la douzaine d'individus sacrifiés était des femmes. L'origine de la mise à mort n'a pas été identifiée à partir de leur squelette pour ce dernier site, mais des traces de dépeçage et de décollation ont été observées (ARCELLIN et BRUNAUX 2003 : 26).

Au vu de l'intérêt de cette structure, la réalisation d'une datation par radiocarbone sur le squelette pourrait être envisagée afin de confirmer et/ou préciser cette datation.

7.5. Transition La Tène / période augustéenne (Fig. 139)

Peu de structures sont associées à cette phase. Il s'agit principalement de matériel résiduel mis au jour dans la nappe superficielle ainsi que dans les comblements de deux structures principales (st 3360 et 3531). Il s'agit de fosses relativement profondes aux parois évasées jouxtant le potentiel autel creux 3386 daté des IV^{ème}- III^{ème} s. av. J.-C. Présentant des similitudes morphologiques avec cette dernière, ainsi que dans leur mode de comblement, nous pouvons poser l'hypothèse d'une même fonction rituelle. Il pourrait dès lors s'agir d'une première manifestation cultuelle (réappropriation ?) avant la construc-

Fig. 139 - Occupation de la transition



tion maçonnée du sanctuaire. Néanmoins, aucun matériel spécifique rituel n'a été mis au jour dans les comblements de cette structure permettant de corroborer cette hypothèse.

La dernière structure ayant permis le prélèvement de mobilier attribuable à la transition provient du cône de pillage de la sépulture 3531 associée à son dépôt métallique et céramique et qui pourrait aller dans le sens d'une volonté au moment de la conquête de se réapproprier les éléments culturels laténiens.

7.6. Antiquité (Fig. 140)

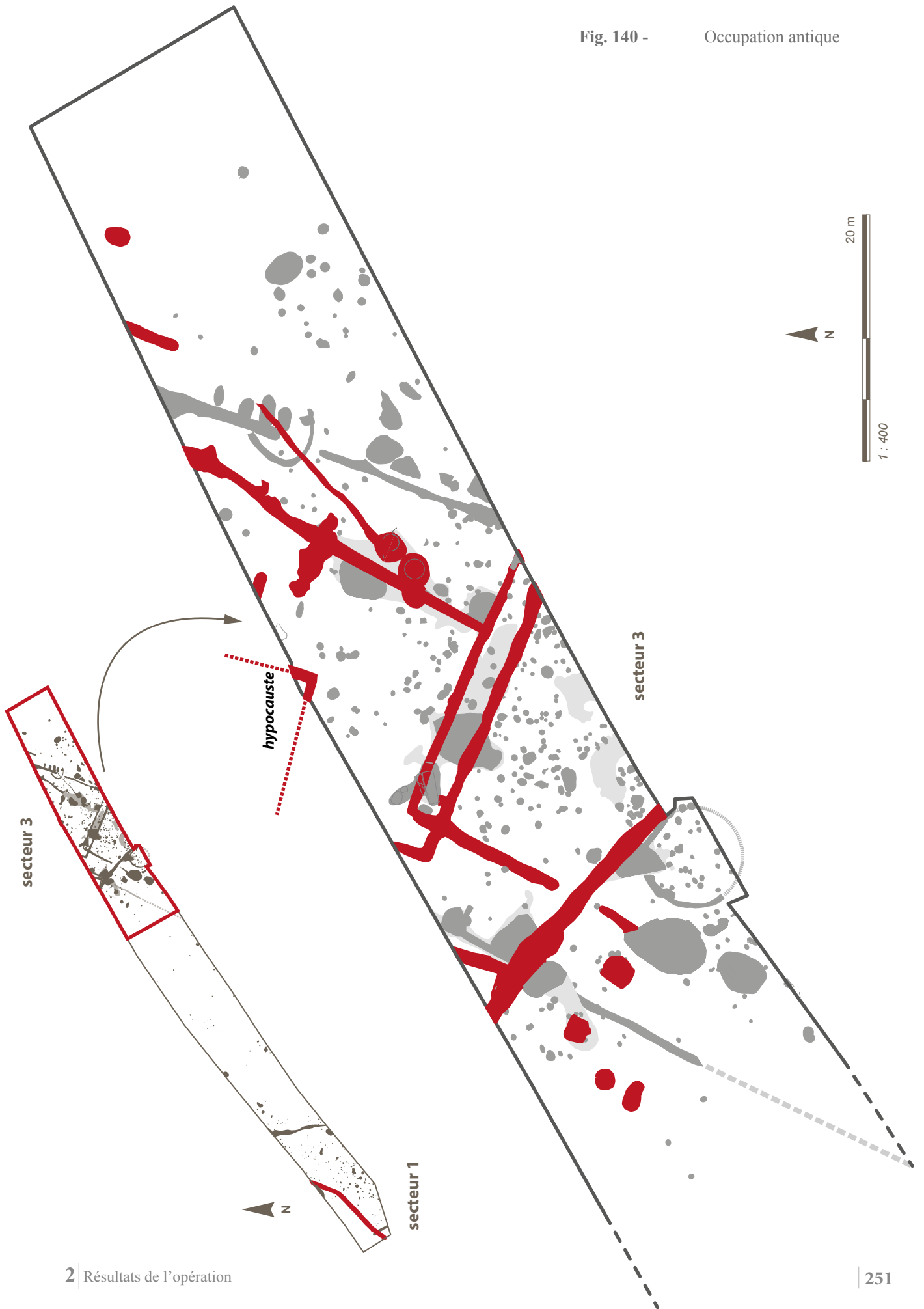
Suite aux premiers indices d'occupation liés à la transition, le secteur est totalement remodelé et investi dès la période augustéenne parallèlement à la construction de l'état maçonné du sanctuaire. Cette occupation se caractérise par la mise en place d'un parcellaire composite (principalement entre la fin I^{er} s. av. J.-C. et au cours du I^{er} s. ap. J.-C.), dont les recoupements permettent de percevoir les glissements successifs des différentes parcelles. Il n'en demeure pas moins que des persistances d'axes semblent se dessiner dans la trame générale du parcellaire avec des juxtapositions de fossés parallèles distants d'une dizaine de mètres au maximum.

Le programme architectural du site, en plus des bâtiments étudiés dans les années cinquante à soixante-dix, se dote d'un bâtiment sur hypocauste, dont l'ampleur ne peut être estimée, ni par la fouille, ni par l'analyse des anomalies observées sur les photographies aériennes. En plus de cet édifice, la mise au jour d'une canalisation d'adduction d'eau potable, dont le sens d'écoulement de l'eau n'a pu être déterminé à la fouille, montre l'importance apportée dans cet environnement à l'eau. Cet aqueduc ne semble toutefois pas alimenter directement le bassin induit par la présence de l'hypocauste, ce qui impliquerait une longueur élevée d'environ 70 m de ces thermes (longueur du mur extrapolé entre l'angle identifié sur l'emprise de la fouille et l'intersection projetée des axes de la canalisation et du mur sud-ouest du bâtiment).

La présence de thermes associés à des sanctuaires est attestée sur différents sites, comme au Vieil-Evreux (Eure – PECHOUX 2010 : 267-281) ou à Allonnes (Sarthe- PECHOUX 2010 : 297-306) dans le cas de sanctuaires périphériques à une agglomération. Etant donné le peu de données récoltées il pourrait tout aussi bien s'agir, pour le bâtiment de Baron, d'une petite construction isolée comme celle mise au jour à Jublains / Mayenne de 5 m sur 3,70 m (datée toutefois des III^{ème}-IV^{ème} s.) et interprétée comme une petite structure extérieure servant éventuellement à différentes pratiques rituelles telles des ablutions avant l'entrée dans le sanctuaire (PECHOUX 2010 : 288). Le site culturel avec lequel les comparaisons régionales semblent les plus pertinentes est sans doute celui des Grouas à Alençon (PERNET et al 2011), occupé de manière apparemment continue entre le II^{ème} s. av. J.-C. (sanctuaire) et le IV^{ème} s. ap. et pour lequel la fouille a permis de mettre au jour un *fanum* inclus dans une exploitation rurale de type *villa* associé à un bâtiment à abside sur hypocauste (PERNET et MENIEL 2008).

Toutefois, le sanctuaire du Mesnil, par ses dimensions imposantes, s'apparente à un sanctuaire public destiné à de larges rassemblements. Les bâtiments avoisinants pourraient donc être plutôt considérés comme des annexes au sanctuaire, que comme partie construite de la *pars urbana* d'une *villa*.

Fig. 140 - Occupation antique



Enfin, la mise au jour de nombreux éléments de destruction qui ont servis à colmater de nombreuses structures, permet d'établir la destruction d'un bâtiment par incendie aux abords immédiats de l'emprise de la fouille vers la fin du I^{er} s., première moitié du second siècle de notre ère.

Quant au matériel mis au jour lors des différentes investigations archéologiques, il correspond à un mobilier retrouvé classiquement en contexte d'habitat. Seule la présence de deux cruches complètes mais fragmentées, découvertes dans les comblements du fossé curviligne du secteur occidental pourrait éventuellement s'apparenter à des dépôts.

Quelques scories de forge ont également été prélevées sur l'ensemble du secteur oriental. Isolées et jamais associées à des rejets de foyer chargés en battitures, elles indiquent toutefois la présence d'un probable atelier métallurgique aux abords de cette zone.

7.7. Conclusion

Nos connaissances sur l'implantation humaine du secteur obtenues grâce aux différentes interventions archéologiques menées ces soixante dernières années (fouilles, diagnostic de la Rd 8 traversant toute la butte de la « Cote 112 », prospections pédestres et aériennes) permettent d'envisager une occupation dense de la colline, principalement sur son flanc occidental, ouvert sur l'intérieur des terres, plutôt que sur la vallée l'Orne.

Le site s'intègre également au sein d'un réseau viaire, dont la contemporanéité avec le site cultuel est attestée avec certitude pour au moins l'un des deux : le *chemin Haussé*. Ce dernier, orienté nord nord-ouest/sud-est aux abords du site, permettait de relier localement *Aregenua* (Vieux), capitale de la cité des viducasses à *Augustodurum* (Bayeux), capitale des baiocasses (**Fig. 5**).

Le second axe, quant à lui, le *chemin du Val de Caen*, orienté sud-ouest/nord-est, s'insère dans un talweg entaillant la butte et permettait de rallier la vallée de l'Orne au niveau de sa confluence avec l'Odon (**Fig. 15 et 16**). Son tracé a été restitué à partir du cadastre napoléonien, où il apparaît par intermittence. Si son ancienneté au-delà de l'époque moderne n'est pas assurée, la proximité de certains systèmes d'enclos gaulois pourrait permettre d'envisager, à titre d'hypothèse, leur contemporanéité.

Ainsi, en plus des vestiges étudiés lors des différentes campagnes des années cinquante puis soixante-dix, deux secteurs présentant une concentration dense de structures ont été identifiés, le plus important sur un petit promontoire naturel à l'aplomb du sanctuaire et la seconde, légèrement en contrebas, à l'ouest du monument.

Les premiers indices anthropiques attestés au niveau de l'emprise de la fouille correspondent à un ensemble funéraire de l'Age du Bronze ancien matérialisé par un cercle curvilinéaire interrompu associé à quatre sépultures accolées.

Les premières traces d'un investissement domestique du secteur quant à elles, sont décelables dès l'Age du Bronze final / premier Age-du-Fer, sur les deux secteurs d'occupation.

Ce n'est qu'aux IV^{ème}-III^{ème} siècle av. notre ère que les premières manifestations culturelles apparaissent, le site s'intégrant ainsi dans un schéma commun à toute l'Europe celtique par la conception de grandes installations collectives, supposant un pouvoir fort et une organisation sociale maintenues par des concep-

tions religieuses déterminées (ARCELLIN et BRUNAUX 2003 : 41) et supplantant une religion plus centrée sur la cellule domestique.

Si aux III^{ème}-I^{er} s. av. J.-C. l'occupation se concentre principalement sur le secteur localisé à l'aplomb du monument et se caractérise par sa vocation domestique, la fosse rituelle localisée dans la pente, entre les deux secteurs d'occupation, permet de percevoir une continuité de la sacralité du lieu et d'envisager des translations de différents pôles d'occupation, domestique et culturel, au fil des siècles.

La période de transition, liée à la conquête romaine est, quant à elle, axée sur la réappropriation culturelle du site, marquant ainsi les prémices du vaste programme architectural impulsé dès le début du I^{er} s. ap. J.-C. : construction du sanctuaire et des différents bâtiments annexes, dont un équipé d'un hypocauste. Ce déploiement de moyens est à mettre en parallèle avec l'urbanisation de la cité voisine d'*Aregenua*, dont les fouilles réalisées ces dernières années à l'emplacement du *forum* ont permis de mettre en évidence la présence d'un édifice thermal précoce (époque tibérienne-tout début époque claudienne), sous le bâtiment administratif (JARDEL et LELIEVRE 2014 : 46). La fouille de canalisations liées à l'alimentation en eau des thermes ont permis de mettre au jour des frettes identiques, en morphologie et en taille à celles de Baron.

Les thermes, instrument privilégié de la romanisation (LENOIR 1995 : 68), illustrent clairement la volonté affirmée de propagation de l'idéologie impériale. Elle révèle la capacité qu'avait le pouvoir et les personnages importants à l'échelle locale à investir dans un tel édifice précocement.

Des sondages réalisés dans les niveaux liés à la construction des thermes de Vieux, ont également permis de mettre en évidence une occupation antérieure, caractérisée par des constructions en matériaux périssables et datée des premières décennies du I^{er} s. ap. J.-C. (JARDEL et LELIEVRE 2016 : 100).

Le développement conjoint des deux sites (*Aregenua* et Baron-sur-Odon) pose évidemment la question des relations et de l'éventuelle hiérarchisation les unissant.

Si les indices d'une occupation antérieure à la conquête sont rares et diffus dans la capitale de cité, la butte sur laquelle est implanté le site cultuel de Baron est, elle, riche et ancienne. Quant à l'aspect cultuel et dans la limite des connaissances actuelles, les datations des temples identifiés dans la capitale nous sont, soit inconnues, soit plus récentes que celle de Baron :

- temple potentiel lié à un culte impérial et implanté sur la place publique du *forum* (JARDEL et LELIEVRE 2014 a : vol. 2, Fig. 4)
- temple du Champ des Crêtes localisé au sud du *forum* identifié par photographies aériennes et prospections géophysiques (JARDEL et LELIEVRE 2007, JARDEL et LELIEVRE 2014 b)
- sanctuaire du Bas-de-de-Vieux, localisé en limite orientale de la ville et construit postérieurement à la première moitié du II^{ème} s. ap. J.-C. (PECHOUX 2010 : 435-436)

Dans tous les cas, la mise au jour, lors de la fouille de la Maison au Grand Péristyle d'*Aregenua* (VIPARD 1997 : 328-330), d'un atelier de bronzier au cours de laquelle des moules d'anneaux et des ratés d'anneaux identiques aux *ex voto* découverts par centaines à Baron-sur-Odon (cf. *supra*), permet d'attester de pratiques culturelles analogues aux deux sites.

L'intérêt majeur de ce site en marge des sanctuaires « picards » ainsi que sa caractérisation pour les périodes gauloise (site cultuel, réseau de fermes organisé autour d'un ou deux chemins, présence hypothétique d'un oppidum localisé potentiellement au niveau du point culminant de la «cote 112», non impacté par les travaux de la rd 8 ..) ainsi que pour la période antique, pourraient permettre de susciter un nouvel élan archéologique par le développement de prospections géophysiques et/ou de fouilles programmées.

8 BIBLIOGRAPHIE

ARCELIN, BRUNAUX (sous dir.) 2003

Arcelin P. et Brunaux J.-L. – Cultes et sanctuaires en France à l'Age du fer, *Gallia* 60. Paris : éditions CNRS, 2003, pp.1-268.

AUBIN et al. 2014

G. Aubin, M. Monteil, L. Eloy-Epailly et L. Le Gaillard, Sanctuaires et pratiques religieuses du IIIe au Ve s. ap. J.-C. Dans l'ouest de la province Lyonnaise et de ses marges, *Gallia* 71-1, 2014, 219-248.

BAUDOT 1936

Baudot M. – Premier rapport sur la fouille de Cracouville (Eure), in : *BSNEP*, t. 30, pp. 68-95, 1936

BERTIN 1973

Bertin D. – *Rapport sur les sondages effectués de mars 1973 à juillet 1973 sur le site celtique et gallo-romain du Mesnil de Baron-sur-Odon*. Rapport dactylographié, archives conservées à Vieux (service archéologie du Conseil départemental du Calvados), 6p.

BERTIN 1974

D. Bertin, Le fourreau d'épée celtique décoré de Baron-sur-Odon (Calvados). In : *Gallia*, T32, fascicule 2, 1974, pp.243-248.

BERTIN 1975

D. Bertin, *rapport sur les sondages effectués au Mesnil de Baron-sur-Odon*. Archives service archéologie du Conseil départemental du Calvados, 1975, 7p.

BERTIN 1977

Bertin D. – Le sanctuaire celto-romain du Mesnil de Baron-sur-Odon (Calvados), in : *Gallia*, T.35. Paris : centre national de la recherche scientifique, 1977, 75-88.

BESNARD -VAUTERIN 2006

Besnard-Vauterin CH.-C., Autoroute A 88 Caen-Sées, Nécly – « La Martiniere » (Orne) *Bilan scientifique de Basse Normandie* 2005. Caen : 2006, p. 124-125.

BESNARD -VAUTERIN 2006

Besnard-Vauterin CH.-C., *Autoroute A 88 Caen-Sées, Nécly – « La Hoguette La Martiniere » (Orne), Un habitat de la fin de la période gauloise et un sanctuaire du Haut-Empire*, INRAP, rapport final de fouille archéologique préventive déposé au service régional de l'archéologie de Basse Normandie, Caen, 85p.

BESNARD -VAUTERIN 2009

Besnard-Vauterin CH.-C., *En Plaine de Caen une campagne et antique. L'occupation du site de L'Etoile à Mondeville*, PUR, Archéologie et culture, Rennes, 2009, 312p.

BESNARD -VAUTERIN, JAHIER ET LE GOFF 2009

Besnard-Vauterin CH.-C., Jahier I. ET Le Goff E., *Les structures de stockage*, In : Giraud 2009, p. 60-63.

BESNARD –VAUTERIN (sous dir.) 2013

Besnard-Vauterin Ch.-C. - *Bretteville-l'Orgueilleuse, Basse-Normandie, Calvados - Le Bas des Prés, «Lotissement résidence les Parcs», De la ferme à la villa, 1000 ans d'occupation : Evolution d'un domaine agricole de la fin du Premier Âge du Fer à la fin de l'Antiquité*. RFO de fouille archéologique préventive INRAP. Caen : Service Régional de l'Archéologie de Basse Normandie, 2013, vol. 1, 465 p.

BLAIZOT 2009

Blaizot F. – Pratiques et espaces funéraires de la Gaule durant l'antiquité, *Gallia, Archéologie de la France antique*, 66.1. Paris : CNRS éditions, 2009, 383p.

BOURGEOIS 1999

Bourgeois . L (ss dir.) – Le sanctuaire rural de Bennecourt (Yvelines), du temple celtique au temple gallo-romain, *in : DAF n° 77*. Paris : éditions de la Maison des Ssciences de l'Homme, 217 p. 1999.

BRISSAUD et LOISEAU 2015

Laurence Brissaud et Christophe Loiseau – Les canalisations en bois : techniques de mise en œuvre, diffusion, chronologie en Gaule romaine et étude de cas. In : Stéphanie Raux, Isabelle Bertrand et Michel Feugère: *Actualité de la recherche sur les mobiliers non céramiques de l'Antiquité et du haut Moyen-Age*, actes de la table ronde européenne instrumentum, Lyon (F, Rhône), 18-20 octobre 2012). éditions Monique Mergoïl, association des publications chauvinoises, Montagnac, pp. 487-516

BRUNAUX 1986

Brunaux J.-L. – Les Gaulois, sanctuaires et rites.Paris : éd. Errance, coll. Des Hespérides, 1986, 154 p.

BRUNAUX et al. 2003

J.-L. Brunaux, C. Malagoli, B. Lambot, G. Bataille – La France du Nord (Champagne-Ardenne, Ile-de-France, Nord, Basse-Normandie, Haute-Normandie, Pas-de-Calais, Picardie), *in : P. Arcelin et J.-L. Brunaux (dir.) - Cultes et sanctuaires en France à l'Age du Fer, Gallia 60*, 2003, pp. 9-73.

CAMMAS, MARTI ET VERDIN 2005

Cammass C., Marti F. ET Verdin P., Aménagement et fonctionnement de structures de stockage de la fin de l'Age du Fer dans le Bassin parisien : approche interdisciplinaire sur le site du Plessis-Gassot Le Bois-Bouchers (Val-d'Oise), *Revue Archéologique du Centre de la France*, suppl.26, XXVIe Colloque AFEAF, Paris et Saint Denis, 2005, p. 33-54.

CARRE 1993

Carré F. – Deux habitats et une nécropole à Tournedos-sur-Seine : premiers résultats, in : *Les Celtes en Normandie, les rites funéraires en Gaule (IIIe – Ie s. av. J.-C.)*, Actes du 14^{ème} colloque de l'Association française pour l'étude de l'Age du Fer. Evreux, mai 1990. *RAO, suppl. n°6*, 1993 : 55-76.

CARPENTIER 1994

Carpentier V., *Echangeur RN 513 / RD 229, Commune de Cormelles-le-Royal, périphérique Caen Sud*, AFAN, document final de synthèse de sauvetage urgent (01/04/1994 au 30/06/1994) déposé au service régional de l'archéologie de Basse Normandie, Caen.

CARPENTIER 2002

Carpentier V., *Les structures de stockage*, In : LE GOFF 2002, p.260-271.

CARPENTIER ET AL. 2002

Carpentier V., Marcigny C., Savary X., Guesquière E., Enclos et souterrain du second âge du Fer dans la Plaine de Caen, l'exemple de Cormelles-le-Royal (Calvados), *Revue Archéologique de l'Ouest*, 19, p.37-60.

CARPENTIER et al. 2006 :

Carpentier V., Guesquière E., Marcigny C. - *Grains de Sel. Sel et salines du littoral Bas-normands (Pré-histoire – XIX^{ème} siècle)*. Coédition Ce.R.A.A. - A.M.A.R.A.I., 2006, 182 p.

CAZANOVE et al. 2012 :

O. de Cazanove, V. Barrière, F. Creuzenet, H. Dessales, L. Dobrovitch, S. Féret, Y. Leclerc, L. Popovitch, J. Simon, J. Vidal, le Lieu de culte du dieu Apollon Moritasgus à Alésia. Phases chronologiques, parcours de l'eau, distribution des offrandes. In : O. de Cazanove, P. Méniel (dir.), *étudier les lieux de culte en Gaule romaine*. Ed. Monique Mergoïl (archéologie et Histoire romaine, 24), Montagnac 2012, 95-121).

CASANOVE et MENIEL 2012

Casanove OL. Et Méniel P. – *Etudier les lieux de culte de Gaule romaine*, actes de la table ronde de Dijon les 18 et 19 septembre 2009. Montagnac : éditions Monique Mergoïl, 2012, 263 p.

CAUMONT 1859

Caumont (A. de). - *Statistique monumentale du Calvados*, tome IV, Pont l'Evêque et falaise, réédition de 1978, 901p.

CHANSON et al. 2010

Chanson K., Delalande A., Jahier Y., LeGoff I. – les pratiques funéraires à l'Age du Fer en Basse-Normandie : premiers éléments de réflexion, in BARRAL P., DEDET B., DELRIEU F., GIRAUD P., LE GOFF I., MARION S., VILLARD-LE TIEC A. dir.-*L'Âge du fer en Basse-Normandie. Gestes funéraires en Gaule au Second Âge du fer*. Actes du XXXIII^e colloque international de l'AFEAF, vol. 2

; Caen, 20 au 24 mai 2009. Besançon : Presses universitaires de Franche-Comte, (Annales littéraires, n°883 ; Série «Environnement, sociétés et archéologie», n° 14), 2010, p.51-83.

CLIQUET et al. 1996 :

D. Cliquet, P. Eudier, A. Etienne, P. Blasiewicz, V. Brunet, J.-C. Moesgaard, J. Le-Mahot, *Le Vieil-Evreux, un vaste site gallo-romain* (Association Archéo, 27), Evreux 1996.

COULTHARD & PAEZ-REZENDE 2013

Coulthard (N.) et Paez-Rezende (L.) – *L'antiquité en Basse Normandie*, PCR Antiquité, 2012 – 2^{ème} année. Caen : 2013, 478 p.

DECHEZLEPRETRE et al 2000

Dechezlepretre T., Cousyn P., Léon G., Paëz-Rézende L. et Rougier R. - Architecture des bâtiments de l'Âge du fer en Haute-Normandie. In : Marion S., Blancquaert G., *Les installations agricoles de l'Age du Fer en France septentrionale*, 2000, p. 321-338 (*Etudes d'Histoire et d'Archéologie n° 6*).

DELATTRE 2010

Delattre V. – les dépôts en silos laténiens : une pratique culturelle ? Dépôts atypiques et manipulations de corps au second Age du Fer : l'exemple de la confluence Seine-Yonne (Seine et Marne), in : Baray L. et Boulestin B. – Morts anormaux et sépultures bizarres, les dépôts humains en fosses circulaires et en silos du néolithique à l'Age du Fer. Dijon : éd. Universitaires de Dijon, 2010, pp.113-234

DELRIEU 2009

DELRIEU F. (DIR.), *Les Gaulois et la mort en Normandie, les pratiques funéraires à l'Âge du Fer (VIIe-Ier siècles avant J.-C.)*, OREP, Cully, 2009, 40 p.

DEMAREST ET ALII 2011 (1)

Demarest M., Boisson J., Hanotte A., Manson A.-L., Marie G., Mazure P., Michel M., Monnier A., Pillaud S., Poirier A., Ravry D. - *FLEURY-SUR-ORNE « Parc d'activités, parcelle ZL 13 »*, fouille 2008 Archéopole. Caen : RFO, SDAC –DRAC de Basse-Normandie, 2011, 2 vol. 328 p.

DEMAREST ET AL. 2011 (2)

DEMAREST M., MANSON A.L., MARIE G., MONNIER A. ET POIRIER A., Fleury-sur-Orne (Parc d'Activités, parcelle ZL13), contribution à l'analyse spatiale et fonctionnelle d'un établissement rural laténien situé sur la Plaine de Caen (Calvados), in BARRAL P., DEDET B., DELRIEU F., GIRAUD P., LE GOFF I., MARION S., VILLARD-LE TIEC A. dir.-*L'Âge du fer en Basse-Normandie. Gestes funéraires en Gaule au Second Âge du fer*. Actes du XXXIII^e colloque international de l'AFEAF ; Caen, 20 au 24 mai 2009. Besançon, Presses universitaires de Franche-Comte, 2010, 334 p. (Annales littéraires, n°883 ; Série «Environnement, sociétés et archéologie», n° 14).

DEROIN et alii 1999

Deroin J.-P., Lerouge G., Barbier G., Vernhet Y., Coutard J.-P., Ozouf J.-C. et Langevin C. – Notice expli-

cative, carte géologique France (1/50 000), feuille Mézidon (146). Orléans : BRGM, 150p.

DIETRICH 1997

A. Dietrich, Les pièces et objets de bois retrouvés sur le site de Touffréville « la Saussaye » (Calvados), in N. Coulthard 1997, *Touffréville « la Saussaye » (Calvados)*, DFS SRA Basse-Normandie, 1997.

DIETRICH 2002

A. Dietrich, Touffréville « la Saussaye » (Calvados), les conduites de bois, in N. Coulthard 2002, *Touffréville « la Saussaye » (Calvados)*, DFS SRA Basse-Normandie, 2002.

DILLY 2002

Dilly G. (dir. Publ.) – Six nécropoles du second Age du Fer en Haute Normandie, in : *Nord Ouest Archéologie*, n°13. Berk-sur-Mer : 2002, 415p.

DORION-PEYRONNET (dir.) 2009

Dorion-Peyronnet C. (dir.) – *Les gaulois face à Rome, la Normandie entre deux mondes*. Evreux : éditions Point de vues, 207p.

DUMONS 1961

Dumons C.–*fouilles d'un établissement gallo-romain au Mesnil de Baron-sur-Odon (Calvados)*, diplôme annexe d'études supérieures, Université de Caen, 1961, 31 p., document dactylographié et manuscrit.

FAUDUET 1992

Fauduet I. – *Bronzes gallo-romains du musée d'Evreux, Instrumentum*. Argenton-sur-Creuse, 1992, 171 p.

FAUDUET 2010

Fauduet (I.) – *Les temples de tradition celtique en Gaule romaine*. Paris : Collection Les Hespérides, éditions Errance, nouvelle édition revue et augmentée, 2010, 352 p.

GERMAIN-VALLEE 2005

Germain-Vallée C. – *St Martin-de-Fontenay (Calvados), Lieu-dit « le Chemin de May », ZE 38, 56, 57 et 58*. Caen : DFS de fouille ARCHÉOLOGIQUE PRÉVENTIVE, SERVICE ARCHÉOLOGIE DU CONSEIL GÉNÉRAL DU CALVADOS, **SRA BASSE-NORMANDIE, 2005, 82 P. ET ANNEXES.**

GERMAIN-VALLEE 2008

Germain-Vallée C., Les sols de la Plaine de Caen, in : Lespez L., Germain-Vallee C. et Riquier C. - rapport de PCR *Archéologie des paysages de la Plaine de Caen, du Néolithique à l'époque Mérovingienne*.

GIRAUD 2009

GIRAUD P., *Gaulois sous les pommiers - découvertes de l'âge du Fer en Basse-Normandie IXe-Ier siècle av. J.-C.*, Cahiers du temps, 125p.

GIRAUD 2011

Giraud P. - *Cagny « Projet Décathlon »* : Rapport final d'opération de fouille d'archéologie préventive, Conseil Général du Calvados, Caen, 2011, p.50

GIRAUD et al. 2011

Giraud P. , Coupard F., Charraud F., Touques/Saint-Gatien-des-Bois « Déviation de la RD 74 », Rapport final d'Opération, Conseil Général du Calvados, 2011, p. 33-38.

GIRAUD (dir.) 2015 (a)

Giraud P. (dir.), Nivez E., Leffet A. et Boulogne N. (contr.), 2015 – Verson « les Mesnils » - La nécropole protohistorique, Rapport de fouille, SDAC, Caen, SRA de Basse-Normandie, vol. 2, 518p.

GIRAUD (dir.) 2015 (b)

Giraud P. (dir.) et Boulogne N. (contr.) – Verson « les Mesnils » - les occupations domestiques protohistoriques, Rapport de fouille, SDAC, Caen, SRA de Basse-Normandie, 2015, vol. 3, 119p.

GOSSELIN 1955

Gosselin L. - Dernières trouvailles faites sur le champ de fouilles du Mesnil de Baron-sur-Odon, in : *Bulletin de la Société des antiquaires de Normandie, tome LVI*, années 1952-1954. Caen : 1955, p263-264, 284, 292-293, 307-309, 334.

GOSSELIN 1963

Gosselin L. - Dernières trouvailles faites sur le champ de fouilles du Mesnil de Baron-sur-Odon, in : *Bulletin de la Société des antiquaires de Normandie, tome LVI*, années 1961-1962. Caen : 1963, p766-767.

GOUDINEAU ET ALII 1994

Goudineau (C.), Fauduet (I.) et Coulon (G.) – *Les sanctuaires de tradition indigène en Gaule romaine*. Actes du colloque d'Argentomagus (Argenton-sur-Creuse / St Marcel, Indre) 8, 9 et 10 Octobre 1992. Archéologie aujourd'hui, Editions Errance, Paris – Musée d'Argentomagus, St Marcel, 206 p.

GOUDINEAU 2009 (ss dir.)

Goudineau Ch. – *Rites funéraires à Lugdunum*. Paris: éd. Errance, 253 p.

GUILLERME 1985

A. Guillerme, Puits aqueducs et fontaines : l'alimentation en eau dans les villes du nord de la France / X^e-XIII^e s. *In Senes France n°15*, Université de Provence, Marseille.

JAHIER 2000A

Jahier I., *Fleury-sur-Orne (Calvados)*. Z.A.C. du « Parc d'Activités », Document final de synthèse, AFAN, déposé au service régional de l'archéologie de Basse Normandie, Caen, 56p.

JAHIER 2000B

Jahier I., Fleury-sur-Orne, Z.A.C. Parc d'activités I, *Bilan scientifique de Basse Normandie*, p. 34.

JAHIER 2009

Jahier I., *Evolution des pratiques funéraires*, in : GIRAUD 2009, p.99-103.

JAHIER et VAUTERIN et al. 2011 A

Jahier I., Vauterin Ch-C., Formes et composantes de l'habitat à l'âge du fer en Basse-Normandie : architecture, chronologie, organisation, statut – un premier bilan, in BARRAL P., DEDET B., DELRIEU F., GIRAUD P., LE GOFF I., MARION S., VILLARD-LE TIEC A. dir.-L'Âge du fer en Basse-Normandie. Gestes funéraires en Gaule au Second Âge du fer. Actes du XXXIIIe colloque international de l'AFEAF ; Caen, 20 au 24 mai 2009. Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2010, 334 p. (*Annales littéraires*, n°883 ; Série «Environnement, sociétés et archéologie», n° 14), p.95-137.

JAHIER (sous dir.) 2011 B

Jahier I., L'enceinte des premier et second âges du fer de la Fosse Touzé (Courseulles-sur-Mer), *DAF 104*. Paris : éditions de la Maison des sciences de l'Homme, 2011, 243 p.

JARDEL et LELIEVRE 2007

Jardel K. et Lelièvre J.-Y. – *Le champ des Crêtes – le Forum*, RFO de fouille programmée. Caen : SRA Basse-Normandie, 2 volumes, 2007.

JARDEL et LELIEVRE 2014 a

Jardel K. et Lelièvre J.-Y. – *Le champ des Crêtes – le Forum*, RFO de fouille programmée. Caen : SRA Basse-Normandie, 2 volumes, 2014.

JARDEL et LELIÈVRE 2014 b

Jardel K., Lelièvre J.-Y. - *Le forum et la curie d'Aregenua (Vieux, Calvados) : Bilan sur les découvertes anciennes et les recherches récentes*. *Gallia*, 71.2, 2014. p.163-188.

JARDEL et LELIEVRE 2016

Jardel K. et Lelièvre J.-Y. – *Le champ des Crêtes – le Forum*, RFO de fouille programmée. Caen : SRA Basse-Normandie, 2 volumes, 2016.

LECLERC 2007

Leclerc (G.) – L'établissement antique du Grand Herbage à Sées (Orne), *Revue archéologique de l'Ouest*, n°27. Rennes : 2007, p.139-167.

LECLERC 2007

Leclerc (G.) – Le sanctuaire des Hernies à Macé. In : Delrieu F., Desloges J. (dir.) et Quevillon S. (coll.) – *OrchéOrne, 250 ans d'archéologie dans l'Orne, Catalogue d'exposition, Service régional de l'archéologie*, DRAC de Basse Normandie. Editions cahiers du temps, Cabourg, déc. 2007, p. 108-109.

LECLERC & PAEZ-REZENDE 2007

Lecler (G.) et Paez-Rezende (L.) – *Présentation des apports scientifiques par thème : le cultuel*. In Coulthard N. (coord.) Bilan de la recherche archéologique en Basse Normandie 1984-2004. L'antiquité vol. II, roupe antiquité Basse-Normandie. SRA / DRAC Basse-Normandie. Caen : 2011, p. 112-121.

LEFORT 2015

Lefort A. – Une résidence aristocratique de la fin de l'Age du Fer à Bourgueus « la Main Delle », RFO de fouille préventive – INRAP. Caen : SRA Basse-Normandie, 2015, 322p.

LE GOFF 2000

Legoff E., *Les occupations protohistoriques et antiques de la ZAC « Object'Ifs Sud », Ifs (Calvados)*, INRAP, rapport de fouille archéologique préventive (opération n°2000.01) déposé au service régional de l'Archéologie de Basse-Normandie, Caen, 2000-2002, 4 volumes, 1227p.

LE GOFF 2009 (1)

Legoff E., Etude d'un terroir agraire à Ifs (Calvados), *in* : Giraud 2009, p. 23-25.

LE GOFF 2009 (2)

Legoff E., Habitat, terroir et paysage rural : aménagement structuration du territoire et de la campagne gauloise ; Ifs, ZAC « Object'Ifs Sud » (Calvados), *in* Bertrand I., Duval A., Gomez de Soto J., Maguer P. dir., *habitats et paysages ruraux en Gaule et regards sur d'autres régions du monde celtique. Actes du XXXIe colloque international de l'association française pour l'étude de l'Age du Fer*. Chauvigny : Association des publications chauvinoises, mémoire XXXV, p. 93-107.

LEHOERFF (sous dir.) 2012

Lehoërf A. (sous dir.) – *Par-delà l'horizon, sociétés en Manche et mer du Nord, il y a 3500 ans*, catalogue de l'exposition du projet européen Interreg IV a 2 Mers Seas Zeeën « Boat 1550 BC ». Paris : Somogy éditions d'art, 160 p., 2012.

LEJARS et PERNET 2005

Lejars T. et Pernet L. - *Le gisement protohistorique et gallo-romain du « Pré du Mesnil » à Aunou-sur-Orne (Orne) : un site à caractère cultuel*. Rapport d'activité de la fouille programmée, SRA Basse-Normandie, Caen, 2005, 68 p.

LENORZER 2006

Lenorzer S. – *Pratiques funéraires du Bronze final IIIB au Premier Age du Fer en Languedoc occidental et Midi-Pyrénées : approche archéo-anthropologique des nécropoles à incinération*, Thèse, Anthropologie, Université Bordeaux I (inédit).

LEPAUMIER ET GIAZZON 2006

Lepaumier H. et Giazzon D., *Orval (Manche) « Les Pleines », desserte Cote Ouest*, INRAP, rapport de

fouille préventive déposée au service régional de l'archéologie de Basse Normandie, Caen, 291p.

LEPAUMIER, SAN JUAN ET VERNEY 2006

Lepaumier H., San Juan G., Verney A., « Les Ages des métaux », in HINCKER V., DRON J.-L. (coord.), 7000 ans d'histoire, Gestes funéraires de la Préhistoire à nos jours en Basse-Normandie, NEA, Condé-sur-Noireau, 2006, p. 53-61.

LEPAUMIER, BESNARD-VAUTERIN ET LEGOFF 2009

Lepaumier H., Besnard-Vauterin CH.-C. et Le Goff E., L'organisation des campagnes gauloises, in : GIRAUD 2009, p. 21-22.

LEPAUMIER ET DELRIEU 2010

Lepaumier H. et Delrieu F., L'âge du Fer en Basse-Normandie (-800 a -52 av. J.-C.). Bilan de la recherche 1984-2004. *Bilan de la recherche archéologique Basse-Normandie 1984-2010. Du Paléolithique à la fin de l'âge du Fer*, vol.1, 2010, p. 143-168.

LEPAUMIER *et al.* 2011

Lepaumier H., Vauterin C.-C., Le Goff E., Villaregut J., 2011 – Un réseau de fermes en périphérie caennaise. In : L'âge du Fer en Basse-Normandie. Gestes funéraires en Gaule au second âge du Fer. Actes du XXXIII^e colloque international de l'AFEAF (Caen 2009). *Annales Littéraires de l'Université de Franche-Comté (Presses Universitaires de Franche-Comté), n° 881, série « Environnement, sociétés et archéologie », n° 14*, vol 1, p. 139-158.

LEPAUMIER 2012

Lepaumier H. - *Fleury-sur-ORNE, Calvados, Les Mézerettes - ZL 7, deux habitats enclos et une nécropole du second âge du Fer du réseau de fermes reconnu au sud-est de l'agglomération caennaise* ; Caen : RFO INRAP, SRA Basse-Normandie, 2012, 2 Vol., 439p.

LEPAUMIER *et al.* 2014

LEPAUMIER H., DERVIN S. et BOULOGNE N. (ss dir) – Sarceaux(Orne) – *Plateforme logistique Agrial, sépulture de l'Age du Bronze et établissements enclos ruraux des périodes gauloise et gallo-romaine*. Caen : RFO INRAP, SRA Basse-Normandie, 2014, 268 p.

LORIN 2012

Lorin Y., Le plan circulaire et son évolution, in : Lehoërff (sous dir.), *Par-delà l'horizon, sociétés en Manche et mer du Nord, il y a 3500 ans*, catalogue de l'exposition du projet européen Interreg IV a 2 Mers Seas Zeeën « Boat 1550 BC ». Paris : Somogy éditions d'art, 120-122, 2012.

MARCIGNY *ET AL.* 1999

MARCIGNY C., GHESQUIERE E., LECLERC E., MATTERNE V. ET MENAGER L., Un établissement agricole du IV^e siècle avant notre ère à Mosles « La pièce du Pressoir » : (Calvados), *Revue*

Archéologique de l'Ouest, 16, p. 97-130.

MARCIGNY ET AL. 2004

MARCIGNY C., LEPAUMIER H., CARPENTIER V., CLEMENT-SAULEAU S., MATTERNE-ZECK V., GAUME E., GHESQUIRE E., GIAZZON D., Un établissement agricole à caractère « aristocratique » du second âge du Fer a Saint-Martin-des-Entrées (Calvados), *Revue Archéologique de l'Ouest*, 21, p. 63-94.

MARCIGNY et al. 2006

Marcigny C., Colonna C., Ghesquière E., Verron G. (ss dir.) – *La Normandie à l'aube de l'histoire*. Paris : Somogy éd. D'Art, 2005, 152 p.

MARCIGNY 2012

Marcigny C. – L'habitat de l'Age du Bronze, in : Lehoërff (sous dir.), *Par-delà l'horizon, sociétés en Manche et mer du Nord, il y a 3500 ans*, catalogue de l'exposition du projet européen Interreg IV a 2 Mers Seas Zeeën « Boat 1550 BC ». Paris : Somogy éditions d'art, 123-125, 2012.

MENIEL 1992

Méniel P. - Les sacrifices d'animaux chez les gaulois. Paris : éd. Errance, 1992, 147 p.

MENIEL ET METZLER 2002

Méniel P. et Metzler J. – Nature et circonstance du dépôt de viande dans les tombes de Lamadelaine (Luxembourg ; Ie s. av. J.-C.), in : Repas des vivants et nourriture pour les morts en Gaule, Actes du XXVe colloque de l'A.F.E.A.F., Charleville – Mézière 2001. *Société archéologique champenoise, n°16, suppl. au bull. n°1*. Reims : 2002, 337-344.

NILESSE 2006

Nillesse O. – les dépôts d'objets en fer dans les établissements ruraux gaulois de l'ouest de la France. Le rituel est-il au fond de la poubelle ?. in : Bataille G. et Guillaumet J.-C., *Les dépôts métalliques au second Age du fer en Europe tempérée. Actes de la table ronde de Bibracte, 13-14 octobre 2004*. Bibracte 11. 2006, pp. 221-247.

PAEZ-REZENDE 2001

PAEZ-REZENDE L., *Fleury-sur-Orne (Calvados). Z.A.C. du « Parc d'Activités ». Un complexe rural laténien et gallo-romain, AFAN*, document final de synthèse déposé au service régional de l'archéologie de Basse Normandie, Caen, 2001, vol. 1 : 136p. et 38 photos, vol.2 : 249p.

PECHOUX 2010

Péchou (L.) – *les sanctuaires de périphérie urbaine en Gaule romaine*. Montagnac : Edition Monique Mergoïl, 2010, 504 p.

PERNET et MENIEL 2008

Pernet L. et Méniel P. - Etude des structures et du mobilier gaulois mis au jour sur le site d'Alençon « les Grouas » (fouilles 1978-1987), SRA Basse Normandie, 2008, 39 p.

PERNET et al. 2011

Pernet L., Méniel P. – Le site culturel gaulois d'Alençon « les Grouas » (Orne) (Fouilles Thérèse Mercier 1978 – 1987), *In* : L'âge du Fer en Basse-Normandie. Gestes funéraires en Gaule au second âge du Fer. Actes du XXXIII^e colloque international de l'AFEAF (Caen 2009). *Annales Littéraires de l'Université de Franche-Comté (Presses Universitaire de Franche-Comté), n° 881, série « Environnement, sociétés et archéologie», n° 14, vol 1, p. 261-286.*

PEUCHET-GEILENBRUGGE 1995

Peuchet-Geilenbrügge C. – *Mondeville, marché d'intérêt régional (M.I.R.)*. Caen : DFS de sauvetage programmé, SRA – DRAC de Basse-Normandie, 1995, 2 vol.

PILLAULT et RIQUIER 2014

Pillault S. et Riquier C – *Aménagement de La RD8 et d'un bassin d'orage, Baron-sur-Odon, Esquay-notre-Dame et Fontaine Etoupefour (Calvados)*, RFO de diagnostic. Caen : SRA Basse Normandie, 2014, 88 p.

PLINE l'ANCIEN (Ier s. ap. J.-C.)

Histoire Naturelle, XVI, 81, 224 (trad. J. André, les Belles Lettres, 1962).

SAN JUAN, MENIEL ET ALDUC-LEBAGOUSSE 1994

San Juan G., MENIEL P., ALDUC-LEBAGOUSSE A, PILET LEMIERE J. ET JAHIER I. Un établissement rural du Ier s. avant J.-C. à Fleury-sur-Orne (Calvados), *Revue Archéologique de l'Ouest, 11*, Rennes, p.131-164.

SAN JUAN, GUESQUIERE ET MENIEL 1996

San Juan G., Guesquière E. et Méniel P., un site d'habitat protohistorique avec un cercle de trous de poteaux à Cagny (Calvados), *RAO 13*. Rennes : 1996, 88-102.

SAN JUAN ET AL. 1999

San Juan G., Meniel P., Matteredne-Zech V., Savary X. ET Jardel K., (avec la contribution de FORFAIT N. ET JAHIER I.) - L'occupation gauloise au nord-ouest de Caen, *Revue Archéologique de l'Ouest, Tome 16*, PUR, Rennes, 1999, p. 133-134.

TANGUY et al. 1990

Tanguy D., Briard J., Hyvert J., Le Bihan J.P., Menez Y. – Sépultures et habitat en Armorique à l'âge du Fer. *In* DUVAL A., LE BIHAN J.-P. et MENEZ Y. – *Les gaulois d'Armorique : la fin de l'Age du Fer en Europe tempérée*. Colloque de l'AFEAF (12, Quimper, 1988). Rennes : Adralof, 1990, p.139-152 (suppl. à la RAO, 3).

VANDERGUCHT 2015

Vandergucht M. - *Essai de classification typo-chronologique des monuments funéraires protohistoriques de la Plaine de Caen, Mémoire de Master 1*, Université de Caen Basse-Normandie, 2015, 2 vol.

VANDERGUCHT 2016

Vandergucht M. - *Etude des monuments funéraires de l'Age du Bronze et de l'Age du Fer de la Plaine de Caen, Mémoire de Master 2*, Université Paris 1, 2016, 2 vol.

VAUTERIN 2011

Vauterin Ch.-C. - *Ifs - ZAC Object'Ifs Sud - dernière tranche – Calvados, Habitats et lieux funéraires protohistoriques et vestiges antiques / Volume 1 : Cercles de l'Âge du Bronze, habitats et mobiliers protohistoriques*. Rapport final d'opération de fouille préventive. Caen : SRA Basse Normandie 2011, 316 p.

VAUTERIN et al. 2011

Vauterin C.-C., Chanson K., Zaour N., Féret L., Le Forestier S. – La culture matérielle de l'Age du Fer : un outil de réflexion sur les sites d'habitat de Basse-Normandie. *in* BARRAL P., DEDET B., DELRIEU F., GIRAUD P., LE GOFF I., MARION S., VILLARD-LE TIEC A. dir.-L'Âge du fer en Basse-Normandie. Gestes funéraires en Gaule au Second Âge du fer. Actes du XXXIIIe colloque international de l'AFEAF ; Caen, 20 au 24 mai 2009. Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2010, 334 p. (*Annales littéraires*, n°883 ; *Série «Environnement, sociétés et archéologie»*, n° 14), vol. 1, p.203-229.

VERNHET et al. 2002

VERNHET Y., MAURIZOT P., LE GALL J., GIGOT P., DUPRET L., BARBIER G., LEROUGE G., BESOMBES J.C., PELLERIN J. (2002) – *Carte géol. France (1/50 000), feuille Villers-Bocage (145)*. Orléans : BRGM. Notice explicative par Y. VERNHET et al. (2002), 229 p.

VIPARD P. - *Une domus du quartier des thermes d'Aregenua (Vieux, Calvados). Contribution à l'histoire de l'habitat urbain en Gaule romaine*, thèse de doctorat, sous la dir. de François Hinard, Université Paris-Sorbonne (Paris IV), 1996.

3

Inventaires techniques

Catégories de matériaux

RXX : Roche ou minéral indéterminé et minerais
 RLA : Lapidaire (éléments d'architecture, sculpture, statuaire...)
 RLT : Lithique (industrie sur roche et minéraux, hors lignite)
 RFS : Fossile et résines fossiles
 RLG : Lignite et apparentés (roche charbonneuse)
 TXX : Terre indéterminée
 TCR : Céramique (vaisselle, récipients, vases...)
 TCU : Terre cuite utilitaire, décorative ou votive (peson, statuette, lampe à huile...)
 TCA : Terre cuite architecturale (tuile, brique...)
 TAC : Argile crue ou cuite accidentellement (torchis...)
 OXX : Matériau osseux indéterminé
 OHU : Os humain (non travaillé)
 OFA : Faune (non travaillé)
 OIC : Ichtyologie (non travaillé)
 OMA : Malacologie (non travaillé)
 OTR : Os travaillé
 OCQ : Coquillage et coquille travaillé
 GXX : Matériau organique indéterminé
 GBS : Bois et vannerie
 GTX : Textile (fibres animales et végétales)
 GCP : Cuir et peau
 MXX : Métal et alliage indéterminé ou métaux composites
 MOR : Or
 MAG : Argent
 MCU : Cuivre et alliages cuivreux (bronze, laiton)
 MFE : Fer et alliages ferreux
 MPB : Plomb et alliages plombifères
 MSN : Etain
 MZN : Zinc
 MMO : Monnaies
 V : Verre
 CXX : Matériau composite indéterminé ou matériaux divers
 CEM : Emaux sur métaux
 CMQ : Mosaïque
 CEP : Enduit peint
 CMP : Matériaux pierreux (mortier, plâtre, stuc...)
 CIN : Industrie du métal ou du verre (scorie, creuset...)
 PXX : Prélèvement brut non trié
 PAN : Anthracologie (charbons de bois)
 PCA : Carpologie
 PPA : Palynologie
 PGR : Granulométrie
 PMM : Micromorphologie
 PDD : Dendrochronologie
 PTL : Thermoluminescence
 P14 : Datation carbone 14
 PPO : Phosphates
 PPR : Parasitologie

1

Inventaire des structures du secteur 1

St	type	L	I	prf	forme	orientation	comblement supérieur	observations	Photo	Planché	mobilier	datation
1000	Fosse ?	50	40		ovale		Limon brun clair	Non testée, naturel ?				
1001	Fossé	3600	60-80	25-40	linéaire	SO-NE	Limon brun	OMA et TCR plus abondants au SO	x	11, 13	OMA, OFA, TCR, MFE, TXX	ph 5
1003	Fossé	690	85-100	44	linéaire	NO-SE	Limon brun clair, calcaire		x	52, 57	TCR, TXX, OFE	
1005	TP	35		28	circulaire		Limon brun, calcaire		x	19	TCR	
1006	Cuvette	30		10	circulaire		Limon brun		x		TCR	
1007	TP	20		16	circulaire		Limon brun, calcaire	Piquet	x	19	TCR	
1008	TP	40	30	14	circulaire		Limon brun, calcaire, calcaire chauffé	Présence de calages	x	19	TCR	
1010	Cuvette	20		6	circulaire		Limon brun, calcaire chauffé		x			
1012	TP	50		20	circulaire		Limon brun, calcaire		x			
1013	TP	30		20	circulaire		Limon brun		x		TCR	
1014	Cuvette	28		10	circulaire		Limon brun		x			
1015	TP	30		34	circulaire		Limon brun, calcaire, calcaire chauffé		x	11	TCR	
1016	TP	30		14	circulaire		Limon brun, calcaire, calcaire chauffé		x	13		
1018	TP	30		14	circulaire		Limon brun		x	11		
1019	Cuvette	20		7	circulaire		Limon brun		x	11	TXX	
1020	Cuvette	35		10	circulaire		Limon brun, calcaire, calcaire chauffé		x	11	TCR	
1021	TP	34		14	circulaire		Limon brun, calcaire		x	11		
1023	TP	45	40	12	circulaire		Limon brun	Négatif du poteau au nord	x	27	TCR	
1026	TP	48		22	circulaire		Limon brun, calcaire chauffé	Nb calcaires chauffés et nodules TXX	x	19	TCR	
1027	Cuvette	52	42	8	circulaire		Limon brun, charbons			19		
1028	TP	50	45	16	circulaire		Limon brun, charbons	Nb calcaires chauffés et nodules TXX	x	19		
1029	Fosse	90	55		ovale	NE-SO	Limon brun, charbons	Non testée				
1030	TP	50	44	25	ovale		Limon brun, galets		x	18	TXX	
1031	2 TP	10 & 20		14 & 10	circulaire		Limon brun, calcaire, nb TAC	Deux piquets ?	x	19		
1032	Fosse	70	60		ovale	SO-NE	Limon brun, calcaire	Non testée				
1033	TP	58	54	40	circulaire		Limon brun, nb TXX, galets, charbons		x	18		
1036	TP	34		20	sub-quadrangulaire		Limon brun, galets	Nb nodules TXX et charbons	x	17	TXX, TCR	
1037	TP	35		22	circulaire		Limon brun, calcaire chauffé	Calages en grès et grès chauffés	x	20	TCR, TXX	
1038	Cuvette	12		9	circulaire		Limon brun, calcaire		x	20		
1039	TP	40		18	circulaire		Limon brun, calcaire, TCR		x		TCR, TXX	
1041	Cuvette	50	30	10	ovale	N-S	Limon brun, galets		x	19		
1042	Cuvette	42	24	7	ovale	E-O	Limon brun, calcaire		x	19		
1043	TP	52		14	circulaire		Limon brun, nb TXX, calcaire chauffé, charbons	Recoupe 1229	x	21		
1044	Cuvette	28		10	circulaire		Limon brun		x	13	TCR	
1045	fosse	46	32	12	ovale		Limon brun		x	13		
1046	Cuvette	32		10	circulaire		Limon brun, calcaire			18		
1047	TP	24		13	circulaire		Limon brun, calcaire	Piquet		19		
1048	Cuvette	54	44		ovale		Limon brun		x	13		
1049	TP	30		18	sub-quadrangulaire		Limon brun, calcaire		x	21	Nodules TXX	
1050	TP	120	60	38	ovale	N-S	Limon brun, calcaire, calcaire chauffé	Recoupée par 1227	x	21	TCR, TXX, RLT	
1051	Fosse	155	150		circulaire		Limon brun, calcaire	Non testée				
1052	TP	44		26	circulaire		Limon brun, calcaire chauffé		x	17		
1054	Cuvette	85	80		circulaire		Limon brun, calcaire, galets		x			
1055	TP	58	50	30	irrégulière		Limon brun, calcaire	Surcreusement à l'ouest de la fosse (poteau)	x	20	Nodules TXX	
1056	TP	30		20	circulaire		Limon brun, calcaire, charbons, TXX		x	20		
1058	Fosse	135	120		circulaire		Limon brun, calcaire, poche de Limon brun foncé et TAC	Probable bioturbation				
1059	Fosse	70			circulaire		Limon brun, calcaire, calcaire chauffé, rares TAC	Probable bioturbation				
1060	TP	44		17	circulaire		Limon argileux brun foncé calcaire, galets, charbons		x	17		
1061	Cuvette	26		9	circulaire		Idem		x	17		

St	type	L	I	prf	forme	orientation	comblement supérieur	observations	Photo	Planche	mobilier	datation
1062	Fosse	80			circulaire		Idem	Non testée	x	18		
1063	TP	50	40	52	ovale		Limon argileux brun foncé, nb calcaires		x	18	TCR, OFA	
1064	TP	36		26	circulaire		Limon argileux brun foncé, calcaire	Piquet	x			
1065	TP	70		36	sub-quadrangulaire		Limon argileux brun foncé, calcaire, calcaire chauffé	Nombreux calages, poteau à l'est de la fosse	x	27	TCR, OFA	ph 2
1066	TP	50		40	circulaire		Limon argileux brun foncé, calcaire, calcaire chauffé	Empreinte du poteau au centre	x	27	TCR	
1067	Cuvette	30			circulaire		Limon argileux brun foncé, calcaire		x		TCR	
1068	TP	26		28	circulaire		Limon brun foncé, nombreux calcaires	Piquet	x	20		
1069	TP	27		18	sub-quadrangulaire		Limon argileux brun foncé, calcaire, galets rare TAC		x	17		
1070	TP	84	64	39	sub-quadrangulaire		Limon brun foncé, nb calcaire	Empreinte du poteau au sud (charbons)	x	17	TCR, RL.T, TXX	
1071	2 TP	20		11&16	circulaire		Limon argileux brun foncé, calcaire, rares charbons	Fonds de trous de piquets ?	x	17		
1072	Cuvette	30	26	7	ovale		Limon argileux brun foncé, calcaire, galets		x	20		
1073	TP	24		12	circulaire		Limon argileux brun foncé, calcaire		x	20		
1074	Cuvette	30		7	circulaire		Limon argileux brun foncé, calcaire		x			
1075	TP	40	16	21	ovale		Limon argileux brun foncé, calcaire, rare TAC	Concentration de blocs calcaires au fond	x	17		
1077	TP	32		18	circulaire		Limon argileux brun foncé, calcaire, rare TAC		x	20		
1078	TP	27		17	circulaire		Limon argileux brun foncé, calcaire, rares charbons	Piquet ?	x	20		
1080	Fosse	280	140	38	maculiforme	NE-SO	Limon argileux brun foncé, calcaire, charbons (sud), pierres chauffées, galets	Comblement très homogène, naturel ?	x		OFA, TCR, TXX	
1081	TP	35		26	circulaire		Limon argileux brun foncé, calcaire, galets, charbons		x	19		
1082	2TP?	23&23		18&14	circulaires	E-O	Limon argileux brun foncé	Fonctionne avec 1083, palissade ?	x	19		
1083	TP	60		30	circulaire		Limon argileux brun foncé	Fonctionne avec 1082, palissade ?	x	19	TCR	
1084	TP ?	70	30-40	10	ovale		Limon argileux brun moyen	Cuvette	x	27		
1085	TP	30	20	18	ovale		Limon argileux brun foncé, calcaire		x	20	TCR	
1087	TP	30	20	20	ovale		Limon argileux brun foncé, calcaire, galets	Piquet ?	x	20	TCR, RL.T, TXX	
1088	TP	40	32	30	sub-quadr.		Limon argileux brun foncé, galets		x	17		
1089	TP	34	28	24	ovale		Limon argileux brun foncé, rares calcaires	Piquet ?	x	17		
1090	TP	68	40	28	ovoïde		Limon argileux brun foncé, calcaire		x	20		
1091	TP	50		12	circulaire		Limon argileux brun foncé, calcaires, charbons	Recoupe 1092	x	19	TCR, TXX	
1092	TP	60		26	circulaire		Limon argileux brun foncé, calcaire, cailloux chauffés, frag. TAC	Recoupé par 109, chargé en CB	x	19	TXX	
1093	TP	38		16	circulaire		Limon argileux brun foncé, calcaire, frag. TAC		x	19		
1094	TP	28		25	circulaire		Limon argileux brun foncé, calcaire et calcaire chauffé		x	18		
1095	TP	35		14	circulaire		Limon brun foncé, qq calcaires, rares galets	Empreinte du poteau à l'est (coupe) ?	x	18	OFA	
1096	Fosse	125	80		oblongue		Limon argileux brun foncé homogène, calcaire	Non testée				
1097	TP	30			circulaire		Limon argileux brun moyen, calcaire	Non testée				
1098	TP	40		20	circulaire		Limon argileux brun foncé		x	18		
1099	TP	30		20	circulaire		Limon argileux brun foncé		x	18		
1100	TP	32		28	circulaire		Limon argileux brun foncé, rares calcaires		x	17		
1102	Cuvette	35		10	circulaire		Limon argileux brun foncé, calcaire		x			
1103	TP	60		22	circulaire?		Limon argileux brun foncé, galets	En limite de berne Est.	x	18		
1104	Cuvette	37		10	sub-quadr.		Limon argileux brun foncé, galets		x	18		
1105	Cuvette	40		10	circulaire		Limon argileux brun moyen, calcaire, TAC, charbons		x	18		

St	type	L	I	prf	forme	orientation	comblement supérieur	observations	Photo	Planche	mobilier	datation
1106	Cuvette	25		9	circulaire		Limon argileux brun moyen, nbx calcaire		x			
1107	Fosse?	280	80		irrégulière		Limon argileux brun foncé homogène	Naturel				
1108	TP	28		22	circulaire		Limon argileux brun moyen, rares calcaires		x	27		
1110	TP	40	30	22	sub-quad.		Limon argileux brun moyen	Associé à 1236, 1237, palissade ?	x	27		
1111	TP	40			circulaire		Limon argileux brun foncé, calcaire, charbons	Non testée				
1112	Cuvette	22		4	circulaire		Limon argileux brun foncé		x	17		
1113	TP?	62	44	10	ovale	E-O	Limon argileux brun, calcaire, rares charbons	Fond de double TP ?	x	17	OFA, TCR	
1114	TP	24	20		circulaire		Limon argileux brun moyen, nb calcaires et galets	Piquet ?	x	17		
1115	TP	30		16	circulaire		Limon argileux brun moyen, nb calcaires et qq charbons		x	17		
1116	Cuvette	20		7	irrégulière		Limon brun foncé, caclaire, quelques charbons		x	17		
1117	TP	18		10	circulaire		Limon argileux brun clair, calcaire, inclusions TXX	Fond de trou de piquet ?	x	17		
1118	Cuvette	28		5	circulaire		Limon argileux brun clair, nb calcaires		x	17		
1119	TP	32	26	28	ovale		Limon argileux brun noir, calcaire, TAC, charbons			20	TCR, TXX	
1120	TP	40	32	27	ovale		Limon argileux brun foncé, calcaire		x	20	TCR	
1122	TP	30		34	circulaire		Limon brun moyen, calcaire			20	TCR	
1123	TP	40			circulaire		Limon argileux brun foncé, calcaire	Non testée				
1124	TP	30			circulaire		Limon argileux brun foncé, pierre chauffée	Non testée, piquet ?				
1125	Fosse	710	min.140	min.20	quad.		Sable rouge très homogène et meuble	Testée très partiellement avec 1001 SD 10	x	13		
1126	TP	19		12	circulaire		Limon argileux brun foncé, charbons, calcaire	Piquet ?	x	20		
1127	Cuvette	30		7	circulaire		Limon brun moyen, microcharbon		x			
1129	TP	20		14	circulaire		Limon argileux brun noir, microcharbon, mycellium		x	20		
1130	TP	22		29	circulaire		Limon argileux brun moyen, calcaire		x	20		
1131	TP	26	22	27	ovale		Limon argileux brun foncé, calcaire, microcharbons		x	20	TCR	
1133	Cuvette	32	26	8	circulaire		Limon argileux brun foncé, mycellium et calcaire		x	17		
1134	Cuvette	22		10	circulaire		Limon argileux brun moyen, calcaire		x	17		
1135	TP	28		18	circulaire		Limon argileux brun foncé, calcaire, mycellium, nodules TXX		x	21		
1136	TP	25		20	circulaire		Limon argileux brun moyen, calcaire, mycellium		x	21		
1139	TP	30		15	circulaire		Limon argileux brun moyen, mycellium, calcaire	Calcaire chauffé, radicelles	x	20		
1140	TP	25		16	circulaire		Limon argileux brun moyen, nb graviers calcaires		x	17		
1142	TP	40	32	26	ovale		Limon brun moyen, calcaire, pierre chauffée	Empreinte poteau à l'ouest	x	21	OFA, TXX	
1143	TP	40		32	circulaire		Limon brun moyen, calcaire, pierre chauffée	Calages en grès et grès chauffés	x	21	OFA	
1144	TP	60	50	40	sub-quad.		Limon brun moyen, calcaire, pierre chauffée	Négatif du poteau à l'est	x	21		
1145	TP	54		36	sub-quad.		Limon brun moyen, calcaire	Dalles de grès chauffé, grès et calcaire	x	21		
1146	TP	60	50		ovale		Limon brun moyen, calcaire, pierre chauffée	Non testée, simil. 1142, 1143, 1144, 1145				
1147	Fosse?		170	84	Linéaire	NOISE	Galets dans matrice limon sableux brun clair	Profil en V	x	52	TCR, TXX, RLT	

st	type	L	I	prf	forme	orientation	comblement supérieur	observations	Photo	Planche	mobilier	datation
1148	TP	24		12	circulaire		Limon argileux brun moyen	Cuvette ?	x	20		
1149	TP	30		17	circulaire		Limon argileux brun moyen, calcaire		x	20		
1150	Cuvette	20		9	circulaire		Limon brun moyen, nbx calcaires		x			
1151	Cuvette	20		9	circulaire		Limon argileux brun clair, rares nodules TAC		x	17		
1152	Cuvette	32		9	circulaire		Limon argileux brun clair, nodules TAC, charbons		x	17		
1153	TP	33		18	circulaire		Limon argileux brun foncé, rares charbons		x	17		
1155	TP	32		24	circulaire		Limon argileux brun foncé, calcaire		x	18		
1156	TP	30		14	circulaire		Limon argileux brun, calcaire		x	18		
1157	TP	34		22	circulaire		Limon argileux brun, calcaire		x	18		
1158	TP	34	30	17	circulaire		Limon argileux brun		x	18		
1159	Fosse	320	150	90	quadr.		Limon argileux brun, nodules TXX, cendres	Pédogénèse ? Hydromorphie ?	x	52	OFA, TXX	
1160	Cuvette	38		10	circulaire		Limon argileux brun		x	16	TCR	
1162	TP	54		26	circulaire		Limon argileux brun foncé, nbx nodules TXX et charbons	Trace du poteau plus chargé	x	18	TXX	
1166	Cuvette	35		9	circulaire		Limon argileux brun, calcaire		x			
1167	TP	40	30	24	ovale		Limon argileux brun foncé, rares charbons		x	21		
1168	Fosse	150	60		oblongue		Limon argileux brun foncé, calcaire, rares charbons					WW2
1169	Cuvette	30		10	circulaire		Limon argileux brun moyen		x	21		
1171	TP	22	18	14	circulaire		Limon argileux brun		x	21		
1172	Cuvette	30		10	circulaire		Limon argileux brun, calcaire		x			
1173	TP	57	44	18	sub-quadr.		Limon argileux brun foncé, nbx charbons, calcaire chauffé		x	16	TCR, TXX	
1174	TP	30	25	28	ovoïde		Limon argileux brun foncé, nbx charbons, calcaire chauffé		x	16	TCR, TXX	ph 2
1175	TP	42		27	circulaire		Limon argileux brun foncé, nbx charbons, calcaire chauffé	Négatif du poteau	x	16	OFA, TXX	
1176	TP	28		28	circulaire		Limon argileux brun foncé, nbx charbons		x	16		
1177	TP	60		26	circulaire		Limon argileux brun foncé, calcaire chauffé		x	16	TXX	
1178	Cuvette	32	26	12	ovale		Limon argileux brun foncé		x	13		
1179	TP	34	24	20	ovale		Limon argileux brun		x	13		
1180	TP	30		29	circulaire		Limon argileux brun		x	13		
1181	TP	46	36	24	ovale		Limon argileux brun, calcaire		x	13		
1182	Cuvette	20		8	circulaire		Limon argileux brun, calcaire		x	13		
1184	Cuvette	25		10	circulaire		Limon argileux brun, calcaire		x			
1185	TP	18		15	circulaire		Limon argileux brun	Piquet ?	x			
1186	Cuvette	30		8	circulaire		Limon argileux brun		x			
1187	TP	35		35	circulaire		Limon argileux brun, calcaire, galets		x	13		
1190	TP	28	20	14	ovale		Limon brun foncé, calcaire, calcaire chauffé, galets		x	21		
1191	Cuvette	24		9	circulaire		Limon brun foncé, calcaire		x			
1192	Cuvette	25		10	circulaire		Limon brun foncé, calcaire, charbons		x			
1196	Cuvette	25		10	circulaire		Limon brun foncé, calcaire		x			
1197	TP	22		28	circulaire		Limon brun, calcaire		x	21		
1198	TP	24		16	circulaire		Limon brun, calcaire, calcaire chauffé		x	21		
1199	TP	25		10	circulaire		Limon brun moyen, calcaire, pseudomycellium		x			
1201	TP	30		14	circulaire		Limon brun foncé, calcaire		x	21		
1203	Cuvette	25		9	circulaire		Limon brun moyen, calcaire		x			
1205	TP	30		16	circulaire		Limon brun foncé, calcaire		x	21		
1206	TP	24		20	circulaire		Limon brun moyen, calcaire, pseudo mycélium		x	21		
1208	Fosse	130	50		oblongue		Limon brun foncé, calcaire	Non testée				

St	type	L	I	prf	forme	orientation	comblement supérieur	observations	Photo	Planche	mobilier	datation
1209	TP	30			circulaire		Limon brun moyen, calcaire chauffé	Non testée				
1210	TP	40			circulaire		Limon brun moyen, calcaire, txx	Non testée				
1211	Fosse	180	110		oblongue		Limon brun moyen, calcaire, txx, tac	Non testée				
1212	TP	37			circulaire		Limon brun foncé, calcaire	Non testée				
1214	Horizon			30			Limon brun moyen, calcaire	Couche recouvrant le calcaire surtout vers l'est			TCR, TXX, RLT	
1215	TP	30		24	circulaire		Limon brun clair, nbx calcaires		x	18		
1216	TP	54	40	22	circulaire		Limon brun moyen, TCR	Deux poteaux ?	x	19	TCR	
1217	TP	60	50	22	irrégulière	E-O	Limon argileux brun, galets		x	18	Nodules TXX	
1218	TP	42		36	irrégulière		Limon brun moyen, calcaire		x	18	TCR, TXX	
1219	TP	36		16	circulaire		Limon argileux brun, calcaire		x	18	OFA	
1220	Cuvette	24		8	circulaire		Limon argileux brun moyen		x	20		
1221	Cuvette	45		9	circulaire		Limon argileux brun moyen, TXX, calcaire, galets		x	20		
1222	TP	30		32	circulaire		Limon brun foncé, calcaire, charbons		x		TCR	
1224	TP	54	38	20	ovale		Limon argileux brun foncé, calcaire, galets		x	20		
1225	TP	30		21	irrégulière		Limon argileux brun moyen, calcaire		x	20	TCR	
1226	TP	47		23	circulaire		Limon argileux brun foncé, nodules TXX, grés chauffé	Une dalle de grés chauffé (calage ?)	x	21	TCR, TXX	
1227	TP ?	50		40	circulaire?		Limon argileux brun moyen, calcaire, calcaire chauffé	Recoupe 1050 ?	x	21		
1229	Fosse	90	min.40	20	oblongue		Limon argileux brun foncé, calcaire, galets	Associée à 1043	x	21	OFA, TCR, TXX	
1230	TP	25		20	circulaire		Limon argileux brun, calcaire		x			
1231	TP	30		16	circulaire		Limon argileux brun foncé, galets			19		
1232	TP	30		10	circulaire		Limon argileux brun foncé, calcaire	Collée à 1031	x	19		
1233	TP	20		22	circulaire		Limon argileux brun moyen		x	27		
1234	TP	38		20	circulaire		Limon argileux brun moyen		x	27	TCR	ph 2
1235	TP	18		16	circulaire		Limon argileux brun moyen	Associé à 1237, 1110, palissade ?	x	27		
1236	TP	36	22	22	sub-quadr.		Limon argileux brun moyen	Associé à 1236, 1110, palissade ?	x	27		
1237	TP	22		12	circulaire		Limon argileux brun moyen	Cuvette ?	x	27		
1238	TP	30	22	23	ovale		Limon argileux brun moyen		x	27		

les lignes absentes correspondent aux structures annulées
les lignes grisées correspondent aux cuvettes et structures douteuses

- phase 1 : Bronze ancien
- phase 2 : Bronze final - Hallisiat
- phase 3 : La Tène ancienne - La Tène moyenne (Ve-IIIe s. av. J.-C.)
- phase 4 : La Tène Moyenne - La Tène finale (IIIe- Ier s. av. J.-C.)
- phase 5 : Antiquité (Ier-IIe s. ap. J.-C.)

2

Inventaire des structures des secteurs 2 et 3

St	type	L	I	prf	forme	orientation	comblement supérieur	observations	Photo	Planche	fiche	mobilier	datation
3000	Fosse	97	94	56	quad.		Limon argileux brun, TXX		x	1		OFA, TCR, OMA TXX, CIN charbons	
3001	cuvette	60	50	8	circulaire		Limon argileux brun		x	1		TCR, TXX	
3002	Fossé	min. 1100	60-100	20-50	linéaire	SSO/NNE	Limon argileux brun, TXX, TCR		x	3, 10, 12, 26, 50	x	TCR OFA TCA TAC, CIN, MCU	ph 4
3003	TP	52		18	circulaire		Limon argileux brun, TCR		x	1		TCR, TXX	
3004	cuvette	25	20	7	circulaire		Limon argileux brun		x	1			
3005	cuvette	38	30	6	subcirc.		Limon argileux brun, TXX		x	1			
3006	cuvette	25		8	circulaire		Limon argileux brun		x	1			
3007	cuvette	30	26	6	circulaire		Limon argileux brun, TXX		x	1			
3008	cuvette	28		5	circulaire		Limon argileux brun, TCA		x	1		TXX	
3009	fosse ?	84	53		irrégulière		Limon argileux brun , TC, charbons	excroissance de 3002, NT	x			TCR	
3010	TP	48		20	circulaire		Limon argileux brun, TXX		x	1			
3011	Fossé		40	20	linéaire	N/S	Limon argileux brun, TXX, TCR, TCA	Recoupe SP 3565, ST 3341, Recoupé par 3342.	x	3, 15	x	TCA, TCR, TXX OFA OMA CIN	
3012	Fossé	min. 1480	68	24	linéaire	NNE-SSO	Limon argileux brun, calcaire, calcaire chauffé, galets	Similaire à 3014	x	15, 30, 34, 53, 57	x	TXX, TCR OFA OMA RLT MCU RLG	mélange ph 4-5
3014	Fossé	min. 1090	68	20	linéaire	NNE-SSO	Limon argileux brun foncé, calcaire, silex, charbons	Similaire à 3012	x	15	x	TXX, TCR, OFA, CIN MXX PXX	mélange ph 4-5
3015	cuvette	50		5	circulaire		Limon argileux brun foncé		x	46			
3017	cuvette	65		22	circulaire		Limon argileux brun foncé		x	46		TCR, OFA	
3019	cuvette	60	50	≤5	ovale		limon argileux brun sombre		x				
3020	cuvette	50	40	8	subcirc.		Limon argileux brun sombre		x	46		TCR OFA	
3022	TP	36		16	circulaire		Limon argileux brun sombre, charbons		x	46			
3023	cuvette	50		≤5	circulaire		Limon argileux brun		x				
3024	cuvette	70		13	circulaire		Limon argileux brun		x	46		TCR OFA	
3025	TP	40		18	circulaire		Limon argileux brun foncé		x	46			
3027	Fossé	min.450	70	14	linéaire	NNE-SSO	Limon argileux brun foncé, calcaire, galets, charbons		x	15	x	TCR TAC, OMA OFA RLT	ph 5
3028	Fosse	163	96	60	quad.	N-S	Limon argileux brun, calcaire chauffé		x	26	x	TCA, OMA, OFA, TCR, TAC MFE, MCU, TXX V	
3029								sd mécanique				OFA	WW2
3030	TP	40	30	22	subcirc.		Limon argileux brun		x	46			
3031	Fosse	?	97	62	subquad	NE-SO	Limon argileux brun, TXX		x	44		TCR OFA TXX	
3032	cuvette	50	40	≤5	circulaire		limon argileux brun		x			TCR	
3033	Fosse	126	?	48	subquad		Limon argileux brun, TXX		x	57		TCR	
3035	"nappe"	340	160		irrégulière			réduite au second décapage = st 3651					
3036	cuvette	58	30	≤5	allongé		limon argileux brun	disparue au second décapage					
3037	cuvette	100	54	≤5	allongé		limon argileux brun	disparue au second décapage					
3038	cuvette	38		10	circulaire		Limon argileux brun		x	1			
3040	cuvette	86	60	≤5	irrégulière		limon argileux brun		x				
3041	fosse	100	50		oblongue		limon argileux brun	réduite au second décapage = st 3648					
3044	cuvette	30		13	circulaire		Limon argileux brun foncé		x	1		RLT	
3045	Fosse	98	36	32	oblongue		Limon argileux brun		x	1			
3046	cuvette	120	65	≤5	irrégulière		Limon argileux brun	réduite au second décapage = st 3652					
3047	fosse	60	35		irrégulière		Limon argileux brun, TC	réduite au second décapage = st 3632					
3048	cuvette	33		≤5	circulaire		Limon argileux brun, ch	réduite au second décapage = st 3653					

St	type	L	I	prf	forme	orientation	comblement supérieur	observations	Photo	Planche	fiche	mobilier	datation
3049	TP	64	50		ovalaire		Limon argileux brun, ch, TC	réduite au second décapage = st 3621					
3052	TP	65	55		ovalaire		Limon argileux brun sombre, charbons	réduite au second décapage = st 3633					
3053	fosse	100	80		ovalaire		Limon argileux brun, ch	réduite au second décapage = st 3620					
3054	fosse	310	215		irrégulière		Limon argileux brun, TC	réduite au second décapage = st 3646				TCR RLT	
3055	Fosse	94	80	38	circulaire		Limon argileux gris brun, calcaire, calcaire chauffé		x	41		TCR OFA TCA RLT MFE	
3057	cuvette	55	45	15	ovale		Limon argileux brun clair	sd méca	x				
3058	cuvette	45		10	circulaire		Limon argileux brun	sd méca	x				
3059	cuvette	60		10	circulaire		Limon argileux brun sombre	sd méca	x				
3070	TP	45			circulaire		Limon argileux brun	réduite au second décapage = st 3644					
3073	TP	65			circulaire		Limon argileux brun foncé	réduite au second décapage = st 3634				TCR	
3076	TP	45			circulaire		Limon argileux brun, TC	réduite au second décapage = st 3640					
3077	TP	30			circulaire		Limon argileux brun, galets	réduite au second décapage = st 3639					
3081	Fosse	230	180	64	subquad	E-O	Limon brun, calcaire, galets, TXX, TCR		x	49		TCR OFA TXX TCU	ph 4
3082	TP	38	28	18	ovale		Limon argileux brun, calcaire		x	8		TCR	
3083	fosse d'extraction	830	175		irrégulière		limon brun, calcaire, TC	second décapage = 3537	x	51		TCR OFA TXX TAC CIN RLT MFE	ph 4
3084	2 TP	76	70	48	irrégulière		Limon brun, calcaire, calcaire chauffé, TXX, TCR, OR	associé à 3535 (double TP), similaire à 3149	x	10	x	TCR TAC OFA RLT MCU	ph 4
3085	nappe	4,3	230 mini	5	irrégulière		limon brun foncé, galets, TC	sd manuel réalisé contre la berme, simple cuvette	x			TCR OFA	
3086	nappe	5	320 mini	5	irrégulière		limon brun, galets, TC	sd manuels, nappe recouvrant autres structures				TCR OFA RLT MCU	ph 4
3087	TP	70	min.70	78	subquad		Limon brun, calcaire, TXX	Négatif du poteau	x	37, 55	x	TCR OHU OFA TAC TXX PCA	
3088	nappe	4,5	1,7	5	irrégulière		limon brun, calcaires, dont chauffés, TC	recouvre 3717				TCR	
3089	Fosse	750	350	100	irrégulière		Limon brun foncé, calcaire, TXX, TCR, charbons	sd méca, = 3339	x	30, 33		TCR OFA TXX TAC RLT MFE	ph 4
3090	TP	32		23	circulaire		Limon brun, calcaire, TXX		x	30		TCR OFA TXX TAC	
3092	cuvette	35		≤5	circulaire		limon brun foncé	second décapage = 3650					
3093	fosse	200	70	65	oblongue		limon brun foncé, galet, calcaire, TC, ch	second décapage = 3649					
3099	Fosse	90	84	54	quad		Limon brun foncé, calcaire, TXX, charbons	= 3592	x	39		TCR OFA TXX	
3101	Fosse	145	130	70	subquad		Limon brun foncé, calcaire, TXX	3 TP associés	x	46	x	TCR OFA TXX CIN PCA MCU	
3103	cuvette	35		≤5	circulaire		limon, TC		x				
3104	cuvette	40		≤5	circulaire		limon brun foncé, calcaire		x				
3106	cuvette	40		≤5	circulaire		limon brun, calcaire, TC		x				
3110	cuvette	45		≤5	circulaire		limon brun foncé, calcaire, TC		x				
3113	TP	30	20	10	oblong		limon brun, calcaire, galet		x				
3114	TP	44		14	circulaire		Limon brun foncé, TXX		x	40		TCR OFA OMA TCR	
3115	fosse	80	75		oblongue		limon brun foncé, TC, calcaire	NT					
3117	cuvette	40		≤5	circulaire		limon brun foncé, TC, ch		x				
3118	TP	35		12	circulaire		limon brun foncé, calcaire						
3119	cuvette	45		≤5	circulaire		limon brun foncé, calcaire						
3120	TP	40			circulaire		limon brun, TC	NT					
3121	Fosse	240	min. 110	50	ovale		Limon argileux brun foncé, calcaire, TXX, TCR, charbons	associée à 3002 et 3271 (sd 1 méca)	x	3		TCR OFA CIN MCU	
3124	TP	72		56	circulaire		Limon brun, TXX	Négatif du poteau à l'ouest	x	34	x	TCR OFA	

St	type	L	I	prf	forme	orientation	comblement supérieur	observations	Photo	Planche	fiche	mobilier	datation
3125	TP	58	44	46	ovale		Limon brun, calcaire, charbons, TXX		x	46		TCR OFA	
3126	TP	50		40	circulaire		Limon brun foncé, TXX	TP bougé ?	x	30, 37		TCR OFA TXX	
3130	Fossé	min. 2150	45	30	Linéaire	ONO-ESE	Limon brun foncé, calcaire, TXX, TCR, charbons	sd 2	x	10, 16, 44, 49, 51	x	TCR TXX OFA OMA TCA RLT MFE MCU	ph 4 ?
3131	cuvette	32		11	circulaire		Limon brun, calcaire		x	40			
3132	cuvette	70		10	circulaire		Limon brun foncé, grès et granit chauffés, TXX		x	40			
3133	cuvette	50		10	circulaire		Limon brun foncé, calcaire, galets		x	40			
3134	TP	30		13	circulaire		limon brun, calcaire		x			TCR TXX	
3135	TP	48		34	circulaire		Limon brun foncé, charbons		x	49			
3136	nappe	150	100		oblongue		limon brun foncé, ch, TC	nappe recouvrant les structures 3655 et 3656					
3137	TP	48	40	13	subquad		Limon brun, TXX		x	9		TXX	
3138	TP ?	60		20	circulaire		limon brun et calcaire	sape ? Douteux	x			OFA	
3139	TP	44	42	20	subquad		Limon brun, TXX, calcaire		x	9		TXX	
3140	TP	30			circulaire		limon brun	NT					
3141	TP	40	36	46	ovale		Limon argileux brun foncé, calcaire		x	7			
3142	TP	40		18	circulaire		Limon argileux brun foncé, calcaire		x	7			
3143	TP	44	32	20	subcirc.		Limon argileux brun foncé, calcaire	calages?	x	7		OFA	
3144	TP	60		20	subcirc.		Limon argileux brun foncé, TXX, charbons		x	8			
3146	TP	50	40	36	subcirc.		Limon argileux brun, calcaire		x	8			
3147	TP	40		38	subcirc.		Limon argileux brun, TCR		x	7		TCR OMA TAC	
3148	TP	40		19	circulaire		Limon brun, calcaire, charbons, calcaire chauffé		x	5		TCR TXX OFA	
3149	2 TP	150	68-60	40-32	oblongue		Limon brun, calcaire, TXX	double TP, similiaire à 3084 / 3635	x	9		TCR OFA TAC	
3150	TP	32		28	circulaire		Limon brun foncé, charbons		x	40		TXX	
3151	TP	40		23	circulaire		Limon brun, calcaire		x	40		TCR TXX OFA	
3152	Fossé	min.1800	38-58	28	Linéaire		Limon brun, calcaire, TXX, TCR, charbons		x	26, 51, 53		TCR TCA, TXX, OFA, OMA MFE MCU	mélange ph 4-5
3153	TP	48		19	circulaire		Limon brun, calcaire		x	41		OFA	
3154	2 TP	90	50	30-45	ovale		Limon brun, calcaire	Deux poteaux	x	41		TCR OFA	
3155	TP	50	35		oblong		limon brun, TC	NT					
3156	TP	35			circulaire		limon brun, ch	NT					
3157	TP	30		15	circulaire		limon brun, calcaire		x				
3159	cuvette	44	30	22	ovale		Limon brun, calcaire, TXX	douteux		53			
3160	cuvette	42		20	circulaire		Limon brun, calcaire	douteux	x	53			
3161	cuvette	30		12	circulaire		Limon brun, calcaire	peu profonde		57			
3162	TP	43		16	circulaire		Limon brun, calcaire, TXX	recoupement avec 3161 ?		57		TCR OFA	
3163	Fosse	93	70	32	ovale	E-O	Limon brun, calcaire, galets, TXX, TCR	2 TP ?	x	53		TCR OFA MFE	
3165	TP	42	36	57	subcirc.		Limon brun, calcaire, calcaire chauffé		x	37		TCR	
3166	fosse	60	40		oblongue		limon brun, pierres calcaires dont certaines chauffées, TC	chablis ? Excroissances de 3167		n			
3167	TP	50		36	circulaire		Limon brun, calcaire	Négatif du poteau ?		55		TCR	
3168	cuvette	60	45	14	ovale		limon brun, calcaire, TC	= st 3674 du second décapage					
3169	chablis ?	75	45	28	ovale		limon brun, calcaire, TC	= st 3676 du second décapage					
3170	TP	80	58	28	irrégulière		Limon brun, calcaire	Négatif ? Double TP	x	14		TCR OFA PCA	
3171	cuvette	30		≤ 5	circulaire		limon brun, calcaire	= st 3678 du second décapage					
3172	TP	50		50	circulaire		Limon brun, calcaire	avec négatif de poteau	x	14		TCR OFA	
3173	TP	38		22	subcirc.		Limon brun foncé, calcaire, calcaire chauffé, charbons		x	12			
3174	TP	34		32	subquad.		Limon brun, calcaire		x	12		TCR, OFA	ph 3
3176	Fosse ?	46		24	circulaire		Limon argileux brun foncé, calcaire	chablis ?		55		TCR	
3177	fosse	56			circulaire			chablis ?	x	n		TCR	

St	type	L	I	prf	forme	orientation	comblement supérieur	observations	Photo	Planche	fiche	mobilier	datation
3178	TP	42		20	circulaire		Limon brun, calcaire		x	25			
3179	Fosse/TP	70	38	34	oblongue		Limon brun, calcaire, charbons		x	25			
3180	TP	40			circulaire		limon brun, pierres calcaires dont certaines chauffées	NT					
3181	TP	40		20	quad		Limon brun, calcaire, TXX		x	56		TCR	
3182	TP	44		15	circulaire		Limon brun	fond de TP ?	x	56		TCR	
3183	TP	54	44	28	ovale		Limon brun, calcaire		x	37		TCR	
3184	cuvette	40		≤ 5	circulaire		limon brun et calcaire	douteux		n			
3186	cuvette	35		≤ 5	circulaire		limon brun			n			
3187	cuvette	25		≤ 5	circulaire		limon brun			n			
3188	TP	32		38	subquad		Limon brun, calcaire		x	56		TCR	
3189	TP	46		32	circulaire		Limon brun, calcaire		x	56		TCR	
3190	cuvette	26		14	circulaire		Limon brun, calcaire chauffé, TXX	douteux	x	56		TCR OFA	
3191	TP	84	42	32	quad		Limon brun, galets, TXX		x	55		TCR OFA RLT	
3192	Tpiquet	34	24	32	subcirc.		Limon brun, TXX			55			
3193	TP	32		12	circulaire		Limon brun, calcaire, calcaire chauffé			37			
3194	cuvette	35		≤ 5	circulaire		limon brun			n			
3195	TP	40		25	circ		Limon brun, calcaire		x	54			
3196	TP	36		28	subquad		Limon brun, calcaire			41, 54		TXX	
3197	TP	24		22	circulaire		Limon brun, calcaire, charbons		x	40			
3198	Fosse	74		15	circulaire		Limon brun, TXX		x	40			
3199	TP	18		10	circulaire		Limon brun, galets, TXX		x	39	x	TCR	
3200	TP	70	44	24	ovale		Limon brun, calcaire	TP ø28cm au centre de la fosse	x	39	x		
3201	TP	28		14	circulaire		Limon brun, calcaire		x	39	x	TCR OFA	
3202	TP	42		32	circulaire		Limon brun, calcaire		x	39	x	TCR OFA	
3203	TP	80	48	26	ovale		Limon brun, calcaire, TXX	TP arraché ?	x	39	x	TCR OFA	
3204	TP	82	44	24	ovale		Limon brun, TC	TP localisé au SE; ø30		24		OFA	
3205	Fosse	195	110	100	subquad		Limon brun, charbons, TCR, TXX		x	36	x	TCR OFA TXX	ph 4
3206	TP	74	48	20	ovale		Limon brun, calcaire, calcaire chauffé		x	36		TCR OFA	
3207	Fosse	67	42	20	ovale		Limon brun, calcaire	Fosse de plantation?	x	36		TCR OFA	
3208	TP	30		20	circulaire		Limon brun, TXX		x	36		TCR OFA	
3209	TP	48		20	circulaire		Limon brun, calcaire		x	41		OFA	
3211	Fosse	84	44	10	ovale	N-S	Limon brun, calcaire chauffé	restes de foyer	x	39			
3212	fosse	70 mini	60		oblongue		limon brun galets, TC	restes de nappe ? NT?					
3213	TP	50	32-38	16	ovale	N-S	Limon brun, calcaire chauffé, TXX		x	39			
3214	TP	44	34	20	subcirc.		Limon argileux brun, calcaire chauffé		x	23		OFA	
3215	cuvette	22		6	circulaire		Limon brun		x	39			
3216	TP	30			circulaire		limon brun, TC	testé (topo) mais pas d'info...					
3217	Fosse	85	indet	49	subquad ?		Limon brun, calcaire		x	32		TCR OFA	
3218	Fossé	min. 1350	70	120	Linéaire	NO-SE	Limon brun clair, OMA, TXX, TCA, TCR	Aqueduc	x	23, 29, 42, 43, 50	x	OMA, OFA TCA, TCR, MFE, CMP MCU TAC TXX RLT CIN OTRV RLG	mélange ph 4-5
3219	Fossé	min.240	48	8	linéaire	NO-SE	Limon brun, calcaire, calcaire chauffé	cercle, = 3351	x	23, 29	x	TCR	
3220	2 TP ?	96		20	ovale		Limon brun, TXX, charbons	2 TP?	x	30			
3221	cuvette	60		≤ 5	subquad		Limon brun, calcaire, calcaire chauffé, TXX	douteux	x	55		TCR OFA	
3222	TP	49		25	circulaire		Limon brun, calcaire		x	14		TCR OFA RLT	
3223	TP	52		46	subcirc.		Limon brun, calcaire, calcaire chauffé, TCR		x	55		TCR OFA	
3224	Fosse	113	82	73	subquad		Limon brun, calcaire, calcaire chauffé, TXX	Tête de cheval et TCR associée	x	34		TCR, OFA TXX TAC PXX	ph 3
3225	TP	30		22	circulaire		Limon brun, calcaire, calcaire chauffé		x	56		TCR	
3227	TP	68	60	40	circulaire		Limon brun		x	14		TCR OFA	
3228	cuvette	55	40	≤ 5	circulaire		limon brun		x				
3229	TP	70		40	circulaire		Limon brun		x	55			
3230	Fosse	85	40	20	ovale	N-S	Limon brun, calcaire, calcaire chauffé, TXX	2 TP?	x	53		TCR OFA	

St	type	L	I	prf	forme	orientation	comblement supérieur	observations	Photo	Planche	fiche	mobilier	datation
3231	fosse	60	30		double		limon brun	2 TP ou bioturbation ? NT	x			TCR, OFA	ph 3
3232	TP	80	56	31	ovale	NE-SO	Limon brun, calcaire, TXX		x	53		TCR	
3233	TP	67		26	circulaire		Limon brun, calcaire, calcaire chauffé		x	41			
3234	TP	22		19	circulaire		Limon brun, TXX		x	34			
3235	TP	60		38	circulaire		Limon brun, calcaire chauffé, TXX		x	34			
3236	cuvette	190	100	≤ 5	oblongue		limon brun, pierres calcaires dont certaines chauffées		x				
3237	TP	54	34	16	ovale		Limon argileux brun sombre		x	44		TCR OFA	
3239	TP	38		28	circulaire		Limon brun		x	41			
3240	cuvette	35		≤ 5	circulaire		limon brun		x				
3241	sép	70	40	10	oblongue		limon brun	sép d'un périnatal	x			OHU OFA	
3242	TP	32		19	circulaire		Limon brun		x	30		OFA	
3243	TP	30			circulaire		limon brun, TC	NT					
3244	fosse	170	130		irrégulière		limon brun	excroissance de 3002, sd 4	x	10		TCR OFA	
3246	Fossé	min.208	67	48	Linéaire	NE-SO	Limon brun claire, calcaire, TXX, TCA	Limite de berne Ouest	x	7	x	TCA, TXX, CEP, OMA OFA, TCR MFE PXX MCV U	ph 5
3247	Fosse	min.120	110	26-50	subquad		Limon brun, calcaire, calcaire chauffé, TCA	associé à 3536 et 3272	x	9		TCR OFA TCA	
3248	Fosse	130	52	40	oblongue	NE-SO	Limon brun, calcaire, galets		x	8		TXX, TCR, OFA OMA	
3249	cuvette	130	50 mini	3 à 12	polylobée		limon brun, calcaire, galets, TC		x				
3250	cuvette	34		6	circulaire		Limon brun, txx		x	7		TCR OFA PAN	
3251	cuvette	14		7	circulaire		Limon brun		x	7			
3252	cuvette	37		4	circulaire		Limon brun, TXX, TCR		x	8		TCR	
3253	cuvette	50	45	7	subcirc.		Limon brun, TXX, TCR		x	8		TCR	
3254	cuvette	60		3	circulaire		limon brun, calcaire		x			TCR TXX	
3255	cuvette	45		3	circulaire				x				
3256	angle bâtiment	min. 220	min. 200		quad			bâtiment, hypocauste	x	22		OFA, TCR, OMA TCA, CEP MFE, MCV TXX PXX	ph 5
3257	TP	64	58	12	subcirc.		Limon brun, galets, TXX		x	8		TCR TXX OFA	
3258	cuvette			≤ 5					x				
3259	cuvette	116	46-60	8	ovoïde	E-O	Limon brun, calcaire chauffé, TXX	Très arrasé	x	7		TCR, MFE OFA	
3260	cuvette	70	50	16	ovale		Limon brun, calcaire, TXX, OR 12-13		x	5		TCR, OFA, MCV	ph 5
3262	TP	30			circulaire		limon brun, calcaire	NT					
3263	TP	28		18	subquad		Limon argileux brun, calcaire		x	9		TCR	
3264	TP	70	40-62	22	ovale		Limon brun, galets, TCR	Deux TP ?	x	5		TCR	
3265	TP	70	40	48	ovale		Limon brun meuble, TXX, OFA, OMA, TCR, charbons	vase en place	x	5	x	TCR, OFA, OMA TXX MFE PXX	ph 4
3266	TP	53	38	17	ovale		Limon brun, TXX		x	5		TCR	
3268	TP	44	36	32	subcirc.		Limon brun, calcaire, calcaire chauffé		x	5			
3269	cuvette	60	35	10	ovale		Limon brun		x	5		OFA, TCR	
3270	Fosse	140		25	carrée ?		Limon argileux brun foncé, calcaire, galets, txx	sd 1 de 3002	x	3	x	TXX, TCR, CIN MFE OFA	ph 4
3271	TP	70		22	circulaire		Limon brun meuble, calcaire	associée à 3002 et 3121 (sd 1)	x	3		TXX	
3272	Fosse	300	130		indet		Limon brun, calcaire, OFA, TXX, TCR	associée à 3247 et 3536	x	9, 10		TCR OFA OMA TXX RLT MFE CIN	
3273	TP	30			circulaire		limon brun, calcaire	douteux, NT					
3276	Fosse	100	90	16	subquad		Limon brun, calcaire, TXX		x	7			
3277	cuvette	40	28	10	ovale		Limon brun, calcaire		x	8			
3278	TP	60	40	15	ovale		Limon argileux brun, calcaire		x	5		TCR	
3280	TP	70	40-50	14	ovoïde		Limon brun, calcaire	2 TP ?	x	7			
3281	cuvette	40		6	circulaire		Limon brun, calcaire		x	7		TXX	
3282	cuvette	30		10	circulaire		Limon brun		x	5			
3283	TP	40	34	23	subquad		Limon brun, galets		x	5			

St	type	L	I	prf	forme	orientation	comblement supérieur	observations	Photo	Plancher	fiche	meublier	datation
3284	cuvette	114	90	16	ovale		limon brun, galets		x	5			
3285	TP	58		20	circulaire		limon brun		x	7		TXX	
3286	TP	22		16	circulaire		limon brun	Piquet ?	x	7			
3287	TP	17		10	circulaire		limon brun		x	7			
3288	cuvette	40		9	circulaire		limon brun, TXX		x	7		OFA	
3289	TP	25	25	20	subquad		limon argileux brun		x	7			
3292	cuvette	34		12	circulaire		limon brun, silex, calcaire		x	5		OFA MCU	
3294	TP	60	38-48	24-42	ovale		limon brun	2 TP?	x	8			
3295	us	110	70		circulaire		limon brun, calcaire, quelques galets	comblement de l'entrée de la cave	x	9		TCR	
3297	cuvette	40	30	≤ 5	ovale		limon brun calcaire		x				
3298	fosse d'extraction	?	?	110	ovale		limon brun, OMA, galets et calcaire	Sd 1 (diag) et 6 de 3002 ; = 3615 ; fond plat, sape	x	3, 50	x	TCR, OFA TXX, TAC PAN PXX	
3299	Fosse	110	70	36	ovale		limon brun, calcaire	fossé dans prolongement de 3305, au-delà de 3302/3310 ; forme un angle droit avec 3316	x	9		TCR, TXX OFA	
3301	fossé	240	93		linéaire	NNE/SSO	limon brun, calcaire		x	27, 31		TCR OFA	
3302	Fossé	min.250	52	27	linéaire	E-O	limon brun, calcaire	Forme un angle avec 3303 ?	x	23, 27		TCR OFA OMA TAC MXX	
3303	Fossé	min. 330	44	20	linéaire	N-S	limon brun, calcaire	Forme un angle avec 3302 ?	x	27		TCR OFA OMA	
3305	Fossé	min. 1000	60	26-34	linéaire		limon brun, calcaire, OMA, TCA, TXX	Même axe, même forme que 3358	x	24, 27, 31	x	TCR OFA OMA TXX TAC MFE	mélange ph 4-5
3307	TP	40		38	circulaire		limon brun, calcaire	Négatif du poteau ?	x	44		TCR	
3308	TP	40	34	13	subcric.		limon brun, TXX		x	44		TCR	
3310	Fosse	60	40	32	subquad		limon argileux brun foncé, calcaire		x	47			
3312	cuvette	25		4	circulaire		limon brun	très douteux	x			TCR	
3316	Fosse	80	70	44	circulaire ?		limon brun, galets, charbons	accès à cave 3540	x	10		TCR OFA RLT	
3317	cuvette	indet	indet	16	indet		limon brun foncé, calcaire	reste de nappe sur cave 3540	x	16	x		
3318	TP	60		22	subquad.		limon brun, calcaire	Négatif du poteau au SO?	x	24		OFA	
3319	TP	38		40	circulaire		limon brun, calcaire		x	14		TAC OFA	
3320	cuvette	30	26	16	irrégulière		limon brun, calcaire	douteux	x	25			
3321	TP	40	25		oval		limon brun	NT					
3322	TP	30		30	circulaire		limon brun		x	34		TCR OFA	
3323	TP	60	52	40	subcric.		limon brun, calcaire		x	53		OFA	
3324	TP	36	32	32	subcric.		limon brun		x	24		OFA	
3325	cuvette	45		≤ 5	circulaire		limon brun, calcaire	douteux					
3326	TP	60	40		oval		limon brun, calcaire, huitre	NT					
3327	TP	68	50	30	ovale		limon brun, calcaire		x	44		TCR OFA	
3328	TP	58	30	17	ovale		limon brun	Terrier au sud de la st ?	x	44		TCR OFA	
3329	fosse	70	60		ovale		limon brun, calcaire, galets	NT					
3330	TP	25			circulaire		limon brun	très douteux					
3333	TP	66	45	41	irrégulière		limon brun, blocs calcaire chauffé, charbons	sd 3305	x	24		TCR OFA RLT	
3334	Fosse	94	50	50	ovale		limon argileux brun foncé		x	29	x	TCR	
3335	Cave	240	206	120	sub-quad.	SO-NE	limon brun, calcaire, TXX, OMA	Présence de deux sapes au N et au S	x	25, 28, 40, 49	x	TCR, OFA, OMA TCA TAC, V MFE MCU V	ph 5
3336	TP	40			circulaire		limon brun, TC, calcaire	structure isolée, NT					
3337	Fossé	min. 500	68	26	linéaire	NE-SO	limon brun, OFA, TXX		x	28	x	TCR OFA MCU	
3338	TP	22		18	circulaire		limon argileux brun foncé		x	29	x	RLT	
3339	Fosse	730	200	100	ovoïde	NO-SE	limon brun foncé, calcaire, TXX, TCR, charbons	= 3089	x	33, 48		OFA, TCR, TAC MFE, RLT PMM MCU	ph 4
3340	TP	60	35	25	irrégulier		limon brun, calcaire		x			TCR OFA RLT	
3341	TP	40		20	sub-quad.		limon argileux brun, calcaire	calcaire rubéfié (sd 1 de 3002)	x	3			

St	type	L	I	prf	forme	orientation	comblement supérieur	observations	Photo	Planche	fiche	mobilier	datation
3342	TP	62		25	circulaire		Limon argileux brun, calcaire	Recoupe 3270, calages en calcaire?	x	3, 31		OMA, MFE	
3343	TP	54	40	20	irrégulière		Limon argileux brun, calcaire, calcaire chauffé		x	3, 25		TCR	
3344	TP	30		35	circulaire		Limon brun, calcaire		x	25		TCR CIN	
3345	TP	52	44	8	subquad.		Limon brun, calcaire, calcaire chauffé	cuvette, bloc de granit sur le fond	x	25			
3346	cuvette	100	80	≤5	ovoïde		limon brun, calcaire, TC	= 3698 de l'extension					
3347	TP	52	40	18	irrégulière		Limon brun, calcaire, TXX		x	25, 30		TCR TXX	
3348	TP	56	36	17	irrégulière		Limon brun, calcaire		x	25		TCR OFA	
3349	cuvette	34	34	7	circulaire		Limon brun, calcaire, calcaire chauffé		x	25			
3350	TP	44		26	subcirc.		Limon brun, calcaire, charbons		x	25		TCR	
3351	Fossé	?	25-50	12	linéaire		Limon brun, calcaire, calcaire chauffé, TXX	cercle, = 3219	x	23, 25, 31	x	TCR OFA TXX CIN	ph 3
3352	Fosse	38		26	circulaire	E-O	Limon brun, calcaire, galets	sd 6 de 3351	x	31		TCR OFA	
3353	TP	40		24	circulaire		Limon brun foncé, calcaire, grés, TXX	Recoupe 3354 ?		25		TCR OFA OMA	
3354	TP	30		36	circulaire		Limon brun foncé, calcaire, TXX			25		TCA MFE	
3355	TP	32		14	circulaire		Limon brun, calcaire, TXX	Recoupé par 3353 et 3351/3219 ?	x	25		TCR OFA	
3356	TP	44		16	circulaire		Limon brun foncé, quelques cailloux calcaires, quelques inclusions de terre cuite et de charbon	associée à 3351	x	25			
3357	TP	32		20	circulaire		Limon argileux brun, calcaire, TXX		x	23		TAC	
3358	Fossé	min. 340	35-55	14	linéaire	NO-SE	Limon brun, calcaire, calcaire chauffé, TCR, TXX, charbons	recoupé par 3360	x	31	x	TCR TAC	ph 5
3359													
3360	fosse	650	450	147	subquad	N-S	Limon brun, calcaire, TXX, TCR, OFA, charbons	Recoupe 3358	x	31, 40, 45	x	OFA, OMA, TCR, TXX TCA TAC MXX CIN MCU OTR CEP MFE OFA	mélange ph 4-5
3362	cuvette	100		≤5	circulaire		limon brun, calcaire, calcaire chauffé		x				
3363	cuvette	36		10	circulaire		Limon brun, calcaire, calcaire chauffé, OMA, charbons		x	23			
3364	TP	35		20	circulaire		Limon argileux brun foncé, calcaire, TCR		x	32		TCR	
3365	cuvette	38		9	circulaire		Limon brun noir, calcaire, TXX, charbons		x	32			
3366	TP	24-26		14	quad		Limon brun noir, charbons, calcaire		x	36			
3367	TP	38		14	circulaire		Limon argileux brun foncé, calcaire, charbons		x	36		OFA	
3368	cuvette	45		≤5	circulaire		limon brun moyen, nombreux cailloux calcaires		x				
3371	fosse de stockage	230	195	148	quad		Limon brun foncé, calcaire, schiste, OFA		x	33, 36, 48	x	OFA, OMA, TCR, TCA TXX CMP CEP MFE, MCU RLT OTR V	mélange ph 3-5
3372	cuvette	36		7	circulaire		Limon brun moyen, calcaire		x	32			
3373	cuvette	35		10	circulaire		Limon brun gris, calcaire, galets		x	32		OFA	
3375	cuvette	30		12	circulaire		Limon brun foncé, calcaire, calcaire chauffé		x	32		OFA	
3376	cuvette			≤5					x				
3379	cuvette	48		10	circulaire		Limon argileux brun foncé, calcaire, charbons		x	32			
3380	cuvette	30		12	circulaire		Limon brun foncé, calcaire			32			
3383	TP	50			circulaire		limon brun foncé, cailloux calcaires, terre cuite et charbons						
3384	TP	59	30-18	06/17	oblongue		Limon brun foncé, calcaire, silex	Prélèvement carpo	x	35		PXX	
3385	cuvette	28		10	circulaire		Limon brun foncé, silex		x	34			

St	type	L	I	prf	forme	orientation	comblement supérieur	observations	Photo	Planché	fiche	mobilier	datation
3386	Fosse	416	320	127	subquad		Limon brun foncé, calcaire, galets, OFA, TXX	Surcreusement circulaire au centre ø50cm	x	35, 42	x	OFA, TCR, TAC RLT, MFE PPA	ph 3
3387	TP	38	30	18	ovale		Limon brun foncé, calcaire		x	34			
3390	Fosse	min. 78	55	20	indeterminée	E-O	Limon brun foncé, calcaire, calcaire chauffé charbons	En limite de berne Est	x	30		OFA	
3392	TP	44		24	circulaire		Limon brun foncé, calcaire, OFA, TXX, charbons		x	30			
3393	TP	40		24	circulaire		Limon argileux brun moyen, calcaire		x	30			
3394	cuvette	30		7	circulaire		Limon argileux brun moyen, calcaire		x	30			
3395	fosse	200	20 à 80	40	double		limon brun moyen, calcaire, calcaire, rares terre cuite	deux sondages	x			TCR OFA RLT	ph 3
3396	TP	27		16	circulaire		Limon brun moyen, calcaire, charbons, TXX	Présence de torchis	x	34		TCR	ph 3
3397	Fosse	126	55	20	maculiforme		Limon brun foncé, calcaire, galets, charbons	3 TP	x	32, 34		TCR OFA TXX	
3398	cuvette	18		9	circulaire		Limon brun noir charbonneux		x	32			
3400	TP	45			circulaire		Limon brun moyen, rares calcaires	accolé à 3386					
3401	cuvette	40	26	≤ 5	ovoïde		limon argileux brun moyen, quelques silex						
3402	TP	59		12	subquad		Limon argileux brun moyen, calcaire, galets, TXX	recoupé par berne Est	x	32		TCR OFA	
3404	cuvette	40		≤ 5	circulaire		limon brun foncé, quelques cailloux calcaires, silex	cuvette	x				
3405	cuvette	45		≤ 5	circulaire		limon brun foncé, rares calcaires, quelques galets	cuvette	x			OFA	
3406	Fosse	94	26-63	14	maculiforme	E-O	Limon brun foncé, calcaire, galets, TXX, charbons	cuvette polylobée, plantation ?	x	32			
3407	cuvette	29		18	circulaire		limon brun foncé, galets, TXX, charbons		x	32			
3408	cuvette	40		≤ 5	circulaire		limon brun moyen, granules calcaires, rares galets et terre cuite		x				
3409	cuvette	32		≤ 5	circulaire		limon brun noir, rares galets, charbons		x				
3410	TP	35		14	circulaire		limon brun foncé, rares galets, charbons, granules calcaires		x				
3411	cuvette	42	30	≤ 5	ovoïde		limon brun moyen, granules calcaires, charbons, rares terres cuites						
3412	fosse	30			circulaire		limon brun foncé, rares galets, charbons						WW2
3413	fosse	33			circulaire		limon brun moyen à foncé, granules calcaires, terre cuite, charbons					éclats d'obus	WW2
3414	cuvette	55	35	≤ 5	irrégulière		limon brun foncé, calcaires, galets		x				
3416	cuvette	72	20	≤ 5	oblongue	NS	limon brun foncé, assez homogène, rares charbons		x				
3417	cuvette	28	22	≤ 5	irrégulière		limon brun foncé assez homogène		x				
3418	cuvette	50		≤ 5	circulaire		limon brun foncé, rares calcaires, silex		x				
3419	cuvette	30		≤ 5	circulaire		Limon brun foncé, silex		x				
3420	cuvette	32		≤ 5	circulaire		limon brun foncé, rares granules calcaires, rares galets, silex		x				
3421	cuvette	50		≤ 5	circulaire		limon brun fonc, bloc silex, silex, rares charbons		x				
3422	cuvette	45		≤ 5	circulaire		limon brun moyen, granules calcaires		x				
3423	fosse	105	60		irrégulière		limon brun foncé, granules calcaires, silex, rares terres cuites						
3424	cuvette	45		≤ 5	circulaire		limon brun foncé, granules calcaires		x				
3426	cuvette	44		12	circulaire		Limon brun moyen à orange, grés		x	31			
3431	cuvette	67	54	7	ovale		Limon brun foncé, OFA		x	31		OFA	
3433	cuvette	45		10	circulaire		limon brun noir assez homogène		x				
3435	cuvette	40		≤ 5	circulaire		limon brun foncé, calcaire, rares charbons		x				

St	type	L	I	prf	forme	orientation	comblement supérieur	observations	Photo	Planche	fiche	mobilier	datation
3436	cuvette	50		≤ 5	circulaire		limon brun foncé, rares galets, granules calcaires		x				
3437	cuvette	60	34	≤ 5	ovoïde		limon brun foncé, calcaire, silix		x			TCR	
3440	TP	25			circulaire		limon brun foncé assez homogène						
3441	TP	40	36	13	subcirc.		Limons brun noir, calcaire, silix, TCR	vase en place	x	5		TCR TAC	
3443	TP	50		12	circulaire		Limons brun, calcaire		x	32		TCR OFA TAC	
3445	TP	30		16	circulaire		Limons brun foncé, calcaire		x	37			
3446	TP	50		19	subquad		Limons brun foncé, calcaire		x	37		TCR	
3447	Fosse	180	152	30	quad		Limons brun foncé, nbx blocs calcaires, calcaire chauffé, TXX, TCA, charbons, OMA, OFA		x	38		TCR OFA OMA TCA CMP CEP RLT MFE MCU	
3448	TP	60			circulaire		limon brun foncé, calcaire, terre cuite, inclusions coquillées						
3449	TP	60	54	30	subcirc.		Limons brun foncé, calcaire, galets, charbons		x	37		TCR, OFA TAC	
3450	fosse	160	100		subquad.		limon brun foncé, granules, cailloux, blocs calcaires, terre cuite, galets	lien avec 3617 ?					
3452	cuvette	45		≤ 5	circulaire		limon brun foncé, blocs calcaires, rares galets, terre cuite	naturelle	x	37		RLT	
3454	TP	60	46	20	ovale		Limons brun, calcaire	Bioturb au SE	x	37		TCR	
3455	cuvette	45		≤ 5			limon brun, calcaire		x				
3456	TP	40		19	circulaire		Limons brun, calcaire, OMA, TXX	Coupé par 3218		29		MCU	
3457	Fossé	min.600	80-130	24-32	linéaire		Limons brun, calcaire, TCR, TXX, OFA, charbons	Chien en connexion à 14 cm de prf.	x	24, 40		TCR, OFA, TCA, OMA, TAC MFE	ph 5
3458	Fosse	500	220	32	quad	NO-SE	Limons brun foncé, calcaire, calcaire chauffé, galets, TXX, OFA, TCR	Recoupé par 3218	x	38, 43		OFA, TCR TXX	ph 4
3459	fosse	230	60		subquad.	E-O	limon brun, calcaire, inclusions coquillées, charbons, terre cuite	excroissance de 3218 = 3618	x	50			
3460	cuvette	36		13	circulaire		Limons brun, calcaire		x	36		TCR	
3461	TP	48	35 mini		ovoïde		limon brun, rares calcaires	restes de 3447 ?					
3462	cuvette	30		5	circulaire		Limons brun, rares calcaires		x	37		OFA	
3463	fosse	70	25		oblongue		limon brun foncé, calcaire, rares galets						
3464	fosse	70	45		irrégulière		limon brun foncé, calcaire, rares terres cuites						
3465	fosse	60	30		ovoïde		limon brun, calcaire, rares terres cuites						
3466	TP	30			circulaire		limon brun, calcaire, terre cuite						
3467	Fosse	106		31	circulaire		Limons brun, calcaire, silix, TXX, TCR, OFA	sd méca	x	41		OFA MFE, TCR, TXX V	
3468	cuvette	45		≤ 5	circulaire		limon brun foncé, calcaire, galets		x				
3469	TP	66	32	13	quad.		Limons argileux brun clair, galets, qqs charbons, TXX, et cailloux chauffés	Lien avec 3284 ?		5			
3470	cuvette	40		6	circulaire		Limons brun foncé, calcaire		x	37			
3471	cuvette			≤ 5									
3472	Fosse	185	100	40	oblongue		Argile limoneuse brun foncé, galets, silix, charbons	sd méca	x	44		OFA	
3475	chablis	330	180		irrégulière		argile limoneuse brun foncé, galets, pierres chauffées, terre cuite	bioturbation					
3476	TP	30		20	circulaire		Limons argileux brun foncé, galets, silix		x	31		OFA	
3478	cuvette	50		≤ 5	circulaire		nombreux graviers, galets silix dans atrice argilo-limoneuse brun moyen ocre		x				
3479	cuvette	42		15	circulaire		Limons brun noir, galets, charbons		x	31			
3480	cuvette	35		≤ 5	circulaire		argile limoneuse foncé, cailloux calcaires, quelques graviers	douteux	x				
3482	cuvette	30		≤ 5	circulaire		argile limoneuse brun moyen, quelques graviers		x				

St	type	L	I	prf	forme	orientation	comblement supérieur	observations	Photo	Planche	fiche	mobilier	datation
3483	TP	24		16	circulaire		Limon argileux brun noir, poches d'argile ocre, charbons, pseudomycélium		x	31			
3484	TP ?	50			circulaire		ganules et cailloux de silex, galets dans matrice argilo-limoneuse brun moyen à ocre						
3485	TP	30			circulaire		argile limoneuse brun foncé, quelques cailloux silex						
3486	TP	40			circulaire		mélange argile limoneuse brun foncé, poches d'argile orange, graviers calcaires, et galets						
3487	Fosse	150	90	22	quad	NO-SE	Limon argileux brun moyen, galets, calcaire chauffé, silex		x	52		OFA	
3488	TP	50			circulaire		argile limoneuse brun foncé, poches d'argile ocre, nombreux charbons	seconde guerre mondiale ?					
3489	TP	60			circulaire		argile limoneuse brun ocre à nombreux charbons, inclusions de terre cuite	seconde guerre mondiale ?					
3490	TP	30			circulaire		argile limoneuse brun ocre, quelques micrograviers	seconde guerre mondiale ?					
3491	fosse	80	42		oblongue		argile limoneuse brun moyen à galets de silex, cailloux calcaires						
3492	TP	28			circulaire		limon argileux brun foncé à graviers ; pseudo mycellium						
3493	TP	30			circulaire		limon argileux brun foncé, inclusions charbons						
3494	Fosse	88	72	20	maculiforme	NE-SO	Limon argileux brun noir, calcaire, calcaire chauffé, galets, charbons, TXX	sd méca	x	57		TCR	
3495	cuvette	44		15	circulaire		Limon argileux brun foncé, calcaire, calcaire chauffé, TXX, charbons		x	55			
3497	TP	30			circulaire		limon argileux brun foncé, granules et cailloux calcaires						
3498	cuvette	30		≤ 5	circulaire		limon argileux brun, inclusions terre cuite		x				
3499	cuvette	45	35	16	subcirc.		Limon sableux brun foncé, calcaire		x	55			
3501	cuvette	30		≤ 5	circulaire		limon argileux brun foncé à nombreux graviers et cailloux calcaires		x				
3502	cuvette	30		10	subquad		Limon argileux brun foncé, calcaire, silex		x	55			
3503	cuvette	28		≤ 5	circulaire		argile limoneuse brun foncé à grande concentration de graviers et cailloux calcaires		x				
3505	TP	34		12	circulaire		Argile limoneuse brun foncé, calcaire		x	55		TCR	
3506	TP	50		54	circulaire		Limon argileux brun foncé, calcaire		x	52			
3508	Fosse	40			circulaire		argile limoneuse brun ocre, galets, silex						
3514	cuvette	105		20	circulaire		Argile limoneuse brun, calcaire, galets, silex, TXX, charbons		x	52			
3516	cuvette	46		≤ 5	circulaire		argile limoneuse brun foncé, pierres calcaires chauffées, inclusions terre cuite		x				
3517	cuvette	77		13	circulaire		Limon argileux brun foncé, calcaire, silex		x	53		TCR OFA MFE	
3518	cuvette	120		≤ 5	circulaire		Limon argileux brun foncé, calcaire, silex		x				
3519	fosse	50			circulaire		Limon argileux brun foncé, calcaire, silex					TAC	
3520	Fosse	60	40		oblongue		limon argileux brun foncé, graviers et cailloux calcaires, pierres chauffées						
3521	Fosse	270	130	8	polylobée		limon argileux brun foncé, nombreux graviers, cailloux calcaires, quelques graviers silex, inclusions terre cuite, pierres chauffées		x			TCR TCA RLT	
3522	TP	46		20	circulaire		Limon argileux brun foncé, calcaire, silex, TXX		x	53			

St	type	L	I	prf	forme	orientation	comblement supérieur	observations	Photo	Planche	fiche	mobilier	datation
3523	foyer	55			circulaire		substrat calcaire rubéfié	foyer, cf diag					
3531	Fosse	178		115	circulaire		Limon brun foncé, calcaire, TXX	sd méca, sépulture associée à un dépôt métallique et céramique	x	57		OFA, OHU TCR TCA TXX TAC, RLT MFE	ph 4
3535	TP	70	50	40	subquad.		limon argileux brun foncé, nodules calcaires, nodules de terre cuite	fonctionne avec 3084	x	10	x	TAC	
3537	fosse extraction TP	620	460	110	irrégulière		plusieurs comblements	= 3083	x	12, 51	x	TCR OFA TXX TAC RLT PXX MCU OFA	ph 4
3539	TP				quad			dans sd 2 de 3002	x				
3540	cave	350	150	120	quad		plusieurs comblements	dans sd 1a et 1b de 3130	x	47	x	TCR OFA OMA CIN MCU V	ph 4
3542	TP	22 mini		34	indet		limon argileux brun sombre, quelques galets, nodules de calcaire et de TC	dans sd 4 de 3002	x	10		TCR OFA	
3543	TP	50		52	circulaire		Limon argileux brun, calcaire, TXX, charbons	dans sd 4 de 3002	x	10		TCR OFA	
3544	cuvette			≤5				dans sd 2 de 3002	x			OFA	
3545	TP	50		40	culaire			dans sd 2 de 3002	x	12		TCR RLT MFE	ph 3
3547	TP	42		42	circulaire		Limon brun foncé, calcaire, charbons, TAC	Sd1 de 3152	x	26		TCR	
3548	TP	40		35	circulaire		Limon brun, calcaire, calcaire chauffé, galets	Sd1 de 3152	x	26		TCR	
3549	TP	62		33	circulaire		Limon brun, calcaire, TXX, charbons	Négatif du poteau + calages	x	40			
3550	TP	19			circulaire								
3551	cuvette	36	min.26	7	indet.			en limite de berne O		25		TCR	
3552	us	-	-	50			pierres dans matrice de limon brun, quelques ch et TC	coupe cercle 3219 (sd 2) mais est coupée par 3218, = comblement 3089 (RI avec 3352)	x			TCR OFA TXX RLT	ph 4
3553	cuvette	20	16	4	subquad		Limon argileux brun foncé			25			
3554	TP	24		24	circulaire		Limon brun foncé		x	25			
3555	cuvette	30		12	circulaire		Limon brun foncé		x	25			
3556	cuvette	28		5	circulaire		Limon argileux brun moyen, calcaire		x	30, 49			
3557	TP	29		25	circulaire		Limon argileux brun		x	30		TCR	
3558	cuvette	38	34	6	circulaire		Limon argileux brun		x	30			
3559	TP	34		24	circulaire		Limon argileux brun noir, calcaire		x	30		TAC	
3560	Fosse	min.40		54	indet.		Limon brun noir, calcaire	Recoupé par 3218	x	23, 29	x	TCR OFA	
3561	TP	50	40	14	subcirc.		Limon brun noir	associée à 3358	x	31	x	TCR OFA TXX	
3562	TP	70	55	39	subcirc.		Limon argileux brun, calcaire	associée à 3012, sd 15	x	30		TCR	
3563	TP	58		49	circulaire		Limon argileux brun noir, calcaire	associée à 3012, sd 15	x	30		TCR OFA	
3564	TP	44		10	carré		Limon brun		x	27			
3565	Sépulture	270	70-80	20	subquad.		Calcaires dans matrice limono-argileuse brun foncé	Sépulture recoupée par 3011	x	32	x	OHU TCR OMA RLT	
3566	TP	Indet		20	indet.		Limon argileux brun, calcaire	Coupé par 3012 (sd15)	x	30			
3567	TP	32		38	circulaire		Limon argileux brun, calcaire		x	30			
3568	TP	min. 50			circulaire		Limon argileux brun, calcaire		x	30			
3569	Sépulture	160	60	15-20	subquad		Calcaires dans matrice limono-argileuse brun foncé	Sépulture d'immature	x	32	x	OHU OMA CIN	
3570	TP	40		25	circulaire		Limon argileux brun foncé, calcaire	Recoupé par 3218		29			
3571	Sépulture	156	52	10	oblongue		Calcaires dans matrice limono-argileuse brun foncé	Sépulture vide, dents de lait dans le comblement	x	32		OHU OMA TXX RLT	
3572	cuvette	26		7	circulaire		Limon argileux brun gris, calcaire			32			
3573	cuvette	26		10	circulaire		Limon argileux brun moyen, calcaire		x	32			
3574	TP	32		10	circulaire		Limon argileux brun foncé, charbons	Beaucoup de graines.	x	35		PCA	
3575	TP	65		48	circulaire		Limon argileux brun foncé, calcaire	dans sd 2 de 3012	x	34	x	TCR OFA	
3576	sep							sép	x			OHU TCR P14	ph 2
3577	TP	42			circulaire							TCR MFE	

St	type	L	I	prf	forme	orientation	comblement supérieur	observations	Photo	Planché	fiche	mobilier	datation
3578	TP	36		18	circulaire		Limon argileux brun foncé, calcaire		x	37			
3579	TP	32		22	circulaire		Limon argileux brun foncé, calcaire		x	37		TCR	
3580	TP	50	44	20	subcirc.		Limon brun noir, calcaire		x	41		TCR, OFA	
3581	TP	35		9	circulaire		limon brun foncé, quelques graviers calcaires	associée à 3447	x				
3582	TP	80	70	52	quad		Limon brun, calcaire			39		TCR, OFA, RLT	
3583	fosse	84	72	80	circulaire		limon brun foncé, nodules calcaires	négatif de poteau	x	37		TCR OFA	
3584	TP	44	34	22	ovale		Limon brun foncé, calcaire	Négatif du poteau ø22cm	x	39		TCR TAC OFA	ph 3
3585	TP	66	44	26	ovale		Limon brun foncé, calcaire, silex, granit	Blocs de calage	x	39		TCR OFA TXX	
3586	TP	30		18	circulaire		Limon argileux brun, calcaire, TXX, charbons		x	40			
3587	cuvette	30		5	circulaire		Limon argileux brun, calcaire		x	40			
3588	TP	38	34	24	subcirc.		Argile limoneuse brun foncé, calcaire, TXX, charbons		x	37		TCR	
3589	TP	40	32	16	subcirc.		Argile limoneuse brun, calcaire, TXX, charbons		x	37			
3590	TP	47	40	16	subcirc.		Limon argileux brun, calcaire, calcaire chauffé		x	37		TCR	
3591	TP	33		33	circulaire		argile limoneuse brun foncé, quelques graviers et cailloux calcaires ; 1 pierre calcaire chauffée ; quelques inclusions charbonneuses et de terre cuite		x	37		TCR	
3592	TP	36		32	circulaire		Limon brun foncé, calcaire, charbons		x	41		TCR	
3593	TP	18		15	circulaire		Limon brun foncé, calcaire, charbons	piquet	x	41			
3594	TP	36		32	circulaire		Limon brun moyen, calcaire, charbons, TXX		x	41			
3595	TP	20		14	quad		Limon argileux brun foncé, calcaire, calcaire chauffé, charbons	piquet	x	37		TCR	
3596	Fosse	82	66	24	subcirc.	N-S	Limon brun foncé, calcaire		x	39		OFA, TCR	
3597	Fosse/TP?	110	65	22-33	maculiforme	E-O	Limon brun foncé, calcaire, charbons, TXX	Fosse à TP?	x	41		TCR TAC	
3598	TP	40		24	circulaire		Limon brun, calcaire		x	36		TCR	
3599	TP	45		26	circulaire		Limon brun, calcaire, TXX		x	36		TCR OFA	
3600	cuvette	28		10	circulaire		Limon brun, calcaire		x	36			
3601					irrégulière			nettoyage excroissance de 3086				TCR OFA RLT	
3602	TP	38		26	linéaire		Limon brun foncé, calcaire	cerclé	x	44			ph1
3603	TP	27		18	circulaire		Limon brun gris, calcaire, TXX		x	44			
3604	TP	47	36	27	subcirc.		Limon argileux brun foncé, calcaire		x	39		TCR OFA	
3605	TP	50		24	circulaire		Limon brun noir, calcaire, charbons, TXX		x	41			
3606	TP	47		25	circulaire		Limon brun moyen, calcaire, calcaire chauffé, charbons, TXX		x	41		MFE	
3607	TP	34		28	circulaire		Limon argileux brun, calcaire		x	57		PCA	
3608	TP	30			circulaire							TCR OFA	
3609	TP	min.50		30	circulaire		Limon argileux brun, calcaire	double TP	x	57		TCR OFA MCU	
3610	TP	50		30	circulaire		Limon argileux brun, calcaire	recoupe 3609?	x	57		TCR TXX RLT	
3611	TP	65	54	32	subcirc.		Limon argileux brun foncé, calcaire, charbons		x	44		TCR OFA	
3612	TP	32	24	17	ovale		Limon argileux brun foncé, calcaire, galets		x	41		TCR	
3613	TP	45		mini 40	circulaire		limon brun foncé	Indet. Dans sd méca 3081	x				
3614	Fosse	310	Indet	80	indet.		Limon argileux brun foncé, calcaire, calcaire chauffé, charbons		x	50		OFA OMA TCA TXX	
3615	Fosse	min. 190	Indet	105	indet.		Fragments calcaire dans matrice limoneuse brune	Fosse d'extraction ?	x	50		TCR	
3616	TP	36		34	circulaire		limon argileux brun moyen, graviers et cailloux calcaires, rares inclusions de terre cuite et pseudo-mycellium	Fosse coupé par aqueduc 3218, fonctionnelle avec 3570 et 3457 ? Élément palissade ?	x	-			

St	type	L	I	prf	forme	orientation	comblement supérieur	observations	Photo	Planche	fiche	mobilier	datation
3617	Fosse	270	Indet	190	indet.		Limon brun, calcaire, argile, charbons, TCA, TXX	Recoupée par 3218	x	43		OFA, OMA, TCR, TXX, MFE	ph 4
3618	Fosse ?	min. 64	Indet	20	indet.		Limon argileux brun foncé, calcaire, calcaire chauffé	Recoupée par 3218		50		TCR TXX, TCA V	
3619	TP	55	31		oblongue			coupe fossé 3305					
3620	TP	108		40	circulaire		Argile brun foncé, calcaire, galets	= 3053 du premier décapage sd méca	x	48			
3621	TP	70		32	circulaire		Argile limoneux brun noir, calcaire	= 3049 du premier décapage sd méca	x	48			
3622	cuvette	70		14	circulaire		Argile brun gris, charbons	sd méca	x	48			
3623	TP	84		28	circulaire		Argile brun gris, charbons, silex	sd méca	x	48			
3624	TP	60		34	circulaire		Argile brun gris foncé, galets, TXX	sd méca	x	48			
3625	cuvette	47		≤ 5					x				
3626	TP	82		30	circulaire		Argile brun gris foncé, charbons	sd méca, granit bûlé	x	48		RLT	
3627	cuvette	245		66	indet	E-O	Limon argileux brun foncé, galets, TXX		x	53			
3628	fosse	80		18	circulaire			sd méca	x				
3629	fosse	70		≤ 5	circulaire			sd méca, cuvette	x				
3630	cuvette	25		≤ 5					x				
3631	cuvette	32		≤ 5					x				
3632	TP	56	45	28	subcirc.		Limon argileux brun moyen, TXX, charbons	= 3047 du premier décapage pierre de calage	x	53		TCR, CIN TAC RLT	
3633	TP	54		20	circulaire		Limon argileux brun moyen, TXX, charbons	= 3052 du premier décapage	x	53			
3634	cuvette	36		≤ 5				, = 3073 du premier décapage					
3635	cuvette	45		≤ 5									
3638	TP	30		16	circulaire		Limon argileux brun noir, galets		x	55			
3639	TP	34		20	circulaire		Limon argileux brun moyen, TXX, charbons	= 3077 du premier décapage	x	49		RLT	
3640	TP	48	40	15	subquad		Limon argileux brun foncé	= 3076 du premier décapage	x	53			
3641													
3642													
3643	Fosse	82		30	oblongue	E-O	Limon argileux brun moyen, TXX, charbons	pelle méca	x	49			
3644	cuvette	40		8	irrégulière		limon argileux brun, ch	bioturbations, = 3070 du premier décapage	x				
3646	fosse	260	180	52	polylobée		limon argileux brun à poches argileuses jaunes	= 3054 du premier décapage sd méca	x			TCR	
3647	cuvette	43		≤ 5									
3648	TP	58		16	circulaire		Argile limoneux brun, calcaire	= 3041 du premier décapage	x	57			
3649	Fosse	64		34	circulaire		Limon brun foncé, calcaire, galets, TXX, charbons	= 3093 du premier décapage	x	55		TCR	
3650	cuvette	48		≤ 5				= 3092 du premier décapage	x				
3651	Fosse	130	Indet	60	irrégulière	N-S	Limon argileux brun, calcaire, TXX, charbons	second décapage de 3035	x	52		OFA	
3652	cuvette	80		≤ 5				= 3046 du premier décapage					
3653	cuvette	34		≤ 5				= 3048 du premier décapage	x				
3654	Sépulture	220	110		oblongue			sép	x			OHU OMA C14	
3655	cuvette			≤ 5									
3656	cuvette	32		≤ 5	circulaire				x				
3657	cuvette	35		≤ 5					x				
3658	TP	60		20	circulaire		Limon argileux brun, calcaire, charbons		x	57			
3659	cuvette	33		≤ 5	circulaire				x				
3660	cuvette	32		≤ 5	circulaire				x				
3661	Fosse	166		40	maculiforme	E-O	Limon brun foncé, calcaire, calcaire chauffé		x	49		TCR OFA	
3662	TP	30		20	circulaire		Limon brun gris, calcaire, TXX, TCR		x	53		TCR	
3663	TP	44		76	subquad		Limon argileux brun foncé, calcaire		x	54		TCR	ph 3
3664	cuvette	38		≤ 5	circulaire					n			
3665	cuvette	42		≤ 5	circulaire					n			

St	type	L	I	prf	forme	orientation	comblement supérieur	observations	Photo	Planché	fiche	mobilier	datation
3666	TP	23			circulaire								
3667	TP	65			circulaire								
3668	TP	50		35	circulaire				x				
3669	fosse	100	85	37	circulaire				x				
3670	cuvette	44		18	circulaire		Limon argileux, calcaire	douteux	x	57			
3671	TP												
3672	TP	34			circulaire								
3673	cuvette	27		≤ 5	circulaire					n			
3674	cuvette	60		14	circulaire		Limon argileux brun sombre, calcaire	= st.3168 du premier décapage	x	57			
3675	cuvette	50		≤ 5	circulaire					n			
3676	TP	40		28	circulaire		Limon argileux brun, calcaire	chablis ? = 3169 du premier décapage	x	57		TCR	
3678	cuvette	29		≤ 5	circulaire			douteux, = 3171 du premier décapage		n			
3679	cuvette	40		≤ 5	circulaire					n			
3680	cuvette	29		≤ 5	circulaire					n			
3681	TP	28		15	circulaire		limon argileux brun, cailloux calcaires, nodules de torchis	sd décapage	x				
3682	TP	25			circulaire							TCR OFA	
3683	fosse	85	63	27	oblongue				x				
3684	TP	38			circulaire								
3685													
3686	cuvette	20		19	circulaire		Limon argileux brun moyen, calcaire			53		MCU	
3687	TP	50			circulaire								
3688	cuvette			≤ 5					x				
3690	cuvette			≤ 5									
3691	TP	30		13	circulaire		Limon argileux brun noir, calcaire, TXX		x	55			
3693	cuvette			≤ 5					x			MCU	
3694	TP	38		13	circulaire		Limon argileux brun foncé, calcaire, TXX, charbons		x	55			
3696	cuvette			≤ 5					x				
3697	cuvette			≤ 5					x				
3699	TP?	min.50		33	circulaire?		Limon argileux brun noir, calcaire, charbons	Partiellement hors emprise	x	55			
3700	cuvette			≤ 5									
3701	cuvette			≤ 5					x				
3702	cuvette			≤ 5					x				
3703	cuvette			≤ 5					x				
3704	TP	40		18	circulaire		Limon argileux brun foncé, calcaire, galets, TXX		x	55			
3705	TP	34		16	circulaire		Limon argileux brun foncé, calcaire, silex		x	55			
3706	cuvette			≤ 5					x				
3707	cuvette			≤ 5					x				
3708	TP	72	54	25	ovale		Limon argileux brun foncé, calcaire, galets		x	55		TCR OFA TXX	
3709	TP	60		35				associée à 3723, douteux négatif du poteau ?	x	55		RLT	
3710	TP	60		45	quad		Limon argileux brun foncé, calcaire		x	55		TCR OFA	
3711	cuvette	30		16	circulaire		Limon argileux brun foncé, calcaire, TXX, charbons	douteux	x	55		TCR OFA TAC TXX	
3712	Fosse	80		15	circulaire		Limon brun foncé, calcaire, TXX, charbons		x	53		TCR, OFA	
3713	cuvette	25		12	circulaire		Limon argileux brun, calcaire, charbons		x	53			
3714	cuvette	35		12	circulaire		Limon brun, calcaire, silex		x	53			
3715	TP	32		14	circulaire		Limon argileux brun foncé, calcaire, silex		x	55			
3716	TP	60		28	circulaire		Limon argileux brun foncé, calcaire		x	55		TCR OFA	
3717	Silo	144	115	82	subcirc.		Limon argileux brun foncé, calcaire, silex, galets		x	55	x	TCR OFA TAC	

St	type	L	I	prf	forme	orientation	comblement supérieur	observations	Photo	Planche	fiche	meublier	datation
3718	TP ?	76		20	quad		Limons argileux brun foncé, calcaire, TXX, charbons		x	57		TCR	
3719	cuvette			≤ 5					x	n			
3720	cuvette			≤ 5					x	n			
3721	TP	60	52	36	quad		Limons argileux brun, calcaire		x	56		TCR TAC	
3722	TP ?	28		16	circ		Limons brun, calcaire, silex		x	56			
3723	cuvette			≤ 5				associé à 3709, douteux					
3724													
3725													
3726													
3727	cuvette			35				douteux	x	n		TCR RLT	

les lignes absentes correspondent aux structures annulées
 les lignes grisées correspondent aux cuvettes et structures douteuses
 NT : non testé

phase 1 : Bronze ancien

phase 2 : Bronze final - Hallstatt

phase 3 : La Tène ancienne - La Tène moyenne (IVe-IIIe s. av. J.-C.)

phase 4 : La Tène Moyenne - La Tène finale (IIIe-début Ier s. av. J.-C.)

phase 5 : Antiquité (Ier-IIe s. ap. J.-C.)

3

Inventaire du matériel

DONNEES ADMINISTRATIVES			
Départ.	Commune nom	Commune INSEE	Parcelle cadastrale
CALVADOS	BARON-SUR-ODON	14042	ZB 641,652,656
			Propriétaire(s) du terrain Conseil départemental du Calvados
N°opération	Année réalisation	intitulé	Responsable
163534	2014	aménagement Rd 8	Sophie Pillault
			Organisme CD14 – Service archéologie

N°casse	DONNEES SCIENTIFIQUES										CONSERVATION PREVENTIVE						
	Catégorie matériau	Structure / us	N°ordre	Matériau	commentaire	OR	Lot	NR	NMI	Poids	dessin	photo	État sanitaire	Traitements réalisés(s)	Mesure(s) à prendre	Potentiel scientifique	Intérêt muséo
1	TCR	Décapage	163534-Décapage-1	céramique	Proto et antique.			49	532								
1	TCR	1001	163534-1001-2	céramique	SD 1. Antique.			35	130								
1	TCR	1001	163534-1001-3	céramique	Inter SD 1-2. 20 fragments d'un vase antique ?			29	222								
1	TCR	1001	163534-1001-4	céramique	SD 2. Proto et antique.			31	216	x							
1	TCR	1001	163534-1001-5	céramique	SD 2-3. nodule proto.			1	1								
1	TCR	1001	163534-1001-6	céramique	SD 3. Proto et antique.			19	82								
1	TCR	1001	163534-1001-7	céramique	Inter SD 3-4. Proto et antique ?			3	51								
1	TCR	1001	163534-1001-8	céramique	SD 4. Proto.			7	25								
1	TCR	1001	163534-1001-9	céramique	Inter SD 4-5. 18 fragments d'un vase antique.			18	298								
1	TCR	1001	163534-1001-10	céramique	SD 5, 17 fragments d'un plat antique, forme archéo complète.			20	338								
1	TCR	1001/0	163534-1001/0-11	céramique	SD 5-6 Us 0. Antique.			24	54								
1	TCR	1001	163534-1001-12	céramique	Inter SD 5-6. Proto.			3	15								
1	TCR	1001	163534-1001-13	céramique	SD 6. Proto.			4	13								
1	TCR	1001/0	163534-1001/0-14	céramique	SD 6-7 us 0. 8 fragments d'un vase antique archéologiquement complet, 1 tesson sigillée décorée.			12	301								
1	TCR	1001	163534-1001-15	céramique	SD 6-7. Proto et antique.			13	111								
1	TCR	1001	163534-1001-16	céramique	SD 8. Proto et antique.			28	168								
1	TCR	1001	163534-1001-17	céramique	SD 9. Proto.			3	22								
1	TCR	1001	163534-1001-18	céramique	Inter SD 9-10. Proto			2	13								
1	TCR	1001	163534-1001-19	céramique	Inter SD 9-10. Antique.			1	44,5								
1	TCR	1001	163534-1001-20	céramique	Inter 1003 SD méca. 2 fragments d'un tesson antique.			2	32								
1	TCR	1003	163534-1003-21	céramique	SD 2. Antique ?			2	18								
1	TCR	1003	163534-1003-22	céramique	Inter 1001. Antique ?			1	3								
1	TCR	1005	163534-1005-23	céramique	10 fragments d'une céram. Proto.			10	45								
1	TCR	1006/0	163534-1006/0-24	céramique	Proto.			1	6								
1	TCR	1013/0	163534-1013/0-25	céramique	Proto.			1	12								
1	TCR	1015/1	163534-1015/1-26	céramique	Proto.			1	17	x							
1	TCR	1020/1	163534-1020/1-27	céramique	Proto.			1	5								
1	TCR	1023/2	163534-1023/2-28	céramique	Proto.			1	9								
1	TCR	1026	163534-1026-29	céramique	nodules proto.			5	10								
1	TCR	1030	163534-1030-30	céramique	Proto ?			3	15								
1	TCR	1036	163534-1036-31	céramique	Proto.			3	14								
1	TCR	1037	163534-1037-32	céramique	nodules proto.			2	2								
1	TCR	1039	163534-1039-33	céramique	Proto.			2	6								
1	TCR	1050/2	163534-1050/2-34	céramique	Proto.			2	4								
1	TCR	1053	163534-1053-35	céramique	Proto.			1	14								
1	TCR	1065	163534-1065-36	céramique	(us cailloux)			12	58	x							

N°casse	DONNEES SCIENTIFIQUES										CONSERVATION PREVENTIVE						
	Catégorie matériau	Structure / us	N°ordre	Matériau	commentaire	OR	Lot	NR	NMI	Poids	dessin	photo	État sanitaire	Traitement(s) réalisés(s)	Mesure(s) à prendre	Potentiel scientifique	Intérêt muséo
1	TCR	1065	163534-1065-37	céramique				13		45,5							
1	TCR	1066	163534-1066-38	céramique				5		34							
1	TCR	1067	163534-1067-39	céramique	4 fragments d'un tesson proto.			4		17							
1	TCR	1070/1	163534-1070/1-40	céramique	Proto.			5		15							
2	TCR	1080	163534-1080-41	céramique	Proto.			8		43							
2	TCR	1083	163534-1083-42	céramique	Proto.			3		31							
2	TCR	1085/1	163534-1085/1-43	céramique	module proto.			1		2							
2	TCR	1087/1	163534-1087/1-44	céramique	Proto.			1		5							
2	TCR	1091	163534-1091-45	céramique	Proto.			1		21							
2	TCR	1113	163534-1113-46	céramique	Proto.			2		8							
2	TCR	1119	163534-1119-47	céramique	Proto.			3		7							
2	TCR	1120	163534-1120-48	céramique	Proto.			2		4							
2	TCR	1131	163534-1131-49	céramique	module proto.			1		3							
2	TCR	1147	163534-1147-50	céramique	SD 1 (Berme est), module proto.			1		4							
2	TCR	1174	163534-1174-51	céramique	Proto.			7		60	x						
2	TCR	1204/0	163534-1204/0-52	céramique	Proto.			1		9							
2	TCR	1214	163534-1214-53	céramique	Fragments. Proto.			47		243							
2	TCR	1216	163534-1216-54	céramique	Proto.			3		17							
2	TCR	1218	163534-1218-55	céramique	Proto.			4		13							
2	TCR	1222	163534-1222-56	céramique	Proto.			3		11							
2	TCR	1225	163534-1225-57	céramique	3 fragments d'une céram. Proto.			3		7							
2	TCR	1226	163534-1226-58	céramique	2 fragments d'un tesson proto.			2		4							
2	TCR	1229/2	163534-1229/2-59	céramique	Proto.			1		3							
2	TCR	1234	163534-1234-60	céramique	Proto.			2		10	x						
2	TCR	3000	163534-3000-61	céramique	Proto ?			20		123,5							
2	TCR	3002	163534-3002-62	céramique	Proto.			4		20,5							
2	TCR	3002	163534-3002-63	céramique	SD 2, 0 à 20 cm. Proto.			18		103,6							
2	TCR	3002	163534-3002-64	céramique	RI 3539, SD 2 0-20. Proto.			8		150	x						
2	TCR	3002	163534-3002-65	céramique	SD 2. Proto.			16		122							
2	TCR	3002/1	163534-3002/1-66	céramique	SD 4.			8		43							
2	TCR	3002/1	163534-3002/1-67	céramique	SD 5.			1		3,5							
2	TCR	3002	163534-3002-68	céramique	RI 3614 SD 6? Antique et proto, décor.			5		111,5	x						
2	TCR	3002	163534-3002-69	céramique	RI 3081 SD 7. Proto.			14		164							
2	TCR	3002/0	163534-3002/0-70	céramique	Sigillée.			2		20							
2	TCR	3002/9	163534-3002/9-71	céramique	Coupe diag. Sigillée.			2		34,5							
2	TCR	3003/0	163534-3003/0-72	céramique	Proto.			1		11,6							
2	TCR	3009/0	163534-3009/0-73	céramique	Proto.			1		6							
2	TCR	3011	163534-3011-74	céramique	Antique. Sigillée.			28		224,7	x						
2	TCR	3011	163534-3011-75	céramique	SD 5. Antique, 1 décor.			9		54							
2	TCR	3011	163534-3011-76	céramique	SD 9. Antique ?			6		23							
2	TCR	3011	163534-3011-77	céramique	SD 13. Antique.			15		58,5							
2	TCR	3012/0	163534-3012/0-78	céramique	Proto.			9		76,5							
2	TCR	3012/1	163534-3012/1-79	céramique	Proto.			2		20,2							
2	TCR	3012	163534-3012-80	céramique	Proto.			40		207,8	x						
2	TCR	3012	163534-3012-81	céramique	SD 2 minipelle.			2		18							
2	TCR	3012/1	163534-3012/1-82	céramique	SD 3.			1		9,5							
2	TCR	3012	163534-3012-83	céramique	SD 3-4. Proto.			4		56,7	x						

DONNEES SCIENTIFIQUES										CONSERVATION PREVENTIVE							
N°casse	Catégorie matériau	Structure / us	N°ordre	Matériau	commentaire	OR	Lot	NR	NMI	Poids	dessin	photo	État sanitaire	Traitement(s) réalisés(s)	Mesure(s) à prendre	Potentiel scientifique	Intérêt muséo
2	TCR	3012	163534-3012-84	céramique	SD 9-10. Antique.			6	84,5	x							
2	TCR	3012	163534-3012-85	céramique	SD 11.			3	10,6								
2	TCR	3012	163534-3012-86	céramique	SD 13-14			9	101,7								
2	TCR	3012	163534-3012-87	céramique	SD 15. Proto et antique, 1 décor.			41	302								
2	TCR	3012	163534-3012-88	céramique	RI 3124 et 3575. SD 12-13. Proto, 1 décor.			20	152,7	x							
2	TCR	3014/0	163534-3014/0-89	céramique	4 fragments d'une assiette antique.			4	83,5								
2	TCR	3014/1	163534-3014/1-90	céramique	SD 1. Proto.			36	158,5	x							
2	TCR	3014/1	163534-3014/1-91	céramique	SD 6. Proto.			7	30								
2	TCR	3014/1	163534-3014/1-92	céramique	SD 10-11, us 1. Bcp proto, un peu d'antique.			45	628	x							
2	TCR	3014	163534-3014-93	céramique	Proto.			1	13,5								
2	TCR	3014	163534-3014-94	céramique	(SD méca 7/9)			2	7,8								
2	TCR	3016/0	163534-3016/0-95	céramique	Proto.			4	12								
2	TCR	3017	163534-3017-96	céramique	Proto.			2	18,8	x							
2	TCR	3018/0	163534-3018/0-97	céramique	Proto.			2	15,5								
2	TCR	3020	163534-3020-98	céramique	Proto.			3	10,7								
2	TCR	3024	163534-3024-99	céramique	Proto.			6	46								
2	TCR	3027/0	163534-3027/0-100	céramique	Antique.			1	3,6								
3	TCR	3027/0	163534-3027/0-101	céramique	SD 3. Antique.			4	39								
3	TCR	3027	163534-3027-102	céramique	SD 3-4. Proto.			4	20,9								
3	TCR	3027/1	163534-3027/1-103	céramique	SD 4. Proto et antique.			25	71,5								
3	TCR	3028/0	163534-3028/0-104	céramique	Antique. Sigillée.			16	107,5								
3	TCR	3028	163534-3028-105	céramique	Antique, 3 décors.			218	1130								
3	TCR	3028	163534-3028-106	céramique	½ est. Antique, 2 décors.			62	475								
3	TCR	3028	163534-3028-107	céramique	½ ouest. Antique.			46	345								
3	TCR	3031/1	163534-3031/1-108	céramique				26	102								
3	TCR	3031/2	163534-3031/2-109	céramique	Proto.			3	16,8								
3	TCR	3032/0	163534-3032/0-110	céramique	Proto.			1	6,3								
3	TCR	3033/3	163534-3033/3-111	céramique	Proto.			1	3,6								
3	TCR	3054/0	163534-3054/0-112	céramique	Proto.			2	26,5								
3	TCR	3055/0	163534-3055/0-113	céramique	Proto.			10	57	x							
3	TCR	3063/1	163534-3063/1-114	céramique	Proto.			2	8,7								
3	TCR	3073	163534-3073-115	céramique	Proto.			3	7,5								
3	TCR	3080/0	163534-3080/0-116	céramique				1	10,5								
3	TCR	3081/0	163534-3081/0-117	céramique	Proto.			4	81								
3	TCR	3081	163534-3081-118	céramique	(Dans SD 2 de 3002) 0 à 10 cm. Proto.			7	90,5								
3	TCR	3082/0	163534-3082/0-119	céramique				4	9	x							
3	TCR	3082	163534-3082-120	céramique				1	4,7								
3	TCR	3083/0	163534-3083/0-121	céramique	Proto et moderne.			16	179,5	x							
3	TCR	3084/1	163534-3084/1-122	céramique	Proto.			17	164	x							
3	TCR	3084/2	163534-3084/2-123	céramique	Proto.			4	31,6								
3	TCR	3085/0	163534-3085/0-124	céramique	Proto.			3	14,6								
3	TCR	3085	163534-3085-125	céramique				7	76								
3	TCR	3086/0	163534-3086/0-126	céramique	Proto. 1 décor, 1 pied tripode.			48	430,6	x							
3	TCR	3087/0	163534-3087/0-127	céramique	Proto.			2	5,3								
3	TCR	3087	163534-3087-128	céramique				6	48,5								
3	TCR	3087	163534-3087-129	céramique	¼ SE. Proto.			5	51								
3	TCR	3087	163534-3087-130	céramique	¼ NO. Proto.			17	122								

N°casse	DONNEES SCIENTIFIQUES										CONSERVATION PREVENTIVE						
	Catégorie matériau	Structure / us	N°ordre	Matériau	commentaire	OR	Lot	NR	NMI	Poids	dessin	photo	État sanitaire	Traitement(s) réalisés(s)	Mesure(s) à prendre	Potentiel scientifique	Intérêt muséo
3	TCR	3088/0	163534-3088/0-131	céramique	Proto.			16	153	x							
3	TCR	3089/0	163534-3089/0-132	céramique				2	33								
3	TCR	3089/0	163534-3089/0-133	céramique	¼ SE, us0. Proto.			9	56,5	x							
3	TCR	3089	163534-3089-134	céramique	RI 3219. Proto.			20	142,5	x							
3	TCR	3089/0	163534-3089/0-135	céramique	Proto.			4	9,7								
3	TCR	3089	163534-3089-136	céramique	Proto et antique.			45	648,5	x							
3	TCR	3090	163534-3090-137	céramique	Proto.			1	17,5								
3	TCR	3099	163534-3099-138	céramique	Proto.			25	106								
4	TCR	3101/1	163534-3101/1-139	céramique				25	222,5	x							
4	TCR	3101/2	163534-3101/2-140	céramique	Us 2 et 3.			14	122								
4	TCR	3101/5	163534-3101/5-141	céramique				7	180	x							
4	TCR	3114	163534-3114-142	céramique	Antique.			14	62,5								
4	TCR	3115/0	163534-3115/0-143	céramique				1	2								
4	TCR	3121/0	163534-3121/0-144	céramique				5	19								
4	TCR	3124/1	163534-3124/1-145	céramique	Proto.			2	27,5								
4	TCR	3125	163534-3125-146	céramique				2	20								
4	TCR	3126	163534-3126-147	céramique				2	6								
4	TCR	3130/0	163534-3130/0-148	céramique				10	108	x							
4	TCR	3130	163534-3130-149	céramique	(SD 2 de ST 3537): 2 fragments d'un tesson.			2	85	x							
4	TCR	3130	163534-3130-150	céramique	(SD méca entre SD 3 et ST 3083)			1	1								
4	TCR	3130	163534-3130-151	céramique	SD 1b, passe 1, 0 à 15 cm.			27	176								
4	TCR	3130	163534-3130-152	céramique	SD 1b, passe 2, 15 à 30 cm.			29	233	x							
4	TCR	3130	163534-3130-153	céramique	SD 1b, passe 3, 30 à 50 cm.			10	106	x							
4	TCR	3130	163534-3130-154	céramique	SD 1b, passe 4, 50 à 65 cm.			8	67	x							
4	TCR	3130	163534-3130-155	céramique	SD 1b, passe 5, 100 à 115 cm.			10	52								
4	TCR	3130/1	163534-3130/1-156	céramique	SD 2.			2	23								
4	TCR	3130	163534-3130-157	céramique	SD 3.			17	89								
4	TCR	3130	163534-3130-158	céramique	SD 7. Proto.			1	9								
4	TCR	3130	163534-3130-159	céramique	RI 3081, SD 7.			3	80								
4	TCR	3134	163534-3134-160	céramique				2	7	x							
4	TCR	3147/0	163534-3147/0-161	céramique				2	8								
4	TCR	3147	163534-3147-162	céramique				3	10								
4	TCR	3148	163534-3148-163	céramique				1	6								
4	TCR	3149	163534-3149-164	céramique	(CbIt TP est) 0 à 20 cm.			4	39	x							
4	TCR	3151	163534-3151-165	céramique	Proto.			1	3								
4	TCR	3152/0	163534-3152/0-166	céramique	SD 1			8	121								
4	TCR	3152	163534-3152-167	céramique	(SD 2 de ST 3537, coupe S/N)			3	16								
4	TCR	3152	163534-3152-168	céramique	SD 7-8. Proto.			5	18								
4	TCR	3152	163534-3152-169	céramique	SD 9-10.			22	709	x							
4	TCR	3152	163534-3152-170	céramique	SD méca 11-12 RI 3083.			6	123								
4	TCR	3154	163534-3154-171	céramique	0 à 30 cm.			3	13								
4	TCR	3162	163534-3162-172	céramique				4	45								
4	TCR	3163	163534-3163-173	céramique	Proto.			3	4								
4	TCR	3165	163534-3165-174	céramique				1	3								
4	TCR	3167	163534-3167-175	céramique				5	27,5	x							
4	TCR	3170	163534-3170-176	céramique				3	29								
4	TCR	3172/1	163534-3172/1-177	céramique	Proto.			7	41,5								

N°casse	DONNEES SCIENTIFIQUES										CONSERVATION PREVENTIVE						
	Catégorie matériau	Structure / us	N°ordre	Matériau	commentaire	OR	Lot	NR	NMI	Poids	dessin	photo	État sanitaire	Traitement(s) réalisés(s)	Mesure(s) à prendre	Potentiel scientifique	Intérêt muséo
4	TCR	3174	163534-3174-178	céramique				2	31	x							
4	TCR	3176/0	163534-3176/0-179	céramique				1	5								
4	TCR	3181	163534-3181-180	céramique				1	2								
4	TCR	3182	163534-3182-181	céramique				1	5								
4	TCR	3183/2	163534-3183/2-182	céramique				1	9								
4	TCR	3189	163534-3189-183	céramique				4	34								
4	TCR	3190	163534-3190-184	céramique	Proto.			1	7,5								
4	TCR	3191	163534-3191-185	céramique	Proto.			3	19								
4	TCR	3198	163534-3198-186	céramique				6	48								
4	TCR	3202	163534-3202-187	céramique				1	8								
4	TCR	3203	163534-3203-188	céramique				4	55,7								
4	TCR	3205/0	163534-3205/0-189	céramique				2	34								
4	TCR	3205/0	163534-3205/0-190	céramique	1/2 nord. Vase écrasé.			65	776	x							
4	TCR	3205	163534-3205-191	céramique	10 cm.			37	386	x							
4	TCR	3206	163534-3206-192	céramique				1	9,3								
5	TCR	3207	163534-3207-193	céramique				1	2,2								
5	TCR	3208	163534-3208-194	céramique				2	12,5								
5	TCR	3210	163534-3210-195	céramique	Et ST 3086			7	136	x							
5	TCR	3217	163534-3217-196	céramique				3	7								
5	TCR	3218/0	163534-3218/0-197	céramique				14	84,8								
5	TCR	3218	163534-3218-198	céramique	SD 1, 0 à 20 cm.			23	194,5								
5	TCR	3218	163534-3218-199	céramique	SD 1, 20 à 40 cm.			66	611,5								
5	TCR	3218	163534-3218-200	céramique	SD 1, 40 à 60 cm.			3	49,5								
5	TCR	3218	163534-3218-201	céramique	SD 1, 60 à 80 cm.			3	24								
5	TCR	3218	163534-3218-202	céramique	SD 1, 80 à 100 cm.			7	72								
5	TCR	3218	163534-3218-203	céramique	SD 2, RI 3552.			16	128,5								
5	TCR	3218	163534-3218-204	céramique	SD 2 à 6, 0 à 60 cm.			60	994	x							
5	TCR	3218/1	163534-3218/1-205	céramique	SD 6-7, Céram A.			18	119,2	x							
5	TCR	3218/1	163534-3218/1-206	céramique	SD 6-7, Céram B.			1	88,1								
5	TCR	3218	163534-3218-207	céramique	SD 6-7, 0 à 20 cm.			13	184,3	x							
5	TCR	3218	163534-3218-208	céramique	SD 6-7, 20 à 60 cm.			28	381	x							
5	TCR	3218	163534-3218-209	céramique	SD 6-7, 60 à fond.			6	134	x							
5	TCR	3218	163534-3218-210	céramique	SD 7.			2	14								
5	TCR	3218	163534-3218-211	céramique	SD 9-10.			31	296								
5	TCR	3218/0	163534-3218/0-212	céramique	SD 10.			11	174								
5	TCR	3218	163534-3218-213	céramique	SD 10-11, 0 à 70 cm.			3	796,8								
5	TCR	3218	163534-3218-214	céramique	SD 10-11, 70 à fond.			6	143,7								
5	TCR	3218/0	163534-3218/0-215	céramique	SD 11.			11	59,8								
6	TCR	3218/0	163534-3218-216	céramique	SD 13.			10	51,7								
6	TCR	3218/0	163534-3218/0-217	céramique	SD 14.			12	110								
6	TCR	3218	163534-3218-218	céramique	SD 14-15, 20 à 50 cm.			14	354,4	x							
6	TCR	3218	163534-3218-219	céramique	SD 14-15, RI 3458.			43	664	x							
6	TCR	3218/0	163534-3218/0-220	céramique	SD 15.			4	144,5								
6	TCR	3218	163534-3218-221	céramique	SD 16 à 18, 0 à 60 cm.			95	1278,8	x							
6	TCR	3218/0	163534-3218/0-222	céramique	SD 18.			15	361,8								
6	TCR	3218/0	163534-3218/0-223	céramique	SD 19.			3	54,6								
6	TCR	3218	163534-3218-224	céramique	SD 19-20, 0 à 20 cm.			63	1532								

N°casse	DONNEES SCIENTIFIQUES										CONSERVATION PREVENTIVE						
	Catégorie matériau	Structure / us	N°ordre	Matériau	commentaire	OR	Lot	NR	NMI	Poids	dessin	photo	État sanitaire	Traitement(s) réalisés(s)	Mesure(s) à prendre	Potentiel scientifique	Intérêt muséo
6	TCR	3218	163534-3218-225	céramique	SD 19-20, 20 à 40 cm.			2	67,5								
6	TCR	3218	163534-3218-226	céramique	SD 19-20, 50 à 100 cm.			10	94								
6	TCR	3218/5	163534-3218/5-227	céramique	SD 19-20.			1	52,5								
6	TCR	3218	163534-3218-228	céramique	SD 21, 0 à 20 cm.			60	949	x							
7	TCR	3218	163534-3218-229	céramique	SD 21, 20 à 40 cm.			14	201,5	x							
7	TCR	3218	163534-3218-230	céramique	SD 21, passe 3, 40 à 60 cm.			5	23,3								
7	TCR	3218	163534-3218-231	céramique	SD 21, 60 à 80 cm.			13	125,2	x							
7	TCR	3218	163534-3218-232	céramique	SD 21, 80 à 100 cm.			5	41								
7	TCR	3218	163534-3218-233	céramique	SD 21, 100 à 120 cm.			2	14,8								
7	TCR	3218/5	163534-3218/5-234	céramique	(SD??).			1	217,8								
7	TCR	3218/6	163534-3218/6-235	céramique	Coupe NO (SD 21?)			18	114,5								
7	TCR	3218	163534-3218-236	céramique	RI 3089.			3	132,7	x							
7	TCR	3218	163534-3218-237	céramique	Fonctionne avec cruche entière us 6.			1	70,4								
7	TCR	3219	163534-3219-238	céramique	SD 2. (Coupe)			1	16								
7	TCR	3221	163534-3221-239	céramique				3	48,5	x							
7	TCR	3222	163534-3222-240	céramique				2	13,5								
7	TCR	3223	163534-3223-241	céramique				8	60	x							
7	TCR	3224/0	163534-3224/0-242	céramique				12	60,2								
7	TCR	3224/1	163534-3224/1-243	céramique				35	912,5	x							
7	TCR	3224/1	163534-3224/1-244	céramique	(est tête de cheval)			1	216	x							
7	TCR	3224/1	163534-3224/1-245	céramique	(Ouest tête de cheval)			34	313	x							
7	TCR	3224	163534-3224-246	céramique	(Us supérieure à rubéfié)			2	45,5								
7	TCR	3224/2	163534-3224/2-247	céramique				8	48	x							
7	TCR	3225	163534-3225-248	céramique				1	21								
7	TCR	3227	163534-3227-249	céramique				10	39								
7	TCR	3230	163534-3230-250	céramique				2	12								
7	TCR	3232	163534-3232-251	céramique				8	96	x							
7	TCR	3232/2	163534-3232/2-252	céramique				1	6								
7	TCR	3233	163534-3233-253	céramique				11	63,8								
7	TCR	3237/0	163534-3237/0-254	céramique				3	13,5								
7	TCR	3237	163534-3237-255	céramique				1	29,3								
7	TCR	3244/1	163534-3244/1-256	céramique				4	10,5								
7	TCR	3246/1	163534-3246/1-257	céramique				93	447,5								
7	TCR	3247/1	163534-3247/1-258	céramique				5	40								
7	TCR	3247/2	163534-3247/2-259	céramique				1	0,5								
7	TCR	3248/2	163534-3248/2-260	céramique				2	8								
7	TCR	3250/0	163534-3250/0-261	céramique				1	8,5								
7	TCR	3252	163534-3252-262	céramique				2	17,5								
7	TCR	3253	163534-3253-263	céramique				5	16,5								
7	TCR	3254/1	163534-3254/1-264	céramique				5	16								
7	TCR	3256/0	163534-3256/0-265	céramique				3	9,5								
7	TCR	3256	163534-3256-266	céramique	(Niveau rouge après nettoyage)			1	19								
7	TCR	3256/1	163534-3256/1-267	céramique				2	3,5								
7	TCR	3256	163534-3256-268	céramique				20	116								
7	TCR	3256/2	163534-3256/2-269	céramique				1	1,4								
7	TCR	3257/1	163534-3257/1-270	céramique	(Dans le mur)			4	8,3								
7	TCR	3259/1	163534-3259/1-271	céramique				2	24,5								

N°casse	DONNEES SCIENTIFIQUES										CONSERVATION PREVENTIVE						
	Catégorie matériau	Structure / us	N°ordre	Matériau	commentaire	OR	Lot	NR	NMI	Poids	dessin	photo	État sanitaire	Traitement(s) réalisés(s)	Mesure(s) à prendre	Potentiel scientifique	Intérêt muséo
7	TCR	3260/1	163534-3260/1-272	céramique				1	4								
7	TCR	3263	163534-3263-273	céramique				1	18								
7	TCR	3264/0	163534-3264/0-274	céramique				2	20,6								
7	TCR	3265/0	163534-3265/0-275	céramique				6	11,3								
7	TCR	3265	163534-3265-276	céramique				20	74,1	x							
7	TCR	3265	163534-3265-277	céramique	(Zone sud)			19	82								
7	TCR	3265	163534-3265-278	céramique	Passé 1.			2	2,5								
7	TCR	3265	163534-3265-279	céramique	Passé 1, 0 à 5 cm. Zone nord, hors vase.			3	4,5								
7	TCR	3265	163534-3265-280	céramique	Passé 2, 5 à 10 cm. Zone nord.			10	59,8								
8	TCR	3265	163534-3265-281	céramique	Passé 3, 10 à 15 cm.			18	119,8								
8	TCR	3265	163534-3265-282	céramique	Passé 4, 15 à 20 cm.			3	26								
8	TCR	3266	163534-3266-283	céramique				1	10,3								
8	TCR	3267/0	163534-3267/0-284	céramique				8	47								
8	TCR	3267	163534-3267-285	céramique				9	32,5								
8	TCR	3269	163534-3269-286	céramique				5	20								
8	TCR	3270	163534-3270-287	céramique				41	606								
8	TCR	3270/5	163534-3270/5-288	céramique	(SD 8 de 3002) 0 à 30 cm.			4	70,5								
8	TCR	3272/0	163534-3272/0-289	céramique				1	4,7								
8	TCR	3272/1	163534-3272/1-290	céramique				4	31,2								
8	TCR	3272/1	163534-3272/1-291	céramique	SD 4 de 3002.			1	2,5								
8	TCR	3272	163534-3272-292	céramique	RI 3536.			18	119,6								
8	TCR	3278	163534-3278-293	céramique				1	3								
8	TCR	3279	163534-3279-294	céramique				1	2,3								
8	TCR	3291	163534-3291-295	céramique				2	10,7								
8	TCR	3295	163534-3295-296	céramique				5	25								
8	TCR	3298/10	163534-3298/10-297	céramique	Us 10 à 12.			6	29,7								
8	TCR	3298/11	163534-3298/11-298	céramique				2	2								
8	TCR	3298/13	163534-3298/13-299	céramique				4	191,5								
8	TCR	3299	163534-3299-300	céramique				6	28,2								
8	TCR	3301	163534-3301-301	céramique	(= 3305/7) SD 11.			7	80,3								
8	TCR	3302	163534-3302-302	céramique	SD 11.			2	9								
8	TCR	3302	163534-3302-303	céramique	RI 3303. Angle du fossé.			46	447,1	x							
8	TCR	3303	163534-3303-304	céramique				3	33,6	x							
8	TCR	3305/1	163534-3305/1-305	céramique	SD 1.			3	12								
8	TCR	3305	163534-3305-306	céramique	SD 2-3			16	133,5								
8	TCR	3305	163534-3305-307	céramique	SD 4-5.			36	335								
8	TCR	3305/1	163534-3305/1-308	céramique	SD 5.			34	202	x							
8	TCR	3305/2	163534-3305/2-309	céramique	SD 7.			25	124,6	x							
8	TCR	3305	163534-3305-310	céramique	SD 11.			6	162,5								
9	TCR	3305	163534-3305-311	céramique	SD 11. RI 3302.			81	202								
9	TCR	3305	163534-3305-312	céramique	SD 11. RI 3302.			24	86,8								
9	TCR	3305	163534-3305-313	céramique	SD 13.			6	9,7								
9	TCR	3305	163534-3305-314	céramique	SD 14.			19	96								
9	TCR	3308	163534-3308-315	céramique				10	23,8								
9	TCR	3309/0	163534-3309/0-316	céramique				1	4,9								
9	TCR	3311	163534-3311-317	céramique				5	58,5								
9	TCR	3312	163534-3312-318	céramique				1	13,5								

DONNEES SCIENTIFIQUES										CONSERVATION PREVENTIVE							
N°casse	Catégorie matériau	Structure / us	N°ordre	Matériau	commentaire	OR	Lot	NR	NMI	Poids	dessin	photo	État sanitaire	Traitement(s) réalisés(s)	Mesure(s) à prendre	Potentiel scientifique	Intérêt muséo
9	TCR	3314/0	163534-3314/0-319	céramique				2		7,5							
9	TCR	3316	163534-3316-320	céramique	SD 1A. RI SD 3130. 0 à 30 cm.			15		26	x						
9	TCR	3322	163534-3322-321	céramique				4		15							
9	TCR	3327	163534-3327-322	céramique				1		1,5							
9	TCR	3328	163534-3328-323	céramique				2		3,5							
9	TCR	3332	163534-3332-324	céramique	RI 3083.			68		1363,7	x						
9	TCR	3333/2	163534-3333/2-325	céramique				3		11							
9	TCR	3334	163534-3334-326	céramique	(ext NO de la ST contre la paroi)			31		331	x						
9	TCR	3334/2	163534-3334/2-327	céramique				26		91							
9	TCR	3335/0	163534-3335/0-328	céramique				4		26,4							
9	TCR	3335/3	163534-3335/3-329	céramique				26		176,3	x						
9	TCR	3335/3	163534-3335/3-330	céramique	Inter ST 3337.			63		1056,3	x						
9	TCR	3335/4	163534-3335/4-331	céramique				1		3,7							
9	TCR	3335	163534-3335-332	céramique	SD méca 2.			53		779	x						
9	TCR	3335	163534-3335-333	céramique	(Sd méca fond)			13		142,7	x						
9	TCR	3335	163534-3335-334	céramique	(Alvéole sape)			3		19,6							
9	TCR	3337/0	163534-3337/0-335	céramique				6		36,6							
9	TCR	3337	163534-3337-336	céramique				161		733,5	x						
10	TCR	3339	163534-3339-337	céramique	SD méca.			49		640	x						
10	TCR	3339/3	163534-3339/3-338	céramique				12		224,5	x						
10	TCR	3339/4	163534-3339/4-339	céramique	SD méca. RI 3218.			1		38,6	x						
10	TCR	3339	163534-3339-340	céramique				12		199	x						
10	TCR	3340	163534-3340-341	céramique				6		34,5							
10	TCR	3341	163534-3341-342	céramique				2		19							
10	TCR	3343	163534-3343-343	céramique				2		13,5							
10	TCR	3344	163534-3344-344	céramique				2		6,2							
10	TCR	3347	163534-3347-345	céramique				9		30,9	x						
10	TCR	3348	163534-3348-346	céramique				2		9,4							
10	TCR	3350	163534-3350-347	céramique				2		3,8							
10	TCR	3351	163534-3351-348	céramique	SD 3.			5		22,1							
10	TCR	3351	163534-3351-349	céramique	SD 5. 0-10 cm.			8		24	x						
10	TCR	3351	163534-3351-350	céramique	Inter SD 5-6.			3		35							
10	TCR	3351	163534-3351-351	céramique	SD 6.			3		17,5							
10	TCR	3351	163534-3351-352	céramique	RI 3089 et 3552.			3		16							
10	TCR	3351/0	163534-3351/0-353	céramique	RI 3352 et 3551. SD 6.			6		57,6	x						
10	TCR	3352	163534-3352-354	céramique				7		41,8							
10	TCR	3353	163534-3353-355	céramique				5		20,6							
10	TCR	3353	163534-3353-356	céramique				6		47,2							
10	TCR	3354	163534-3354-357	céramique	RI 3351. SD 4.			1		33							
10	TCR	3358/1	163534-3358/1-358	céramique	(SD extrémité nord.)			3		11,5							
10	TCR	3360/0	163534-3360/0-359	céramique				20		198	x						
10	TCR	3360/1	163534-3360/1-360	céramique				2		31,4	x						
10	TCR	3360/2	163534-3360/2-361	céramique	¼ NE.			20		257,8	x						
10	TCR	3360	163534-3360-362	céramique	¼ SO. 0 à 20 cm.			92		283,4	x						
10	TCR	3360	163534-3360-363	céramique	¼ SO. 20 à 40 cm.			21		210,2	x						
10	TCR	3360	163534-3360-364	céramique	¼ SO. 40 à 60 cm.			17		261,5	x						
10	TCR	3360	163534-3360-365	céramique	¼ SO. 60 à 80 cm.			3		15	x						

N°casse	DONNEES SCIENTIFIQUES										CONSERVATION PREVENTIVE					
	Catégorie matériau	Structure / us	N°ordre	Matériau	commentaire	OR	Lot	NR	NMI	Poids	dessin	photo	État sanitaire	Traitement(s) réalisés(s)	Mesure(s) à prendre	Potentiel scientifique
10	TCR	3360	163534-3360-366	céramique	¼ SO. 80 à 100 cm.			1	6,7	x						
10	TCR	3360	163534-3360-367	céramique	¼ SO. Coupe. 120 à 140 cm.			2	89,1	x						
10	TCR	3360	163534-3360-368	céramique	SD 2. ½ est. 0 à 30 cm.			44	755,9	x						
10	TCR	3360	163534-3360-369	céramique	SD 3 méca. 0 à 20 cm.					x						
10	TCR	3360	163534-3360-370	céramique	SD 3. 20 cm et plus.			19	420,8	x						
10	TCR	3360	163534-3360-371	céramique	Passé 6-7. Us grise. Fond de st.			3	105,4	x						
10	TCR	3364	163534-3364-372	céramique				8	40,8							
11	TCR	3371	163534-3371-373	céramique				117	902,7	x						
11	TCR	3371	163534-3371-374	céramique	SD méca. 0 à 100 cm.			52	783,9							
11	TCR	3371	163534-3371-375	céramique	½ sud.			99	905	x						
11	TCR	3373	163534-3373-376	céramique				3	19,4							
11	TCR	3386/1	163534-3386/1-377	céramique				8	45,3	x						
11	TCR	3386	163534-3386-378	céramique	SD 1. ¼ NO. 0 à 30 cm.			22	391,6	x						
11	TCR	3386	163534-3386-379	céramique	SD 2.			6	61,8	x						
11	TCR	3386	163534-3386-380	céramique	SD 2. ½ est. 0 à 30 cm.			3	17							
11	TCR	3386	163534-3386-381	céramique	30 à fond.			23	336,5	x						
11	TCR	3386	163534-3386-382	céramique	Fond.			1	49,4	x						
11	TCR	3386/2	163534-3386/2-383	céramique				1	20,8							
11	TCR	3395	163534-3395-384	céramique				2	6,8	x						
11	TCR	3395	163534-3395-385	céramique	(Entre les 2 tp)			1	3,1	x						
11	TCR	3396	163534-3396-386	céramique				1	13,5	x						
11	TCR	3397	163534-3397-387	céramique				1	7,1							
11	TCR	3402	163534-3402-388	céramique				2	68,6	x						
11	TCR	3437	163534-3437-389	céramique				2	8,1							
11	TCR	3441	163534-3441-390	céramique				28	433,4	x						
11	TCR	3443	163534-3443-391	céramique				3	13,2	x						
11	TCR	3446/1	163534-3446/1-392	céramique				1	7,2							
11	TCR	3447/0	163534-3447/0-393	céramique	nettoyage de surface, associé à 2 éclats d'obus			13	136,9	x						
11	TCR	3447	163534-3447-394	céramique	quart SE, P1 (0-20 cm)			5	23,6							
11	TCR	3447	163534-3447-395	céramique	quart SE, P2 (20 cm jusqu'au fond)			3	12,9							
11	TCR	3447	163534-3447-396	céramique	quart NO, P1 (0-20 cm)			5	30,8							
11	TCR	3447	163534-3447-397	céramique	quart NO, P2 (20 cm jusqu'au fond)			3	15,7							
11	TCR	3449/2	163534-3449/2-398	céramique				3	18,8							
11	TCR	3454	163534-3454-399	céramique				1	15,4							
11	TCR	3457	163534-3457-400	céramique	Sd 1			26	156,3							
11	TCR	3457	163534-3457-401	céramique	angle, proxi. 3458			10	34,4							
11	TCR	3457	163534-3457-402	céramique	Sd méca, entre sd 1 (berme) et angle fossé			4	55,1							
11	TCR	3458	163534-3458-403	céramique	(0-20 cm)			38	396	x						
11	TCR	3458	163534-3458-404	céramique				1	50,2	x						
11	TCR	3458	163534-3458-405	céramique	(20 cm jusqu'au fond)			22	98,7							
11	TCR	3460	163534-3460-406	céramique				2	4,6							
11	TCR	3467/2	163534-3467/2-407	céramique	US 2			5	22,9							
12	TCR	3467/0	163534-3467/0-408	céramique				3	14,7							
12	TCR	3467	163534-3467-409	céramique				24	206,9							
12	TCR	3494	163534-3494-410	céramique				1	4							
12	TCR	3505/2	163534-3505/2-411	céramique	US 2			1	34,4	x						
12	TCR	3517/0	163534-3517/0-412	céramique	US 0			12	12,3							

N°casse	DONNEES SCIENTIFIQUES										CONSERVATION PREVENTIVE						
	Catégorie matériau	Structure / us	N°ordre	Matériau	commentaire	OR	Lot	NR	NMI	Poids	dessin	photo	État sanitaire	Traitement(s) réalisés(s)	Mesure(s) à prendre	Potentiel scientifique	Intérêt muséo
12	TCR	3521	163534-3521-413	céramique				6		27,2							
12	TCR	3521	163534-3521-414	céramique	Sd mini-pelle			1		10,8							
12	TCR	3531/1	163534-3531/1-415	céramique	US 1			3		14,1							
12	TCR	3531/1	163534-3531/1-416	céramique	US 1			1		25,2	x						
12	TCR	3531/2	163534-3531/2-417	céramique	US 2, couche rouge			14		147,5	x						
12	TCR	3531/2	163534-3531/2-418	céramique	US 2			1		4,4							
12	TCR	3531/4	163534-3531/4-419	céramique	US 4 80-100 cm			65		879,2	x						
12	TCR	3531/5	163534-3531/5-420	céramique	US 5			3		17,6							
12	TCR	3531/5	163534-3531/5-421	céramique	Fond.			15		?	x						
12	TCR	3535/3	163534-3535/3-422	céramique	US 3			1		5,2							
12	TCR	3536/0	163534-3536/0-423	céramique	US 0			1		5,5							
12	TCR	3536/1	163534-3536/1-424	céramique	US 1			3		22,7							
12	TCR	3537	163534-3537-425	céramique	Nettoyage surface ?			8		79,3	x						
12	TCR	3537	163534-3537-426	céramique	Nettoyage surface ?			11		83	x						
12	TCR	3537	163534-3537-427	céramique	nettoyage surface			66		602,5	x						
12	TCR	3537	163534-3537-428	céramique				12		64,9							
12	TCR	3537	163534-3537-429	céramique	Sd méca 3083 surface			8		103,7	x						
12	TCR	3537	163534-3537-430	céramique	Sd méca 3083 Sd 2 us 1			5		143,9							
12	TCR	3537	163534-3537-431	céramique	Sd méca 3083 Sd 2 us 2			5		?							
12	TCR	3537	163534-3537-432	céramique	Sd méca 3083 Sd 2 us 3, S/N			1		52,5							
12	TCR	3537	163534-3537-433	céramique	Sd méca 3083 Sd 2 us 5			1		64,1							
12	TCR	3537	163534-3537-434	céramique	Sd méca 3083 Sd 2 us 10, S/N			3		144	x						
12	TCR	3537/2	163534-3537/2-435	céramique	sd1			24		203,2	x						
12	TCR	3537/3	163534-3537/3-436	céramique	sd1			17		145,2							
12	TCR	3537/4	163534-3537/4-437	céramique	sd1			28		348,3	x						
12	TCR	3537/5	163534-3537/5-438	céramique	sd1			5		27,1							
12	TCR	3537/6	163534-3537/6-439	céramique	sd1			1		14,7	x						
12	TCR	3537/7	163534-3537/7-440	céramique	sd1			18		176,4	x						
12	TCR	3537/8	163534-3537/8-441	céramique	sd1			3		29,9							
12	TCR	3537/9	163534-3537/9-442	céramique	sd1			6		22							
12	TCR	3540	163534-3540-443	céramique	Sd 2,3, fond sondage mécanique SO et NE			5		29							
12	TCR	3540	163534-3540-444	céramique	Sd 2 méca P 1 NE 0-20 cm			25		579,2	x						
12	TCR	3540	163534-3540-445	céramique	Sd 2 méca NE US 2 ? P2			18		254,7	x						
12	TCR	3541	163534-3540-446	céramique	Sd 3, SO			13		89,6	x						
12	TCR	3541	163534-3541-447	céramique				10		26,7							
12	TCR	3543	163534-3543-448	céramique				2		11,1							
12	TCR	3545	163534-3545-449	céramique	Sd 2 de 3002			4		39,5	x						
12	TCR	3547	163534-3547-450	céramique	0-20 cm			8		73,5							
12	TCR	3548	163534-3548-451	céramique	US du fond			1		6,9							
12	TCR	3551	163534-3551-452	céramique	RI 3352 et 3351, Sd 6			7		68,6							
12	TCR	3552	163534-3552-453	céramique				37		162,2	x						
12	TCR	3557	163534-3557-454	céramique				3		32,7	x						
12	TCR	3560/3	163534-3560/3-455	céramique	US 3			3		30,1							
12	TCR	3561	163534-3561-456	céramique	3358 ?			3		26,1							
12	TCR	3562/1	163534-3562/1-457	céramique	US 1			3		12,2							
12	TCR	3562/2	163534-3562/2-458	céramique	US 2			2		13,1							
12	TCR	3563	163534-3563-459	céramique				6		30,4							

N°casse	DONNEES SCIENTIFIQUES										CONSERVATION PREVENTIVE						
	Catégorie matériau	Structure / us	N°ordre	Matériau	commentaire	OR	Lot	NR	NMI	Poids	dessin	photo	État sanitaire	Traitement(s) réalisés(s)	Mesure(s) à prendre	Potentiel scientifique	Intérêt muséo
13	TCR	3575/1	163534-3575/1-460	céramique	US1			1		8,4							
13	TCR	3576	163534-3576-461	céramique				1		2,5							
13	TCR	3577	163534-3577-462	céramique				2		8,5							
13	TCR	3579	163534-3579-463	céramique				1		8,3							
13	TCR	3580	163534-3580-464	céramique				9		10,8							
13	TCR	3582	163534-3582-465	céramique				18		146,7							
13	TCR	3583	163534-3583-466	céramique				6		14,6							
13	TCR	3584	163534-3584-467	céramique				3		24,4	x						
13	TCR	3585	163534-3585-468	céramique				9		36,9							
13	TCR	3588	163534-3588-469	céramique				1		13,3							
13	TCR	3590	163534-3590-470	céramique				1		4,4							
13	TCR	3591	163534-3591-471	céramique				3		7,6							
13	TCR	3592	163534-3592-472	céramique				2		31,9							
13	TCR	3595	163534-3595-473	céramique				1		3,7							
13	TCR	3596	163534-3596-474	céramique				5		26,3							
13	TCR	3597	163534-3597-475	céramique				4		23,6							
13	TCR	3597	163534-3597-476	céramique				1		6,1							
13	TCR	3598	163534-3598-477	céramique				2		8,1							
13	TCR	3599	163534-3599-478	céramique				2		7							
13	TCR	3601	163534-3601-479	céramique				7		108,1	x						
13	TCR	3604	163534-3604-480	céramique				1		1,1							
13	TCR	3608	163534-3608-481	céramique				2		13,9							
13	TCR	3609	163534-3609-482	céramique				3		23,4							
13	TCR	3610	163534-3610-483	céramique				2		36,4							
13	TCR	3611	163534-3611-484	céramique				4		28,4							
13	TCR	3612	163534-3612-485	céramique				1		11,2							
13	TCR	3615/1	163534-3615/1-486	céramique	US 1 fond			2		20,6							
13	TCR	3617/1	163534-3617/1-487	céramique	US 1			2		12,5							
13	TCR	3617/3	163534-3617/3-488	céramique	US 3			3		7,5							
13	TCR	3617/4	163534-3617/4-489	céramique	US 4			1		6,4							
13	TCR	3617	163534-3617-490	céramique	nettoyage coupe			20		296,7	x						
13	TCR	3618	163534-3618-491	céramique				41		462							
13	TCR	3632	163534-3632-492	céramique				2		5,6							
13	TCR	3646	163534-3646-493	céramique	0-20 cm			4		81,4							
13	TCR	3649	163534-3649-494	céramique				6		69,4	x						
13	TCR	3661	163534-3661-495	céramique				3		27,4							
13	TCR	3662	163534-3662-496	céramique				1		3							
13	TCR	3663	163534-3663-497	céramique				3		27,5	x						
13	TCR	3676	163534-3676-498	céramique				3		8,8							
13	TCR	3683	163534-3683-499	céramique				1		9,8							
13	TCR	3708	163534-3708-500	céramique				2		14,1							
13	TCR	3710	163534-3710-501	céramique				3		?							
13	TCR	3711	163534-3711-502	céramique				4		14,1							
13	TCR	3712	163534-3712-503	céramique				3		10,1							
13	TCR	3716	163534-3716-504	céramique				3		10,1							
13	TCR	3717	163534-3717-505	céramique				2		10,4							
13	TCR	3718	163534-3718-506	céramique				1		8,6							

N°casse	DONNEES SCIENTIFIQUES										CONSERVATION PREVENTIVE						
	Catégorie matériau	Structure / us	N°ordre	Matériau	commentaire	OR	Lot	NR	NMI	Poids	dessin	photo	État sanitaire	Traitement(s) réalisés(s)	Mesure(s) à prendre	Potentiel scientifique	Intérêt muséo
13	TCR	3721	163534-3721-507	céramique				3		59,4	x						
13	TCR	3727	163534-3727-508	céramique				2		9,1							
14	OHU	3087	163534-3087-509	os humain	fragment d'occipital dans fosse			1									
14	OHU	3241	163534-3241-510	os humain	Inhumation, squelette périnatal		oui		1								
14	OHU	3267	163534-3267-511	os humain	incisive inférieure dans cuvette												
14	OHU	3531	163534-3531-512	os humain	squelette partiel dans fosse		oui		1								
15	OHU	3564	163534-3564-513	os humain	Inhumation, squelette 5ERREUR sép.3654)		oui		1								
15	OHU	3565	163534-3565-514	os humain	Inhumation, squelette		oui		1								
16	OHU	3569	163534-3569-515	os humain	Inhumation, squelette		oui		1								
16	OHU	3571	163534-3571-516	os humain	Inhumation, squelette		oui		1								
16	OHU	3576	163534-3576-517	os humain	Inhumation, squelette périnatal		oui		1								
17	OFA	Décapage	163534-Décapage-518	os animal	1 os long, 1 dent.			4		29,5							
17	OFA	1001	163534-1001-519	os animal	SD 1, 2 fragments d'un os brûlé.			2		2							
17	OFA	1001	163534-1001-520	os animal	Inter SD 1-2, Fragments.			5		10							
17	OFA	1001	163534-1001-521	os animal	Inter SD 2-3, Esquille.			1		1							
17	OFA	1001	163534-1001-522	os animal	Inter SD 3-4, Fragment d'os long.			1		11							
17	OFA	1001	163534-1001-523	os animal	Inter SD 4-5, Beaucoup d'esquilles.			47		120							
17	OFA	1001	163534-1001-524	os animal	SD 6, Fragment d'os long.			1		7							
17	OFA	1001	163534-1001-525	os animal	SD 6-7, 3 fragments d'un os long.			3		7							
17	OFA	1001	163534-1001-526	os animal	SD 8, Dent.			1		4							
17	OFA	1001	163534-1001-527	os animal	1001/1003 inter SD Méca. Esquille.			1		1							
17	OFA	1053	163534-1053-528	os animal	Esquille.			2		42							
17	OFA	1063/1	163534-1063/1-529	os animal				1		1							
17	OFA	1066	163534-1066-530	os animal				2		5,5							
17	OFA	1080	163534-1080-531	os animal				1		10							
17	OFA	1095	163534-1095-532	os animal	Fragment d'os long.			1		3							
17	OFA	1113	163534-1113-533	os animal	Esquille.			1		1							
17	OFA	1142	163534-1142-534	os animal	Esquille.			1		1							
17	OFA	1143	163534-1143-535	os animal	Esquille.			1		1							
17	OFA	1159	163534-1159-536	os animal	Fragment d'os long.			1		64							
17	OFA	1175	163534-1175-537	os animal	2 fragments d'un os brûlé.			2		1							
17	OFA	1229/2	163534-1229/2-538	os animal				2		1							
17	OFA	3000	163534-3000-539	os animal	Machoire, 1 fragment de corne.			16		261							
17	OFA	3002	163534-3002-540	os animal	RI 3539, SD 2 0-20.			33		129,5							
17	OFA	3002	163534-3002-541	os animal	RI 3614, SD 6, 3 fragments d'un os long.			3		40,5							
17	OFA	3002	163534-3002-542	os animal	RI 3081 SD 7.			11		176,5							
17	OFA	3002	163534-3002-543	os animal	SD 2, 0 à 20 cm, 1 fragment de corne.			20		363							
17	OFA	3002	163534-3002-544	os animal	SD 2, Fragments d'os long.			12		102							
17	OFA	3002	163534-3002-545	os animal	SD 4, (Niveau calcaire à argileux brun), Phalange.			1		3							
17	OFA	3002/1	163534-3002/1-546	os animal	SD 4.			1									
17	OFA	3011	163534-3011-547	os animal	SD 5, 1 dent.			4		11							
17	OFA	3011	163534-3011-548	os animal	SD 9.			3		8							
17	OFA	3011	163534-3011-549	os animal	SD 13.			6		26							
17	OFA	3012	163534-3012-550	os animal				33		91							
17	OFA	3012/1	163534-3012/1-551	os animal				5		4,5							
17	OFA	3012	163534-3012-552	os animal	SD 3, RI 3124, 3575.			6		17,7							
17	OFA	3012	163534-3012-553	os animal	SD 3-4.			13		61							

N°casse	DONNEES SCIENTIFIQUES										CONSERVATION PREVENTIVE						
	Catégorie matériau	Structure / us	N°ordre	Matériau	commentaire	OR	Lot	NR	NMI	Poids	dessin	photo	État sanitaire	Traitement(s) réalisés(s)	Mesure(s) à prendre	Potentiel scientifique	Intérêt muséo
17	OFA	3012	163534-3012-554	os animal	SD 9-10.			2	6								
17	OFA	3012	163534-3012-555	os animal	SD 11. Dent.			1	6,5								
17	OFA	3012	163534-3012-556	os animal	SD 13-14			5	57,5								
17	OFA	3012	163534-3012-557	os animal	SD 15. Fragments d'os long.			14	149								
17	OFA	3012	163534-3012-558	os animal	SD 16. Esquille.			1	2								
17	OFA	3012	163534-3012-559	os animal													
17	OFA	3014/0	163534-3014/0-560	os animal				1	3								
17	OFA	3014/1	163534-3014/1-561	os animal	SD 1. Dents.			15	69								
17	OFA	3014/1	163534-3014/1-562	os animal	SD 6.			1	8								
17	OFA	3014/1	163534-3014/1-563	os animal	SD 10-11, us 1. Dents, esquilles, os brûlé.			29	53,5								
17	OFA	3016/0	163534-3016/0-564	os animal				1	2,6								
17	OFA	3017	163534-3017-565	os animal				3	34,5								
17	OFA	3020	163534-3020-566	os animal				2	1,5								
17	OFA	3024	163534-3024-567	os animal				6	19,3								
17	OFA	3027/0	163534-3027/0-568	os animal	Fragments d'os long.			4	16,5								
17	OFA	3017/1	163534-3017/1-569	os animal	SD 4. Esquilles, 1 brûlée.			8	3,3								
17	OFA	3028/0	163534-3028/0-570	os animal				99	287,5								
17	OFA	3028	163534-3028-571	os animal	½ est. Traces de découpe, macrofaune.			20	40								
17	OFA	3028	163534-3028-572	os animal	½ ouest. Fragment de corne.			26	89,5								
17	OFA	3029/0	163534-3029/0-573	os animal				1	0,5								
17	OFA	3031/1	163534-3031/1-574	os animal				3	2,2								
17	OFA	3031/2	163534-3031/2-575	os animal				4	12,5								
17	OFA	3055/0	163534-3055/0-576	os animal	Esquille.			1	0,6								
17	OFA	3055/4	163534-3055/4-577	os animal	Fragments d'os long.			2	6								
17	OFA	3081/0	163534-3081/0-578	os animal				1	10,5								
17	OFA	3083/0	163534-3083/0-579	os animal	Mandibule.			10	378								
17	OFA	3083/0	163534-3083/0-580	os animal				3	27,29								
17	OFA	3083/7	163534-3083/7-581	os animal				3	41,8								
17	OFA	3084/1	163534-3084/1-582	os animal	Sc 2 Coupe SN US 7			2	6								
17	OFA	3084/2	163534-3084/2-583	os animal	1 dent.			2	2								
17	OFA	3085	163534-3085-584	os animal				5	73								
17	OFA	3085/0	163534-3085/0-585	os animal	Dents.			11	43,5								
18	OFA	3086/0	163534-3086/0-586	os animal				2	11								
18	OFA	3087	163534-3087-588	os animal	¼ NO. 2 dents.			5	76								
18	OFA	3087	163534-3087-589	os animal	¼ SE. Dent.			3	30								
18	OFA	3089/0	163534-3089/0-590	os animal	¼ SE, us 0. Dent, os long.			2	12								
18	OFA	3089	163534-3089-591	os animal				5	78								
18	OFA	3089/0	163534-3089/0-592	os animal	RI 3219.			2	66								
18	OFA	3089	163534-3089-593	os animal				1	13,8								
18	OFA	3090	163534-3090-594	os animal				26	221								
18	OFA	3099	163534-3099-595	os animal	1 dent.			1	9								
18	OFA	3101/1	163534-3101/1-596	os animal				4	8								
18	OFA	3101/2	163534-3101/2-597	os animal				20	179								
18	OFA	3101/5	163534-3101/5-598	os animal	Us 2 et 3.			14	76								
18	OFA	3102	163534-3102-599	os animal	Fragment mandibule.			1	4								
18	OFA	3114	163534-3114-600	os animal	Esquilles.			2	1								
18	OFA							9	33,7								

N°casse	DONNEES SCIENTIFIQUES										CONSERVATION PREVENTIVE						
	Catégorie matériau	Structure / us	N°ordre	Matériau	commentaire	OR	Lot	NR	NMI	Poids	dessin	photo	État sanitaire	Traitement(s) réalisés(s)	Mesure(s) à prendre	Potentiel scientifique	Intérêt muséo
18	OFA	3121/0	163534-3121/0-601	os animal	Fragment os long.			1	7								
18	OFA	3124/1	163534-3124/1-602	os animal				2	20								
18	OFA	3125	163534-3125-603	os animal				1	1								
18	OFA	3126	163534-3126-604	os animal	Dent.			1	5								
18	OFA	3130	163534-3130-605	os animal	(SD méca entre SD 3 et SD 7 de 3081).			2	17								
18	OFA	3130	163534-3130-606	os animal	(SD méca entre SD 3 et ST 3083)			4	7								
18	OFA	3130	163534-3130-607	os animal	SD 1b, passe 1, 0 à 15 cm.			74	297								
18	OFA	3130	163534-3130-608	os animal	SD 1b, passe 2, 15 à 30 cm.			11	90								
18	OFA	3130	163534-3130-609	os animal	SD 1b, passe 3, 30 à 50 cm. 1 dent.			1	3								
18	OFA	3130	163534-3130-610	os animal	SD 1b, passe 4, 50 à 65 cm. Fragment mandibule.			11	173								
18	OFA	3130	163534-3130-611	os animal	SD 1b, passe 5, 100 à 115 cm.			4	158								
18	OFA	3130/1	163534-3130/1-612	os animal	SD 2.			3	15								
18	OFA	3130	163534-3130-613	os animal	SD 3.			4	20								
18	OFA	3130	163534-3130-614	os animal	RI 3081, SD 7.			4	115								
18	OFA	3138	163534-3138-615	os animal	(Comblement orange)			1	2,7								
18	OFA	3143	163534-3143-616	os animal				1	2								
18	OFA	3148	163534-3148-617	os animal				3	10								
18	OFA	3149	163534-3149-618	os animal	(Cbit TP est) 0 à 20 cm. 1 dent.			6	10								
18	OFA	3151	163534-3151-619	os animal	Os long.			1	7,5								
18	OFA	3152/0	163534-3152/0-620	os animal	SD 1.			12	92								
18	OFA	3152	163534-3152-621	os animal	SD 7-8. Mandibule, os brûlé.			4	102,5								
18	OFA	3152	163534-3152-622	os animal	SD 9-10.			4	58								
18	OFA	3152	163534-3152-623	os animal	SD méca 11-12 RI 3083.			11	127								
18	OFA	3153	163534-3153-624	os animal	Fragment d'os long.			4	15								
18	OFA	3154	163534-3154-625	os animal	0 à 30 cm. 1 dent, 1 os long.			2	10								
18	OFA	3162	163534-3162-626	os animal				1	9								
18	OFA	3163	163534-3163-627	os animal				2	5,7								
18	OFA	3170	163534-3170-628	os animal				3	3								
18	OFA	3172	163534-3172-629	os animal				4	10								
18	OFA	3174	163534-3174-630	os animal				2	2								
18	OFA	3190	163534-3190-631	os animal	Fragment d'os long.			1	7								
18	OFA	3191	163534-3191-632	os animal	Fragment d'os long.			1	3								
18	OFA	3202	163534-3202-633	os animal				1	2,5								
18	OFA	3203	163534-3203-634	os animal				2	2,1								
18	OFA	3204	163534-3204-635	os animal				3	10,7								
18	OFA	3205/0	163534-3205/0-636	os animal				1	11,5								
18	OFA	3205	163534-3205-637	os animal	10 cm.			19	114,5								
18	OFA	3206	163534-3206-638	os animal				1	22,5								
18	OFA	3207	163534-3207-639	os animal				9	94								
18	OFA	3207/1	163534-3207/1-640	os animal				3	92								
18	OFA	3208	163534-3208-641	os animal				1	0,8								
18	OFA	3209	163534-3209-642	os animal				2	22,4								
18	OFA	3210	163534-3210-643	os animal	Et ST 3086			1	11,5								
18	OFA	3214	163534-3214-644	os animal				1	2								
18	OFA	3217	163534-3217-645	os animal				2	2								
18	OFA	3218/0	163534-3218/0-646	os animal				6	3,7								
18	OFA	3218	163534-3218-647	os animal	SD 1, 0 à 20 cm.			35	162,1								

N°casse	DONNEES SCIENTIFIQUES										CONSERVATION PREVENTIVE						
	Catégorie matériau	Structure / us	N°ordre	Matériau	commentaire	OR	Lot	NR	NMI	Poids	dessin	photo	État sanitaire	Traitement(s) réalisés(s)	Mesure(s) à prendre	Potentiel scientifique	Intérêt muséo
18	OFA	3218	163534-3218-648	os animal	SD 1, 20 à 40 cm.			37		139,2							
18	OFA	3218	163534-3218-649	os animal	SD 1, 40 à 60 cm.			2		36							
18	OFA	3218	163534-3218-650	os animal	SD 1, 60 à 80 cm.			1		4,3							
18	OFA	3218	163534-3218-651	os animal	SD 1, 80 à 100 cm.			7		60,8							
19	OFA	3218	163534-3218-652	os animal	SD 2, RI 3552.			10		18,5							
19	OFA	3218	163534-3218-653	os animal	SD 2 à 6, 0 à 60 cm.			42		522							
19	OFA	3218	163534-3218-654	os animal	SD 6-7, 0 à 20 cm.			6		61,1							
19	OFA	3218	163534-3218-655	os animal	SD 6-7, 20 à 60 cm.			13		144,8							
19	OFA	3218	163534-3218-656	os animal	SD 6-7, 60 à fond.			3		11,2							
19	OFA	3218	163534-3218-657	os animal	SD 7.			1		1,5							
19	OFA	3218	163534-3218-658	os animal	SD 8.			2		85,3							
19	OFA	3218	163534-3218-659	os animal	SD 9-10.			5		93,3							
19	OFA	3218	163534-3218-660	os animal	SD 10-11, 0 à 70 cm.			7		183							
19	OFA	3218	163534-3218-661	os animal	SD 10-11, 70 à fond.			1		0,1							
19	OFA	3218/0	163534-3218/0-662	os animal	SD 13.			2		17							
19	OFA	3218	163534-3218-663	os animal	SD 13.			5		38,1							
19	OFA	3218/0	163534-3218/0-664	os animal	SD 14.			3		11							
19	OFA	3218	163534-3218-665	os animal	SD 14-15, 20 à 50 cm.			2		112							
19	OFA	3218	163534-3218-666	os animal	SD 14-15, RI 3458.			19		143,2							
19	OFA	3218/0	163534-3218/0-667	os animal	SD 16.			2		11							
19	OFA	3218	163534-3218-668	os animal	SD 16 à 18, 0 à 60 cm.			36		535							
19	OFA	3218	163534-3218-669	os animal	SD 19.			2		1,4							
19	OFA	3218	163534-3218-670	os animal	SD 19-20, 0 à 20 cm.			28		242,2							
19	OFA	3218	163534-3218-671	os animal	SD 19-20, 20 à 40 cm.			1		2,5							
19	OFA	3218	163534-3218-672	os animal	SD 19-20, 50 à 100 cm.			1		2,1							
19	OFA	3218/4	163534-3218/4-673	os animal	SD 19-20.			3		16							
19	OFA	3218	163534-3218-674	os animal	SD 21, 0 à 20 cm.			27		288,5							
19	OFA	3218	163534-3218-675	os animal	SD 21, 40 à 60 cm.			12		80,2							
19	OFA	3218	163534-3218-676	os animal	SD 21, 80 à 100 cm.			11		51,3							
19	OFA	3218/0	163534-3218/0-677	os animal	SD 21, passe 6, 100 à 120 cm.			1		18,2							
19	OFA	3221	163534-3221-678	os animal				3		12							
19	OFA	3222	163534-3222-679	os animal				2		0,5							
19	OFA	3223	163534-3223-680	os animal				4		7,5							
19	OFA	3224/0	163534-3224/0-681	os animal				12		35,5							
19	OFA	3224	163534-3224-682	équidé	Tête de cheval. 30 fragments plus esquilles.			30		439							
19	OFA	3224/1	163534-3224/1-683	os animal	(Seconde 1/2)			51		159							
19	OFA	3224/1	163534-3224/1-684	os animal				19		184,5							
19	OFA	3224/1	163534-3224/1-685	os animal	(est tête de cheval)			1		3							
19	OFA	3224/2	163534-3224/2-686	os animal				10		16,3							
19	OFA	3227	163534-3227-687	os animal				1		1,5							
19	OFA	3230	163534-3230-688	os animal				2		15,8							
20	OFA	3232	163534-3232-689	os animal				4		31,2							
20	OFA	3232/2	163534-3232/2-690	os animal				1		22							
20	OFA	3237	163534-3237-691	os animal				1		8,2							
20	OFA	3242	163534-3242-692	os animal				2		18,5							
20	OFA	3244/1	163534-3244/1-693	os animal				5		38							
20	OFA	3246/1	163534-3246/1-694	os animal				56		168							

DONNEES SCIENTIFIQUES										CONSERVATION PREVENTIVE							
N°casse	Catégorie matériau	Structure / us	N°ordre	Matériau	commentaire	OR	Lot	NR	NMI	Poids	dessin	photo	État sanitaire	Traitement(s) réalisés(s)	Mesure(s) à prendre	Potentiel scientifique	Intérêt muséo
20	OFA	3247/0	163534-3247/0-695	os animal				3	10,5								
20	OFA	3248/2	163534-3248/2-696	os animal				8	66,2								
20	OFA	3250/0	163534-3250/0-697	os animal				1	0,5								
20	OFA	3256/0	163534-3256/0-698	os animal				1	3								
20	OFA	3256	163534-3256-699	os animal				2	9,5								
20	OFA	3256/1	163534-3256/1-700	os animal				36	135								
20	OFA	3257/1	163534-3257/1-701	os animal				2	1,1								
20	OFA	3259	163534-3259-702	os animal				4	1,1								
20	OFA	3260/1	163534-3260/1-703	os animal				3	3,7								
20	OFA	3265/0	163534-3265/0-704	os animal				1	15								
20	OFA	3265	163534-3265-705	os animal				2	1,3								
20	OFA	3265	163534-3265-706	os animal				5	8								
20	OFA	3265	163534-3265-707	os animal				3	1								
20	OFA	3265	163534-3265-708	os animal				1	0,5								
20	OFA	3265	163534-3265-709	os animal				2	0,6								
20	OFA	3269	163534-3269-710	os animal				2	3								
20	OFA	3270	163534-3270-711	os animal				8	214,7								
20	OFA	3272	163534-3272-712	os animal				3	13,8								
20	OFA	3288/1	163534-3288/1-713	os animal				1	18,1								
20	OFA	3291	163534-3291-714	os animal				1	0,7								
20	OFA	3292	163534-3292-715	os animal				1	4,5								
20	OFA	3298/0	163534-3298/0-716	os animal				7	33,5								
20	OFA	3298/13	163534-3298/13-717	os animal				3	61,8								
20	OFA	3298/15	163534-3298/15-718	os animal				1	4,8								
20	OFA	3299	163534-3299-719	os animal				2	16,8								
20	OFA	3301	163534-3301-720	os animal				1	5								
20	OFA	3302	163534-3302-721	os animal				4	21								
20	OFA	3302	163534-3302-722	os animal				35	209,5								
20	OFA	3303	163534-3303-723	os animal				8	29								
20	OFA	3305/1	163534-3305/1-724	os animal				2	5,3								
20	OFA	3305	163534-3305-725	os animal				11	37,1								
20	OFA	3305	163534-3305-726	os animal				12	43,5								
20	OFA	3305/1	163534-3305/1-727	os animal				9	124,3								
20	OFA	3305/2	163534-3305/2-728	os animal				12	39,5								
20	OFA	3305	163534-3305-729	os animal				7	29,3								
20	OFA	3305	163534-3305-730	os animal				1	3,7								
20	OFA	3305	163534-3305-731	os animal				6	57,5								
20	OFA	3311	163534-3311-732	os animal				2	7,8								
20	OFA	3316	163534-3316-733	os animal				15	26								
20	OFA	3318	163534-3318-734	os animal				1	10,5								
20	OFA	3319	163534-3319-735	os animal				3	10								
20	OFA	3322	163534-3322-736	os animal				1	0,2								
20	OFA	3323	163534-3323-737	os animal				2	30								
20	OFA	3324	163534-3324-738	os animal				1	2								
20	OFA	3327	163534-3327-739	os animal				4	11								
20	OFA	3328	163534-3328-740	os animal				1	1,2								
20	OFA	3332	163534-3332-741	os animal				36	772,2								

N°casse	DONNEES SCIENTIFIQUES										CONSERVATION PREVENTIVE						
	Catégorie matériau	Structure / us	N°ordre	Matériau	commentaire	OR	Lot	NR	NMI	Poids	dessin	photo	État sanitaire	Traitement(s) réalisés(s)	Mesure(s) à prendre	Potentiel scientifique	Intérêt muséo
20	OFA	3333/2	163534-3333/2-742	os animal				2	6,1								
20	OFA	3334	163534-3334-743	os animal	(Extrémité NO, contre paroi)			3	2,6								
20	OFA	3334/2	163534-3334/2-744	os animal				4	7,2								
20	OFA	3335/2	163534-3335/2-745	os animal				28	131,3								
20	OFA	3335/4	163534-3335/4-746	os animal				9	95,3								
20	OFA	3335	163534-3335-747	os animal	(alvéole sape)			4	17								
20	OFA	3335	163534-3335-748	os animal	(alvéole sape)			6	15								
20	OFA	3335	163534-3335-749	os animal	SD méca 2.			36	524,3								
21	OFA	3335	163534-3335-750	os animal	SD méca fond.			3	12								
21	OFA	3335/3	163534-3335/3-751	os animal	Inter ST 3337.			16	85,1								
21	OFA	3337/0	163534-3337/0-752	os animal				2	10,8								
21	OFA	3337	163534-3337-753	os animal				4	27,1								
21	OFA	3339	163534-3339-754	os animal	0 à 20 cm.			9	354								
21	OFA	3339/3	163534-3339/3-755	os animal				1	18,5								
21	OFA	3339/4	163534-3339/4-756	os animal				1	11,6								
21	OFA	3339	163534-3339-757	os animal				8	103,9								
21	OFA	3339	163534-3339-758	os animal	SD méca.			3	78,8	566.8							
21	OFA	3340	163534-3340-759	os animal	SD méca. RI 3218.			3	1,6								
21	OFA	3348	163534-3348-760	os animal				2	6,8								
21	OFA	3351	163534-3351-761	os animal	SD 3.			4	26,4								
21	OFA	3351	163534-3351-762	os animal	Inter SD 3-4.			1	9,6								
21	OFA	3351	163534-3351-763	os animal	SD 5, 0-10 cm.			3	17,4								
21	OFA	3351	163534-3351-764	os animal	SD 6.			2	7,7								
21	OFA	3351	163534-3351-765	os animal	RI 3089 et 3552.			3	1,6								
21	OFA	3352	163534-3352-766	os animal				1	37,2								
21	OFA	3353	163534-3353-767	os animal				6	14,5								
21	OFA	3353	163534-3353-768	os animal				2	6,3								
21	OFA	3354	163534-3354-769	os animal	RI 3351, SD 4.			1	4								
21	OFA	3360/0	163534-3360/0-770	os animal				4	139								
21	OFA	3360/2	163534-3360/2-771	os animal	¼ NE.			22	143,7								
21	OFA	3360	163534-3360-772	os animal	SD 2. ½ est. 10 à 30 cm.			41	267,5								
21	OFA	3360	163534-3360-773	os animal	SD 3. 0 à 20 cm.			19	250								
21	OFA	3360	163534-3360-774	os animal	SD 3. 20 cm et plus.			11	25,6								
21	OFA	3360	163534-3360-775	os animal	(Fond, us grise)			3	4,4								
21	OFA	3360	163534-3360-776	os animal	¼ SO, 0 à 20 cm.			101	193,5								
21	OFA	3360	163534-3360-777	os animal	¼ SO, 20 à 40 cm.			22	98								
21	OFA	3360	163534-3360-778	os animal	¼ SO, 40 à 60 cm.			44	279,3								
21	OFA	3360	163534-3360-779	os animal	¼ SO, 60 à 80 cm.			1	1,8								
21	OFA	3362	163534-3362-780	os animal				11	58,1								
21	OFA	3367	163534-3367-781	os animal				2	7,4								
21	OFA	3371	163534-3371-782	os animal				57	251,5								
21	OFA	3371	163534-3371-783	os animal	½ sud.			83	265,6								
21	OFA	3371	163534-3371-784	os animal	SD méca. 0 à 100 cm.			31	129,9								
21	OFA	3373	163534-3373-785	os animal				1	11,9								
21	OFA	3375	163534-3375-786	os animal				1	28,7								
21	OFA	3386	163534-3386-787	os animal	SD 1.			8	122								
22	OFA	3386	163534-3386-788	os animal	SD 1. ¼ NO, 0 à 30 cm.			44	548								

N°casse	DONNEES SCIENTIFIQUES										CONSERVATION PREVENTIVE						
	Catégorie matériau	Structure / us	N°ordre	Matériau	commentaire	OR	Lot	NR	NMI	Poids	dessin	photo	État sanitaire	Traitement(s) réalisés(s)	Mesure(s) à prendre	Potentiel scientifique	Intérêt muséo
22	OFA	3386	163534-3386-789	os animal	SD 2. Moitié est. 0 à 30 cm.			13	189,2								
22	OFA	3386	163534-3386-790	os animal	SD 2.			15	434,3								
22	OFA	3386	163534-3386-791	os animal	SD 3.			1	138,4								
22	OFA	3386	163534-3386-792	os animal	SD 3A.			1	1,6								
22	OFA	3386	163534-3386-793	os animal	30 à fond.			38	361,7								
22	OFA	3386/3	163534-3386/3-794	os animal	Sd méca.			2	32,8								
22	OFA	3386/8	163534-3386/8-795	os animal	SD méca.			2	10,6								
22	OFA	3390	163534-3390-796	os animal				9	134,5								
22	OFA	3395	163534-3395-797	os animal				5	56,5								
22	OFA	3395	163534-3395-798	os animal	(entre les 2 tp)			2	2,6								
22	OFA	3397	163534-3397-799	os animal				5	46,1								
22	OFA	3402	163534-3402-800	os animal				1	40,5								
22	OFA	3406	163534-3406-801	os animal				1	9,3								
22	OFA	3431	163534-3431-802	os animal				23	393								
22	OFA	3443	163534-3443-803	os animal				3	5,4								
22	OFA	3447/0	163534-3447/0-804	os animal	associés à deux éclats d'obus			10	100,8								
22	OFA	3447	163534-3447-805	os animal	quart SE, P.1 (0-20 cm)			3	16,8								
22	OFA	3447	163534-3447-806	os animal	quart NO, P1 (0-20 cm)			6	51								
22	OFA	3447	163534-3447-807	os animal	quart NO, P2 (20 cm jusqu'au fond)			1	3,8								
22	OFA	3449/2	163534-3449/2-808	os animal				5	14,9								
22	OFA	3457	163534-3457-809	canidé	Sd 1, chien en connexion		oui	1	506,3								
22	OFA	3457	163534-3457-810	os animal	Sd 1			10	28,5								
22	OFA	3457	163534-3457-811	os animal	sd méca entre sd 1 (berme) et angle du fossé			6	41,3								
22	OFA	3457	163534-3457-812	os animal	angle fossé, prox 3458			15	124,8								
22	OFA	3458	163534-3458-813	os animal				1	4,4								
22	OFA	3458	163534-3458-814	os animal	0-20 cm			32	184								
22	OFA	3462/2	163534-3462/2-815	os animal				1	1,6								
22	OFA	3467	163534-3467-816	os animal				1	1								
22	OFA	3472	163534-3472-817	os animal				9	125,2								
22	OFA	3476	163534-3476-818	os animal				1	11,3								
22	OFA	3487	163534-3487-819	os animal	sd méca			2	54,4								
22	OFA	3458	163534-3458-820	os animal	20 cm jusqu'au fond			4	14,8								
23	OFA	3517/0	163534-3517/0-821	os animal				6	44,1								
23	OFA	3531/1	163534-3531/1-822	os animal				1	26								
23	OFA	3531/4	163534-3531/4-823	os animal	80-110 cm, dont la plupart brûlée			10	5,8								
23	OFA	3531/5	163534-3531/5-824	os animal				1	1,3								
23	OFA	3536/0	163534-3536/0-825	os animal	1			1	11,44								
23	OFA	3536/0	163534-3536-826	os animal	Nettoyage surface			3	10,6								
23	OFA	3537/0	163534-3537/0-827	os animal	toutes US, 1 chauffé			53	388,2								
23	OFA	3537	163534-3537-828	os animal				3	11,4								
23	OFA	3537	163534-3537-829	os animal				3	11,23								
23	OFA	3537/2	163534-3537/2-830	os animal	sd1			13	159,8								
23	OFA	3537/3	163534-3537/3-831	os animal	sd1			26	70,7								
23	OFA	3537/4	163534-3537/4-832	os animal	sd1			5	75,4								
23	OFA	3537/6	163534-3537/6-833	os animal	Sd1 chauffé			1	4,3								
23	OFA	3537/7	163534-3537/7-834	os animal	sd1			4	13,6								
23	OFA	3537/8	163534-3537/8-835	os animal	sd1			1	2,2								

N°casse	DONNEES SCIENTIFIQUES										CONSERVATION PREVENTIVE						
	Catégorie matériau	Structure / us	N°ordre	Matériau	commentaire	OR	Lot	NR	NMI	Poids	dessin	photo	État sanitaire	Traitement(s) réalisés(s)	Mesure(s) à prendre	Potentiel scientifique	Intérêt muséo
23	OFA	3539/9	163534-3539/9-836	os animal	sd1			3		22,8							
23	OFA	3540/2	163534-3540/2-837	os animal	Sd 2-3, fond			5		131,23							
23	OFA	3540	163534-3540-838	os animal	p.1, sd méca, 2 (NE), 0-20 cm			26		123							
23	OFA	3540	163534-3540-839	os animal	P.2, sd 2 méca NE (depuis 20cm)			8		41,4							
23	OFA	3540/3	163534-3540/3-840	os animal	D sd méca US 3 SO			9		22,01							
23	OFA	3543	163534-3543-841	os animal				1		20,63							
23	OFA	3544	163534-3544-842	os animal	0-5 cm			1		4,77							
23	OFA	3552	163534-3552-843	os animal				5		37,6							
23	OFA	3560/3	163534-3560/3-844	os animal	US 3			2		16,58							
23	OFA	3561 ?	163534-3561 ?-845	os animal	3358 ? Ext N			1		2,9							
23	OFA	3563	163534-3563-846	os animal				2		3,12							
23	OFA	3575/1	163534-3575/1-847	os animal	US 1			1		4,1							
23	OFA	3580	163534-3580-848	os animal				1		2,02							
23	OFA	3582	163534-3582-849	os animal				2		2,66							
23	OFA	3583	163534-3583-850	os animal				4		8,31							
23	OFA	3584	163534-3584-851	os animal				1		2,7							
23	OFA	3585	163534-3585-852	os animal				1		0,9							
23	OFA	3596	163534-3596-853	os animal				5		34,1							
23	OFA	3596	163534-3596-854	os animal				1		4,83							
23	OFA	3599	163534-3599-855	os animal				1		7,99							
23	OFA	3601	163534-3601-856	os animal				3		123,5							
23	OFA	3604	163534-3604-857	os animal				1		0,1							
23	OFA	3608	163534-3608-858	os animal				1		1							
23	OFA	3609	163534-3609-859	os animal				1		1,6							
23	OFA	3611	163534-3611-860	os animal				1		9,1							
23	OFA	3614/9	163534-3614/9-861	os animal	Sd méca US 9, peut-être mélangé avec 3617			8		153,2							
23	OFA	3617	163534-3617-862	os animal	Sd méca			5		24,3							
23	OFA	3617	163534-3617-863	os animal	Nettoyage coupe, peut-être mélangé avec 3614			4		167							
23	OFA	3617/3	163534-3617/3-864	os animal	US 3			2		1,7							
23	OFA	3617/4	163534-3617/4-865	os animal	US 4			1		75,9							
23	OFA	3636	163534-3636-866	os animal				1		0,5							
23	OFA	3651	163534-3651-867	os animal				1		2,1							
23	OFA	3661	163534-3661-868	os animal	chauffé			1		3,1							
23	OFA	3683	163534-3683-869	os animal				2		9,7							
23	OFA	3708	163534-3708-870	os animal				1		13,7							
23	OFA	3710	163534-3710-871	os animal				4		19							
23	OFA	3711	163534-3711-872	os animal				2		7,3							
23	OFA	3712	163534-3712-873	os animal				4		1,3							
23	OFA	3716	163534-3716-874	os animal				1		12,7							
23	OFA	3717/1	163534-3717/1-875	os animal	US 1			2		231,4							
23	OFA	3717	163534-3717-876	os animal	certains chauffés			15		97,2							
24	OMA	1001	163534-1001-877	huître	SD 1			16		512							
24	OMA	1001	163534-1001-878	huître	Inter SD 1-2.			11		358							
24	OMA	1001	163534-1001-879	huître	SD 2.			7		305							
24	OMA	1001	163534-1001-880	huître	Inter SD 2-3.			1		24							
24	OMA	1001	163534-1001-881	huître	Inter SD 3-4.			1		10							
24	OMA	1001	163534-1001-882	huître	Inter SD 3-4. Escargot.			1		2							

N°casse	DONNEES SCIENTIFIQUES										CONSERVATION PREVENTIVE						
	Catégorie matériau	Structure / us	N°ordre	Matériau	commentaire	OR	Lot	NR	NMI	Poids	dessin	photo	État sanitaire	Traitement(s) réalisés(s)	Mesure(s) à prendre	Potentiel scientifique	Intérêt muséo
24	OMA	1001	163534-1001-883		SD 4. Escargots.			8	10								
24	OMA	1001	163534-1001-884	huître	Inter SD 4-5.			1	22								
24	OMA	1001	163534-1001-885	huître	Inter SD 4-5. Escargot.			1	1								
24	OMA	1001	163534-1001-886	huître	Inter SD 5-6.			1	7								
24	OMA	1001/0	163534-1001/0-887	huître	SD 6-7 Us0.			1	190								
24	OMA	1001/0	163534-1001/0-888		SD 6/7 us0. Escargot.			1	2								
24	OMA	1001	163534-1001-889	huître	Inter SD 6-7.			4	151								
24	OMA	1001	163534-1001-890	huître	SD 9.			2	44								
24	OMA	1001	163534-1001-891	huître	Inter SD 9-10. Escargots.			3	4								
24	OMA	1001	163534-1001-892	huître	1001/1003.			1	32								
24	OMA	3000	163534-3000-893	huître	SD 5.			1	3,7								
24	OMA	3011	163534-3011-894	huître	SD 9. Fragments huîtres.			1	2,5								
24	OMA	3011	163534-3011-895	huître	SD 13. 1 huître, 1 palourde.			1	16,5								
24	OMA	3011	163534-3011-896	huître	Fragments d'huître.			2	41								
24	OMA	3012	163534-3012-897	huître	SD 4. Fragments d'huître.			1	3								
24	OMA	3027/1	163534-3027/1-898	huître	SD 4. Fragments d'huître.			1	7								
24	OMA	3028	163534-3028-899	coquillage	38 huîtres, 18 divers.			56	1933								
24	OMA	3028	163534-3028-900	coquillage	½ Ouest. 22 huîtres, 2 palourdes.			24	962,5								
24	OMA	3028	163534-3028-901	coquillage	½ est. 2 huîtres, 1 coquillage.			3	114								
24	OMA	3114	163534-3114-902	huître				1	29								
24	OMA	3130/1	163534-3130/1-903	huître	SD 2.			1	45								
24	OMA	3147	163534-3147-904	huître				1	2,5								
25	OMA	3218/0	163534-3218/0-905	huître				8	489,8								
25/26	OMA	3218	163534-3218-906	huître	SD 1, 0 à 20 cm. 72 entières, plus miettes, plus 1 moule.			72	8000								
26/27	OMA	3218	163534-3218-907	huître	SD 1, 20 à 40 cm. 52 entières, plus miettes et 1 moule.			53	6000								
26/27	OMA	3218	163534-3218-908	huître	SD 1, 40 à 60 cm.			9	49,4								
26/27	OMA	3218	163534-3218-909	huître	SD 1, 60 à 80 cm.			2	59,6								
26/27	OMA	3218	163534-3218-910	huître	SD 1, 80 à 100 cm.			17	538,1								
27/28	OMA	3218	163534-3218-911	huître	SD 21. 50 entières, plus miettes.			50	5000								
28	OMA	3246/1	163534-3246/1-912	coquillage	10 fragments huître, 6 fragments de coque.			16	271,5								
28	OMA	3248/1	163534-3248/1-913	huître	1 fragment.			1	0,9								
28	OMA	3256/1	163534-3256/1-914	huître				2	66,5								
28	OMA	3265	163534-3265-915	coquillage	Fragments : 2 coques, 1 huître.			3	3,2								
28	OMA	3265	163534-3265-916	huître	(Zone sud)			1	3								
28	OMA	3265	163534-3265-917	huître	Passé 1, 0 à 5 cm. Zone nord.			1	21								
28	OMA	3267	163534-3267-918	coquille	1 fragment.			1	0,9								
28	OMA	3272	163534-3272-919	huître	RI 3536. 1 fragment d'huître.			1	14,7								
28	OMA	3302	163534-3302-920	huître	RI 3503. Angle fossé.			2	21,9								
28	OMA	3303	163534-3303-921	huître				2	41,6								
28	OMA	3305/2	163534-3305/2-922	huître	SD 7.			5	161,2								
28	OMA	3305	163534-3305-923		SD 11. RI 3002.			1	9,4								
28	OMA	3332	163534-3332-924		SD méca. RI 3083.			68	1363,7								
28	OMA	3335/4	163534-3335/4-925	huître				12	800								
28	OMA	3335	163534-3335-926		SD 2.			42	1783								
28	OMA	3353	163534-3353-927					3	26,4								
28	OMA	3353	163534-3353-928		SD 4 RI 3351.			2	5,4								
28	OMA	3360/2	163534-3360/2-929		¼ NE.			9	144,6								

N°casse	DONNEES SCIENTIFIQUES										CONSERVATION PREVENTIVE						
	Catégorie matériau	Structure / us	N°ordre	Matériau	commentaire	OR	Lot	NR	NMI	Poids	dessin	photo	État sanitaire	Traitement(s) réalisés(s)	Mesure(s) à prendre	Potentiel scientifique	Intérêt muséo
28	OMA	3360	163534-3360-930		SD 2. ½ est. 0 à 30 cm.			19	988,4								
29	OMA	3371	163534-3371-931					10	247,2								
29	OMA	3371	163534-3371-932	huître	½ sud. 37 entières, plus Miettes. Bulots et coques.			28	3050								
29	OMA	3371	163534-3371-933	huître	Section manuelle.			36	2300								
29	OMA	3371	163534-3371-934		½ sud. Escargots.			2	2,2								
29	OMA	3447/0	163534-3447/0-935	coquillage	huîtres, bulots			3	22,8								
29	OMA	3447	163534-3447-936	huître	quart SE, P.1 (0-20 cm)			1	13,8								
29	OMA	3447	163534-3447-937	huître	quart NO, P1 (0-20 cm)			2	32,9								
29	OMA	3457	163534-3457-938	coquillage	Sd 1, huîtres et coque			5	164,8								
29	OMA	3457	163534-3457-939	coquillage	Sd méca entre sd 1 (berme) et angle du fossé			1	5,6								
29	OMA	3540	163534-3540-940		Sd 2 et 3 SO et NE			1	0,3								
29	OMA	3540	163534-3540-941	huître	Sd 2 mca NE, P.1 (0-20 cm)			3	147,8								
29	OMA	3571	163534-3571-942					1	1,4								
29	OMA	3614/9	163534-3614/9-943		Sd méca US 9			1	119,7								
29	OMA	3617	163534-3617-944		Sd méca 3618			1	0,8								
30	TXX	Décapage	163534-Décapage-945					5	45								
30	TXX	1001	163534-1001-946		Inter SD1-2, nodule.			1	1								
30	TCA	1001	163534-1001-947	tuile	Inter SD 2-3. 2 fragments d'une tuile romaine.			2	262								
30	TCA	1001	163534-1001-948		SD 3.			1	16								
30	TXX	1019/0	163534-1019/0-949					1	13								
30	TAC	1030	163534-1030-950	torchis	Nodules torchis			14	28								
30	TXX	1036	163534-1036-951		nodule.			1	2								
30	TXX	1036	163534-1036-952		? Prélevé en motte. En cours de remontage.										
30	TXX	1037	163534-1037-953		nodules			2	1								
30	TAC	1039	163534-1039-954	torchis				1	5								
30	TXX	1053	163534-1053-955					1	12								
30	TXX	1070/1	163534-1070/1-956					1	8								
30	TXX	1080	163534-1080-957		Torchis et TC			11	102								
30	TXX	1119	163534-1119-958	torchis	nodule			1	1								
30	TXX	1147	163534-1147-959		SD 1 (Berme est), nodule.			1	3								
30	TXX	1159	163534-1159-960		nodule			1	3								
30	TXX	1162	163534-1162-961					28	72								
30	TXX	1173	163534-1173-962		nodules			3	6								
30	TXX	1174	163534-1174-963		TC et torchis.			5	26								
30	TXX	1214	163534-1214-964					1	4								
30	TXX	1218	163534-1218-965					16	45								
30	TXX	1226	163534-1226-966					10	108								
30	TXX	1229/2	163534-1229/2-967		Fragments.			7	33								
30	TXX	3000	163534-3000-968					2	24								
30	TCA	3002/0	163534-3002/0-969					5									
30	TAC	3002	163534-3002-970		RI 3614 SD 6. Torchis ?			1	53								
30	TCA	3011	163534-3011-971	tuile	Fragment			1	22,5								
30	TXX	3011	163534-3011-972		SD 1.			3	9								
30	TCA	3011	163534-3011-973		SD 5.			11	165								
30	TXX	3011	163534-3011-974		SD 9. Tuiles et fragments de TC.			11	244								
30	TXX	3011	163534-3011-975		SD 13.			10	111								
30	TXX	3012	163534-3012-976					7	28								

N°casse		DONNEES SCIENTIFIQUES										CONSERVATION PREVENTIVE				
Catégorie matériau	Structure / us	N°ordre	Matériau	commentaire	OR	Lot	NR	NMI	Poids	dessin	photo	État sanitaire	Traitement(s) réalisés(s)	Mesure(s) à prendre	Potentiel scientifique	Intérêt muséo
30	TXX	3012/1	163534-3012/1-977				2		16,5							
30	TXX	3012	163534-3012-978				1		47							
30	TXX	3014/1	163534-3014/1-979				18		81,5							
30	TXX	3014/1	163534-3014/1-980				2		13							
30	TXX	3014	163534-3014-981				1		2,5							
30	TCA	3016/0	163534-3016/0-982				1		3							
30	TAC	3027/1	163534-3027/1-983				2		9							
30	TCA	3028	163534-3028-984				53		2119							
30	TAC	3028	163534-3028-985				1		4,5							
30	TCA	3028	163534-3028-986				1		130							
30	TXX	3031/1	163534-3031/1-987				2									
30	TCA	3055/0	163534-3055/0-988				1		27,5							
30	TAC	3080/0	163534-3080/0-989				1		4,5							
30	TXX	3081/4	163534-3081/4-990				1		82	x						
30	TXX	3083/0	163534-3083/0-991				2		32,5							
30	TAC	3083/1	163534-3083/1-992				2		56							
30	TAC	3084/1	163534-3084/1-993				1		4,7							
30	TAC	3087	163534-3087-994				9		54							
30	TXX	3087	163534-3087-995				7		105							
30	TAC	3087	163534-3087-996				3		49							
30	TXX	3089	163534-3089-997				4		30							
31	TAC	3089/0	163534-3089/0-998				1		9							
31	TXX	3090/0	163534-3090/0-999				4		12							
31	TAC	3090	163534-3090-1000				60		678	x						
31	TXX	3099	163534-3099-1001				1		5							
31	TXX	3101/1	163534-3101/1-1002				5		18,5							
31	TXX	3101/2	163534-3101/2-1003				2		18,5							
31	TXX	3114	163534-3114-1004				7		12,5							
31	TXX	3126	163534-3126-1005				1		1							
31	TCA	3130/0	163534-3130/0-1006				3		69							
31	TXX	3130/2	163534-3130/2-1007				14		173							
31	TXX	3130	163534-3130-1008				1		32							
31	TXX	3130	163534-3130-1009				1		2							
31	TXX	3134	163534-3134-1010				2		3							
31	TXX	3137	163534-3137-1011				1		10							
31	TXX	3139	163534-3139-1012				9		45							
31	TAC	3147	163534-3147-1013				1		2,5							
31	TAC	3149	163534-3149-1014				1		16							
31	TXX	3150	163534-3150-1015				3		4							
31	TXX	3151	163534-3151-1016				1		3,5							
31	TXX	3152/0	163534-3152/0-1017				2		4							
31	TXX	3196	163534-3196-1018				2		18							
31	TXX	3205	163534-3205-1019				5		34							
31	TCA	3218/0	163534-3218/0-1020				9		244,3							
31	TCA	3218	163534-3218-1021				53		4149	x						
31	TCA	3218	163534-3218-1022				24		918							
31	TCA	3218	163534-3218-1023				5		227,6							

DONNEES SCIENTIFIQUES										CONSERVATION PREVENTIVE							
N°casse	Catégorie matériau	Structure / us	N°ordre	Matériau	commentaire	OR	Lot	NR	NMI	Poids	dessin	photo	État sanitaire	Traitement(s) réalisés(s)	Mesure(s) à prendre	Potentiel scientifique	Intérêt muséo
31	TCA	3218	163534-3218-1024		SD 1, 60 à 80 cm.			3	112,5								
31	TCA	3218	163534-3218-1025		SD 1, 80 à 100 cm.			1	23,1								
31	TCA	3218	163534-3218-1026		SD 2 à 6, 0 à 60 cm.			3	136,6								
31	TAC	3218	163534-3218-1027	torchis	SD 6-7, 20 à 60 cm			2	19,1								
31	TCA	3218	163534-3218-1028		SD 13.			3	25,5								
31	TCA	3218	163534-3218-1029		SD 14-15, 20 à 50 cm.			4	112,5								
31	TAC	3218	163534-3218-1030	pisé	SD 14-15, 50 à 100 cm			5	119,5			x					
31	TXX	3218	163534-3218-1031		SD 14-15, RI 3458.			6	96								
31	TCA	3218	163534-3218-1032		SD 19-20, 0 à 20 cm.			2	26,4								
31	TCA	3218	163534-3218-1033		SD 19-20, 20 à 40 cm.			2	119,9								
31	TCA	3218	163534-3218-1034		SD 21, 0 à 20 cm.			1	2,1								
32	TXX	3224/1	163534-3224/1-1035					3	16,4								
32	TAC	3224/2	163534-3224/2-1036	torchis				11	245,5								
32	TXX	3246/1	163534-3246/1-1037					20	135								
32	TCA	3246/2	163534-3246/2-1038		(Us interface TV et cblt fossé)			7	1244,5								
32	TCA	3247/1	163534-3247/1-1039					1	8								
32	TXX	3248/1	163534-3248/1-1040					2	19,2								
32	TXX	3254/1	163534-3254/1-1041					2	5								
32	TCA	3256	163534-3256-1042	brique	Grande pilette.			1	2437,5								
32	TCA	3256	163534-3256-1043	brique	Petite pilette.			1	634								
32	TXX	3256/1	163534-3256/1-1044		Enduit et TCA.			2	60								
32	TXX	3257/1	163534-3257/1-1045					4	36,8								
32	TXX	3261/1	163534-3261/1-1046					1	2,5								
32	TXX	3265	163534-3265-1047					6	12								
32	TXX	3265	163534-3265-1048		(Zone sud)			2	3								
32	TXX	3265/2	163534-3265/2-1049		(Fond TP)			4	11								
32	TXX	3272	163534-3272-1050		RI 3536.			1	16,7								
32	TXX	3281/1	163534-3281/1-1051					1	1,7								
32	TXX	3285/1	163534-3285/1-1052					1	3,8								
32	TXX	3298/10	163534-3298/10-1053					15	131,5			x					
32	TAC	3298/15	163534-3298/15-1054		Us 10 à 12.			14	907								
32	TAC	3302	163534-3302-1055	argile cuite	Torchis ?			6	31,1								
32	TXX	3305/1	163534-3305/1-1056		RI 3303. Angle fossé. Torchis, paroi foyer.			1	12,8								
32	TAC	3305	163534-3305-1057		SD 5.			1	48,2		x						
32	TXX	3309/0	163534-3309/0-1058	torchis	SD 14, fragment de godet à sel			1	2,4								
32	TAC	3319	163534-3319-1059					1	30,5								
32	TXX	3332	163534-3332-1060		SD méca. RI 3083, fragment de godet à sel			16	324,3		x						
32	TCA	3335/0	163534-3335/0-1061					5	367,8								
32	TAC	3335	163534-3335-1062		SD méca 2.			1	13,8			x					
32	TAC	3339	163534-3339-1063	argile cuite	SD méca. RI 3218. Torchis, paroi foyer.			6	131,7								
32	TXX	3347	163534-3347-1064					3	12,2								
32	TXX	3351	163534-3351-1065		SD 3.			14	183,8								
32	TXX	3351	163534-3351-1066		Inter SD 3-4.			1	0,6								
32	TXX	3351	163534-3351-1067		RI 3089 et 3552.			2	14								
32	TCA	3353	163534-3353-1068		RI 3351. SD 4.			1	5,8								
32	TAC	3357	163534-3357-1069					5	46,3								
32	TAC	3358	163534-3358-1070		(SD extrémité nord)			3	125,5								

N°casse	Catégorie matériau	Structure / us	N°ordre	Matériau	DONNEES SCIENTIFIQUES					CONSERVATION PREVENTIVE							
					commentaire	OR	Lot	NR	NMI	Poids	dessin	photo	État sanitaire	Traitement(s) réalisés(s)	Mesure(s) à prendre	Potentiel scientifique	Intérêt muséo
32	TXX	3360	163534-3360-1071		SD 2. 1/2 est. 0 à 30 cm.				5	86							
32	TXX	3360/2	163534-3360/2-1072		1/4 NE.				1	8,4							
32	TXX	3360	163534-3360-1073		SD 3. 0 à 20 cm.				1	41,2							
32	TCA	3360	163534-3360-1074		SD 3. 20 à fond.				1	22,4							
32	TAC	3360	163534-3360-1075	pisé	1/4SO. 40 à 60 cm.				1	67,5	x						
32	TCA	3371	163534-3371-1076						3	95,1							
32	TXX	3371	163534-3371-1077						4	17,1							
32	TXX	3371	163534-3371-1078		1/2 sud.				4	74,5							
32	TCA	3371	163534-3371-1079		SD méca. 0 à 100 cm.				1	123,4							
32	TXX	3371	163534-3371-1080		SD méca. 0 à 100 cm.				8	95,2							
33	TAC	3386	163534-3386-1081		SD 1. 1/4 NO. 0 à 30 cm. Fragment de godet à sel				1	65,6	x						
33	TAC	3386	163534-3386-1082	argile cuite	30 à fond. Paroi foyer.				2	6,5							
33	TAC	3386/3	163534-3386/3-1083		Us 3A.				1	21							
33	TAC	3389	163534-3389-1084						1	15,7							
33	TXX	3397	163534-3397-1085						1	70,6							
33	TAC	3441	163534-3441-1086		terre et charbon amalgamé				1	2,8							
33	TAC	3443	163534-3443-1087						2	17,3							
33	TCA	3447/0	163534-3447/0-1088	tuile	Dont certaines brûlées, associées à deux éclats d'obus NC				16	2455,7							
33	TCA	3447	163534-3447-1089		quart NO, P1 (0-20 cm)				2	129,2							
33	TAC	3447	163534-3447-1090		quart NO, P1 (0-20 cm)				1	9,4							
33	TAC	3449/2	163534-3449/2-1091	torchis	dont un élément conique				9	28,6	x						
33	TXX	3458	163534-3458-1092		(0-20 cm) torchis et terre cuite				5	15,8							
33	TXX	3467	163534-3467-1093		Torchis et TC				4	103,8							
33	TCA	3457	163534-3457-1094		Sd 1				2	363,2							
33	TAC	3457	163534-3457-1095	torchis	Sd 1				3	13,8							
33	TCA	3457	163534-3457-1096		Sd méca ente sd 1 (berme) et angle fossé				2	184,9							
33	TAC	3519/0	163534-3519/0-1097		fragment de peson ?				1	147,9	x						
33	TCA	3521	163534-3521-1098						1	17,8							
33	TCA	3531/0	163534-3531/0-1099						1	42,7							
33	TXX	3531/4	163534-3531/4-1100		80-110 cm, Torchis et TC				7	101,7							
33	TAC	3531/5	163534-3531/5-1101	torchis	fond structure				9	400	x						
33	TAC	3535/3	163534-3535/3-1102		Nettoyage surface				2	21							
33	TXX	3537	163534-3537-1103		toutes US				4	24,6							
33	TAC	3537/0	163534-3537/0-1104		sd1				4	20,2							
33	TAC	3537	163534-3537-1105		sd1				2	13							
33	TAC	3537/2	163534-3537/2-1106		sd1				2	12,2							
33	TXX	3537/3	163534-3537/3-1107		sd1				1	4,3							
33	TAC	3537/3	163534-3537/3-1108		sd1				1	9,5							
33	TAC	3537/4	163534-3537/4-1109		sd1				6	67,7							
33	TAC	3537/7	163534-3537/7-1110		sd1				2	7,4							
33	TXX	3537/8	163534-3537/8-1111		sd1				1	10,9							
33	TXX	3552	163534-3552-1112		3358 ? Ext N				2	104,6							
33	TXX	3561/1	163534-3561/1-1113						2	1,6							
33	TXX	3571	163534-3571-1114						2	80,4	x						
33	TAC	3584	163534-3584-1115						2	9,2							
33	TXX	3585	163534-3585-1116		creusement Ouest 0-10 cm				1	7,5							
33	TAC	3597	163534-3597-1117														

N°casse	DONNEES SCIENTIFIQUES										CONSERVATION PREVENTIVE						
	Catégorie matériau	Structure / us	N°ordre	Matériau	commentaire	OR	Lot	NR	NMI	Poids	dessin	photo	Etat sanitaire	Traitement(s) réalisés(s)	Mesure(s) à prendre	Potentiel scientifique	Intérêt muséo
33	TXX	3610	163534-3610-1118					1		2,6							
33	TCA	3614/9	163534-3614/9-1119		Sd méca US 9			24		528,4							
33	TXX	3614/9	163534-3614/9-1120		Sd méca US 9, peut-être mélangé avec 3617			7		26,8							
33	TXX	3617	163534-3617-1121		Nettoyage coupe, peut-être mélangé avec 3614/9			1		20							
33	TXX	3617	163534-3617-1122		Sd méca 3618			1		5,2							
33	TAC	3632	163534-3632-1123	argile cuite	paroi SG			1		1,9							
33	TAC	3632	163534-3632-1124	argile cuite	paroi scoriacée			1		2,1							
33	TXX	3708	163534-3708-1125					1		2,3							
33	TAC	3711	163534-3711-1126					1		5							
33	TXX	3711	163534-3711-1127					1		3,9							
33	TAC	3717	163534-3717-1128		forme étrange			4		211,6							
33	TAC	3721	163534-3721-1129	mortier				2		85,7							
34	CMP	3218	163534-3218-1130	mortier	SD 19-20, 0 à 20 cm.			1		298,4	x						
34	CMP	3218	163534-3218-1131	mortier	SD 21, 0 à 20 cm.			2		443,2	x						
34	CEP	3246/1	163534-3246/1-1132	enduit peint	Enduit.			1		7							
34	CMP	3371	163534-3371-1133	mortier	Mortier.			11		2046,6							
34	CEP	3371	163534-3371-1134	enduit peint	Enduit.			1		6,3							
34	CEP	3371	163534-3371-1135	enduit peint	SD méca. 0 à 100 cm. Enduit.			3		49							
34	CMP	3447	163534-3447-1136	mortier	quart SE, P.1 (0-20 cm) ; mortier de tuileau avec moulure et fine couche de mortier-blanc			2		132,2	x						
34	CEP	3447	163534-3447-1137	enduit peint	quart SE, P. 2 (20-30 cm) couche de mortier et enduit peint			1		116,7	x						
34	RLT	Décapage	163534-Décapage-1138	silex	Éclats de silex.			2		13							
34	RLT	1001	163534-1001-1139	silex	SD 6-7. Eclat de silex.			1		5							
34	RLT	1050/2	163534-1050/2-1140	silex	Eclat silex.			1		1							
34	RLT	1070/1	163534-1070/1-1141	silex	Eclats de silex.			1		9	x						
34	RLT	1087/1	163534-1087/1-1142	silex	grattoir			1		10	x						
34	RLT	1147	163534-1147-1143	silex	SD 1 (Berme est). Polissoir, aiguiseur ?			1		321	x						
34	RLT	1173	163534-1173-1144	silex	chaîne opératoire laminaire, néo ancien			1		10							
34	RLT	1214	163534-1214-1145	silex	Eclat de silex, débitage par percussion dure, Cinglais, paléo ?			1		12							
34	RLT	3012	163534-3012-1146	silex	SD 15. Casson ? Silex.			1		18							
34	RLT	3027/1	163534-3027/1-1147	silex	SD 4. Fragment de lame avec cortex.			1		4	x						
34	RLT	3044	163534-3044-1148	silex	Eclat de silex.			1		3							
34	RLT	3054/0	163534-3054/0-1149	schiste	Fragment dalle de schiste taillée.			1		23							
34	RLT	3055/4	163534-3055/4-1150	calcaire	Fragment de meule en calcaire.			1		5500	x						
35	RLT	3084/0	163534-3084/0-1151	silex	Eclat de silex.			1		0,8							
35	RLT	3084/1	163534-3084/1-1152	silex	Eclat de silex.			2		2,5							
35	RLT	3084/2	163534-3084/2-1153	?	?			1		2,5							
35	RLT	3086/0	163534-3086/0-1154	silex	Tranchet			1		22	x						
35	RLT	3089	163534-3089-1155	silex	Eclat, silex côtier			1		7,8							
35	RLT	3130	163534-3130-1156	silex	SD 1b, passe 2, 15 à 30 cm. Esquille silex.			1		1							
35	RLT	3191	163534-3191-1157	silex	Fragment de lame silex retouchée.			1		2,7							
35	RLT	3218	163534-3218-1158	granit	SD 14-15, 20 à 50 cm. Fragment de meule en granit.			1		560,5							
35	RLT	3218	163534-3218-1159	silex	SD 21, passe 6, 100 à 120 cm, éclat			1		12,7	x						
35	RLT	3222	163534-3222-1160	silex	Eclat de silex.			1		3,5							
35	RLT	3272	163534-3272-1161	silex	RI 3536, tranchet, jurassique local, à partir du néo ancien			1		12,6	x						
35	RLT	3316	163534-3316-1162	silex	SD 1A. RI 3130, 0 à 10 cm.			2		6,7							

N°casse	DONNEES SCIENTIFIQUES										CONSERVATION PREVENTIVE						
	Catégorie matériel	Structure / us	N°ordre	Matériau	commentaire	OR	Lot	NR	NMI	Poids	dessin	photo	Etat sanitaire	Traitement(s) réalisés(s)	Mesure(s) à prendre	Potentiel scientifique	Intérêt musée
35	RLT	3333	163534-3333-1163	granit	Fragment de meule en granit.			1	4144								
35	RLT	3338	163534-3338-1164	RLT				1	125,3								
35	RLT	3339	163534-3339-1165	granit	SD méca. Fragment de meule en granit.			1	1132,3								
35	RLT	3339	163534-3339-1166	grès	SD méca.			2	1402,2								
35	RLT	3360	163534-3360-1167	silix	SD 2. 1/2 est. 0 à 30 cm.			1	3,4								
35	RLT	3360	163534-3360-1168	silix	SD 3. 0 à 20 cm.			1	7,9								
35	RLT	3360	163534-3360-1169	RLT	SD 3. 20 à fond.			1	488,5								
35	RLT	3371	163534-3371-1170	silix	1/2 sud. Silix St Pierre du Mont			2	13,2		x						
36	RLT	3386/1	163534-3386/1-1171	calcaire	Poids en calcaire.			1	9500	x							
36	RLT	3386/1	163534-3386/1-1172	granit	Fragments de meule ?			13	2041								
36	RLT	3386/1	163534-3386/1-1173	silix	dont un grattoir légèrement émoussé, silix de St Pierre du Mont			8	99		x						
36	RLT	3386	163534-3386-1174	RLT	SD 2.			6	61,8								
36	RLT	3395	163534-3395-1175	RLT				3	841								
36	RLT	3447/0	163534-3447/0-1176	silix	débitage bipolaire			1	2,3		x						
36	RLT	3447	163534-3447-1177	silix	quart NO, P2 (20 cm jusqu'au fond)			1	20,4								
36	RLT	3452	163534-3452-1178	quartz	galel, percu ?			1	500,7								
36	RLT	3521/0	163534-3521/0-1179	silix	sd mini-pelle, grattoir ?			1	17,6								
36	RLT	3531/1	163534-3531/1-1180	silix				1	1,8								
36	RLT	3531/2	163534-3531/2-1181	RLT	couche rouge			1	7,4								
36	RLT	3531/5	163534-3531/5-1182	RLT	outil ?			1	1311,7		x						
36	RLT	3537	163534-3537-1183	RLT	Nettoyage surface			2	34,2								
36	RLT	3537/0	163534-3537/0-1184	RLT	1 fragment de meule en granit ? 2 fragments de grès chauffé.			3	1000								
37	RLT	3537/2	163534-3537/2-1185	calcaire	Sd1 - 1 fragment de meule en calcaire.			1	6500	x							
37	RLT	3537/2	163534-3537/2-1186	silix	sd1			1	0,8								
37	RLT	3537/3	163534-3537/3-1187	silix	sd1			1	13,4								
37	RLT	3537/5	163534-3537/5-1188	RLT	sd1			1	70								
37	RLT	3537/9	163534-3537/9-1189	silix	sd1			2	28,9								
37	RLT	3537	163534-3537-1190	RLT	Toutes us. Fragments de granit et grès chauffé.			9	2000								
37	RLT	3537	163534-3537-1191	silix	toutes US			4	35,6								
37	RLT	3545	163534-3545-1192	granit	Fragment de meule en granit.			1	1000								
37	RLT	3552	163534-3552-1193	RLT				3	485,7		x						
37	RLT	3571	163534-3571-1194	silix				5	6,6								
37	RLT	US 3601	163534-US 3601-1195	RLT				3	265,4								
37	RLT	3610	163534-3610-1196	silix				1	3								
38	RLT	3626	163534-3626-1197	calcaire	Fragment de meule calcaire.			1	7000	x							
38	RLT	3632	163534-3632-1198	RLT				1	816,8								
38	RLT	3639	163534-3639-1199	silix				3	1,5								
38	RLT	3709	163534-3709-1200	silix				1	5,5								
38	RLT	3727	163534-3727-1201	RLT				1	189,7								
38	CIN	Décapage	163534-Décapage-1202	scorie	1 scorie, 1 coulée de fer ?			2	8,7								
38	MFE	1001	163534-1001-1203	fer	SD 9. Petit clou en fer.			1	1								
38	CIN	3000	163534-3000-1204	scorie	Scories et terre cuite.			10	81								
38	CIN	3002/9	163534-3002/9-1205	scorie	Scorie.			1	70								
38	CIN	3002	163534-3002-1206	scorie	SD 2. Scorie.			1	3								
38	CIN	3002	163534-3002-1207	scorie	RI 3539, SD 2 0-20. Culot de forge.			1	188		x						
38	CIN	3011	163534-3011-1208	scorie	Scories.			2	2								

N°casse		DONNEES SCIENTIFIQUES										CONSERVATION PREVENTIVE				
Catégorie matériau	Structure / us	N°ordre	Matériau	commentaire	OR	Lot	NR	NMI	Poids	dessin	photo	État sanitaire	Traitement(s) réalisés	Meure(s) à prendre	Potentiel scientifique	Intérêt muséo
38	MFE	3011	fer	SD 1. Pointe de clou ?			1		2							
38	MFE	3011	fer	SD 5. Pointe de clou ?			1		2							
38	MXX	3014/1	MXX	SD 1. 15 scories, 1 pointe en fer, 2 fragments de fer.			18		51							
38	CIN	3014/1	scorie	SD 10-11. Scorie ?			1		11							
38	MFE	3028	fer	Clous.			41		180	x						
38	MFE	3028	fer	1/2 est. 9 pointes de clou.			9		31	x						
38	MFE	3028	fer	1/2 ouest. 4 pointes de clou, 2 clous de charpente.			6		42	x						
38	MFE	3055/0	fer	Clou.			1		5							
38	CIN	3083/0	scorie	Scories.			3		7,5							
38	MFE	3089	fer	Pointe de clou.			1		3							
38	CIN	3101/1	scorie	Scories.			7		20,5							
38	CIN	3121/0	scorie	Grosse scorie ou culot de forge.			1		298	x						
38	CIN	3121/0	scorie	SD 1 sud. Grosse scorie ou culot.			3		107							
38	MFE	3130	fer	SD 3.			2		16							
38	MFE	3152/0	fer	SD 1. 1 clou.			2		6							
38	MFE	3163	fer	Section circulaire ...			1		16,5	x						
38	MFE	3218	fer	SD 1, 0 à 20 cm.			2		19,3							
38	MFE	3218	fer	SD 1, 20 à 40 cm.			4		31,2							
38	MFE	3218	fer	SD 1, 80 à 100 cm.			4		29,7							
38	MFE	3218	fer	SD 2. RI 3552.			2		19							
38	MFE	3218	fer	SD 2 à 6.			1		10,4							
38	MFE	3218	fer	SD 10-11. 70 à fond.			1		6,1							
38	MFE	3218	fer	SD 13.			1		8,7							
38	CIN	3218	scorie	SD 14-15. RI 3458. 1 clou, 1 scorie.			2		17							
38	MFE	3218	fer	SD 16-17. 0 à 60 cm. 2 clous.			2		11,5	x						
39	MFE	3218	fer	SD 19-20. 0 à 20 cm. Clous.			2		26,1							
39	CIN	3218	scorie	SD 19-20. 50 à 100 cm.			1		3,9							
39	MFE	3218/5	fer	SD 19-20. us 5. Clou			1		5,2							
39	MFE	3218	fer	SD 21. passe 1, 0 à 20 cm. Clou.			1		6,6							
39	MFE	3218	fer	Extrémité est.			7		55,9							
39	MFE	3246/1	fer	4 clous ?			4		18							
39	MFE	3256/1	fer	Clous.			6		55	x						
39	MFE	3265	fer	Pointe en fer.			1		1,2							
39	MFE	3265	fer	Passé 2, 5 à 10 cm. 1 clou.			1		12,7							
39	MFE	3265	fer	Passé 3, 10 à 15 cm. 1 clou.			1		10,9							
39	MFE	3270	fer	(SD 8 de 3002) 0 à 30 cm. Pointe de clou ?			1		4,3							
39	CIN	3270	scorie	(SD 8 de 3002) 0 à 30 cm.			5		39,3							
39	CIN	3270/4	scorie	Fragment de clou ?			1		34,6							
39	CIN	3272/1	fer	RI 3536. Scorie.			1		2,3							
39	CIN	3272	scorie	RI 3303. Angle fossé. 1 scorie, 1 pointe en fer.			2		69,9							
39	MXX	3302	MXX	SD 5.			1		7,7							
39	MXX	3305/1	MXX	SD méca. RI 3083.			4		69,2							
39	CIN	3332	scorie	SD méca. RI 3083.			1		10,1							
39	MFE	3332	fer	un clou incomplet de 3,6 cm de long			1		5,9							
39	MFE	3355/0	fer	Inter 3337. objet indéterminé. Barre légèrement courbée de 6,5 cm de long			1		18							
39	MFE	3355/3	fer				1		18							

N°casse	DONNEES SCIENTIFIQUES										CONSERVATION PREVENTIVE						
	Catégorie matériau	Structure / us	N°ordre	Matériau	commentaire	OR	Lot	NR	NMI	Poids	dessin	photo	Etat sanitaire	Traitement(s) réalisés	Mesure(s) à prendre	Potentiel scientifique	Intérêt muséo
39	MFE	3335/4	163534-3335/4-1255	fer	2 clous incomplets (5,2 et 3,2 cm de long)			2	12,9					A			
39	MFE	3342/6	163534-3342/6-1256	fer				1	4,7								
39	CIN	3344	163534-3344-1257	scorie				1	8,6								
39	CIN	3351	163534-3351-1258	scorie	SD 5,0 à 10 cm.			2	3,3								
39	MFE	3353	163534-3353-1259	fer				3	8,1								
39	MFE	3353	163534-3353-1260	fer	SD 4 RI 3351.			3	14,9					A			
39	MXX	3360	163534-3360-1261	fer	SD 3,0 à 20 cm. 1 fragment de fer et 6 scories.			7	36,5								
39	MFE	3360	163534-3360-1262	fer	¼ SO, 0 à 20 cm.			1	15,4					A			
39	CIN	3360	163534-3360-1263	scorie	¼ SO, 100 à 120 cm.			1	3								
39	MFE	3371	163534-3371-1264	fer				6	13,9					B			
39	MFE	3371	163534-3371-1265	fer	½ sud. Tige et clous.			5	22,7					A			
39	MFE	3371	163534-3371-1266	fer	SD méca. 0 à 100 cm.			3	27,1					A			
39	CIN	3371	163534-3371-1267	scorie	SD méca. 0 à 100 cm.			2	54,5								
39	MFE	3447	163534-3447-1268	fer	quart SE, P. 1 (0-20 cm)			1	19,2					B			
39	MFE	3447	163534-3447-1269	fer	quart NO, P1 (0-20 cm), 1 clou, 1 tête de clou			2	21,1					B			
39	MFE	3457	163534-3457-1270	fer	Sd 1, clou			1	8,5								
39	MFE	3457	163534-3457-1271	fer	angle fossé, prox 3458, clou			1	4,7								
39	MFE	3467/0	163534-3467/0-1272	fer	clou sans tête			1	5,9					B			
39	MFE	3467/1	163534-3467/1-1273	fer	tête de clou			1	1,2								
39	MFE	3531/4	163534-3531/4-1274	fer	80-110 cm, nodules ferreux			4	4								
39	CIN	3540	163534-3540-1275	scorie	Sd 2 méca NE, P. 1, 0-20 cm, scorie/paroi			1	16								
39	CIN	3540	163534-3540-1276	scorie	Sd 2 méca NE, P. 2, depuis 20 cm			2	5,4								
39	MFE	3517/0	163534-3517/0-1277	fer				1	0,6								
39	CIN	3569	163534-3569-1278	scorie				1	3,2								
39	MFE	3606	163534-3606-1279	fer				1	17,1		x			A			
39	MFE	3617	163534-3617-1280	fer	Nettoyage coupe			1	6,2					B			
39	MFE	3617	163534-3617-1281	fer	Sd méca 3618			5	40,7					A			
39	MFE	3617/3	163534-3617/3-1282	fer				1	4					A			
39	MFE	3617/5	163534-3617/5-1283	fer				1	3								
39	CIN	3632	163534-3632-1284	scorie				86	674,5								
39	CIN	3632	163534-3632-1285	scorie				10	30,2								
39	MFE	HS	163534-HS-1286	fer	prox. St 3476, environ 20 cm au NO, tôle, lame ?			1	6,8		x						
42	PAN	1026	163534-1026-1287	anthracologie	* sédiment charbonneux				13								
42	PAN	1027	163534-1027-1288	anthracologie	* charbons				70								
42	PAN	1091	163534-1091-1289	anthracologie	* 1 charbon			1	3								
	PXX	3014/1	163534-3014/1-1290	sédiment	(n°5), vrac 10 L, sd 1, battitures ? (0-5 cm SD, surface fossé), testé négatif				11000								
	PXX	3014/1	163534-3014/1-1291	sédiment	(n°6), vrac 10 L, sd 1, battitures (fond fossé) ? testé négatif				11000								
	PCA	3087	163534-3087-1292	carpologie	sédiment, envoyé pour étude				1496								
	PCA	3101	163534-3101-1293	PCA	(n°8) vrac 10 L, envoyé pour étude				12000								
42	PCA	3170	163534-3170-1294	carpologie	* graines				1								
42	PXX	3224/1	163534-3224/1-1295	sédiment	vrac, prélèvement dépôt				1566								
42	PXX	3246/1	163534-3246/1-1296	prélèvement brut	* mortier				338								
42	PAN	3256/1	163534-3256/1-1297	anthracologie	charbons				4								
42	PXX	3256/1	163534-3256/1-1298	sédiment	* vrac, torhis				123								
42	PXX	3256	163534-3256-1299	prélèvement brut	* « sol »				282								
42	PXX	3256	163534-3256-1300	prélèvement brut	P. 2, liant entre pillettes				958								

N°casse		DONNEES SCIENTIFIQUES										CONSERVATION PREVENTIVE				
Catégorie matériau	Structure / us	N°ordre	Matériau	commentaire	OR	Lot	NR	NMI	Poids	dessin	photo	État sanitaire	Traitement(s) réalisés(s)	Mesure(s) à prendre	Potentiel scientifique	Intérêt muséo
42	PXX	3265/1	sédiment	(n°1) sédiment fond vase, zone sud					449							
42	PXX	3265/1	sédiment	(n°2) vrac, sédiment sous le vase, P3					680							
42	PAN	3298/3	anthracologie	(n°4) * charbons, fond structure (pl.3)					50							
42	PAN	3298/3	anthracologie	* (n°3) fragment de planche carbonisée, fond structure (pl.3)					177							
42	PXX	3298/13	prélèvement brut	torchis rouge					499,7							
42	PXX	3298/13	prélèvement brut	torchis beige					931,6							
42	PMIM	3339	micromorphologie	bloc 12x8					536							
42	PCA	3384	carpologie	vrac, moitié ouest, refus (poids initial 5500 gr)					?							
42	PMIM	3386/6	micromorphologie	(n°9) bloc 5x5 cm, congélateur Vieux, pl.42 (+palynologie)					360							
42	PMIM	3386/8	micromorphologie	(n°10) bloc, congélateur Vieux, pl.42 (+palynologie)					120							
42	PXX	3537	sédiment	sd méca, substrat calcaire sableux au niveau de la sape					260							
	PCA	3574/1	carpologie	(n°7) vrac 5 L graines carbonisées (pl. 1), envoyé pour étude					4752							
	P14	3576		Os humain, fémur gauche.			1		6,23							
42	PAN	3584	anthracologie	* charbons					6							
	PCA	3607	carpologie	vrac, envoyé pour étude					9000							
	P14	3654		Os humain, fémur gauche. ERREUR: st 3564			1		118,65		x					
39	MCU	Décapage	alliage cuivreux	Anneau en bronze. Ø 1,5 cm. (prox. 3068)		1	1		1,6	x			Lavé alcool 90°			
39	MCU	Décapage	alliage cuivreux	Anneau en bronze. Ø 1,6 cm. (contre berme est)		2	1		2				Lavé alcool 90°			
39	MCU	3012/0	alliage cuivreux	Petit anneau en bronze. Ø 1,6 cm. Sd 5		3	1		0,8	x			Lavé alcool 90°			
39	MCU	Décapage	alliage cuivreux	Gros anneau en bronze. Ø 1,8 cm. (Dans comblement tranchée de diag)		4	1		4,2				Lavé alcool 90°			
39	MCU	3028/0	alliage cuivreux	Anneau en bronze. Ø 1,8 cm. (Ou St. 3014 ou 3027, voir avec topo)		5	1		1,8				Lavé alcool 90°			
39	MCU	3086/0	alliage cuivreux	Anneau double en bronze. L : 2,5 cm. Ø : 1,6 cm. (Dans la végétale).		6	1		2	x			Lavé alcool 90°			
39	MCU	3080/0	alliage cuivreux	Anneau fin en bronze. Ø 1,6 cm. (Dans la végétale)		7	1		0,6	x			Lavé alcool 90°			
39	MCU	HS	alliage cuivreux	Anneau en bronze. Ø 1,4 cm.		8	1		1,4				Lavé alcool 90°			
39	MCU	3121/0	alliage cuivreux	Petit anneau plat en bronze. Ø 1,2 cm		9	1		0,3	x			Lavé alcool 90°			
39	MCU	3121/0	alliage cuivreux	Gros anneau en bronze. Ø 2 cm		10	1		2,1	x			Lavé alcool 90°			
39	MCU	3084	alliage cuivreux	(-10 cm) Gros anneau en bronze. Ø 2,8 cm		11	1		9,3	x			Lavé alcool 90°			
39	MCU	3260/0	alliage cuivreux	Anneau plat en bronze. Ø 1,5 cm.		12	1		0,6	x			Lavé alcool 90°			
39	MCU	3260/0	alliage cuivreux	Anneau en bronze. Ø 1,8 cm.		13	1		0,7				Lavé alcool 90°			
39	MCU	3002/0	alliage cuivreux	(Interface fosse 3298 et fossé 3002), Anneau en bronze Ø 1,9 cm.		14	1		0,9				Lavé alcool 90°			
39	MCU	3305/0	alliage cuivreux	Anneau en bronze. Ø 1,7 cm		15	1		2,5	x	x		Lavé alcool 90°			
39	MCU	3305	alliage cuivreux	(-5 cm) Plaque rectangulaire percée de 4 trous. 4 x 5 cm.		16	10		2,2	x			Lavé alcool 90°			
39	MFE	3305/0	fer	Clou de charpente en fer. 9,5 cm		17	1		18,5	x			A			
39	OTR	3218/0	os animal travaillé	Sd 1, Fragment d'aiguille en os. 5,5 cm		18	1		0,6	x			Lavé eau déminéralisée.			
39	MCU	3218	alliage cuivreux	Sd 1, (-5 cm) Anneau en bronze. Ø 1,8 cm.		19	1		1,6				Lavé alcool 90°			
39	MCU	3218	alliage cuivreux	Sd 3, (-5cm) Anneau double en bronze. 2,7 x 1,6 cm		20	1		1,8	x	x		Lavé alcool 90°			
39	MCU	3218	alliage cuivreux	Sd 3, (-5 cm) Gros anneau double en bronze. 3,6 x 2 cm		21	1		4,1	x			Lavé alcool 90°			
39	MCU	3337/0	alliage cuivreux	Anneau en bronze. Ø 1,7 cm.		22	1		2,4	x	x		Lavé alcool 90°			
39	MCU	3337/0	alliage cuivreux	Anneau double en bronze. L : 2,5 x 1,5 cm. Dessiné.		23	1		1,7	x			Lavé alcool 90°			
39	MCU	3335/0	alliage cuivreux	Anneau en bronze étamé. Ø 1,7 cm.		24	1		1,4		x		Lavé alcool 90°			
39	MFE	3337/0	fer	Clou de chaussure en fer. L : 2 cm		25	1		2,4	x			Lavé alcool 90°			

N°casse	Catégorie matériel	Structure / us	N°ordre	Matériau	DONNEES SCIENTIFIQUES							CONSERVATION PREVENTIVE						
					commentaire	OR	Lot	NR	NMI	Poids	dessin	photo	Etat sanitaire	Traitement(s) réalisés(s)	Mesure(s) à prendre	Potentiel scientifique	Intérêt muséo	
39	TCR	1001	163534-1001-1342	céramique commune claire	amphorette	26		204										
39	TCR	1001	163534-1001-1343	céramique commune claire	amphorette	27		58										
39	MCU	3360/0	163534-3360/0-1344	alliage cuivreux	Anneau en bronze étamé. Ø 1,6 cm	28		1	1,7	x								
39	MCU	3360/0	163534-3360/0-1345	alliage cuivreux	Specillum en bronze. L : 13 cm	29		1	5,9	x	x							Oui
39	MCU	3292/0	163534-3292/0-1346	alliage cuivreux	Anneau en bronze. Ø 1,6 cm	30		1	1,2	x								
39	MCU	3456/0	163534-3456/0-1347	alliage cuivreux	Tige recourbée en bronze. L : 5cm	31		1	0,5	x								
39	MFE	Décapage	163534-Décapage-1348	fer	(Entre 3291 et 3287). Ardillon de fibule en fer. L : 5,5 cm	32		1	6,4	x	x							
39	MCU	3246/1	163534-3246/1-1349	alliage cuivreux	Anneau double en bronze. L : 2,9 cm	33		1	3,4	x								
39	MCU	3246/1	163534-3246/1-1350	alliage cuivreux	Fragment d'anneau en bronze. L : 1,8 cm.	34		1	0,2									
39	MCU	3246/1	163534-3246/1-1351	alliage cuivreux	Anneau en bronze. Ø 1,4 cm.	35		1	1,3	x								
39	MCU	3246/1	163534-3246/1-1352	alliage cuivreux	Anneau en bronze. Ø 1,3 cm	36		1	1,1	x								
39	MCU	3246/1	163534-3246/1-1353	alliage cuivreux	Anneau double en bronze. L : 3 c	37		1	2,2	x								
39	MCU	3246/1	163534-3246/1-1354	alliage cuivreux	Anneau en bronze. Ø 1,6 cm.	38		1	1,7									
39	MCU	3130/1	163534-3130/1-1355	alliage cuivreux	RI 3316. Anneau en bronze. Ø 1,8 cm.	39		1	2,4									
39	MCU	3537/3	163534-3537/3-1356	alliage cuivreux	Sd1. Tôle de bronze repliée. L : 2,4 cm	40		1	6,2	x	x							
40	TCU	3081	163534-3081-1357	céramique	SD 2. Fusaiote en terre cuite. Ø : 3 cm	41		1	17,5	x	x							
40	MCU	3540/4	163534-3540/4-1358	alliage cuivreux	SD 1b. Fragment de bracelet torsadé. Ø 5,5 cm	42		1	23,6	x	x							
40	MFE	3545/1	163534-3545/1-1359	fer	(SD 2 de 3002). Fragment de force en fer. L : 20,2 cm	43		1	71,3	x								
40	RLT	3083/0	163534-3083/0-1360	silex	Lame en silex retouchée, cinglais, néo ancien. L : 5,5 cm	44		1	9,9	x								
40	RLG	3012/1	163534-3012/1-1361	lignite	(Proche coupe sud SD 1 - 9 cm). 2 fragments d'1 bracelet en lignite. L : 4,5 cm	45		1	3,6	x								
40	MCU	3256/1	163534-3256/1-1362	alliage cuivreux	Anneau en bronze. Ø 1,8 cm	46		1										
40	MCU	3028	163534-3028-1363	alliage cuivreux	(Us noire) ½ est. Anneau en bronze étamé. Ø 1,5 cm.	47		1	0,9									
40	OTR	3028	163534-3028-1364	os animal travaillé	(Us noire) ½ est. 2 fragments d'une épingle en os. L : 4 cm	48		2	0,7	x								
40	MCU	3028	163534-3028-1365	alliage cuivreux	(Us noire) ½ est. Anneau en bronze. Ø 1,7 cm	49		1	2,1	x								
40	V	3028	163534-3028-1366	verre	(Us noire) ½ est. 4 fragments de verre.	50		4	2									
40	MCU	3028	163534-3028-1367	alliage cuivreux	(Us noire) ½ est. Anneau en bronze. Ø 1,5 cm.	51		1	2,4	x								
40	OTR	3028	163534-3028-1368	os animal travaillé	(Us noire) ½ est. Fragment d'épingle en os. L : 6,3 cm	52		1	0,8	x								
40	MCU	3028	163534-3028-1369	alliage cuivreux	(Us noire) ½ est. Anneau en bronze. Ø 1,3 cm.	53		1	0,8	x								
40	MCU	3028	163534-3028-1370	alliage cuivreux	(Us noire) ½ est. Anneau en bronze. Ø 1,5 cm.	54		1	1									
40	MCU	3028	163534-3028-1371	alliage cuivreux	(Us noire) ½ est. Anneau en bronze. Ø 1,8 cm.	55		1	1,7									
40	MCU	3028	163534-3028-1372	alliage cuivreux	(Us noire) ½ est. 4 fragments d'anneau en bronze étamé.	56		4	1,8									
40	MCU	3028	163534-3028-1373	alliage cuivreux	(Us noire) ½ est. 4 fragments d'1 anneau fin en bronze	57		4	0,1	x								
40	MCU	HS	163534-HS-1374	alliage cuivreux	Anneau en bronze. Ø 1,6 cm	58		1	1,9	x								
40	MCU	HS	163534-HS-1375	alliage cuivreux	Monnaie romaine (Constantin?). Ø 2,5 cm	59		1	10,6	x	x							
40	MCU	HS	163534-HS-1376	alliage cuivreux	Anneau en bronze. Ø 1,5 cm.	60		1	2	x								
40	MCU	3305	163534-3305-1377	alliage cuivreux	SD 5. Anneau en bronze. Ø 1,8 cm.	61		1	1,6									
40	MFE	3335/3	163534-3335/3-1378	fer	Lame à nervure centrale ; fer. L : 19 cm. Radiographié interne : 9,5 cm.	62		1	120	x								
40	MFE	3218	163534-3218-1379	fer	SD 21, passe 4. 2 morceaux d'une frette complète en fer. Ø interne : 9,5 cm.	63		2	140,2	x	x							
40	MCU	3218	163534-3218-1380	alliage cuivreux	(SD 21?) Passe 2. Anneau double en bronze. L : 2,7 cm.	64		1	2,5	x								

DONNEES SCIENTIFIQUES										CONSERVATION PREVENTIVE							
N°casse	Catégorie matériau	Structure / us	N°ordre	Matériau	commentaire	OR	Lot	NR	NMI	Poids	dessin	photo	État sanitaire	Traitement(s) réalisés(s)	Meure(s) à prendre	Potentiel scientifique	Intérêt muséo
40	TCR	3218	163534-3218-1381	céramique commune	Passé 1. Fragment de petite amphore. L : 5 cm	65	1	1	31,7	x							
40	V	3028/2	163534-3028/2-1382	verre	Fragment de verre jaune/brun.	67			0,3					Lave eau déminéralisé.			
40	MCU	3028/2	163534-3028/2-1383	alliage cuivreux	Anneau en bronze. Ø 1,4 cm	68	1	1	0,6	x				Lave eau déminéralisé.			
40	MCU	3371/1	163534-3371/1-1384	alliage cuivreux	Fragment de tôle de bronze trouée et décorée. Applique ? L : 1 cm.	69	1	1	0,1	x		x		Lave eau déminéralisé.			
40	MFE	3083/0	163534-3083/0-1385	fer	2 fragments d'1 lève loquet en fer. L : 12,5 cm	70	2	2	26,2	x				A			
40	MFE	3083/0	163534-3083/0-1386	fer	Crochet en fer. L : 5 cm	71	1	1	4,5	x				Lave eau déminéralisé.			
40	MFE	3083/0	163534-3083/0-1387	fer	Fragment de barre de fer ? 6,5 x 3,3 cm	72	1	1	84,5	x				Lave eau déminéralisé.			
40	MFE	3371/1	163534-3371/1-1388	fer	1/2 sud. Crochet de suspension en fer. L : 8 cm	73	1	1	35,1	x				A			
40	OTR	3371/1	163534-3371/1-1389	os animal travaillé	4 fragments d'1 aiguille en os	74	4	4	1	x				Lave eau déminéralisé.			
40	MFE	3577	163534-3577-1390	fer	4 fragments d'1 lame en fer ? Recourbée	75	4	4	21,8	x				A			
40	MFE	3386/3	163534-3386/3-1391	fer	4 fragments d'un fourreau en fer avec traces rouges dues à son passage au feu avant enfouissement. Fourreau restauré, Radiographié	76	13	13	26	x				C			
40	V	H5	163534-HS-1392	verre	Fragment de verre millefiori, vert, jaune et rouge. L : 1,5.	77	1	1	0,3			x		Lave eau déminéralisé.			
40	MCU	3101/0	163534-3101/0-1393	alliage cuivreux	Anneau fin en bronze. Ø 1,4 cm	78	1	1	0,7	x				Lave eau déminéralisé.			
40	MCU	3101/3	163534-3101/3-1394	alliage cuivreux	4 fragments d'1 anneau en bronze étamé.	79	4	4	1,1					Lave eau déminéralisé.			
40	MCU	3002/0	163534-3002/0-1395	alliage cuivreux	Anneau plat en bronze étamé. Ø : 1,4 cm.	80	1	1	0,9					Lave eau déminéralisé.			
40	MCU	3609	163534-3609-1396	alliage cuivreux	Anneau en bronze étamé. Ø 1,4 cm.	81	1	1	1,3			x		Lave eau déminéralisé.			
40	MCU	3218/1	163534-3218/1-1397	alliage cuivreux	SD 6-7, coupe ouest. Anneau en bronze. Ø : 1,5 cm.	82	1	1	1,8					Lave eau déminéralisé.			
40	MCU	3687	163534-3687-1398	alliage cuivreux	SD 3-4 de 3002. Bas de la coupe sud. Grosse perle ou petite fusiole en bronze étamé ? Ø : 1,8 cm	83	1	1	9,6	x				Lave eau déminéralisé.			
40	OTR	3218	163534-3218-1399	os animal travaillé	(SD 1?) 0 à 20cm. Epingle en os. L : 7 cm	84	1	1	1,8	x				Lave eau déminéralisé.			
40	OTR	3218	163534-3218-1400	os animal travaillé	(SD 1?) 20 à 40 cm. Fragment d'outil en os. L : 4,4 cm	85	1	1	1,9	x				Lave eau déminéralisé.			
40	MCU	3028	163534-3028-1401	alliage cuivreux	1/2 sud. Us 1. Anneau triple. L : 4,3	86	1	1	3,6	x				Lave eau déminéralisé.			
40	MCU	3152	163534-3152-1402	alliage cuivreux	SD 11-12. Ri 3083. Fragment de fibule en bronze. L : 5,5 cm	87	1	1	1,6	x				Lave eau déminéralisé.			
40	MCU	3447/0	163534-3447/0-1403	alliage cuivreux	Tôle (tube ?) de bronze repliée. L : 3 cm. Dessiné.	88	1	1	5,2	x				Lave eau déminéralisé.			
40	V	3218	163534-3218-1404	verre	SD 1, 20 à 40 cm. 2 fragments de verre.	89	2	2	2,3					Lave eau déminéralisé.			
40	MCU	3218	163534-3218-1405	alliage cuivreux	SD 1, 20 à 40 cm. Attache de ceinture en bronze. Ø 3,4 cm	90	1	1	8,3	x				Lave eau déminéralisé.			
40	MCU	3218	163534-3218-1406	alliage cuivreux	SD 1, 0 à 20 cm. 2 fragments d'1 anneau double en bronze. L : 2,4 cm.	91	1	1	2	x				Lave eau déminéralisé.			
40	V	3371	163534-3371-1407	verre	SD 2. 16 fragments d'un fond en verre.	92	16	16	14			x		Lave eau déminéralisé.			
41	MCU	3028	163534-3028-1408	alliage cuivreux	Anneau en bronze. Ø 1,8 cm.	93	1	1	2,8	x				Lave eau déminéralisé.			
41	CEP	3371	163534-3371-1409	enduit peint	SD 2. 2 fragments d'enduit peint rouge.	94	2	2	5,4			x		Lave eau déminéralisé.			
41	V	3618	163534-3618-1410	verre	Fragment de verre vert.	95	1	1	0,3					Lave eau déminéralisé.			
41	MCU	3693	163534-3693-1411	alliage cuivreux	Tôle de bronze repliée ou fragment de plaque. L : 2,7 cm.	96	1	1	8,3			x		Lave eau déminéralisé.			
41	MCU	Décapage	163534-Décapage-1412	alliage cuivreux	Anneau plat en bronze. Ø 1,4 cm.	97	1	1	0,6	x				Lave eau déminéralisé.			
41	MCU	3708	163534-3708-1413	alliage cuivreux	6 fragment d'une applique en bronze.	98	6	6	0,8			x		Lave eau déminéralisé.			
41	MCU	3028	163534-3028-1414	alliage cuivreux	SD 2. Petit anneau en bronze. Ø 1,3 cm	99	1	1	0,8					Lave eau déminéralisé.			
41	MCU	3028	163534-3028-1415	alliage cuivreux	SD 2. Très petit anneau plat en bronze. Ø 0,9 cm.	100	1	1	0,7	x				Lave eau déminéralisé.			

N°casse	DONNEES SCIENTIFIQUES										CONSERVATION PREVENTIVE						
	Catégorie matériau	Structure / us	N°ordre	Matériau	commentaire	OR	Lot	NR	NMI	Poids	dessin	photo	État sanitaire	Tratements réalisés(s)	Mesure(s) à prendre	Potentiel scientifique	Intérêt muséo
41	MCU	1001	163534-1001-1416	alliage cuivreux	Intersection 1003. Tige ? en bronze.	101		1		2,2	x			Lavé eau déminéralisée.			
41	V	3467/2	163534-3467/2-1417	verre	Fragment de verre bleu.	102		1		1,2				Lavé eau déminéralisée.			
41	MCU	3028/2	163534-3028/2-1418	alliage cuivreux	2 fragments d'1 anneau en bronze. (trouvé avec OR 68)	103		2		0,9				Lavé eau déminéralisée.			
41	MCU	3246/1	163534-3246/1-1419	alliage cuivreux	2 fragments d'1 anneau en bronze. (trouvé avec OR 38)	104		2		0,3				Lavé eau déminéralisée.			
41	MFE	3537/6	163534-3537/6-1420	fer	SD 1, 2 fragments de tôle ou plaque de fer.	105		2		22,7	x			Lavé eau déminéralisée.			
41	MCU	3540/1	163534-3540/1-1421	alliage cuivreux	SD 2 NE. Anneau en bronze. Ø 1,4 cm.	106		1		1,2				Lavé eau déminéralisée.			
41	CIN	3540/1	163534-3540/1-1422	scorie	SD 2 NE. Fragment de scorie.	107		1		0,6				Lavé eau déminéralisée.			
41	MCU	3540/1	163534-3540/1-1423	alliage cuivreux	SD 2 NE. Anneau en bronze étamé. Ø 1,4 cm.	108		1		1,8				Lavé eau déminéralisée.			
41	V	3540	163534-3540-1424	verre	SD 3, SO. Fragment de verre transparent.	109		1		1,2				Lavé eau déminéralisée.			
41	V	3540	163534-3540-1425	verre	SD 2-3, fond. 1 scorie, 2 fragments de verre vert.	110		3		2,1				Lavé eau déminéralisée.			
41	MFE	3205	163534-3205-1426	fer	-10 cm. Tige en fer. Ardillon de fibule ? 6,3 cm.	111		1		2,6	x			Lavé eau déminéralisée.			
41	V	3335/4	163534-3335/4-1427	verre	Fond de vase en verre bleuté.	112		1		7,5	x			Lavé eau déminéralisée.			
41	V	3246/1	163534-3246/1-1428	verre	Fragment de verre vert-bleu.	113		1		0,2				Lavé eau déminéralisée.			
41	MFE	3152	163534-3152-1429	fer	SD 9-10. extrémité distale d'une épée. L : 15,5 cm. Radiographié	114		1		79,5	x			A			
41	MFE	3270	163534-3270-1430	fer	(SD 8 de 3002) 0 à 30 cm. Chaîne en fer. Composée de 5 éléments : 1 anneau, 3 S, 1 tige. Crémallière ?	115		1		175,5	x	x		A			
41	MFE	3531/5	163534-3531/5-1431	fer	Lot de 7 éléments en fer (Clou, virole, soie, tôle, fragment de lame, pointe, anneau).	116		7		127,4	x	x		A			
41	MFE	3531/4	163534-3531/4-1432	fer	Lot de 12 éléments en fer (3 petits fragments indet., 2 fragments d'une tôle percée, 2 grands fragments de tôle, fragment de lame, fragment de douille ?, 2 fragments indet., clou).	117		12		72,3		x		B			
41	MFE	3531/4	163534-3531/4-1433	fer	2 fragment d'1 lame de couteau à douille, en fer.	118		2	1	46,5	x			A			
41	MFE	3531/4	163534-3531/4-1434	fer	Crochet (à suspension?) en fer. L : 8,9 cm	119		1		57	x			A			
41	MFE	3531/2	163534-3531/2-1435	fer	Fragment de tôle ? En fer.	120		1		3,4		x		Lavé eau déminéralisée.			
41	MFE	3531/4	163534-3531/4-1436	fer	3 fragments d'une virole en fer.	121		3	1	7,1				Lavé eau déminéralisée.			
41	MFE	3531/4	163534-3531/4-1437	fer	Petite serpe à douille en fer et son clou pour fixer le manche. Restes de bois dans la douille. L : 13 cm	122		1		117,4	x	x		A			
41	MFE	3531/4	163534-3531/4-1438	fer	Grande barre de fer, section rectangulaire. Barre de cerclage ? L : 16 cm.	123		1		46,8	x			A			
41	V	3305	163534-3305-1439	verre	SD 4-5. Fragment de verre bleuté.	124		1		0,8				Lavé eau déminéralisée.			
41	MFE	1003	163534-1003-1440	fer	Inter 1001. Fragment de lame de couteau avec soir repliée. L : 5,7 cm	125		1		19,5	x	x		A			
41	MCU	3339	163534-3339-1441	alliage cuivreux	RI 3218. Gros anneau en bronze. Ø 1,9 cm.	126		1		2,5				Lavé eau déminéralisée.			
41	MFE	3339/4	163534-3339/4-1442	fer	3 fragments	127		3		16		x		A			
41	OTR	3360	163534-3360-1443	corne	SD 3, 0 à 20 cm. Manche d'outil en os, décoré de rainures. L : 14 cm	128		1		65,2	x	x				Oui	
41	CEP	3360	163534-3360-1444	enduit peint	1/4 SO, passe 2, 20 à 40 cm. Enduit peint orange.	129		1		3				Lavé eau déminéralisée.			
41	MCU	3360	163534-3360-1445	alliage cuivreux	SD 3, gros anneau en bronze. Ø 1,9 cm	130		1		1,9	x			Lavé eau déminéralisée.			
41	V	3335	163534-3335-1446	verre	SD 2, Fragment de verre vert.	131		1		0,3				Lavé eau déminéralisée.			
41	MCU	3335	163534-3335-1447	alliage cuivreux	SD 2. Fragment de plaque ? bronze étamé.	132		1		1,2				Lavé eau déminéralisée.			
41	MCU	3218	163534-3218-1448	alliage cuivreux	SD 6-7, 0 à 20 cm. Fragment de tôle de bronze.	133		1		0,1				Lavé eau déminéralisée.			
41	MCU	3218	163534-3218-1449	alliage cuivreux	SD 6-7, 60 cm à fond. 3 fragments d'1 anneau en bronze étamé.	134		3		1,6				Lavé eau déminéralisée.			

N°casse	DONNEES SCIENTIFIQUES										CONSERVATION PREVENTIVE						
	Catégorie matériau	Structure / us	N°ordre	Matériau	commentaire	OR	Lot	NR	NMI	Poids	dessin	photo	Etat sanitaire	Traitement(s) réalisés(s)	Mesure(s) à prendre	Potentiel scientifique	Intérêt muséo
41	MCU	3218	163534-3218-1450	alliage cuivreux	SD 2-6, 0 à 80 cm. Fragment d'anneau double en bronze étamé. L. : 2,8 cm.	135		1		2	x			Lave eau déminéralisée.			
41	MCU	3218	163534-3218-1451	alliage cuivreux	SD 2-6, 0 à 80 cm. Anneau en bronze. Ø 1,6 cm.	136		1		4				Lave eau déminéralisée.			
41	RLG	3218	163534-3218-1452	lignite	SD 2-6, 0 à 80 cm. Fragment de bracelet en lignite. L. : 2,7 cm	137		1		1,4	x						
41	MCU	3218	163534-3218-1453	alliage cuivreux	SD 2-6, 0 à 80 cm. Anneau en bronze. Ø 1,4 cm.	138		1		1,6	x			Lave eau déminéralisée.			
41	MCU	3218	163534-3218-1454	alliage cuivreux	SD 2-6, 0 à 80 cm. Petit clou ou rivet en bronze. L. : 1,5 cm.	139		1		1,9	x			Lave eau déminéralisée.			
40	MFE	3218/5	163534-3218/5-1455	fer	SD 1, 6 fragments d'1 frette de canalisation complète en fer.	140		6		171,3		x		A			
40	MFE	3218	163534-3218-1456	fer	SD 3, 7 morceaux d'1 frette incomplète.	141		7		135,6		x		A			
40	MFE	3218	163534-3218-1457	fer	SD 5, 4 morceaux d'1 frette incomplète.	142		4		147,2		x		A			
40	MFE	3218	163534-3218-1458	fer	SD 6-7, 70 cm. 9 morceaux d'1 frette incomplète.	143		9		186		x		A			
40	MFE	3218	163534-3218-1459	fer	SD 9-10, 11 morceaux d'1 frette incomplète.	144		11		149,5		x		A			
40	MFE	3218	163534-3218-1460	fer	SD 10-11, 65 cm. 9 morceaux d'1 frette complète.	145		9		187,2		x		A			
40	MFE	3218	163534-3218-1461	fer	SD 13, 3 morceaux d'1 frette presque complète.	146		3		175,5		x		A			
40	MFE	3218	163534-3218-1462	fer	SD 14-15, 60 cm. frette complète. Ø interne : 9,5 cm	147		1		171,5	x			B			
40	MFE	3218	163534-3218-1463	fer	SD 16-17, 4 morceaux d'1 frette presque complète.	148		4		138,6		x		A			
40	MFE	3218	163534-3218-1464	fer	SD 19, 80 cm. 3 morceaux d'1 frette incomplète.	149		3		95,8		x		A			
41	MFE	3386	163534-3386-1465	fer	SD méca. 0 à 20 cm. Lame d'épée. En fer avec emmanchement plié. L. : 23 cm. Radiographié	150		1		194,5	x			A			
41	MFE	3386	163534-3386-1466	fer	SD méca 0-20 cm ; 8 fragments d'1 objet fin en fer. Fourreau Radiographié	151		8		117,9		x		C			
41	MFE	3360	163534-3360-1467	fer	Douille en fer.	152		1		36	x			A			
41	MFE	3360/0	163534-3360/0-1468	fer	Pointe en fer avec traces de bois. Poinçon ?	153		1		21,5	x			A			
41	CEP	3371	163534-3371-1469	enduit peint	SD méca. 0 à 100 cm. 3 fragment d'enduit peint rouge.	154		3		38,7		x					

Par simplification, l'us « 0 » désigne le niveau de décapage ou le nettoyage de surface des structures

traitements réalisés (atelier de restauration Bell) :

- A : Stabilisation par bain de sulfite alcalin, collage des fragments à la cyanoacrylate, consolidation à l'Araldite (Epoxy) pigmentée, nettoyage par micro-billage sous faible pression, consolidation par imprégnation au Paraloid B72 dilué à 10% dans l'éthanol
- B : Stabilisation par bain de sulfite alcalin, collage des fragments à la cyanoacrylate, nettoyage par micro-billage sous faible pression, consolidation par imprégnation au Paraloid B72 dilué à 10% dans l'éthanol
- C : collage des fragments à la cyanoacrylate

4

Inventaire de la documentation de terrain

DONNEES ADMINISTRATIVES				
Département	Commune nom	Commune INSEE	Parcelle cadastrale	Propriétaire(s) du terrain
CALVADOS	BARON-SUR-ODON	14042	ZB 641, 652, 656	CD14
N°opération	Année réalisation	Localisation / intitulé	Responsable	Organisme
163534	2014	aménagement Rd8	S. Piliault	CD14 – Service archéologie

INFORMATONS SUR LE DOCUMENT							
N°contenant	Type	Format	N° inventaire	Auteur	Date	Nature support	Légende/contenu
1 (pochette)	graphique (terrain)	A3	163534-1470	équipe de fouille	Avril-juin 2014	stabiphane	57 minutes de terrain, relevés en plan et en coupes des structures
2 (pochette)	graphique (final)	A3	163534-1471	Marie-Anne Rohmer, Annabelle Cocolos, Clément Fiant	2014	stabiphane	dessin de mobilier : 11 feuilles A3 stabiphane pour l' <i>Instrumentum</i> et 30 feuilles pour la céramique (papier millimétré A3 et papier de soie pour les décors, dont 1 planche céramique BSO du musée de Normandie et 3 planches céramique BSO du musée de Vieux)
3 (pochette)	radiographie	A3	163534-1472	Atelier de restauration Bell	2014	radiographies	2 radiographies d'objets (épées et fourreaux d'épées)
4 (pochette)	document de terrain	A4	163534-1473	équipe de fouille	Avril-juin 2014	papier	47 fiches descriptives des structures particulières
5 (pochette A4)	document de terrain	A4	163534-1474	Clarisse Parra-Prieto	Avril-juin 2014	papier	7 dossiers concernant les sépultures
6 (document relié)	document de terrain	A4	163534-1475	équipe de fouille	Avril-juin 2014	papier	inventaire des planches, prélèvements et objets remarquables
7 (document relié)	document de terrain	A4	163534-1476	équipe de fouille	Avril-juin 2014	papier	inventaire des structures / secteur 1
8 (document relié)	document de terrain	A4	163534-1477	équipe de fouille	Avril-juin 2014	papier	inventaire des structures / secteurs 2 et 3

5

Inventaire des minutes de terrain

n° Planche	Structure(s)	échelle
1	3000, 3003, 3004, 3005, 3006, 3007, 3008, 3001, 3010, 3044, 3038, 3045	1/20e
2	3014, 3018, 3011, 3010, 3270, 3009, 3003, 3004, 3008, 3007, 3005, 3006, 3250, 3248, 3247, 3536, 3272, 3245, 3543, 3243, 3541, 3273, 3542 3002	1/50e
3	3002 (Sd 1), 3341, 3011, 3270, 3342, 3298 3 3271, 3343, 3121, 3002 (Sd 1), 3138	1/20e
4	3153, 3152, 3133, 3083, 3081, 3136, 3002 (Sd 1), 3121, 3343, 3342, 3270, 3341	1/50e
5	3265, 3266, 3264, 3269, 3148, 3283, 3292, 3260, 3278, 3279, 3284, 3268, 3441	1/20e
6	3083, 3152, 3130, 3084, 3331, 3332, 3152, 3315, 3130, 3293, 3317, 3316, 3294, 3295, 3540, 3299, 3310, 3305, 3301, 3302, 3303, 3304	1/50e
7	3289, 3259, 3281, 3280, 3288, 3276, 3141, 3287, 3142, 3285/3286, 3251, 3250, 3143, 3147, 3246	1/20e
8	3144, 3253, 3082, 3146/3145, 3294, 3277, 3261, 3257, 3252, 3248, 3293	1/20e
9	3149, 3295, 3247/3536/3272, 3263, 3139, 3137, 3299	1/20e
10	3084, 3535, 3536/3272, 3130 (sd2), 3002 (sd 3, 4, 5)/3272/3503, 3316 (Sd 1A)	1/20e
11	1001 (sd 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9), 1015, 1018, 1019, 1020, 1021	1/20e
12	3002 (sd 2)/3545/3081, 3173, 3174, 3537	1/20e
13	1001 (sd 10)/1125, 1016, 1036, 1044, 1045, 1048, 1178, 1179, 1180, 1181, 1182, 1187	1/20e
14	3222, 3227, 3319, 3172, 3170, ??	1/20e
15	3012 (sd 1), 3014 (sd 1, 6, 10, 11), 3027 (sd 1, 4), 3011 (sd 1, 5, 13)	1/20e
16	1160, 1173, 1174, 1175, 1176, 1177, 3540/3130/3317 (sd 1B)	1/20e
17	1036, 1052, 1060, 1061, 1069, 1070, 1071, 1075, 1088, 1089, 1100, 1012, 1113, 1114, 1115, 1116, 1117, 1118, 1133, 1134, 1140, 1151, 1152, 1153	1/20e
18	1030, 1033, 1046, 1063/1219, 1064, 1094, 1095, 1098, 1099, 1103, 1104, 1105, 1154, 1155, 1156/1157, 1158, 1162, 1215, 1217, 1218	1/20e
19	1005, 1007, 1008, 1009, 1010, 1017, 1026, 1027, 1028, 1031, 1041, 1042, 1047, 1081, 1082/1083, 1091/1092, 1093, 1216, 1231, 1232	1/20e
20	1037, 1038, 1055, 1056, 1068, 1072, 1073, 1077, 1078, 1085, 1087, 1090, 1119, 1120, 1122, 1126, 1129, 1130, 1131, 1139, 1148, 1221, 1224, 1225	1/20e
21	1049, 1043/1229, 1050/1227, 1135/1136, 1142, 1143, 1144, 1145, 1167, 1169, 1171, 1190, 1198, 1197, 1201, 1205, 1206, 1226	1/20e
22	3256	1/20e
23	3214, 3357, 3302, 3363, 3219/3351 (sd 2), 3218 (sd 1)/3219 (sd 1)/3560	1/20e
24	3305 (sd 1, 5, 7), 3324, 3318, 3457 (sd 1), 3204	1/20e
25	3553, 3355, 3348, 3343, 3350, 3345, 3349, 3320, 3551, 3344, 3347, 3351 (sd 3, 4, 6), 3335, 3178/3555, 3351/3354/3353	1/20e
26	3546, 3547, 3548, 3152, 3002, 3028	1/20e
27	1023, 1065/1066, 1084, 1108, 1109, 1110/1236/1237, 1233, 1234, 1235, 1238, 3302, 3305, 3303, 3564	1/20e
28	3335, 3337	1/20e
29	3334, 3338, 3218 (sd 21)/3570/3456, 3218/3219/3560	1/20e
30	3212 (sd 15)/3126/3562/3563/3566/3567/3568, 3242, 3090, 3220, 3557, 3089/3347/3558, 3556, 3394, 3393, 3392, 3390, 3559	1/20e
31	3342, 3351/3352, 3426, 3525/3431, 3483, 3479, 3476, 3305 (sd 13, 14), 3358/3361, 3360/3360B/3358	1/20e
32	3571, 3569, 3565, 3397, 3398, 3399, 3402, 3406, 3407, 3373, 3379, 3375, 3380, 3443, 3572, 3573, 3365, 3364, 3372, 3217	1/20e
33	3089, 3371, 3339 (sd méca)	1/20e
34	3385, 3387, 3388/3389, 3396, 3322, 3235, 3234, 3224, 3397, 3012 (sd 3)/3575, 3012 (sd 3)/3124/3575	1/20e
35	3386, 3384, 3574, 3410, 3400	1/20e
36	3371, 3460, 3370, 3367, 3366, 3205, 3206, 3599, 3598, 3600, 3207/3208	1/20e
37	3165, 3462, 3591, 3454, 3446, 3578/3579, 3588, 3589, 3449, 3087, 3452, 3126, 3193, 3470, 3595, 3445, 3590, 3183	1/20e
38	3458, 3447	1/20e
39	3582/3099, 3202/3203, 3199, 3200, 3201, 3585, 3584, 3215, 3604, 3211, 3596, 3213	1/20e
40	3457, 3549, 3335, 3197, 3586, 3587, 3198, 3114, 3360, 3131, 3546, 3132, 3150/3151, 3133	1/20e
41	3592, 3593, 3594, 3154, 3153, 3606, 3597, 3605, 3238, 3580, 3612, 3209, 3195, 3233, 3239, 3055, 3467	1/20e
42	3218 (sd 6-7, 10-11, 19-20), 3386	1/20e

n° Planche	Structure(s)	échelle
43	3617/3218/3458, 3617	1/20e
44	3603, 3602 (sd 21), 3031, 3237, 3308, 3611, 3307, 3300, 3327, 2472, 3328, 3130	1/20e
45	3360	1/20e
46	3101, 3025, 3030, 3024, 3125, 3020, 3022 3017, 3015	1/20e
47	3540, 3310,	1/20e
48	3371, 3339, 3626, 3622, 3623, 3624, 3621, 3620	1/20e
49	3335, 3135, 3081, 3656, 3661, 3130 (sd 3, 7), 3643, 3639	1/20e
50	3002 (sd 6)/3298, 3218 (sd 14-15)/3618,	1/20e
51	3537=3083 (sd2)/3130/3152,	1/20e
52	1003, 1080, 1147, 1159, 3487, 3514, 3506, 3651	1/20e
53	3686, 3323, 3662, 3230, 3232, 3152 (sd 7), 3627, 3714, 3517, 3633, 3632, 3640, 3712, 3522, 3713, 3160, 3159, 3163, 3012 (sd 10)	1/20e
54	3663, 3195, 3196	1/20e
55	3505, 3502, 3715, 3499, 3495, 3691, 3694, 3699, 3704, 3705, 3711, 3708, 3710, 3716, 3192, 3176, 3191, 3638, 3223, 3221, 3167, 3229, 3649, 3717, 3087	1/20e
56	3182, 3188, 3181, 3225, 3190/3189, 3722/3721	1/20e
57	1003, 3494, 3162/3161, 3670, 3012 (sd 4), 3674 ,3676, 3531, 3033, 3607, 3610/3609, 3658, 3648, 3718	1/20e

6

Inventaire des photographies

Structure	Nb de photos
1001	95
1003	17
1005	6
1006	2
1007	4
1010	6
1012	3
1013	4
1014	3
1015	4
1016	4
1018	3
1019	4
1020	4
1021	4
1023	4
1024	3
1026	4
1027	4
1028	4
1030	4
1031	4
1033	4
1036	12
1037	3
1038	2
1039	6
1041	3
1042	2
1043-1229	5
1044	4
1045	4
1048	4
1049	4
1050-1227	6
1052	4
1054	1
1055	3
1056	3
1057	5
1060	4
1061	4
1063-1219	4
1064	3
1065	3
1067	3
1068	5
1069	3
1070	3
1071	3
1072	3
1073	2
1074	2
1075	2
1077	2
1078	2
1080	3
1081	3
1082-1083	5
1084	2
1085	4
1087	2
1088	4

Structure	Nb de photos
1089	2
1090	2
1091-1092	2
1093	2
1094	2
1095	4
1098	2
1099	3
1100	3
1101	2
1102	2
1103	3
1104	4
1105	2
1106	3
1108	2
1109	2
1110-1236-1237	8
1112	3
1113	6
1114	3
1115	4
1116	3
1117	3
1118	3
1120	3
1126	3
1127	4
1128	3
1129	4
1130	4
1131	4
1132	2
1133	3
1134	2
1135	2
1136	2
1139	3
1140	3
1142	3
1143	4
1144	3
1145	6
1147	4
1148	3
1149	3
1150	3
1151	3
1152	3
1153	4
1154	2
1155	2
1156-1157	6
1158	3
1159	20
1160	2
1162	2
1166	2
1167	3
1169	3
1170	3
1171	3
1172	3

Structure	Nb de photos
1173	4
1174	7
1175	3
1176	5
1177	4
1178	2
1179	3
1180	3
1181	2
1182	3
1183	3
1184	3
1185	2
1186	2
1187	3
1188	4
1189	3
1190	3
1191	3
1192	3
1196	3
1197	3
1198	2
1199	3
1200	2
1201	2
1202	3
1203	2
1204	2
1205	2
1206	3
1207	2
1215	2
1216	2
1217	2
1218	2
1220	2
1221	2
1222	3
1223	2
1224	3
1225	2
1226	2
1230	2
1232	2
1234	3
1235	3
1238	2
Général	3

Structure	Détails	Nb de photos
3000		7
3001		3
3002	3002 - 3011, sd1, 3341, 3342, 3270, 3271	26
	sd 2, 3539, 3544, 3545	43
	sd 3, 3244	24
	sd 4, 3542, 3543	39
	sd 5	19
	sd 6	2
3003		7
3004		3
3005		3
3006		4
3007		3
3008		3
3010		4
3011	photographies générales	4
	sd 1	11
	sd 5	10
	sd 9	10
	sd 13	10
3012	sd 2, 3124, 3575	9
	sd 3, 4	9
	sd 9, 10	3
	sd 15	9
3014	sd 1	11
	sd 6	9
	sd 10, 11	16
	vues générales	3
3015		9
3016		5
3017		6
3019		4
3020		6
3021		2
3022		9
3023		2
3024		8
3025		6
3027		27
3028		26
3030		7
3031		10
3033		1
3038		3
3040		3
3044		3
3045		5
3055		6
3056		2
3057		3
3058		2
3059		4

Structure	Détails	Nb de photos
3081		25
3082		4
3083		27
3084 - 3149		8
3084 - 3535		11
3085		5
3087		2
3089 - 3341		25
3090		5
3096		1
3097		4
3098		1
3099, 3582		6
3100		1
3101		44
3102		4
3103		4
3104		4
3106		4
3110		4
3113		4
3114		4
3118		4
3125		5
3126		9
3130	sd 2	15
	sd 7	9
3131		2
3132		3
3133		3
3134		5
3135		5
3137		6
3138		4
3139		12
3141		6
3142		6
3143		8
3144		4
3146		5
3147		8
3148		7
3149		10
3150 - 3151		10
3152	sd 1	15
	sd 7	7
3153		3
3154 - 3592		10
3157		4
3160		4
3163		4
3165		7

Structure	Détails	Nb de photos
3167		3
3170 - 3172		11
3172		4
3173		3
3174		4
3177		1
3178		2
3179		2
3181		3
3182		3
3183		6
3188		3
3189 - 3190		2
3191		3
3195		6
3197		3
3198		4
3198 - 3586 - 3587		1
3199		8
3200		8
3201		5
3202		8
3203		4
3205		19
3206		3
3207 - 3208		7
3209		8
3211		2
3213		3
3214		4
3215		4
3217		4
3218	sd 1 3219 3560	17
	sd 6, 7	9
	sd 10, 11	11
	sd 14-15, 3617, 3618	20
	sd 19-20	25
	sd 21	28
3220		6
3220 - 3557		2
3221		6
3222		5
3223		2
3224		22
3225		3
3226		2
3227		4
3228		2
3229		4
3230		6
3232		6
3233		6

Structure	Détails	Nb de photos
3234		7
3236		2
3237		6
3238		3
3239		10
3240		3
3241		17
3242		4
3246		25
3247 - 3272 - 3536		8
3248		7
3249		3
3250		3
3251		4
3252		5
3253		6
3254		4
3255		4
3256		94
3257 - 3258		6
3259		15
3260		8
3261		4
3263		7
3264		6
3265		117
3266		8
3267		4
3268		6
3269		5
3275		4
3276		6
3277		11
3278		6
3279		6
3280		5
3281		4
3282		4
3283		8
3284		11
3285 - 3286		6
3287		6
3288		5
3289		4
3290		3
3291		2
3292		10
3293		6
3294		5
3295		8
3296		2
3297		4

Structure	Détails	Nb de photos
3298		26
3299		5
3300		7
3302		14
3303		2
3304		10
3305	3305 - 3301	8
	3305 - 3333	7
	générales	2
	sd 1	3
	sd 7	7
	sd 13	8
3307		6
3308		7
3311		1
3312		4
3313		6
3316 sd 1a		7
3318		5
3319		4
3323		6
3324		3
3327 - 3328		20
3331		2
3332		8
3334		15
3335 - 3337		126
3338		6
3339		6
3340		4
3341		4
3341 - 3558		6
3342		8
3343		3
3344		4
3345		3
3347		3
3348		4
3350		3
3351 - 3219	générales	33
	sd 2, 3351, 3552, 3218	22
	sd 3 3351, 3356	13
	sd 4, 3351, 3353, 3354	16
	sd 5	8
	sd 6, 3351, 3352, 3552	28
3355		5
3357		3
3358	extrémité nord, 3561	9
3360	sd 2	21
	sd 3 méca	19
	sd1	26
3362		5

Structure	Détails	Nb de photos
3363		4
3364		2
3365		4
3366		3
3367		3
3368		4
3370		2
3371	sd 1	38
	sd 2	62
	sd 3 méca	29
3372		5
3373		2
3374		1
3375		2
3376		2
3377		2
3379		2
3384		1
3385		2
3386	sd 1	15
	sd 2 méca	19
3387		3
3388 - 3389		4
3390		3
3392		5
3393		3
3394		3
3395		11
3396		3
3397		9
3398		2
3401		2
3402		3
3404		2
3405		2
3406		2
3407		4
3408		1
3409		2
3410		3
3411 - 3413		1
3414		2
3416		1
3417		1
3418		1
3419		1
3420		1
3421		2
3422		2
3424		1
3425 - 3431		2
3426		3

Structure	Détails	Nb de photos
3433		2
3435		2
3436		1
3437		2
3441		8
3443		4
3444		2
3445		6
3446		7
3447		39
3447 - 3581		6
3449		6
3452		6
3454		7
3455		4
3457	sd 1	49
3458		6
3460		3
3462		4
3467		6
3468		4
3470		4
3472		11
3476		2
3478		2
3479		2
3480		2
3482		1
3483		2
3487		6
3494		5
3495		4
3498		3
3499		3
3501		2
3502		2
3503		2
3504		3
3505		3
3506		3
3507		2
3510		1
3511		1
3512		1
3514		4
3515		1
3516		1
3517		5
3518		3
3521		7
3522		4
3531		165
3537		11

Structure	Détails	Nb de photos
3540		7
3540 - 3130	3540 générales	35
	sd 1a	8
	sd 1b	59
	sd 3	2
3546		1
3546 - 3547 - 3548		14
3547		11
3549		4
3554		2
3555		2
3556		2
3557		6
3559		3
3565		55
3567		4
3569		13
3571		3
3573		2
3574		3
3576		98
3578 - 3579		10
3580		9
3583		5
3584		4
3585		4
3586		3
3587		2
3588		4
3589		4
3590		4
3591		6
3593		3
3594		5
3595		3
3596		5
3597		5
3599		4
3600		2
3602	sd 1	10
3603		4
3604		4
3605		4
3606		4
3607		1
3609		2
3610		2
3611		6
3612		5
3613		3
3614 - 3615		21
3617		8
3620		3

Structure	Détails	Nb de photos
3621		3
3622		3
3623		3
3624		3
3625		3
3626		3
3627		2
3628		5
3629		2
3630		3
3631		2
3632		6
3633		5
3636		2
3637		2
3638		2
3639		2
3640		4
3643		3
3644		3
3646		4
3648		3
3649		5
3650		1
3651		6
3653		3
3654		26
3656		4
3657 à 3660		1
3658		2
3661		7
3662		5
3663		5
3668		2
3669		2
3670		3
3674		3
3676		3
3681		2
3683		4
3688		2
3689		2
3691		3
3693 - 3694		1
3696		2
3697		2
3699		3
3701		3
3702		2
3703		2
3704		3
3705		2
3706		2

Structure	Détails	Nb de photos
3707		2
3708		3
3709		3
3710		4
3711		2
3712		5
3713		3
3714		3
3715		2
3716		6
3717		6
3718		4
3719		1
3720		2
3722		3
3721 - 3722		4
3727		3
vues générales		21

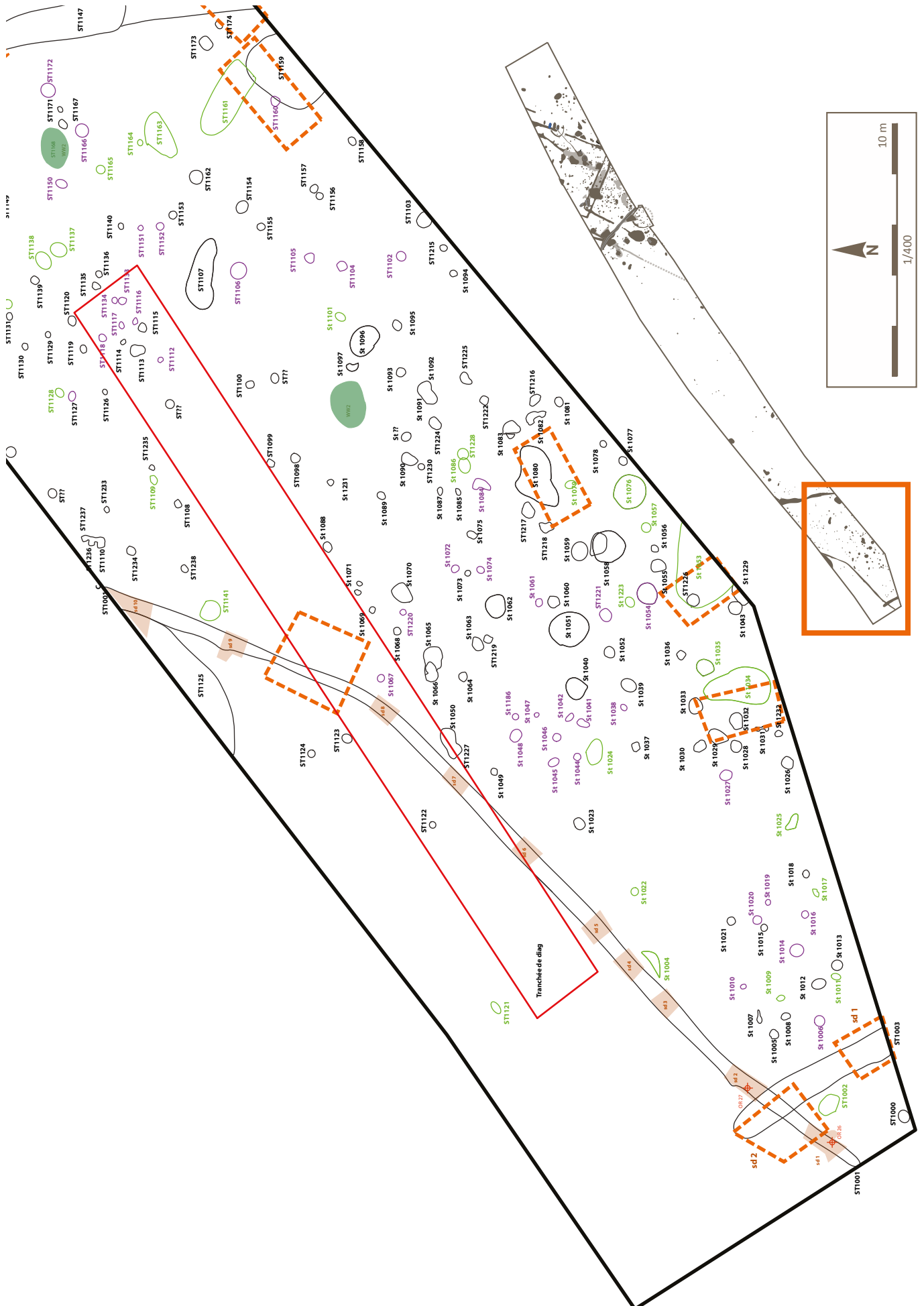
4

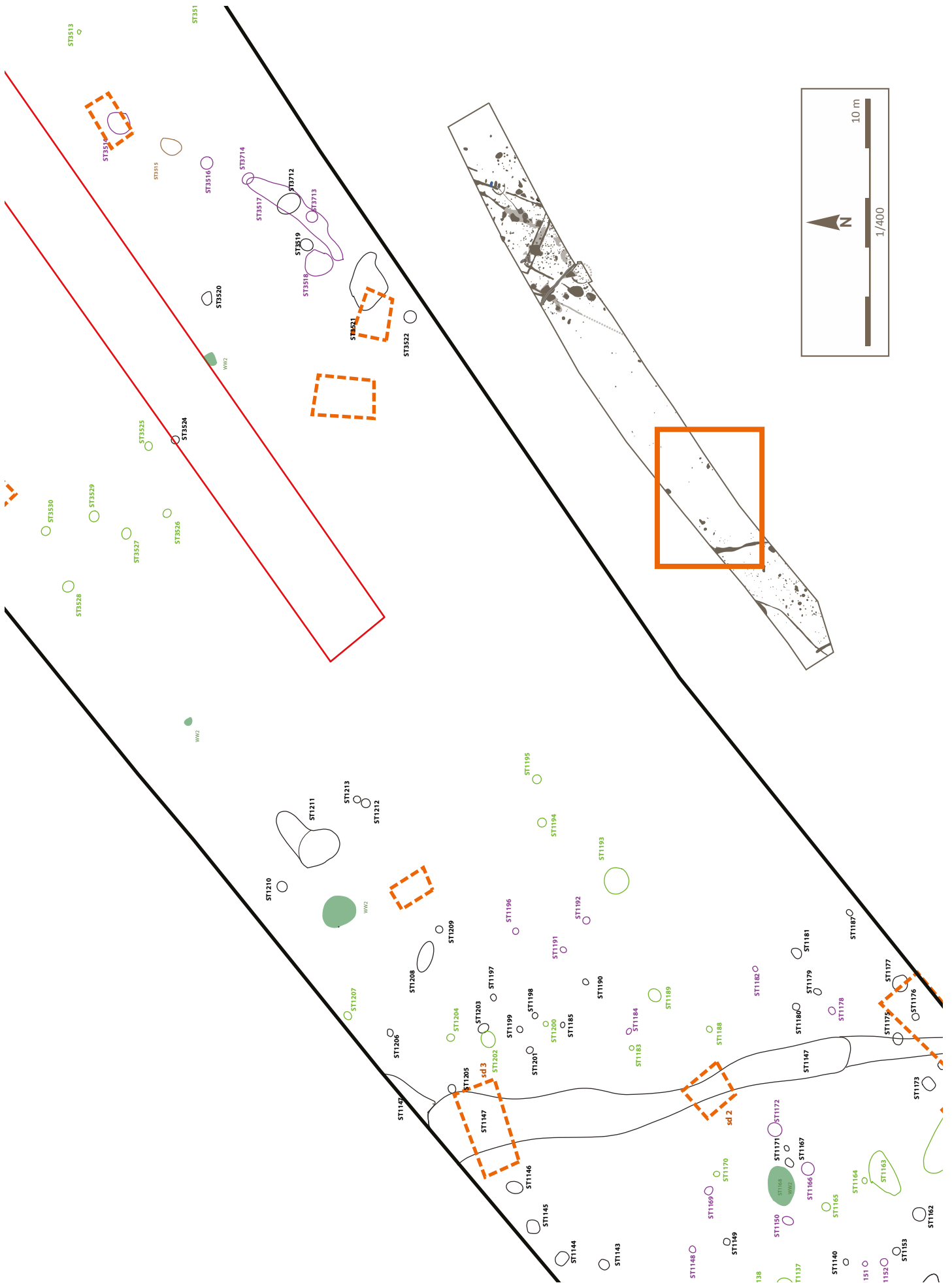
Annexes

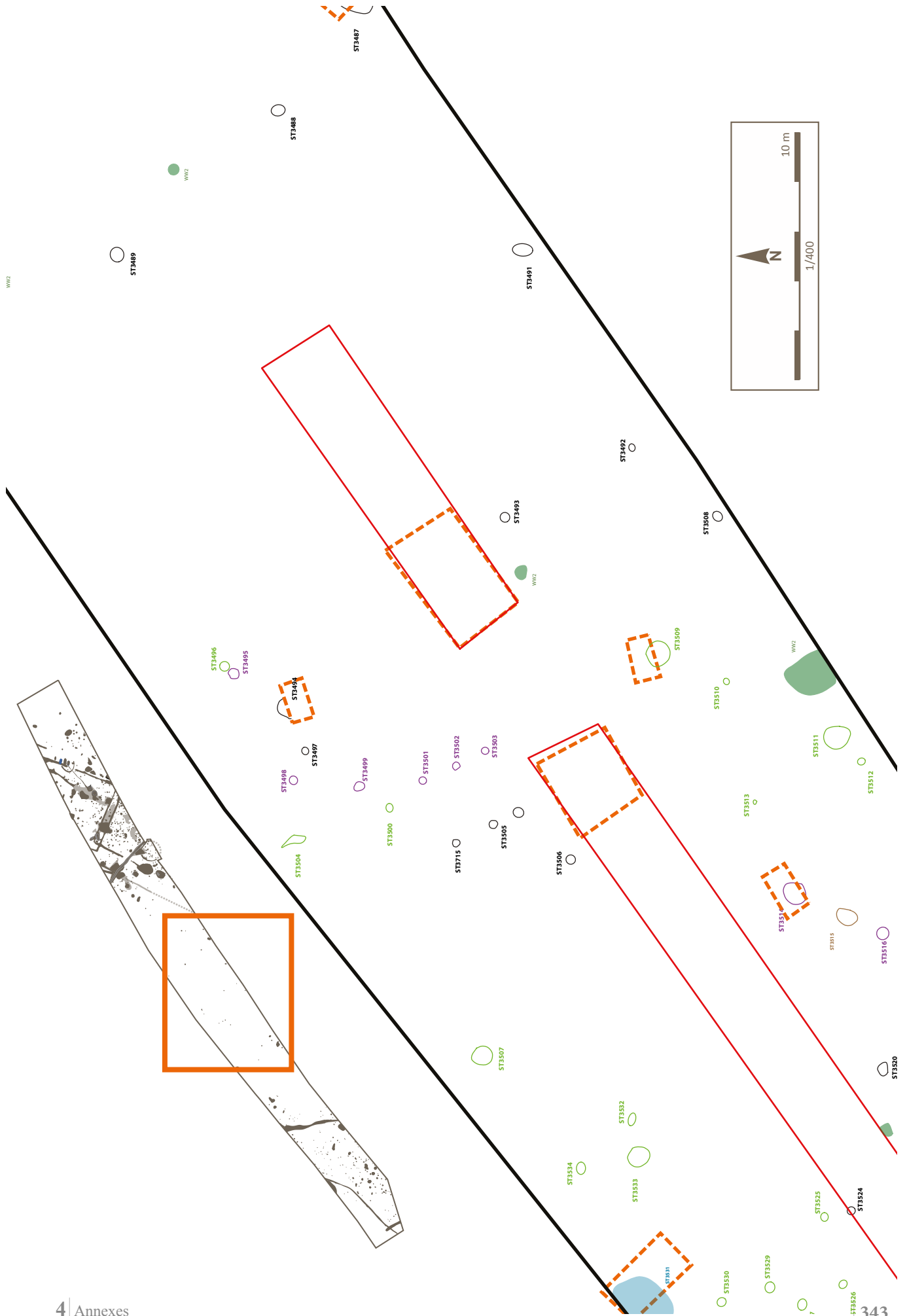
Annexe 1

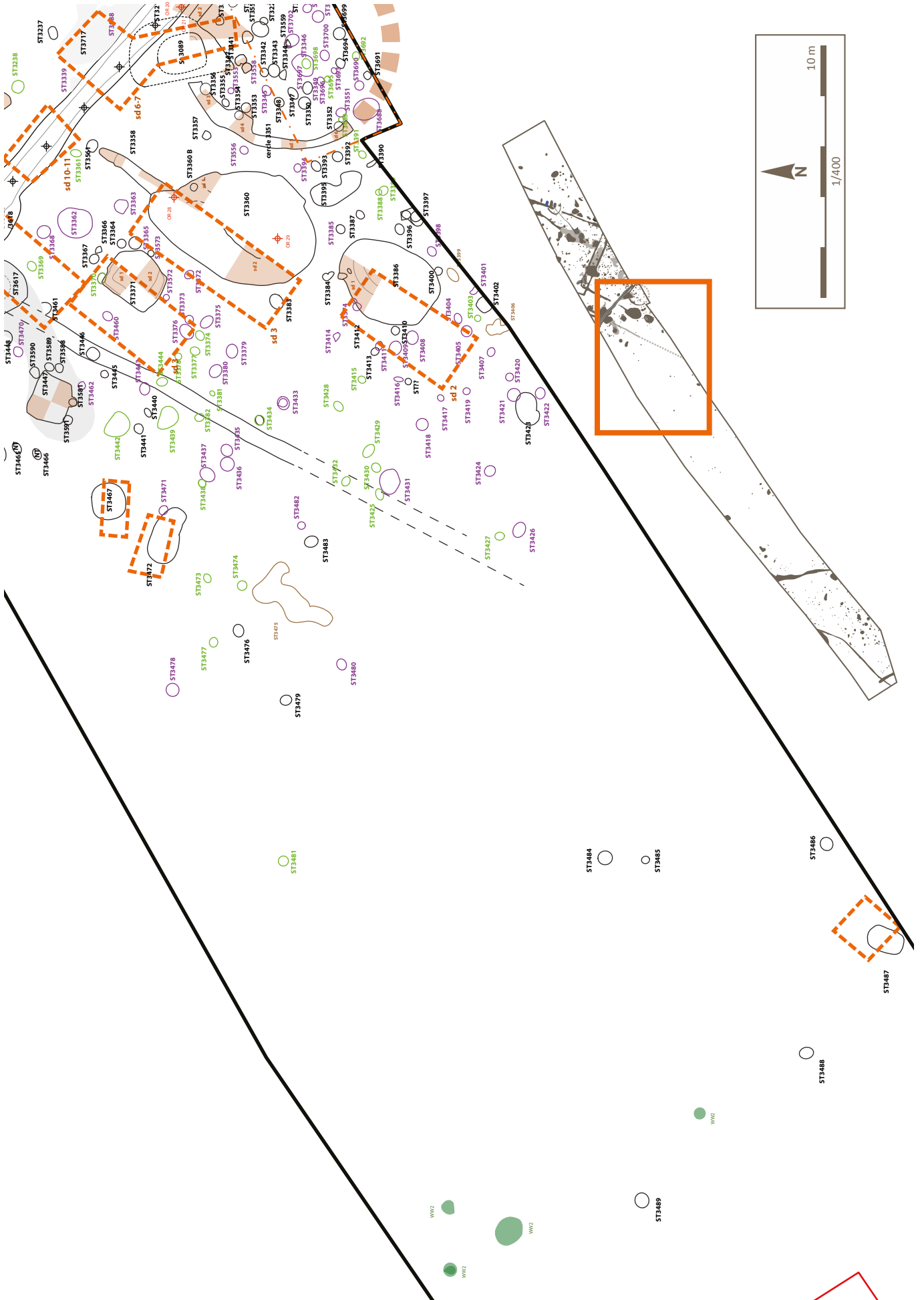
Plan général au 1/200

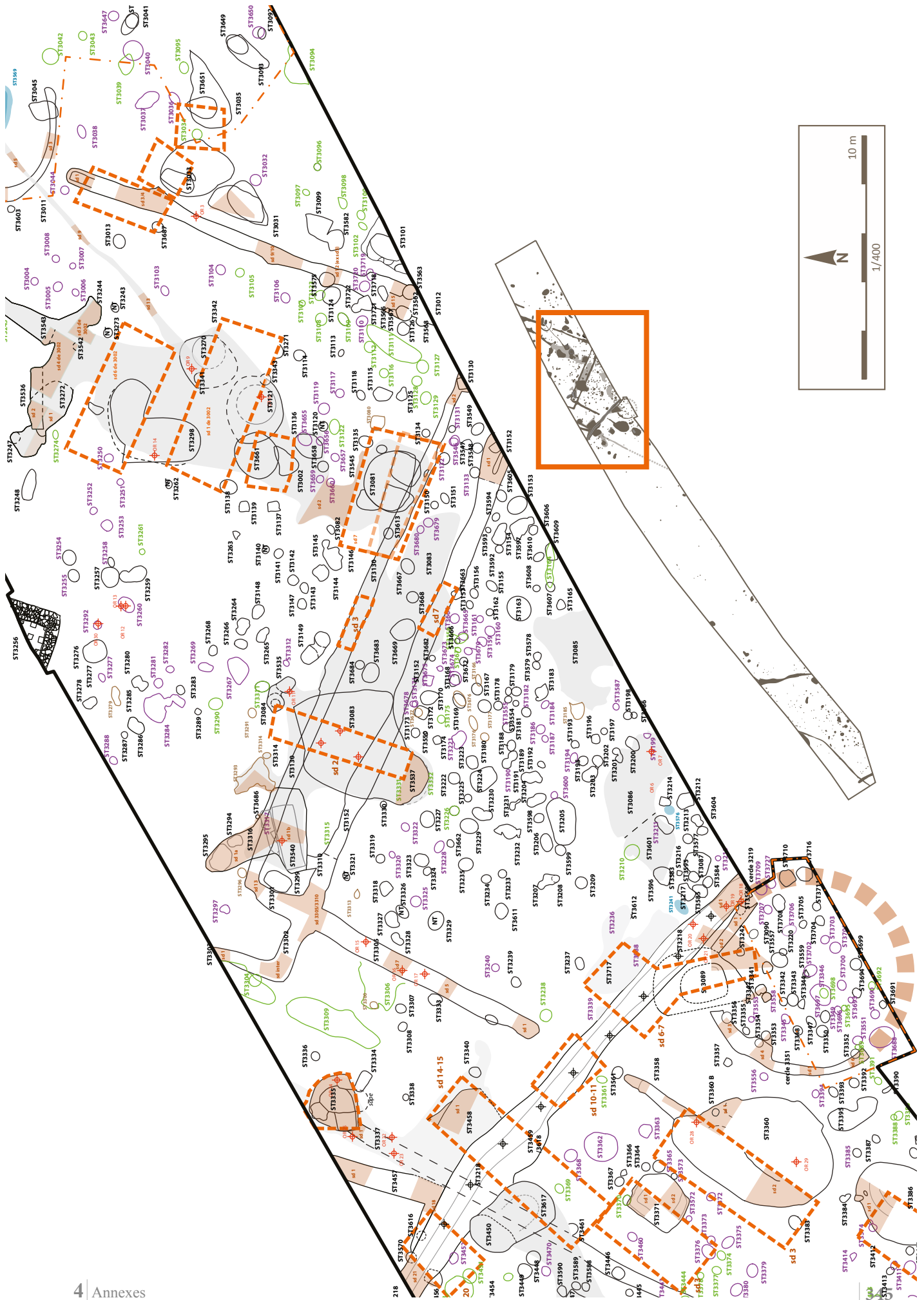
	structure
	sépulture
	cuvette
	chablis
	anomalie liées à la guerre
	structure annulée
	nappe grisée
	sondage manuel
	sondage mécanique
	second décapage
	tranchée de diagnostic plus profonde
	objet remarquable
	frette de canalisation









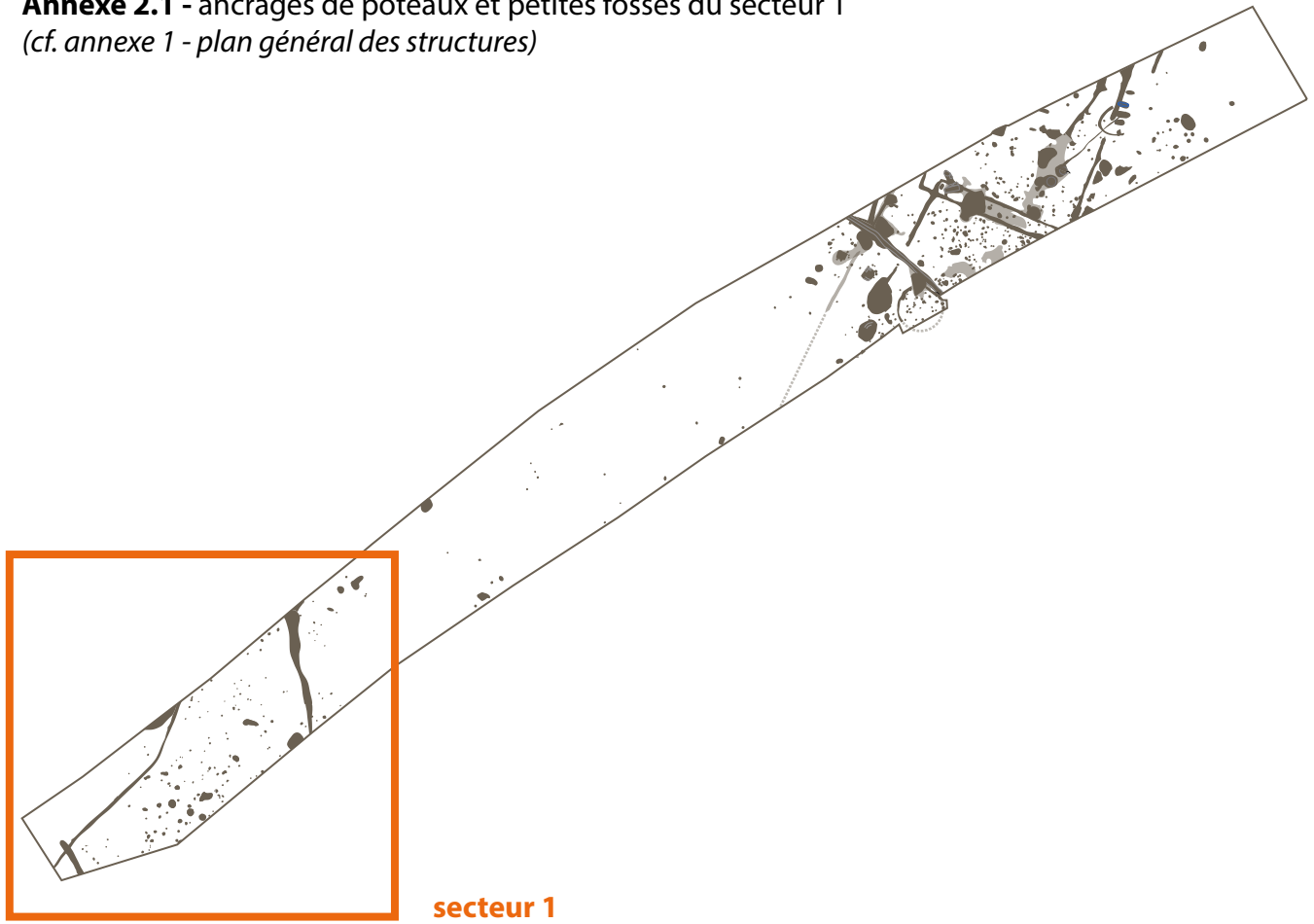




Annexe 2

Coupes et profils des ancrages de poteau et petites fosses

Annexe 2.1 - ancrages de poteaux et petites fosses du secteur 1
(cf. annexe 1 - plan général des structures)



St	coupe	L	prf	mobilier
1005		35	28	TCR
1006	★	30	10	TCR
1007		20	16	
1008		40 x 30	14	TCR
1010		20	6	
1012	★	50	20	
1013	★	30	20	TCR
1014	★	28	10	
1015		30	34	TCR
1016		30	14	
1018		30	14	
1019		20	7	TXX
1020		35	10	TCR
1021		34	14	
1023		45 x 40	12	TCR
1026		48	22	TCR
1027		52 x 42	8	
1028		50 x 45	16	
1030		50 x 44	25	TXX
1031		10 & 20	14 & 10	
1033		58 x 54	40	
1036		34	20	TXX, TCR
1037		35	22	TCR, TXX
1038		12	9	

St	coupe	L	prf	mobilier
1039	★	40	18	TCR, TXX
1041		50 x 30	10	
1042		42 x 24	7	
1043		52	14	
1044		28	10	TCR
1045		46 x 32	12	
1046		32	10	
1047		24	13	
1049		30	18	Nodules TXX
1052		44	26	
1055		58 x 50	30	Nodules TXX
1056		30	20	
1060		44	17	
1061		26	9	
1063		50 x 40	52	TCR, OFA
1064		36	26	
1065		70	36	TCR, OFA
1066		50	40	TCR
1068		26	28	
1069		27	18	
1070		84 x 64	39	TCR, RLT, TXX
1071		20	11 & 16	
1072		30 x 26	7	
1073		24	12	



St	coupe	L	prf	mobilier
1074	★	30	7	
1075		40 x 16	21	
1077		32	18	
1078		27	17	
1081		35	26	
1082		23&23	18&14	
1083		60	30	TCR
1084		70 x 40	10	
1085		30 x 20	18	TCR
1087		30 x 20	20	TCR, RLT, TXX
1088		40 x 32	30	
1089		34 x 28	24	
1090		68 x 40	28	
1091		50	12	TCR, TXX
1092		60	26	TXX
1093		38	16	
1094		28	25	
1095		35	14	OFA
1098		40	20	
1099		30	20	
1100		32	28	
1102	★	35	10	
1103		60	22	
1104		37	10	



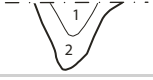






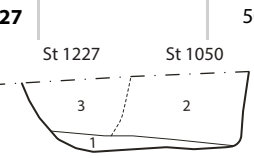





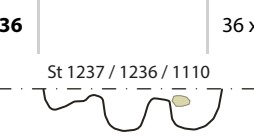

St	coupe	L	prf	mobilier
1105		40	10	
1106	★	25	9	
1108		28	22	
1110		40 x 30	22	
1112		22	4	
1113		62 x 44	10	OFA, TCR
1115		30	16	
1116		20	7	
1117		18	10	
1118		28	5	
1119		32 x 26	28	TCR, TXX
1120		40 x 32	27	TCR
1122		30	34	TCR
1126		19	12	
1127	★	30	7	
1129		20	14	
1130		22	29	
1131		26 x 22	27	TCR
1133		32 x 26	8	
1134		22	10	
1135		28	18	
1136		25	20	
1139		30	15	



St	coupe	L	prf	mobilier
1140		25	16	
1142		40 x 32	26	OFA, TXX
1143		40	32	OFA
1144		60 x 50	40	
1145		54	36	
1148		24	12	
1149		30	17	
1150	★	20	9	
1151		20	9	
1152		32	9	
1153		33	18	
1155		32	24	
1156		30	14	
1157		34	22	
1158		34 x 30	17	
1160		38	10	TCR
1162		54	26	TXX
1166	★	35	9	
1167		40 x 30	24	
1169		30	10	
1171		22 x 18	14	
1172	★	30	10	
1173		57 x 44	18	TCR, TXX
1174		30 x 25	28	TCR, TXX

St	coupe	L	prf	mobilier
1175		42	27	OFA, TXX
1176		28	28	
1177		60	26	TXX
1178		32 x 26	12	
1179		34 x 24	20	
1180		30	29	
1181		46 x 36	24	
1182		20	8	
1184	★	25	10	
1185	★	18	15	
1186	★	30	8	
1187		35	35	
1190		28 x 20	14	
1191	★	24	9	
1192	★	25	10	
1196	★	25	10	
1197		22	28	
1198		24	16	
1199	★	25	10	
1201		30	14	
1203	★	25	9	
1205		30	16	
1206		24	20	
1215		30	24	

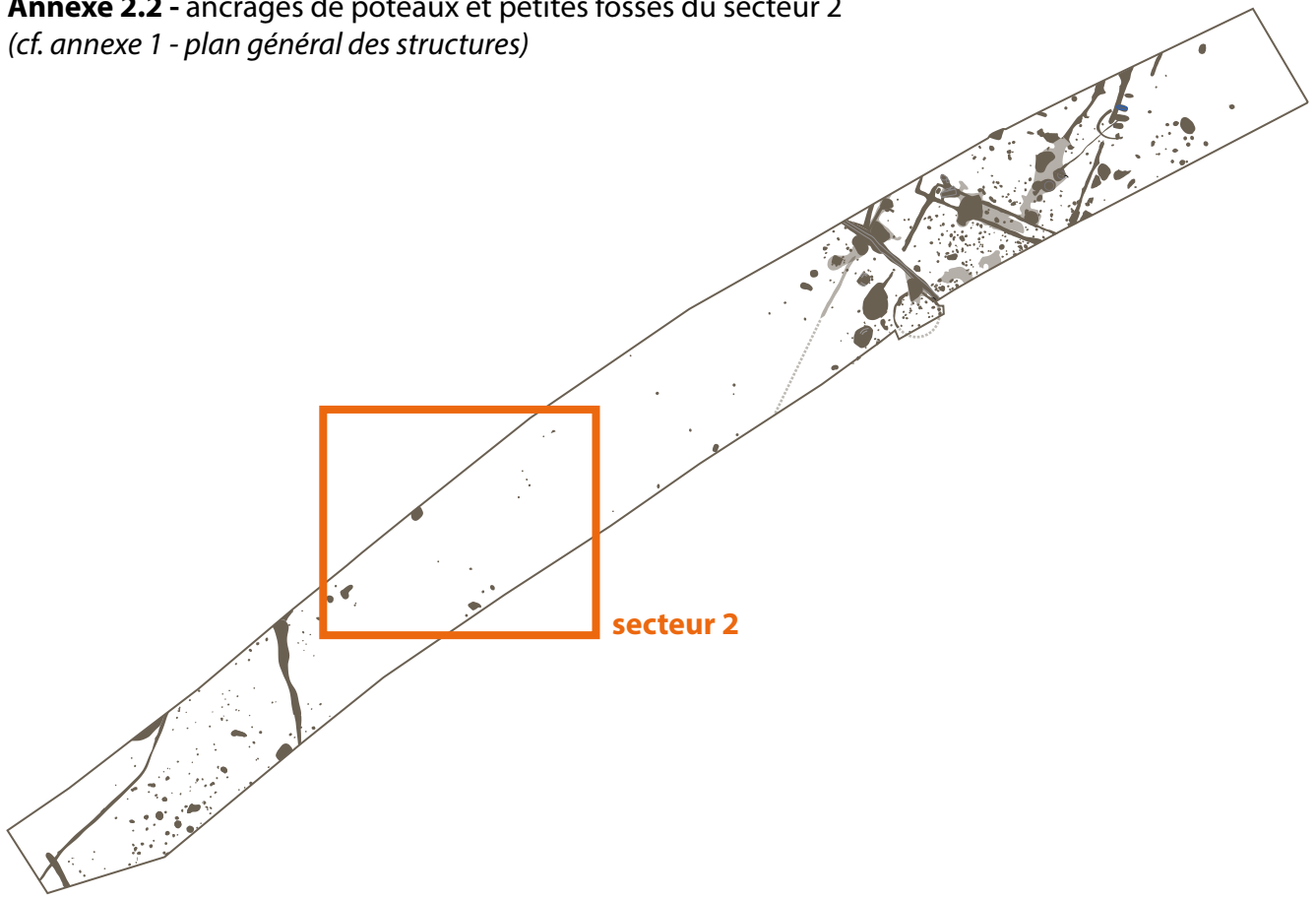


St	coupe	L	prf	mobilier
1216		54 x 40	22	TCR
1217		60 x 50	22	Nodules TXX
1218		42	36	TCR, TXX
1219		36	16	OFA
1220		24	8	
1221		45	9	
1222	★	30	32	TCR
1224		54 x 38	20	
1225		30	21	TCR
1226		47	23	TCR, TXX
1227		50	40	
1230	★	25	20	
1231		30	16	
1232		30	10	
1233		20	22	
1234		38	20	TCR
1235		18	16	
1236		36 x 22	22	
1237		22	12	
1238		30 x 22	23	



★ TP n'ayant fait l'objet que d'une couverture photographique

Annexe 2.2 - ancrages de poteaux et petites fosses du secteur 2
(cf. annexe 1 - plan général des structures)



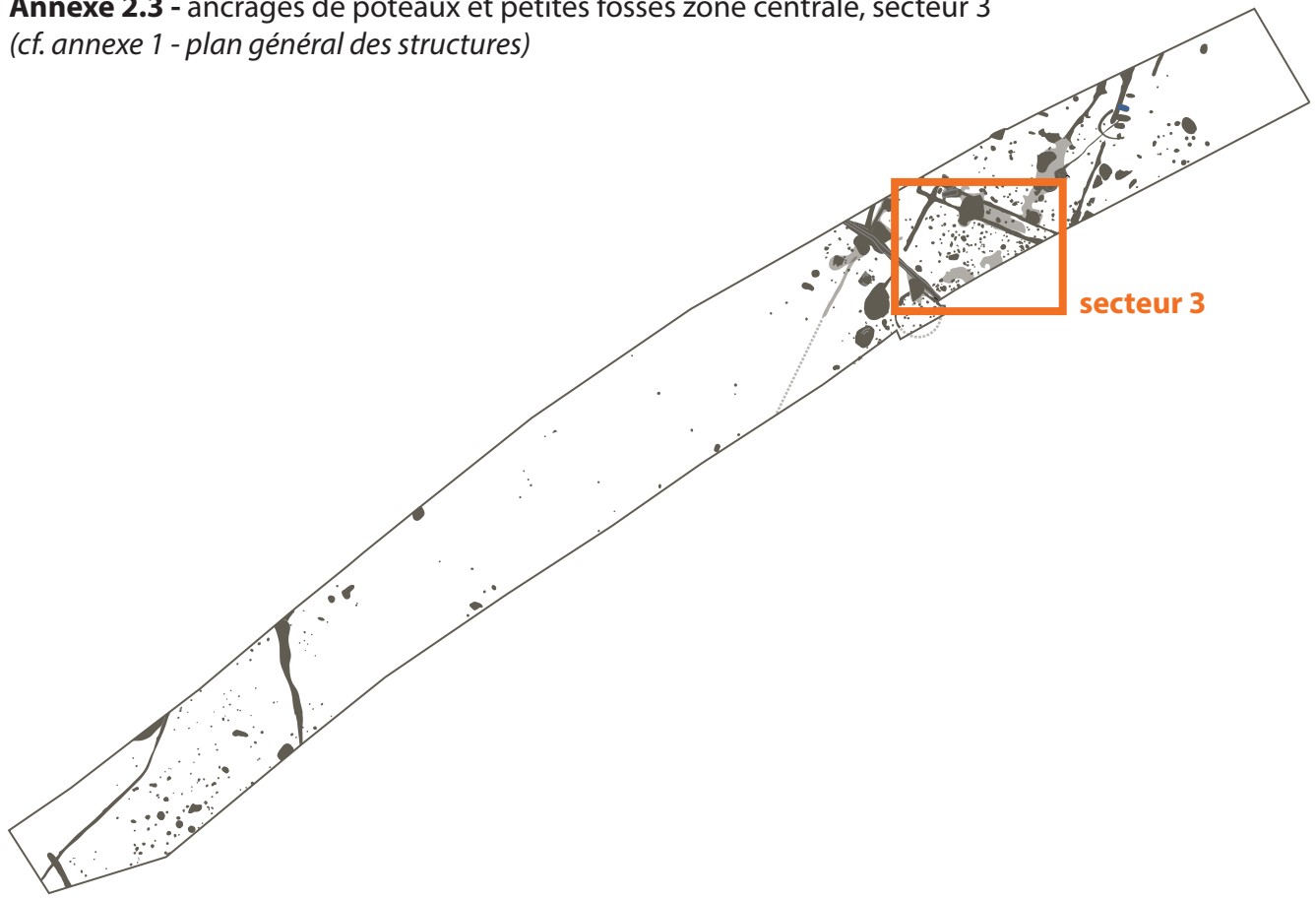
St	coupe	L	prf	mobilier
3494		88	20	TCR
3495		44	15	
3498	★	30	≤ 5	
3499		45	16	
3501	★	30	≤ 5	
3502		30	10	
3503	★	28	≤ 5	
3505		34	12	TCR
3506		50	54	TCR
3514		105	20	
3516	☆	46	≤ 5	
3517		77	13	TCR OFA MFE
3518	★	120	≤ 5	
3521	★	270		TCR TCA RLT
3522		46	20	
3712		80	15	TCR, OFA
3713		25	12	
3714		35	12	
3715		32	14	



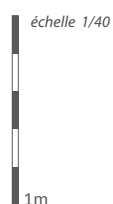
★ TP n'ayant fait l'objet que d'une couverture photographique

☆ TP n'ayant fait l'objet que de test manuel, sans couverture photographique (profondeur inférieur à 5 cm par rapport à la surface du second décapage)

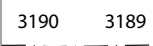











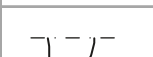


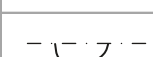


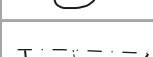
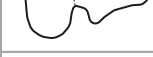
Annexe 2.3 - ancrages de poteaux et petites fosses zone centrale, secteur 3
(cf. annexe 1 - plan général des structures)



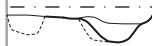




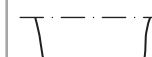







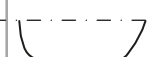

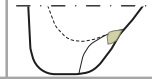



St	coupe	L	prf	mobilier
3082		38	18	TCR
3117	★	40	≤ 5	
3118	★	35	12	
3119	★	45	≤ 5	
3125		58	46	TCR OFA
3131		32	11	
3132		70	10	
3133		50	10	
3134	★	30	13	TCR TXX
3135		48	34	
3144		60	20	
3146		50	36	
3150		32	28	TXX
3151		40	23	IXX TCR OFA
3153		48	19	OFA
3154		90	30-45	OFA TCR
3157	★	30	15	
3159		44	22	
3160		42	20	



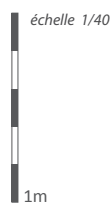
St	coupe	L	prf	mobilier
3161		30	12	
3162		43	16	TCR OFA
3163		93	32	TCR, OFA MFE
3165		42	57	TCR
3167		50	36	
3170		80	28	TCR OFA PCA
3172		50	50	TCR OFA
3173		38	22	
3174		34	32	TCR OFA
3176		46	24	TCR
3178		42	20	
3179		70	34	
3181		40	20	TCR
3182		44	15	TCR
3183		54	28	TCR
3184	★	40	≤ 5	
3186	★	35	≤ 5	
3187	★	25	≤ 5	
3188		32	38	

St	coupe	L	prf	mobilier
3189		46	32	TCR
3190		26	14	TCR OFA
3191		84	32	TCR OFA RLT
3192		34	32	
3193		32	12	
3194		35	≤ 5	
3195		40	25	
3196		36	28	TXX
3197		24	22	
3198		74	15	TCR
3199		18	10	
3200		70	24	
3201		28	14	
3202		42	32	TCR OFA
3203		80	26	TCR OFA
3204		82	24	OFA
3206		74	20	TCR OFA
3207		67	20	TCR, OFA
3208		30	20	TCR OFA
3209		48	20	OFA



St	coupe	L	prf	mobilier
3211		84	10	
3213		50	16	
3214		44	20	OFA
3215		22	6	
3217		85	49	TCR OFA
3221		60	≤ 5	TCR OFA
3222		49	25	TCR OFA RLT
3223		52	46	TCR OFA
3225		30	22	TCR
3227		68	40	TCR OFA
3228		55	≤ 5	
3229		70	40	
3230		85	20	TCR OFA
3233		67	26	TCR
3234		22	19	
3235		60	38	
3237		54	16	TCR OFA
3239		38	28	
3240		35	≤ 5	

St	coupe	L	prf	mobilier
3307		40	38	
3308		40	13	TCR
3318		60	22	OFA
3319		38	40	OFA TAC
3320		30	16	
3322		30	30	TCR OFA
3323		60	40	OFA
3324		36	32	OFA
3325	★	45	≤ 5	
3327		68	30	TCR OFA
3328		58	17	TCR OFA
3327		68	30	TCR OFA
3328		58	17	TCR OFA
3333		66	41	TCR OFA RLT
3545		50	40	TCR RLT MFE
3547		42	42	TCR
3548		40	35	TCR
3549		62	33	
3554		24	24	
3555		30	12	



St	coupe	L	prf	mobilier
3577		42		TCR MFE
3578		36	18	
3579		32	22	TCR
3583		84		TCR OFA
3584		44	22	TCR OFA TAC PAN OFA, TCR,
3585		66	26	TXX
3586		30	18	
3587		30	5	
3592		36	32	TCR
3593		18	15	
3594		36	32	
3595		20	14	TCR
3596		82	24	OFA, TCR
3597		110	22-33	TCR TAC
3598		40	24	TCR
3599		45	26	TCR OFA
3600		28	10	
3604		47	27	TCR OFA
3605		50	24	
3606		47	25	MFE

St	coupe	L	prf	mobilier
3607		34	28	PCA
3608		30		TCR OFA
3609		min.50	30	TCR OFA MCU
3610		50	30	TCR TXX RLT
3611		65	32	TCR OFA
3612		32	17	TCR
3613	★	45	mini 40	
3656	★	32	≤ 5	
3657	★	35	≤ 5	
3658		60	20	
3659	★	33	≤ 5	
3660	★	32	≤ 5	
3662		30	20	TCR
3663		44	76	TCR
3664	★	38	≤ 5	
3665	★	42	≤ 5	
3670		44	18	
3673	★	27	≤ 5	
3674		60	14	
3675	★	50	≤ 5	

St	coupe	L	prf	
3676		40	28	TCR
3678	★	29	≤ 5	
3679	★	40	≤ 5	
3680	★	29	≤ 5	
3683	★	85	27	TCR OFA

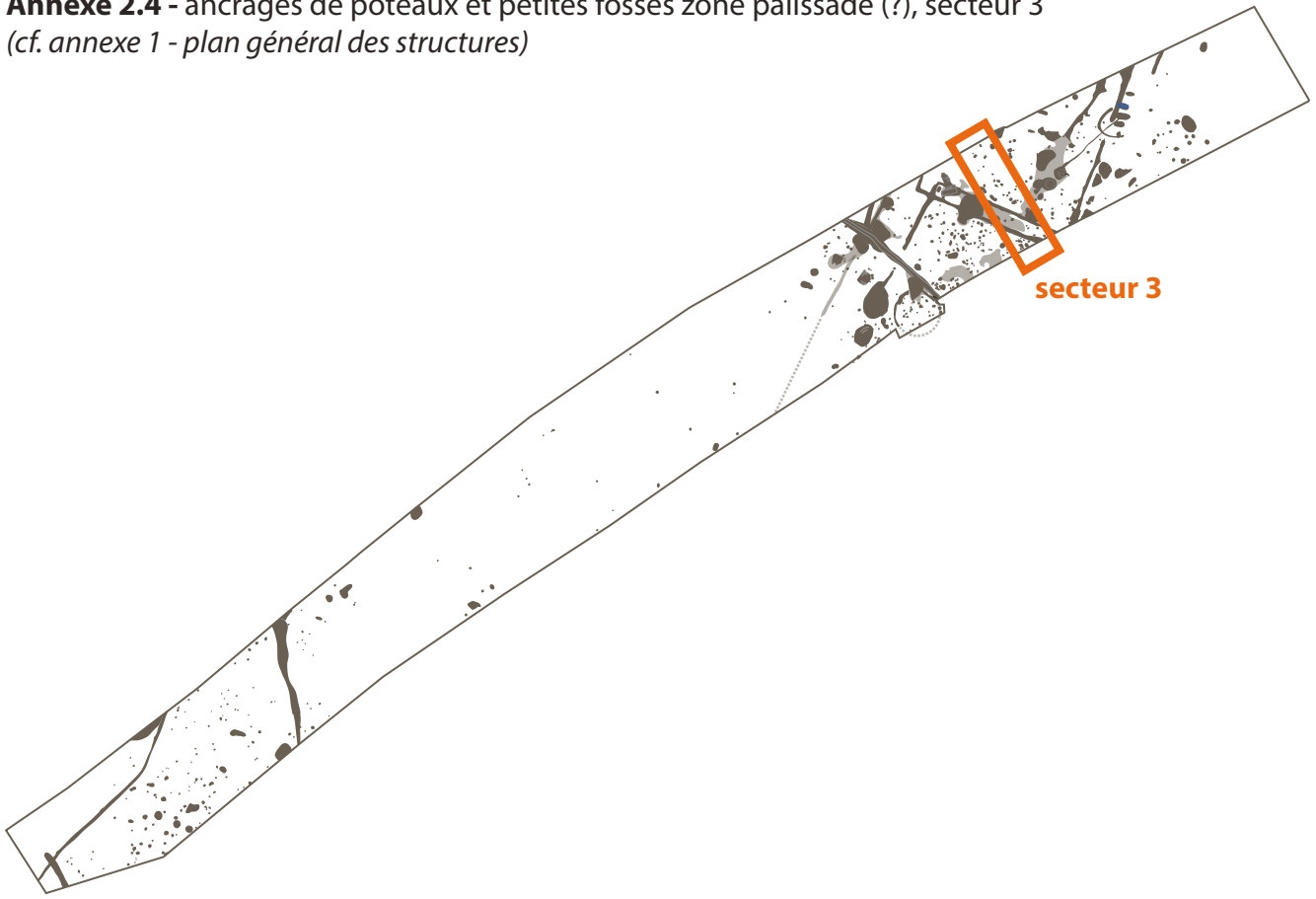
phase 3 La Tène ancienne - La Tène moyenne (IVème-IIIème s. av. J.-C.)

phase 4 La Tène moyenne - La Tène finale (IIIème-1er s. av. J.-C.)

★ structure n'ayant fait l'objet que d'une couverture photographique



Annexe 2.4 - ancrages de poteaux et petites fosses zone palissade (?), secteur 3
(cf. annexe 1 - plan général des structures)



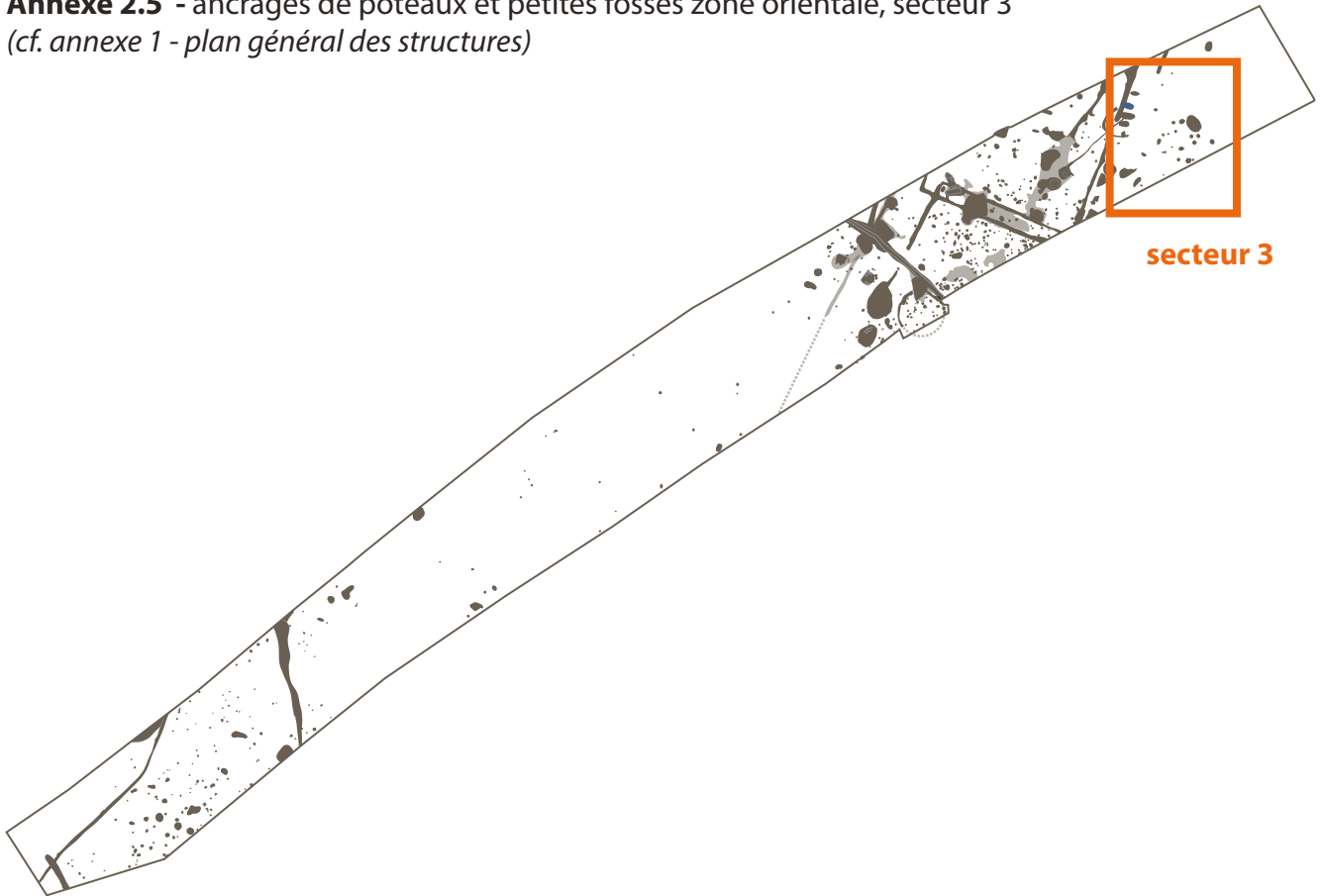
St	coupe	L	prf	mobilier
3082		38	18	TCR
3084/ 3535		76 70	48 40	TCE, OFA, TAC, MCU, RLT
3131		32	11	
3133		50	10	
3142		40	18	
3143		44	20	OFA
3144		60	20	
3146		50	36	
3147		40	38	OMA, TAC, TCR
3148		40	19	TCR, OFA
3149		150	40-32	OFA, TAC, TCR
3150		32	28	TXX
3151		40	23	TXX, OFA, TCR
3264		70	22	TCR
3265		70	48	TCR, OFA, OMA, TXX, MFE
3266		53	17	TCR

St	coupe	L	prf	mobilier
3268		44	32	
3269		60	10	OFA, TCR
3280		70	14	
3281		40	6	TXX
3282		30	10	
3283		40	23	
3284		114	16	
3285		58	20	TXX
3286		22	16	
3287		17	10	
3288		40	9	OFA
3289		25	20	
3312	★	25	4	TCR
3547		42	42	TCR
3548		40	35	TCR
3549		62	33	
3613	★	45	mini 40	



★ TP n'ayant fait l'objet que d'une couverture photographique


Annexe 2.5 - ancrages de poteaux et petites fosses zone orientale, secteur 3
(cf. annexe 1 - plan général des structures)



St	coupe	L	prf	mobilier
3010		48	20	
3015		50	5	
3017		65	22	TCR, OFA
3019	★	60	≤5	
3020		50	8	TCR OFA
3022		36	16	
3023	★	50	≤5	
3024		70	13	TCR OFA
3025		40	18	
3030		40	22	
3032	☆	50	≤5	TCR
3036	☆	58	≤5	
3037	☆	100	≤5	
3038		38	10	
3040	★	86	≤5	
3044		30	13	RLT
3055		94	38	RLT MFE
3057	★	55	15	
3058	★	45	10	
3059	★	60	10	

St	coupe	L	prf	mobilier
3620/ 3053		108	40	
3621/ 3049		70	32	
3622		70	14	
3623		84	28	
3624		60	34	
3625	★	47	≤5	
3626		82	30	RLT
3628	★	80	18	
3629	★	70	≤5	
3630	★	25	≤5	
3631	★	32	≤5	
3632/ 3047		56	28	TCR, CIN RLT TAC
3633/ 3052		54	20	
3634/ 3073	☆	36	≤5	
3635	☆	45	≤5	
3638		30	16	
3639/ 3077		34	20	RLT
3640/ 3076		48	15	
3643		82	30	



St	coupe	L	prf	mobilier
3644/ 3070	★	40	8	
3647	☆	43	≤5	
3648/ 3041		58	16	
3650/ 3092	★	48	≤5	
3652/ 3046	☆	80	≤5	
3653/ 3048	★	34	≤5	

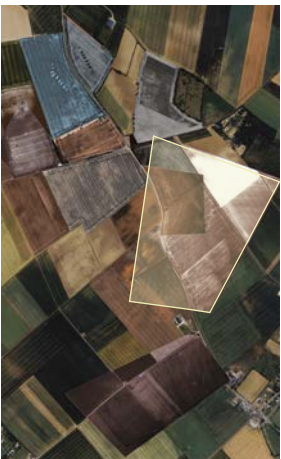
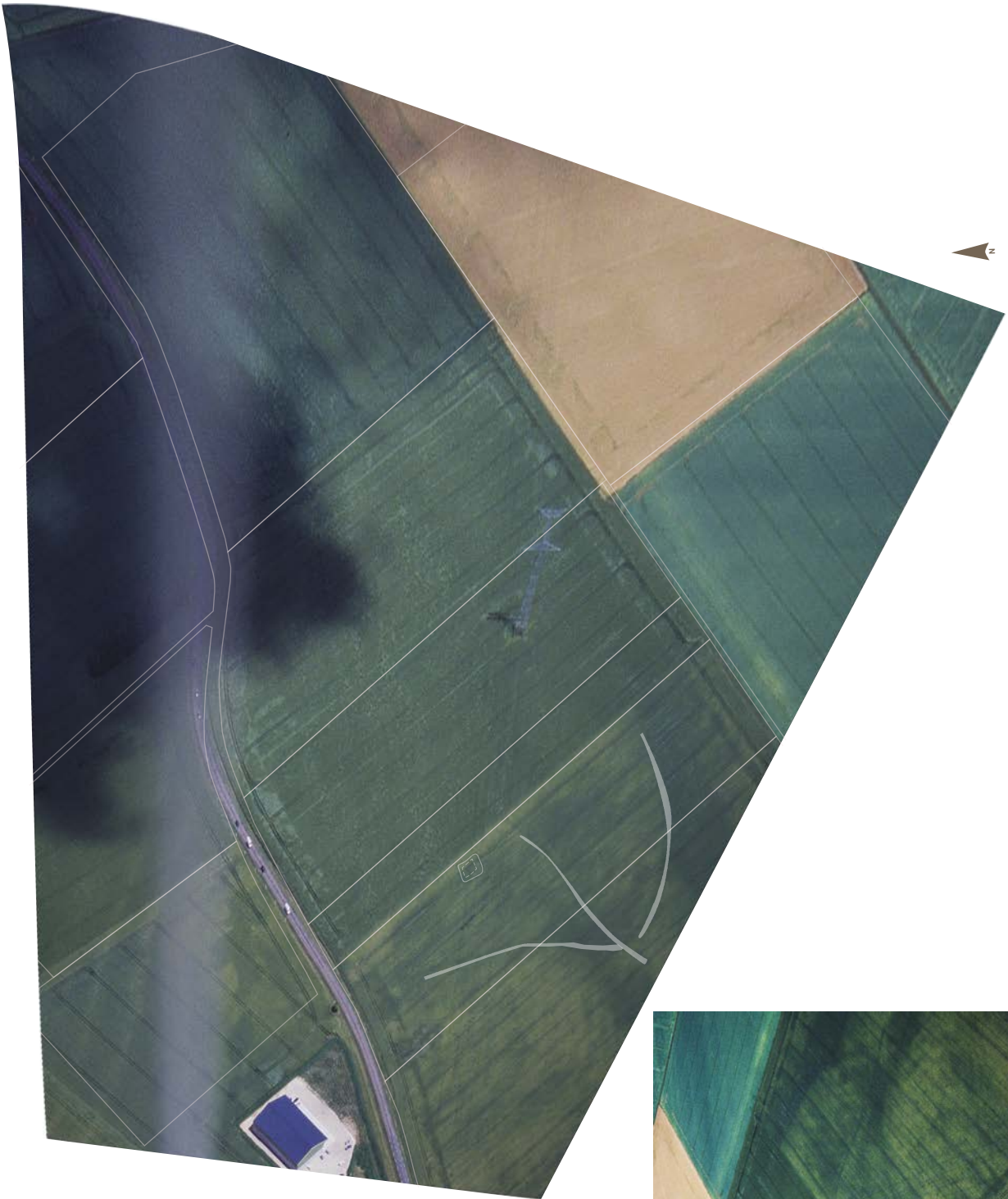


★ TP n'ayant fait l'objet que d'une couverture photographique

☆ TP n'ayant fait l'objet que de test manuel, sans couverture photographique
(profondeur inférieur à 5 cm par rapport à la surface du second décapage)

Annexe 3

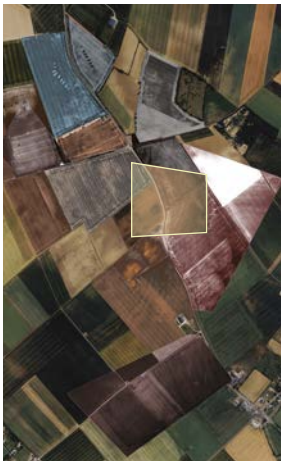
Photographies aériennes des abords du sanctuaire



Esquay-Notre-Dame
Le Mesnil (14 249 0008)
parcelles ZB 87, ZB 85
(SIG : Cécile Riquier - CD14)



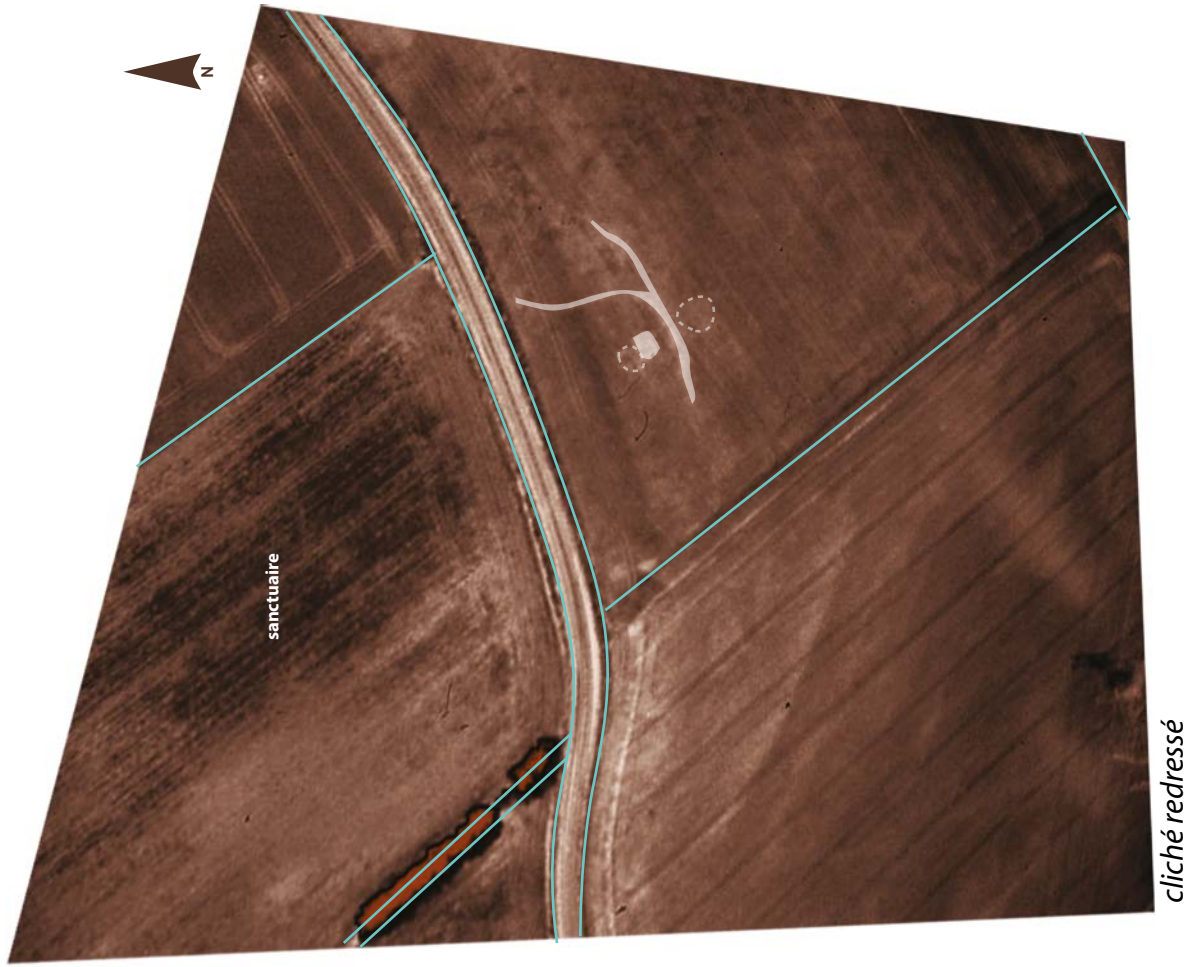
SRA Basse-Normandie, Jean Desloges,
campagne 2004 (2004-F19-10)



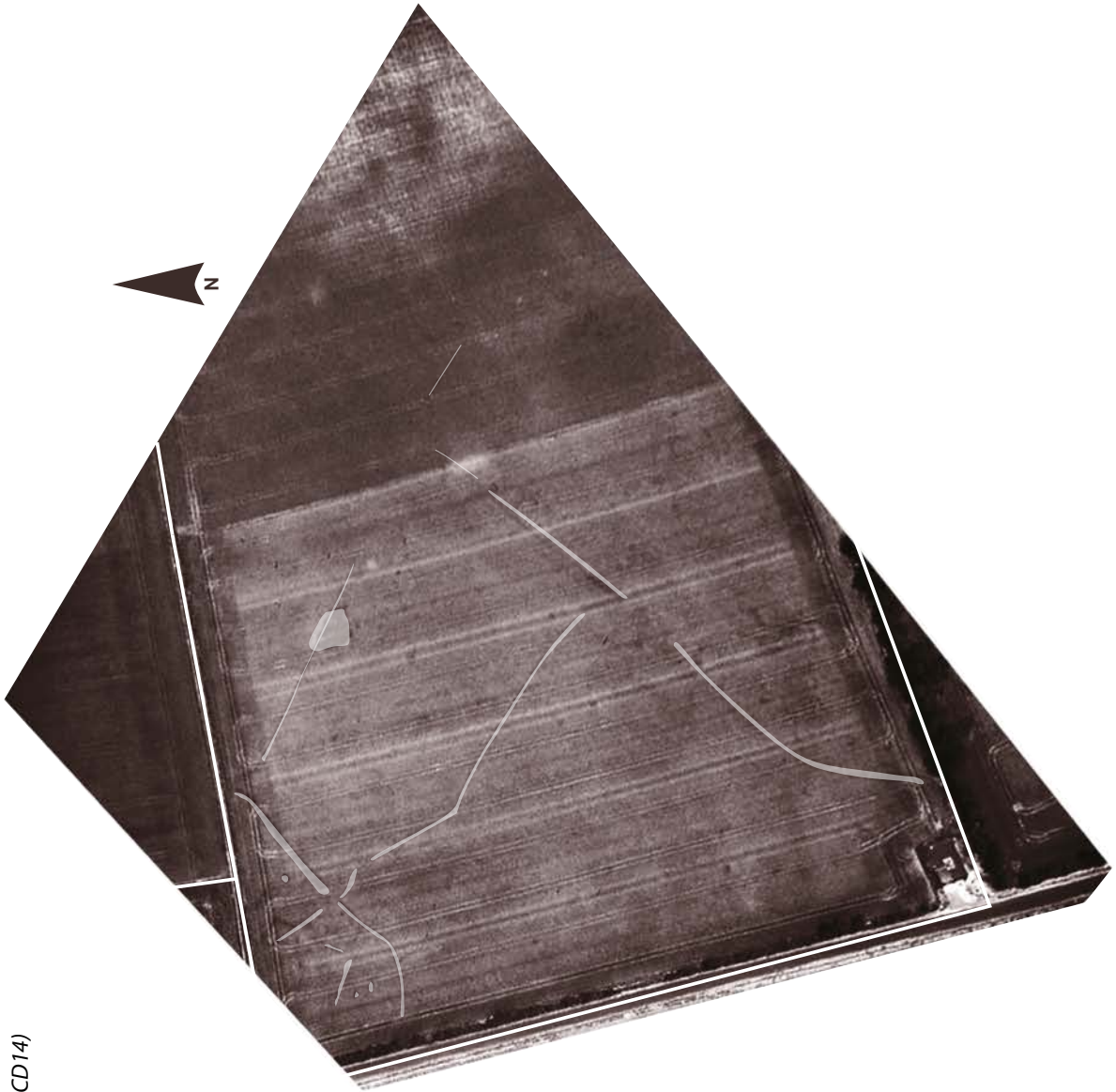
Esquay-Notre-Dame
Croix des Filandriers(14 249 0010)
parcelle ZB11
(SIG : Cécile Riquier - CD14)



SRA Basse-Normandie, Jean Desloges, campagne 2001
(2001-F13-12)



Fontaine-Etoupefour
Le long du Chemin Haussé, système d'enclos Age du Fer (14 274 0016)
parcelle ZB421
(SIG : Cécile Riquier - CD14)



SRA Basse-Normandie, Jean Desloges, campagne 2001
(2001-F17-3)

Annexe 4

Le mobilier céramique protohistorique

NinaBoulogne (CD14)

LE MOBILIER CÉRAMIQUE PROTOHISTORIQUE

(NINA BOULOGNE – CD 14 AVEC LA CONTRIBUTION DE PIERRE GIRAUD – CD 14)

La fouille du site de Baron/Odon a permis de mettre en évidence plusieurs occupations qui couvrent le Bronze final/Hallstatt d'une part et La Tène d'autre part. Le mobilier céramique recueilli vient ainsi s'ajouter aux ensembles volumineux mis au jour lors d'opérations archéologiques récentes telles que Creully « Le Clos de l'Épinette » et Bretteville L'Orgueilleuse « Le Bas des Près ». Il permet de mieux appréhender les productions céramiques dans un secteur de transition entre la Plaine de Caen et les contextes occidentaux du département et vient appuyer les observations déjà réalisées sur l'existence de différents faciès céramique au sein des contextes régionaux.

Il a semblé ainsi particulièrement intéressant de croiser ces données avec des ensembles céramiques issus des contextes de l'Est de la Plaine de Caen d'une part et les corpus mis au jour dans le Bessin et la Manche d'autre part.

Le secteur géographique de la fouille ayant fait l'objet d'opérations archéologiques anciennes lors des années 1950 à 1970, il semblait également pertinent de reprendre les anciennes données et de les croiser avec les résultats de l'étude afin de mieux appréhender les occupations protohistoriques observées autour de l'emprise et notamment celles qui avaient été perçues sous les niveaux stratigraphiques du sanctuaire antique de Baron/Odon.

1. Présentation du lot :

L'ensemble du mobilier céramique, tout secteur confondu, est constitué de 2825 restes pour un poids total de près de 33 kg. 266 NMI bords ont été comptabilisés et l'ensemble des individus (NEI) est estimé à 697.

Le comptage indique le nombre de restes après recollages des cassures fraîches (NR). Le NEI (Nombre Estimé d'Individus) est calculé à partir de tous les critères observables (formes, techniques, décors, pâte). Le NMI a quant à lui été comptabilisé à partir des bords.

2. Répartition spatiale du mobilier céramique :

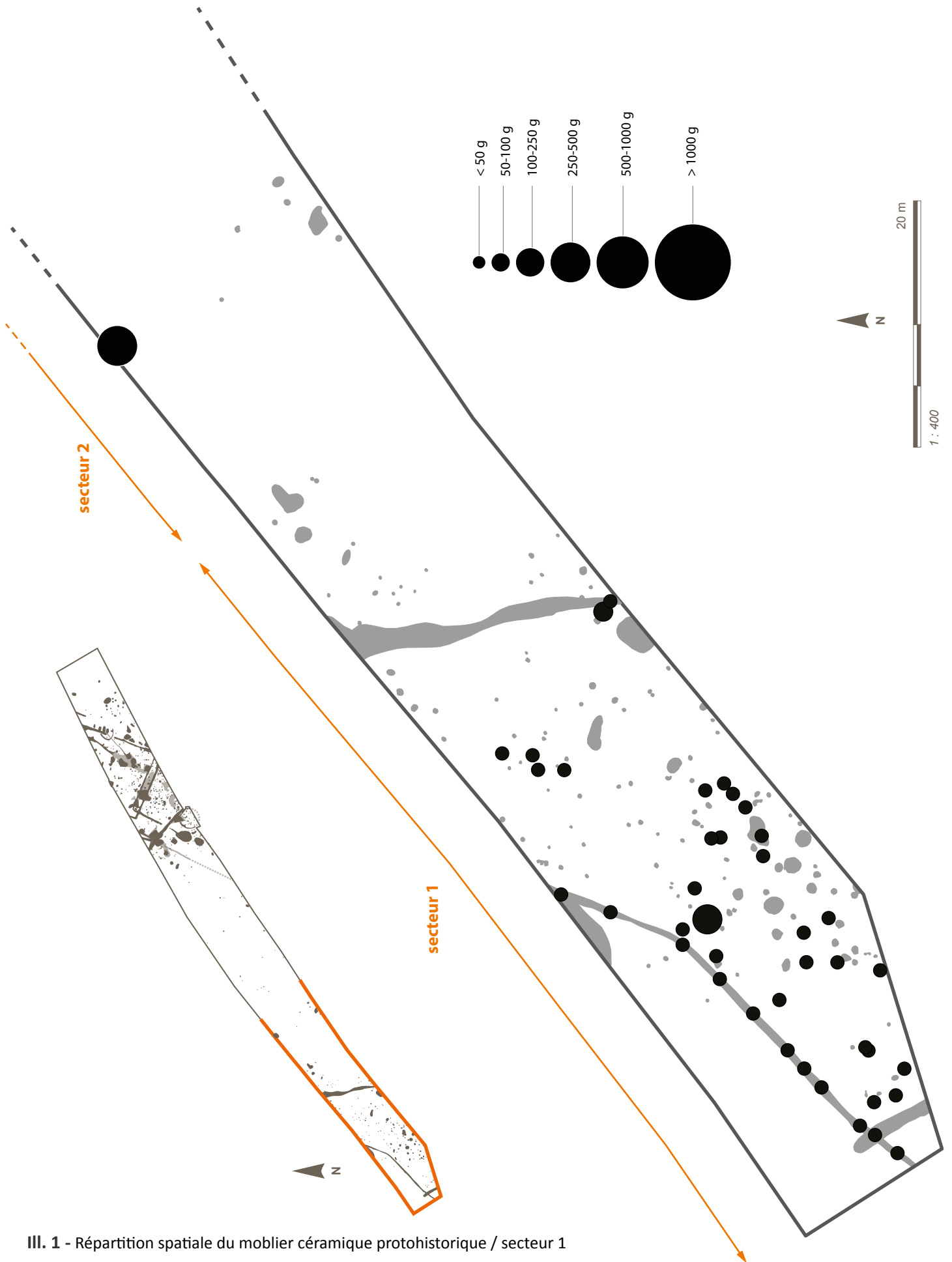
Secteur 1 (ill. 1) : le mobilier céramique a été mis au jour au sein de plusieurs trous de poteaux, disséminés sur l'ensemble de l'emprise du secteur 1 et toujours dans des quantités très faibles (rarement plus d'une dizaine de tessons par structure). Près d'un tiers des restes ont été découverts au sein du fossé 1001 qui a également livré du mobilier céramique antique dans des proportions similaires.

Secteur 3 (ill. 2) : la répartition du mobilier dans le secteur 3 révèle une forte dispersion des restes céramiques. Ces derniers ont été mis au jour dans près de deux cent structures, réparties sur l'ensemble de l'emprise, dans de plus fortes proportions dans le secteur Nord-Ouest. Un tiers du mobilier provient des fosses. Le restant a été découvert dans des proportions similaires (autour de 15%), au sein des trous de poteaux, des structures de stockage, des fossés et dans une moindre mesure (6%) de l'aqueduc. Une sépulture, localisée entre les deux secteurs a livré une quantité importante de mobilier céramique (une cinquantaine de fragments soit 1kg de restes).

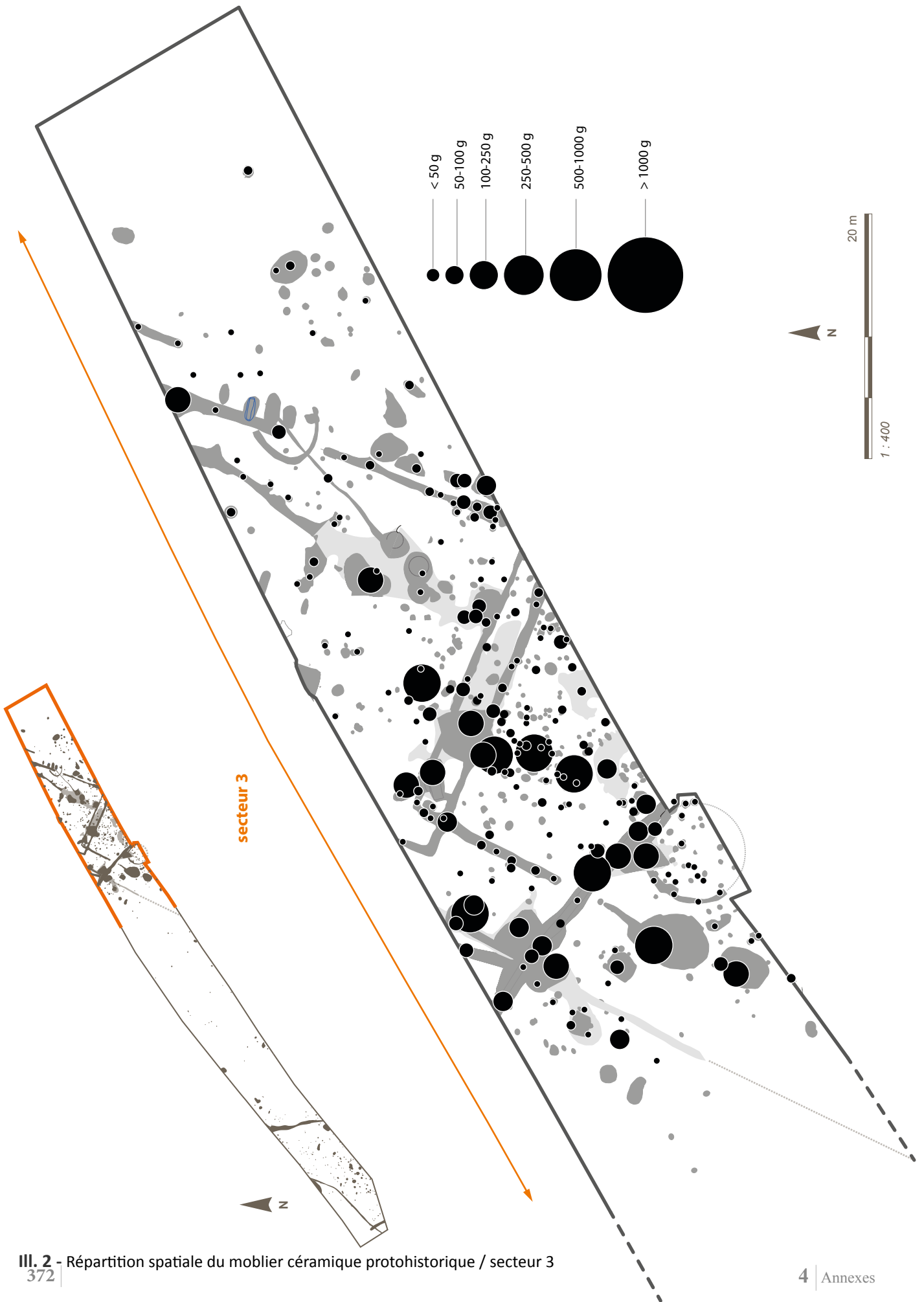
3. Méthode d'étude :

La datation du mobilier céramique protohistorique s'est essentiellement axée sur les éléments de formes et de décors apportant des indices chronologiques, en l'absence de phasage stratigraphique observé sur le site.

Les restes protohistoriques mis au jour au sein des fossés ont été découverts dans des proportions similaires à celles du mo-



III. 1 - Répartition spatiale du mobilier céramique protohistorique / secteur 1



III. 2 - Répartition spatiale du mobilier céramique protohistorique / secteur 3

bilier gallo-romain. Le manque de lisibilité des niveaux stratigraphiques au sein des structures n'a pas permis de mettre en évidence la nature des structures protohistoriques préalables au parcellaire gallo-romain. Un phénomène comparable est observé dans les comblements de l'aqueduc. De même, de nombreuses fosses protohistoriques ont été fortement remaniées par les occupations postérieures.

La méthode d'étude s'est ainsi décomposée en deux temps : le traitement du mobilier par structure, puis le regroupement des ensembles céramiques les plus cohérents. Deux grandes périodes chronologiques ont été mises en évidence : une occupation du site au Bronze final ou au Premier Age du fer localisée dans le secteur 1 et une ou plusieurs occupations s'échelonnant de la fin de La Tène ancienne au tout début de La Tène finale, au sein du secteur 3.

Dans un second temps, les données issues de l'étude ont été couplées avec celles des fouilles anciennes ce qui a permis de mettre en évidence l'existence de plusieurs occupations protohistoriques localisées en contrebas de l'emprise de fouille, sous les niveaux du sanctuaire gallo-romain et à remis en question les datations proposées lors des campagnes de fouille des années 1950 à 1970 (Bertin 1977).

4. Aspects technologiques :

Les observations effectuées sur les vases ont concerné le type de façonnage, l'épaisseur, la couleur des tessons, ainsi que la nature et la densité des inclusions qui ont été identifiés à l'œil nu et à la loupe binoculaire.

Les récipients semblent essentiellement modelés mais une finition au tour pourrait être envisageable pour bon nombre d'entre eux. En effet, si aucune trace de stries internes ne vient appuyer l'hypothèse de l'utilisation d'un tour rapide, le soin apporté au lissage et à la régularité de certains vases invite à supposer l'usage d'un tour lent en phase finale de montage. Près de la moitié des individus typologiques semblent ainsi en avoir bénéficié. Environ 10% des vases ont subi un polissage de leur parois externes et/ou internes et près de 65% d'entre eux sont soigneusement lissés.

Les teintes des fragments sont variées, les surfaces et les parois internes des vases oscillant entre le brun et des couleurs plus claires, allant du rouge au beige.

Huit types de pâtes ont été identifiés. Ils se différencient selon la nature des inclusions et leur densité. On distingue les pâtes à inclusions denses (qui représentent plus de 20% de la matrice), à densité moyenne (entre 5 et 20% de la matrice) et à inclusions éparses (inférieures à 5% de la matrice)¹. Les inclusions présentent un aspect sub-anguleux et/ou sub-arrondi et se composent d'éléments siliceux (majoritairement des quartz et des micas), d'éléments calcaires (coquilles ou nodules), de nodules de couleur rouge ou brun non identifiés qui pourraient correspondre à de la chamotte, des grumeaux d'argile ou des nodules ferreux et enfin, dans une faible proportion, de sables glauconieux. Les groupes de pâtes ont été établis en fonction du dégraissant principal des matrices argileuses.

Groupes :

Type 1 : pâte à éléments calcaires majoritaires.

1A : inclusions éparses, inférieur et supérieur au mm.

1B : inclusions à densité élevée, inférieur et supérieur au mm.

1C : inclusions à densité élevée, inférieur et supérieur au mm, présence d'éléments siliceux éparses ou à densité moyenne.

Type 2 : pâte à dégraissant fin difficilement observable, composé d'éléments siliceux et/ou calcaires.

Type 3 : pâte à micas denses.

3A : inclusions denses, inférieur et supérieur au mm.

¹ D'après les propositions de F. Boulvain sur l'identification microscopique des principaux constituants des roches sédimentaires. Université de Liège, Département de Géologie. (Boulvain 2011).

3B : inclusions moyennes à denses, supérieur au mm, présence d'éléments siliceux denses ou éparses.

Type 4 : pâte à éléments siliceux majoritaires.

4A : inclusions siliceuses éparses, inférieur et supérieur au mm, présence de micas fins éparses.

4B : inclusions siliceuses, présence de nodules rouges.

4C : inclusions siliceuses, présence d'éléments calcaires.

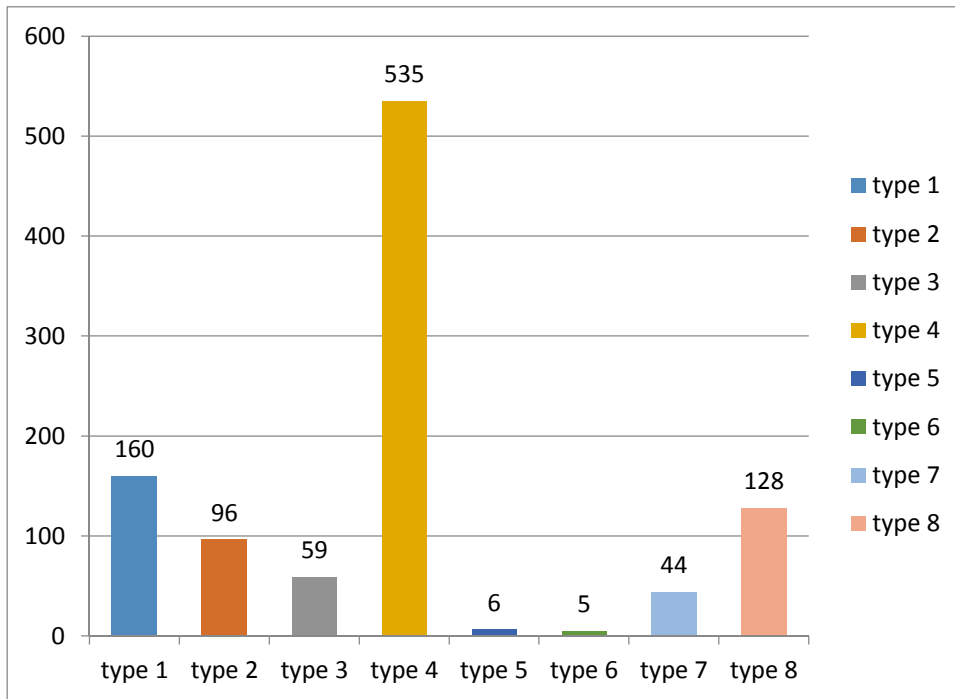
4D : inclusions siliceuses denses, inférieur et supérieur au mm.

Type 5 : pâte à sables glauconieux.

Type 6 : pâte à vacuoles et éléments siliceux éparses.

Type 7 : pâte à nodules rouges et micas.

Type 8 : pâte à éléments calcaires, nodules rouges, micas et parfois quartz.



III. 3 - proportion de céramique par type technologique

Le type 4 à éléments siliceux est de loin le mieux représenté avec 52% des restes. Les autres dégraisants constituent entre 6 et 16% des restes à l'exception des pâtes vacuolaires de type 6 et à glauconies de type 5 qui représentent moins d'1% des tessons. L'ensemble des phases chronologiques du site livre des proportions comparables entre les types de dégraisants. Les types 4, 8 et 1 y constituent toujours la majorité des restes mis au jour.

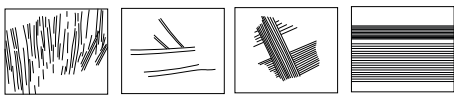
5. Répertoire décoratif (ill. 4) :

Huit décors ont été observés au sein de l'ensemble céramique. Ils s'inscrivent dans le répertoire commun à toutes les séries locales et régionales du Nord-Ouest de la Gaule durant le second Age du fer.

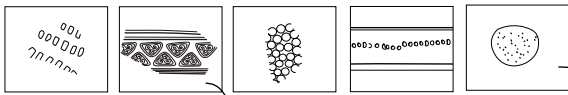
5.1. Les décors incisés :

on distingue parmi les décors incisés des motifs obliques en registre et des cannelures.

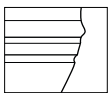
Décors peignés



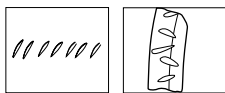
Décors estampés



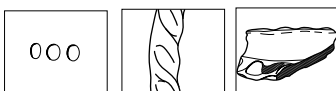
Cordons



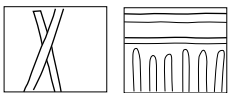
Décors incisés



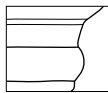
Décors impressionnés



Décors lissés



Décors moulurés



III. 4 - Typologie des décors

Les traits obliques sont observés sur la panse ou le bord des poteries. Ils sont connus dès le 1^{er} Age du fer et disparaissent progressivement durant le second Age du fer pour devenir rares à La Tène finale. Ces motifs sont peu représentés au sein du corpus. On dénombre ainsi sept individus.

Les cannelures se présentent comme des traits horizontaux, le plus souvent simples mais aussi doubles, multiples, ou sous la forme de cannelures labiales. Elles constituent les 2/3 des décors de l'ensemble céramique. Attestées dès la fin de La Tène ancienne, elles deviennent récurrentes durant les trois derniers siècles de notre ère jusqu'à constituer le décor le plus fréquent dans les ensembles céramiques. Les cannelures labiales internes, souvent présentées comme caractéristique des ensembles céramiques armoricains du second âge du fer sont particulièrement bien représentées sur l'ensemble de la Basse-Normandie et sont représentées par une trentaine d'individus sur le site de Baron/Odon. Leur taille tend à s'affiner progressivement jusqu'à ne constituer qu'un simple filet à la fin de La Tène. Le registre de triples cannelures est particulièrement bien connu dans les ensembles céramiques de la Plaine de Caen où ils constituent un décor typique des productions à partir du III^{ème} siècle avant notre ère et surtout de la fin de La Tène. Six individus ont reçu ce décor.

5.2. Les décors impressionnés :

ils consistent en des motifs circulaires et sont généralement observés sur le bord ou à la jonction col/panse des poteries. Ce décor, hérité du premier Age du fer, devient sporadique à partir de La Tène moyenne. Une dizaine d'individus est concernée par ce type de motifs.

5.3. Les cordons :

les décors de cordons sont caractéristiques des phases finales de La Tène mais sont attestés dès le III^{ème} siècle avant notre ère. Ils sont ici représentés par sept individus et sont appliqués à la jonction col/panse ou sur l'épaule des vases, souvent délimités par des cannelures. Certains exemplaires rappellent les céramiques fines à cordon des contextes armoricains, production qui caractérise la fin du second Age du fer (Daire 1992).

5.4. Les décors lissés :

ils forment des registres de croisillons ou de bâtonnets verticaux. Ces types de motifs se rencontrent dès La Tène moyenne et caractérisent les deux derniers siècles avant notre ère. Sept décors lissés ont été observés au sein du lot.

5.5. Les décors graphités :

un seul décor graphité a été observés au sein de l'ensemble céramique. Il s'agit d'un décor couvrant, appliqué dans la face interne et externe d'un vase à profil globulaire dont la forme n'a malheureusement pas pu être restituée. Connus dès La Tène ancienne, ce décor est encore présent jusqu'au tout début de La Tène finale. Les décors graphités sont caractéristiques des contextes armoricains au sein desquels les gisements de graphite sont très abondants et qui peut concerner plus de 30% de la production d'un site. Parmi les exemplaires mis au jour à proximité géographique du site de Baron/Odon, on peut citer ceux d'Ifs « Object'Ifs Sud » (Cherel 2004), Creully « Le Clos de l'Épinette » (Jahier 2012), Cairon « Les Ecoreuils II » (Giazzon 2012) ou encore Sarceaux « Projet de plateforme logistique » (Lepaumier 2014).

5.6. Les décors estampés :

Ils sont observés dès la fin du premier Age du fer dans notre région et deviennent marginaux à la fin de La Tène où ils sont remplacés par des motifs lissés. On distingue cinq registres de décors estampés :

Le décor en balle de golf. Il est appliqué sur un fragment de panse. Ce type de motif est présent au sein des ensembles du III^{ème} et du IV^{ème} siècle avant notre ère. On retrouve ce type de motif à Cagny « Projet Décathlon » (Giraud 2009), Ifs « Object'Ifs Sud » (Cherel 2004) et Orval « Les Pleines » (Lepaumier 2007) dans le courant du IV^{ème} siècle avant notre ère et au début du III^{ème} siècle avant J.-C., ainsi qu'à Saint-Martin-de-Fontenay « Le Grand Barberie » (Villarégut 2005) à la transition La Tène ancienne/La Tène moyenne.

Un décor de rectangles en séries linéaires a été lui aussi observé sur un fragment de panse.

Un décor de motifs triangulaires encadrant un triskèle a été mis au jour. Il s'agit là d'un décor actuellement inédit pour lequel aucun élément de comparaison n'a pu être trouvé. Ce type de registre s'apparente sans doute possible aux productions armoricaines au sein desquelles des motifs comparables sont fréquents. Plus proche de l'ensemble de Baron/Odon, nous pouvons citer le site de Bretteville-sur-Odon « Le Bas des Prés » (Besnard-Vauterin 2013) qui a livré un vase aux motifs apparentés de losanges encadrant un décor de quadricèle. Celui-ci appartient à la phase III du site attribuée au milieu du IV^{ème} siècle et au début du III^{ème} siècle avant notre ère.

Les registres de motifs poinçonnés linéaire se rencontrent sur une période chronologique large couvrant le Bronze final et l'Age du fer. Ils sont encadrés par deux cannelures et sont attestés sur deux individus.

Un registre original de pointillés estampés a été observé sur un individu. Il est encadré par deux cannelures horizontales et est appliqué à l'intérieur de cercles incisés sur la panse du vase. Aucune comparaison n'a pour l'instant été trouvée. Il est peut-être possible de rapprocher ce type de motif à deux vases mis au jour sur le site de Nécy « La Martinière » (Besnard-Vauterin 2006) dans l'Orne. Ils présentent eux aussi un col délimité par des cannelures qui encadrent des motifs pictés. Ces derniers sont attribués aux deux derniers siècles avant notre ère.

5.7. Les décors Peignés :

Ils forment des motifs linéaires horizontaux, verticaux, ou parfois les deux. Ils sont fréquents de La Tène ancienne à La Tène finale. Le décor à stries multiples, rappelle les décors caractéristiques des ensembles céramiques armoricains. Ils sont particulièrement observés durant La Tène moyenne. Les décors peignés concernent une quinzaine d'individus et sont appliqués sur l'ensemble de la panse des poteries.

5.8. Les décors moulurés :

ils sont connus dès La Tène moyenne et, bien que peu présents en Plaine de Caen, caractérisent les ensembles céramiques du Bessin, notamment de Putôt-en-Bessin « La Corneille Sud » (Herard 2009) ou d'Isigny-sur-Mer « Le Tuiley 2 » (Coupard 2013).

6. Répertoire typologique (ill. 5) :

Le lot est très fragmenté et peu de recollages ont pu être réalisés. 84 récipients possèdent un profil suffisamment complet pour pouvoir être rattachés à la typologie et seules cinq formes sont archéologiquement complètes, dont l'une correspond à dépôt primaire. Le diamètre, de même que l'orientation de certains vases, restent incertains.

Ce sont au total 137 éléments de formes et de décors qui ont pu être dessinés. Ils ont été réalisés à l'échelle 1/3. Sous chaque dessin est précisé le numéro de la structure et le numéro d'inventaire des éléments dessinés.

Les fonds (ill. 6) n'ont pas été pris en compte dans l'établissement de la typologie car malgré leur nombre (110 individus) ils sont fragmentés et ont rarement pu être rattachés à une forme. Ils sont généralement plats (n° 1) mais peuvent être débordants (n°2-3), à bourrelet (n°4-5), de type balustre (n°6), à pied annulaire (n°7-9) ou en couronne (n°10). Les bords (ill. 7) présentent de nombreuses variantes. Ils sont arrondis (n°1) ou aplatis (n°8), épaissis (n°2 et 11), en bourrelet (n°3-6), moulurés (n°7), à marli (n°9) ou à méplat oblique (n°10).

6.1. Formes ouvertes

Profils tronconiques :

Type 1 : forme ouverte à panse continue divergente.

1A : bord à méplat horizontal.

1B : bord épaissi arrondi.

1C : bord à méplat horizontal et bourrelet interne.

1D : bord en bourrelet.

Type 2 : forme ouverte à panse rectiligne continue.

2A : bord en bourrelet.

2B : bord arrondi.

2C : bord à méplat horizontal.

Type 3 : forme ouverte à panse convexe légèrement rentrante.

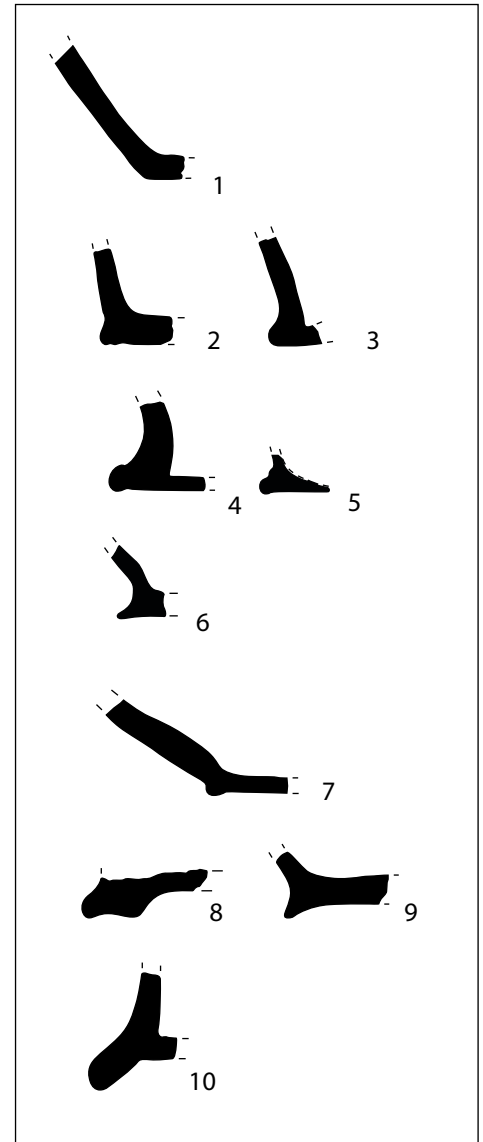
3A : bord droit arrondi.

3B : bord rentrant arrondi.

Profils carénées :

Type 4 : forme ouverte à bord droit et panse rectiligne divergente.

4A : bord à méplat horizontal et col droit.



1 : fond plat

2-3 : fonds plats légèrement débordants

4 : fond plat à bourrelet

5 : fond plat mouluré à bourrelet

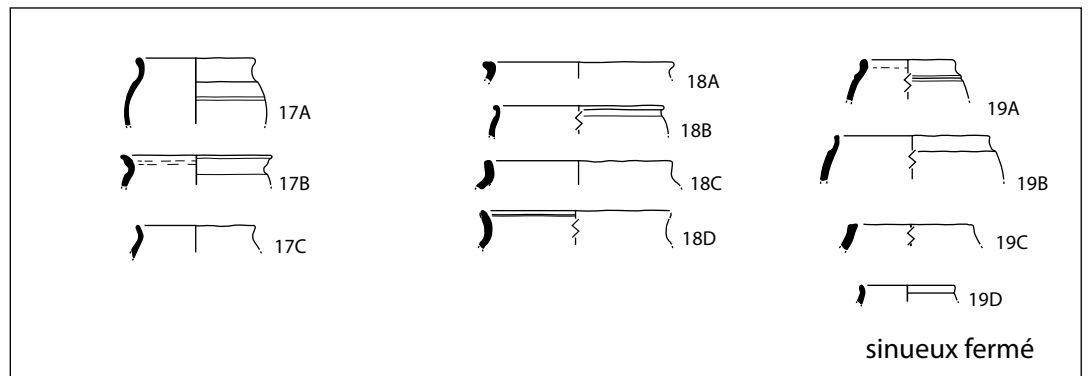
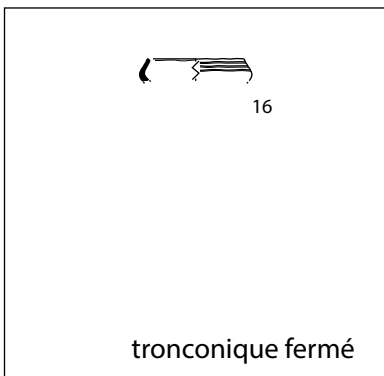
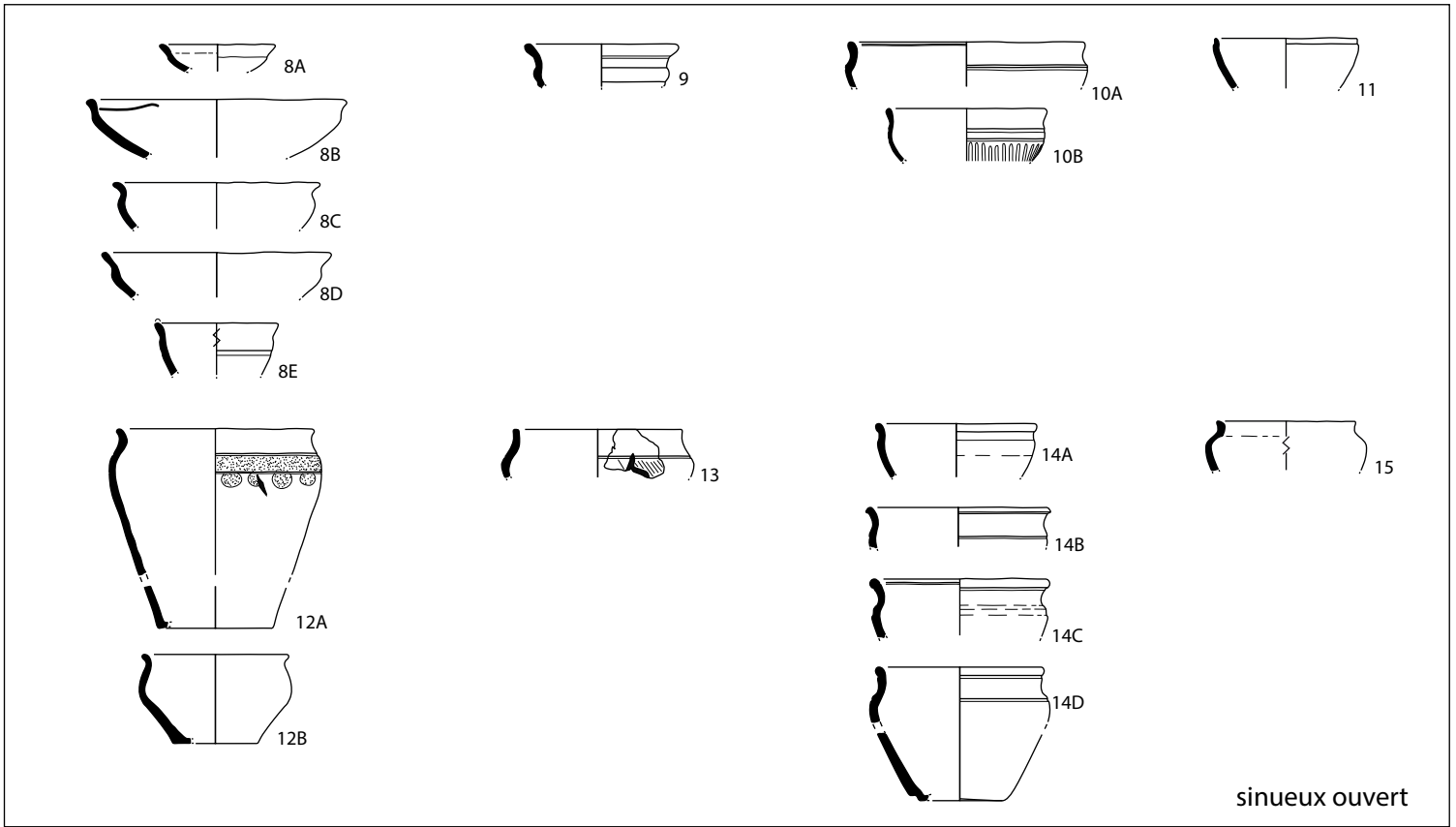
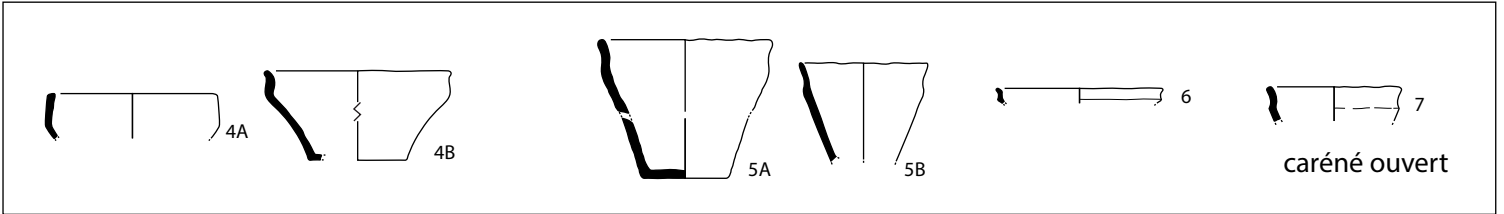
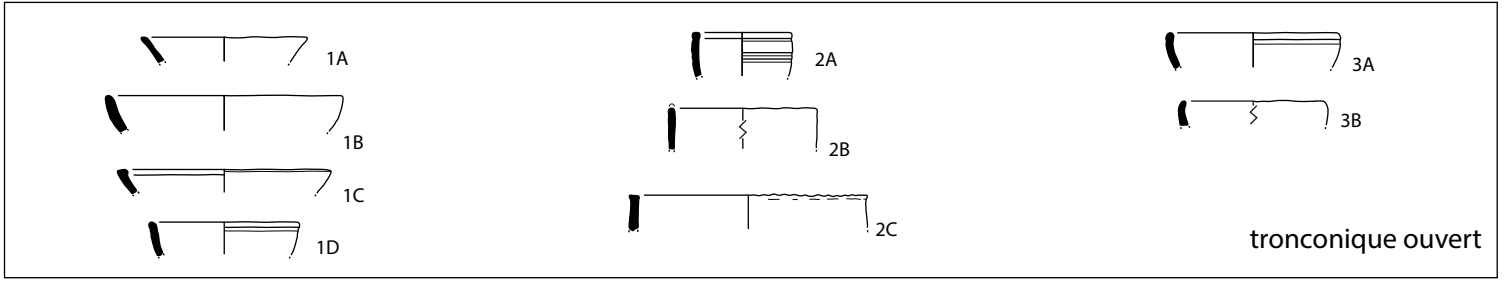
6 : fond plat débordant type balustre

7 : fond plat à petit pied annulaire

8-9 : fonds à pied annulaire

10 : fond en couronne

III. 6 - Typologie des fonds



III. 5 - Typologie des formes

4B : bord affiné divergent et col droit.

Type 5 : forme ouverte à petit col et panse rectiligne divergente.

Type 6 : forme basse ouverte à col concave et panse rectiligne divergente.

Type 7 : forme moyenne ouverte à col concave et panse rectiligne divergente.

Profils sinueux :

Type 8 : forme basse et moyenne ouverte à bord divergent et panse convexe divergente.

8A : forme basse ouverte à bord divergent et panse convexe.

8B : forme basse, bord épaissi arrondi.

8C : bord épaissi arrondi divergent.

8D : bord rectiligne éversé.

8E : bord arrondi légèrement divergent.

Type 9 : forme moyenne ouverte à bord épaissi arrondi éversé, épaule moulurée et panse convexe ou rectiligne divergente.

Type 10 : forme moyenne à bord légèrement divergent, panse convexe divergente.

12A : bord épaissi arrondi divergent, épaulement marquée.

12B : bord épaissi arrondi légèrement divergent, liaison col/panse peu marquée.

Type 11 : forme moyenne ouverte à petit bord droit et panse convexe divergente.

Type 12 : forme moyenne et haute à bord divergent et panse convexe rentrante.

14A : bord arrondi divergent.

14B : bord en bourrelet divergent.

Type 13 : forme moyenne ouverte à bord droit et panse convexe rentrante.

Type 14 : forme moyenne ouverte à bord divergent, col droit et panse convexe rentrante.

14A : bord arrondi divergent, col ramassé.

14B : bord à méplat oblique, col concave.

14C : bord épaissi arrondi, col concave.

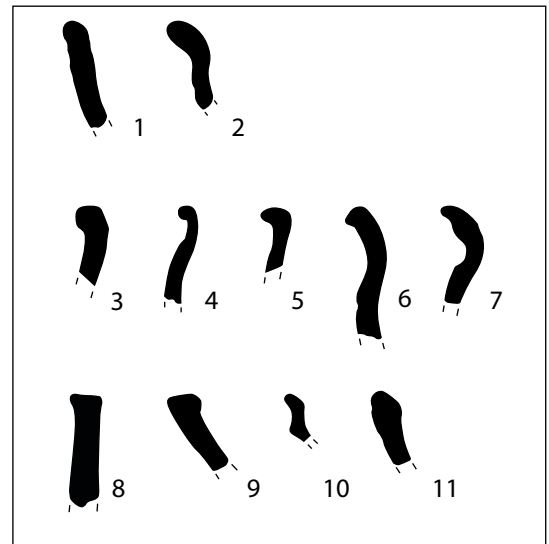
14D : bord droit en bourrelet, col concave.

Type 15 : forme moyenne ouverte à petit bord droit, épaulement marqué et panse convexe divergente.

6.2. Formes fermées

Profils tronconiques :

Type 16 : forme moyenne ou basse fermée à col rentrant et panse rectiligne divergente.



1: bord arrondi

2: bord épaissi arrondi

3-6: bords en bourrelet

7: bord mouluré

8: bord aplati

9: bord à marli interne

10: bord à méplat oblique

11: bord épaissi à méplat oblique

III. 7 - Typologie des bords

Profils sinueux :

Type 17 : forme haute fermée à bord divergent et panse convexe rentrante.

17A : bord arrondi, col concave.

17B : bord à bourrelet, col ramassé.

17C : bord rectiligne divergent, sans col.

Type 19 : forme haute fermée à bord divergent et panse convexe rentrante.

18A : bord à méplat horizontal, sans col.

18B : bord en bourrelet, col ramassé.

18C : bord droit à méplat horizontal.

18D : bord arrondi, col concave.

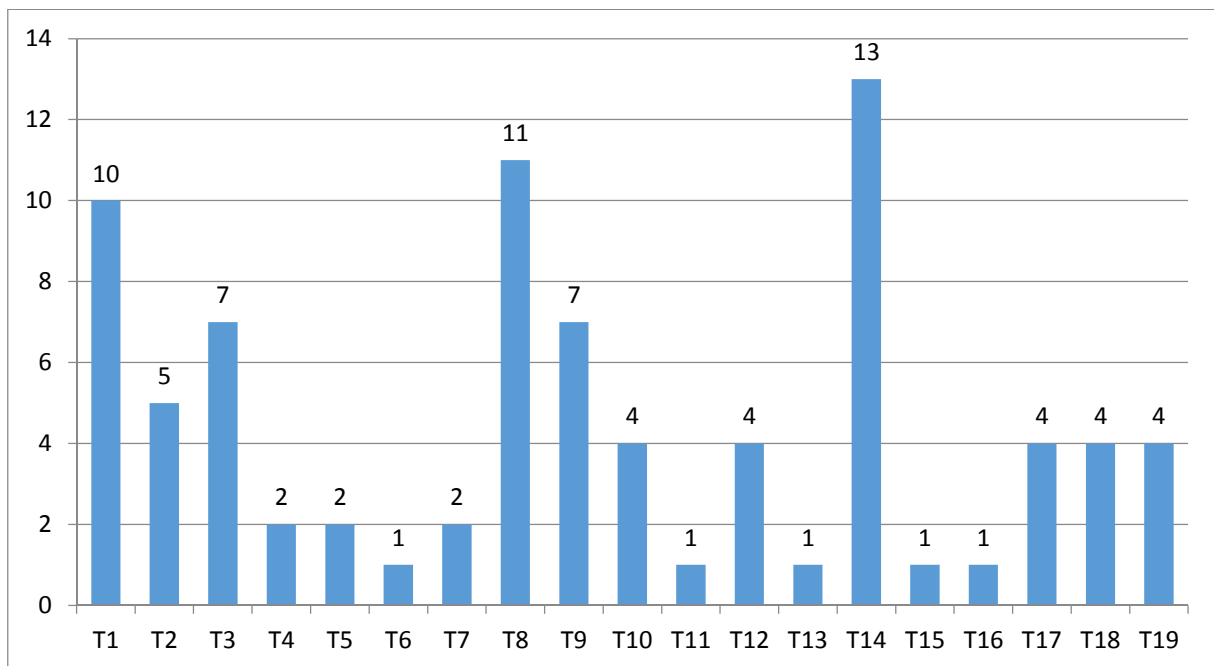
Type 20 : forme haute fermée à bord droit et panse convexe rentrante.

19A : bord épaissi arrondi.

19B : bord affiné arrondi, ressaut externe.

19C : bord à méplat horizontal, sans col.

19D : bord arrondi.



III. 8 - Proportion de céramiques par type de forme

La répartition des types révèle une prédominance des profils sinueux (64 %) pour lesquels les jattes moyennes sont les plus nombreuses (types 8 à 15). Elles affichent des profils variés, à panse divergente ou rentrante et présentent des épaulements marqués, parfois moulurés. Les formes fermées à panse sinueuses semblent également nombreuses au sein du corpus (types 17 à 19) mais la forte fragmentation des individus ne permet pas toujours de rattacher les individus de façon certaine à cette catégorie. Les profils tronconiques, bien représentées avec 27 formes soit 32% des individus, se composent de formes diverses : des jattes basses à panse divergente (type 1) et des pots à panse rectiligne (type 2), convexe (type 3A) ou rentrante (type 3B). Les formes carénées, peu nombreuses (7 individus), regroupent des vases à col droit (type 4) ou divergent (types 5 à 7).

7. Description des ensembles par phase et comparaisons chrono-culturelles :

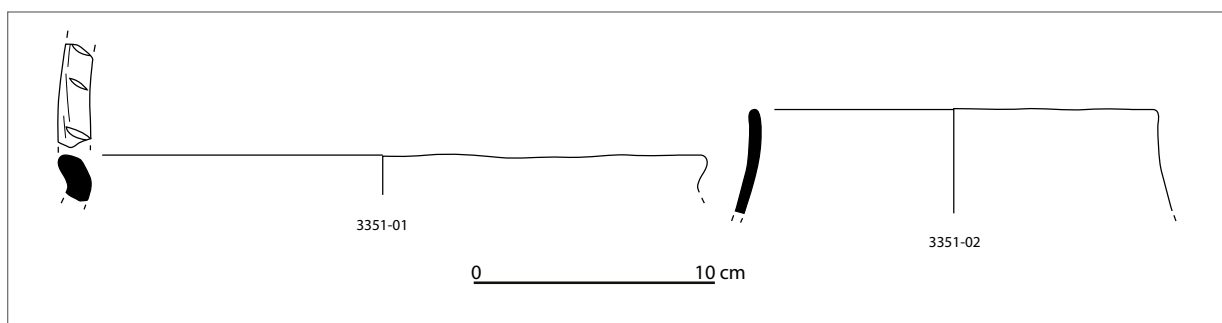
7.1. L'ensemble céramique du Bronze final / Hallstatt (secteur 1).

Une trentaine de structures a livré du mobilier céramique protohistorique sur l'ensemble de l'emprise du secteur 1, soit 249 restes pour un poids d'1,6 kg. Au total, on dénombre six bords et cinq fonds dont seulement trois éléments de bord, un fond plat ainsi qu'un fragment de décor impressionné ont pu être restitués.

Les bords sont plats ou à léger bourrelet interne. Ils appartiennent à des vases à profil tronconique dont deux correspondent à des jattes à panse rectiligne (st 1065) ou convexe (st 1234) et le dernier probablement à un grand vase de stockage (st 1174).

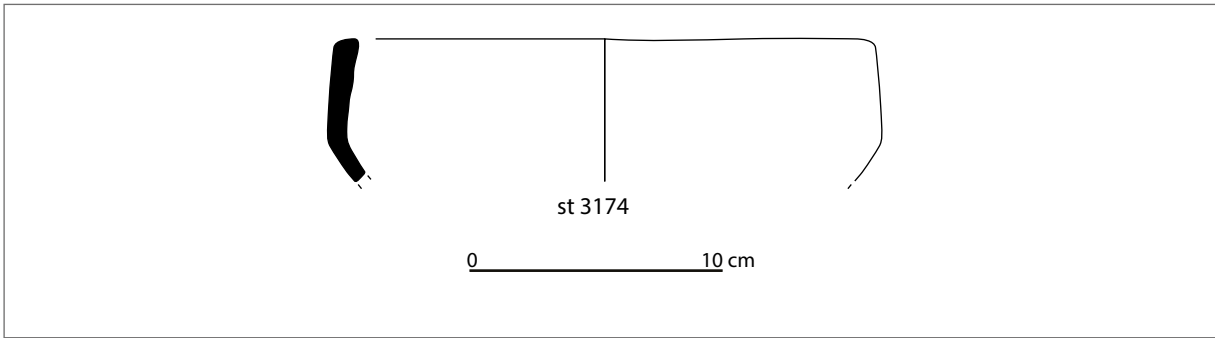
L'ensemble du mobilier mis au jour sur le secteur 1 est très fragmenté et les diamètres des vases restent incertains. Les tessons présentent un aspect émoussé ou érodé et parfois une sur-cuisson. Les pâtes possèdent des teintes variées allant du brun homogène au brun-rouge-orangé ou brun-beige. Elles n'indiquent pas la volonté d'un contrôle des cuissons. Les traitements de surface sont sommaires, on observe seulement la volonté de régulariser et plus ponctuellement de lisser la surface interne et externe des poteries. Les quelques formes mises au jour présentent des caractéristiques similaires aux productions de la fin de l'Age du Bronze. Du point de vue des comparaisons, on constate que le mobilier céramique de Baron-sur-Odon est semblable à l'ensemble céramique du site de Verson «Les Mesnils» (Germain-Vallée C., à paraître) attribué au bronze final. Les formes trouvent des parallèles avec les lots de Soumont-Saint-Quentin « Le Mont Joly » (Van Den Bossche 2007), lfs « Object'ifs Sud » (Cherel 2004) et le Mont-Castel (Lefort et al. 2012). Toutefois, en l'absence de caractères discriminants, l'hypothèse d'une attribution du lot au premier Age du fer n'est pas à écarter.

Structure 3351 : le fossé correspondant à la structure circulaire a livré une trentaine de tessons dont deux éléments de formes : un bord digité (3351-01) ainsi qu'un vase à haut col élancé (3351-02) qui rappellent les productions de formes carénés de la fin du premier Age du fer et du début du deuxième comme on peut l'observer à Hérouvillette « Les Pérelles » (Besnard-Vauterin 2013) ou encore Cagny « Projet Décathlon » (Giraud 2011). Toutefois ce type de forme se rencontre également dans les corpus plus anciens comme à Etrehan ou sur le Mont Cauvin (Giraud 2016). On ne peut donc dater précisément ce lot. Tout au plus, il peut être attribué au premier Age du Fer, vu les pâtes variées et l'absence de pâtes caractéristiques de la fin du VI^e – et du Ve s. av. J.-C.



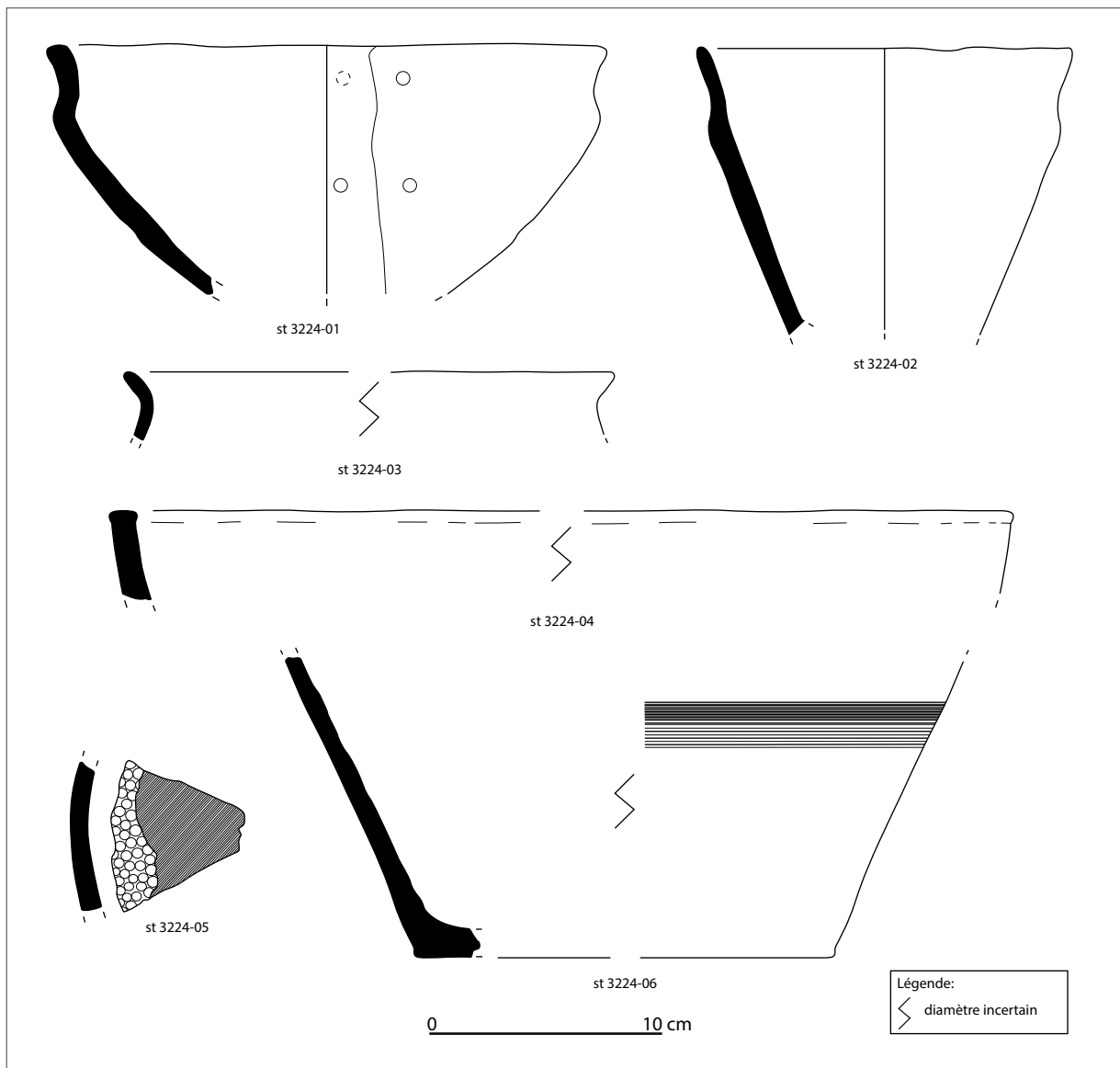
7.2. Le mobilier céramique de La Tène ancienne/La Tène moyenne (IV^{ème}-III^{ème} siècle av. J.-C.) (secteur 3).

Structure 3174 : un élément de forme a été mis au jour au sein du trou de Poteau 3174. Il s'agit d'un vase tronconique à pâte à coquilles non triées et à cuisson orange brune, à col droit légèrement rentrant et panse divergente de type 4A. On trouve des exemplaires similaires au sein des contextes du début du second Age du fer comme Fierville « Les Parcs » (Jahier 2002) ou de la fin de La Tène ancienne (2nd moitié du IV^{ème} siècle av. J.-C.) comme à lfs « Object'ifs Sud » (Cherel 2004).



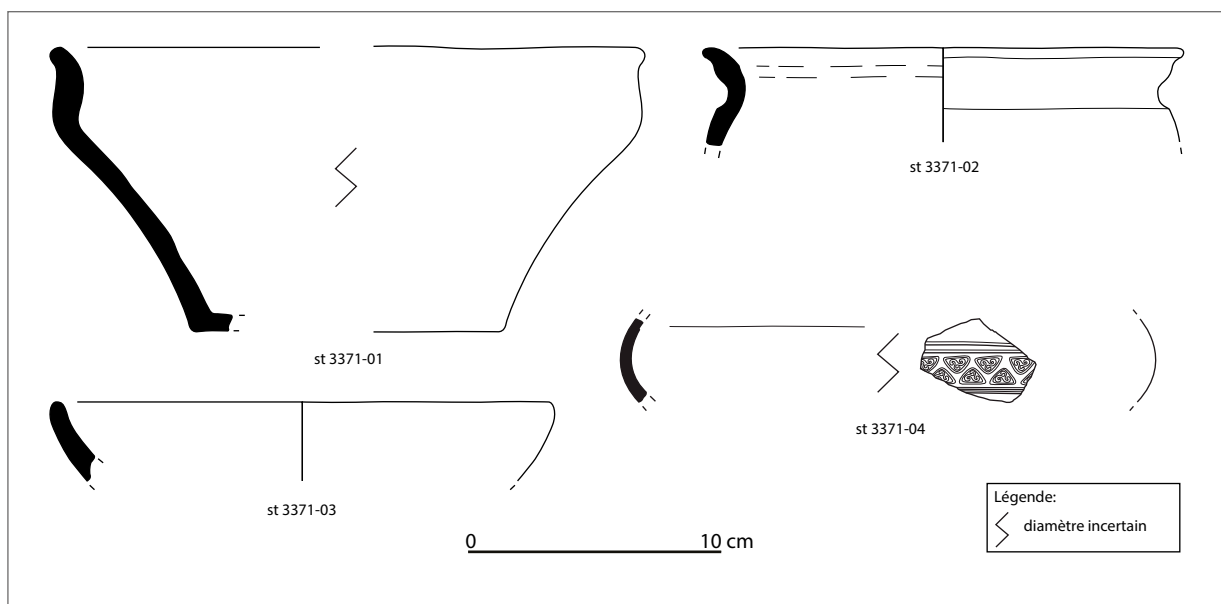
Structure 3205 (Fig.) : 89 restes céramiques ont été mis au jour au sein de la structure 3025. Parmi eux ont été restitués un bord arrondi (3205-01), un fragment d'épaupe décorée d'incisions obliques (3205-02) caractéristique des V^{ème}-IV^{ème} s. ainsi qu'une grande jatte tronconique à bord aplati de type 1B (3205-03) et un pied sortant à assise annulaire (3205-04). Ces deux derniers éléments se retrouvent dans la phase II de Creully « Le Clos de l'Épinette » (Jahier 2012) et à Ifs « Object'Ifs Sud » (Cherel 2004), dans des contextes du III^{ème} siècle avant notre ère.

Structure 3224 : la fosse 3224 a livré 76 restes pour un poids d'un peu moins de deux kilos. Le mobilier a été mis au jour au sein des comblements inférieurs et supérieurs de la structure et en association avec un élément de crâne de cheval au sommet de la fosse. Quatre éléments de formes ont pu être restitués. Le vase associé au cheval correspond à une jatte sinieuse ouverte à

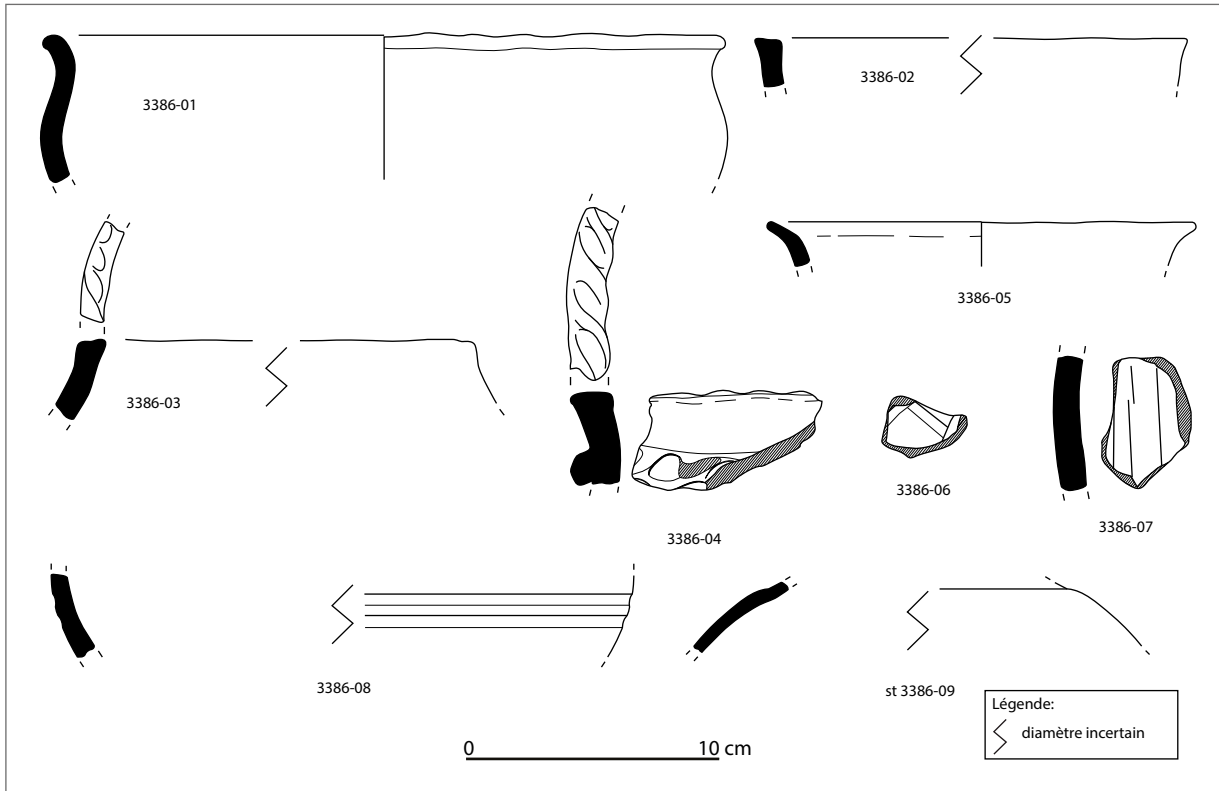


carène douce de type 8C (3224-01). Elle présente des traces de réparation correspondant à des orifices percés après cuisson permettant de fixer les parties du vase. Les éléments typologiques restants se composent d'un vase sinueux à panse tronconique de type 5B (3224-2), d'un vase fermé à bord divergent et panse probablement ovoïde de type 17C (3224-3) ainsi qu'un vase tronconique ouvert de grand volume à bord en bourrelet, aplati (3224-04). Un fragment de panse à décor dit de balle de golf a été mis au jour au sein de la fosse (3224-5). La forme du vase n'a cependant pas été restituée. Cet élément trouve des parallèles avec les sites de Cagny « Projet Décathlon » (Giraud 2011), Ifs « Object'Ifs Sud » (Cherel 2004) et Orval « Les Pleines » (Lepaumier 2007) dans le courant du IV^{ème} siècle avant notre ère et au début du III^{ème} siècle avant J.-C., ainsi qu'à Saint-Martin-de-Fontenay « Le Grand Barberie » (Villarégut 2005) à la transition La Tène ancienne/La Tène moyenne. Les formes associées au fragment décoré ne viennent pas contredire ces datations. Un élément de fond plat à décor peigné a également été restitué (3224-6).

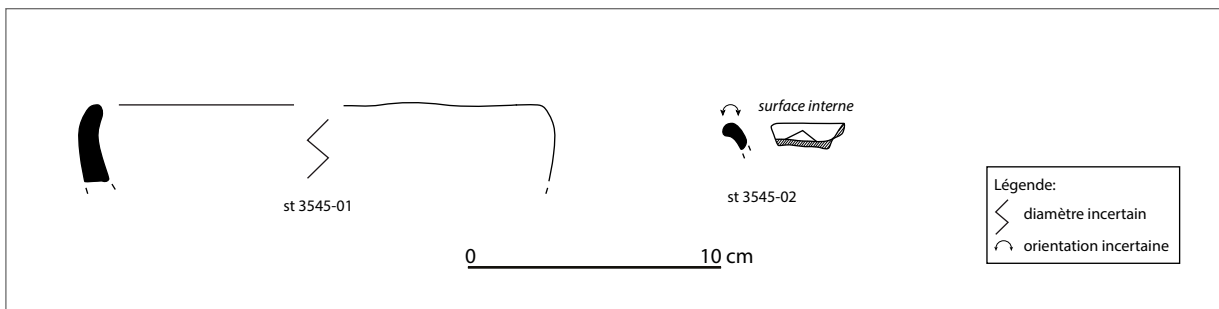
Structure 3371 : une quinzaine de restes céramiques sont issues du comblement du puit 3371. Trois formes ont pu être restituées : un vase tronconique ouvert à col droit et bord divergent de type 4B (3371-01), un pot à panse ovoïde et bord mouluré de type 17B (3371-02) et une jatte basse à panse convexe de type 1B (3371-03). Un fragment de panse à décor estampé provient également de cette structure (3371-04). Il possède un motif original et pour l'instant inédit de triskèles encadrées par des triangles. Le décor le plus proche de ce registre a été observé sur plusieurs jattes galbées du site de Bretteville L'Orgueilleuse « Le Bas des Prés » (Besnard-Vauterin 2013) dans un contexte de la 2nd moitié du IV^{ème} siècle et de la première moitié du III^{ème} siècle av. J.-C. La forme du vase de Baron/Odon, bien qu'incomplète, semble correspondre au même profil que les jattes galbées de Bretteville L'Orgueilleuse.



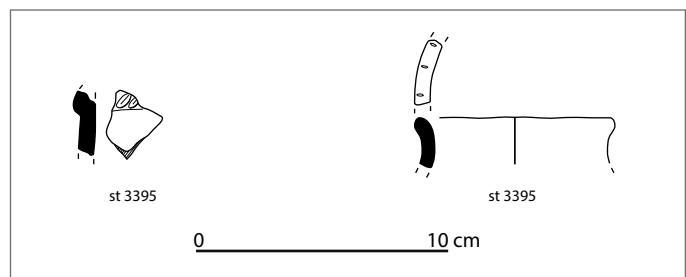
Structure 3386 : la fosse 3386 a livré une cinquantaine de tessons dont cinq éléments de forme. La seule forme restituable correspond à une jatte sinieuse ouverte à bord en bourrelet de type 8C (3386-01). Les autres individus appartiennent à des vases ouverts et fermés, à bord droit aplati (3386-02 à 04) ou arrondi éversé (3386-05). On observe deux bords à décor digité (3386-03) dont l'un est associé à un cordon impressionné appliqué sur le col (3386-04). Quatre autres décors sont observés au sein du lot : des décors incisés (3386-06), lissés (3386-07), deux cannelures présentes sur le fragment d'une panse (3386-08) ainsi qu'un décor couvrant de graphite appliqué sur les parois externes et internes d'un vase fermé à panse globulaire (3386-09) dont seul l'épaule demeure. La présence de bord aplatis et de bords et cordons impressionnés rattache le mobilier à un contexte de La Tène ancienne ou du tout début de La Tène moyenne. On retrouve des assemblages comparables à Mosles « La Pièce du Pressoir » (Marcigny et al. 1999), Fierville « Les Parcs » (Jahier 2002), attribués au IV^{ème} siècle av. J.-C et à Hérouvillette « Les Pérelles » (Besnard-Vauterin 2013) daté de la transition Hallstatt/La Tène ancienne.



Structure 3545 : la structure 3545 a livré deux éléments de formes : un pot tronconique à bord rentrant de type 3B (3545-01) et un bord à motif incisé sur sa face interne (3545-02). Le décor rappelle les motifs onvés fréquemment observés sur les cannelures labiales des vases de la Tène ancienne et du début de La Tène moyenne (Orval « Les Pleines » (Lepaumier 2007), Bretteville L'Orgueilleuse « Le Bas des Prés » (Besnard-Vauterin 2013)). Un exemplaire similaire a été mis au jour sur le site de Falaise « Expansia » (Besnard-Vauterin 2008) et attribué à la fin du IV^{ème} et au début du III^{ème} siècle av. J.-C.



Plusieurs structures ont livré des éléments céramiques pouvant être rattachés à une occupation du début du second Age du fer. Pour certains il s'agit essentiellement de bords impressionnés (TP 3232, TP 3584, TP 3663) et/ou de cordon digité (TP 3396, TP 3395).

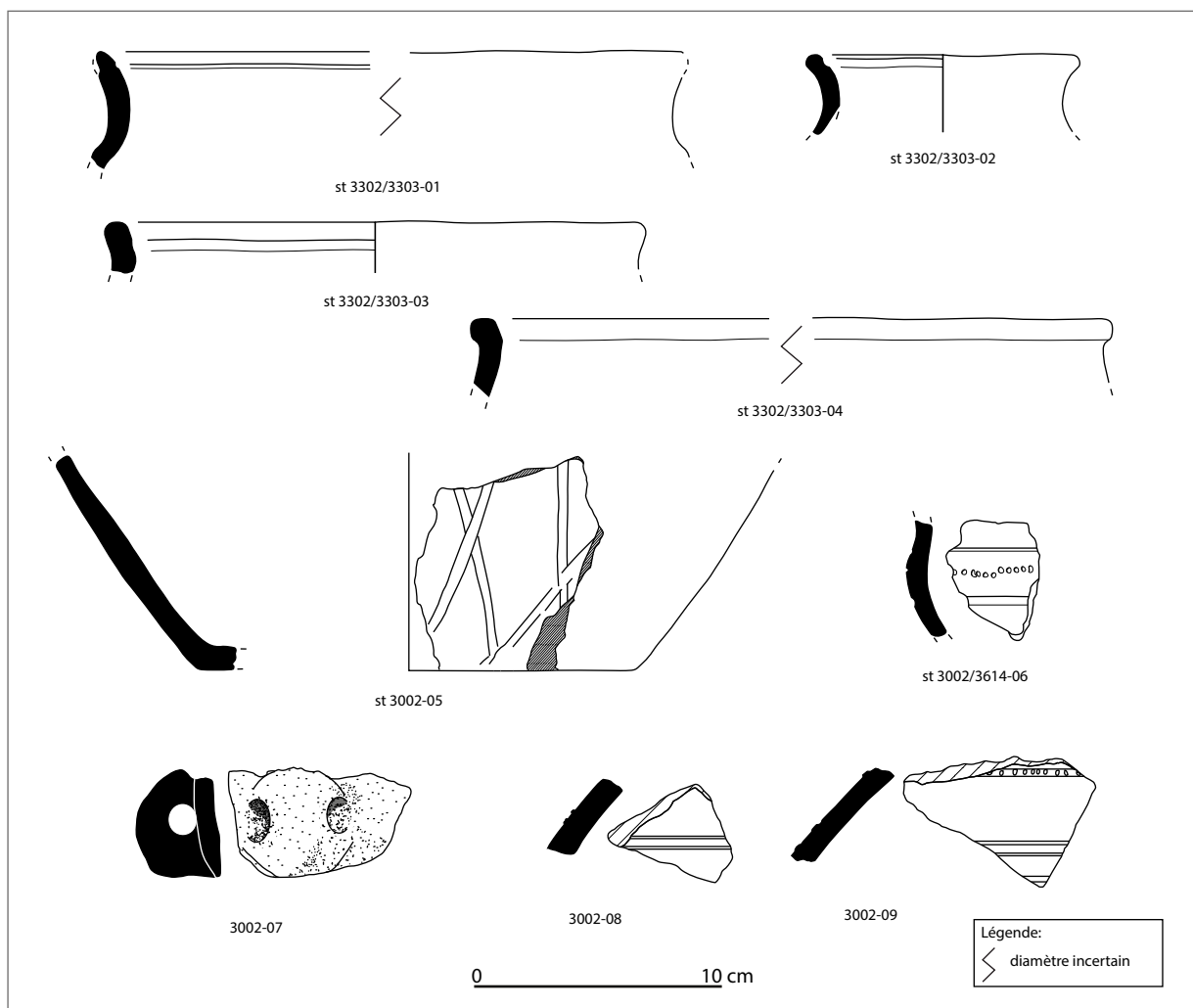


L'attribution chronologique du lot se base sur les quelques comparaisons régionales des formes mises au jour ainsi que sur la présence de décors caractéristiques tels que le motif en balle de golf et de triskèles estampés. La présence des bords et cordons impressionnés est ici significative puisqu'on dénombre une dizaine d'individus portant ce décor au sein d'un secteur géographique très localisé. Or, ces éléments deviennent sporadiques à partir des deux derniers siècles avant notre ère. L'ensemble de

ces observations permettent ainsi de proposer une datation du lot à La Tène ancienne/La Tène moyenne, centrée sur les IV^{ème} et III^{ème} siècles avant notre ère.

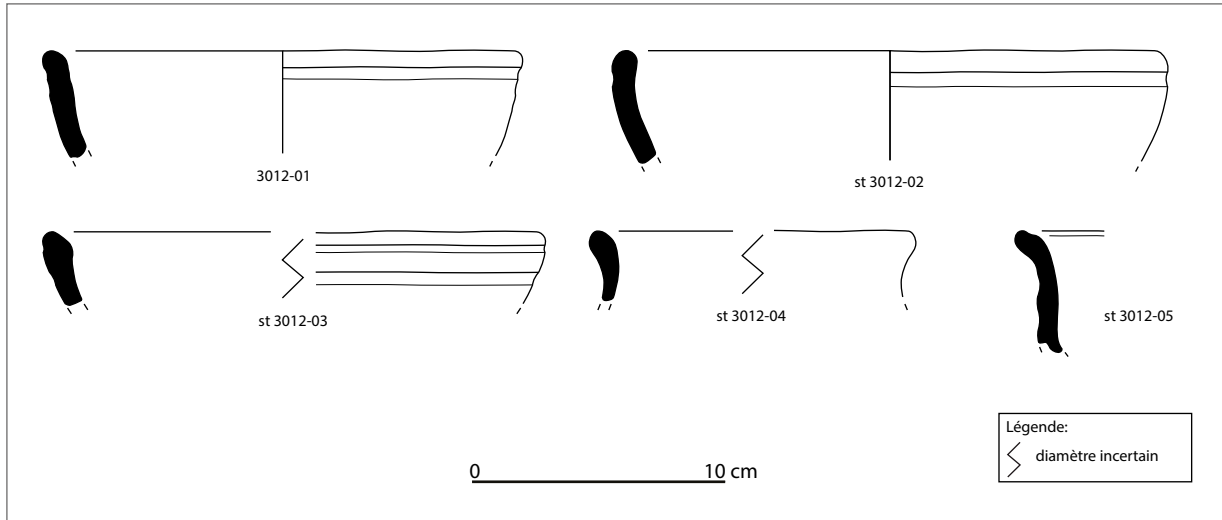
7.3. Le mobilier céramique de La Tène moyenne / La Tène finale (III^{ème}- I^{er} siècle av. J.-C.) .

Structure 3002 : la structure 3002 a livré une centaine de restes céramiques. Ces derniers sont constitués de quatre éléments de bords pour lesquels le profil des vases ne peut être restitué. Les bords sont arrondis (3002-01 à 03) ou en bourrelet (3002-04). Trois d'entre eux possèdent une cannelure labiale d'une largeur comprise entre 1 et 2 mm. Un fond plat a également été mis au jour au sein du fossé (3002-05). Il porte un décor de croisillons lissés sur la panse. Ce décor est particulièrement fréquent dans les ensembles céramiques de La Tène moyenne et finale. On l'observe notamment à Sarceaux « Projet de plateforme logistique » (Lepaumier 2014), Creully « Le Clos de l'Épinette » (Jahier 2012), Bretteville L'Orgueilleuse « Le Bas des Prés » (Besnard-Vauterin 2013). Le décor estampé de pointillé délimité par des cannelures (3002-06) se rencontre en revanche sur une fourchette chronologique large, du Bronze final au second Age du fer. Une anse à œillet (3002-07) et deux fragments de panse décorés de fins cordons (3002-08 et 09) ont également été mis au jour lors de l'opération de diagnostic. Ils rappellent les productions de céramiques fines à cordons des contextes armoricains (Daire 1992) et sont à rattacher à un contexte de La Tène finale (2nd moitié du II^{ème}- I^{er} siècle av. J.-C.).

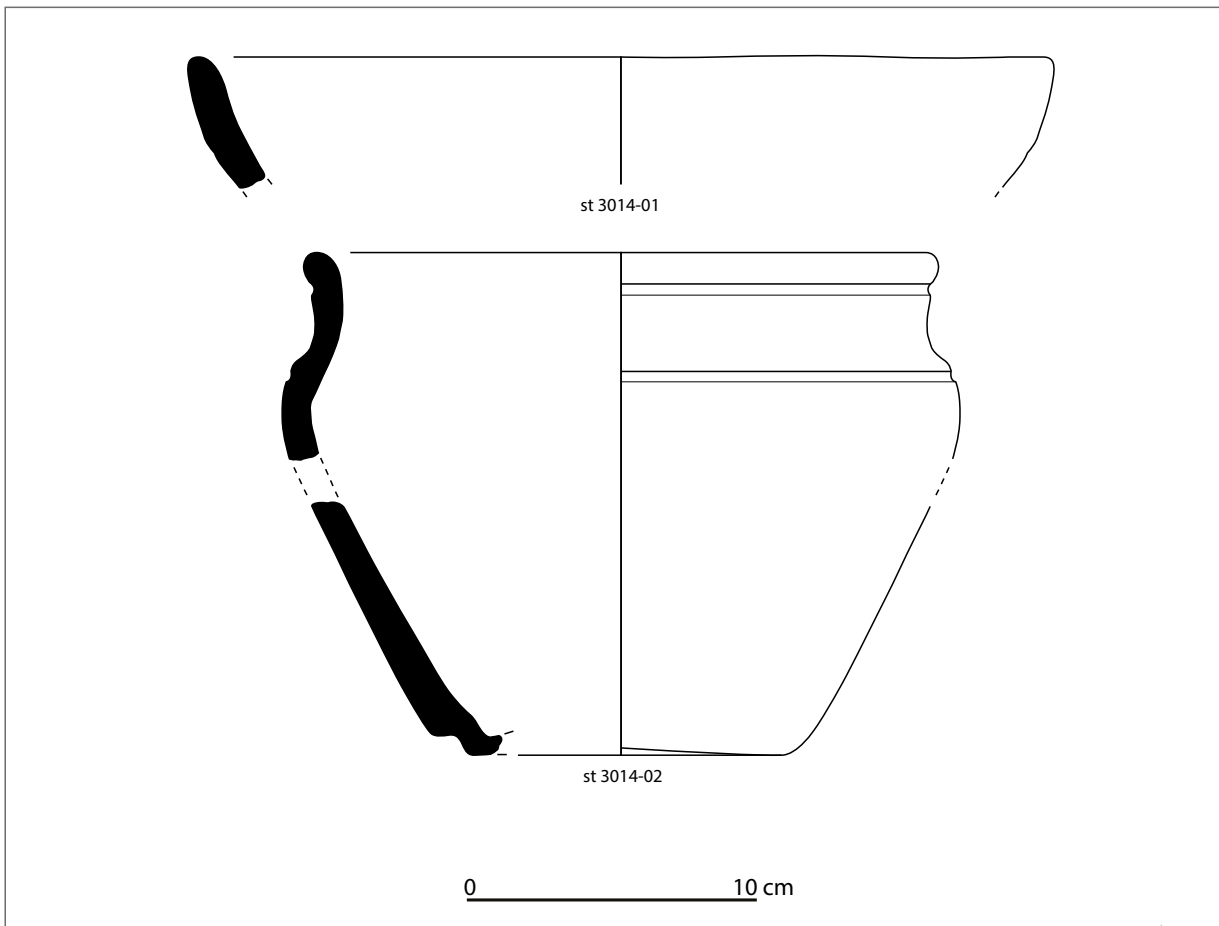


Structure 3012 : le mobilier céramique issu de la structure 3012 a été mis au jour aux extrémités de ce dernier. Une centaine de fragments ont été dénombrés dont onze bords et six fonds. Cinq formes ont pu être restituées. Il s'agit pour trois d'entre elles

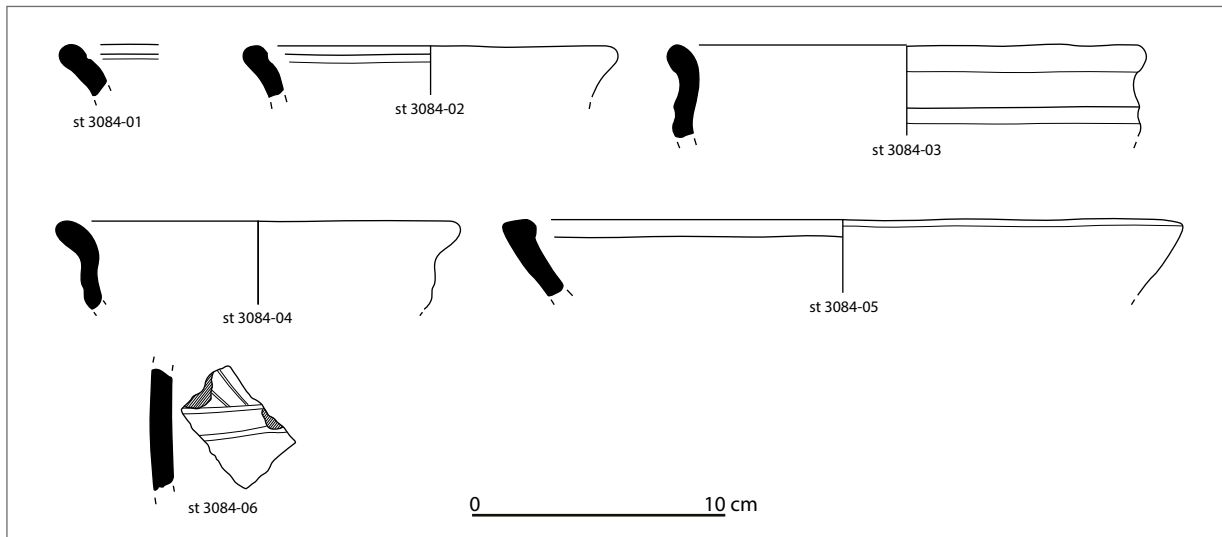
de pots tronconiques à bord arrondi de type 3A et 1D (3012-01, 3012-02) ou bord épaissi à méplat oblique (3012-03). Le bord est souligné d'une ou deux cannelures. Ces vases rappellent les productions de La Tène moyenne/finale que l'on rencontre en Plaine de Caen (Mondeville « L'Etoile » (Besnard-Vauterin 2009), Fleury « Les Mézerettes » (Lepaumier 2012). Un quatrième individu correspond à une forme probablement fermée dont le profil est incomplet (3002-04). Enfin, un vase semble correspondre à une jatte à col haut mouluré (3002-05) qui est attestée dès le III^{ème} siècle av. J.-C. à Creully « Le Clos de l'Épinette » (Jahier 2012) et Ifs « Object'Ifs Sud » (Cherel 2004).



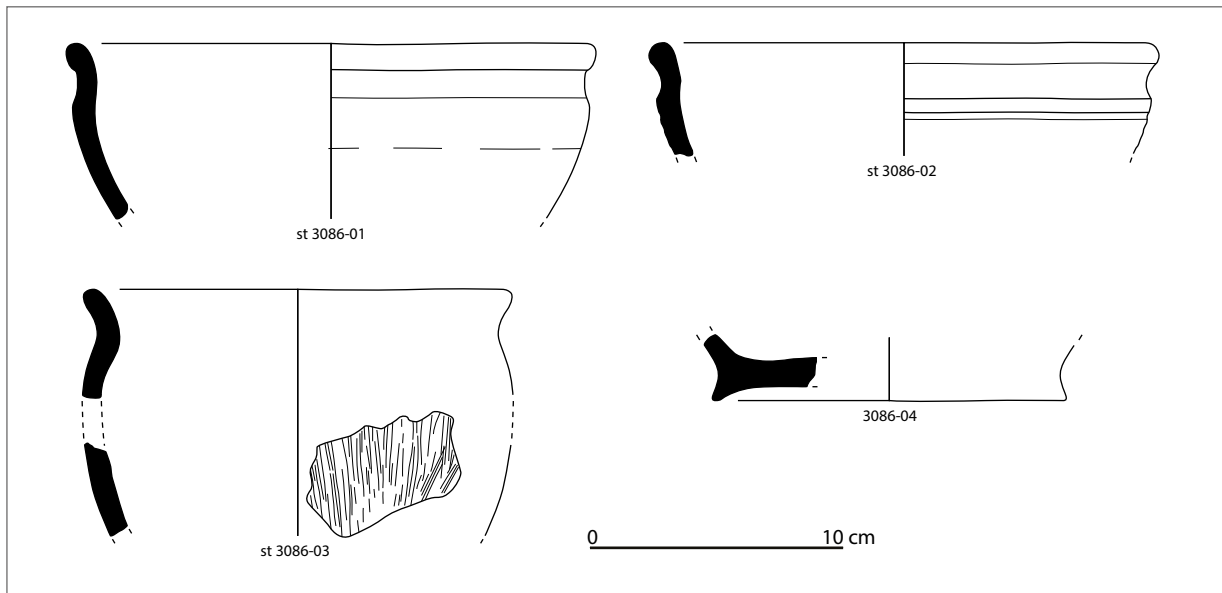
Structure 3014 : 64 restes sont issus de la structure 3014. Parmi eux on distingue trois bords dont deux formes restituables. La première correspond à une jatte tronconique à panse continue (3014-01). La seconde est une jatte moyenne à profil sinueux de type 14D (3014-02). La forme trouve son pendant avec les contextes de La Tène C1/D2 à Barbeville « L'Entretien » (Morzadec 1998), de La Tène moyenne à Mondeville « MIR » (Peuchet-Geilenbrügge 1995) et de La Tène finale à Saint-Contest « Le Clos du Bîtot » (Jigan 1984).



Structure 3084 : le comblement de la structure 3084 a livré cinq éléments de formes dont deux bords en bourrelet à cannelure labiale interne (3084-01, 3084-02), deux jattes à bord épaissi éversé ou bourrelet externe (3084-03, 3084-04) ainsi qu'une jatte tronconique à profil divergent et bord à marli interne de type 1C (3084-05). Un fragment à motifs incisés horizontaux et verticaux a également été découvert au sein de la structure (3084-06). Les jattes sinueuses trouvent leur pendant à Putôt-en-Bessin « La Corneille Sud » (Herard 2009). La jatte tronconique est quant à elle observée dans les ensembles d'Isigny-sur-Mer « Le Tuiley 2 » (Coupard 2013), Bretteville L'Orgueilleuse « le Bas des Près » (Besnard-Vauterin 2013) ou Saint-Contest « Le Clos du Bitôt » (Jigan 1984), pour la fourchette chronologique couvrant les trois derniers siècles avant notre ère.

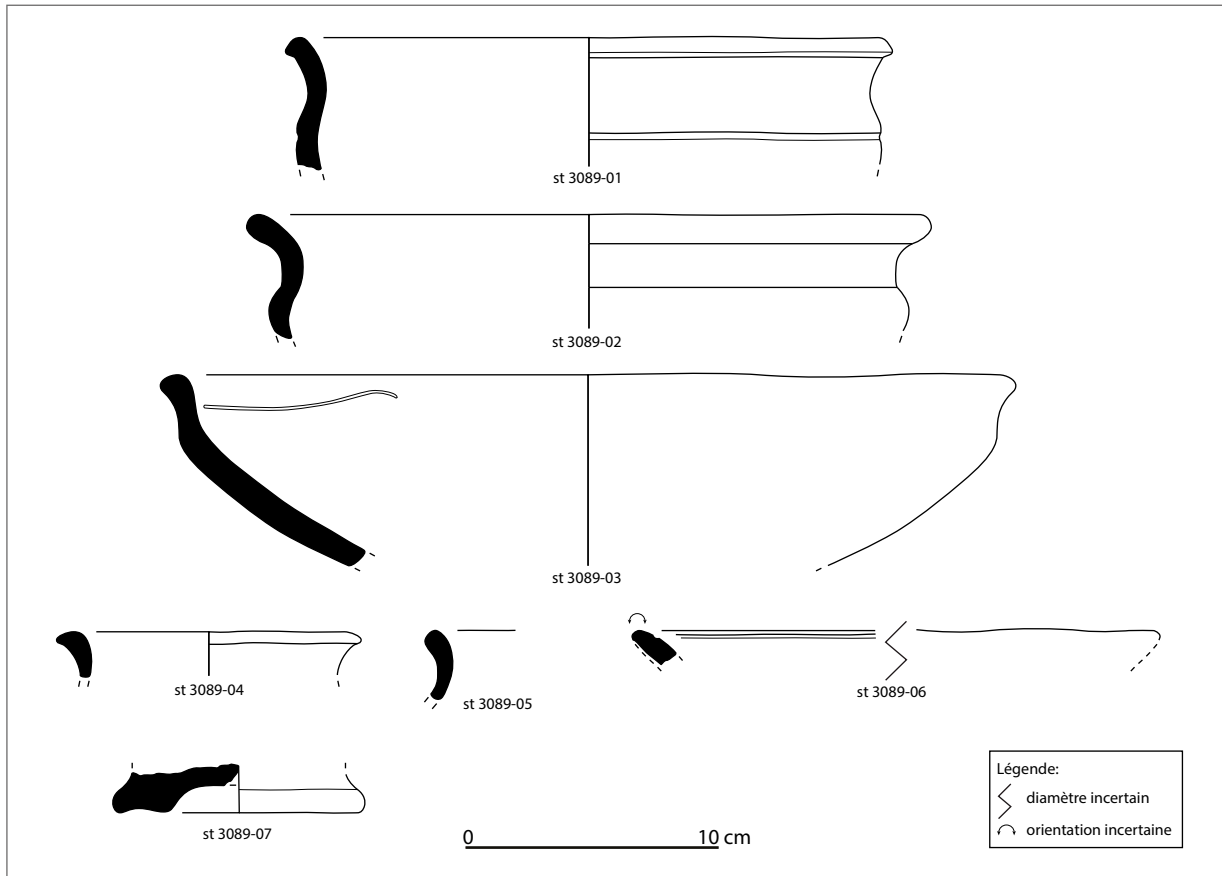


Structure 3086 : la structure a livré trois formes sinueuses : deux jattes à col ramassé de type 14A (3086-01, 3086-02) ainsi qu'un pot à panse rentrante dont la surface est peignée de type 14B (3086-03). Un fond à petit pied annulaire a également mis à jour au sein de la fosse (3086-04).

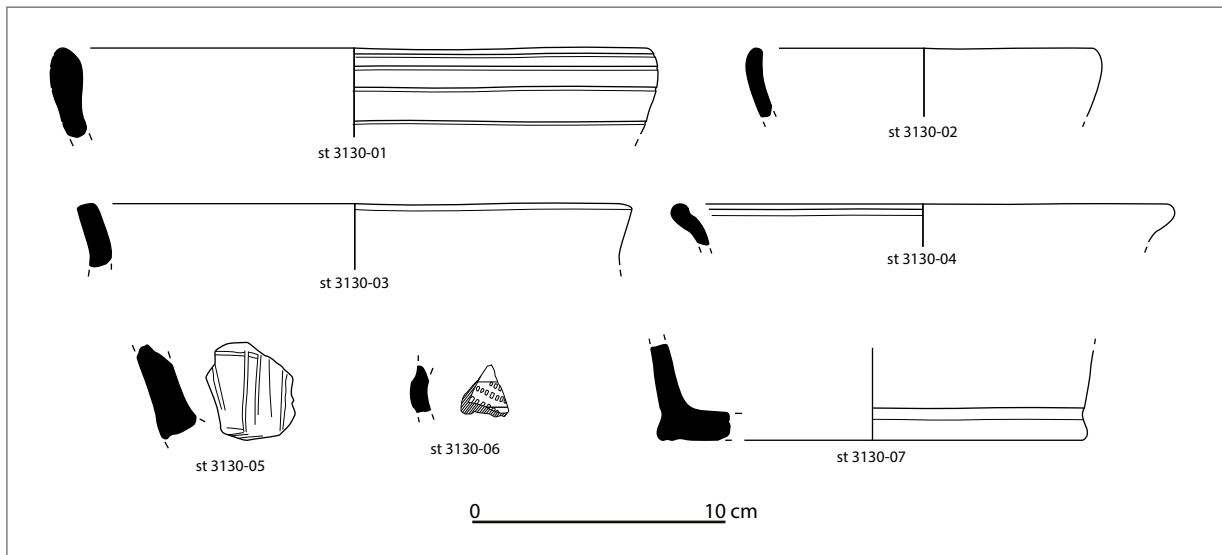


Structure 3089 (Fig.) : six éléments de formes proviennent de la structure 3089. Trois formes ont pu être attribuées à la typologie : une jatte sinueuse à bord débordant de type 14B qui possède une cannelure sur la panse (3089-01), une jatte à épaulement mouluré de type 9 (3089-02) qui trouve des parallèles avec les ensembles de Creully « Le Clos de l'Épinette » (Jahier 2012), Ifs « Object'Ifs Sud » (Cherel 2004) et Isigny-sur-Mer « Le Tuiley 2 » (Coupard 2013), ainsi qu'une jatte basse à large ouverture de type 8B (3089-03) que l'on retrouve dans les contextes La Tène moyenne de Bretteville L'Orgueilleuse « Le Bas des Près ». Les formes restantes se composent de trois bords à bourrelet externe (3089-04), à méplat oblique (3089-05) et à cannelure labiale

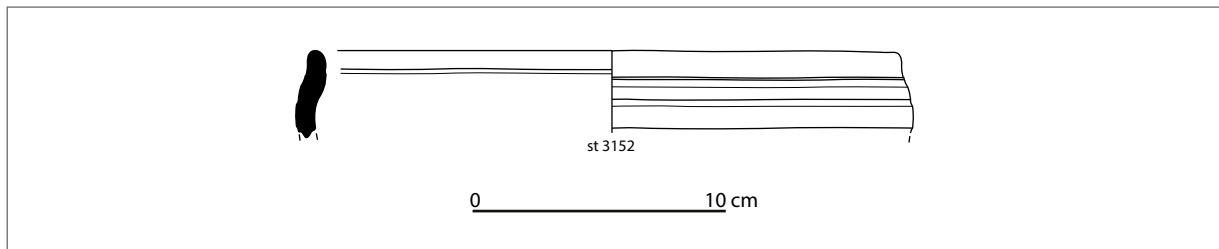
interne (3089-06) ainsi que d'un fond à pied annulaire (3089-07).



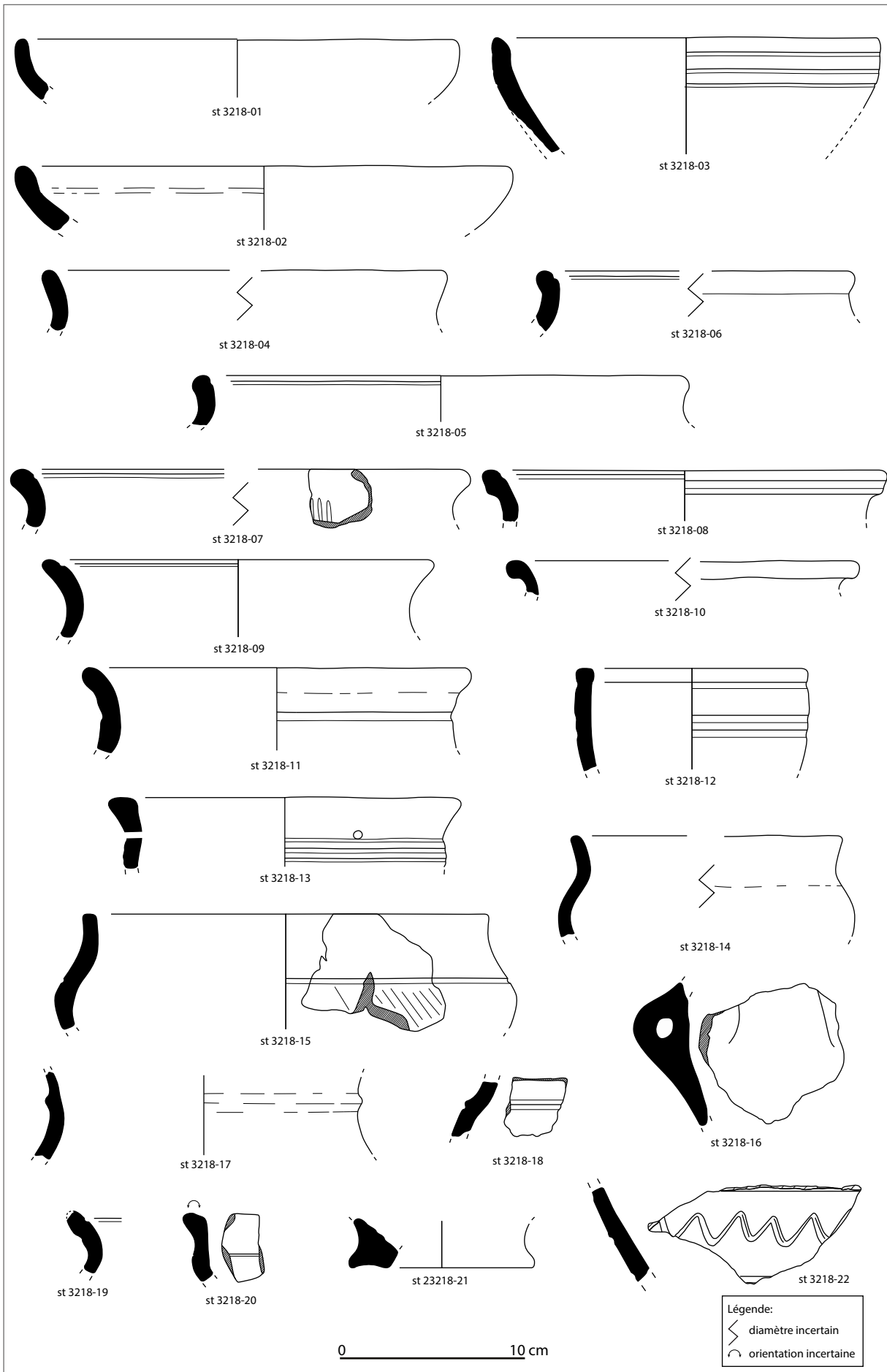
Structure 3130 1b : 65 restes céramiques ont été mis au jour dans le comblement de la structure 3130. Deux pots tronconiques ont pu être restitués. L'un d'eux présente un bord épaissi à méplat oblique et de multiples cannelures (3130-01). Le second possède un bord légèrement rentrant et appartient au type 3B (3130-02). Deux autres individus possédant un bord à méplat horizontal (3130-03) ou arrondi à cannelure labiale interne (3130-04) ont été dessinés mais sont incomplets. Deux fragments décorés ont également été mis au jour : un décor de traits incisés verticaux et horizontaux (3130-05) et un décor estampé linéaire de rectangles poinçonnés (3130-06). Ce type de décor se rencontre de façon sporadique à la fin du second Age du fer, en série de triangles comme à Bretteville L'Orgueilleuse « Le Bas des Prés » (Besnard-Vauterin 2013) ou de pointillés comme à Sarceaux « Projet de plateforme logistique » (Lepaumier 2014).



Structure 3152 : Une vingtaine de fragments est issue de la structure 3152 dont un seul élément de forme restituable. Il correspond à un pot tronconique à bord droit et panse convexe. Il est décoré de trois cannelures qui le rattachent aux productions de La Tène moyenne/finale bien connue en Plaine de Caen.

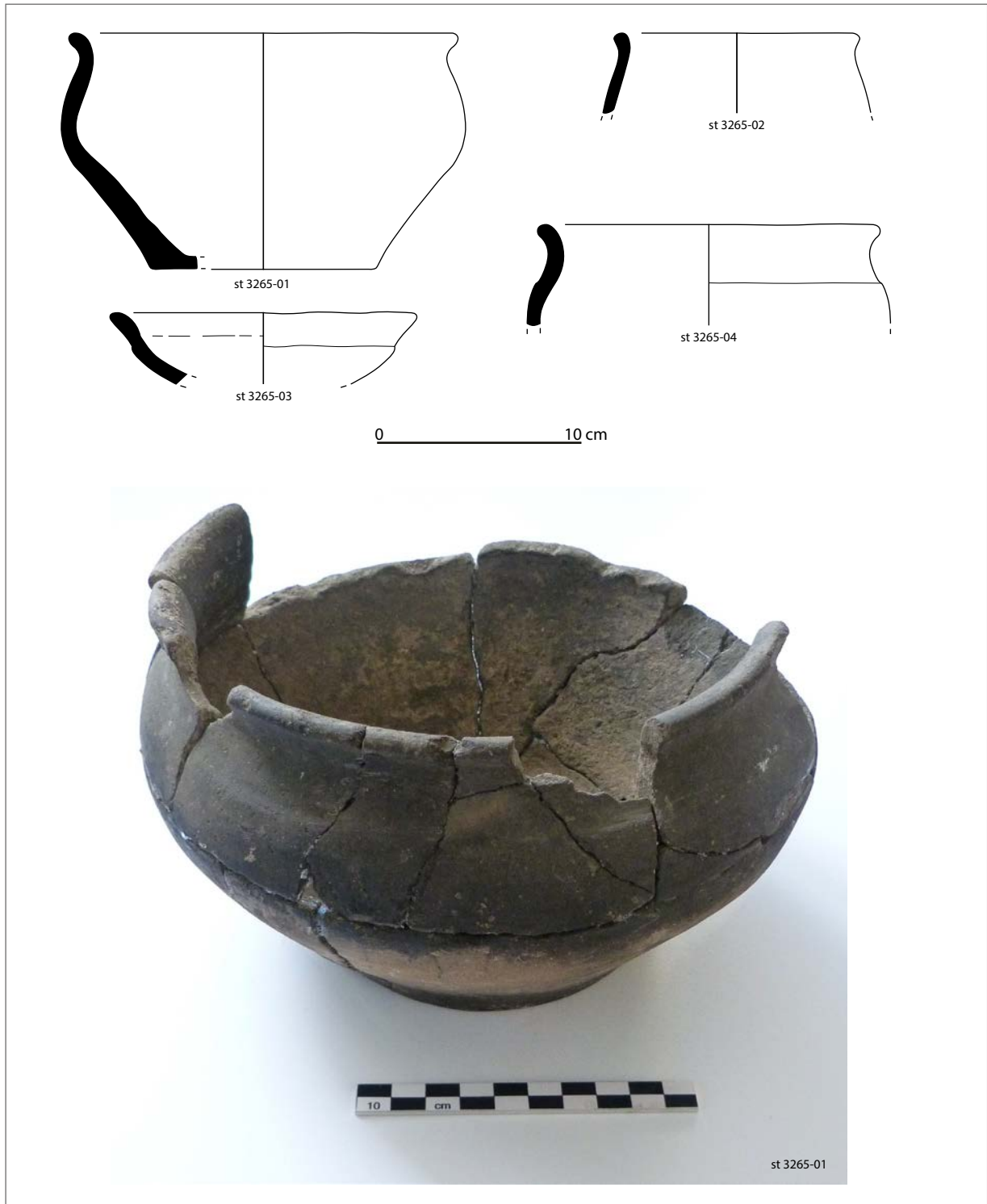


Structure 3218 : près de 2kg de céramique a été mis au jour au sein des comblements de l'aqueduc dont 21 bords et trois fonds. Six formes ont pu être rattachées à la typologie. On distingue des jattes basses de type 1B (3218-01, 3218-02) et moyennes de type 3A (3218-03) à panse convexe, un ensemble de bords arrondis ou en bourrelet divergent dont le profil du vase n'est pas déterminable et qui possèdent des cannelures labiales internes pour cinq d'entre eux (3218-04 à 11), un pot tronconique à bord en bourrelet de type 2A (3218-12) ou épaissi (3218-13) ainsi que des vases sinueux à panse rentrante de type 13 (3218-14, 3218-15). On observe également des décors de cannelures simples, doubles ou triples, des panses peignées ou incisées, de fins cordons (3218-18) ainsi que la présence d'une anse à œillet (3218-16). Ce type d'anse apparaît au IV^{ème} siècle av. J.-C. et peut perdurer jusqu'à La Tène finale. Le vase à panse incisée (3218-15) trouve des parallèles avec l'ensemble de Mosles « La Pièce du Pressoir » (Marcigny et al. 1999) daté du IV^{ème} siècle av. J.-C. En revanche, le pot tronconique à triples cannelures (3218-03) est à rattacher aux productions du II^{ème} et I^{er} siècle av. J.-C. typiques de la Plaine de Caen. De même, le pot tronconique (3218-12) est fréquent dans les ensembles de La Tène moyenne/finale (Saint-Martin-de-Fontenay « Le Grand Barberie » (Villarégut 2005). Enfin, le fragment de col à fin cordon (3218-17) est observés dans des contextes du III^{ème} siècle av. J.-C. à Creully « Le Clos de l'Épinette » (Jahier 2012), ou de La Tène finale à Mondeville « MIR » (Peuchet-Geilenbrügge 1995). Un fragment de panse (3218-22) est issu de l'opération de diagnostic. Il porte un décor ondé lissé et peut être rattaché un contexte de La Tène finale.

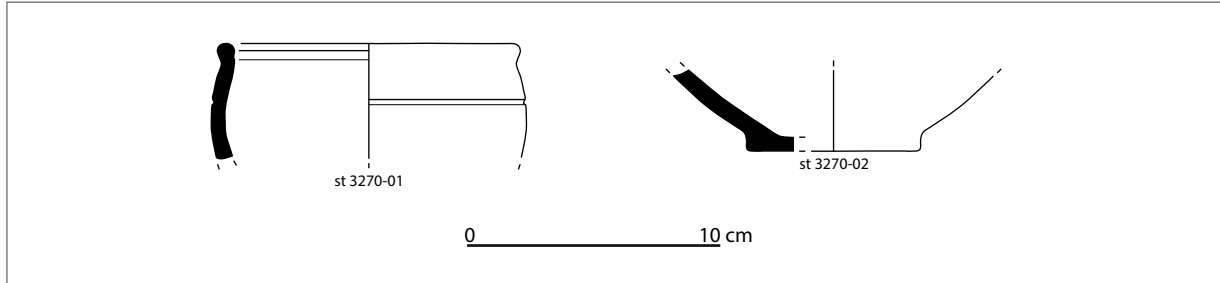


Structure 3265 : la structure 3265 a livré une quantité importante de mobilier céramique (52 restes pour 1.4 kg) dont un vase archéologiquement complet retrouvé en position primaire sur le sommet de la structure. Il s'agit d'une jatte moyenne sinueuse de type 12B à bord arrondi, éversée (3265-01). Trois autres éléments de formes ont pu être restitués. Ils se composent d'un haut de panse fermé à bord divergent sans col (3265-02), d'une écuelle à panse convexe et liaison col/panse marquée de type 8A (3265-03) et d'une jatte fermée à col concave et liaison col/panse marquée également de type 17A (3265-04).

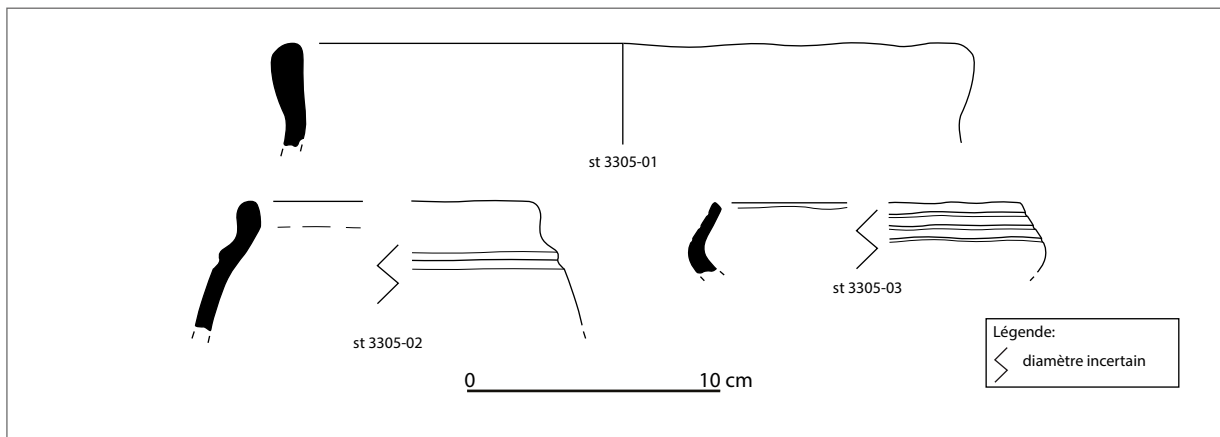
Les vases 3265-01 et 3265-04 présentent des similitudes avec certains types attribués à l'horizon 3 de Creully – *le Clos de l'ÉpINETTE* (milieu du II^{ème} s. av. J.-C.) (Fig. 9 – JAHIER 2012). La forme du vase 3265-04 rappelle un autre mis au jour dans la fosse 3531 (3531-09).



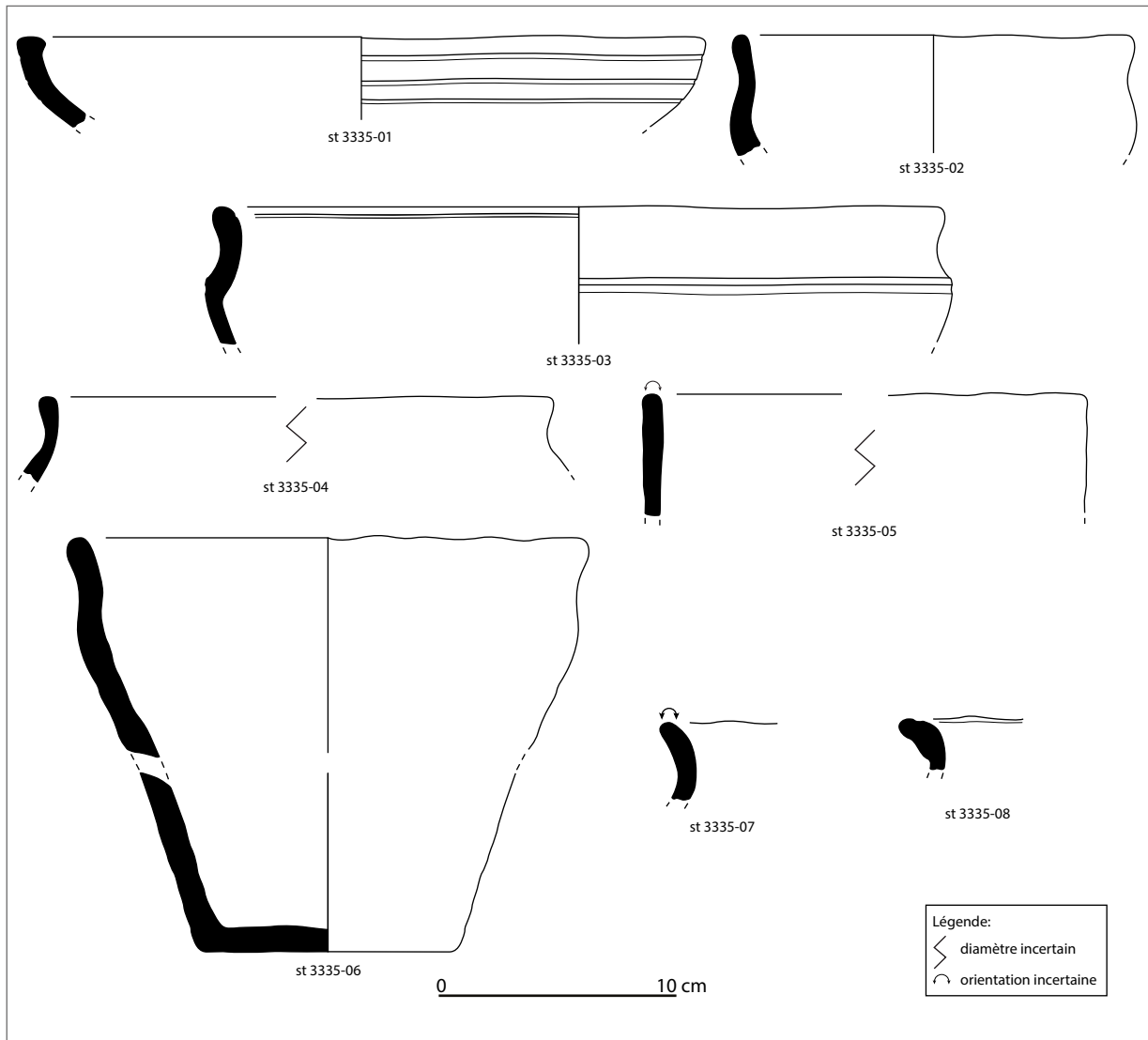
Structure 3270 : sur la trentaine de tessons issus de la structure 3270, seuls un fond plat débordant (3270-01) et un pot à bord en bourrelet de type 2A (3270-02) ont pu être restitués. Le vase porte une cannelure sur la panse ainsi qu'une cannelure labiale interne. On trouve des exemplaires similaires au sein de la phase IV de Creully « Le Clos de l'Épinette » (Jahier 2012) attribuée à La Tène finale.



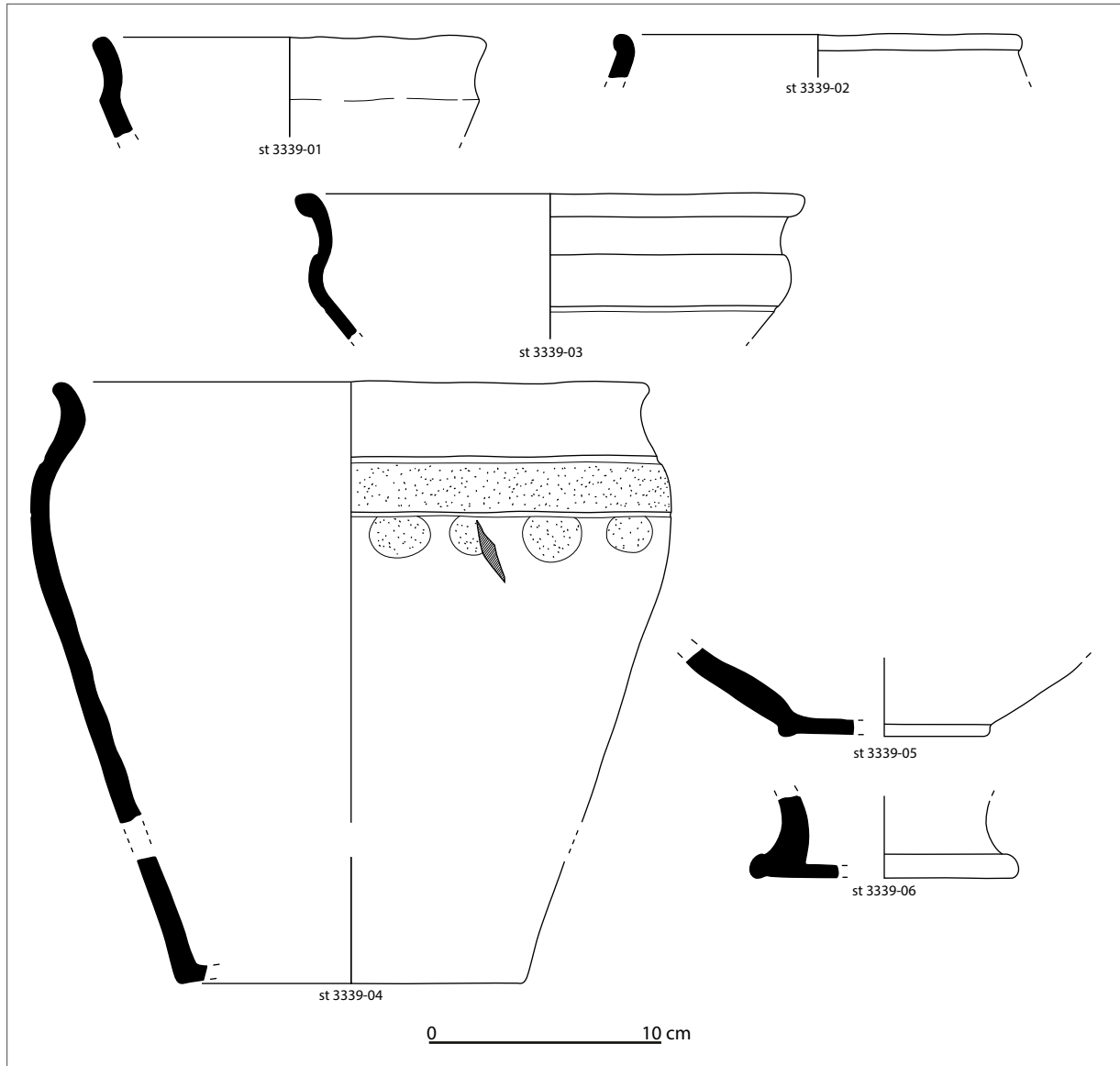
Structure 3305 : 75 restes céramiques sont issus de la structure 3305 dont 9 bords et 2 fonds. Seuls trois éléments ont pu être restitués. L'un d'entre eux correspond à vase de grande capacité, à bord épaissi arrondi (3305-01). Le second individu est un pot fermé à panse ovoïde sans col de type 19A (3305-02). Il est orné d'une baguette soulignée par une cannelure. Cette forme trouve son pendant dans les ensembles de La Tène moyenne/finale, à Mondeville « MIR » (Peuchet-Geilenbrügge 1995), Falaise « Expansia » (Besnard-Vauterin 2008), ou encore Creully « Le Clos de l'Épinette » (Jahier 2012). Le troisième vase correspond à un pot ou une jatte tronconique de type 16 (3305-03). Son décor de triple cannelure et son profil rentrant le rattache aux productions qui caractérisent les contextes des II^{ème} et I^{er} siècle av. J.-C. de la Plaine de Caen (Ils « Objets'Ifs Sud » (Cherel 2204), Mondeville « L'Étoile » (Besnard-Vauterin 2009)).



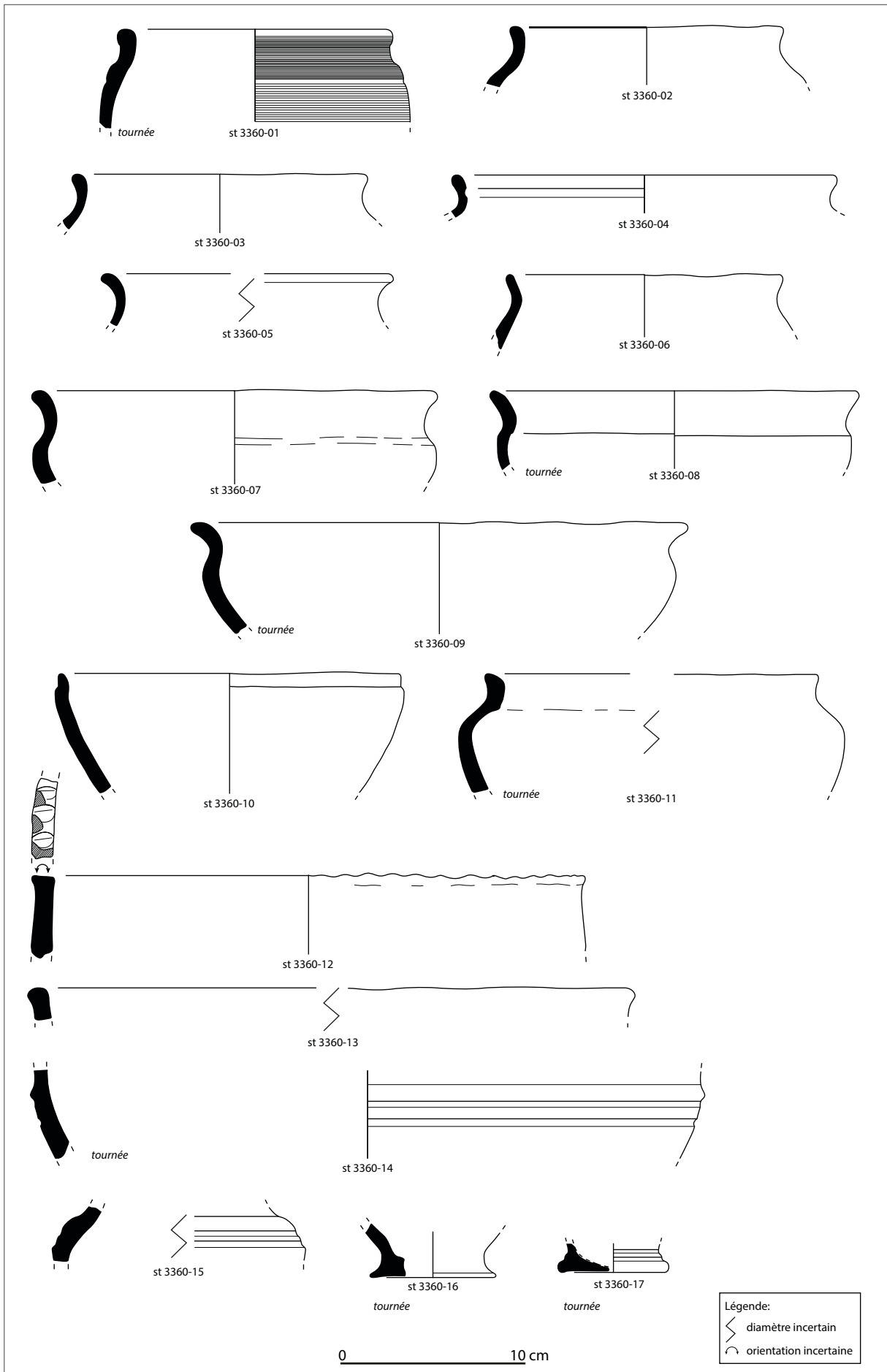
Structure 3335 : la structure a livré 87 fragments dont 8 bords et quatre fonds. Seules six formes ont pu être restituées. L'une d'entre elles correspond à un pot tronconique à triples cannelures de type 1B (3335-01). Deux jattes sinueuses ont été mises au jour (3335-02) dont l'une, de type 10A possède une fine cannelure labiale interne ainsi qu'un fin cordon sur l'épaule, souligné par une cannelure (3335-03). Les individus restants se composent d'un pot fermé à panse ovoïde (3335-04), d'un pot tronconique à panse rectiligne verticale de type 2B (3335-05) et d'un pot sinueux à panse tronconique de type 5A (3335-06) que l'on rencontre du III^{ème} au I^{er} siècle av. J.-C. et qui est particulièrement bien représenté sur le plateau de Thaon durant les derniers siècles avant notre ère (San Juan et al. 1999). Enfin, deux bords ont été dessinés sans que la forme des vases ait pu être déterminée. Il s'agit d'un bord arrondi (3335-07) et d'un bord mouluré (3335-08).



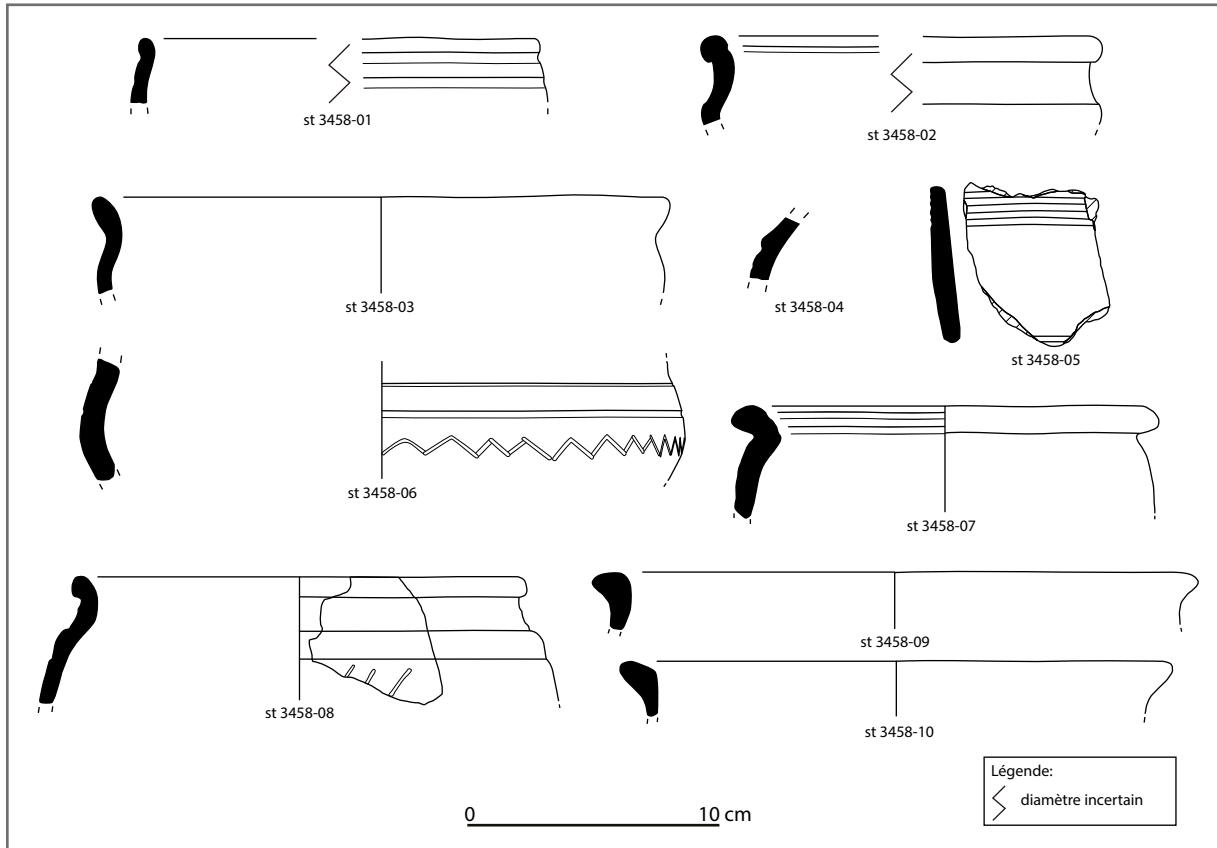
Structure 3339 : parmi le petit lot céramique issu de la structure 3339 on compte quatre vases et deux fonds restitués. Le premier individu est un pot caréné à bord aplati de type 7 (3339-01). Le second correspond sans doute à une forme fermée à panse ovoïde de type 19B (3339-02). On observe également une jatte à panse galbée de type 9 (3339-03) ainsi qu'un vase archéologiquement complet à panse tronconique et bord arrondi divergent de type 12A (3339-04). Son épaulement est orné de deux cannelures qui encadrent des motifs de pointillés poinçonnés. Sous le registre sont dessinés une série linéaire de cercles incisés dont l'intérieur est lui aussi orné de pointillés estampés. Ce type de décor ne trouve pour l'instant pas de parallèles. Le motif en pointillé rappelle un décor provenant du site de Nécy « La Martinière » (Besnard-Vauterin 2006) dans l'Orne daté du 1^{er} siècle avant notre ère. Il y est également appliqué entre deux cannelures, sur le col de deux jattes sinueuses. Cependant, le décor apporte un effet « picté » en relief sur les vases qui n'apparaît pas sur l'individu de Baron-sur-Odon. Enfin, on observe deux fonds au sein de la fosse : un pied en bourrelet (3339-05) qui rappelle les types balustres ainsi qu'un fond plat à petit pied annulaire (3339-06). Enfin, la présence de tessons tournés permettent de resserrer la fourchette chronologique sur la seconde moitié du 1^{er} s. av. J.-C.



Structure 3360 : 90 restes ont été découverts dans la structure 3360. Dix-sept éléments ont été restitués parmi lesquels on dénombre 14 bords, 2 fonds et 2 éléments de panse décorés. Les formes se composent de jattes sinueuses fermées (3360-01 à 06) dont l'une de type 17A porte un décor de stries peignées, ouvertes à panse rentrante (3360-07, 3360-08), ou à profil éversé (3360-09), de jattes à petit bord affiné de type 11 (3360-10) ou épaissi de type 15 (3360-11) ainsi que de grands pots tronconiques à bords aplatis de type 1C (3360-12, 3360-13). L'un d'eux possède un décor impressionné sur la lèvre. Les fragments de panse porte un décor de fin cordon (3360-14) ou de moulure (3360-15) souligné par deux cannelures. Les fonds quant à eux, sont plats débordant (3360-16) ou mouluré (3360-17). La grande part du lot céramique est tournée et renvoie à des productions de la transition (seconde moitié du I^{er} s. av. J.-C.) tels les décors de fins cordons, de moulures, le pot à stries ou les jattes à petit bord. On notera cependant l'absence d'éléments d'importation. D'autres éléments en revanche montrent des caractères plus archaïques à l'instar des deux grands pots tronconiques.



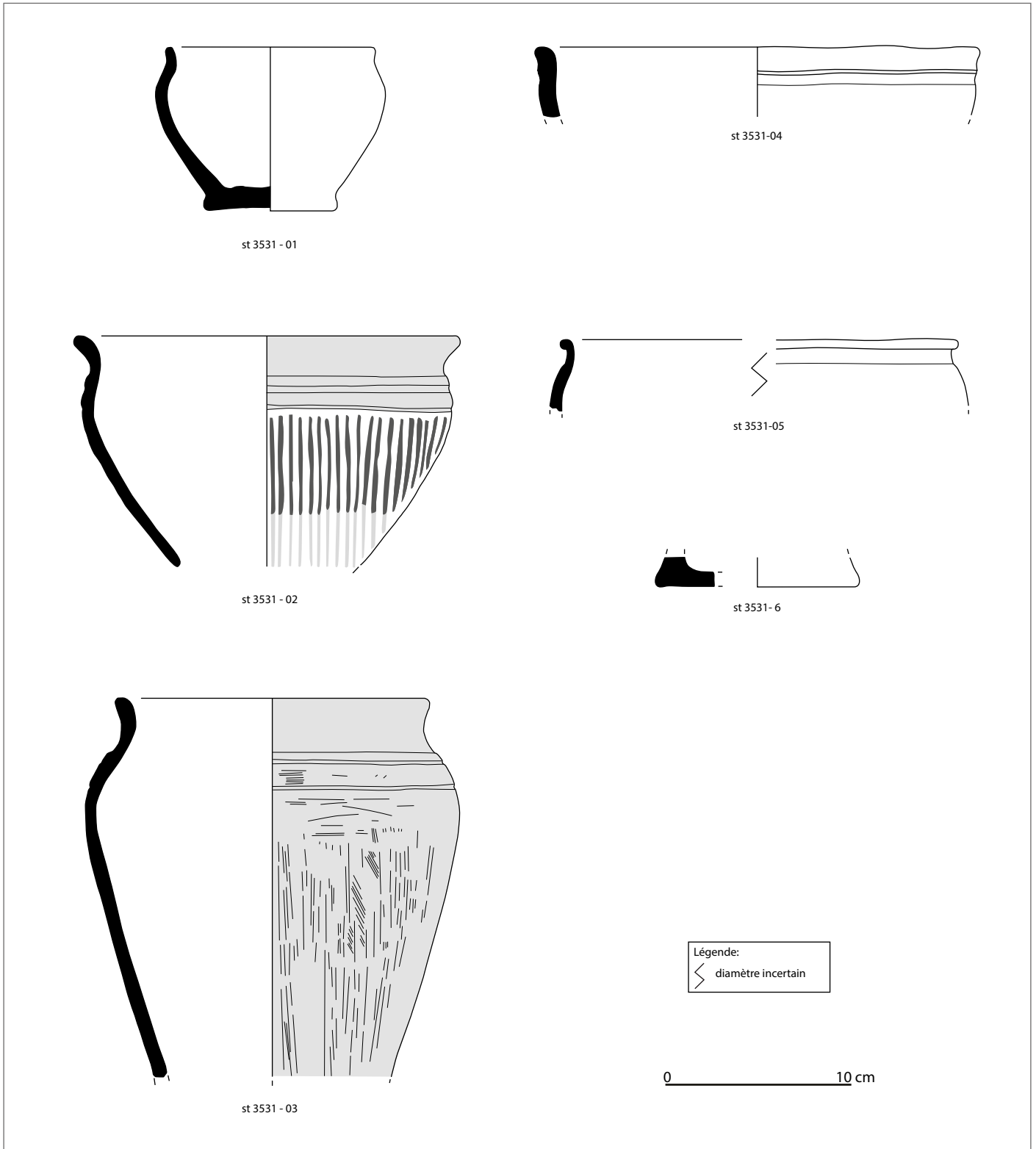
Structure 3458 : trois formes sont issues de la structure 3458 : un pot à bord en bourrelet et doubles cannelures sur le col (3458-01) et deux jattes sinueuses à bords épaissi divergent de type 9 (3458-02) ou bord en bourrelet et panse moulurée (3458-03). Un fragment décoré d'un fin cordon souligné par des cannelures a également été restitué (3458-04). Quatre autres formes sont issues de l'opération de diagnostic. Deux ne sont représentées que par leur bord épaissi aplati (3458-09) ou à méplat oblique (3458-10). On observe également un exemplaire de vase de type Besançon (3458-07) ainsi qu'un pot fermé sinueux à épaule moulurée et décor de traits obliques lissés sur la panse (3458-08). Sont associés à ces formes deux fragments de panse, dont l'une est décorée de stries horizontales (3458-05) et l'autre porte une cannelure associée à des motifs de chevrons incisés (3458-06). L'ensemble de ces éléments sont à rattacher à un contexte de La Tène finale et même de la seconde moitié du I^{er} siècle pour le pot de type Besançon.



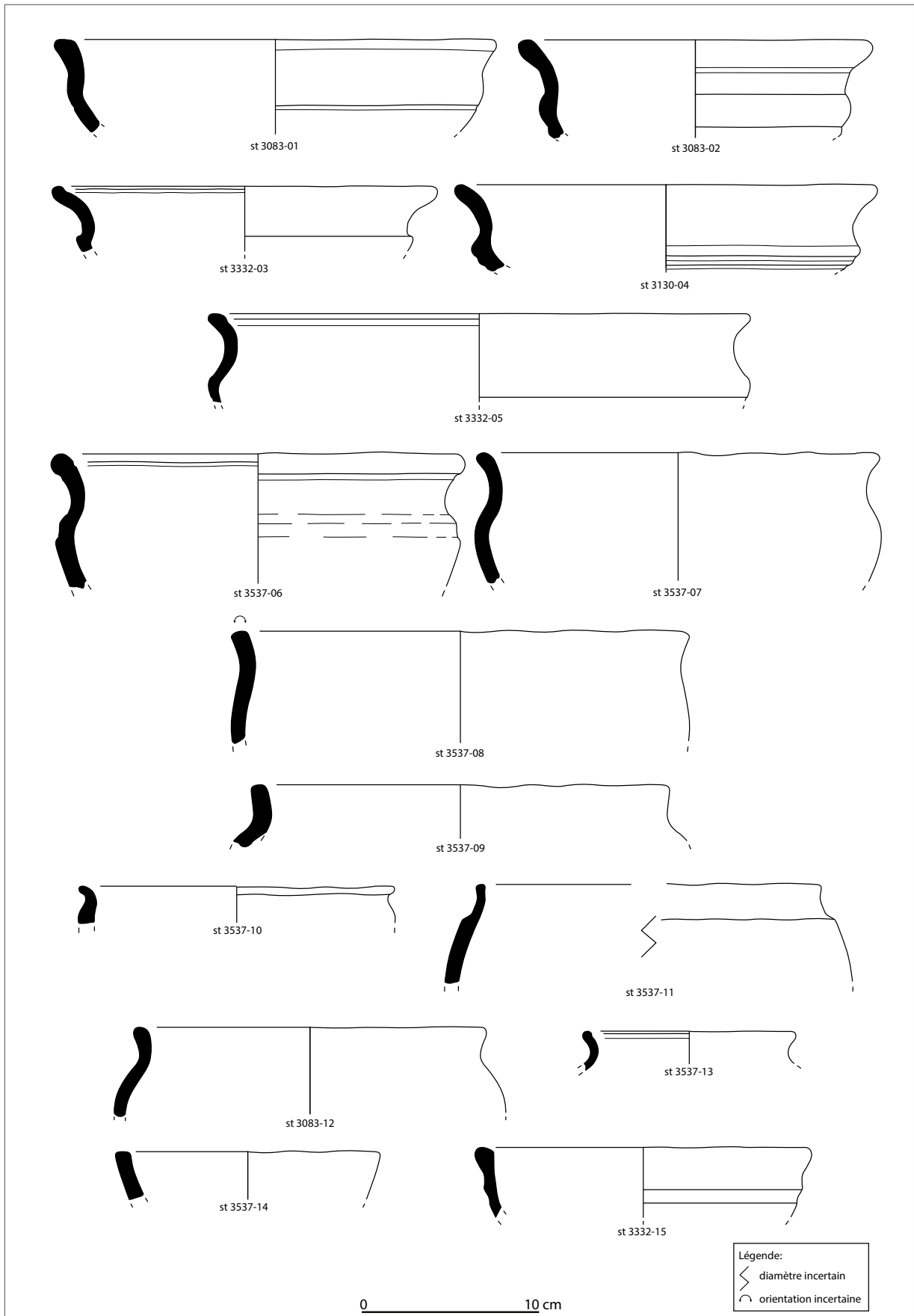
La sépulture 3531 : La sépulture 3531 a livré un mobilier céramique abondant qui se compose :

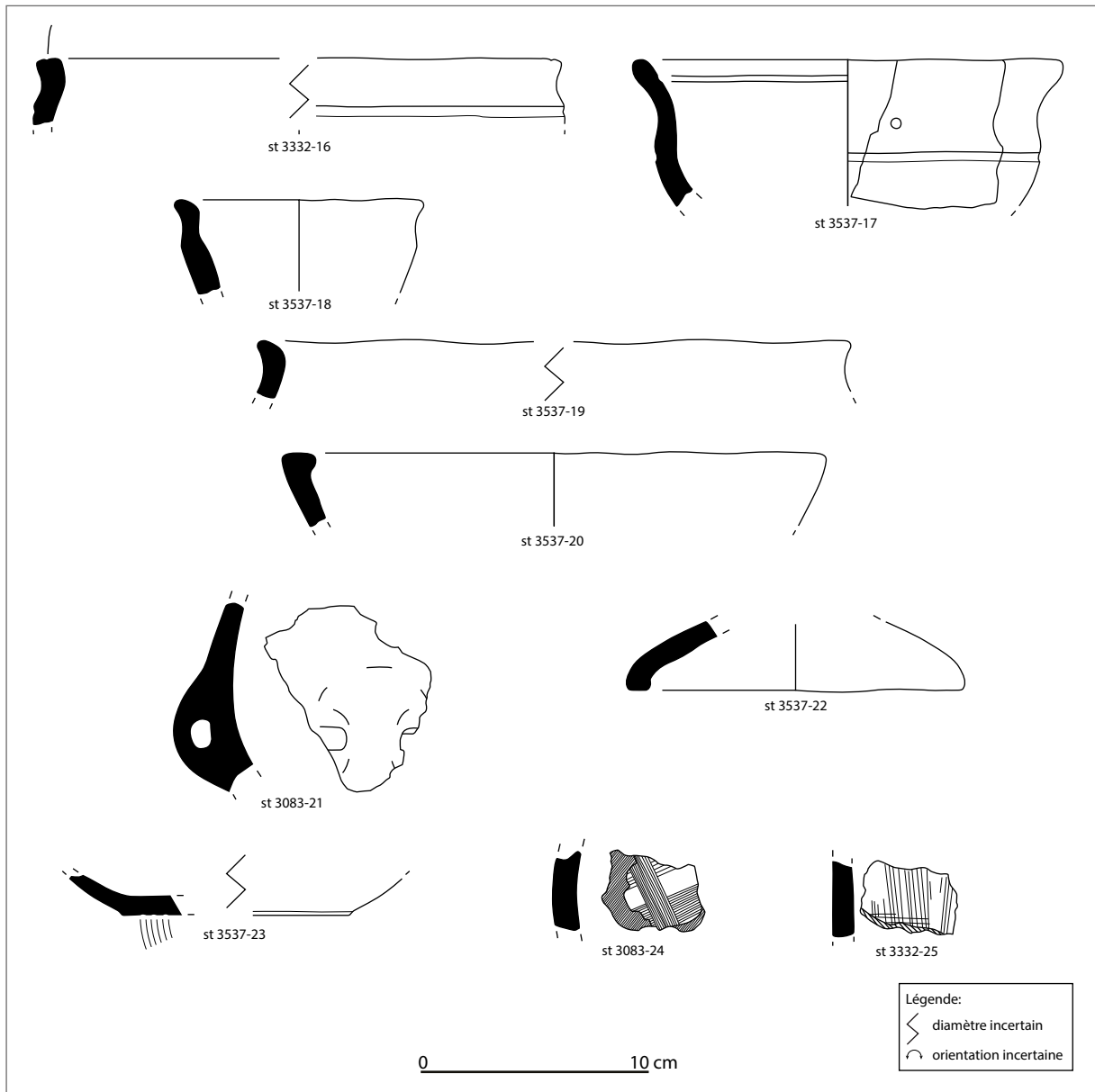
- d'un bol (3531-01) à épaule haute et convexe, à bord arrondi vertical et fond débordant. Haut de 8,8 cm, il présente un diamètre à l'ouverture de 11,3 cm.
- d'une jatte à bord arrondi sortant (3531-02) et à cannelure labiale interne ; l'épaule haute convexe présente un décor à deux cannelures et des bandes verticales effectuées au lisseur ont été réalisées sur la panse. Cette forme moyenne présente un diamètre à l'ouverture de 20,6 cm pour une hauteur estimée de 14 cm (hauteur conservée : 12,4 cm)
- d'un vase haut (3531-03) à épaule haute convexe, bord arrondi concave et à décor à cannelures sur l'épaule et traces de lissage sur tout le bas de panse ; un pied de vase légèrement débordant pourrait être associé à cette forme (3531-04). Cette forme haute fermée présente un diamètre à l'ouverture de 16,9 cm pour une hauteur estimée de 25 cm (hauteur conservée : 20,4 cm).
- d'un pot tronconique (3531-05)
- d'un petit bord en bourrelet externe (3531-06)

Les formes, principalement celle de la jatte 3531-02 et son décor, présentent des similitudes avec le lot mis au jour dans l'horizon 3 de Creully « Le Clos de l'Épinette » (Jahier 2012) daté du II^{ème} s. av. J.-C. au sens large (deuxième et troisième quart du II^{ème} s. vraisemblablement).



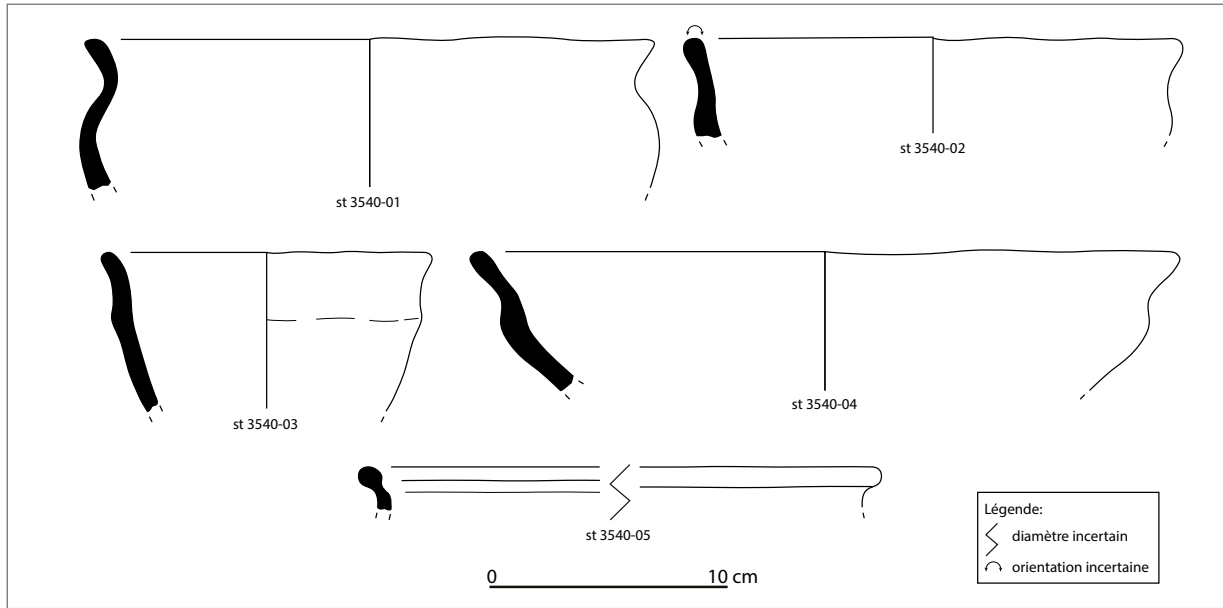
Structure 3537/3083/3082/3332 : avec 352 restes pour un poids total de 3,6 kg la structure 3537 constitue l'une des structures ayant livré le mobilier le plus abondant. 40 bords et 7 fonds en sont issus. Seize vases ont pu être rattachés à la typologie. Ils se composent de jattes sinueuses à épaule moulurée de type 9 (3537-02, 3537-03, 3537-04) qui caractérisent les productions des deux derniers siècles avant notre ère dans le Bessin et notamment les sites de Putôt-en-Bessin « La Corneille Sud » (Herard 2009), Isigny-sur-Mer « Le Tuiley 2 » (Coupard 2013) et Barbeville « L'Entretien » (Morzadec 1998). On distingue également des jattes sinueuses (3537-01, 3537-05, 3537-06 à 08), des pots fermés à panse ovoïdes (3537-09 à 13) dont l'un possède un ressaut externe à la jonction col/panse (3537-11). On lui trouve des similitudes avec des exemplaires de Bretteville L'Orgueilleuse « Le Bas des Près » (Besnard-Vauterin 2013) daté de La Tène finale. Le reste du lot se compose de pots tronconiques



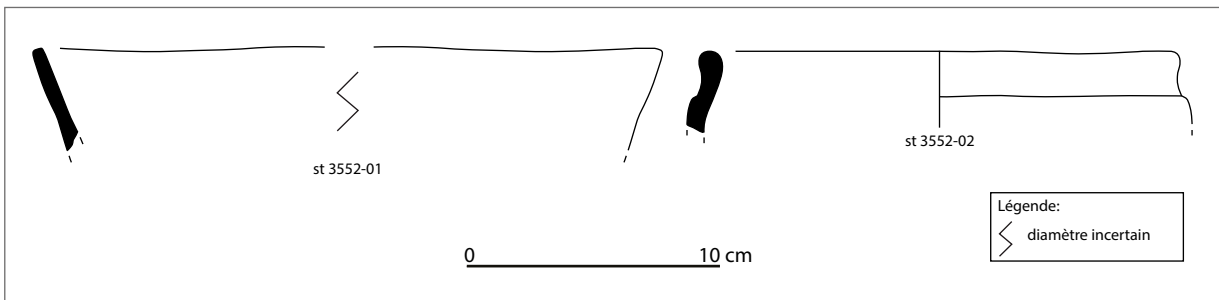


(3537-14), de jattes sinueuses de type 8E (3537-15,3537-17) ou carénées (3537-18), d'un grand vase de stockage (3537-19) et d'une jatte à bord rentrant de type 1C (3537-20). Cette dernière forme est attestée à Bretteville L'Orgueilleuse « Le Bas des Prés » au III^{ème} siècle av. J.-C., à Isigny-sur-Mer « Le Tuiley 2 » (Coupard 2013) au II^{ème} siècle av. J.-C. et à Creully « Le Clos de l'Épinette » (Jahier 2012) à la fin de La Tène. Cinq vases portent une cannelure labiale interne, six d'entre eux possèdent des décors de cannelures et deux fragments ont reçu un décor au peigne, libre (3537-24) ou emboîté (3537-25). Une anse à œillet (3537-21) et un couvercle (3537-22) ont également été mis au jour au sein de la structure.

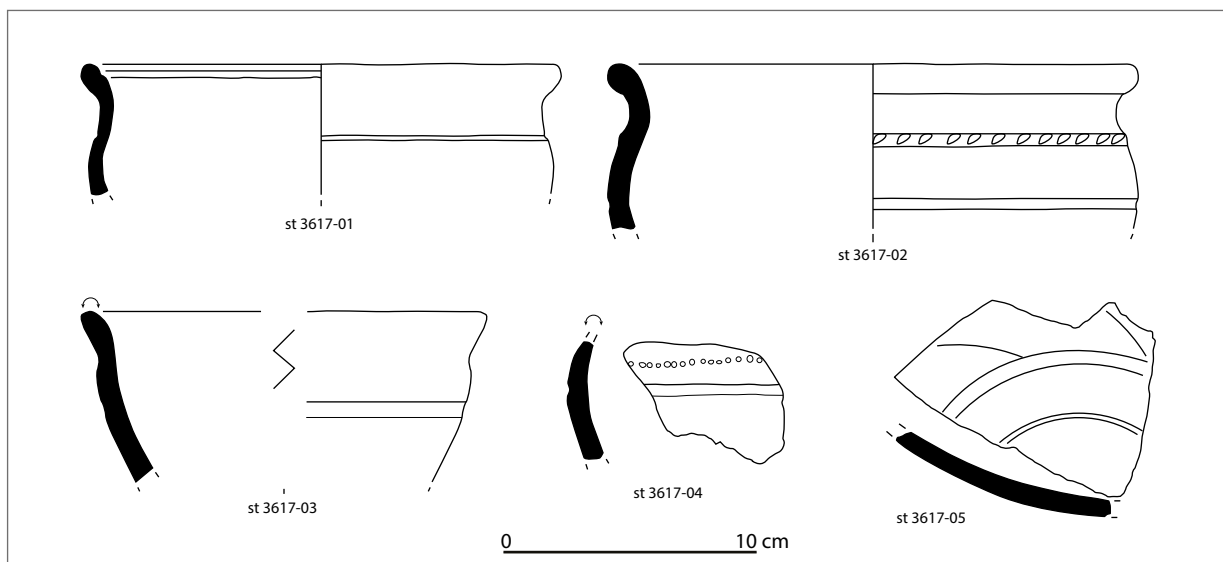
Structure 3540 : une cinquantaine de tessons sont issus de la structure 3540. Parmi eux on dénombre 7 bords et 2 fonds. Quatre vases ont pu être restitués. Ils appartiennent à la catégorie des jattes sinueuses de type 12B (3540-01, 3540-02) et carénées de type 7 (3540-03). L'une d'elles, de type 8D à profil éversé (3540-04), trouve son pendant parmi les ensembles de la seconde moitié du III^{ème} siècle avant notre ère à Creully « Le Clos de l'Épinette » (Jahier 2012) et Saint-Martin-de-Fontenay « Le Grand Barberie » (Villarégut 2005) et à La Tène finale à la ZAC de Beaulieu (Lepaumier et al. 2003). On observe également un bord en bourrelet à large cannelure labiale interne (4mm) (3540-05) dont la forme générale n'a pu être déterminée. Le vase peut être attribué à La Tène moyenne.



Structure 3552 : deux éléments de formes sont issus de la structure 3552. Il s'agit d'une jatte tronconique à profil éversé de type 1A (3552-01) et d'un pot à bord épaissi arrondi à panse probablement ovoïde (3552-02).



Structure 3617 : le petit lot céramique mis au jour au sein de la structure 3617 a livré trois formes : deux jattes sinueuses de type 14 à panse rentrante dont l'une porte une cannelure labiale interne (3617-01) et l'autre un cordon plat impressionné à la jonction col/panse et une cannelure sur la panse (3617-02). La troisième forme est une jatte à profil éversé de type 8E qui porte une cannelure sur la panse (3617-03). Un fragment de panse décoré a été restitué (3617-04). Il se compose d'une cannelure soulignant des pointillés estampés qui forment une bande horizontale. Plusieurs fragments appartenant au même vase ont été mis au jour au sein des structures 3002 et 3270. Un second fragment porte un décor de cercles concentriques incisés (3617-05).



Le second ensemble céramique mis au jour au sein du secteur 3 révèle des différences marquées avec le lot attribué à La Tène ancienne/moyenne. Près de la moitié des individus ont bénéficié d'une finition au tour. Les vases sont fréquemment décorés de motifs variés : principalement des cannelures, mais également de fins cordons, des moulures, des motifs peignés, lissés et de rares décors estampés et impressionnés. Le répertoire des formes se compose en majorité de vases à profils sinueux au sein desquels la catégorie des jattes se diversifie. Les pots tronconiques sont également présents, dans de faibles proportions. Les profils carénés sont quant à eux rarement représentés. Les bords s'arrondissent et s'épaississent. Les fonds sont plats, à pied annulaire ou de type balustre. Les caractéristiques techniques du mobilier et les comparaisons régionales permettent d'attribuer le lot à une fourchette chronologique comprise entre le III^{ème} et le début du I^{er} siècle av. J.-C. Certains lots semblent davantage s'intégrer à des contextes de la fin de La Tène (st 3002, st 3012, st 3305, st 3458). Cependant, l'évolution lente des formes et décors céramiques durant les derniers siècles du second Age du fer ainsi que le manque de recoupements stratigraphiques des structures ne permettent pas d'affiner les phases chronologiques du secteur 3. L'ensemble possède des affinités avec les sites de Putôt-en-Bessin « La Corneille Sud », Barbeville « l'Entretien », Creully « Le Clos de l'Épinette » et Bretteville-L'Orgueilleuse « Le Bas des Prés ».

8. Conclusion :

La fouille du site de Baron-sur-Odon a permis de livrer un mobilier céramique relativement abondant compte tenu de la superficie de l'emprise. L'étude des restes a mis évidence plusieurs phases chronologiques qui se répartissent sur les deux secteurs de fouille :

Une occupation du Bronze final ou du Premier Age du fer au sein du secteur 1 pour laquelle 249 restes ont été mis au jour soit 1,6 kg. Six formes dont trois bords restituables sont issues de cette phase.

Une occupation de La Tène au sein du secteur 3, qui semble avoir perduré de la fin de La Tène ancienne au début de La Tène finale (IV^{ème}-début du I^{er} siècle av. J.-C.) et à laquelle on associe 2612 restes soit 31 kg. 260 éléments de bords sont rattachés à cette phase dont 84 éléments associés à la typologie.

Notons également la découverte de deux sépultures dont l'une a été datée par radiocarbone au Hallstatt/I^{er} Age du fer ainsi que quatre inhumations dont un individu est daté par la même méthode du Bronze ancien. Ces sépultures sont localisées dans le secteur 3 et n'ont livré aucun mobilier céramique.

Si les restes céramiques mis au jour dans le secteur 1 ne permettent pas de préjuger de la nature de l'occupation, les autres découvertes liées à cette phase ne laissent aucun doute sur le caractère domestique de l'occupation. Quant au secteur 3, les formes mises au jour révèlent un répertoire typologique varié qui rapproche l'occupation des contextes d'habitat du second Age du fer connus en Basse-Normandie. On observe ainsi une grande diversité de jattes moyennes et basses à panse tronconiques ou sinueuses ainsi que de nombreuses formes fermées à panse ovoïde.

8.1. La place du mobilier céramique de Baron-sur-Odon au sein des différents faciès régionaux :

Le lot de Baron-sur-Odon offre l'intérêt de venir enrichir les données sur le secteur géographique situé à l'ouest de l'Orne. Si l'Est de la Plaine de Caen commence à être bien documentée grâce à la multiplication des campagnes de fouilles depuis les années 1990, l'ouest commence tout juste à être appréhendé. Depuis les campagnes de prospection autour de Thaon jusqu'aux opérations de Putôt-en-Bessin, Barbeville, Creully et Bretteville L'Orgueilleuse, la typo-chronologie s'affine et révèle des différences marquées avec les contextes orientaux de la Plaine de Caen. Ces différences s'expriment dans les formes et les décors.

L'est de la rive de l'Orne se caractérise ainsi par une prédominance des profils tronconiques. L'une des formes, à triples cannelures sur le col, se distingue par sa présence systématique au sein des lots, parfois dans des proportions remarquables (huit

des onze types du site de Cormelles-le-Royal sont associés à ce décor (Lepaumier 2009)). Les pots tronconiques sont accompagnés de jattes moyennes à panse rectiligne et épaule carénée ou non, de jattes à profil en esse, de bols à panse convexe et de pots à panse globulaire, hémisphérique, ou ovoïde.

En revanche, les productions de l'ouest de la Plaine de Caen se distinguent par une majorité de profils sinueux au sein desquels les jattes moyennes et les pots fermés à panse ovoïdes dominant. C'est au sein de ces contextes que le mobilier céramique de Baron-sur-Odon prend sa place. Les sites de comparaison les plus proches d'un point de vue typologique sont en effet localisés aux marges et au sein du Bessin (Putôt-en-Bessin, Creully, Bretteville L'Orgueilleuse, Barbeville). Si des similitudes avec les productions de l'Est de la Plaine de Caen sont tout de mêmes visibles (quatre individus portent un décor de triples cannelures sur le col dont deux possèdent une pâte bioclastique comparable), ce sont les différences qui sont les plus frappantes. On observe d'autre part l'absence de jattes basses à cannelure labiale, qui sont pourtant attestées sur l'ensemble des contextes des trois derniers siècles avant notre ère, en région bas-normande.

Le lot de Baron-sur-Odon se place ainsi au sein d'un faciès céramique distinct, dont les parallèles avec les productions dites « armoricaines » sont nombreuses. On peut citer les cannelures labiales internes, les décors graphités, les pots à stries multiples, les céramiques fines à cordons ou les anses à œillet (qui ont longtemps été considérés comme spécifiques aux contextes bretons), et bien entendu le décor de triskèles estampés dont l'origine est probablement à rechercher au sein des ensembles armoricains.

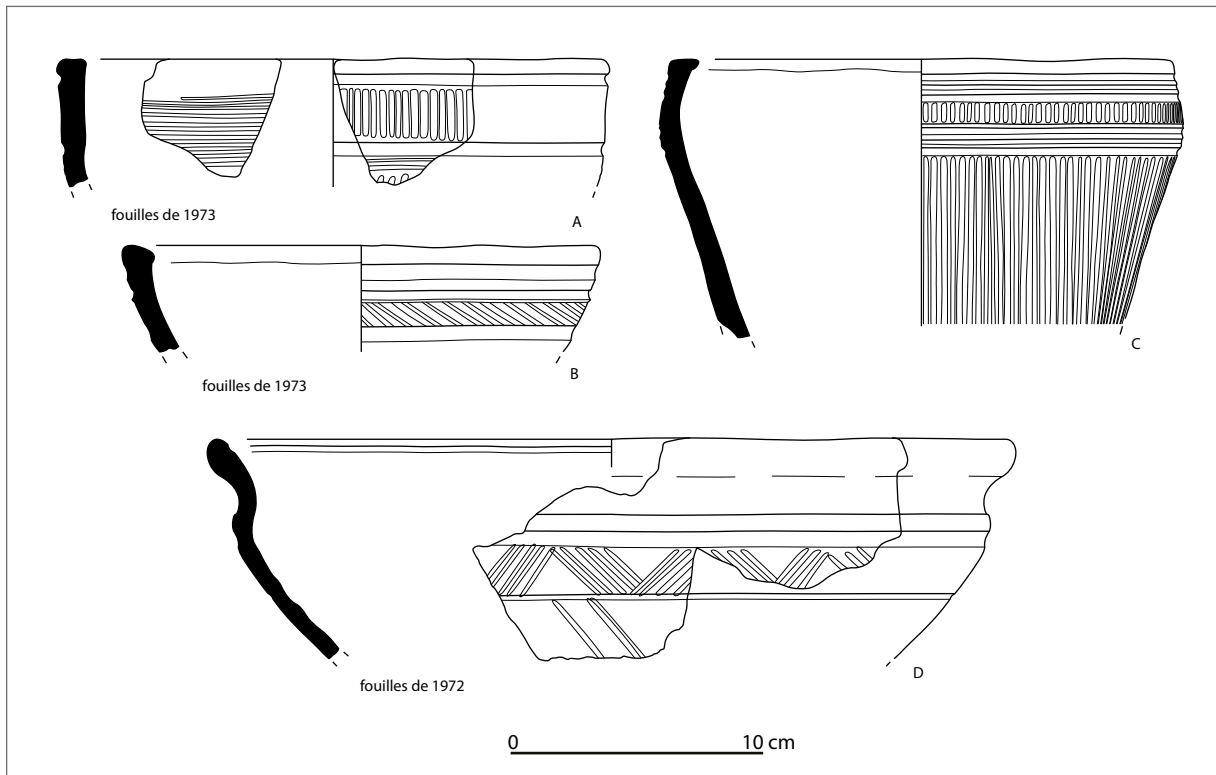
8.2. L'apport du mobilier céramique des fouilles anciennes à la connaissance du site :

Les fouilles qui se sont déroulées des années 1950 aux années 1970 sur le sanctuaire de Baron-sur-Odon ont permis de découvrir des occupations protohistoriques préalables à l'établissement gallo-romain. Le recoupement de ces données avec celles de l'étude céramique permet d'envisager le site sous un jour nouveau.

Les fouilles de D. Bertin (1969-1975) ont mis en évidence des niveaux d'occupation sous le sanctuaire indiquant l'existence d'un sanctuaire gaulois antérieur. Environ 200 tessons ont ainsi été découverts, qu'elle a attribué à la période de La Tène finale D2 (seconde moitié du I^{er} siècle av. J.-C.). D'autres campagnes de fouille, notamment en 1973, révèlent un habitat gaulois localisé 100 mètres à l'Est du sanctuaire, dans l'axe de l'entrée. Un ensemble de fosses et un foyer y sont découverts, livrant 400 restes céramiques, associés à des fragments d'argile de clayonnage, du mobilier métallique ainsi qu'une meule. L'habitat est également daté de la fin de La Tène finale.

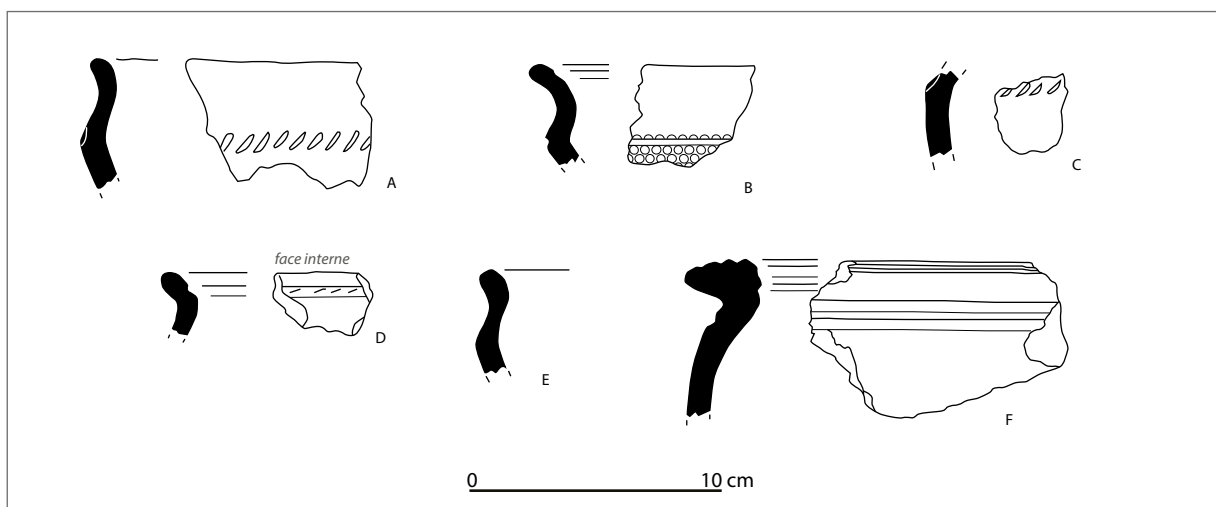
Déjà à l'époque, Bertin indique que le mobilier céramique recueilli n'est pas homogène et que certains tessons revêtent d'une « tradition Hallstattienne ». Cependant, compte tenu de la stratigraphie observée à l'époque, elle considère ces éléments comme faisant partie du même niveau d'occupation et associe l'ensemble des formes mises au jour à un contexte La Tène finale. Elle interprète alors le mobilier comme une « céramique gallo-romaine précoce très marquée par la tradition gauloise ».

Le mobilier révèle en réalité une durée d'occupation plus longue que celle envisagée, préalable à la création du sanctuaire gallo-romain. Des restes céramiques découverts lors des fouilles seules quelques formes nous sont parvenues. Celles-ci proviennent du secteur du sanctuaire et de celui de l'habitat laténien. Les éléments recueillis dans l'habitat (III. 9) sont constitués de quatre vases richement décorés. Il s'agit de trois pots tronconiques à bord aplatis (III. 9 - A à C) et d'une jatte sinueuse à bord épaissi arrondi et panse éversée (III. 9-D). Cette dernière porte une fine cannelure labiale interne, un épaulement mouluré ainsi que deux cannelures qui encadrent deux registres de chevrons lissés sur la panse. Les pots tronconiques portent quant à eux de multiples cannelures qui délimitent des bâtonnets verticaux ou obliques lissés. Ces décors trouvent leur place au sein des contextes de La Tène moyenne où ils sont particulièrement fréquents. On les observe ainsi à Barbeville « L'Entretien » à La Tène C2/D1, au III^{ème} et II^{ème} siècle avant notre ère à Ifs « Object'Ifs Sud » et durant la phase 4 de Bretteville L'Orgueilleuse (milieu du III^{ème} - première moitié du II^{ème} siècle av. J.-C.). Ces éléments remettent en cause les premières attributions chronologiques des fouilles de Bertin qui plaçait l'occupation dans la seconde moitié de La Tène finale.

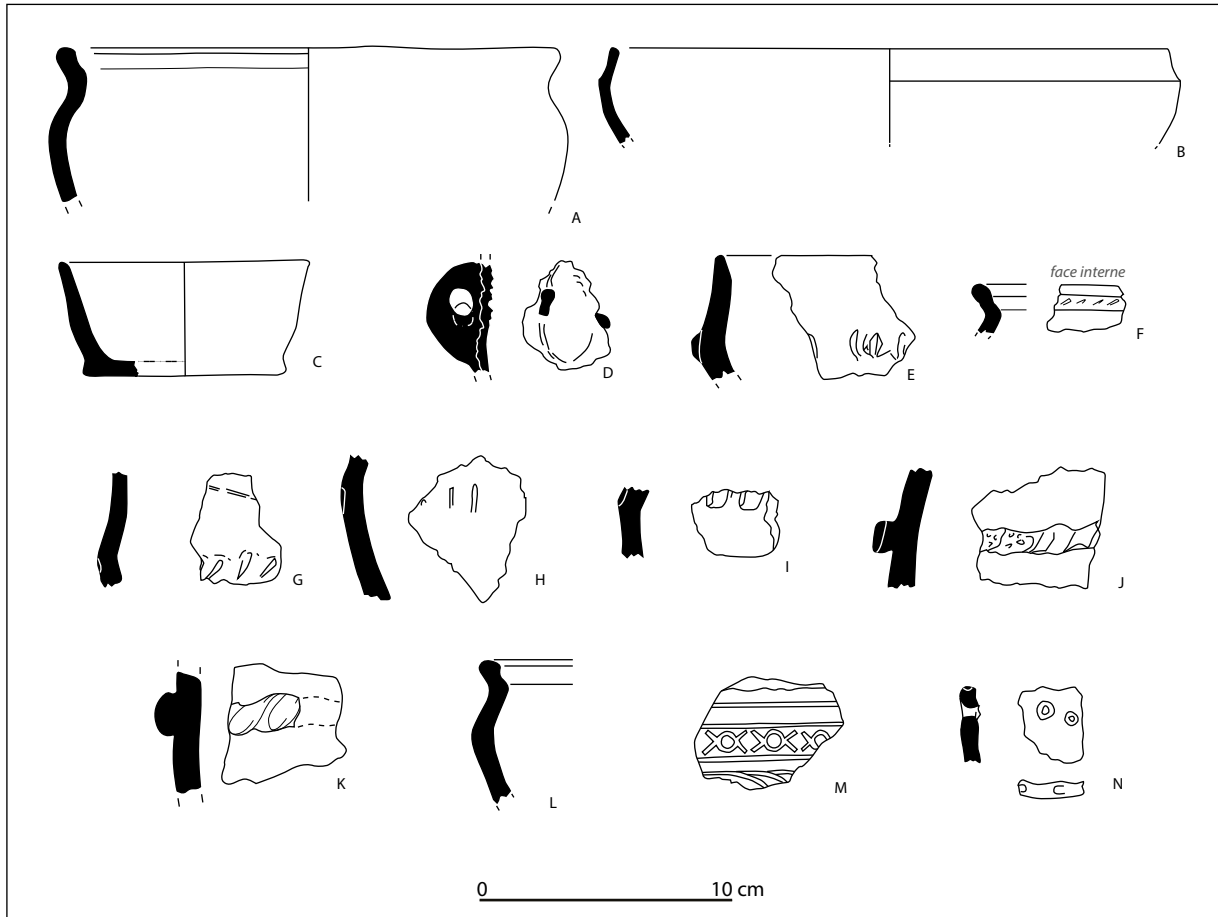


III. 9 - Zone d'habitat à l'est du sanctuaire (fouilles Dominique BERTIN 1973)
(mobilier issu des réserves du Musée de Normandie inv. : 85-18-36)

Le mobilier mis au jour sous les niveaux stratigraphiques du sanctuaire est plus abondant (**III. 10 à 13**). Il couvre une fourchette chronologique large qui pourrait s'étendre du Hallstatt à la fin de La Tène finale. Parmi les éléments les plus anciens on trouve une jatte basse carénée qui trouve son pendant avec des exemplaires d'Ifs « Object'ifs Sud » et Cagny « Projet Décathlon » pour le Hallstatt final (**III. 9-B**). Cette forme est associée à de nombreux vases carénés à décor digité à la jonction col/panse et cordons impressionnés dont la facture rappelle les productions du premier Age du fer (**III. 9-E à K - III. 11**). On observe d'autre part une dizaine de jattes et pots sinueux dont sept individus portent une cannelure labiale interne qui varie de 2 à 4 mm de largeur (**III. 10 à 12**). Certains vases sont ornés de fins cordons, de cannelures ou de moulures sur la panse. L'un d'eux portent un décor dit de « balle de golf » (**III. 10 - B**) et d'autres sont ornés de décors incisés de chevrons ou de composition plus complexe (**III. 11 - M**). L'ensemble de ces éléments sont attribuables à la fin de La Tène ancienne et surtout à La Tène moyenne.



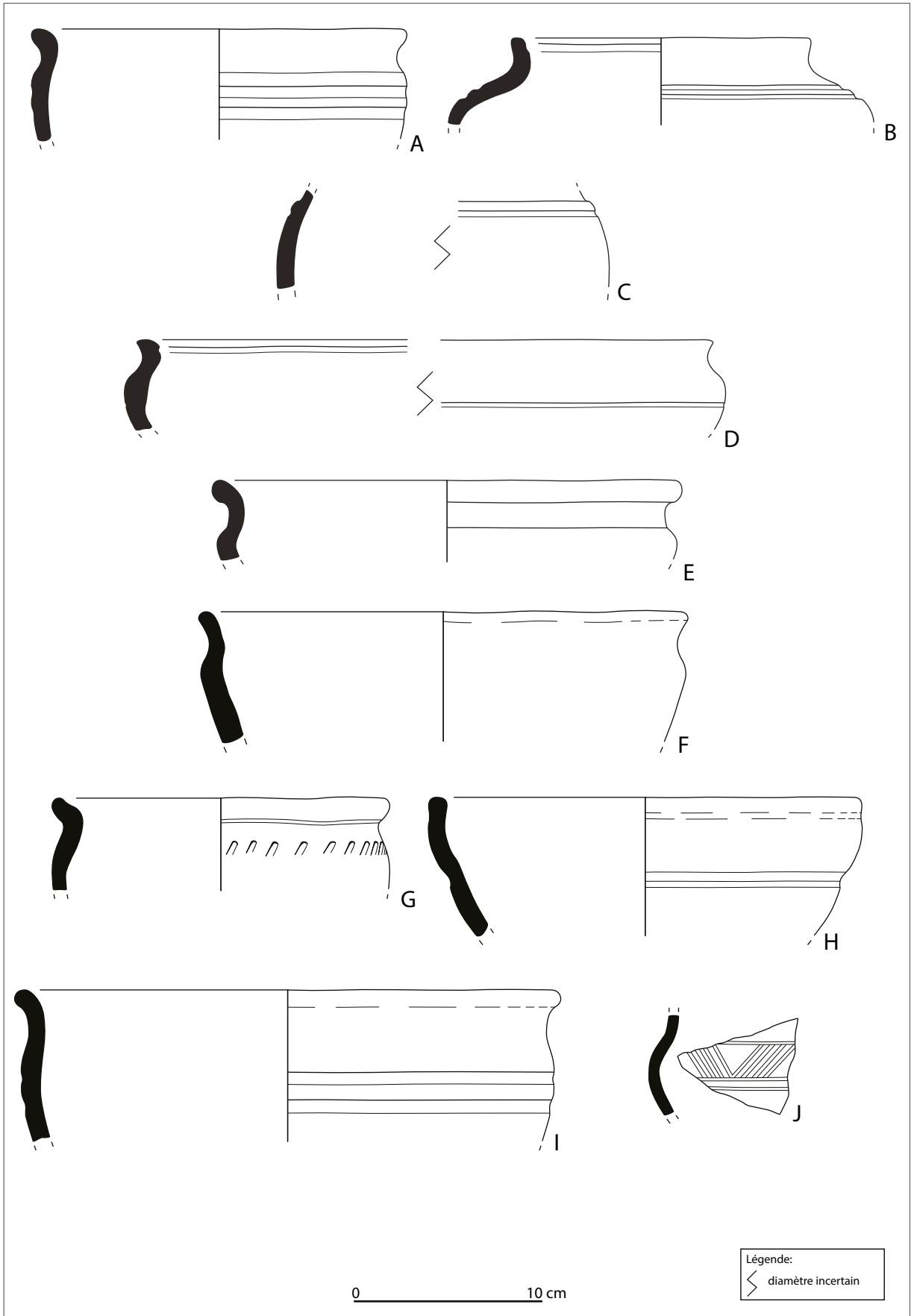
III. 10 - Zone du sanctuaire (fouille 1972 par Dominique BERTIN)
(mobilier issu des réserves du Musée de Vieux - inv. : caisse XI-2-D17)



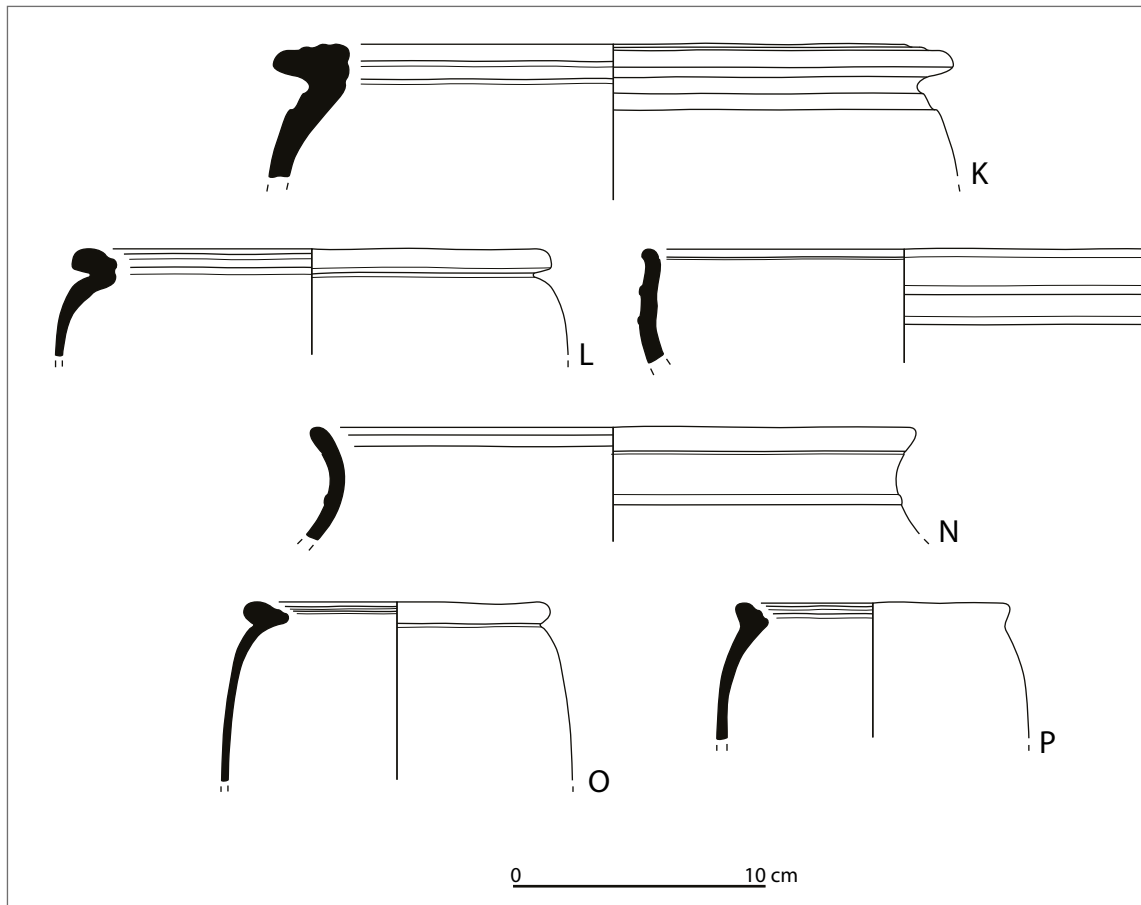
III. 11 - Zone du sanctuaire (fouille 1971 par Dominique BERTIN)
mobilier issu des réserves du Musée de Vieux (inv. : caisse XI-2-D17), hormis «K» issu du Musée de Normandie (inv. 85-18-36)

Enfin, plusieurs exemplaires de pot de type Besançon (**III. 10** -F, III. 12 --J, L, O, P), et de vases fins à cordons (**III. 12** -M, N) viennent illustrer les productions de la seconde moitié du I^{er} siècle avant notre ère, déjà observées lors des fouilles anciennes.

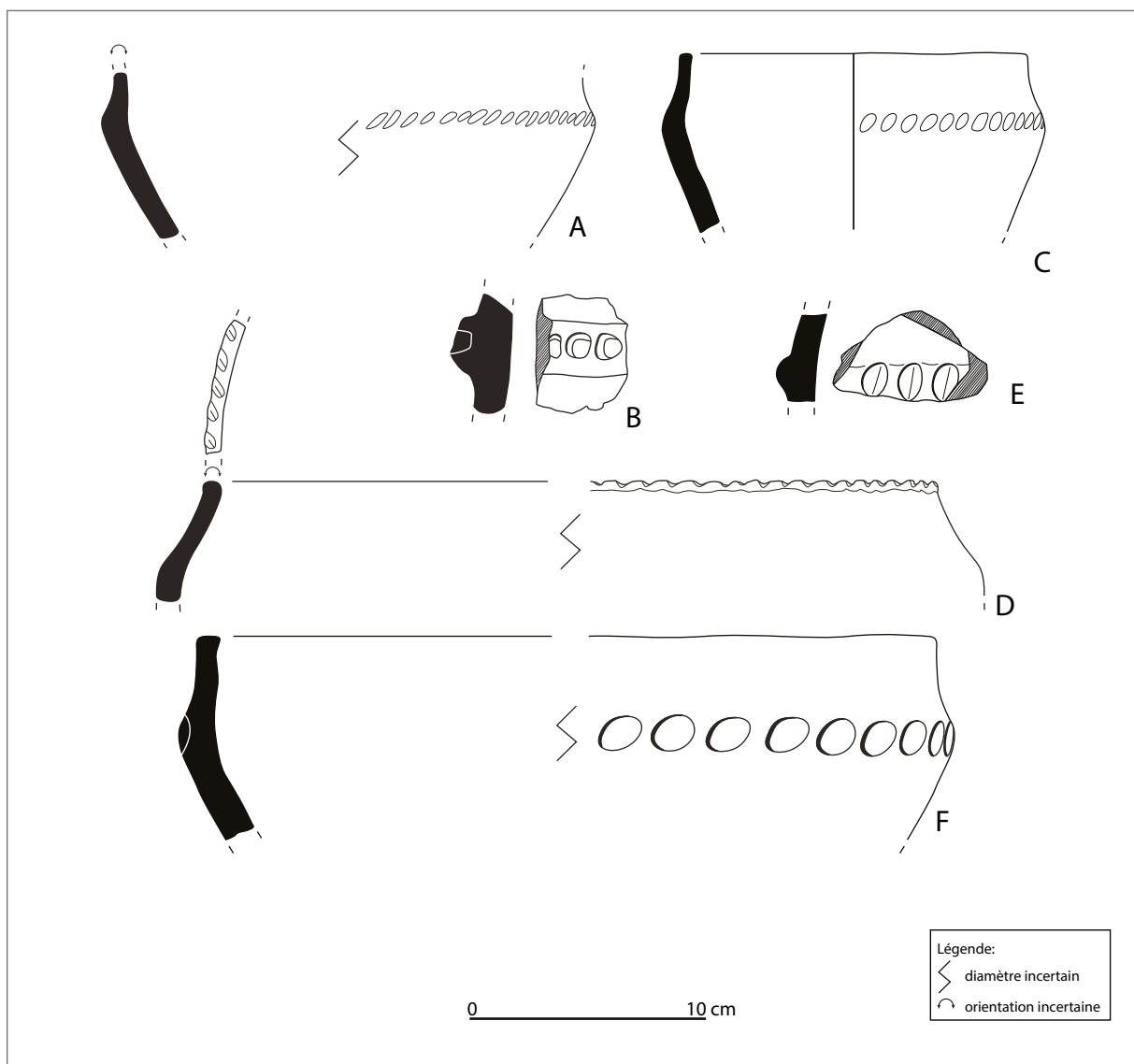
Ainsi, l'occupation protohistorique du site, loin d'apparaître à la fin de la période gauloise, s'est en fait ancrée bien plus tôt, probablement durant le premier Age du fer. Elle est à rapprocher des découvertes issues des fouilles de 2014 dont la contemporanéité de l'habitat gaulois semble avérée et indique une implantation des occupations protohistoriques sur un large secteur géographique. De même, il est envisageable que le monument funéraire hallstattien du secteur 3 ait pu fonctionner avec un habitat dont les traces ont été localisées sous les niveaux du sanctuaire et peut-être au sein du secteur 1.



III. 12/1 - Zone du sanctuaire (fouille 1972 Dominique BERTIN)
 (mobilier issu des réserves du Musée de Vieux - inv. : caisse XI-2-D17)



III. 12/2 - Zone du sanctuaire (fouille 1972 Dominique BERTIN)
(mobilier issu des réserves du Musée de Vieux - inv. : caisse XI-2-D17)



III. 13 - Zone du sanctuaire (fouille 1972 par Dominique BERTIN)
mobilier issu des réserves du Musée de Vieux - inv. : caisse XI-2-D17

Bibliographie

- BERTIN D., 1977 - Le sanctuaire celto-romain du Mesnil de Baron-sur-Odon (Calvados), *Gallia*, n°35, p.75-88.
- BESNARD-VAUTERIN, C.-C., 2006 – Un habitat de la fin de la période gauloise at un sanctuaire du Haut Empire à Néçy « La Martinière », DSF de fouille, INRAP, Caen, SRA de Basse-Normandie, 85 p.
- BESNARD-VAUTERIN, C.-C., 2008 - *Un habitat du second âge du Fer et des vestiges de l'antiquité et du Haut Moyen Age, Falaise « Expansia »* (Calvados), DFS de fouille, INRAP, Caen, SRA de Basse-Normandie, 85 p.
- BESNARD-VAUTERIN C.-C., 2009 – *En plaine de Caen, une campagne gauloise et antique. L'occupation du site de l'Etoile à Mondeville*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 312 p., (collection Archéologie et Culture).
- BESNARD-VAUTERIN C.-C., 2013 - *De la ferme à la villa, 1000 ans d'occupation : Evolution d'un domaine agricole de la fin du Premier Âge du Fer à la fin de l'Antiquité. Bretteville L'Orgueilleuse « Le Bas des Prés »*, DSF de fouille, INRAP, Caen, SRA de Basse-Normandie, vol. 1, p. 151-216.
- RD-VAUTERIN C.-C., 2013 – *L'Occupation d'un micro-terroir à la Protohistoire et l'Antiquité : Hérouvillette « Les Pérelles »*, DFS de fouille, INRAP, Caen, SRA de Basse-Normandie, 294 p.
- BESNARD-VAUTERIN C.-C., (à paraître) – Un habitat de la fin de la période gauloise et un *fanum* du Haut-Empire à Néçy « La Martinière » (Orne), *Revue Archéologique de l'Ouest*.
- COUPARD F., 2013 – *Des enclos à la villa dans la Baie des Veys*, DSF de fouille, INRAP, SRA de Basse-Normandie, 320 p.
- CHEREL A-F., 2004 – Le mobilier céramique : synthèse et évolution comparée des différents ensembles archéologiques, In E. LE GOFF (dir.), 2004 - *Les occupations protohistoriques et antiques de la ZAC « Object'ifs Sud »*, *Ifs (Calvados)*, DFS de sauvetage urgent, INRAP, SRA de Basse-Normandie, vol. 4, p. 1010-1089.
- DAIRE M.-Y., 1992 – *Les céramiques armoricaines de la fin de l'âge du Fer*, Rennes, Travaux du Laboratoire d'Anthropologie de Rennes, n° 39, 315p.
- GIRAUD P. (dir.), NIVEZ E., LEFFET A. ET BOULOGNE N. (contr.), 2015 – *Verson « les Mesnils » - La nécropole protohistorique*, Rapport de fouille, SDAC, Caen, SRA de Basse-Normandie, vol. 2, 518p.
- GIRAUD P. (dir.) ET BOULOGNE N. (contr.), 2015 – *Verson « les Mesnils » - les occupations domestiques protohistoriques*, Rapport de fouille, SDAC, Caen, SRA de Basse-Normandie, vol. 3, 119p.
- GIRAUD P., 2011 – *Cagny « Projet Décathlon »*, Rapport de fouille, SDAC, Caen, SRA de Basse-Normandie, vol. 3, p. 29-42
- HERARD A., 2009 – La série céramique de La Tène moyenne de l'habitat de «La Corneille» à Putôt-en-Bessin (Calvados), *Revue Archéologique de l'Ouest*, n°26, p. 85-103.
- JAHIER I., 2012- *L'habitat du second Age du fer de Creully « Le Clos de l'Epinette »* (Calvados), DFS de fouille, INRAP, SRA de Basse-Normandie, 390 p.
- JAHIER I., 2002 – Une petite ferme de La Tène ancienne à Fierville-les-Parcs (Calvados), *Revue Archéologique de l'Ouest*, n°19, p. 15-36.
- JIGAN C., 1984 - *St-Contest « Le Clos du Bitôt »*, DFS de fouille, INRAP, SRA de Basse-Normandie.
- LEFORT A., MARCIGNY C., GIRAUD P., GUIHARD P.-M., 2012 – L'Oppidum du Mont Castel, premiers résultats, *Revue Archéologique de l'Ouest*, n°29, p. 107-132.
- LEPAUMIER H., MARCIGNY C., 2003 – Le site de la ZAC de Beaulieu à Caen et la céramique du premier Age du fer en Basse-Normandie : premier bilan, *Revue Archéologique de l'Ouest*, n°10, p. 43-57
- LEPAUMIER H., GIAZZON D., 2007- *Orval « Les Pleines »* (Manche), DFS de fouille archéologique, INRAP, Caen, SRA de Basse-Normandie, 291 p.
- LEPAUMIER H., ZAOUR N., 2008 - *St-Loup-Hors, les Jardins de Saint Loup "RD 572b, CR8 et VC3"*, DFS de diagnostic, IN-

RAP, SRA de Basse-Normandie, 218 p.

LEPAUMIER, H., 2009 - *Cormelles-le-Royal : Aire des gens du voyage*, DFS de fouille, INRAP, SRA de Basse-Normandie, 218 p.

LEPAUMIER H., 2012 - *Deux habitats enclos et une nécropole du second âge du Fer : Fleury-sur-Orne « Les Mézerettes »* ZL 7, DSF de fouille, INRAP, Caen, SRA de Basse-Normandie, vol. 1, p. 64-70.

LEPAUMIER H., 2014 - *Sarceaux (Orne), « Projet de plateforme logistique »*, DFS de fouille, INRAP, Caen, SRA de Basse-Normandie, 266 p.

MARCIGNY C., GUESQUIERE E., 1999 - Un établissement agricole du IV^e siècle avant notre ère à Mosles «La Pièce du Pressoir» (Calvados), *Revue Archéologique de l'Ouest*, n°16, p.97-130.

MORZADEC H., 1998 - *Barbeville « L'entretenant »*, DSF de fouille, INRAP, SRA de Basse-Normandie.

PEUCHET-GEILENBRÜGGE C., 1995 – *Mondeville (Calvados) Le Marché Intérêt Régional (MIR)* (Document final de Synthèse), Caen, SRA de Basse-Normandie.

SAN JUAN G., MENIEL P., MATTERNE-ZECK V., SAVARY X., JARDEL K., avec la collab. de **FORFAIT N., JAHIER I.**, 1999 - *L'occupation gauloise au nord-ouest de Caen. L'évaluation en sondage du plateau de Caen* (Calvados), *Revue Archéologique de l'Ouest*, n°16, p 131-194.

VAN DEN BOSSCHE B., 2007 - Le mobilier céramique du Bronze final et du début du premier Âge du Fer du Mont-Joly à Soumont-Saint-Quentin (Calvados) : nouvelles données, *Bulletin de la Société préhistorique française*, n°104, p. 147-170.

VILLARÉGUT J., 2005 – *Saint-Martin-de-Fontenay « Le Grand Barberie »*, DSF de fouille, SDAC, Caen, SRA de Basse-Normandie.

n°d'inv. Général	ST	SD	US	NR	Poids	bord	fond	observations
1	décapage			25	295	2		bord arrondi
2	1001	1		25	295			
3	1001	1 et 2		4	20,6			
4	1001	2		7	41,6			
5	1001	2 et 3		1	2,1			
6	1001	3		4	196,8			
7	1001	3 et 4		2	13,7			émoussés
8	1001	4		7	24,6			
9	1001	4 et 5		1	8,9		1	fond plat légèrement débordant
10	1001	5		2	19,3			
12	1001	7 et 6		3	15,7			
13	1001	6		4	13,2			
14	1001	6 et 7		3	11,6			
15	1001	6 et 7		5	20,3			
16	1001	8		9	25,03			
17	1001	9		3	22,1			
18	1001	9 et 10		2	12,7			
20	1001/1003		Inter	2	32,6			
23	1005			10	45,5			
24	1006		0	1	6,4			
25	1013		0	1	11,8			
26	1015		1	1	17,5		1	fond plat légèrement débordant
27	1020		1	1	5,7			
28	1023			1	9,9			
29	1026			5	10,6			
30	1030			3	15			
31	1036			3	14,7			
32	1037			2	2,8			
33	1039			2	6,5			
34	1050			2	4			
35	1053			1	14,6			
36	1065			9	57	1		bord plat
37	1065			12	57			
38	1066			5	34,2			
39	1067			5	18			
40	1070		1	5	15,6			
41	1080			7	43			
42	1083			3	30			
43	1085			1	2			
44	1087			1	5,7			
45	1091			1	21,1			
46	1113			2	8,4			
47	1119			3	7,7			
48	1120			1	4,1			
49	1131			1	3,5			
50	1147	1		1	43			
51	1174			6	60	2		bords aplatis
53	1214			45	237		3	fond plat à ressaut interne
54	1216			3	17			
55	1218			4	13,8			surcuit
56	1222			3	10			
57	1225			4	8,8			
58	1226			2	3,7			
59	1229		2	1	3,6			
60	1234			1	10,4	1		bord aplati
61	3000			16	78,1	2		un bord arrondi en bourrelet, un bord arrondi
62	3002			5	25,4			un bord arrondi
63	3002	2	0-20	10	90,3			
64	3002/3539	2	0-20	7	149,7			décor de croix lissée sur la panse
65	3002	2		11	93,6	1	2	un fond plat, traces de chauffe, un fond plat débordant, un bord arrondi
66	3002	4	1	4	29,9	1		un bord aplati
67	3002	5	1	1	3,8			

n°d'inv. Général	ST	SD	US	NR	Poids	bord	fond	observations
68	3002/3614	6		2	79,9			deux cannelure encadrant un décor de poinçon linéaire
69	3002/3081	7		13	153,4	1		un bord aplati
72	3003		0	1	11,6			
73	3009		0	1	5,7			
74	3011			1	65,2		1	un fond plat à léger bourrelet, décor de cercles concentriques sous le fond
80	3012			42	205,5	2	2	un bord arrondi, cannelure sur le col, un fond plat, un bord épaissi arrondi
81	3012	2		2	17,7			
82	3012		1	1	9,4			
83	3012	3 et 4		4	56,1	1		
84	3012	9 et 10		2	57,6	2		un bord arrondi, cannelure sous le bord
85	3012	11		3	10,7			
86	3012	13 et 14		7	80,8	1	1	
87	3012	15		22	179,8	3	3	trois fonds plats, un bord arrondi, un bord aplati, un bord en bourrelet
88	3012	12 et 13		12	119,5	2		un bord aplati, cannelure sommitale, sous le bord et sur le col encadrant un décor peigné horizontal peu marqué, un bord affiné
90	3014	1	1	33	153	1		un bord épaissi arrondi, cannelure labiale
91	3014	6	1	6	26,1			
92	3014	10 et 11	1	24	588,9	1	1	un bord arrondi, un fond plat, cannelure sous le bord et sur l'épaule
93	3014			1	13,3			
95	3016		0	2	8,9			
96	3017			2	18,6	1		un bord arrondi, cannelure labiale
97	3018		0	2	15,5			
98	3020			3	10,9		1	un fond plat
99	3024			2	6,7	1		bord arrondi en bourrelet
102	3027	3 et 4		4	20,6			
103	3027	4	1	12	34,6			deux cannelures
108	3031			13	70,4			
110	3032		0	1	6,6			
111	3033		3	1	3,6		1	fond plat légèrement débordant
112	3054		0	1	16,8			
113	3055			10	56,6	1		bord en bourrelet arrondi cannelure sur l'épaule
114	3063		1	2	8,9			
115	3073			3	7,6	1		bord arrondi
116	3080		0	1	10,6			
117	3081		0	3	51,1	1		bord arrondi
118	3081		0-10	7	88,6			anse à oeillet
119	3082		0	4	8,1	1		bord épaissi arrondi débordant
120	3082			1	4,6			
121	3083		0	8	136,7	3		un bord épaissi arrondi, un bord épaissi aplati cannelure sur l'épaule, un bord épaissi arrondi cannelure labiale et sur l'épaule
122	3084		1	4	72,8	2		un bord épaissi arrondi, cannelure sur l'épaule, un bord arrondi à cannelure labiale interne
123	3084		2	4	31,4	1		couvercle?
125	3085			6	75,6			
126	3086	0		37	322	3		un bord épaissi arrondi, un bord arrondi, un bord à méplat horizontal
127	3087		0	3	5,1			
128	3087			4	27,6			
128	3087			4	27,7			
129	3087	1/4 SE		5	58,3	2		un bord aplati, un bord arrondi
130	3087	1/4 NO		17	123,4		2	un fonds plat, un fond plat débordant
131	3088		0	18	153,3	1		bord en bourrelet
133	3089	1/4 SE	0	8	18,4		1	
134	3089/3219			18	130,5	1	1	

n°d'inv. Général	ST	SD	US	NR	Poids	bord	fond	observations
135	3089		0	4	9,7			
136	3089			27	573,7	6	2	quatre bords épaissi arrondis, un bord épaissi aplati, un bord aplati à bourrelet externe, un fond ombiliqué, un fond plat
138	3099			25	105		1	fond plat
139	3101		1	23	116,5	2		un couvercle, bord en bourrelet
140	3101		2 et 3	10	103,8			
141	3101		5	7	182,7	1	1	bord aplati à marli interne, un fond plat
142	3114			2	16,4			
144	3121		0	5	38,5	1		bord arrondi
145	3124		1	2	27	1		couvercle?
146	3125			2	19,6			
147	3126			2	6,1			
148	3130		0	5	70,3	1	1	fond plat légèrement débordant, un bord aplati
149	3130	2		1	84,4	1		bord arrondi
151	3130	1B	0-15	11	114,3	1		bord aplati
152	3130	1B	15-30	26	230,9	4	1	un fond plat, trois bords arrondis, un bord aplati, traces de suie sur un tesson
153	3130	1B	30-50	11	101,9	1		bord aplati
154	3130	1B	50-65	7	66,2	1		
155	3130	1B	100-115	2	52,2	1		bord arrondi
156	3130	2	1	2	23,2			
157	3130	3		5	38,8	2		deux bords épaissis arrondis, un bord arrondi
158	3130	7		1	8,8			
159	3130/3081	7		2	74,3		1	un fond plat
160	3134			2	7,1			cannelure horizontale et incisions obliques dessous
161	3147		0	2	7,9			
162	3147			1	3,9			
163	3148			1	5,9			
164	3149			4	38,7		1	fond plat débordant
165	3151			1	2,8			
166	3152	1	0	6	53,5	1	1	un fond plat, un bord aplati
167	3152	2		1	2,7		1	fond plat
168	3152	7 et 8		5	18			
169	3152	9 et 10		2	48,6	1		un bord arrondi avec cannelure labiale interne
170	3152	11 et 12		6	121,8			
171	3154		0-30	3	12,8		1	un fond plat
172	3162			4	44,4			
173	3163			3	3,7			
174	3165			1	2,7			
175	3167			5	27,1	1		un bord éfilé arrondi
176	3170			3	28,6			
177	3172			5	17,4	1		un bord épaissi arrondi
178	3174			2	40,9	2		bord affiné arrondi, un bord aplati
179	3176		0	1	4,6			
181	3182			1	4,7			
182	3183		2	1	9			
183	3189			4	34		1	fond plat
184	3190			2	31,2		1	fond plat
185	3191			3	18,7			
186	3198			4	42,2			
187	3202			1	7,8			
188	3203			3	44,4			
189	3205		0	2	33,7			
190	3205		0	45	764,3	1		un bord aplati
191	3205			35	383,1	1	1	un fond balustre, un bord arrondi
192	3206			1	9,4	1		bord épaissi aplati
195	3205			7	134,7	2	1	un bord aplati, un fond balustre, un bord épaissi arrondi
196	3217			3	6,7			
198	3218	1	0-20	2	13,7			

n°d'inv. Général	ST	SD	US	NR	Poids	bord	fond	observations
199	3218	1	20-40	2	24,3			
204	3218	2 à 6	0-60	21	332,4	4		quatre bords arrondis dont l'un porte une cannelure labiale interne, traces de suie sur un tessou
205	3218	6 et 7		1	26,9	1		bord arrondi, cannelure sous le bord et deux cannelures sur le col
206	3218	6 à 7	1	1	87,5			
207	3218	6 à 7	0-20	4	72,3	1		un bord arrondi
208	3218	6 à 7	20-60	19	310	3		bord arrondi souligné par une cannelure et par une cannelure labiale, une anse à œillet, un vase à bord aplati et cannelures sur l'épaule qui encadre un décor de traits obliques, un bord épaissi arrondi à cannelure labiale interne avec un décor de traits verticaux lissés sous le bord
209	3218	6 à 7	60-fond	4	81,1	1		bord arrondi, traces de suie?
210	3218	7		1	9,1			
211	3218	9 et 10		1	10,5			
216	3218	13		3	17,5			
217	3218	14	0	1	15			
218	3218	14 et 15	20-50	4	119,8	1	1	bord arrondi, cannelure labiale
219	3218	14 et 15		19	190,5	2	1	un fond plat débordant, un bord arrondi, un bord épaissi arrondi, les deux portent une cannelure labiale interne
221	3218	16 à 18	0-60	13	188,9	4		un bord arrondi, deux bords aplatis, un bord en bourrelet, un décor de cordon
226	3218	19-20	50-100	2	21,6			
228	3218	21	0-20	7	68,9	2		bord arrondi, un bord affiné arrondi
229	3218	21	20-40	3	30,1			une baguette soulignée par une cannelure
231	3218	21	60-80	13	123,8	1	1	un fond plat, un bord arrondi
232	3218	21	80-100	4	33,6			deux cannelures
233	3218	21	100-120	2	14,5			
236	3218			1	131,7	1		bord arrondi, triples cannelures sur le col
238	3219	2		1	16			
239	3221			3	47,9			décor de peigne, décor d'incisions obliques
240	3222			2	13,2			
241	3223			8	59,2	1		bord arrondi
242	3224		0	11	58,9			
243	3224			7	901,8			un décor de croix lissée
244	3224			1	215,2		1	fond plat
245	3224		1	25	311,2	2	2	un bord arrondi, deux fonds plats, un décor de balle de golf
246	3224			2	44,9			
247	3224		2	6	87,2	1	1	
247	3224		2	6	87,2	2	1	un bord arrondi, un bord aplati
248	3225			1	20,7		1	fond plat
249	3227			7	37,8	1	2	un bord aplati, deux fonds plats
250	3230			2	11,7			
251	3224			1	94,9			
252	3232		2	1	5,8			
253	3233			16	63,2	3		un bord épaissi arrondi, un bord affiné aplati, un bord aplati
254	3237		0	3	13,5			
255	3237			1	29,2		1	fond plat
256	3244		1	4	10,5			
258	3247		1	5	39,5		1	fond plat
259	3247		2	1	1			
260	2248		2	2	8,1			
263	3253			1	8,1	1		bord arrondi, cannelure sous la lèvre
264	3254		1	1	15,9			
265	3256		0	5	4,2			
271	3259		1	1	3,9			
273	3263			1	17,8			
275	3265		0	5	15			même individu que vase complet 281

n°d'inv. Général	ST	SD	US	NR	Poids	bord	fond	observations
276	3265			20	74,8	2	1	deux bords arrondis, un fond plat même individu que 276
277	3265			18	77			
278	3265		P1		2,2			
280	3265		P2	3	54,9	1		bord éffilé arrondi, fragments du même individu que le vase complet 281
281	3265		P3	4	1193,3	2	1	forme complète fond plat, bord arrondi, un bord éffilé arrondi
282	3265		P4	2	17,2			même individu que 281 vase complet 1
284	3267		0	9	46,1			
285	3267			2	15,7		1	fond plat légèrement rehaussé
286	3269			4	20,1			
287	3270		0-30	28	498,8	3	1	un bord aplati, un bord arrondi, un bord épaissi en bourrelet, stries peignées, motifs poinçonnés ressemble à 68 et 490, fragments semblables à 324
288	3270		5	3	69,3			surcuits, concrétions, bord épaissi arrondi
289	3272		0	1	4,6	1		bord épaissi arrondi
292	3272/3536			10	62,6	1		un bord arrondi
293	3207			1	2,2	1		bord aplati
293	3278			1	3,1			
294	3208			2	12,2		1	un fond plat
295	3291			2	18,6			
296	3295			5	24,7		1	fond plat
297	3298		10 à 12	7	29,4	1		bord arrondi, cannelure labiale
298	3298		11	3	1,9			
299	3298		13	3	190,1		1	traces de suie? Fond plat légèrement débordant, stries obliques incisées sur la panse
300	3299			6	28,1			
301	3301	11		7	8			
302	3302	11		2	8,8	1		
303	3302/3303			46	442,5	5	5	trois bords arrondis, un bord aplati, un bord épaissi arrondis, cinq fonds plats
304	3303			3	33,2	2		deux bords épaissis arrondis
305	3305	1	1	3	11,6			
306	3305	2 et 3		8	69,6	1		
307	3305	4 et 5		3	15,5			
308	3305	5	1	10	81,8	1		bord épaissi arrondi
309	3305	7	2	7	37,1	2	1	un fond plat, un bord épaissi arrondi, un bord affiné arrondi
309	3305	7	2	7	37,1	2		bord aplati, triples cannelures sur le col, bord rentrant, un bord épaissi arrondi
310	3305	11		1	8,4	1		bord épaissi arrondi
313	3305	11		22	9,4	1		bord épaissi arrondi
314	3305	14		14	94,1	1	1	fond plat, bord aplati
315	3308			5	22			
316	3309			1	4,8			
317	3311			5	57,9	1		bord arrondi
319	3314			2	7,4			
320	3316			6	35,4	1		bord éffilé arrondi
321	3322			4	14,7			
322	3327			1	1,5			
323	3328			2	3,5			
324	3332/3083			49	642,9	8	1	quatre bords arrondis, deux bords épaissis aplatis, deux bords épaissis arrondis, un fond plat, traces de suie, décor peigné, six cannelures labiales
325	3333		2	3	10,8			
326	3334		2	15	328,5	1	1	forme complète, bord arrondi, fond plat
327	3334		2	16	76,9	1	1	
329	3335	2	3	23	177,2			
330	3335	inter 3337	3	33	913,5	2	1	un fond plat, un bord aplati

n°d'inv. Général	ST	SD	US	NR	Poids	bord	fond	observations
332	3335	2		24	345,3	5	1	un fond plat, deux bords épaissi arrondi, un bord arrondi, un bord en bourrelet aplati, un bord épaissi aplati
333	3335	2		4	38,3	1	1	un fond ombiliqué, bord épaissi arrondi
334	3335	2		3	19			
335	3337		surf	2	28,2			
336	3337			22	167,7	4		un bord arrondi, un bord épaissi arrondi, un bord épaissi à marli interne, un bord à méplat oblique
337	3339			26	505,6		3	un fond balustre, deux fonds plats
338	3339		3	4	347,3			égale à 337
339	3339	4		1	38,2	1		bord arrondi
340	3339			10	198,1	2	1	un fond plat à bourrelet, deux bords arrondis en bourrelet
341	3340			6	34,2		1	un fond plat
342	3341			1	5,2			
343	3343			2	13,3			
344	3344			2	6,3			
345	3347			7	30,5	1		un bord aplati
347	3350			2	3,6			
348	3351	3		5	21,7			
349	3351	5	0-10	8	23,8	1		
350	3351	5 et 6		3	34,9			
351	3351	6		3	17,4	1		
352	3351			7	53,2			
353	3351			5	57,1	1		
354	3352			7	41,4		1	un fond plat
355	3353			5	20,1			
356	3351	4		3	46,9	1		
359	3360		0	1	18,9	1		bord épaissi arrondi
360	3360		1	2	31,1	1		bord épaissi arrondi, cannelure labiale interne 4 mm
361	3360	1/4 NE	2	6	119,2	1	1	bord à bourrelet, stries horizontales fines sur le col et plus épaisse sur la panse, un fond balustre
362	3360	1/2 SO	0-20	10	98,1	2		un bord arrondi, un bord épaissi arrondi
363	3360	1/4 SO	20-40	16	183,3	1	1	un fond plat, un bord à méplat horizontal, traces de suie
364	3360	1/4 SO	40-60	15	259,1	3		deux bords arrondis, un bor aplati ,traces de suie
365	3360	1/4 SO	60-80	3	14,8	1		bord arrondi
366	3360	1/4 SO	80-100	1	6,7	1		bord arrondi
367	3360			1	88,3			traces de suie
368	3360	2	0-30	8	176,7	2		
369	3360	3	0-20	16	218	2	2	un fond plat, un bord affiné arrondi (deux bords du même individu)
370	3360	3	20	7	43,7		1	
371	3360		P6-7	3	104,4			
372	3364			8	41,8			
373	3371			8	106,2	1	1	fragment de panse décorée de deux cannelures encadrant un motif de triskels, un bord arrondi
375	3371	1/2 sud		7	182,6	2	2	un bord arrondi, un fond plat
376	3373			2	19,2			
377	3386		1	7	44,8	1		
378	3386	1/4 NO	0-30	22	387,1	2		bord arrondi à léger bourrelet, jatte à marli
379	3386	2		6	61,4			décor géométrique
381	3386		30-fond	19	332,9	2	1	un fond plat
382	3386		fond	1	48,8	1		impressions bord et col
383	3386		2	1	20,6		1	
384	3395			2	6,6			
385	3395			1	3,1	1		bord arrondi
386	3396			1	13,5			
387	3397			1	7			
388	3402			2	68,3	1	1	fond plat, un bord épaissi arrondi

n°d'inv. Général	ST	SD	US	NR	Poids	bord	fond	observations
389	3437			2	8			
390	3441			25	431,2	2		forme complète, deux bords arrondis
391	3443			3	13,1	1		bord aplati
392	3446			2	7,2			
393	3447		0	5	72,2	1	1	un fond plat, un bord épaissi arrondi
394	3447	1/4 SE	0-20	2	12,3			
396	3447	1/4 NO	0-20	3	23,8			
397	2447	1/4 NO	20-fond	3	15,7			
398	3449		2	3	18,6	1		bord arrondi aplani épaissi
400	3457	1		26	155,4			
401	3457			9	34,1			
402	3457	1		4	54,7			
403	3458		0-20	37	392,2	5	2	deux fonds plats, un couvercle? Deux bords épaissi arrondis, un bord aplati, un bord en bourrelet
404	3458			1	50		1	
405	3458		20-fond	20	97,4	1		bord arrondi, décor de moulure
406	3460			2	4,6			
410	3494			1	4			
411	3505		2	1	34,2	1		bord épaissi arrondi
415	3531			3	13,9			
416	3531		1	1	25,1	1		bord épaissi arrondi deux cannelures sur le col
417	3531		2	12	581,5	1	1	vase décor batonnet, bord épaissi arrondi, presque cannelure labiale, même individu que 421, fond plat à petit pied
418	3531		2	1	4,2			
419	3531		4	35	446,7	4	1	trois bords épaissis arrondis, un bord affiné arrondi, un fond plat
420	3531		5	3	17,5	1		bord affiné arrondi, même individu que 421
421	3537		5	34	154,6	8	1	trois bords arrondis, deux bords affinés arrondis, un bord en bourrelet, trois bords du même individu, un décor de cordon et de cannelure
422	3535		3	1	5,1			
423	3536		0	1	5,4			
424	3536		1	3	22,6			
425	3537			8	77,3	1		bord épaissi arrondi
426	3083			6	98,5	1		bord épaissi arrondi, cannelure sur la lèvre et sur l'épaule
427	3537		surf	64	581,3	8	1	trois bords arrondis, un bord affiné, deux bords aplatis, un bord épaissi aplati, deux bords à marli interne, un fond plat incisé de cercles concentriques, traces de suie
428	3537			11	63,9			
429	3083		0	7	102,6			décor géométrique au peigne
430	3083	2	1	5	142,8			
431	3083	2		6	14,2			
432	3083	2	4 et 5	2	52,3			
433	3083	2	5	21	94,9			
434	3083	2	10	4	144	1		bord épaissi arrondi, une anse à œillet
435	3537		2	24	201,2	1	1	un bord arrondi, un fond plat
436	3537		3	17	143,5		1	un fond plat
437	3537		4	7	312,5	2		bord arrondi, perforation, cannelure labiale et cannelure sur l'épaule, un bord aplati
438	3537		5	6	26,9			
439	3537	6		2	33,6	1		bord éfilé arrondi en bourrelet interne
440	3537		7	16	154,5	4		couvercle? quatre bords arrondis dont l'un porte une fine cannelure labiale, deux bords du même vase
441	3537		8	3	29,7			même individu que US 2
442	3537		9	5	21,8			
443	3540	2 et 3	fond	6	21,5	1		

n°d'inv. Général	ST	SD	US	NR	Poids	bord	fond	observations
444	3540	2	0-20	25	581,6	3	1	un fond plat, deux bords épaissis arrondis, un bord épaissi aplati
445	3540	1B	2	12	190,9	1	1	fond plat, bord aplati, traces de suie
446	3540	3	0	13	89,1	2		bord épaissi arrondi
448	3543			2	11			
449	3545	2		4	39,1	2		un bord arrondi, un bord en bourrelet
450	3547		0-20	9	73,1	1	1	bord aplati, lèvre déformée, un fond plat
451	3548			1	6,8			
452	3551	6		7	68,3			
453	3552			37	161,7	1	2	deux fonds plats, un bord en bourrelet, traces de suie
454	3557			3	32,5	1		bord à méplat
455	3560		3	3	29,8	1		bord aplati
457	3562		1	3	12,1			
458	3562		2	2	13			
459	3563		0	6	30,1		1	deux incisions horizontales et deux incisions obliques qui les recoupent, un fond plat
460	3575		1	1	8,3			
461	3576			1	2,5			
462	3577			1	3,3		1	fond plat
463	3579			1	3,8			
464	3580			9	107,1		1	un fond plat
465	3582			16	119,1	1		bord aplati, cannelure labiale
466	3583			7	15,1			
467	3584			2	24,1			
468	3585			11	36,6	1		un bord arrondi
469	3588			1	13			
470	3590			1	4,4			
471	3591			3	7,5			
472	3592		0-20	2	38,4			
474	3596			6	26,1	1		bord aplati, incisions derrière la lèvre
475	3597		0-10	3	23,1			
476	3597			2	5,7			
478	3599			2	6,9			
479	3601			6	107,6	3	1	fond plat, deux bords arrondis, un bord aplati
482	3609			3	23,3			
483	3610			2	360,6			
484	3611			4	26,3			
485	3612			1	11			
486	3615		1	2	20,5			
490	3617	9		21	582,4	3	3	trois fonds plats, un bord en bourrelet, un bord arrondi, un bord épaissi arrondi, décor estampé identique à inv, 68, décor de cordon, une cannelure labiale
492	3632			1	5,6			
493	3646		0-20	4	80,9	anse		anse à œillet
494	3649			5	68,8			décor de baguette soulignée par deux fines cannelures en dessous
495	3661			3	27,2		1	un fond plat
496	3662			1	3		1	fond plat
497	3663			3	27,3	1		bord aplati, décor d'impressions sur la lèvre
498	3676			3	8,6			
499	3683			1	9,7			
500	3708			2	13,9	1		bord à méplat
501	3710			3	15,5			
504	3716			3	10			
505	3717			2	10,3			
506	3718			1	8,5			
507	3721			3	59			trois impressions digitées
508	3727			2	9,1			

n°inv général : cf. inventaire général du mobilier. Seule la fin du numéro apparaît (16534-str/us,n°inv. général)

Caisse XI-2-D 7 Vieux-la-romaine

DONNEES SCIENTIFIQUES										
Catégorie matériau	Provenance	Fouille	Année	N° sac	NR	NIMI bord	Poids	Observations	Chronologie	
TCR	Baron-sur-Odon	Bertin	1972	1	3		334	2 fonds	Protohistoire	
TCR	Baron-sur-Odon	Bertin	1972	2	1	1	155	décor digité	Protohistoire	
TCR	Baron-sur-Odon	Bertin	1972	3	4	3	32	1 fond, décor de cannelures, décor peigné, cannelure labiale interne	Protohistoire	
TCR	Baron-sur-Odon	Bertin	1972	4	1		23	chevrons lissés	Protohistoire	
TCR	Baron-sur-Odon	Bertin	1972	5	1		27	décor peigné	Protohistoire	
TCR	Baron-sur-Odon	Bertin	1972	6	3		130	décor digité, cordon impressionné, cannelure	Protohistoire	
TCR	Baron-sur-Odon	Bertin	1972	7	3	3	126	décor impressionné	Protohistoire	
TCR	Baron-sur-Odon	Bertin	1972	8	1	1	47	décor impressionné	Protohistoire	
TCR	Baron-sur-Odon	Bertin	1972	9	1	1	102	cannelures	Protohistoire	
TCR	Baron-sur-Odon	Bertin	1972	10	1	1	110	cannelures	Protohistoire	
TCR	Baron-sur-Odon	Bertin	1972	11	3		81	décor impressionné	Protohistoire	
TCR	Baron-sur-Odon	Bertin	1972	12	1	1	39	type Besançon	Protohistoire	
TCR	Baron-sur-Odon	Bertin	1972	13	6	1	260	décor impressionné	Protohistoire	
TCR	Baron-sur-Odon	Bertin	1972	14	1	1	36	type Besançon	Protohistoire	
TCR	Baron-sur-Odon	Bertin	1972	15	1	1	43	type Besançon	Protohistoire	
TCR	Baron-sur-Odon	Bertin	1972	16	4	3	76	décor balle de golf, traits lissés, décor de fins cordons	Protohistoire	
TCR	Baron-sur-Odon	Bertin	1972	17	1	1	47	décor impressionné	Protohistoire	
TCR	Baron-sur-Odon	Bertin	1972	18	1	1	33	décor ondé lissé	Gallo-romain	
TCR	Baron-sur-Odon	Bertin	1972	19	2	2	258	type Besançon	Protohistoire	
TCR	Baron-sur-Odon	Bertin	1972	20	2		58	décor incisé	Protohistoire	
TCR	Baron-sur-Odon	Bertin	1972	21	1	1	93		Protohistoire	
TCR	Baron-sur-Odon	Bertin	1972	22	1		23	fusaiote	Gallo-romain	

DONNEES SCIENTIFIQUES (n°inv. Musée de Normandie : 85.18.36)									
Catégorie matériau	Provenance	Fouille	Année	NR	NMI bord	Poids	Observations	Chronologie	
TCR	Baron-sur-Odon	Bertin	1973	1	1	27	bord aplati, cannelures encadrant un décor de bâtonnets obliques lissés	Protohistoire	
TCR	Baron-sur-Odon	Bertin	1973	7	1	290	bord aplati; cannelures encadrant un décor de bâtonnets verticaux lissés	Protohistoire	
TCR	Baron-sur-Odon	Bertin	1971	1		40	cordon impressionné	Protohistoire	
TCR	Baron-sur-Odon	Bertin	1972	3	1	129	cannelures délimitant un décor de chevrons lissés, cannelure labiale interne	Protohistoire	
TCR	Baron-sur-Odon	Bertin	?	1		5	Sigillée, estampille	Gallo-romain	
TCR	Baron-sur-Odon	Bertin	1973	1		142	anse à oeillet	Protohistoire	
TCR	Baron-sur-Odon	Bertin	?	7		565	anse à oeillet	Protohistoire	
TCR	Baron-sur-Odon	Bertin	1971	2	1	57	cannelure labiale interne large (5 mm)	Protohistoire	
DONNEES SCIENTIFIQUES (n°inv. Musée de Normandie : 87.9.31)									
Catégorie matériau	Provenance	Fouille	Année	NR	NMI bord	Poids	Observations	Chronologie	
TCR	Baron-sur-Odon	Gosselin	1953	1	1	18	Grès	Moderne	
TCR	Baron-sur-Odon	Gosselin	1953	1		23	Sigillée, coupe à collerette	Gallo-romain	
TCR	Baron-sur-Odon	Gosselin	1953	2	1	16	Terra Nigra, décor peigné	Gallo-romain	
TCR	Baron-sur-Odon	Gosselin	1953	1	1	8	Commune claire	Gallo-romain	
TCR	Baron-sur-Odon	Gosselin	1953	1		32	Commune claire, coupe à collerette	Gallo-romain	
TCR	Baron-sur-Odon	Gosselin	1953	1		20	Grise fine	Gallo-romain	
TCR	Baron-sur-Odon	Gosselin	1953	5		38	Commune sombre	Gallo-romain	
TCR	Baron-sur-Odon	Gosselin	1953	3		128	Type Besançon?	Protohistoire	
TCR	Baron-sur-Odon	Gosselin	1953	1		42	Ind TC	Gallo-romain	

Annexe 5

Le mobilier céramique gallo-romain

Karine Jardel (CD14)

LE MOBILIER CERAMIQUE GALLO- ROMAIN

Par Karine Jardel (CD14)

1. Inventaire des ensembles céramiques

St 3027 US 0-1							GS :
							100/101/103
types	NR	% NR	N.M.I	% N.M.I.	bords	inventaire formes	dessin
Parois fines	1	6,7	1	16,7	0	1 fgt de gobelet de type Beuvray	
Cér. "type Besançon"	1	6,7	1	16,7	1	1 pot de type Besançon	
Com. claire sableuse	6	40,0	1	16,7	0	fgts de panse d'1 cruche brune orangé à engobe blanc, pâte micacée	
Com. sombre sableuse	5	33,3	2	33,3	0	petit bord oblique de pot à pâte à quartz, brun noir fgts de panse de pot à pâte grise à quartz	
Com. non tournée	2	13,3	1	16,7	0	tessons brun à cœur rouge	
total	15	100,0	6	100,0	1		
datation : augustéen							

ST 1001							Inv 2, 3, 4, 6, 7, 9, 10, 11, 14, 15, 16, 19	
types	NR	% NR	N.M.I	% N.M.I.	bords	inventaire formes	inventaire groupes	dessin
Sigillée sud gauloise	1	0,3	1	7,7	2	1 Drag. 37	TS-LG2	
Terra nigra	40	13,8	2	15,4	2	1 Assiette A 43 2 coupes C4/ C5 1 petit pot à panse surhaussée et lèvres verticale	pâte noire à cœur rouge pâte grise à surface foncé et pâte grise (régionales ?)	
"Rouge pompéien"		0,0		0,0		1 fond à pied annulaire		
Cér. Claire fine	73	25,2	3	23,1	1	1 bord de cruche à chapiteau mouluré 1 panse et fond de cruche de petite taille tessons de panse de cruche à pâte orange à engobe blanc	pâte beige à cœur rosé pâte orangée	

Com. sombre sableuse	32	11,0	4	30,8	4	1 jatte à panse convexe et bord rentrant à collerette 1 jatte à bord rentrant doublé d'un bourrelet		
Cér. sombre fine	41	14,1		0,0		1 coupe apparentée au Menez 39 / C5 et lèvre arrondie soulignée d'un sillon interne.		
Com. non tournée	5	1,7	1	7,7	0	tessons de panse	céramique à bioclastes fossiles	
Amphores	98	33,8	2	15,4	2	1 amphorette G12 1 amphorette de type ind	pâte orangée, surface plus claire	
total	290	100,0	13	100,0	11			
datation : claud-Néron .								

ST 3012 ; US 0							Inv : 78	
types	NR	% NR	N.M.I	% N.M.I.	bords	inventaire formes	inventaire groupes	dessin
Sigillée centre Gaule	1	14,3	1	16,7	1	1 Bet 42	Lx 2 / phase 4	
Terra nigra	2	28,6	1	16,7	1	1 bord de pot à petite lèvre oblongue	pâte grise (production régionale probable)	
Com. sombre sableuse	2	28,6	2	33,3	1	fgt de panse ind.	pâte grise bien cuite	
Com. non tournée	2	28,6	2	33,3	1	1 bord déversé 1 fgt de panse de pot	pâte bioclastique pâte à quartz et mica (pâte granitique ?)	
total	7	100,0	6	100,0	4			
datation : matériel qui s'étend du début du Ier siècle aux flaviens.								

ST 3012 ; SD9-10							Inv. 84	
types	NR	% NR	N.M.I	% N.M.I.	bords	inventaire formes	inventaire groupes	dessin
Sigillée centre Gaule	1	25,0	1	33,3	0	1 tesson de panse	LX3 / phase 5	
Cér. Claire fine	1	25,0	1	33,3	0	1 anse de cruche	pâte orangé à engobe blanc	
Com. sombre sableuse	2	50,0	1	33,3	1	un petit bord arrondi de pot		
total	4	100,0	3	100,0	1			
datation : mobilier hétérogène augusto-tibérien et début du IIe siècle apr J.-C.								

ST 3012 ; SD15							Inv. 87	
types	NR	% NR	N.M.I	% N.M.I.	bords	inventaire formes	inventaire groupes	dessin
Sigillée sud gauloise	1	5,9	1	14,3	0	1 ind		

Terra nigra	1	5,9	1	14,3	1	1 lèvre cannelée de vase bobine ?	pâte gris brun, surface grise	
Cér. Claire fine	7	41,2	2	28,6	0	tessons de panse dont un , fin doté d'une rangé de guillochis	pâte rouge orangée à nb inclusions rouges	
Com. sombre sableuse	3	17,6	2	28,6	2	1 bord droit et lèvre triangulaire (bol ?) 1 bord triangulaire (de couvercle ?)	pâte sandwich, surface noire, nb quartz	
Com. non tournée	5	29,4	1	14,3	2	1 pot à large bord déversé		
total	17	100,0	7	100,0	5			
datation : augusto-tibérien (?)								

ST 3014							inv. 89	
types	NR	% NR	N.M.I	% N.M.I.	bords	inventaire formes	inventaire groupes	dessin
Terra nigra	4	100,0	1	100,0	1	assiette de apparentée au type Menez 16	pâte grise très micacée à surface grisâtre	
total	4	100,0	1	100,0	1			
datation : augusto-tibérien								

ST 3152 ; SD 9 et 10							Inv : 169	
types	NR	% NR	N.M.I	% N.M.I.	bords	inventaire formes	inventaire groupes	dessin
Amphores	19	100,0	1	100,0	1	amphore ligérienne à lèvre plate	pâte brune à cœur gris pour la lèvre, riche en quartz et micas	
total	19	100,0	1	100,0	1			
première moitié du 1er siècle voir premier tiers								

ST 3218 ; SD18 (surface)							inv. 222	
types	NR	% NR	N.M.I	% N.M.I.	bords	inventaire formes	inventaire groupes	dessin
Sigillée centre Gaule	1	8,3	1	16,7	0	1 Bet 91		
Terra nigra	1	8,3	1	16,7	0	1 tesson ind.		
Cér. sombre fine	6	50,0	2	33,3	1	1 écuelle tripode à bord arrondi 1 fond de pot		
Mortiers	3	25,0	1	16,7	1	1 petit mortier à collerette tombante	pâte grise	
Amphores	1	8,3	1	16,7	1	1 G3/5		
total	12	100,0	6	100,0	3			
datation : dernier tiers du 1er siècle								

ST 3218 US 5							Inv 234	
types	NR	% NR	N.M.I	% N.M.I.	bords	inventaire formes	inventaire groupes	dessin

Amphores	1	100,0	1	100,0	1	1 col de G 5	Pate orangée (régionale)	
total	1	100,0	1	100,0	1			
Ind								

ST 3218 ; SD1B P1							inv.	
types	NR	% NR	N.M.I	% N.M.I.	bords	inventaire formes	inventaire groupes	dessin
Sigillée sud gauloise	1	7,7	1	12,5	1	1 Drag.15/17		
Sigillée centre Gaule	1	7,7	1	12,5	0	1 ind	LX1 / phase 2-3 de Lezoux	
Terra nigra	6	46,2	2	25,0	2	1 Menez 103 1 Menez 39	pâte gris brun, surface grise NPR	
Cér. Claire fine	2	15,4	2	25,0	0	2 tessons de panse	1 à pâte beige à engobe blanc, 1 à pâte orangée	
Cér. sombre fine	3	23,1	2	25,0	0	tessons de panse ind		
total	13	100,0	8	100,0	3			
datation : première moitié du 1er siècle.								

ST 3218 ; SD1 (20-40 cm)							GS : 199	
types	NR	% NR	N.M.I	% N.M.I.	bords	inventaire formes	inventaire groupes	dessin
Sigillée sud gauloise	5	5,6	2	15,4	0	2 coupelles ind		
Cér. engobée	2	2,2	1	7,7	0	1 gobelet Hess 2		
Terra nigra	1	1,1	4	30,8	4	2 pots (1 petite taille à lèvre à bourrelet arrondi, 1 à lèvre oblongue) 1 assiette Menez 39 1 bord de vase bobine Menez 125	pâte grise (régionale supposée) pâte grise pâte brunâtre à surface gris sombre	
"Rouge pompéien"	1	1,1	1	7,7	1	1 couvercle	pâte beige micacée en surface	
Cér. Claire fine	45	50,0	3	23,1	1	3 cruches	pâte orange, pâte beige, pâte orange à engobe blanc	
Com. sombre sableuse	30	33,3		0,0		3 écuelles tripodes (2 à bord arrondi, 1 à bord à bourrelet) 1 pot à lèvre débordante oblongue 1 pot à lèvre à méplat biseauté et sillon sommital		
Com. non tournée	6	6,7	2	15,4	1	1 pot à lèvre oblique soté d'un ressaut pour placer un couvercle 1 pot globulaire, abs de col, lèvre à bourrelet déversée 1 écuelle à bord arrondi 1 ind	pâte à quartz pâte à quartz calibrés pâte à quartz	

total	90	100,0	13	100,0	7			
datation : fourchette qui s'étend sur la seconde moitié du Ier siècle et le début du IIe siècle								

ST 3218 ; SD 1 (40-60 cm)							GS : 200	
types	NR	% NR	N.M.I	% N.M.I.	bords	inventaire formes	inventaire groupes	dessin
Terra nigra	1	33,3	1	33,3	0	1 tesson de pot à décor de guillochis		
Com. sombre sableuse	1	33,3	1	33,3	1	1 petit pot à profil en S		
Com. non tournée	1	33,3	1	33,3	1	1 pot globulaire, lèvre déversée oblique.		
total	3	100,0	3	100,0	2			
datation : premier tiers du Ier ap. J.-C.								

ST 3218 ; SD1 (60-80 cm)							GS :	
types	NR	% NR	N.M.I	% N.M.I.	bords	inventaire formes	inventaire groupes	dessin
Com. non tournée	3	100,0	2	1,0		1 1 ind.	pâte bioclastique pâte à quartz	
total	3	100,0	2	1,0	0			
datation : La Tène								

ST 3218 ; SD1 (80-100 cm)							Inv. 202	
types	NR	% NR	N.M.I	% N.M.I.	bords	inventaire formes	inventaire groupes	dessin
Terra nigra	1	14,3	1	20,0	0	1 fgt de panse de pot	proto terra nigra (?), pâte sandwich rouge à surface noire	
Com. sombre sableuse	1	14,3	1	20,0	0	1 tesson de panse	pâte sandwich à inclusions de quartz	
Com. non tournée	2	28,6	1	20,0	0	1 fgt de panse de pot		
Autre	3	42,9	2	40,0	0	fgt de TCA		
total	7	100,0	5	100,0	0			
datation : pré augustéen (-50 à -10) ou augustéen (?)								

ST 3218 ; SD 2 à 6 (0-60 cm)							GS : 204	
types	NR	% NR	N.M.I	% N.M.I.	bords	inventaire formes	inventaire groupes	dessin
Terra nigra	3	8,1	2	28,6	2	1 calice Menez 125 1 plat Menez 30		
Cér. Claire fine	14	37,8	2	28,6	1	1 couvercle à bord à bourrelet arrondi 1 fond de cruche à pied annulaire	pâte beige marbré à cœur rosé pâte orange	
Com. claire sableuse	4	10,8	1	14,3	0	fgt d1 pot (?)		
Com. sombre sableuse	14	37,8	1	14,3	1	1 pot à lèvre débordante oblongue		

Com. non tournée	2	5,4	1	14,3	0	tessons de ceram modelée à bioclates		
total	37	100,0	7	100,0	4			
datation : deux premiers tiers 1er siècle								

ST 3218 ; SD 6-7 (0-20 cm)							GS : 207	
<i>types</i>	<i>NR</i>	<i>% NR</i>	<i>N.M.I</i>	<i>% N.M.I.</i>	<i>bords</i>	<i>inventaire formes</i>	<i>inventaire groupes</i>	<i>dessin</i>
Terra nigra	2	22,2	1	25,0	1	1 bord d'assiette A53		
Cér. Claire fine	1	11,1	1	25,0	0	1 tesson de panse à décor guilloché	pâte orange	
Com. sombre sableuse	3	33,3	1	25,0	1	1 écuelle à bord à bourrelet pendant accolé		
Com. non tournée	3	33,3	1	25,0	1	1 bord de pot sinusoïdal à lèvre renflée	modelée à quartz	
total	9	100,0	4	100,0	3			
datation : TPQ premier tiers du 1er siècle (supposé)								

ST 3218 ; SD 6-7 (20-60 cm)							GS : 208	
<i>types</i>	<i>NR</i>	<i>% NR</i>	<i>N.M.I</i>	<i>% N.M.I.</i>	<i>bords</i>	<i>inventaire formes</i>	<i>inventaire groupes</i>	<i>dessin</i>
Cér. Claire fine	3	60,0	1	33,3	1	1 pot à panse surhaussée, lèvre verticale, sillon interne	pate rouge orangée, surface brune	
Com. sombre sableuse	2	40,0	2	66,7	0	2 fonds de pots		
total	5	100,0	3	100,0	1			
datation : TPQ premier tiers du 1er siècle								

ST 3218 ; SD 6-7 (60- cm)							GS : 209	
<i>types</i>	<i>NR</i>	<i>% NR</i>	<i>N.M.I</i>	<i>% N.M.I.</i>	<i>bords</i>	<i>inventaire formes</i>	<i>inventaire groupes</i>	<i>dessin</i>
Terra nigra	1	50,0	1	50,0	1	1 Menez 39	pâte sandwich brune à cœur rouge, surface grise lissée	
Com. sombre sableuse	1	50,0	1	50,0	0	1 fgt de pot		
total	2	100,0	2	100,0	1			
datation : 1er siècle								

ST 3218 ; SD 9-10							GS : 211	
<i>types</i>	<i>NR</i>	<i>% NR</i>	<i>N.M.I</i>	<i>% N.M.I.</i>	<i>bords</i>	<i>inventaire formes</i>	<i>inventaire groupes</i>	<i>dessin</i>
Sigillée sud gauloise	1	4,2	1	16,7	0	1 fgt à décor moulé	fabrique 2 de la Graufesenque (supposé), vernis luisant	
Terra nigra	5	20,8	1	16,7	0	2 fonds de pots	pâte brunâtre à surface grise (régional ?)	

Cér. Claire fine	5	20,8	1	16,7	0	1 fond annulaire	
Com. claire sableuse	5	20,8	1	16,7		1 tesson de pans de pots	
Com. sombre sableuse	7	29,2	1	16,7	0	fgt de panse de pot	
Amphores	1	4,2	1	16,7	0	panse d'amphore gauloise	
total	24	100,0	6	100,0	0		
datation : deuxième tiers du 1er siècle ap. J.-C.							

ST 3218 ; SD 10-11 (70 cm-fond)						Inv. 214		
types	NR	% NR	N.M.I	% N.M.I.	bords	inventaire formes	inventaire groupes	dessin
Terra nigra	1	25,0	1	25,0	0	1 fond annulaire	pâte grise, surface grise	
Com. sombre sableuse	1	25,0	1	25,0	0	1 tesson de petit pot ou gobelet		
Com. non tournée	2	50,0	2	50,0	0	1 ind 1 fond d'assiette	pâte bioclastique pâte sandwich brune à bords rouges, surface brun-gris, inclusions variées	
total	4	100,0	4	100,0	0			
datation : TPQ augustéen ?								

ST 3218 ; SD 10-11 (0-70 cm)						GS : 213		
types	NR	% NR	N.M.I	% N.M.I.	bords	inventaire formes	inventaire groupes	dessin
Terra nigra	1	4,5	1	10,0	0	1 fond d'assiette holwerda 81	pâte grise, surface gris foncé.	
"Rouge pompéien"	1	4,5	1	10,0	0	1 fond d'assiette	pâte beige, quelques micas et chamotte	
Cér. blanche	1	4,5	1	10,0	0	1 fgt à décor guilloché		
Com. sombre sableuse	14	63,6	3	30,0	3	1 pichet à bec pincé 2 pots à lèvre oblongue		
Com. non tournée	2	9,1	2	20,0	0	2 fgt de panse	1 pâte bioclastique, 1 pâte à inclusions de quartz et mica en surface	
Amphores	1	4,5	1	10,0	1	1 goulot d'amphorette G12	pâte beige à cœur orange	
total	22	100,0	10	100,0	5			
datation : TPQ dernier tiers du 1er siècle ap. J.-C.								

ST 3218 ; SD 14-15 RI 3458						Inv 219		
types	NR	% NR	N.M.I	% N.M.I.	bords	inventaire formes	inventaire groupes	dessin
Sigillée sud gauloise	1	4,5	1	11,1	0	décor moulé très fragmenté	fabricue 2 de la Graufesenque (supposé), vernis luisant	
Cér. engobée	1	4,5	1	11,1	0	1 tesson de Hess 2	Argonne	

"Rouge pompéien"	1	4,5	1	11,1	1	1 bord d'assiette	production centre Gaule (?)
Cér. Claire fine	9	40,9	2	22,2	1	1 cruche à chapiteau mouluré 1 cruche à pied annulaire	pâte orange micacée pâte beige à cœur gris
Com. claire sableuse	3	13,6	1	11,1	0	fgt de panse ind.	
Com. sombre sableuse	3	13,6	1	11,1	0	fgt de panse ind.	
Com. non tournée	4	18,2	2	22,2	0	2 pots (fgt de panse et fond)	pâte bioclastique et pâte à quartz
total	22	100,0	9	100,0	2		
datation : TPQ début du IIe s ap. J.-C.							

ST 3218 ; SD15 - US 0							Inv. : 220	
types	NR	% NR	N.M.I	% N.M.I.	bords	inventaire formes	inventaire groupes	dessin
Com. sombre sableuse	2	50,0	1	33,3	0	tessons de panse		
Mortiers	1	25,0	1	33,3	0	1 lèvre estampillée [CRIVI] ou [CRI.V]	pâte grise, production régionale ?	
Amphores	1	25,0	1	33,3	0	1 tesson de panse d'amphore régionale	pâte orangée	
total	4	100,0	3	100,0	0			
datation : ind.								

ST 3218 ; SD 19-20 (0-20 cm)							Inv 224	
types	NR	% NR	N.M.I	% N.M.I.	bords	inventaire formes	inventaire groupes	dessin
Sigillée centre Gaule	1	2,0	1	5,9	0	1 ind	fabrique 4 de Lezoux ?	
Parois fines	4	8,0	1	5,9	1	gobelet à paroi sablé	pâte grise (régional)	
Terra nigra	4	8,0	2	11,8	1	1 assiette A 41	pâte blanche micacée, surface grise	
"Rouge pompéien"	1	2,0	1	5,9	0	1 fond de pot		
Cér. Claire fine	15	30,0	2	11,8	1	1 cruche à chapiteaux mouluré 1 fond de cruches	pâte saumon pâte orange et , pâte beige à cœur gris	
Com. claire sableuse	1	2,0	1	5,9	0	1 fond de pot		
Com. sombre sableuse	18	36,0	5	29,4	5	2 bords d'écuelles à lèvre arrondie 1 petit pot à lèvre à bourrelet arrondi 1 pot de stockage à bourrelet 1 coupe à lèvre attaché à la paroi formant une collerette		
Com. non tournée	1	2,0	1	5,9	0	1 fgt de panse de pot	pâte bioclastique	
Mortiers	1	2,0	1	5,9	1	1 mortier à petite collerette tombante	pâte grise	
Amphores	4	8,0	2	11,8	0	panse d'amphores gauloises de gaule du sud et régionale		
total	50	100,0	17	100,0	9			

datation : lot hétérogène, TPQ milieu du IIe ap. J.-C.

ST 3218 ; SD 21 (0-20 cm)						Inv. 228		
types	NR	% NR	N.M.I	% N.M.I.	bords	inventaire formes	inventaire groupes	dessin
"Rouge pompéien"	1	2,0	1	20,0	0	1 fgt de panse	pâte beige surface micacée	
Cér. Claire fine	12	23,5	2	40,0	1	1 cruche à chapiteau mouluré 1 fond d'amphorique ou de petit pot balustre	pâte saumon pâte saumon	
Com. sombre sableuse	34	66,7		0,0		3 pots à lèvre à bourrelet et déversée 1 fgt de bec pincé de bouilloire (?)		
Mortiers	4	7,8	2	40,0	2	1 mortier à lèvre tombante, sillon sommital 1 mortier à lèvre tombante, sillon latéral	pâte grise pâte grise	
total	51	100,0	5	100,0	3			

datation : TPQ 50-60 ap. J.-C.

ST 3218 ; SD 21 (20-40 cm)						GS : 229		
types	NR	% NR	N.M.I	% N.M.I.	bords	inventaire formes	inventaire groupes	dessin
Cér. Claire fine	4	50,0	1	25,0	1	1 assiette à paroi concave, bord arrondi. La liaison panse fond est marquée par deux gorge formant un petit pied.	pâte beige à cœur orangé, micacée (production régionale)	
Com. sombre sableuse	2	25,0	2	50,0	0	fgt de panse		
Mortiers	2	25,0	1	25,0	0	fond plat de mortier		
total	8	100,0	4	100,0	1			

datation : IIe siècle (au vu de l'assiette régionale) ?

ST 3218 ; SD 16,17, 18 (0-60 cm)						GS : 221		
types	NR	% NR	N.M.I	% N.M.I.	bords	inventaire formes	inventaire groupes	dessin
Cér. Claire fine	16	72,7	1	20,0	1	1 cruche à goulot en entonnoir, pied annulaire	pâte rouge à engobe blanc	
Cér. sombre fine	1	4,5	1	20,0	0	1 fond d'écuelle tripode		
Amphores	5	22,7	3	60,0	0	1 Dressel 20 1 Gauloise régionale	pâte orange	
total	22	100,0	5	100,0	1			

datation : TPQ 30/40 ap. J.-C.

ST 3246 US 1

Inv : 257

<i>types</i>	<i>NR</i>	<i>% NR</i>	<i>N.M.I</i>	<i>% N.M.I.</i>	<i>bords</i>	<i>inventaire formes</i>	<i>inventaire groupes</i>	<i>dessin</i>
Sigillée sud gauloise	5	6,3	1	8,3	1	1 Drag. 35 / VeA1		
Parois fines	1	1,3	1	8,3	0	1 très petit fgt de panse	gaule du centre	
Terra nigra	19	24,1	3	25,0	2	1 bol caréné fgt de panse ind 1 petit bord (de coupe ?) à bourrelet arrondi	NPR ?	
Cér. blanche	2	2,5	1	8,3	0	fgt de panse ind.		
Cér. Claire fine	10	12,7	2	16,7	1	cruche à pâte orangée (fgt de panse) 1 bord éversé de pot	régionale pâte à dorure au mica (?)	
Com. sombre sableuse	35	44,3	2	16,7	1	1 petit pot à panse surhaussée, lèvre verticale à sillon.	pâte grise à cœur rouge	
Com. non tournée	6	7,6	1	8,3	0	fgt de panse de pots	pâte à bioclastes	
Amphores	1	1,3	1	8,3	1	1 bord d'amphorette, lèvre à double inflexion ?	pâte micacée, rose à surface brune	
total	79	100,0	12	100,0	6			

datation : TPQ 60 ap. J.-C.

ST 3256						Inv. 268		
<i>types</i>	<i>NR</i>	<i>% NR</i>	<i>N.M.I</i>	<i>% N.M.I.</i>	<i>bords</i>	<i>inventaire formes</i>	<i>inventaire groupes</i>	<i>dessin</i>
Terra nigra	1	6,3	1	12,5	1	1 bord de Menez 110		
Com. claire sableuse	1	6,3	1	12,5	1	1 écuelle à paroi concave, lèvre arrondie		
Com. sombre sableuse	10	62,5	3	37,5	3	1 bord de pot oblong 1 petit bord de pot pseudo arrondi 1 bord de gobelet déversé lèvre à pan coupé		
Com. non tournée	3	18,8	2	25,0	0	tessons de panse ind.		
Autre	1	6,3	1	12,5	0			
total	16	100,0	8	100,0	5			

datation : TPQ : première moitié du 1er siècle.

ST 3260						Inv. 272		
<i>types</i>	<i>NR</i>	<i>% NR</i>	<i>N.M.I</i>	<i>% N.M.I.</i>	<i>bor ds</i>	<i>inventaire formes</i>	<i>inventaire groupes</i>	<i>dessin</i>
Cér. plombifère	1	100,0	1	100,0	0	1 petit fond ind.		
total	1	100,0	1	100,0	0			

datation : première moitié du 1er siècle.

ST 3305						GS : 306-307-308-309-3012		
----------------	--	--	--	--	--	----------------------------------	--	--

<i>types</i>	<i>NR</i>	<i>% NR</i>	<i>N.M.I</i>	<i>% N.M.I.</i>	<i>bords</i>	<i>inventaire formes</i>	<i>inventaire groupes</i>	<i>dessin</i>
Sigillée sud gauloise	3	4,3	2	14,3	1	1 fgt de Drag. 291 bord de Hermet 9		
Cér. "type Besançon"	1	1,4	1	7,1	0	1 tesson de panse		
Terra nigra	2	2,9	2	14,3	2	1 Menez 22 à pâte grise 1 bord ind. À pâte sandwich		
Cér. Claire fine	15	21,7	2	14,3	0	1 fond de cruche orange à engobe blanc tessons d'une cruche beige micacée à engobe blanc		
Com. claire sableuse	25	36,2	2	14,3	1	1 lèvre de pot renflée tessons de panse et fond plat d'un pot		
Com. sombre sableuse	18	26,1	3	21,4	3	2 petits pots à lèvre déversée 1 pot à lèvre à bourrelet triangulaire		
Com. non tournée	5	7,2	2	14,3	1	1 bord de pot à pâte bioclastique tessons de panse		
total	69	100,0	14	100,0	8			
datation : tibéro-claudien								

ST 3332						GS :		
<i>types</i>	<i>NR</i>	<i>% NR</i>	<i>N.M.I</i>	<i>% N.M.I.</i>	<i>bords</i>	<i>inventaire formes</i>	<i>inventaire groupes</i>	<i>dessin</i>
Terra nigra	1	5,3	1	20,0	1	1 assiette (Menez 30 ?)	pâte noire	
Cér. Claire fine	1	5,3	1	20,0	1	1 coupe type Drag. 33	pâte orange	
Com. non tournée	15	78,9	2	40,0	1	1 pot	pâte à bioclastes	
Autre	2	10,5	1	20,0	1	1 dolium		
total	19	100,0	5	100,0	4			
datation : augustéen								

ST 3335						306/307/308/309/312		
<i>types</i>	<i>NR</i>	<i>% NR</i>	<i>N.M.I</i>	<i>% N.M.I.</i>	<i>bords</i>	<i>inventaire formes</i>	<i>inventaire groupes</i>	<i>dessin</i>
Sigillée sud gauloise	1	1,9	1	9,1	1	1 fgt de panse ind	LG2 ?	
Cér. engobée	1	1,9	1	9,1	1	1 petit pot Bet 331/332		
Terra nigra	2	3,7	1	9,1	0	fgt de panse ind.		
Cér. Claire fine	32	59,3	2	18,2	1	1 col de cruche à lèvre en entonnoir 1 fond de cruche	pâte beige orangée pâte micacée orangée à engobe blanc (*)	

Com. sombre sableuse	17	31,5	5	45,5	5	3 pots (1 à col convexe et lèvre déversée en amande, 1 à col droit et petite lèvre arrondie, 1 à lèvre à bourrelet arrondi 1 jatte (tripode ?) à lèvre arrondie doublée d'un bourrelet formant une collerette.		
Amphores	1	1,9	1	9,1	0	1 fgt de panse d'amphore (?) de Gaule du sud		
total	54	100,0	11	100,0	8			
Claude - Néron								

ST 3360 SD2						GS :		
<i>types</i>	<i>NR</i>	<i>% NR</i>	<i>N.M.I</i>	<i>% N.M.I.</i>	<i>bords</i>	<i>inventaire formes</i>	<i>inventaire groupes</i>	<i>dessin</i>
Terra nigra	46	59,7	4	30,8	3	1 assiette Menez 39 1 coupe Menez 110 1 pot à lèvre déversée 1 fond d'assiette	pâte et surface grise pâte et surface grise pâte très micacée, rubéfiée	Pl. A - 3
Cér. Claire fine	3	3,9	1	7,7	1	tessons de cruche orange à engobe blanc		
Com. claire sableuse	4	5,2	1	7,7	0	tessons de cruche orange à engobe blanc		
Com. sombre sableuse	16	20,8	2	15,4	2	1 bord de pot à lèvre à bourrelet aplati 1 pot à lèvre déversée		pL A - 2 pL A - 1
Com. non tournée	7	9,1	4	30,8	0	tessons céramiques proto (?)		
Amphores	1	1,3	1	7,7	0	1 fgt d'amphore de tarraconaise		
total	77	100,0	13	100,0	6			
datation : premier tiers du Ier s ap. J.-C.								

2. Remarques chronologiques

2.1. Le secteur 1

Le mobilier antique mis au jour dans le secteur 1 vient quasi exclusivement du fossé ST 1001. Seuls deux tessons appartenant à un pot en céramique sombre gallo-romaine (2NR / 1NMI) ont été découverts dans le Fossé ST 1003 (SD2).

Les céramiques issues du fossé ST 1001 proviennent du remplissage unique des sondages espacés irrégulièrement et couvrant toute l'emprise mise au jour. Les lots ne comportent que peu d'éléments composés de quelques fragments à une trentaine de restes (NR) pour 1 à 5 NMI. L'extrémité du fossé fait toutefois figure d'exception avec la mise au jour de deux amphorettes présentant un important taux de fragmentation.(98 NR pour 2 NMI).

Le travail de remontage fait apparaître des collages ou des apparentements entre céramiques issues des divers sondages. Aussi, tout le mobilier céramique d'époque antique issu des divers sondages a été traité comme un seul ensemble.

Ce lot se compose donc de formes variées (écuelles, jattes, pot, cruche, mortier, amphorettes) réalisées dans des productions différentes (en céramique commune sombre sableuse, *terra nigra*, commune claire fine, sigillée). On notera que si certains vases se réduisent à un ou plusieurs petits fragments, plusieurs en revanche, concernent des formes quasi complètes. Ceci nous amène à considérer l'hypothèse de vases intentionnellement placés dans le fossé. Pourrait-il dès lors s'agir d'un geste cultuel ?

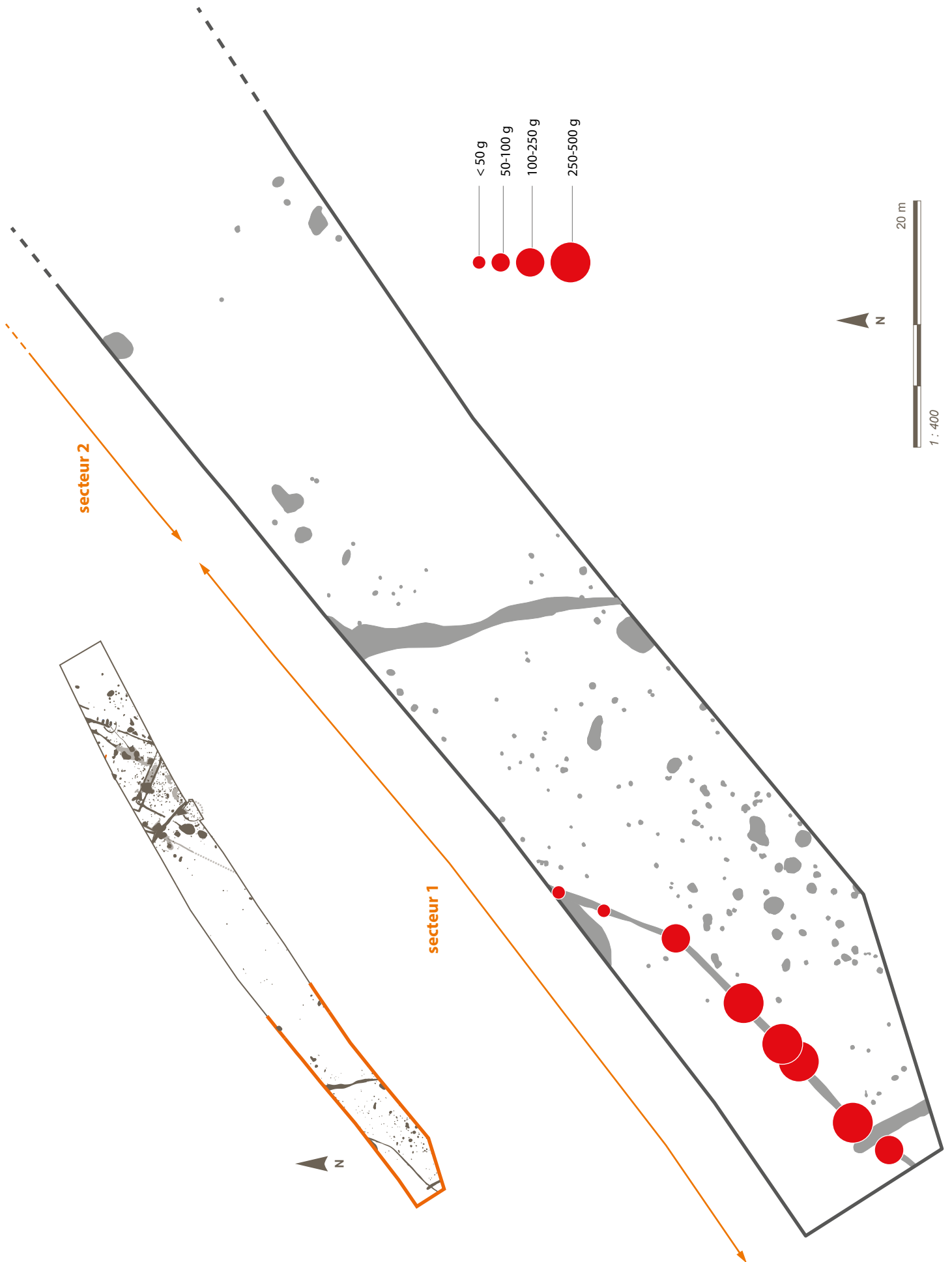
Quel que soit la fonction de ces vases (dépôt cultuel, dépotoir domestique ...), ces céramiques apparaissent en dépôt primaire que l'on peut dater de l'époque claudio-néronienne.

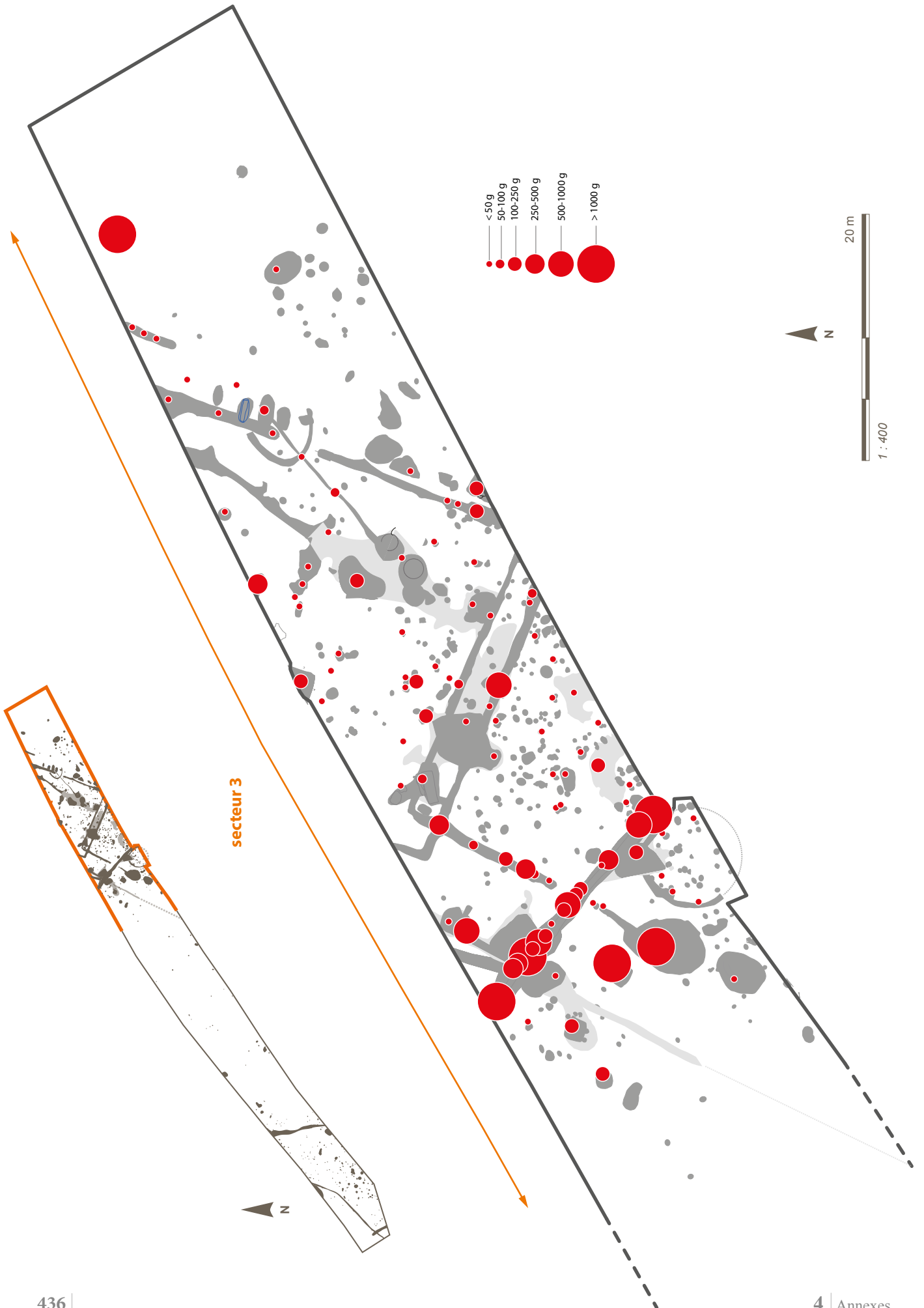
2.2. Le secteur 3

Le mobilier céramique antique a été découvert, pour l'essentiel, dans des fossés, dans quelques fosses, dans un aqueduc et, en moindre mesure, dans l'angle d'une pièce à hypocauste.

St 3218

Les céramiques provenant de la structure St 3218 ont été relevées par sondages manuels (SD 1 à 21) et dans certains cas, rassemblé dans un même lot (SD 6-7, SD10-11, SD 14-15, SD 19-20). En l'absence de lisibilité stratigraphique du comblement de cet aqueduc, certains des sondages ont fait l'objet d'un ramassage par « passes » d'épaisseurs variées (comme précisé dans tableaux d'inventaire). Bien que pour la plupart quantitativement peu importants, les lots céramiques ont été traités individuellement pas sondage afin

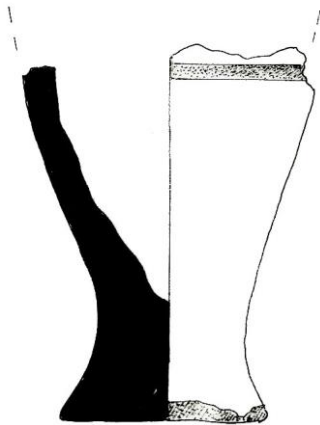




d'essayer de percevoir les distinctions chronologiques. Le mobilier antique couvre une large fourchette qui s'étend de la période augustéenne ou pré augustéenne au IIe siècle ap. J.-C. En effet, les lots céramiques sont pour la plupart hétérogènes et les éléments les plus récents se retrouvent aussi bien au sommet qu'au fond ; par ailleurs, quelques collages entre tessons issus de différents sondages et différentes « passes » ont été faits, ce qui suggère le remaniement de ces niveaux. Ils se réduisent à quelques fragments, jamais des formes complètes ou en partie remontées.

Néanmoins, dans le sondage 1 (ST 3218 - SD 1) une évolution chronologique pourrait être perçue. Les niveaux inférieurs (passes -60/-80 et -80/-100) comportent du mobilier protohistorique et augustéen, puis le mobilier incombe au premier tiers du Ier et enfin au sommet le mobilier date de la seconde moitié du Ier / au début du IIe siècle.

A noter également la présence d'un petit vase miniature à pâte saumon mis au jour dans les 10 cm supérieur du comblement (inv. 1381 – éch. 1 :1) :



St 3218, St 3305 et St 3358

Comme cela a été présenté ci-dessus le remplissage du fossé St 3218 est hétérogène constitué de mobilier céramique couvrant une large fourchette qui s'étend de la période protohistorique au début du IIe siècle ap. JC. Les trois tessons découverts dans St 3358 ne permettent pas de dater ce remplissage. En revanche le petit lot de mobilier découvert dans St 3305 peut être daté d'époque tibéro-claudienne. Peut-on dès lors, supposer que ces deux structures (St 3305 et St 3218) ont fonctionné ensemble dans un premier temps, puis que St 3305 est comblé et « abandonné » à l'époque claudienne tandis que St 3218 fait encore l'objet de remaniements et donc toujours en usage jusqu'au début du IIe siècle ? Ceci constitue une hypothèse à considérer avec prudence.

Les fossés St 3014 et St 3027

Comme cela a déjà été évoqué précédemment la mise en phase chronologique des comblements des différents fossés souffre de l'indigence du mobilier céramique qu'ils contiennent. C'est ainsi le cas pour les fossés St 3014 et St 3027. Le comblement de St 3027 a livré 15 tessons de céramiques pour 6 NEI qui forment un lot cohérent

d'époque augustéenne. Il serait tentant de considérer comme postérieur le fossé St 3014, qui n'a livré qu'une assiette en *terra nigra* que l'on peut dater de l'époque augusto-tibérienne. En réalité cette dernière datation n'est qu'une fourchette et rien ne permet de préciser si elle date du début de cette fourchette ou de la fin.

La pièce à hypocauste (ST 3256)

Le mobilier est numériquement faible dans la partie de l'hypocauste mise au jour.

Le nettoyage de surface de cette structure a livré 17 tessons (NR) pour 9 NMI (/NEI). Ce petit lot peut être daté du I^{er} siècle et plus vraisemblablement de la première moitié de ce siècle. Il s'agit là de toute évidence d'un *terminus post quem* de la date d'abandon de l'hypocauste. Le niveau « rouge » lié à la destruction ST 3256 – US 1 n'a livré que deux minuscules fragments de panse, l'un de céramique commune sombre sableuse, l'autre de *terra nigra* noire à cœur rouge, sur lesquels on ne peut reposer de datation fiable. De même, dans le sol ST 3256 – US 2, seul 1 fragment de panse de céramique claire fine, appartenant très probablement à une cruche régionale à pâte orangée a été mis au jour.

Les fossés St 3012 / St 3014

Le sondage 15 effectué dans cette structure n'a livré que 17 fragments pour 7 NEI (5 bords). Il s'agit de petits fragments, mis à part un vase en céramique modelée sensiblement plus grand. Il est intéressant de noter que, si le tesson de sigillée de Gaule du Sud semble repousser le *terminus post quem* à l'époque tibérienne le vase bobine et le pot en céramique modelée pourraient quand à eux dater de l'époque augustéenne. Le sondage 9-10 qui ne comporte que 4 tessons pour 3 NEI, dont l'un, une anse de cruche à engobe blanc est probablement augusto-tibérien, tandis que le tesson de sigillée de Gaule du centre peut être daté des années 110-140 ap.J.-C. au vu de sa pâte identifiable à fabrique 3 de Lezoux.

Dès lors, le mobilier qui vient combler le fossé St 3012 apparaît hétérogène. Il conserve les témoignages d'une occupation d'époque augusto-tibérienne d'une part et d'autre part, il livre un élément flavien et un tesson du début du second siècle. On peut toutefois se demander si ces derniers éléments ne pourraient être issus de la surface plutôt que du remplissage du fossé ?

Dans le fossé 3014, situé dans l'axe de 3012, seuls quatre fragments de céramique appartenant à un vase unique d'époque antique ont été découverts. Il s'agit d'une *terra nigra*, selon toute vraisemblance de Gaule du centre, d'époque augusto-tibérienne et donc, contemporaine d'une partie du mobilier découvert dans 3212.

Enfin, le mobilier céramique issu du fossé St 3152 concerne uniquement des fragments d'une production ligérienne de type vase à lèvres à aplat sommital à pâte brune micacée

L'indigence du mobilier antique issu de St 3014 et 3152 ne permet pas de statuer sur la relation chronologique de ces fossés avec St 3012.

La fosse St 3360

Le mobilier antique issu du sommet de la fosse St 3360 est très fragmentaire puisque l'on dénombre 77 tessons pour 12 NEI parmi lesquels quatre céramiques modelées sont vraisemblablement des éléments

protohistoriques. Si les éléments sont peu nombreux, l'association des *terra nigra* (Menez 110, Menez 39) de la céramique claire à engobe blanc et de l'amphore de Taraconnaise suggèrent toutefois une datation augusto-tibérienne.

La présence de l'amphore témoigne de l'importation et de la consommation de vin d'Espagne.

La fosse St 3335

L'ensemble du mobilier issu de la fosse se compose de 54 tessons et 11 NEI (dont 8 bords). Le lot est cohérent et peut-être daté des années 40-80 ap. J.-C. Notons à ce titre la présence d'un petit bol engobé de lezoux de type Bet 331/332, qui au même titre que des exemplaires retrouvés en Grande-Bretagne serait pré-flavien.

La fosse de stockage 3371

La datation du mobilier couvre la fourchette qui s'étend du dernier tiers du I^{er} au premier tiers / milieu du II^e siècle.

Soit la fosse sert donc de dépotoir dès la fin du premier et pendant la première moitié du II^e siècle (ce qui paraît peu probable), soit, les sigillées de la phase 4 de Lezoux, sont des céramiques résiduelles et il s'agit d'un dépotoir constitué dans la première moitié / milieu du II^e siècle (ce qui paraît plus vraisemblable).

La fosse st 3028

Les différents éléments mis au jour dans les deux comblements de cette fosse (sigillée service flavien à décor de feuille d'eau, fragments de céramique engobée à décor d'épingle de Gaule du centre, Sigillées phases III et IV de Lezoux, anse d'amphore gauloise, *terra nigra*, céramique commune claire et sombre, petite cruche ou pot à deux anses du I^{er} s., sigillée de Gaule du Sud, Gaule du centre) permettent de proposer une datation du dernier tiers du I^{er} s. ap. J.-C. ou du tout début du II^e s.

3. Conclusions

Les lots céramiques s'étendent de la période augusto-tibérienne au milieu voire la seconde moitié du II^e siècle après J.-C. Il demeure toutefois délicat de distinguer une évolution chronologique eu égard à l'absence de stratigraphie lisible lors du recollement et à l'indigence des lots céramiques. Il apparaît cependant que l'essentiel du mobilier céramique couvre le premier siècle. Quelques ensembles révèlent une occupation augusto-tibérienne et, exclusivement augustéenne pour certains. La faible représentativité de ces derniers suggère une occupation peu développée à l'époque, et qui n'apparaît peut-être qu'à la toute fin du règne d'Auguste, mais une telle hypothèse est à considérer avec prudence car elle ne repose que sur peu d'éléments.

La période pré-flavienne est marquée par des importations de céramique de Gaule du sud avec essentiellement des sigillées de la Graufesenque. Très anecdotique, mais toutefois présent le gobelet engobé est également présent dès cette période, comme cela est également observé en Grande-Bretagne. Les *terra nigra*, aux

différents types de pâte, proviennent de régions variées soulignant ainsi la diversité des approvisionnements régionaux et extra-régionaux.

Comme cela se constate durant toute l'antiquité sur le territoire viducasse, les amphores sont peu nombreuses et peu diversifiées. Quelques rares fragments d'amphores de Tarraconaise, de Bétique et de Gaule du sud ont été mis au jour. On notera la présence d'une amphore ligérienne et de grands contenants à deux anses et fond plat type camulodunum 163 /165.

La question de l'utilisation des céramiques dans un cadre cultuel se pose évidemment au vu de la proximité du fanum. Or, la faible représentativité des amphores sur le site, au même titre que ce qui peut être observé à toutes périodes sur le territoire viducasse, ne distingue pas ce mobilier de celui couramment mis au jour en contexte de consommation domestique. Cela suggère toutefois l'utilisation d'autres type de conteneurs (outres, tonneaux), qui n'auraient pas laissés de vestiges.

Alors que les lots de céramiques mis au jour dans les multiples structures se composent de tessons, pour la plupart des petits fragments ne présentant que très rarement des fragments entiers, le fossé 1001 situé dans le secteur 1, comportait des céramiques quasi complètes retrouvées fragmentées.

Le mode de dépôt apparaît donc différent dans ce fossé. Pour autant s'agit-il d'un geste spécifique (cérémoniel, cultuel .. ?)

Bibliographie :

Bet P., Fenet A., La typologie de la sigillée lisse de Lezoux : considérations générales et formes inédites, dans SFECAG, Actes du congrès de Lezoux, 1989, p. 37-54

Bet P., Montinéri D., La sigillée moulée tibéro-claudienne de la Z.A.C de l'Enclos à Lezoux, dans SFECAG, Actes du congrès de Lezoux, 1989, p. 55-68

Bet P., Fenet A., Montinéri D., La sigillée moulée tibéro-claudienne de la Z.A.C de l'Enclos à Lezoux, dans SFECAG, Actes du congrès de Lezoux, 1989, p. 55-68

Brulet R., Vilvolder F., Delage R., La céramique romaine en Gaule du nord - Dictionnaire des céramiques. : La vaisselle à large diffusion ; 2010.

Deru X., *La céramique belge dans le nord de la Gaule- Caractérisation, Chronologie, Phénomènes cultuels et économiques*, (publications d'Histoire de l'art et d'archéologie de l'université catholique de Louvain – LXXXIX) 1996.

Menez Y., *Les céramiques fumigées de l'ouest de la Gaule* (cahiers de Quimper Antique n°2), 1985.

Annexe 6

L'instrumentum

Sophie Pillault (CD14)

INSTRUMENTUM

Par Sophie Pillault (CD 14)

Inv. 1150

St 3035, us 4

Fragment de meule rotative en calcaire (*meta*) de section sub-rectangulaire et à trou central perforant d'un diamètre de 3,6 cm. Diamètre extrapolé de la meule : 32 cm.

Inv. 1171

St 3386, or 1

Poids en calcaire bombé (17 cm de hauteur et 24 cm de large) à perforation centrale d'un diamètre minimal de 2,2 cm ; sa face inférieure est concave sur 6,6 cm de hauteur.

Inv. 1185

St 3537

Fragment de meule rotative en calcaire (*catillus*) à perforation centrale extrapolée de 6 cm ; face inférieure active de la meule plane, section du fragment en « L » incliné. Diamètre extrapolé de la meule : 38 cm. Similaire aux exemplaires mis au jour sur le site laténien de Fleury-sur-Orne / Les Mézerettes-ZL7 (LEPAUMIER 2012 : 295).

Inv. 1197

St 3626

Fragment de meule rotative en calcaire (*catillus*) à trou central perforant d'un diamètre de 8,8 cm ; face inférieure active de la meule légèrement concave, face supérieure plane, bord extérieur bombé et intérieur en palier. Diamètre extrapolé de la meule : 35 cm. Similaire aux exemplaires mis au jour sur le site laténien de Fleury-sur-Orne / Les Mézerettes-ZL7 (LEPAUMIER 2012 : 295).

Inv.1332

St 3305, or 16

Tôle rectangulaire en alliage cuivreux (étamé ?), fragmentée ; L. max. observée : 5 cm sur 4 de largeur avant dégradation et dessin. Présence d'au moins quatre perforations distante de 1,3 cm (diamètre de 4 mm).

Inv.1333

St 3305, surface, or 17

Clou de charpente complet, fer, L. tot. : 9,4 cm. Tige de section quadrangulaire (0,7 cm) et tête plate sub-quadrangulaire (2 x 1,7 x 0,7 cm).

Inv.1334

St 3218, surface, or 18

Aiguille en os fragmentée au niveau du chat (diam. 0,1 cm) et de la pointe. L. tot. : 5,7 cm, section circulaire de 0,3 cm.

Inv.1341

St 3337, surface, or 25

Clou de chaussure complet, fer. L. tot. : 1,9 cm. Tige de section quadrangulaire et tête pyramidale (1,1 x 1 x 0,9 cm).

Inv.1345

St 3360, surface, or 29

Specillum complet, en parfait état de conservation ; alliage cuivreux, L. tot. : 13,3 cm. Objet constitué d'une extrémité en cuillère oblongue (2,6 x 0,6 cm) et d'une autre en olive (1,5 x 0,4 cm). La tige de 0,3 cm de diamètre, est ornée de lignes incisées ; côté pilon, trois fines stries parallèles et perpendiculaires à l'axe de l'objet semblent postérieures à la fabrication de l'objet. La transition entre la tige et le cuilleron se fait par la succession de deux petits bourrelets suivis par deux ailettes latérales soulignées de deux stries (BERTRAND 2003 : 97). Présente des similitudes avec l'exemplaire 965 mis au jour au Vieil Evreux (FAUDUET 1992 : 130).

Inv.1347

St 3456, surface, or 31

Tige recourbée en alliage cuivreux, L. tot. objet : 3 cm ; section circulaire de 0,1 cm, deux extrémités cassées, hameçon ?

Inv.1348**Décapage entre St 3291 et St 3267, or 32**

Ardillon de fibule (?), fer, L. tot. : 5,4 cm, constituée d'une tige de section quadrangulaire (0,4 x 0,4 cm) recourbée à une extrémité pour en faire une boucle (diamètre extérieur : 1,3 cm).

Inv.1356**St 3537, us 3, or 40**

Feuille d'alliage cuivreux (- de 0,1 cm d'épaisseur) repliée plusieurs fois sur elle-même. L. tot. : 2,5 cm

Inv.1357**St 3081, or 41**

Fusaïole modelée en terre cuite de forme biconique ; argile brune très sableuse (friable) et très micassée (diam : 3,1 cm, ép ; 1,9 cm), canal axial de 0,5 cm de diamètre, s'évasant aux extrémités. Similaires aux exemplaires d'Ifs / Object'Ifs Sud (VAUTERIN 2011 : 288).

Inv.1358**St 3130, sd 1, us 4, or 42, -36 cm SD**

Fragment de bracelet torsadé en alliage cuivreux (diamètre extrapolé : 6 cm externe). Ep. : 1 cm.

Inv.1359**St 3545, us 1, 12 cm SD, or 43**

Moitié d'une force à tondre en fer, L. tot. : 20,2 cm. Extrémité de la pointe fragmentée, ressort circulaire légèrement débordant par rapport à la tige.

Inv.1361**St 3012, us 1, or 45**

Fragment de bracelet partiellement desquamé, en lignite de 8 cm de diamètre externe extrapolé présentant une section ovale à losangique (1 x 0,8 cm).

Inv.1364**St 3028, , us noire, moitié est, or 48**

Deux fragments d'une même épingle en os, L. tot. : 4 cm. Tige cylindrique de 0,4 cm de diamètre et tête constituée de 3 éléments successifs : 1 rondelle de 0,1 cm d'épaisseur surmontée d'un bourrelet à incisions obliques (0,3 cm de hauteur) et d'une extrémité conique également incisée.

Inv.1368**St 3028, us noire, moitié est, or 52**

Fragment d'épingle en os, L. tot. : 6,2 cm, de section circulaire de 0,3 cm de diamètre ; très altérée par les radicelles.

Inv.1375**HS, or 59**

Monnaie de 2,5 cm de diamètre et 0,3 cm d'épaisseur.

Trajan (98-117)

D/ IMP CAES NERVAE TRAIANO AVG GER DAC P M TR P COS VI P P

Buste lauré à droite.

R/ [S P Q R OPTIMO PRINCIPI]. S/C dans le champ. [AR]AB AD[QVIS] à l'exergue.

Arabia debout de face, tête à gauche ; elle tient de la main droite une branche d'olivier et un faisceau de joncs (?) de la main gauche ; à ses pieds, à droite, se trouve un chameau.

As frappé à Rome vers 112-114.

Réf. RIC II, 611 ; BMC III, 1009-1010.

RIC II = H. MATTINGLY, E. A. SYDENHAM, *The Roman Imperial Coinage, II.. Vespasian to Hadrian*, Londres, 1926 (réimpression 1972)

BMC III = H. MATTINGLY, *Coins of the Roman Empire in the British Museum. Vol.III.. Nerva to Hadrian*, Londres, 1976

Identification Pierre-Marie Guihard, Service de numismatique - Centre Michel de Boüard CRAHAM (UMR 6273)-Université de Caen Basse-Normandie

Inv.1378**St 3335, us 3, or 62**

Fragment de lame d'épée à nervure médiane légèrement incurvée (18,5 x 4,4 cm max).

Inv.1379**St 3218, Sd 21, P4, 60-80 cm SD, or 63**

Deux fragments d'une même frette complète, fer, diamètre : 10 cm ; constituée d'une bande de 2,7 à 3,4 cm de largeur pour une épaisseur de 4 mm. Deux fins bourrelets médians sont visibles côtés interne et externe sur lesquels viennent butter les traces ligneuses perpendiculaires, piégées dans la rouille. Ces négatifs sont principalement visibles sur la face externe mais également ponctuellement côté interne.

Inv.1384

Inv.St 3371, us 1, or 69

Petite tôle en alliage cuivreux aux contours déchiquetés (1,4 cm x 0,1 cm d'épaisseur). Applique ? traces ligneuses conservées dans un point de rouille.

Inv.1385

St 3083, or 70

Lève loquet incomplet, fer, L. tot. : 12,7 cm. Tige de fer coudée de section quadrangulaire de 0,5 à 0,8 cm de côté. Extrémité constituée d'un anneau de 2 cm de diamètre.

Inv.1386

St 3083, surface, or 71

Tige de section quadrangulaire (0,5 cm), fer, L. tot. : 5,2 cm. Extrémité recourbée en crochet.

Inv.1387

St 3083, or 72

Pièce triangulaire, massive, dense, fer, L. tot. : 6,7 cm sur 3,3 cm de largeur et 1 cm d'épaisseur. Présence d'une protubérance (concrétion de rouille ?) sur la pointe émoussée et d'un ergot (découpe ?) sur la base. La section de cette pièce semble être trop trapue pour pouvoir être associée à une extrémité distale de lame d'épée. Soc d'araire ?

Inv.1388

St 3371, moitié sud, or 73

Élément de suspension fer, L. tot. : 8,3 cm, l. max. : 5,3 cm. Tige de section quadrangulaire de 0,6 cm de côté, pliée à angle droit deux fois. La partie descendante arrondie en « J » est constituée d'une barre de section rectangulaire (1 x 0,4 cm) dont l'extrémité semble légèrement épatée, à l'aspect d'une flèche.

Inv.1389

St 3371, moitié sud, or 74

3 fragments d'une même aiguille en os de section circulaire de 0,4 cm de diamètre maximum et conservée jusqu'au chat (diamètre : 0,2 cm),. L. tot conservée : 7,5 cm . La pointe est biseautée.

Inv.1390

St 3577, or 75

Lame (?) recourbée, fer, L. tot. 8,8 cm, l. max. 2,5 cm, 0,3 cm d'épaisseur.

Inv.1391

St 3386, us 3A, or 76

Fragment de fourreau d'épée restauré et radiographié constitué d'une tôle avers rectangulaire de 4,3 cm de large en fer avec rebord en gouttière (130°). L. tot. conservée : 10,4 cm, largeur du fourreau : 4,2 cm, ép. de la tôle : 0,2 cm. Des traces rouges, principalement côté externe sont observables ; elles sont dues à un passage au feu avant enfouissement.

Inv.1398

St 3687, or 83

Anneau, perle dense, en bronze étamé de 1,8 cm de diamètre et de section losangique (0,7 cm d'épaisseur). Un petit bourrelet marque l'arrête extérieure et un second souligne la perforation centrale sur l'une des deux faces (FAUDUET 1992 : 156 – inv. 1433).

Inv.1399

St 3218, sd 1, 0-20 cm SD, or 84

Épingle complète en os, de section circulaire (0,5 cm de diamètre) et à tête simplement arrondie ; pointe facettée. L. tot. : 6,9 cm.

Inv.1400

St 3218, sd 1, 20-40 cm SD, or 85

Fragment d'un stylet (?) en os (L. tot. : 4,4 cm) ; spatule de forme évasée et de section rectangulaire (ép. Max : 0,5 cm) à extrémité à double biseau.

Inv.1402

St 3152, sd 11-12, ri 3083, or 87

Fragment de fibule simple à ressort avec corde interne ; seule une moitié à deux tries est conservée. L'arc triangulaire et de section rubanée est coudé à la tête puis rectiligne. L'ardillon et le porte ardillon plein sont cassés. Fibule de Nauheim (TACHE 2015 : planche MTF 06, MARION 2004 : 61). La Tène finale

Inv.1403**St 3447, surface, or 88**

Tôle de bronze étamé (?) pliée pour former un tube aplati de 0,6 cm de large et 0,3 d'épaisseur, lui-même plié en deux pour former une boucle (L. tot. objet : 3,2 cm).

Inv.1405**St 3218, sd 1, 20-410 cm SD, or 90**

Extrémité d'un objet incomplet constitué d'un anneau en alliage cuivreux de 2,3 cm de diamètre, aplati en languette localement. A l'opposé une tige fragmentée de section circulaire (0,6 cm) est observable. L. tot de l'objet : 3,3 cm.

Inv.1411**St 3693, or 96**

Fragment de plaque en alliage cuivreux, L. tot. : 2,5 cm, ép. : 0,4 cm.

Inv.1413**St 3708, or 98**

Fragments d'une fine tôle de 0,05 cm d'épaisseur dont les deux plus grands éléments présentent chacun une perforation de 0,2 cm. Applique ?

Inv.1416**St 1001/1003, intersection, or 101**

Fragment de tige en alliage cuivreux de 2,1 cm de long et de section circulaire de 0,45 cm de diamètre.

Inv.1420**St 3537, us 6, or 105**

Deux fragments d'une même tôle (?) en fer. Un élément sub-quadrangulaire de 5 x 5,7 x 0,2 cm présente une perforation de 0,2 cm au niveau de la cassure et le second de 4,5 x 3,3 x 0,2, une concrétion ferreuse indéterminée d'1,2 cm d'épaisseur.

Inv.1426**St 3205, -10 cm, or 111**

Tige en fer (L. tot. : 6,1 cm), de section indéterminée (circulaire ?), légèrement courbe et à une extrémité aplatie (trace de découpe ?). Ardillon de fibule ?

Inv.1429**St 3152, sd 9/10, or 114**

Extrémité distale d'une lame d'épée (15,5 x 3,2 x 0,7 cm) de section lenticulaire et à profil en « V ». Type 2a (d'après BATAILLE 2008 : 25).

Inv.1430**St 3270, or 115**

Crémaillère en fer constituée d'un piton de 12 cm de long et de section quadrangulaire (0,8 cm de côté), se terminant par un anneau, auquel est attachée une chaîne de trois éléments en « S » successifs (8,2 / 8,2 / 10,5 cm de long) puis un anneau aplati de 8 cm de long et 4,8 cm de large maximum.

Inv.1431**St 3531, us 5, or 116**

Lot sept objets en fer :

- un anneau (6,6 x 4,5 cm) de section circulaire 0,8 cm de diamètre
- une virole de 2,3 cm de diamètre constituée d'une tôle de 1,9 cm de large et de 0,4 cm d'épaisseur.
- un clou de 5,3 cm de long, tête plate incomplète
- une plaque sub-quadrangulaire (2,7 x 2,2 x 0,3 cm), légèrement tordue
- fragment d'objet à soie (7,1 x 1,9 x 0,6 cm) découpé (couteau ?).
- ciseau L. tot. : 7 cm ; soie de section quadrangulaire (0,9 cm de côté) et tranchant de subquadrangulaire (2 x 2,2 x 0,5 cm)
- élément tronconique particulièrement dense, lourd et magnétique (4,8 x 1 cm) ayant subi un passage au feu après enfouissement.

Inv.1432**St 3531, us 4, or 117**

Lot de différents objets en fer

- Une plaque en deux fragments (4,2 x 3,2 x 0,8 cm), perforée (0,9 cm de diamètre)
- divers fragments de plaques informes
- 2 éléments incurvés (fragments de douille ?)
- un fragment de lame de couteau ? (7,9 x 2,4 x 0,3 cm)
- un clou fin de 3,4 cm de long, à tête plate

Inv.1433

St 3531, us 4, or 118

Couteau à douille en fer à dos plat. L. tot. : 13,5 cm, l. max. de la lame : 3,5 cm. Douille d'un diamètre interne de 1,3 x 0,9 cm.

Inv.

1434

St 3531, us 4, or 119

Crochet en fer, L. tot. : 8,7 cm, constitué d'une plaque triangulaire de section quadrangulaire (max. : 2 x 0,8 cm), pliée à 100° et perforée à sa base (0,9 cm de diamètre).

Inv.1435

Inv.St 3531, us 4, or 120

Fragment de plaque en fer (2,5 x 2 x 0,4 cm), un rivet conserve ?

Inv.1436

St 3531, us 4, or 121

Trois fragments d'une virole d'un diamètre de 3,5 cm constituée d'une plaque de 1,5 cm de large et de 0,3 cm d'épaisseur.

Inv.1437

St 3531, us 4, or 122

Serpette à douille, courbure du tranchant : 8 cm de diamètre ; ép. Max. de la lame : 3,3 cm ; ép. : 0,3 cm. Douille ouverte de 1,2 cm de diamètre interne. Clou de fixation conservé pouvant indiquer que le manche était présent au moment de l'enfouissement. Fréquemment trouvées dans des dépôts métalliques sur les établissements ruraux gaulois du Calvados comme à Fleury-sur-orne / Bac d'Athis, à Cairon / Eélazar ou Mondeville / L'Etoile II (NILESSE 2006 : 229).

Inv.1438

St 3531, us 4, or 123

Barre de fer incurvée de section quadrangulaire (16 x 1,3 x 0,6 cm).

Inv.1439

St 1003, inter 1001, or 125

Lame de couteau fragmentée de 2,1 cm de large et 0,5 cm d'épaisseur maximale avec soie de section quadrangulaire, localisée dans le prolongement du dos de la lame et recourbée à 120°.

Inv.1142

St 3339, us 4, or 127

Trois objets en fer. Au moins deux éléments s'assemblent ; il s'agit d'une tige de section circulaire pliée en « U » (4,6 cm de haut) à l'extrémité de laquelle, une seconde lui est soudée. Cette dernière présente un coude au sommet duquel une troisième tige est agglomérée, permettant peut-être de fermer le U, évoqué précédemment.

Le troisième élément correspond à une aiguille de section circulaire (8,4 x 0,4 cm)

Inv.1443

St 3360, sd3, 0-20 cm sd, or 128

Manche d'outil (?) en cheville osseuse de caprin (?). L. conservée : 14,4 cm ; section : 3,4 x 2,5 cm.

L'objet a été poli et facetté sur sa courbure interne. La courbure externe est décorée de deux incisions parallèles de 0,4 cm, localisée dans le prolongement probable de la lame. Deux autres incisions similaires ont été pratiquées perpendiculairement à la corne, à la base du manche. L'extrémité active de l'objet est cassée. Une trace rectiligne dans la moelle osseuse permet de visualiser la butée de la lame.

Identification (par Grégory Schütz, CG14) :

On trouve de nombreux objets ayant une forme approchante, courbe, présentant une extrémité de section circulaire ou grossièrement circulaire, large, tandis que l'autre s'achève en forme de pointe.

Les dénominations les plus courantes varient selon l'interprétation de leur fonction ou parfois, en l'absence d'identification, ne font état que de leur aspect extérieur ou nature première : andouillers de cervidés aménagés (Dureuil, Béal 1966, 53 et 102), amulettes (Dureuil, Béal 1996, 53), outil destiné à lier des matériaux en faisceau (Dureuil, Béal 1966, 102 ; Anderes 2006), outil divers (Prost 1983, 269), élément de préhension (Deschler-Erb 1998, pl.21), objet en forme de tige (Deschler-Erb 1998, pl. 57),...

On note également très fréquemment la présence d'un aménagement au niveau de l'extrémité la plus large de l'artefact : encoches, ressauts,

perforations (Dureuil, Béal 1966, 53 et 102 par exemple).

Ces objets présentent parfois un décor faits de lignes incisées.

Malgré une forme similaire ou proche avec les exemplaires précités, l'OR 128 semble plutôt être réalisé en os (cheville osseuse de mouton semblait-il) et non en bois de cervidé¹. De plus, alors que les exemplaires observés dans divers catalogues voient leur extrémité la plus large aménagée, aucun indice d'aménagement n'est observé sur cette partie de l'OR 128, à l'exception d'une double ligne incisée strictement décorative, perpendiculaire à l'axe de l'objet. Cette extrémité présente de fines stries obliques parallèles entre elles, correspondant au sciage de l'os, avec au centre la matière spongieuse de celui-ci, et un poli d'usure qui vient confirmer l'absence d'aménagement.

L'autre extrémité, plus fine, est fragmentée. On peut remarquer néanmoins qu'elle porte les stigmates d'un aménagement qui adopte la forme d'un trait de scie très net, d'environ 2 mm de largeur pour une profondeur minimale de 15 mm, réalisé dans l'axe de l'objet et qui vient s'aligner avec le décor composé de deux lignes incisées parallèles qui courent sur la courbure externe de l'os. Une légère coloration rouge orangé (rouille ?) est visible à la surface de la matière spongieuse ayant été sciée.

En dépit des exemplaires identifiés à des manches ou systèmes d'emmanchement d'outils ou d'ustensiles dont la partie métallique (soie, ...) s'arrimait au niveau de l'extrémité la plus large de l'os ou du bois de cervidé, on ne peut exclure pour l'OR 128, malgré l'absence d'éléments de comparaison reconnus, qu'il se soit agit également du manche d'un outil ou d'un ustensile dont la partie métallique (fer ?) était fixé au niveau de l'extrémité la plus fine.

Inv.1444

St 3360, quart sud-ouest, P. 2, 20-41 cm SD, or 129
Fragment d'enduit peint de couleur orangé-saumon

Inv.1447

St 3335, Sd 2, or 132

Fragment de plaque en alliage cuivreux de forme triangulaire (1,5 x 1,3 x 0,4 cm).

Inv.1148

St 3218, Sd 6-7, 0-20 cm SD, or 133

Fragment de tôle en alliage cuivreux de forme quadrangulaire (0,6 x 0,6 x 0,1 cm).

Inv.1452

St 3218, sd 2-6, 0-80 cm SD, or 137

Fragment de bracelet en lignite (L; tot. : 2,8 cm) ; section incomplète, vraisemblablement circulaire (diamètre : 0,8 cm) ; diamètre extrapolé du bracelet : 8 cm. Moins sombre que l'or 45.

Inv.1454

St 3218, sd 2-6, 0-80 cm SD, or 139

Petit clou d'ornement en alliage cuivreux (L. tot. : 1,6 cm) à tête conique (ht. : 0,6 cm ; diam. : 1,1 cm) et tige de section quadrangulaire de 0,2 cm de côté.

Inv.1455

St 3218, sd 1, us 5, or 140

Frette en fer et en six fragments, dont une cassure ancienne ; identique à la précédente. Diam. : 9,5 cm. Largeur de la bande : 3,4 cm max. pour une épaisseur (hors bourrelet) de 0,4 cm. Traces ligneuses interne et externe. Indice de réparation (?) à l'emplacement de la cassure ancienne : négatif d'un objet de section quadrangulaire de 1,5 cm de côté (cf. photographie de détail), accolé à l'anneau (face externe) et pris dans une importante concrétion de rouille.

Inv.1456

St 3218, sd 3, or 141

Frette incomplète, en huit fragments dont deux cassures anciennes ; identique aux précédentes ; diamètre difficilement extrapolable, avoisinant les 10 cm. Présence de grosses concrétions de rouille sur les deux faces, externe et interne de l'anneau (bois piégé ?) et empatement observé au niveau d'une cassure fraîche (soudure ?, cf photographie de détail).

¹ Information orale, Aurélien Piolot, archéozoologue EVEHA

Inv.1457

St 3218, sd 5, or 142

Frette incomplète de 9 cm de diamètre environ ; cassures anciennes. La butée médiane, face interne et matérialisée par deux fins bourrelets parallèles et distants de 0,3 cm. La présence d'un renflement face externe est notée également ; la cassure montre la présence d'un élément ferreux sub-quadrangulaire de 1,6 cm de côté, accolé à la paroi de l'anneau.

Inv.1458

St 3218, sd 6-7, -70 cm, or 143

Frette en quatre fragments principaux ; diamètre de 9,5 cm. Identiques aux précédents anneaux. Concrétion de rouille côté interne

Inv.1459

St 3218, sd 9/10, or144

Frette en deux fragments principaux, cassures fraiche et pliée par le godet (diamètre non restituable). Identique aux autres ; largeur de la bande : 3 cm.

Inv.1460

St 3218, sd 10-10, -65 cm SD, or 145

Frette en 6 morceaux, légèrement vrillée, diamètre : entre 10 et 12 cm. Identiques aux précédentes ; bourrelet côté extérieur, « rigole » côté interne. Un fragment présente des traces e rouille lisse et lie de vin ; bois particulièrement bien conservé côté interne.

Inv.1461

St 3218, Sd 13, or 146

Frette en trois fragments, identiques aux précédentes ; diamètre : 9,5 cm.

Inv.1462

St 3218, sd 14-15, -60 cm SD, or 147

Frette intacte, identiques aux précédentes ; diamètre : 10 cm.

Inv.1463

St 3218, sd 16-17, or 148

Frette en trois fragments ; pliée, diamètre non extrapolable. Traces importantes de calcite face extérieure, dépôt dû au ruissèlement de l'eau (fuite de la canalisation).

Inv.1464

St 3218, sd 19, -80 cm SD, or 149

Trois fragments d'une frette incomplète, identique aux précédentes. Diamètre : 9,5 cm. Fragments manquants au niveau des cassures anciennes. Importantes concrétions.

Inv.1465

St 3386, sd méca, 0 à 20 cm SD, or 150

Partie proximale d'une lame d'épée de section lenticulaire (3,6 x 1,9 cm), ployée, avec soie médiane courbée de section quadrangulaire (1 cm de côté) et épaulés basses (élargissement progressif de la soie). La garde n'est pas renforcée. Mauvais état de conservation. L. tot. : 23 cm. Type 5 (d'après BATAILLE 2008 : 25).

Elle présente des similitudes avec les épées mises au jour sur le sanctuaire des Grouas à Alençon (Orne) datée de La Tène finale (PERNET et al. 2001 : 268) ou sur celui de Nalliers (Vendée) pour La Tène B2/D1 (ARCELIN et BRUNAUX 2003 : 82).

Inv.1466

St 3386, sd méca, 0-20 cm Sd, or 151

Plusieurs fragments d'au moins deux fourreaux d'épée en fer. Le premier est fragmenté et concrétionné. Les deux tôles forment un étui peu épais (0,6 cm maximum). Largeur : 6 cm. Épaisseur de la tôle estimée à 0,2 cm. Le pontet, incomplet est fixé sur la plaque avers. Ce dernier est constitué d'un passant rectangulaire, long de 2 cm et large de 1,6 cm, prolongé de chaque côté par une attache rivetée (circulaire?) incomplète.

Le second fourreau n'est représenté que par sa tôle avers à rebords en gouttière. Largeur : 3,9 cm.

Inv.1467

St 3360, Sd 2, moitié est, 0-30 cm SD, or 152

Fragment d'objet à douille en fer. L. tot. : 8, 5 cm. Diamètre extérieur max. de la douille : 2,4 cm. Départ de lame ? ép. : 0,3 cm.

Inv.1468

St 3360, décapage, or 153

Outil incomplet en fer (L. tot. : 11,4 cm). Tige effilée à ces deux extrémités, dont un tiers de longueur présente une forme pyramidale de section quadrangulaire (0,7 cm de côté) et les deux autres tiers, dont l'extrémité est cassée, une

section circulaire. La séparation entre les deux parties de l'objet est nette et matérialisée par des traces de bois conservées dans la rouille, indice d'emmanchement. Poinçon ?

une couche monochrome rouge orangé. Dans les trois cas, la couche de mortier (ép. 0,8 et 1,6 cm) est blanchâtre et très sableuse.

Inv.1469

St 3371, sd méca, 0-100 cm, or 154

Trois fragments d'enduit peint, dont deux fragments recollant est représentant un liseré rouge de 0,8 cm de largeur minimum (bandeau ?) sur fond blanc. Le troisième élément correspond à

Bibliographie :

Anderes 2006

ANDERES (C.). — Il y a un os ! Artisanat d'un matériau singulier : de l'os à l'objet. Catalogue d'exposition du Musée romain de Nyon. Nyon, 2006, p. 9-10.

ARCELIN, BRUNAUX (sous dir.) 2003

Arcein P. et Brunaux J.-L. — Cultes et sanctuaires en France à l'Age du fer, *Gallia* 60. Paris : éditions CNRS, 2003, pp.1-268.

BATAILLE 2008

Bataille G. - *Les celtes : des mobiliers aux cultes*. Dijon : éd. Universitaires de Dijon, 2008.

Béal 1983

BEAL (J.-C.). — Catalogue des objets de tabletterie du Musée de la Civilisation Gallo-Romaine de Lyon. Lyon : Centre d'études romaines et gallo-romaines de l'Université Jean Moulin - Lyon III, De Boccard, 1983.

Béal 1984

BEAL (J.-C.). — Les objets de tabletterie du musée archéologique de Nîmes. Nîmes : Cahiers des musées et monuments de Nîmes, 1984.

BERTRAND 2003

Bertrand I. — Objets de parure et de soins du corps d'époque romaine dans l'est picton (Deux-Sèvres, Vienne), *Mémoire XXIII*. Poitiers : 2003, 223 p.

Deschler-Erb 1998

S. Deschler-Erb, *Römische Beinartefakte aus Augusta Raurica*. Rohmaterial, Technologie, Typologie und Chronologie (Forsch. in Augst 27), Augst 1998.

Dureuil, Béal 1996

DUREUIL (J.-F.), BEAL (J.-C.). — *La tabletterie gallo-romaine et médiévale. Une histoire d'os, 1996*. Catalogue d'art et d'histoire du Musée Carnavalet, 11. Paris : Paris-Musées, 1996.

FAUDUET 1992

Fauduet I. — *Bronzes gallo-romains du musée d'Evreux, Instrumentum*. Argenton-sur-Creuse, 1992, 171 p.

LEPAUMIER 2012

Lepaumier H. - *Fleury-sur-ORNE, Calvados, Les Mézerettes - ZL 7, deux habitats enclos et une nécropole du second âge du Fer du réseau de fermes reconnu au sud- est de l'agglomération caennaise* ; Caen : RFO INRAP, SRA Basse-Normandie, 2012, 2 Vol., 439p.

MARION 2004

Marion S. – Recherches sur l'Age du Fer en Ile-de-France, entre Hallstatt final et La Tène finale. Analyse des sites fouillés. Chronologie et société. Vol. 1. *BAR International Series 1231*. Oxford : 2004, 563 p.

NILESE 2006

Nillesse O. – les dépôts d'objets en fer dans les établissements ruraux gaulois de l'ouest de la France. Le rituel est-il au fond de la poubelle ?. in : Bataille G. et Guillaumet J.-C., *Les dépôts métalliques au second Age du fer en Europe tempérée. Actes de la table ronde de Bibracte, 13-14 octobre 2004*. Bibracte 11. 2006, pp. 221-247.

Obmann 1997

J. Obmann, *Die römischen Funde aus Bein von Nida-Heddernheim* (Schr. Frankfurter Mus. Vor- u. Frühgesch. XIII), Bonn 1997.

PERNET et al. 2011

Pernet L., Méniel P. – Le site cultuel gauloise d'Alençon « les Grouas » (Orne) (Fouilles Thérèse Mercier 1978 – 1987), *In : L'âge du Fer en Basse-Normandie. Gestes funéraires en Gaule au second âge du Fer. Actes du XXXIIIe colloque international de l'AFEAF (Caen 2009). Annales Littéraires de l'Université de Franche-Comté (Presses Universitaire de Franche-Comté), n° 881, série « Environnement, sociétés et archéologie», n° 14, vol 1, p. 261-286.*

Prost 1983

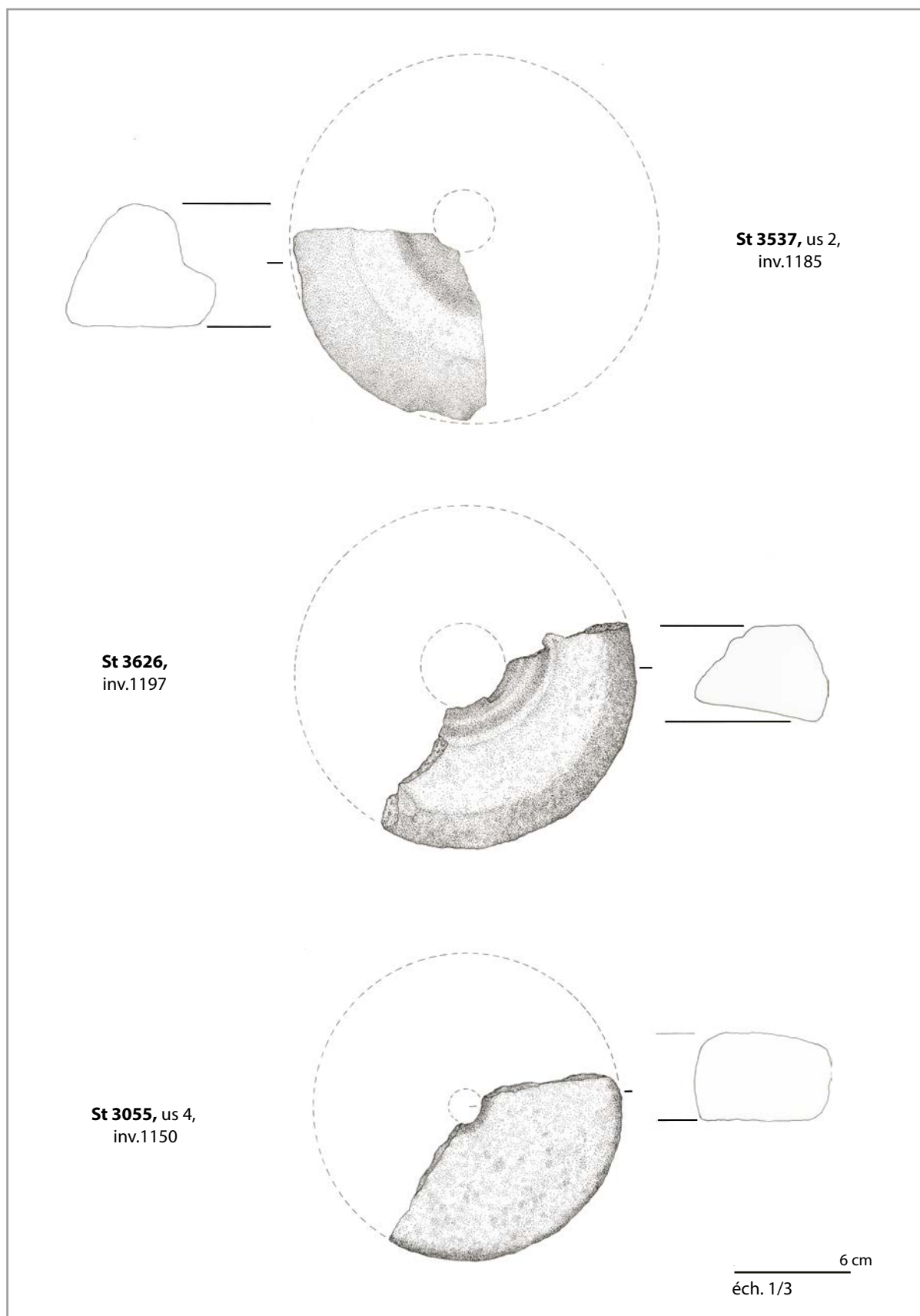
PROST (D.) — Le mobilier en os gallo-romain d'Escolives-Sainte-Camille, *Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est*, XXXIV, 3-4, p. 263-299.

TACHE 2015

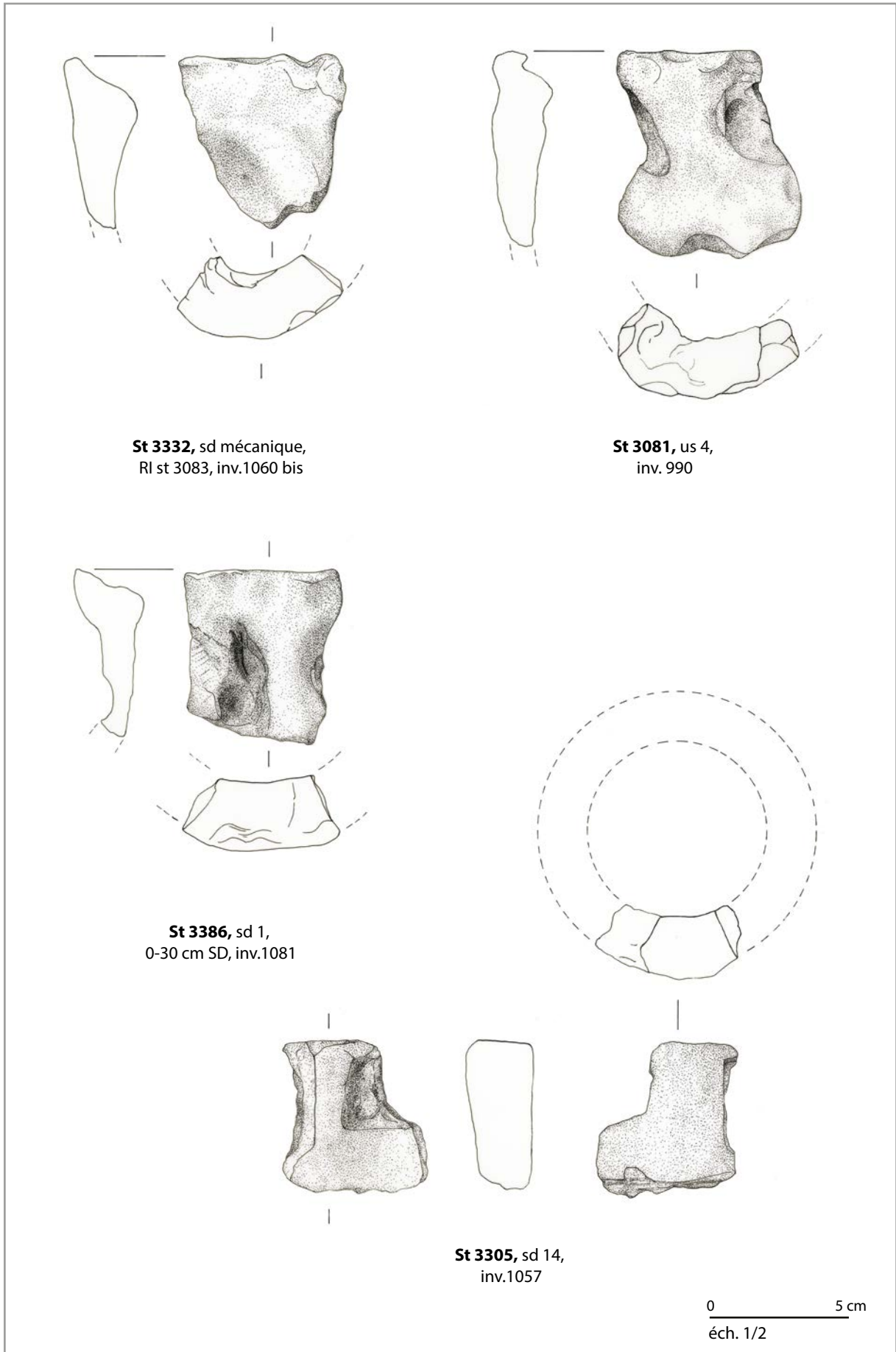
Tache M. – *Fibules antiques / celtiques, romaines et mérovingiennes*. Saint-Germain-en-Laye : éd. Carmanos-Commios, 2015.

VAUTERIN 2011

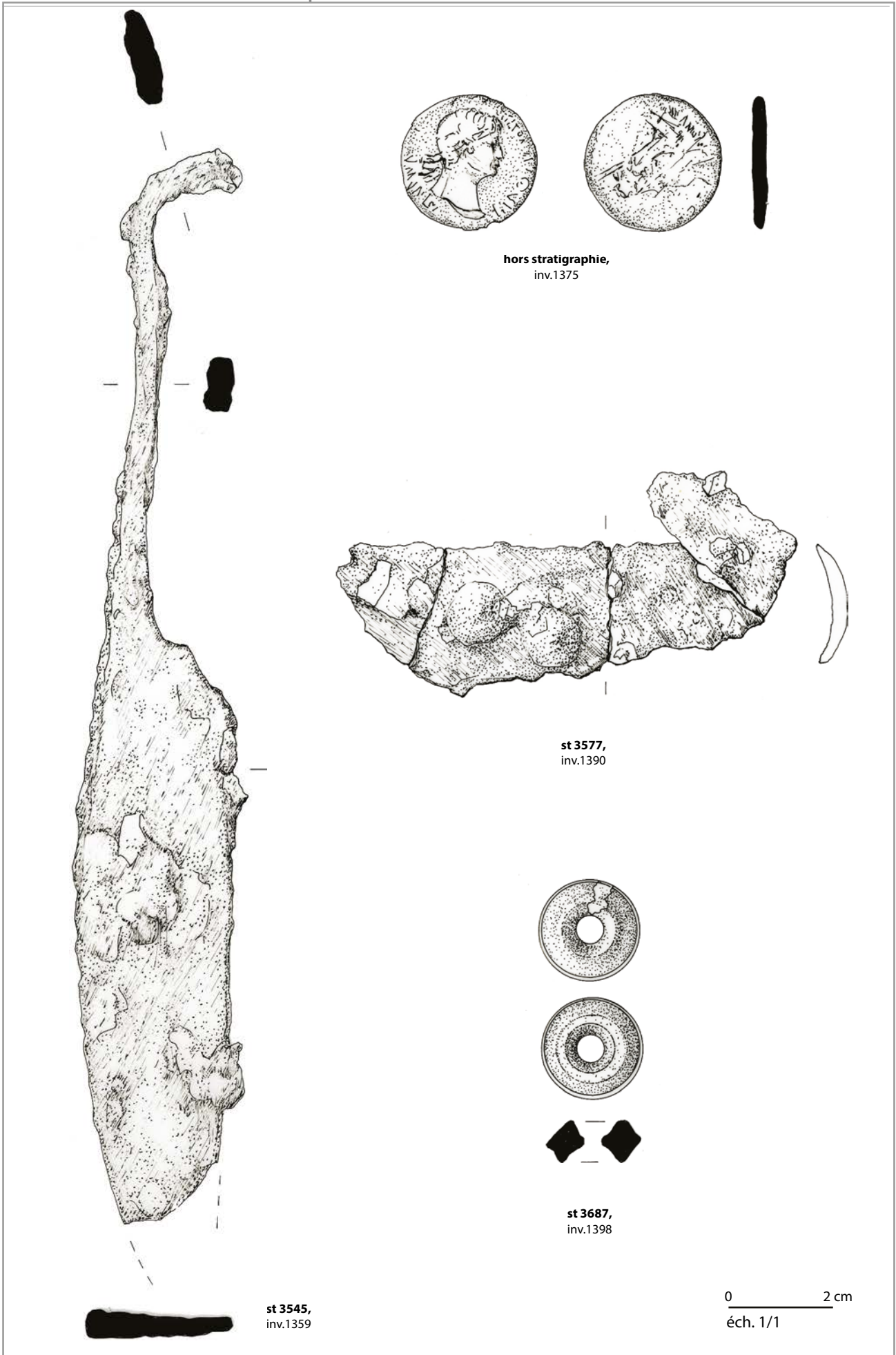
Vauterin Ch.-C. - *Ifs - ZAC Object'ifs Sud - dernière tranche – Calvados, Habitats et lieux funéraires protohistoriques et vestiges antiques / Volume 1 : Cercles de l'Âge du Bronze, habitats et mobiliers protohistoriques*. Rapport final d'opération de fouille préventive. Caen : SRA Basse Normandie 2011, 316 p.



fragments de meules calcaires mis au jour à Baron-sur-Odon / Aménagement de la RD8



fragments de godets à sel mis au jour à Baron-sur-Odon / Aménagement de la RD8



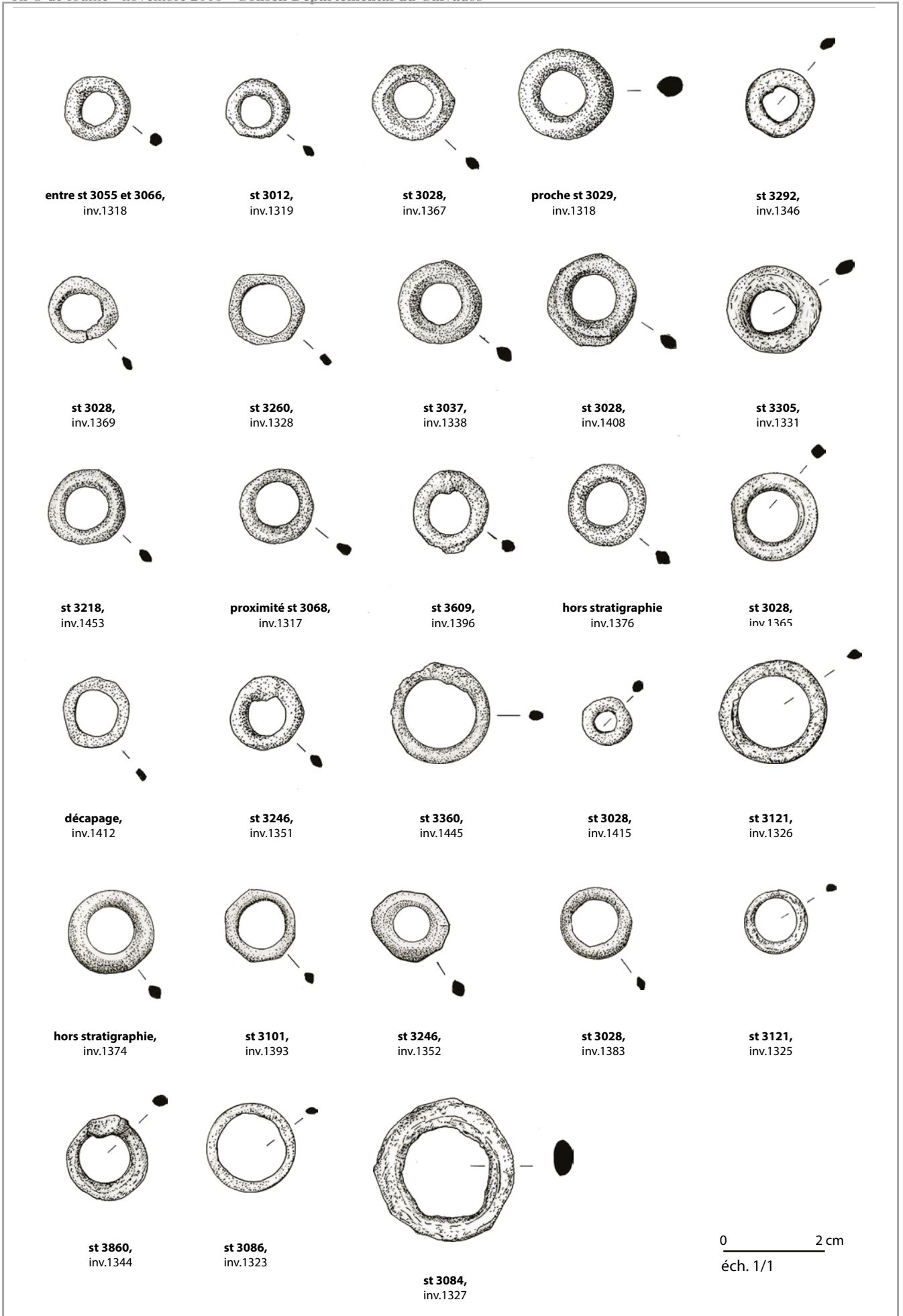
autre mobilier dont les contextes n'ont pas fait l'objet de description individualisée dans le présent rapport

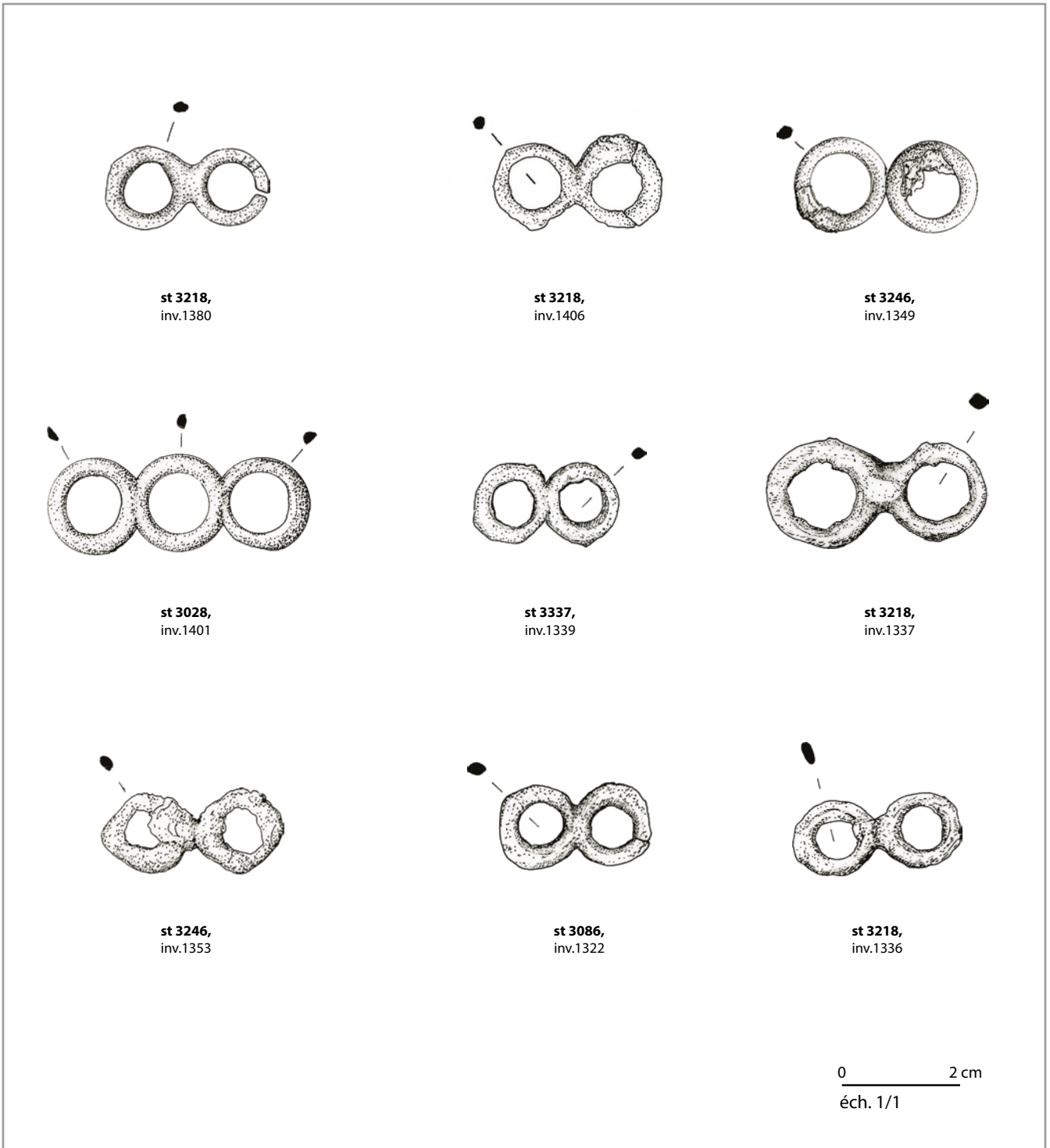
inventaire des anneaux de Baron-sur-Odon

Structure	us	OR	N°inv.	contexte	observations	d/t	L*	diamètre	étamé	Poids	dessin
Décapage		1	1317	proximité 3068				1,5		1,6	x
Décapage		2	1318	contre berme est				1,6		2	x
Décapage		4	1320	Dans comblement tranchée de diagnostic				1,8		4,2	
Décapage		97	1412					1,4		0,6	x
HS		8	1324					1,4		1,4	
HS		58	1374					1,6		1,9	x
HS		60	1376					1,5		2	x
3002	surf	14	1330	Interface silo et fossé 3002				1,9		0,9	
3002	surf	80	1395					1,4	x	0,9	
3012	surf	3	1319	A 5m depuis le nord				1,6		0,8	x
3028	2	68	1383					1,4		0,6	x
3028	2	103	1418	trouvé avec OR 68	2 fragments d'1 anneau en bronze					0,9	
3028	surf	5	1321					1,8		1,8	
3028	us noire	47	1363	½ est				1,5	x	0,9	
3028	us noire	49	1365	½ est				1,7		2,1	x
3028	us noire	51	1367	½ est				1,5		2,4	x
3028	us noire	53	1369	½ est				1,3		0,8	x
3028	us noire	54	1370	½ est				1,5		1	
3028	us noire	55	1371	½ est				1,8		1,7	
3028	us noire	56	1372	½ est	4 fragments d'anneau				x	1,8	
3028	us noire	57	1373	½ est	4 fragments d'1 anneau fin					0,1	x
3028	1	86	1401	½ sud		t	4,3			3,6	x
3028		93	1408					1,8		2,8	x
3028		99	1414	SD 2				1,3		0,8	
3028		100	1415	SD 2	Très petit anneau plat			0,9		0,7	x
3080	surf	7	1323	Terre végétale	Anneau fin			1,6		0,6	x
3084		11	1327	-10 cm SD	Gros anneau			2,8		9,3	x
3086	surf	6	1322	Terre végétale		d	2,5	1,6		2	x
3101	3	79	1394		4 fragments d'1 anneau				x	1,1	
3101	surf	78	1393		Anneau fin			1,4		0,7	x
3121	surf	9	1325		Petit anneau plat			1,2		0,3	x
3121	surf	10	1326		Gros anneau			2		2,1	x
3130	1	39	1355	RI 3316				1,8		2,4	
3218	1	82	1397	SD 6-7, coupe ouest				1,5		1,8	
3218		19	1335	-5 cm SD				1,8		1,6	
3218		20	1336	-5cm SD		d	2,7	1,6		1,8	x
3218		21	1337	-5 cm SD		d	3,6	2		4,1	x
3218		64	1380	SD 21 (?) Passe 2		d	2,7	2,7		2,5	x
3218		91	1406	SD 1, 0 à 20 cm SD	2 fragments d'1 anneau double	d	2,4			2	x
3218		134	1449	SD 6-7, 60 cm SD à fond	3 fragments d'1 anneau				x	1,6	
3218		135	1450	SD 2-6, 0 à 80 cm SD	Fragment d'anneau double	d	2,8			2	x
3218		136	1451	SD 2-6, 0 à 80 cm SD				1,6		4	
3218		138	1453	SD 2-6, 0 à 80 cm SD				1,4		1,6	x
3246	1	33	1349			d	2,9			3,4	x
3246	1	34	1350		Fragment d'anneau			1,8		0,2	
3246	1	35	1351					1,4		1,3	x
3246	1	36	1352					1,3		1,1	x
3246	1	37	1353			d	3			2,2	x
3246	1	38	1354					1,6		1,7	
3246	1	104	1419	trouvé avec OR 38	2 fragments d'1 anneau					0,3	
3256	1	46	1362					1,8			
3260	surf	12	1328		Anneau plat			1,5		0,6	x
3260	surf	13	1329					1,8		0,7	
3292	surf	30	1346					1,6		1,2	x
3305	surf	15	1331					1,7		2,5	x
3305		61	1377	SD 5				1,8		1,6	
3335	surf	24	1340					1,7	x	1,4	
3337	surf	22	1338					1,7		2,4	x
3337	surf	23	1339			d	2,5	1,5		1,7	x
3339		126	1441	RI 3218	Gros anneau			1,9		2,5	
3360	surf	28	1344					1,6	x	1,7	x
3360		130	1445	SD 3	Gros anneau			1,9		1,9	x
3540	1	106	1421	SD 2 NE				1,4		1,2	
3540	1	108	1423	SD 2 NE				1,4	x	1,8	
3609		81	1396					1,4	x	1,3	

L* : pour les anneaux multiples

d/t : simple/double/triple





échantillon d'anneaux multiples mis au jour à Baron-sur-Odon / Aménagement de la RD8

inventaire des clous de Baron-sur-Odon

inv	Str	us	loc	complet	L. tot	taille section	dim. Tête	observations
1209	3011		Sd 1		4	0,3		pointe
1210	3001		Sd 5		2,2	0,5		tige
1211	3014	1	Sd 1		4,1	0, x 0,3		pointe plate et tordue (soie de préhension?)
1213	3028				1,8	indet	1,7 x 0,6 cm	
				indet	2,2	0,5	1,3 x 0,3	
				indet	2,9	0,5	1,5 x 0,4	
					3,4	0,5	1,4 x 0,3	
					3,8	0,7	indet	
					3,9	0,4	1,7 x 0,4	
					4	0,6	2,8 x 0,5	
				indet	5,1	0,6	1,5 x 0,3	
					5,5	0,6	1,5 x 0,4	
					7,1	0,5	1,7 x 0,6	
				x	6,8	0,5	1,4 x 0,2	
				indet	6	0,5	1,7 x 0,3	boule de rouille à la pointe
				indet	6,5	0,5	1,5 x 0,5	boule de rouille à la pointe
				x	9,2	0,6	1,5 x 0,3	
					7,1	1 x 0,7		tige tordue par godet
					6,2	0,5		tige de clou
					4,6	0,5		tige de clou
					4,7	0,8 x 0,5		tige de clou
					4	0,5		tige de clou
					3,7	0,6		tige de clou
					4,6	0,3		tige de clou
					3,5	0,4		tige de clou
					2,5	0,6		tige de clou
					2,7	0,5		tige de clou
					2,7	0,6		tige de clou
					4,5	0,5		tige de clou
					2,4	indet		tige de clou
					3,1	0,4		tige de clou
					2,7	0,4		tige de clou
					3	0,5		tige de clou
					2,2	0,3		tige de clou
					1,9	0,4	indet	tige de clou, départ de tête
					2,3	0,6		tige de clou recourbée
			3,7	0,5		tige de clou recourbée		
			2	0,5		tige de clou recourbée		
			5,4	0,9 x 0,5	indet	tige de clou recourbée, départ de tête ? Crampon ?		
			1,5	0,4		tige de clou recourbée		
1214	3028	moitié est		2,7	0,7	indet	tête incomplète	
				4,6	0,5	indet	tête incomplète	
				4,3	0,6	indet	tête incomplète	
				4,5	0,5		tige	
				3	0,6		tige tordue	
				3,7	1 x 0,7		tige tordue	
				3,5	0,5		tige tordue	
				2,5	0,6		tige	
1215	3028	moitié ouestr		2,3	0,9	indet	tige, départ de tête	
				3,2	0,6		tige recourbée	
				3,3	0,6		tige recourbée	
				4	0,3		tige	
				3,3	0,5	indet	tige, départ de tête	
		x	8,6 extrapolé	0,6	1,6 x 0,3	extrémité recourbée		
			7,2	0,8	2,1 x 0,4	tête légèrement creuse face inférieure		
1216	3055	0			4,7	0,5	1,5 x 0,3	
1218	3089				3,3	0,5	indet	tige, départ de tête
1223	3152	0	Sd 1		5	0,6		tige de clou
1225	3218		Sd1, 0-20 cm SD	x	6,5	0,5	1,8 x 0,5 cm	
					4,4	0,8		tige, départ de tête
1226	3218		Sd 1, 20-40 cm SD		3	0,6	1,3 x 0,3	

inv	Str	us	loc	complet	L. tot	taille section	dim. Tête	observations
1227	3218		SD 1, 80-100 cm SD		6,4	0,5	indet	
					5,5	0,7	indet	
					5,8	0,5		tige recourbée
					2,7	0,6		tige
1228	3218		SD 2, Ri 3552		4,3	0,9 x 0,5	indet	
					7,2	0,6		tige
1229	3218		Sd 2 à 6, surface jusqu'à frette	x	9,1 extrapolé	0,6	0,7	tige tordue à 90°, épatement sommital formant tête ?
1230	3218		Sd 10-11, 70 – jusqu'au fond		3,3	0,7	1,7 x 0,5	
1231	3218		Sd 13		6,2	0,5	0,9	Tige avec épatement sommital formant tête ?
1232	3218		Sd 14-15, Ri 3458	x	8,7	0,5	1,5 x 0,6	
1233	3218		Sd 16-17, surface jusqu'à frette	x	7,4	0,5	1,6 x 0,25	
				x	5,7	0,5	1 x 0,2	tordu en « S »
1234	3218		SD 19-20, 0-20 cm SD		5,6	0,7	1,9 x 0,3	
					3,6	0,6	1,5 x 0,4	
1236	3218		Sd 19-20, us 5, couche détritique		3,6	0,5	1,7 x 0,3	
1237	3218		SD 21, P1, 0-20 cm SD		3,4	0,5	1,3 x 0,2	
1238	3218		extrémité est		5,5	0,7	1,8 x 0,6	
					4,8	0,6		tige
					4,3	1,7 x 1,2		tige recourbée, fiche ?
					3,5	0,6	2,1 x 0,7	
					1,3	indet	1,8 x 0,4	
					3,7	0,8	2,1 x 0,3	
1239	3246	1			2,2	0,8	indet	
					3,2	0,6	0,7 x 0,3	
					3,7	0,6	1,2 x 0,9 x 0,25	
					2,4	0,5		tige
1240	3256	1			5,9	indet	indet	clou pris dans mortier de tuileau clair et chamotté
					4,1	0,7	indet	clou pris dans mortier de tuileau clair et chamotté
					6,8	0,7	indet	
					2,7	0,8	1,8 x 0,3	
					3,9	0,6		tige
1241	3265				1,5	0,5		tige
1242	3265		P2, 5-10 cm		4,9	0,6		pointe
1243	3265		P3, 10-15 cm	indet	4,9	0,8	1,6 x 1	
1244	3270		0-30 cm SD		3,2	0,8	1 x 0,6	tige à épatement sommital ?
1247	3272	1			2,7	0,5		pointe
1249	3302/3303		angle fossé		3,7	0,6		tige
1250	3305	1	Sd 5	indet	6,2 extrapolé	0,6	1,6 x 1,4 x 0,25	clou tordu particulièrement bien conservé, tête légèrement rentrante face inférieure
1252	3332		Sd méca, Ri 3083		7,1	0,5		tige droite tordue à ces deux extrémité à 90° et suivant des directions opposées
1253	3335	0			3,7	0,6	1,3 x 0,2	
1254	3335	3	Inter 3337		6,6	1,2 x 0,8		
1255	3335	4			3,5	0,6	1,5 x 0,3	
					5,2	0,6	1,2 x 0,2	
1255 bis	3335		Sd méca, fond		2,4	0,7	1,8 x 0,3	
1256	3342	6			5 cm extrapolée	0,8		tige courbée à 90°
1259	3353			x	5,3	0,7	indet	
1260	3353		Sd 4, sd 3351		6,6	0,7	indet	
					3,9	0,5	*	tige
					3,1	0,7		pointe
1262	3360		quart SO, 0-20 cm SD	indet	8,6	0,9 x 0,5	2,2 x 1,7 x 0,3	

<i>inv</i>	Str	us	loc	complet	L. tot	taille section	dim. Tête	observations
1264	3371		section manuelle		2,1	0,6	1,8 x 0,3	
				indet	1,4	0,3	indet	
					3	0,6		tige
					2	0,6		tige
					2,9	0,5		tige
					3 extrapolé	0,5		tige courbée
1265	3371		moitié sud		5,1	0,5	1,7 x 0,3	
					3,2	0,7	1 x 0,8 x 0,3	
					3,8	0,4		pointe courbée
					3,4	0,5		tige
					3 extrapolé	0,5		pointe
1266	3371		sd méca, 0-100 cm SD	x	7,6	0,5	1,2 x 0,3	
					5,2	0,5	1,7 x 0,3	
							2 x 0,7	tête de clou
1268	3447		quart SE, P1, 0-20 cm		8,8	0,7	1,9 x 0,3	
1269	3447		quart NO, P1, 0-20 cm	x	9,2	0,7	2,2 x 0,5	
							1,7 x 0,3	
1271	3457		angle, proximi 3458		4,2	0,5	1,4 x 0,2	tête pliée à 90°, vers le haut
1270	3457		SD 1	x	7,6	0,6	1,7 x 0,2	partie de la tête pliée à 90° vers le bas et tige courbée à 110° vers le haut
1272	3467	0			4,9	0,6		tige courbée
1280	3617		nettoyage coupe		2,8	0,5	1,4 x 0,4	clou tordu
1281	3617		sd méca, st 3618		4,9	0,6	1,6 x 0,3	
					7,8	0,6		pointe
					7,8	0,7		pointe tordue
					4,8	0,7		tige
					4,6	0,4		pointe
1282	3617	3			2,9	0,6	... x 0,3	
1283	3618	5			3,7	0,6		pointe

Annexe 7

Etude anthropologique

Erwan Nivez (CD14)

ETUDE ANTHROPOLOGIQUE

ERWAN NIVEZ / CD 14

1. Méthodologie

1.1. Pour la phase de terrain

L'enregistrement de la position des os et de l'état des connexions articulaires lors de la fouille, permet de déterminer la présence ou non de mouvements osseux, leur ampleur et leurs raisons. Cela va permettre dans un premier temps de définir l'espace de décomposition du corps, soit le moment à partir duquel le sédiment s'est introduit dans la sépulture et a remplacé les espaces laissés vides par l'aménagement de la tombe et la décomposition progressive du corps. Il va être dit colmaté si les mobilisations osseuses sont faibles, voire inexistantes, ce qui suggère un comblement quasi immédiat de la structure. Dans le cas de mouvements plus nombreux et de plus grande ampleur, qui laissent supposer un laps de temps plus ou moins long entre la disparition des chairs et leur remplacement par le sédiment, on parlera d'espace semi-colmaté. Lorsque les os ont subi l'ensemble des déplacements induits par la gravité et leurs positions respectives, l'espace de décomposition est dit vide (Duday, 2005). Dans un deuxième temps, la prise en compte de la disposition des ossements va permettre de mettre en valeur d'éventuels effets de contrainte, sur des articulations ou des secteurs anatomiques, ou effets de paroi, le long de tout ou partie de l'individu.

1.2. Pour la phase de post-fouille

Les os ont tout d'abord été lavés, puis recollés. Ils ont également été enregistrés sur des fiches de conservation (cf. catalogue de sépulture).

Pour l'estimation de l'âge au décès des individus immatures, la maturation dentaire (degré de minéralisation et d'éruption des dents déciduales et permanentes) est considérée comme le critère le plus fiable pour les sujets jeunes (Bruzek *et al.*, 2005). Pour les inhumés de Baron-sur-Odon, l'estimation a été réalisée à partir des travaux de C.F.A Moorres et de ses collaborateurs (Moorees *et al.*, 1963a et b), ainsi que de ceux de D.H. Ubelaker (Ubelaker, 1984). Les premiers, privilégiés actuellement dans la littérature archéo-anthropologique, ne reposent que sur trois dents pour la dentition lactéale, or plusieurs individus très jeunes ne possédaient que des dents de lait et elles n'étaient pas toutes conservées. Les seconds, bien que remis en question pour des problèmes méthodologiques, offrent l'avantage d'utiliser l'ensemble de la dentition lactéale et permanente, ce qui permet de prendre en compte tous les éléments dentaires encore présents. Ces travaux ont été employés pour les cinq immatures découverts sur le site et les résultats obtenus pour chaque individu sont globalement identiques entre les deux méthodes. L'estimation de l'âge au décès des immature peut également être réalisée à partir de la maturation osseuse (longueur diaphysaire des principaux os longs, degré d'apparition et de synostose des points d'ossification primaires et secondaires). Cela a été réalisé pour deux individus (st. 3241 et 3576), dans le but de comparer l'âge obtenu avec celui déterminé par la maturation dentaire. Pour les cinq autres immatures, la mauvaise conservation osseuse a eu pour conséquence des estimations trop larges pour être réellement utiles, voire infaisables. Pour la longueur diaphysaire, ce sont les travaux de M.M. Maresh qui ont été utilisés (Maresh, 1970, cité dans Schaefer *et al.*, 2009) et pour le degré d'apparition et de synostose on s'est reporté à l'ouvrage de J.B. Baker, T.L. Dupras et M.W. Tocheri (Baker *et al.*, 2005). Les résultats obtenus sont proches entre eux et avec ceux issus de la maturation dentaire.

Pour les deux adultes, en raison de la conservation osseuse, une méthode d'estimation de l'âge au décès différente a été utilisée pour chaque individu. Pour l'inhumé de la structure 3531, on a eu recours au travail de A. Schmitt sur la surface sacro-pelvienne

de l'os coxal (Schmitt, 2005). Il s'agit d'une estimation large, car la corticale de l'os était mal conservée. Elle n'a pas pu être employée pour le second adulte, du fait de l'absence de la majeure partie de la surface sacro-pelvienne. L'âge au décès de celui-ci a été estimé en utilisant le degré de synostose des sutures crâniennes (Masset, 1982). Cette méthode souffre d'une grande variabilité inter-individuelle et inter-populationnelle qui l'a rend peu précise. Elle n'a pas été utilisée pour le premier individu en raison de l'absence du crâne.

Le sexe des deux adultes a pu être déterminé à partir de critères morphologiques identifiés sur l'os coxal (Bruzek, 2002). Les immatures n'ont pas fait l'objet d'une tentative de sexualisation, aucune méthode n'étant à ce jour suffisamment fiable pour le permettre (Majò, 1996).

La stature a pu être déterminée pour un adulte (st. 3531), à partir des tables de L. Manouvrier corrigées par M.-R. Sauter.

Afin de caractériser l'état sanitaire dentaire des différents inhumés, plusieurs facteurs ont été enregistrés lorsque la conservation des éléments nécessaires l'a permis. Il s'agit de la perte dentaire anté-mortem, de la présence de caries, de tartre, d'abcès ou de kystes et de leur développement, du niveau de parodontolyse et d'abrasion des surfaces occlusales. Pour le tartre et la parodontolyse, la cotation est basée sur des schémas tirés de l'ouvrage *Digging up bones* de D.R Brothwell (Brothwell, 1981). Celle de l'abrasion s'appuie, quant à elle, sur les travaux de Held et Perier (Périer, 1949).

Pour l'état sanitaire général de l'individu, ce sont les lésions de type arthrose, les enthésopathies, les hernies intra-spongieuses, les appositions périostées et les fractures qui ont été recherchées et enregistrées.

Enfin, des marqueurs de carences alimentaires ont également été identifiés : hypoplasies linéaires ou cupuliformes de l'émail dentaire et *cribra orbitalia*. La présence de ces dernières peut être d'origine infectieuse, carencielle ou génétique (prédispositions), ce qui rend leur présence difficile à interpréter.

Enfin, des caractères discrets dentaires, crâniens et post-crâniens ont également été enregistrés, lorsque cela a été possible. Ils ont été choisis et identifiés à partir des travaux de E. Crubézy et de ses collaborateurs (Crubézy *et al.*, 1999) pour les caractères crâniens et de deux articles à vocation de synthèse sur le sujet, pour les éléments du post-crânien (Voisin, 2012 ; Verna *et al.*, 2014).

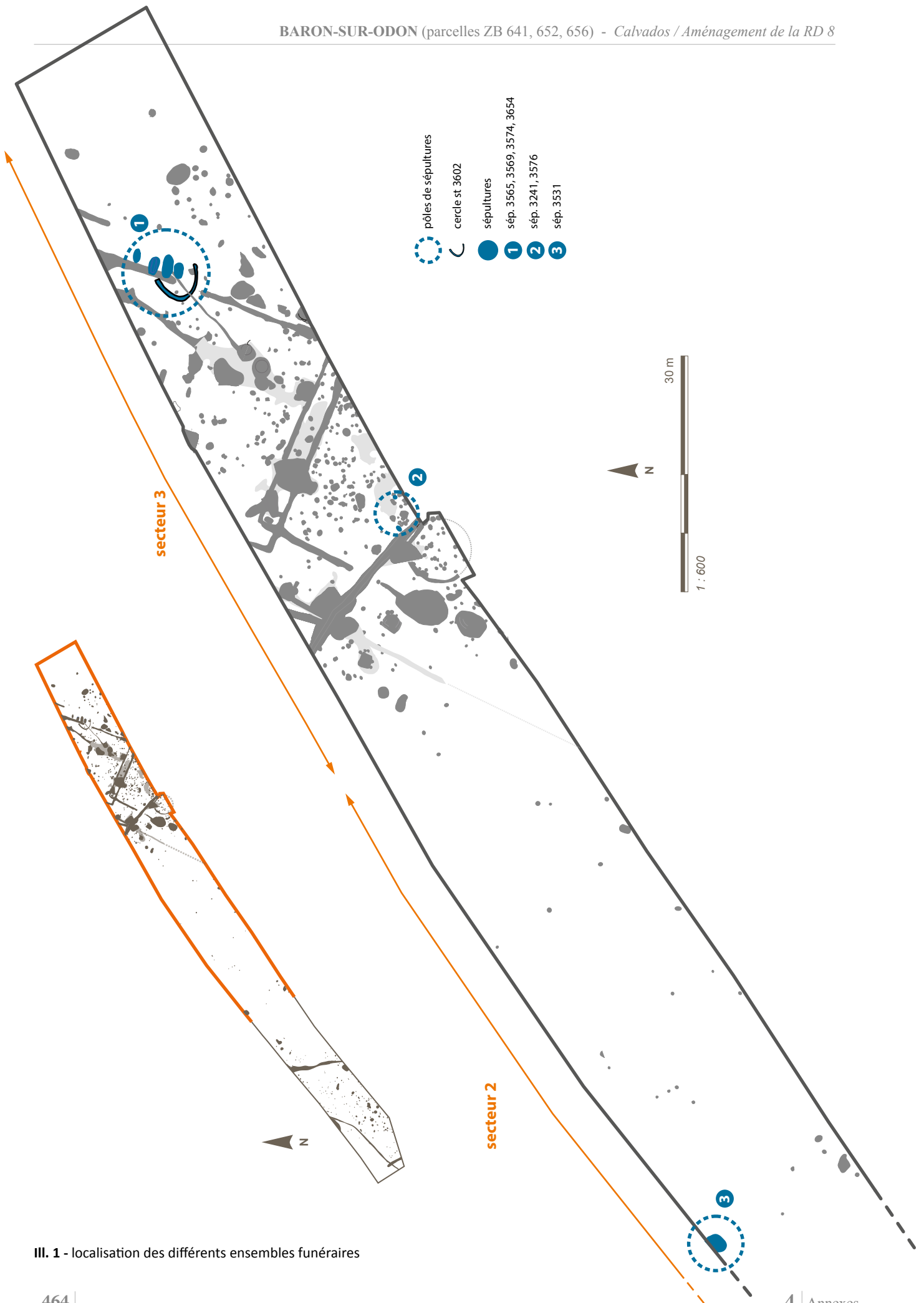
2. Résultats

La fouille du site de Baron-sur-Odon RD8 a permis la découverte d'un nombre réduit d'individus, sept, qui n'appartiennent pas tous à une même séquence chronologique (III. 1). Bien qu'il soit possible de regrouper les défunts, en se basant sur ce qui a été observé sur le terrain, il est donc difficile de formuler, à partir de l'étude biologique des ossements, des conclusions générales. La présentation des résultats de cette étude ne peut être qu'essentiellement individuelle et à but informatif.

2.1. Les sépultures 3565, 3569, 3571 et 3654

Cet ensemble regroupe une jeune adulte et trois immature, dont les âges varient d'entre 2 ans +/- 6 mois et 5 ans +/- 16 mois à 9 ans +/- 16 mois.

L'état sanitaire dentaire est globalement moyen. Les deux enfants 3571 et 3569 ne présentent ni tartre, ni parodontolyse, mais ce fait peut être imputable à leur jeune âge. Pour l'immature 3654, plus âgé, et l'adulte 3565, du tartre et de la parodontolyse ont été observés, ils restent modérés. Une perte ante-mortem a été enregistrée pour le sujet 3565, mais il n'est pas certain qu'elle soit directement liée aux conditions d'hygiène bucco-dentaire de l'individu. En revanche, l'immature 3654 présente des caries sur trois dents déciduales, ce qui peut s'expliquer par une prédisposition de l'individu pour ce type de lésion ou par une



III. 1 - localisation des différents ensembles funéraires

alimentation légèrement riche pour cet individu.

De faibles lésions arthrosiques ont été identifiées sur les surfaces articulaires des vertèbres lombaires de l'adulte 3565, ce qui est cohérent avec son âge. Cette jeune femme présente également une fracture correctement réduite sur son humérus droit.

Des traces de *cribra orbitalia* ont également été observées sur les deux orbites de cet individu, ainsi que sur celles de l'immaturation 3654. Ce dernier a également fourni des exemples d'hypoplasies linéaires de l'émail, faibles, pour plusieurs dents. Ces éléments peuvent être liés à des carences alimentaires. Toutefois, ils sont globalement peu marqués. Ils semblent donc plutôt indiquer d'éventuelles insuffisances épisodiques dans l'enfance, plutôt que de réelles carences alimentaires.

L'étude des ossements a permis d'identifier plusieurs caractères discrets dentaires et crâniens. Hormis les individus 3565 et 3569 qui présentent tout les deux un ou plusieurs os lambdaïdes, chaque caractère ne connaît qu'une unique occurrence au sein de ce groupe, ce qui ne permet pas de formuler des hypothèses quant aux relations qui ont pu exister entre les différents inhumés.

2.2. Les sépultures 3241 et 3576

Il s'agit de deux individus très jeunes, respectivement 6 mois +/- 3 mois et naissance +/- 2 mois. Ils ne présentent aucun élément d'ordre pathologique ou traumatique, ce qui s'explique par leur très jeune âge. De même, aucun caractère discret ne peut être observé sur des enfants de cet âge.

2.3. La sépulture 3531

Il s'agit d'une femme de plus de quarante ans. Elle présente un état sanitaire dentaire moyen, avec une perte ante-mortem bien identifiée et deux probables, deux caries sur une deuxième molaire inférieure gauche, et des niveaux de tartre et de parodontolyse faible à moyen. Ces observations sont cohérentes avec l'âge de l'individu. Une hypoplasie linéaire faible de l'émail sur la canine inférieure gauche a également été observée.

Deux caractères discrets ont pu être identifiés sur le squelette post-crânien.

Bibliographie

- Baker *et al.*, 2005 : Baker J.B., Dupras T.L., Tochéri M.W., (2005) – *The osteology of infants and children*, Texas A&M University anthropology series, n°12, 178 p.
- Brothwell, 1981 : Brothwell D.R., (1981) – *Digging up bones : The Excavation, Treatment, and Study of Human Skeletal Remains*, Cornell University Press, 208 p.
- Bruzek *et al.*, 2005 : Bruzek J., Schmitt A., Murail P., (2005) – Identification biologique individuelle en paléanthropologie. In Dutour O., Hublin J.-J. et Vandermeersch B., *Objets et méthodes en paléanthropologie*, Editions du CTHS, Paris, p. 217-246.
- Bruzek, 2002 : Bruzek J., (2002) – A method for visual determination of sex, using the human hip Bone, *American Journal of Physical Anthropology*, 117, 2, p. 157-168.
- Crubézy *et al.*, 1999 : Crubézy E., Ludes B., Murail P. *et al.*, (1999) – Microévolution d'une population historique, étude des caractères discrets de la population de Missiminia (Soudan, IIIe-VIe siècle), *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, nouvelle série, t.11 n°1-2, p. 1-213.
- Duday, 2005 : Duday H., (2005) – L'archéothanatologie ou l'archéologie de la mort, In Dutour O, Hublin J.-J., B. Vandermeersch, *Objets et méthodes en paléanthropologie*, CTHS, Paris, p. 153-216).
- Majò, 1996 : Majò T., (1996) – Réflexions méthodologiques liées à la diagnose sexuelle des squelettes non-adultes, *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, nouvelle série, t.8, n°3-4, p. 482.
- Masset, 1982 : Masset C., (1982) – *Estimation de l'âge au décès par les sutures crâniennes*, Thèse d'Etat en Sciences naturelles, Université de Paris VII, 301 p.
- Maresh, 1970 : Maresh M.M., (1970) – Measurements from roentgenograms, In. McCammon R.W., (éd.), *Human growth and development*, C.C. Thomas, Springfield, IL, p. 157-200.
- Moorees *et al.*, (1963a) : Moorees C.F.A., Fanning E.A., Hunt E.E., (1963) – Age variation of formation stages for ten permanent teeth, *Journal of Dental Research*, 12, p. 1490-1502.
- Moorees *et al.*, (1963b) : Moorees C.F.A., Fanning E.A., Hunt E.E. (1963) – Formation and resorption of three deciduous teeth in children, *American Journal of Physical Anthropology*, 21, p. 205-213.
- Périer, 1949 : Périer A.I., (1949) – Usure, abrasion, érosion, *Pratiques odontostomatologiques*, n°141, Genève, p. 1-7.
- Saunders, 1977 : Saunders S. R., (1977), The development and distribution of discontinuous morphological variation of the human infracranial skeleton, *Department of Anthropology, Université de Toronto*, 493 p.
- Schaefer *et al.*, 2009 : Schaefer M., Black S., Scheuer L, (2009) – *Juvenile Osteology, A laboratory and Field Manual*, Elsevier Inc., USA, 369 p.
- Ubelaker 1984 : Ubelaker D.H., (1984) – *Human skeletal remains, excavations, analysis, interpretation*, 2nd edition, Taraxacum, USA, 172 p.
- Verna *et al.*, 2014 : Verna E., Piercecchi-Marti M.-D., Chaumoitre K., Panuel M., Adalian P., (2014) – Mise au point sur les caractères discrets du membre inférieur : définition, épidémiologie, étiologies, *Bulletins et Mémoires et de la Société d'Anthropologie de Paris*, 26, p. 52-66.
- Voisin, 2012 : Voisin J.L., (2012) – Les caractères discrets des membres supérieurs : un essai de synthèse des données, *Bulletin et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, 24, p. 107-130.

Structure 3241

Chronologie : second âge du Fer.

Type de sépulture : inhumation.

Orientation : nord-est / sud-ouest ; le corps est disposé tête au nord-est et pieds au sud-ouest.

Forme et dimensions (LxlxP sous le labour, en cm) : fosse globalement oblongue au fond et parois irréguliers (70 x 30 x entre 5 et 10). Il s'agit d'une estimation car les bords de la fosse n'ont pas pu être précisément définis pendant la fouille.

Conservation des éléments osseux : moyenne, les os présents sont bien conservés mais le squelette est très partiel. La sépulture a connu d'importantes perturbations, probablement liées aux travaux de labours, en raison de sa faible profondeur d'enfouissement et une partie des os encore présents n'est plus en place.

Age au décès : 6 mois +/- 3 mois par la maturation dentaire et entre 0 et 6 mois par la maturation osseuse.

Sexe : indéterminé.

Position du sujet : il semble disposé sur le dos, le crâne en vue antérieure. L'humérus gauche repose le long du corps. Les éléments des membres inférieurs ne sont plus en place.

Description taphonomique :

Le splanchnocrâne est *a priori* absent. La tête osseuse est orientée nord-est/sud-ouest et apparaît globalement en face antérieure.

L'essentiel des éléments de vertèbres conservés est localisé au niveau du bord sud-ouest du crâne et correspond en majeure partie à des vertèbres cervicales. Il n'est plus en place, mais son aspect regroupé suggère qu'il a été peu perturbé. Plusieurs fragments de côtes ont été identifiés, ils sont tous déplacés.

La clavicule gauche est en face antéro-supérieure, orientée selon un axe sud-est/nord-ouest, l'extrémité latérale de la diaphyse au sud-est. Sa position au sud du crâne et au nord de l'humérus gauche permet de supposer qu'elle est en place. L'humérus est en vue antérieure, orienté nord-est/sud-ouest. Sa position est cohérente avec la disposition générale du corps et la forme de la fosse, il n'a pas ou peu été déplacé.

Le fémur droit est en vue antérieure ou antéro-médiale et orienté est-nord-est/ouest-sud-ouest. Il est associé à un fragment de tibia dont les faces d'apparition sont indéterminées. Les fragments ne sont plus en place, mais sont restés globalement dans l'axe du corps.

Milieu de décomposition :

Le squelette, incomplet, a été trop perturbé pour que l'espace de décomposition soit déterminable ou que des traces d'un éventuel aménagement non pérenne puissent être identifiées.

Mobilier associé :

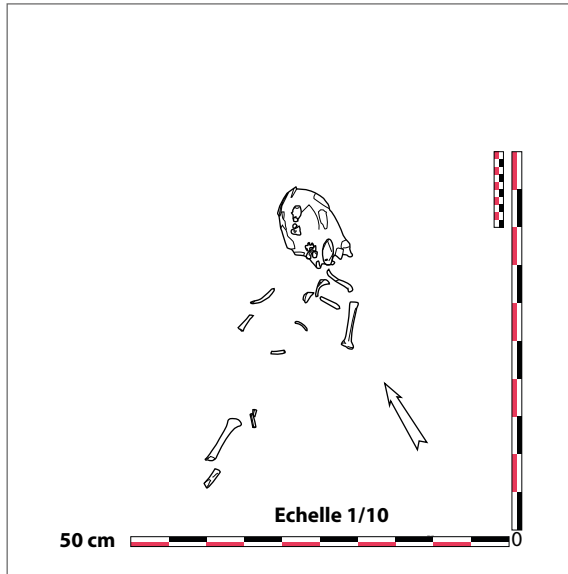
- un fragment d'os de faune.

Etat sanitaire et marqueurs de stress : néant.

Éléments morphologiques particuliers ou paléopathologiques : néant.

Caractères discrets : néant.

Sép. 3241



Structure 3531

Chronologie : second âge du Fer.

Type de sépulture : inhumation.

Remplissage : le comblement correspond à plusieurs unités stratigraphiques, au sein desquelles s'installe l'individu. Il semble que cette structure ait connu plusieurs temps, probablement pas uniquement funéraires.

Orientation : nord-est/sud-ouest, le haut du corps était disposé au nord-est et les pieds au sud-ouest.

Forme et dimensions (en cm) : fosse ovale et conique avec une taille à l'ouverture de 235 par 160 et de 120 par 95 dans le fond, pour environ 100 de profondeur. Six US différentes ont été identifiées au sein du comblement de la structure (cf. corps du texte).

Conservation des éléments osseux : moyenne, la conservation des os est bonne, mais le squelette est très partiel. Seuls sont présents une mandibule, des fragments de côtes, un humérus et un radius droit, un os coxal gauche, les tiers distaux des fémurs, les jambes et les pieds. Le caractère sépulcral de la structure n'a pas été envisagé immédiatement et la moitié nord de la structure a été coupée à la pelle mécanique. Cela peut expliquer l'absence d'une partie des ossements, mais pas en totalité. Les os identifiés dans l'US 2 ne sont plus en place. Par ailleurs, sur les fémurs et les tibias, la surface de plusieurs cassures est érodée. Ces éléments permettent d'envisager une intervention postérieure au dépôt de l'individu, qui l'a perturbé et qui pourrait être également responsable de l'absence d'une partie des ossements.

Age au décès : supérieur à 40 ans (degré de synostose des sutures crâniennes).

Sexe : féminin.

Position du sujet : les seuls éléments en place reposent sur l'US 4.

Description taphonomique :

L'humérus, le radius et les fragments de côtes, ainsi que la mandibule et l'os coxal gauche, identifiés à différentes hauteurs au sein de l'US 2 ne présentent aucune logique anatomique et apparaissent isolés. Ils sont morphologiquement cohérents avec les membres inférieurs en place. Il s'agit pour partie d'os volumineux, ce qui suggère des perturbations importantes de l'individu, difficilement imputables à des animaux fouisseurs.

Les fémurs ont été retirés avant la fouille des jambes et des pieds, lors du relevé de la coupe de la structure. Ils décrivaient un léger angle avec les jambes et étaient orientés le milieu de la diaphyse vers le nord et l'extrémité distale vers le sud.

Le tibia droit apparaît en vue postérieure, en connexion étroite avec le tarse et lâche avec la fibula. Celle-ci est en face globalement postérieure, elle s'est légèrement affaissée vers l'est et s'est déconnectée du tibia. Le pied forme un angle de 90° avec la jambe. Le talus est en face médiale légèrement dorsale et proximale et le calcaneus est en vue médiale. Ils sont en connexion étroite entre eux et avec le cuboïde. Celui-ci est en face médiale et en connexion lâche avec les métatarsiens quatre et cinq. Le naviculaire, disposé sur le talus est déplacé. Les cunéiformes intermédiaire et médial sont déconnectés du tarse, ils se sont affaissés vers le nord. Leur emplacement initial est visible en négatif, ce qui suggère qu'ils ont été mobilisés tardivement, probablement après la mise à plat du pied. Les métatarsiens sont en connexion étroite entre eux et lâche avec les phalanges, ils apparaissent en vue plantaire pour le premier et médio-plantaire pour les autres. Les phalanges proximales sont en face dorsale, hormis celle du premier rayon qui est déplacée. Lors de la mise à plat du membre inférieur, la majeure partie des connexions s'est conservée, le pied s'est affaissé vers l'est et les métatarsiens ont été faiblement mobilisés vers le sud.

Les os de la jambe gauche apparaissent en vue antéro-latérale et en connexion étroite entre eux et avec le tarse. Le pied est disposé à 45° avec la jambe. Le calcaneus est en face latérale et en connexion étroite avec le talus. Celui-ci est en vue proximale et orienté la face latérale vers le sud-ouest et la face médiale vers le nord-est. Il a partiellement tourné sur place avant la mise à plat complète du pied. Le cuboïde est en vue dorsale, le cunéiforme latéral en face dorso-latérale et les cunéiformes intermédiaire et latéral en vue latérale. Ils sont en connexion étroite entre eux et avec les métatarsiens et sont disposés de façon cohérente avec la position générale du pied sur son bord médial. Les métatarsiens un et quatre sont disposés sous les deux et trois, le cinquième a été mobilisé vers le sud, sans doute lors de l'affaissement des précédents. Les phalanges proximales sont globalement en vue dorso-latérale, en connexion étroite à lâche avec les métatarsiens. Les phalanges moyennes et distales sont localisées à proximité, mais en position déplacée, probablement en raison de la présence de racines tout autour du pied. La jambe et le pied se sont mis à plat en conservant la majeure partie des connexions dans un état étroit, ainsi que plusieurs os en équilibre instable.

Milieu de décomposition :

L'absence d'une grande partie des os empêche de déterminer avec précision l'espace de décomposition du corps. Néanmoins, la faiblesse des mobilisations osseuses et la conservation de la majeure partie des connexions dans un état étroit suggère que la décomposition du corps, ou du moins de la partie observable, s'est effectuée dans un milieu semi-colmaté ou colmaté.

Pour les pieds, la conservation de la plus grande partie des connexions et le maintien en place de plusieurs ossements en équilibre instable, associés à plusieurs mouvements osseux dans un espace très réduit tel que celui du talus gauche, suggèrent des effets de contraintes localisés qui ont globalement maintenu les os des pieds en place. Il est donc possible d'envisager la présence d'éléments souples comme des chaussures.

La fouille a permis de mettre en évidence un sédiment charbonneux autour des pieds et des jambes qui n'avait pas été vu en coupe. Celui-ci définit des contours relativement réguliers qui permettent de proposer la présence d'un aménagement autour du corps.

Le fond de la fosse est de taille trop réduite pour un squelette adulte en procubitus, position estimée à partir de la disposition des membres inférieurs. Cela suggère qu'au moins une partie de la moitié supérieure du corps devait être en appui contre la paroi nord de la fosse. Cette disposition supposée du défunt rappelle celles observables pour les sépultures dites de relégation, qui correspondent sans doute moins à la mise à l'écart du mort, qu'à la réutilisation de fosses dont la fonction n'est pas initialement sépulcrale.

L'utilisation de la pelle mécanique pour le curage de la moitié nord de la fosse ne peut expliquer à elle seule l'absence de la majeure partie des ossements, étant donné le bon état de conservation des éléments présents. Par ailleurs, la couche charbonneuse identifiée autour des membres inférieurs n'apparaît qu'au niveau des os en place et n'est pas visible en coupe. Enfin, des ossements de secteurs anatomiques différents sont disposés isolément dans les couches supérieures du comblement de

la fosse. Ces différentes observations permettent d'envisager une ré-intervention massive au sein de la structure, qui se serait arrêtée sur le niveau d'apparition des fémurs et des jambes et aurait engendré le déplacement et probablement l'absence d'une partie des ossements.

Mobilier associé :

plusieurs fragments d'os de faune.

Etat sanitaire et marqueurs de stress :

deux caries sur la deuxième molaire inférieure gauche.

volume de tartre : faible à moyen.

niveau de parodontolyse : faible.

perte anté-mortem : deuxième molaire inférieure droite et possiblement les troisièmes molaires inférieures.

hypoplasies linéaires faibles de l'émail dentaire sur la canine inférieure gauche.

Éléments morphologiques particuliers ou paléopathologiques :

légères lésions arthrosiques sur une partie des surfaces articulaires observables, probablement liées à la sénescence.

Caractères discrets :

racine bifide pour la canine inférieure gauche.

facette d'accroupissement antérieure présente et unique sur les deux tibias.

os trigone présent et fusionné pour les deux talus.

Stature : 1640 mm.



Structure 3565

Chronologie : Bronze ancien.

Type de sépulture : inhumation.

Orientation : ouest-est ; le corps est disposé la tête à l'ouest et les pieds à l'est.

Forme et dimensions (LxIxP sous le labour) : fosse sub-quadrangulaire à trapézoïdale au fond plat et aux parois concaves. Elle a fait l'objet d'un aménagement de pierres calcaires sur une partie de ses bords nord, ouest et sud. Elle a été partiellement recoupée dans sa moitié est par le fosse st. 3011, ce qui a perturbé l'aménagement de pierres. Elle tend à contraindre l'individu au niveau de sa moitié ouest, mais est surdimensionnée sur sa moitié est.

Conservation des éléments osseux : bonne (conservation osseuse et représentation du squelette bonnes)

Age au décès : adulte. L'individu est probablement une jeune adulte car les sutures crâniennes observables ne montrent aucune trace d'oblitération, les crêtes iliaques sont synostosées et des surfaces articulaires de vertèbres lombaires présentent de légères traces d'arthrose.

Sexe : féminin.

Position du sujet : elle est disposée sur le dos, les membres supérieurs en extension, les mains sur leur bord latéral ou en pronation, le long des os coxaux. Les membres inférieurs sont également en extension, croisés au niveau des chevilles. Les pieds ont été perturbés, mais ils devaient initialement reposer au moins en partie l'un sur l'autre.

Description taphonomique :

Le crâne apparaît en face antéro-supérieure, en connexion étroite avec la mandibule en vue supéro-antérieure. La mobilisation des os a été limitée par la forme étroite de la fosse et il est probable que celle-ci ait également favorisé la position de la tête osseuse ramenée vers l'intérieure du corps.

Les vertèbres cervicales, thoraciques et la majeure partie des lombales apparaissent en face antérieure et sont en connexion étroite à lâche entre elles. Les dernières lombales ont suivi la position du bassin légèrement sur le côté droit et apparaissent en vue antérieure légèrement supérieure et latérale gauche. Les héli-thorax se sont mis à plat de manière globalement symétrique, les premières côtes en vue supérieure, et légèrement postérieure pour les droites, les suivantes en face supérieure et endo-côtes. Les dernières côtes sont en appui contre le tiers distal des humérus. Les héli-thorax se sont maintenus en connexion étroite à lâche avec le rachis, ce qui suggère un affaissement lent, sans doute favorisé par les contraintes exercées par les humérus sur les dernières côtes, mais peut-être également, de façon plus généralisée, par un élément souple.

Les membres supérieurs sont dans une position symétrique. Les scapulas gauche et droite apparaissent respectivement en face latérale et latéro-antérieure, en connexion étroite à lâche avec la clavicule, verticalisée et en vue inférieure, mais de façon moins marquée pour la droite. Cela permet de supposer que les épaules ont subi une contrainte. Les humérus sont en faces latérale légèrement antérieure pour le gauche et latéro-antérieure pour le droit, en connexion lâche à déplacé avec les scapulas, mais étroite avec les ulnas, qui apparaissent comme eux. Les humérus et ulnas ont été faiblement mobilisés vers l'extérieur du corps et décrivent un effet de paroi de chaque côté de celui-ci. Le radius gauche a été déplacé lors de la fouille, le droit est déconnecté du reste du membre, son extrémité proximale s'est affaissée vers le nord et il a pivoté en appui sur l'ulna. Les os des mains sont déplacés, mais la position des membres supérieurs suggère qu'elles reposaient sur leur face médiale ou en pronation, le long des os coxaux ou sur les hanches.

L'os coxal gauche apparaît en face antéro-supérieure, le droit en vue supérieure légèrement médiale et ils sont en connexion lâche avec le sacrum. Le bassin était disposé légèrement sur le côté droit, il ne s'est que partiellement mis à plat, sans doute

en raison de l'étroitesse de la fosse. Lors de la fouille de la st. 3011, le fémur gauche, une partie du tibia et de la fibula gauche et une pierre de l'aménagement, disposée sur le fémur droit, ont été perturbés. Le tiers distal du tibia gauche est engagé sous la jambe droite, le fragment de fibula présent n'est pas en place. Une pierre de l'aménagement du bord nord de la fosse a été déplacée, probablement lors du creusement de la st. 3011, cela a cassé le fémur droit, dont la moitié proximale est restée en connexion avec l'os coxal, alors que la moitié distale a été surélevée, mobilisée vers le nord et s'est déconnectée du tibia. Celui-ci apparaît en face latérale légèrement antérieure, la fibula est en vue latéro-antérieure et ils sont en connexion étroite pour leur extrémité proximale et lâche pour leur extrémité distale. Ils se sont affaissés vers le sud, en raison de leur appui sur la jambe gauche. Les os du tarse et plusieurs métatarsiens sont déconnectés les uns des autres. Les pieds, le droit semble-t-il sur le gauche, se sont mis à plat de façon désorganisée. Plusieurs métatarsiens et phalanges de pied sont localisés à environ 30 cm à l'est des pieds. Ils ne présentent pas de logique anatomique et, en termes d'altimétrie, sont plus haut que les pieds. Ils ont été déplacés, probablement par des animaux fouisseurs.

Milieu de décomposition :

La mise à plat des côtes, celle réduite du bassin, les mobilisations des os des membres supérieurs, de la jambe droite et des pieds suggèrent la présence d'espaces vides. Néanmoins, le maintien en position instable de la jambe droite sur la gauche et la conservation d'une large partie des connexions dans un état étroit ou lâche permet de supposer que lorsque que le sédiment est entré dans la structure l'ensemble des mouvements osseux n'était pas effectué. Le corps s'est donc décomposé dans un espace semi-colmaté.

L'étroitesse de la fosse empêche de déterminer si les effets de parois observés sur les membres supérieurs et les contraintes identifiées au niveau des épaules peuvent être liés ou non à un aménagement de la tombe. Toutefois, la présence de blocs de pierres sur les bords nord et sud de la fosse et l'aspect rectiligne de son tracé pour sa moitié est suggèrent que des éléments rectilignes rigides, type coffrage, ont pu être utilisés. La mise à plat lente du thorax et le maintien des connexions costo-fémorale droite et tibia-fibula droite dans un état étroit ou lâche, malgré l'identification de déplacements osseux, permet de supposer la présence de vêtements autour du corps.

Le déplacement de la pierre du bord sud de la fosse, imputable au creusement de st. 3011, a engendré le décrochement du fémur d'avec la tibia, sans mobilisation de celui-ci. Il a donc eu lieu alors que la décomposition du corps était achevée, voire que celle des vêtements, si l'on prend en compte l'hypothèse de leur présence, l'était également.

Mobilier associé :

tessons de céramique.

élément lithique.

un fragment d'os de faune.

élément malacologique.

Etat sanitaire et marqueurs de stress :

volume de tartre faible.

carie au niveau du collet sur : 17 et 26.

perte anté-mortem de la deuxième prémolaire inférieure gauche.

cribra orbitalia, sur les deux orbites, possiblement favorisée par la diagenèse.

fracture de la diaphyse humérale.

Éléments morphologiques particuliers ou paléopathologiques :

angiomes perforants sur les pariétaux gauche et droit, ils sont disposés symétriquement par rapport à la suture sagittale, au niveau du premier segment sagittal.

traces d'arthrose sur plusieurs surfaces articulaires des vertèbres lombaires.

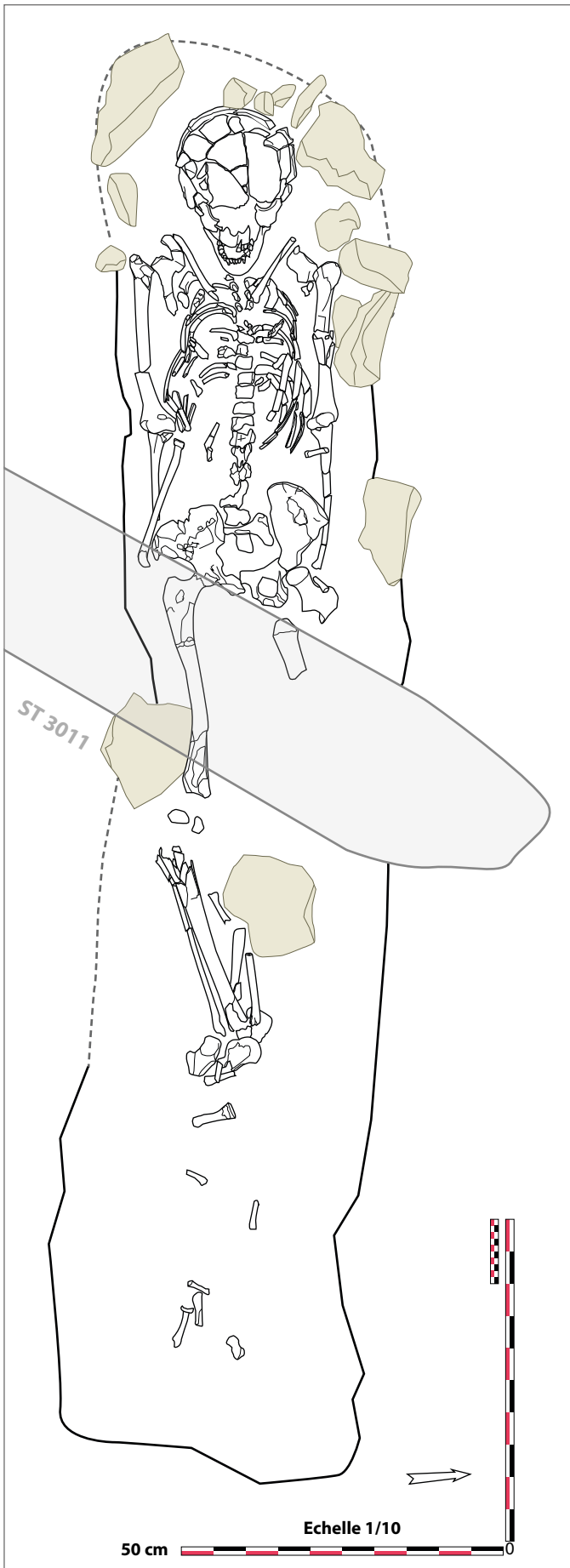
Caractères discrets :

perle d'émail sur la deuxième molaire supérieure droite.

foramen condylien antérieur double, sur le condyle occipital gauche.

foramen supra-orbitaire sur l'orbite gauche.

os lambdoïde, unilatéral gauche.



Sép. 3565

Structure 3569

Chronologie : Bronze ancien.

Type de sépulture : inhumation.

Orientation : ouest-est ; le corps est disposé la tête à l'ouest et les pieds à l'est.

Forme et dimensions (LxlxP sous le labour) : fosse sub-quadrangulaire à fond plus ou moins plat et aux parois droites (160 x 60 x 20).

Conservation des éléments osseux : moyenne (conservation osseuse moyenne et représentation du squelette moyenne). Une partie de l'individu a été perturbée (ulna gauche et membres inférieurs), par des animaux fousseurs ou les travaux labours, en raison de la faible profondeur d'enfouissement de l'individu.

Age au décès : 5 ans +/- 16 mois.

Sexe : indéterminé.

Position du sujet : le corps est disposé sur le côté droit, les membres supérieurs en extension, l'un au-dessus de l'autre et positionnés en avant du thorax. Les membres inférieurs ont été perturbés, mais il est probable qu'ils suivaient la position générale du corps et que les jambes étaient croisées l'une au-dessus de l'autre.

Description taphonomique :

La tête osseuse apparaît en vue latérale gauche. La mandibule s'est maintenue en connexion étroite avec le crâne et on note une absence de béance mandibulaire, sans doute en raison de la position de la tête sur le côté.

La majeure partie des vertèbres est absente et les faces d'apparitions des présentes sont indéterminées. Les côtes gauches sont en faces exo-côtes légèrement supérieure pour les premières, exo-côtes et supérieure pour les suivantes et supéro-exo-côtes pour les dernières. L'hémi-thorax s'est mis à plat et sa position est cohérente avec la disposition générale du corps sur le côté droit. Les côtes droites reposent sous les gauches et les extrémités vertébrales de plusieurs d'entre-elles apparaissent au nord de celles-ci. C'est sans doute lié à un léger affaissement de l'hémi-thorax gauche vers le sud.

L'humérus gauche repose au sud des côtes, en face latérale et en connexion lâche avec la scapula, en vue indéterminée. La clavicule est verticalisée, en connexion lâche avec la scapula et apparaît en face globalement postérieure au sud de l'hémi-thorax gauche. Cette disposition est liée à la position du corps sur le côté et suggère une légère contrainte sur l'épaule gauche. L'ulna gauche est en position déplacée. Le radius repose sur l'avant-bras droit, dans la continuité de l'humérus, ce qui permet de supposer qu'il n'a pas ou peu bougé. Humérus droit est en face médiale ou antéro-médiale, il a été possiblement légèrement mobilisé vers le sud. Il est en connexion lâche avec l'avant-bras qui repose dans sa continuité. Le radius est en face indéterminée, au sud de l'ulna, ce qui suggère que la main reposait en supination. L'ulna est en vue latérale ou postéro-latérale, il a été faiblement mobilisé vers le nord, sans doute en raison de l'appui sus-jacent du radius gauche. Le bord antérieur de la mandibule, les extrémités distales des diaphyses humérales, les diaphyses radiales et la diaphyse ulnaire droite décrivent une délimitation rectiligne qui suggère un effet de paroi. Hormis une phalange proximale, les mains sont absentes.

L'ilium gauche apparaît en face postérieure et est orienté le bord supérieur vers le nord et le bord inférieur vers le sud. Il repose en appui sur le fémur droit en vue postérieure. L'un comme l'autre ne sont plus en place. La diaphyse du fémur gauche est disposée dans l'axe général du corps, en face indéterminée. Les jambes sont trop mal conservées pour qu'il soit possible de les latéraliser avec certitude ou de déterminer leurs faces d'apparition. Néanmoins, il faut noter qu'à chaque tibia est associée une fibula, en cohérence anatomique. L'une des jambes repose en équilibre instable sur l'autre. Toutefois, leur position respective est en inadéquation avec la disposition générale du corps. Ces différents éléments suggèrent que les membres inférieurs ont

été perturbés, de façon plus importante au niveau des fémurs et du bassin. Le maintien d'une cohérence anatomique au niveau des jambes permet de supposer que celles-ci étaient déjà croisées avant leur perturbation. Les pieds sont absents.

Milieu de décomposition : le maintien en équilibre instable de l'humérus gauche sur le droit, de la scapula et de la clavicule sur l'hémi-thorax gauche et du radius gauche sur l'avant-bras droit suggère que le colmatage de la sépulture a été relativement précoce. Toutefois, la mise à plat des côtes permet de supposer la présence d'espaces vides secondaires. Le corps s'est décomposé dans un espace colmaté ou semi-colmaté.

L'effet de paroi le long du bord sud de l'individu peut être imputable à une enveloppe souple, qui aurait également favorisé le maintien en place d'une partie des ossements des membres supérieurs et engendré la faible contrainte observée au niveau de la clavicule gauche.

Mobilier associé :

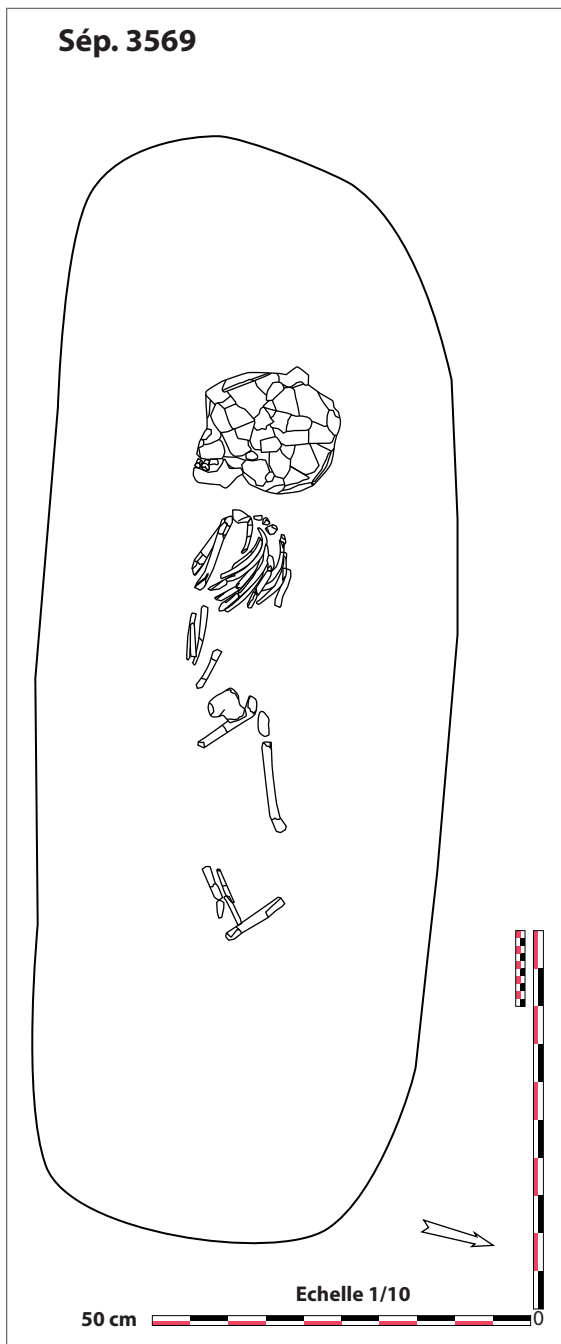
élément malacologique.

Etat sanitaire et marqueurs de stress : néant.

Éléments morphologiques particuliers ou paléopathologiques : néant.

Caractères discrets :

os sutural sur un fragment de suture crânienne, étant donné sa forme il s'agit probablement d'un os lambdaïde.



Structure 3571

Chronologie : Bronze ancien.

Type de sépulture : inhumation.

Orientation : est-ouest ; le corps est probablement disposé la tête à l'ouest et les pieds à l'est.

Forme et dimensions (LxlxP sous le labour, en cm) : fosse oblongue ou naviforme à fond plat et aux parois concaves (156 x 52 x 10).

Conservation des éléments osseux : mauvaise. Seuls des éléments dentaires sont conservés. L'aspect très partiel de cette inhumation, dont le niveau de dépôt est situé immédiatement sous le niveau de décapage, est probablement imputable aux travaux de labours.

Age au décès : entre 2 ans +/- 6 mois et 5 ans +/- 16 mois. Les racines des restes dentaires conservés sont abîmées, ce qui a complexifié la cotation de leur degré de maturation et oblige à élargir l'estimation de l'âge au décès.

Sexe : indéterminé.

Position du sujet : les éléments dentaires découverts au sein de la structure étaient localisés dans sa moitié ouest, sur le fond de la fosse. Cela tend à confirmer l'hypothèse d'une structure sépulcrale et suggère que l'individu était disposé la tête à l'ouest et les pieds à l'est.

Description taphonomique : néant.

Milieu de décomposition : néant.

Mobilier associé :

élément de lithique.

élément malacologique.

Etat sanitaire et marqueurs de stress : néant.

Éléments morphologiques particuliers ou paléopathologiques : néant.

Caractères discrets : néant.

Structure 3576

Chronologie : second âge du Fer.

Type de sépulture : inhumation.

Orientation : nord-sud ; le corps est disposé la tête au nord et le bassin au sud.

Forme et dimensions (LxlxP sous le labour) : fosse en cuvette au fond et aux parois concaves (26 x 20 x 10). La forme de la fosse est incertaine. Le bord est correspond à un limon argileux alors que le reste du pourtour de la fosse est un calcaire détritique, ce qui permet de supposer une perturbation de la structure sur son bord est. L'extrémité sud est légèrement surélevée, ce qui a engendré un pendage du sud vers le nord.

Conservation des éléments osseux : bonne (conservation osseuse et représentation du squelette bonnes).

Age au décès : naissance +/- 2 mois pour l'âge dentaire, supérieur à 40 semaines d'aménorrhée mais inférieur à 1 mois pour l'âge métrique.

Sexe : indéterminé.

Position du sujet : il est disposé sur le dos. Le crâne s'est partiellement affaissé sur lui-même. Le membre supérieur gauche a été perturbé, le droit est fléchi, l'humérus le long du corps et l'avant-bras ramené sur l'abdomen, la main légèrement recroquevillée. Le membre inférieur gauche est en extension, le pied ramené vers le visage, le droit est hyper-fléchi, le genou également

dirigé vers le visage.

Description taphonomique :

L'hémi-frontal droit apparaît en face supérieure, le gauche en vue supéro-postérieure. Les rochers et plusieurs fragments du sphénoïde reposent au sud de ces derniers. Le condyle occipital gauche est disposé entre l'hémi-frontal gauche et le bord supérieur de l'os pariétal gauche. Le crâne devait être initialement en vue antérieure légèrement inférieure et il s'est affaissé sur lui-même, les hémi-frontaux notamment, se sont effondrés dans le volume crânien. Cette disposition a sans doute été favorisée par le pendage du sud vers le nord connu par la fosse sépulcrale et donc par l'individu, le bassin reposant plus haut que la tête osseuse. L'hémi-mandibule gauche a été faiblement mobilisée vers l'ouest, la droite, en vue supérieure et orientée nord-sud, s'est affaissé sur l'hémi-thorax droit, ce qui a eu un impact sur le déplacement des côtes.

Une très large partie des éléments de vertèbres est conservée. Celles-ci ont connu de nombreux mouvements, dont le déplacement de la dent de l'axis dans le milieu des côtes est un bon exemple, mais ils sont globalement restés dans leur alignement d'origine, entre les côtes. Les déplacements osseux sont imputables notamment au pendage de la sépulture du sud vers le nord. Les côtes gauches apparaissent en face inférieure pour les dernières, inférieure et endo-côtes pour les autres. Elles se sont mises à plat en s'affaisant vers le nord, en raison de la surélévation du bassin par rapport à la tête osseuse. L'ensemble de l'hémi-thorax semble avoir été mobilisé en même temps, ce qui a pu être favorisé par une faible contrainte liée au membre inférieur gauche, dont la fibula apparaît sous le bord latéral des côtes, et/ou à un élément souple disparu. Les côtes droites apparaissent en face inférieure ou exo-côtes et sont orientées nord-nord-ouest/sud-sud-est, ou nord-sud pour celles localisées entre le tibia droit et l'hémi-mandibule gauche. La mise à plat différentielle de l'hémi-thorax est imputable à l'appui de l'avant-bras droit sur les dernières côtes, ainsi qu'à celui de la jambe et de l'hémi-mandibule qui en a fait pivoter plusieurs. Cela suppose une grande liberté de mouvements pour l'hémi-thorax et une disposition précoce de la jambe et de l'hémi-mandibule telle qu'elles sont apparaissent à la fouille.

La scapula gauche est en face antérieure sous la moitié supérieure de l'hémi-thorax gauche, ce qui suggère qu'elle n'a pas ou peu été mobilisée. L'humérus apparaît en vue distale légèrement antérieure, l'ulna, déconnecté de celui-ci, est en face médiale et plusieurs métacarpiens ou phalanges sont localisées autour ou sous ce dernier. Le radius est absent. Le membre supérieur gauche devait être fléchi, la main ramenée vers le visage. L'humérus a été fortement perturbé, ce qui est cohérent avec l'hypothèse d'une intervention sur le bord est de la fosse. L'ulna a été plus faiblement mobilisé et est resté associé aux phalanges et aux métacarpiens, qui ont également connu des déplacements. La scapula droite est en face antérieure est, à l'instar de la gauche, n'a pas ou peu été mobilisée. La clavicule, en connexion lâche avec celle-ci et en vue globalement postérieure, s'est affaissée vers le nord en suivant le pendage de la sépulture. L'humérus, en face antérieure, est déconnecté de la scapula, mais en connexion lâche avec l'avant-bras, le coude légèrement écarté du corps. L'ulna, en vue latérale, repose en équilibre instable sur le radius en face postérieure. Plusieurs métacarpiens et phalanges sont en position déplacée autour de l'extrémité distale des diaphyses radiale et ulnaire. La disposition des os de l'avant-bras suggère qu'initialement la main devait reposer en pronation et que l'humérus devait être latéralisé, mais qu'il s'est affaissé vers l'ouest. Son mouvement a été stoppé par l'appui du tibia sus-jacent et probablement par la forme concave du fond de la fosse sépulcrale.

L'ilium gauche apparaît en face plus ou moins antérieure et est orienté le bord supérieur vers le sud-est et le bord inférieur vers le nord-ouest. Il est localisé à proximité du fémur gauche, mais n'est plus en position anatomique. Sa mobilisation est probablement imputable au pendage de la sépulture. L'ilium droit apparaît en face latérale et est disposé sur le rachis. Là encore ce déplacement est lié au pendage du sud vers le nord de la fosse et donc du défunt. Le reste des os coxaux n'est pas conservé, peut-être en raison d'une légère perturbation de cette partie de la sépulture.

Le fémur gauche apparaît en face antérieure. La position générale du membre inférieur, en extension et le pied ramené vers le visage, permet de supposer que celui-ci a été mobilisé vers le nord-ouest. Seul le tiers distal de la diaphyse tibiale est conservé, sans doute en raison de la même perturbation qu'a subi le membre supérieur gauche. La fibula est localisée le long et sous plusieurs côtes gauches. La jambe était sans doute disposée en appui contre les côtes, au sud du membre supérieur, et la fibula s'est affaissée en suivant le profil de celles-ci. Les os du pied conservés sont dispersés. Le fémur droit apparaît en face latérale et est orienté l'extrémité proximale vers le sud et distale vers le nord. Il a été légèrement mobilisé vers l'est. Il est déconnecté

de la jambe. Celle-ci est disposée l'extrémité proximale vers le nord-nord-ouest, distale vers le sud-sud-est. Le tibia est en vue antéro-médiale et en appui sur l'hémi-thorax droit. La fibula est déconnectée de ce dernier. Cette disposition des os du membre suggère que celui-ci était initialement fléchi, le genou dirigé vers la tête osseuse, puis, dans un premier temps, la jambe a été mobilisé vers le nord suite au pendage connu par le corps, sans doute précocement étant donné que la position du tibia a influé sur l'affaissement des côtes sous-jacentes. Dans un second temps, la fibula s'est déplacée vers l'ouest. Le pied droit est absent.

Milieu de décomposition : les nombreux mouvements osseux observés pour la tête osseuse, le rachis, le thorax et les membres inférieurs supposent la présence d'espaces vides primaires et secondaires. Il semble donc que l'individu se soit décomposé dans un espace vide.

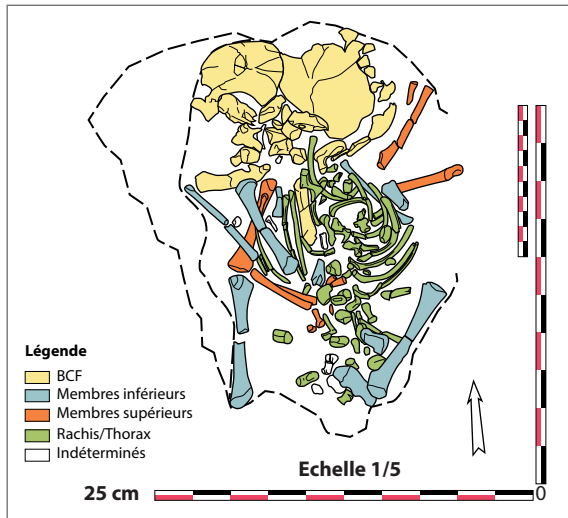
Ce contexte de décomposition associé à la forme en cuvette de la fosse sépulcrale, à la possible contrainte identifiée le long de l'hémi-thorax gauche et au maintien en équilibre instable des fémurs et du tibia droit notamment, une fois leurs déplacements effectués, permettent de supposer la présence d'une enveloppe souple, peu contraignante, qui, au cours de la décomposition, a bloqué certains ossements.

Mobilier associé : néant.

Etat sanitaire et marqueurs de stress : néant.

Éléments morphologiques particuliers ou paléopathologiques : néant.

Caractères discrets : néant.



Sép. 3576

Structure 3654

Chronologie : Bronze ancien.

Type de sépulture : inhumation.

Orientation : est-ouest ; le corps est disposé la tête à l'est et les pieds à l'ouest.

Forme et dimensions (LxlxP sous le labour) : fosse quadrangulaire au fond plat et aux parois droites (190 x 45 x 5 à 10). Les bords nord et sud présentent un aménagement rectiligne de pierres calcaires.

Conservation des éléments osseux : moyenne (conservation des ossements moyenne et représentation du squelette moyenne).

Age au décès : 9 ans +/- 16 mois.

Sexe : indéterminée.

Position du sujet : il est disposé sur le côté gauche, le membre supérieur gauche fléchi et le droit initialement en extension. Les membres inférieurs sont en extension, probablement positionnés l'un au-dessus de l'autre à l'origine. L'individu a connu plusieurs perturbations, liées à des animaux fouisseurs et possiblement aux travaux de labours.

Description taphonomique :

La tête osseuse apparaît en vue latérale droite, la mandibule en connexion lâche avec le crâne. Sa position est cohérente avec celle du reste du corps, ce qui suggère qu'il s'agit de sa disposition initiale. La mandibule a connu une faible mobilisation, qui peut être imputable à la gravité ou à l'intervention d'un animal fouisseur.

Les vertèbres et les côtes visibles ne sont plus en place. Leur disposition, associée à celle des deux scapulas, montre en négatif le passage d'un animal fouisseur à l'ouest de la tête osseuse et le long du bord nord de la moitié supérieure du corps. De plus, ajoutée à l'absence d'une pierre sur l'aménagement du bord sud de la fosse, elle suggère le passage d'un animal fouisseur ou d'un outil de labourage.

Les scapulas et la clavicule droite ont été déplacées par un animal fouisseur. L'humérus gauche apparaît en face globalement antérieure, l'extrémité proximale de la diaphyse sous la mandibule et l'extrémité distale légèrement surélevée. Celle-ci s'aligne avec le bord antérieur du crâne, du tibia droit et l'extrémité proximale de la diaphyse fémorale gauche. Cet effet de paroi est cohérent avec l'aménagement de pierres calcaires le long du bord sud de la fosse. L'ulna est situé au sud des côtes et de l'os coxal gauche, le radius repose entre les fémurs, ils ont été mobilisés par un fouisseur, mais devaient initialement être disposés dans l'alignement de l'humérus. L'humérus droit apparaît en face postérieure, l'extrémité proximale de sa diaphyse engagée sous la mandibule. C'est une position impossible anatomiquement et qui est sans doute imputable à l'intervention d'un animal fouisseur qui l'a déplacé vers le sud. Le radius est disposé sur l'humérus gauche et l'ulna, en face médiale, repose sous ce dernier ; l'extrémité proximale de leur diaphyse est orientée vers l'ouest. Cette position suggère que le membre supérieur droit était fléchi, puis que les os ont connu des mobilisations difficiles à restituer, imputables à la gravité et/ou aux animaux fouisseurs. Les os de la main découverts sont dispersés.

Les ischiurs et le pubis droit sont en position déplacée, au niveau des extrémités distales des diaphyses fémorales ou entre celles-ci et les tibias. L'ilium gauche est en vue médiale et le fémur en face postérieure, sous le droit en vue antérieure, ce qui est globalement cohérent avec la disposition générale du corps sur le côté gauche et permet de supposer une faible mobilisation vers le sud. L'ilium droit est en vue postérieure, sur le tiers distal du fémur gauche et sous le droit. Celui-ci est déconnecté du tibia. Il est probable qu'un animal fouisseur ait déplacé l'ilium et le fémur droit en suivant le fût diaphysaire de ce dernier. Le tibia gauche apparaît en vue médiale, il repose sur la fibula, au nord de la jambe droite. Le tibia droit est en face latéro-postérieure, également sur la fibula, mais légèrement décalé vers l'est par rapport à celle-ci. Les membres inférieurs étaient croisés,

au niveau des genoux ou des jambes. La jambe droite a connu une importante mobilisation qui l'a retourné, puis le tibia a été déplacé vers l'est. Les ossements des pieds identifiés sont localisés à l'ouest des jambes, sans logique anatomique.

Milieu de décomposition : les animaux fouisseurs et possiblement les travaux de labours, ont engendré de multiples perturbations de l'organisation des ossements, qu'il n'a pas toujours été possible de restituer avec précision, ce qui limite la détermination de l'espace de décomposition du corps. Néanmoins, le déplacement du fémur gauche et du tibia droit tend à indiquer une décomposition en contexte semi-colmaté ou vide, ce qui a pu, par ailleurs, faciliter les mobilisations osseuses liées aux fouisseurs.

La présence d'un aménagement de pierres calcaires sur les bords nord et sud de la fosse et l'effet de paroi identifié le long du côté sud du corps suggèrent l'utilisation d'éléments rigides et rectilignes, type coffrage de bois, le long d'au moins une partie du corps.

Mobilier associé :

élément malacologique.

Etat sanitaire et marqueurs de stress :

Dents déciduales :

niveau de tartre moyen.

caries au niveau du collet sur 54, 55 et 64.

manques d'émail sur 73 et 83.

Dents permanentes :

niveau de tartre faible à moyen, corrélé à l'âge d'éruption des dents.

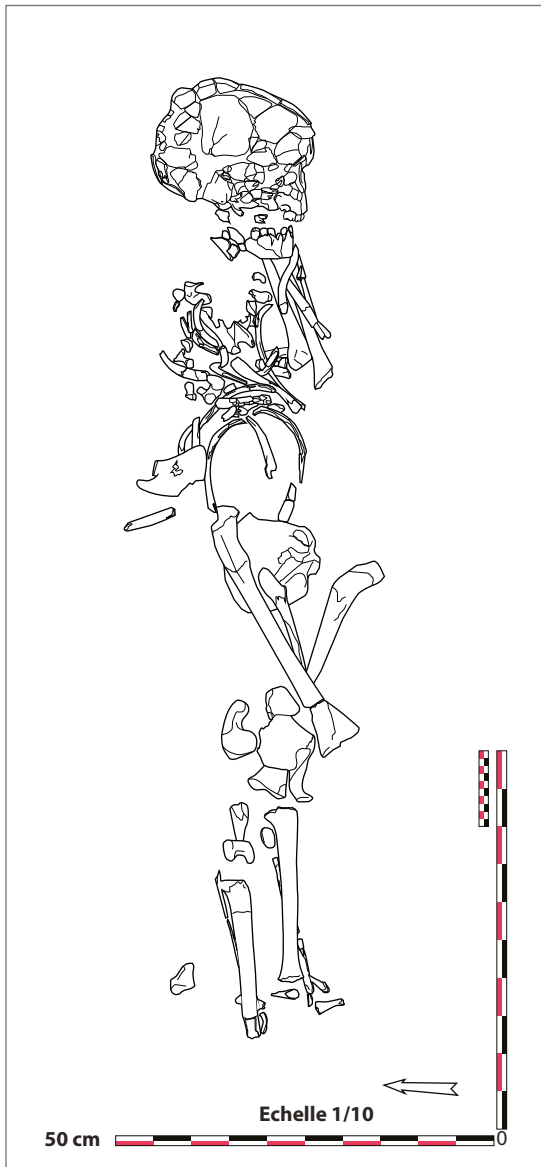
hypoplasies linéaires faibles : 21 et 22.

cribra orbitalia faible sur orbite gauche, probablement favorisée par la diagenèse.

Éléments morphologiques particuliers ou paléopathologiques :

racine légèrement fendue sur incisive centrale supérieure droite.

Caractères discrets : néant.



Sép. 3654

os épars :

Structure : 3087

Chronologie : néant.

Conservation des éléments osseux : un occipital adulte a été découvert dans le comblement de la structure.

Age au décès : adulte, probablement jeune (la suture lambdatique ne présente aucune trace de synostose).

Sexe : indéterminé.

Etat sanitaire et marqueurs de stress : néant.

Éléments morphologiques particuliers ou paléopathologiques : néant.

Caractères discrets : la suture lambdatique présente de très grands « creux », notamment sur son côté gauche, qui pourraient correspondre à des os lambdoïdes.

Structure : 3267

Chronologie : néant.

Conservation des éléments osseux : une incisive latérale inférieure droite permanente a été identifiée dans le comblement de la structure.

Age au décès : la présence de tartre et d'une abrasion moyenne suggèrent qu'il s'agit d'un individu adulte.

Sexe : indéterminé.

Etat sanitaire et marqueurs de stress :

volume de tartre : moyen.

Abrasion dentaire : stade 3 avec abrasion tabulaire.

Éléments morphologiques particuliers ou paléopathologiques : néant.

Caractères discrets : néant.

Annexe 8

Datations par radiocarbone



*Consistent Accuracy . . .
... Delivered On-time*

Beta Analytic Inc.
4985 SW 74 Court
Miami, Florida 33155 USA
Tel: 305 667 5167
Fax: 305 663 0964
Beta@radiocarbon.com
www.radiocarbon.com

Darden Hood
President
Ronald Hatfield
Christopher Patrick
Deputy Directors

August 11, 2014

Ms. Clarisse Parra-Prieto
SDAC
36 rue Fred Scamaroni
Caen, 14000
France

RE: Radiocarbon Dating Results For Samples BARONSP3576, BARONSP3654

Dear Ms. Parra-Prieto:

Enclosed are the radiocarbon dating results for two samples recently sent to us. The report sheet contains the Conventional Radiocarbon Age (BP), the method used, material type, and applied pretreatments, any sample specific comments and, where applicable, the two-sigma calendar calibration range. The Conventional Radiocarbon ages have been corrected for total isotopic fractionation effects (natural and laboratory induced).

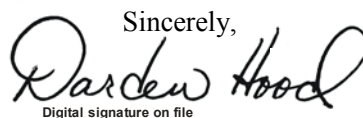
All results (excluding some inappropriate material types) which fall within the range of available calibration data are calibrated to calendar years (cal BC/AD) and calibrated radiocarbon years (cal BP). Calibration was calculated using the one of the databases associated with the 2013 INTCAL program (cited in the references on the bottom of the calibration graph page provided for each sample.) Multiple probability ranges may appear in some cases, due to short-term variations in the atmospheric ¹⁴C contents at certain time periods. Looking closely at the calibration graph provided and where the BP sigma limits intercept the calibration curve will help you understand this phenomenon.

Conventional Radiocarbon Ages and sigmas are rounded to the nearest 10 years per the conventions of the 1977 International Radiocarbon Conference. When counting statistics produce sigmas lower than +/- 30 years, a conservative +/- 30 BP is cited for the result.

All work on these samples was performed in our laboratories in Miami under strict chain of custody and quality control under ISO-17025 accreditation protocols. Sample, modern and blanks were all analyzed in the same chemistry lines by qualified professional technicians using identical reagents and counting parameters within our own particle accelerators. A quality assurance report is posted to your directory for each result.

As always, your inquiries are most welcome. If you have any questions or would like further details regarding the analyses, please do not hesitate to contact us.

Our invoice has been sent separately. Thank you for your prior efforts in arranging payment. As always, if you have any questions or would like to discuss the results, don't hesitate to contact me.

Sincerely,

Digital signature on file



BETA ANALYTIC INC.

DR. M.A. TAMERS and MR. D.G. HOOD

4985 S.W. 74 COURT
 MIAMI, FLORIDA, USA 33155
 PH: 305-667-5167 FAX:305-663-0964
 beta@radiocarbon.com

REPORT OF RADIOCARBON DATING ANALYSES

Ms. Clarisse Parra-Prieto

Report Date: 8/11/2014

SDAC

Material Received: 7/23/2014

Sample Data	Measured Radiocarbon Age	13C/12C Ratio	Conventional Radiocarbon Age(*)
Beta - 385981 SAMPLE : BARONSP3576 ANALYSIS : AMS-Standard delivery MATERIAL/PRETREATMENT : (bone collagen): collagen extraction: with alkali 2 SIGMA CALIBRATION : Cal BC 770 to 415 (Cal BP 2720 to 2365)	2390 +/- 30 BP	-20.4 o/oo	2470 +/- 30 BP
Beta - 385982 SAMPLE : BARONSP3654 ANALYSIS : AMS-Standard delivery MATERIAL/PRETREATMENT : (bone collagen): collagen extraction: with alkali 2 SIGMA CALIBRATION : Cal BC 1890 to 1740 (Cal BP 3840 to 3690) and Cal BC 1710 to 1700 (Cal BP 3660 to 3650)	3420 +/- 30 BP	-20.6 o/oo	3490 +/- 30 BP

Dates are reported as RCYBP (radiocarbon years before present, "present" = AD 1950). By international convention, the modern reference standard was 95% the 14C activity of the National Institute of Standards and Technology (NIST) Oxalic Acid (SRM 4990C) and calculated using the Libby 14C half-life (5568 years). Quoted errors represent 1 relative standard deviation statistics (68% probability) counting errors based on the combined measurements of the sample, background, and modern reference standards. Measured 13C/12C ratios (delta 13C) were calculated relative to the PDB-1 standard.

The Conventional Radiocarbon Age represents the Measured Radiocarbon Age corrected for isotopic fractionation, calculated using the delta 13C. On rare occasion where the Conventional Radiocarbon Age was calculated using an assumed delta 13C, the ratio and the Conventional Radiocarbon Age will be followed by ***. The Conventional Radiocarbon Age is not calendar calibrated. When available, the Calendar Calibrated result is calculated from the Conventional Radiocarbon Age and is listed as the "Two Sigma Calibrated Result" for each sample.

CALIBRATION OF RADIOCARBON AGE TO CALENDAR YEARS

(Variables: C13/C12 = -20.4 o/oo : lab. mult = 1)

Laboratory number **Beta-385981**

Conventional radiocarbon age **2470 ± 30 BP**

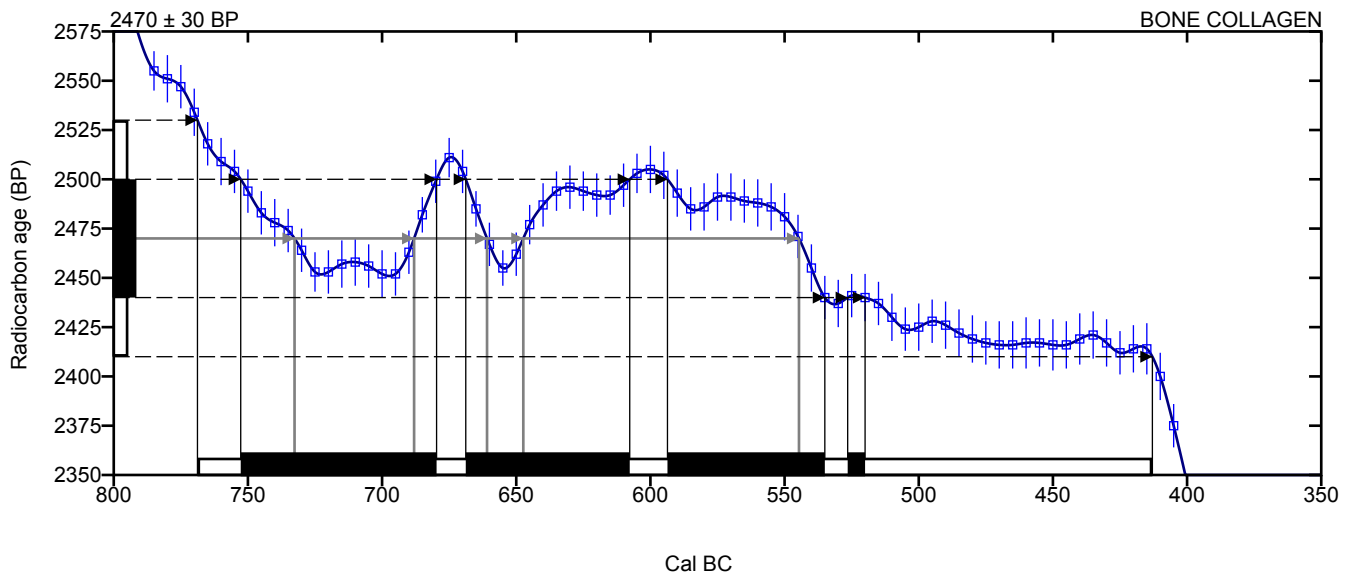
2 Sigma calibrated result **Cal BC 770 to 415 (Cal BP 2720 to 2365)**
95% probability

Intercept of radiocarbon age with calibration curve

Cal BC 735 (Cal BP 2685)
Cal BC 690 (Cal BP 2640)
Cal BC 660 (Cal BP 2610)
Cal BC 645 (Cal BP 2595)
Cal BC 545 (Cal BP 2495)

1 Sigma calibrated results

68% probability	Cal BC 755 to 680 (Cal BP 2705 to 2630)
	Cal BC 670 to 610 (Cal BP 2620 to 2560)
	Cal BC 595 to 535 (Cal BP 2545 to 2485)
	Cal BC 525 to 520 (Cal BP 2475 to 2470)



Database used
INTCAL13

References

Mathematics used for calibration scenario

A Simplified Approach to Calibrating C14 Dates, Talma, A. S., Vogel, J. C., 1993, Radiocarbon 35(2):317-322

References to INTCAL13 database

Reimer PJ et al. IntCal13 and Marine13 radiocarbon age calibration curves 0–50,000 years cal BP. Radiocarbon 55(4):1869–1887.

Beta Analytic Radiocarbon Dating Laboratory

4985 S.W. 74 Court Miami Florida 33155 USA • Tel: (305)-667-5167 • Fax: (305)-663-0964 • Email: beta@radiocarbon.com

CALIBRATION OF RADIOCARBON AGE TO CALENDAR YEARS

(Variables: C13/C12 = -20.6 o/oo : lab. mult = 1)

Laboratory number **Beta-385982**

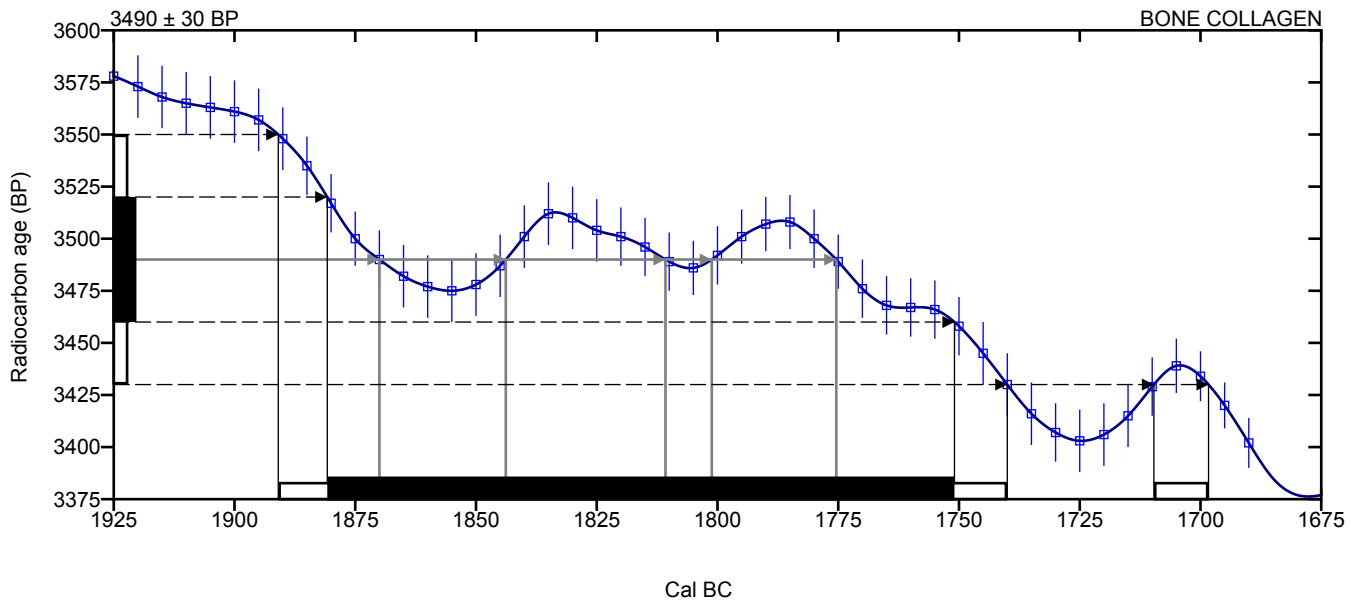
Conventional radiocarbon age **3490 ± 30 BP**

2 Sigma calibrated result **Cal BC 1890 to 1740 (Cal BP 3840 to 3690)**
95% probability **Cal BC 1710 to 1700 (Cal BP 3660 to 3650)**

Intercept of radiocarbon age with calibration
 curve

Cal BC 1870 (Cal BP 3820)
Cal BC 1845 (Cal BP 3795)
Cal BC 1810 (Cal BP 3760)
Cal BC 1800 (Cal BP 3750)
Cal BC 1775 (Cal BP 3725)

1 Sigma calibrated results **Cal BC 1880 to 1750 (Cal BP 3830 to 3700)**
 68% probability



Database used
INTCAL13

References

Mathematics used for calibration scenario

A Simplified Approach to Calibrating C14 Dates, Talma, A. S., Vogel, J. C., 1993, Radiocarbon 35(2):317-322

References to INTCAL13 database

Reimer PJ et al. IntCal13 and Marine13 radiocarbon age calibration curves 0–50,000 years cal BP. Radiocarbon 55(4):1869–1887.

Beta Analytic Radiocarbon Dating Laboratory

4985 S.W. 74th Court, Miami, Florida 33155 • Tel: (305)667-5167 • Fax: (305)663-0964 • Email: beta@radiocarbon.com



<http://carbon14.univ-lyon1.fr>

40 boulevard Niels Bohr
69622 Villeurbanne Cedex

T. 04 72 44 82 57
F. 04 72 43 13 17
UMR 5136

C.G. CALVADOS SERV. ARCHEOLOGIE
M. GIRAUD Pierre
36 RUE FRED SCAMARONI
14000 CAEN

Résultat d'analyse par le Radiocarbone

MESURE PAR ACCELERATEUR

Identification de l'échantillon :

40466

Nom du site : AMENAGEMENT DE LA RD 8

Commune / Pays : BARON SUR ODON /

Niveau / Couche : FOSSE 3457 SD 1

Nature de l'échantillon : OS

Observations

sur le traitement

effectué au laboratoire : R.A.S

Résultat de l'analyse :

Code laboratoire attribué : Lyon-11812(OxA)

Activité ¹⁴C par rapport

au standard international : 78,91 % ± 0,27

Rapport isotopique

¹³C / ¹²C (‰) : valeur non disponible

Age ¹⁴C BP : 1900 ± 25

Age calibré : de 28 à 210 ap. J.-C.

Dates autour desquelles se situent les maximum de probabilités :

de 50 à 172 après J.-C.

Sous la co-tutelle



AVERTISSEMENTS

SUIVANT LES CONVENTIONS INTERNATIONALES

- La date donnée sur le résultat d'analyse est exprimée en années radiocarbone B.P. (Before Present : avant 1950).
- La marge statistique indiquée est la déviation standard (1 sigma), c'est à dire qu'elle définit un intervalle dans lequel l'âge radiocarbone exact a deux chances sur trois de se trouver. Pour avoir une quasi-certitude (environ 95%), il faut doubler cette marge statistique.
- Le résultat tient compte des éventuels fractionnements isotopiques.

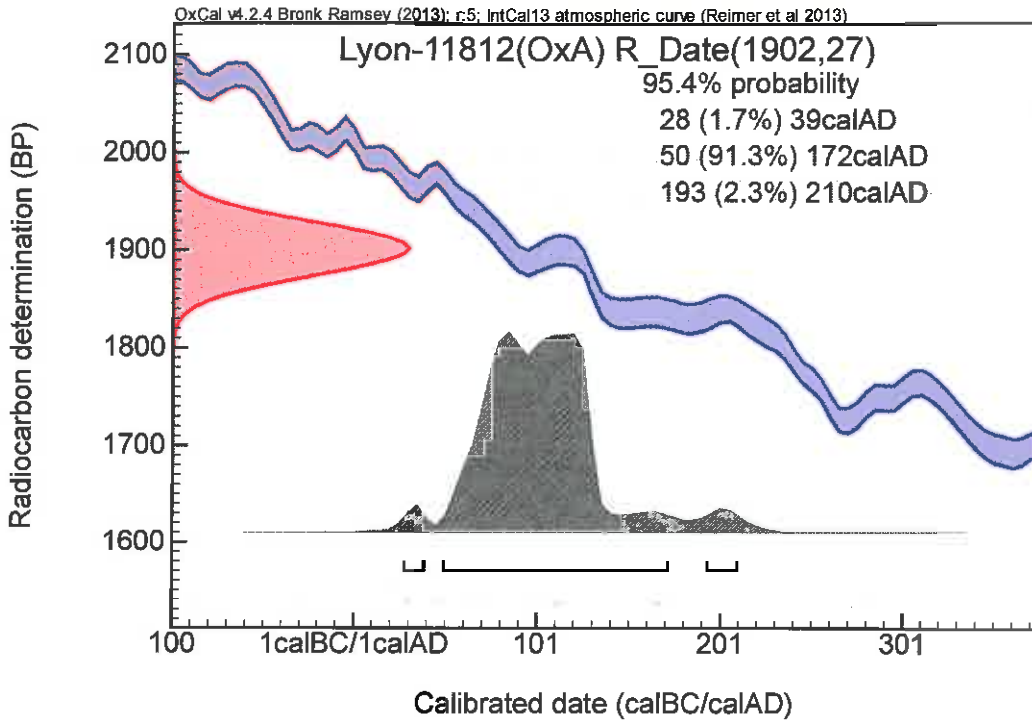
CONVERSION DES DATES RADIOCARBONE B.P. EN ANNÉES RÉELLES

- Le calcul des intervalles des dates Centre de datation de Lyon par Philippe Galet. Ce logiciel qui utilise un algorithme classique de distribution de probabilités, s'appuie sur la dernière courbe de calibration connue (IntCal13 atmospheric curve de Reimer et al. parue dans le vol 55, No 4 de Radiocarbon (Université d'Arizona). La courbe couvre de 0 à 46400 années B.P. par pas de 5 à 20 ans ; une interpolation cubique permet d'obtenir une valeur par année.
- Pour les matériaux marins, un âge apparent de l'eau de mer de 400 ± 0 ans a été choisi (soit un $\Delta R = 0$) et une courbe de calibration "Marine" (Courbe Marine 2013 de Reimer et al.)

RECOMMANDATIONS

- La date doit toujours être publiée avec son numéro de comptage, soit le **CODE LABORATOIRE**, exemple: Ly-1995
- La terminologie B.P. doit être exclusivement réservée à la date non corrigée, tandis que les expressions " av. J.-C." ou " ap. J.-C." ne doivent s'appliquer qu'aux âges en années réelles, c'est à dire après correction.
- S'il s'agit d'une datation concernant l'archéologie française, dès son obtention, ce résultat sera incorporé dans la banque nationale de données radiocarbone (BANADORA) qui peut être consultée par Internet à l'adresse: <http://www.archeometrie.mom.fr/banadora/>
- Si l'expéditeur de l'échantillon ne désire pas que son résultat apparaisse immédiatement dans la banque de données, il peut demander sa suppression provisoire pour un délai de deux années en téléphonant au 04 72 43 13 15.

https://c14.arch.ox.ac.uk/oxcal/ocp_plot_svg.html



Département du Calvados
DGA - Éducation, jeunesse et culture
Service Archéologie
36, rue Fred Scamaroni - 14000 Caen
Tél. : 02 31 57 18 30 - Fax : 02 31 57 18 35



- ASSURER LA SOLIDARITÉ ENTRE LES HABITANTS
- OFFRIR AUX JEUNES ET AUX FAMILLES LES CONDITIONS DE LA RÉUSSITE
- BIEN VIVRE DANS LE CALVADOS
- RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE
- DÉVELOPPER LES INFRASTRUCTURES DE COMMUNICATION

